
3 1761 06636469 6

LE CARDINAL

LAVIGERIE



PROPRIÉTÉ DE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Le Général de Sonis, d'après ses papiers et sa correspondance. Beau volume in-8° écu avec portrait (45e édition). . . . . 4 »
Franco 4 80

Le vicomte Armand de Melun, d'après ses mémoires et sa correspondance. 2e édition revue. In-8° écu, avec portrait. 4 50. *Franco* . . . 5 25

Dieu dans l'École.

Le Collège chrétien. Tome I. Instructions dominicales : Les autorités de l'École. La journée de l'École. L'École et la Famille. 2e édition. In-8° écu. . . . . 5 »

Le Collège chrétien. Tome II. L'âme de l'École. L'Œuvre de l'École. La Sortie de l'École. 2e édition. In-8° écu . . . . 5 »

Le Livre de la première Communion et de la Persévérance. Édition de luxe illustrée, plié en portefeuille ou broché. Gr. in-16 carré. . 8 »

LE MÊME OUVRAGE, édition ordinaire. 6e édition. Grand in-32 carré. 3 »

Le Doute et ses victimes dans le siècle présent. 8e édition. In-18 jésus 3 75

La Foi et ses victoires. Conférences sur les plus illustres convertis de ce siècle.

Tome I. In-8°, 4e édition . . .	6 »	Tome II. In-8°	6 »
— In-18 jésus, 6e édit. .	3 75	— In-18 jésus, 4e édit.	3 75

L'Apôtre saint Jean. 5e édition. In-18 jésus, avec gravure . . . . . 4 »

Histoire de saint Ambroise. 2e édition. Beau volume in-8° avec portrait et plan de Milan au IVe siècle 7 50

Histoire de la vénérable Mère M. S. Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur. 3e édit. 2 forts vol. in-8° avec portrait. *Net.* 10 50
Franco. 12 50

LE MÊME OUVRAGE. 6e édition. 2 volumes in-18 jésus . . . . 5 »

Histoire de Madame Duchesne, religieuse de la Société du Sacré-Cœur et fondatrice des premières maisons de cette Société en Amérique. In-8°, avec autographe et carte 6 25

LE MÊME OUVRAGE. 2e édition. In-18 jésus . . . . 3 »

Histoire du Cardinal Pie. 5e édit. 2 vol. in-8°, avec portrait. . . . 15 »

Espérance. Un réveil de l'idée religieuse en France, 2e édition revue et augmentée. In-18 jésus . . . . 2 fr. 50

Panégyrique de sainte Thérèse. In-8°. . . . . » 75



CH. POUSSIELGUE, ÉDITEUR. *D'après une photographie de A. C.*

LE CARDINAL
LAVIGERIE

PAR

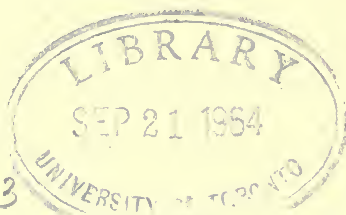
MGR BAUNARD
RECTEUR DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

TOME SECOND

Deuxième mille

PARIS
LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE
RUE CASSETTE, 15

1896


LIBRARY
SEP 21 1964
UNIVERSITY OF TORONTO

LE
CARDINAL LAVIGERIE

CHAPITRE PREMIER

LA MISSION ÉQUATORIALE

LA PÉNÉTRATION DE L'AFRIQUE ET L'ÉGLISE. — L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BRUXELLES. — LE MÉMOIRE A LA PROPAGANDE ET LE DÉCRET DE PIE IX. — MORT ET ÉLOGE DE PIE IX. — ORGANISATION DE LA MISSION ÉQUATORIALE. — INSTRUCTION AUX MISSIONNAIRES. — ADIEU ET DÉPART. — ZANZIBAR. — LETTRE A UN SÉMINARISTE. — Mgr ROBERT A MARSEILLE. — MISSIONNAIRES A R'DAMÈS. — LA CARAVANE A L'OUGOGO. — MORT DU P. PASCAL.

1878.

Un membre du Sénat français écrivait récemment, dans un rapport présenté au nom d'une commission parlementaire, sur les affaires coloniales : « Je considère, quant à moi, que, de tous les évènements accomplis au cours de ce dix-neuvième siècle où les évènements regorgent, le plus étonnant par la nouveauté et l'humanité profonde des moyens employés, le plus important par les conséquences incalculables qu'il entraînera à bref délai, c'est cette prise de possession pacifique du continent noir par les peuples civilisés. Jamais, à aucune époque, l'histoire ne marcha d'un tel pas. »

L'invasion pacifique avait commencé dès 1815, après les guerres de l'Empire. Caillaud dans la Haute-Nubie, Mollien dans les bassins de la Sénégambie, Tuckey dans l'estuaire du Congo, les frères Lander sur le Niger, Denham et Clapperton au lac Tchad, enfin René Caillé à Tombouctou, avaient jalonné des routes que l'oubli, comme le sable, recouvrait derrière eux. Ils furent peu ou point suivis sous le gouvernement de juillet : la France d'alors avait assez à faire, en Afrique, de réduire l'Algérie. Les grandes initiatives et tentatives endormies ne se réveillent qu'après la secousse de 1848. L'Anglais Richardson, les Allemands Overweg et Barth organisent leur expédition commune vers le Soudan. Barth, qui leur survit, parcourt durant cinq années toute la région située dans le bassin du Niger et de la Bénoué. Wogel et Bourman, ses compatriotes, lui succèdent sur le lac Tchad, et complètent ses travaux. Burton visite le pays des Achantis, Duveyrier celui des Touareg, où Gerhard Rohlfe allait conquérir une juste célébrité. En somme, quand s'achève l'année 1860, c'est toute l'Afrique du Nord-Ouest, de la Méditerranée au golfe de Benin, de l'Atlantique au lac Tchad, qui a vu paraître et passer, sur ses principaux points, les explorateurs des diverses nations de l'Europe qui les suit passionnément de ses vœux.

Après 1860, l'effort de pénétration se porte principalement du côté de l'Afrique orientale et équatoriale. La grande préoccupation est de remonter vers ces sources mystérieuses du Nil qui, depuis l'antiquité, inquiétaient l'imagination des hommes. Mais déjà à cette date ce problème des siècles venait d'être résolu : M. Baker était arrivé au lac Victoria-Nyanza, en remontant le Nil. C'était la grande révélation : une nouvelle humanité surgissait en masses compactes autour du vaste réservoir où le fleuve sacré puise ses eaux. Le Tanganika avait été touché et reconnu dans sa longueur sur ses deux rives. L'illustre Livingstone, lui, traverse de part en part le continent austral. Après avoir découvert la chute et les sources du Zambèze, il relève les

origines d'un grand cours d'eau alimenté par une série de lacs, du Bangouelo au Tanganika : c'est le Congo. De Zanzibar, à la même époque, Burton, Speke et Grant atteignent par la voie de terre les grands lacs nilotiques reconnus ainsi accessibles par l'Est et par le Nord.

Enfin, après 1870, l'activité européenne, soulagée du poids de l'année sanglante, se porte vers les découvertes africaines avec une telle ardeur qu'il ne nous est plus possible que d'en nommer les héros : le lieutenant Cameron, Emin-Pacha, de Brazza, et, par dessus les autres, l'intrépide Stanley qui complète de ce côté la carte de l'Afrique, résout les derniers problèmes de la géographie, et prépare les prochaines conquêtes de la civilisation. En somme, en un demi-siècle, et surtout depuis les vingt dernières années, l'inventaire de l'Afrique s'était enrichi d'un réseau fluvial peut-être unique sur le globe : 10.000 kilomètres d'eaux profondes serpentant à travers les forêts vierges et les terres végétales de l'Équateur (1).

Du faîte septentrional de cette immense Afrique, l'Archevêque d'Alger, déjà Délégué du Sahara et du Soudan, embrassait d'un regard passionné et ardent ces conquêtes de la science, dont il eût voulu faire des conquêtes de la foi. Considérant les positions déjà prises par l'Église sur tout le littoral, il la pressait de donner l'assaut à ce continent intérieur qu'elle enveloppait d'un cercle entier de circonvallation.

« Un mouvement providentiel, surtout depuis la seconde moitié de ce siècle, écrivait-il alors, dirige vers le continent africain les regards et les efforts du monde civilisé. Les missions en sont le terme voulu de Dieu et le couronnement. Il suffit de jeter les yeux sur une carte de l'Afrique pour voir que toutes ses côtes ont été successivement occupées et comme assiégées, dans ces derniers temps, par les

(1) V. M. le Vte Eug. Melchior de Vogüé. *Spectacles contemporains,* p. 275. *Les Indes noires.*

nations de l'ancien monde et même du monde nouveau. Au nord, la France a conquis une partie des provinces barbaresques; à l'ouest, elle s'est emparée du Sénégal. La Tunisie, la Tripolitaine, l'Égypte ont renoncé à leur antique piraterie et ouvert leurs ports aux vaisseaux de l'Europe. L'Amérique a établi sur les côtes de l'Atlantique la République de Liberia. L'Angleterre a créé au sud la grande colonie du Cap. Les Hollandais ont fondé les républiques d'Orange et du Transwaal. Enfin les traités conclus entre le Sultan de Zanzibar et la Grande-Bretagne assurent aux Européens la liberté des transactions, depuis la terre de Natal jusqu'à l'entrée de la mer Rouge.

« Pendant que les nations chrétiennes formaient, avec leurs flottes et leurs armées, le blocus des côtes africaines, l'Église y déployait ses légions pacifiques. Les fils de saint François sont dans la Tunisie, la Tripolitaine, l'Égypte, le pays des Gallas; ceux de saint Vincent de Paul dans l'Abyssinie; les pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur-de-Marie au Zanguebar, au Congo, dans la Sénégambie, au Sénégal; les missions africaines de Lyon sur les côtes meurtrières de la Guinée, au Cap, au Dahomey; celles de Vérone, établies par Mgr Comboni, dans les provinces récemment conquises du sud de l'Égypte; les pères de la compagnie de Jésus à Madagascar et au Zambèze; les oblats de Marie à Natal; le clergé d'Irlande et d'Angleterre dans la colonie du Cap; celui du Portugal au Benguela, celui d'Espagne au Maroc, celui de France en Algérie. En un mot, aucun point des trois côtes que baignent la Méditerranée, l'océan Atlantique et l'océan Indien, n'échappe à ce siège immense que la miséricorde divine semble préparer pour mettre un terme à la malédiction de la pauvre race de Cham; et on ne peut douter, à tous ces signes, que nous n'assistions à un de ces grands événements par lesquels le Providence change la face des nations.

« Mais, si les rivages de l'Afrique sont tous occupés par les messagers de la Bonne-Nouvelle, il n'en est pas de

même de l'intérieur. C'est seulement depuis vingt années que le voile qui couvrait ces régions ténébreuses a été soulevé par des explorateurs dont les noms sont sur toutes les lèvres... On s'est bientôt passionné pour leurs découvertes, enthousiasmé pour leur courage, et cet entraînement de l'opinion s'est traduit par des actes d'une portée décisive. »

L'acte principal que signale Mgr Lavigerie est l'*Association internationale pour l'exploration de l'Afrique*, fondée à Bruxelles, en 1876, sous le patronage du roi des Belges. « Ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'ait pas encore pénétré, disait le roi Léopold II dans le discours d'ouverture de la première conférence, percer les ténèbres qui enveloppent de vastes populations tout entières, c'est, j'ose le dire, une croisade digne de ce siècle de progrès. » En conséquence, un appel était adressé au concours et à la contribution volontaire de toutes les nations civilisées. Des assemblées politiques, des compagnies savantes, des cours princières et royales lui préparèrent un budget digne de ces grandes conquêtes. On se mit à l'œuvre aussitôt. Une ligne non interrompue de stations commenca à s'établir à l'Orient, depuis Zanzibar jusqu'au Tanganika, tandis qu'à l'Occident Stanley remontait le cours du Congo, en échelonnant des comptoirs sur ses rives. « Le jour est donc proche, conclut Mgr Lavigerie, où les représentants de l'Association internationale africaine, venant les uns de l'Océan Atlantique, les autres de l'Océan Indien, se rencontreront sur les hauts plateaux d'où sortent les sources des deux grands fleuves africains, le Nil et le Congo.

Pour lui, ce devait être le rendez-vous de la charité et de la vérité : « On ne peut le nier, écrit-il encore, c'est là une grande entreprise, plus grande encore que celles qui tendent à percer les continents pour rapprocher les distances, car ici des peuples entiers, ensevelis dans la mort, seront appelés à la lumière et à la vie.

« Mais cette œuvre, ajoute-t-il, la conférence de Bruxelles

ne peut la réaliser qu'à demi : elle ne peut, pour mieux dire, que la préparer. En ouvrant les routes de l'Équateur africain aux explorateurs et aux marchands, elle les ouvre à l'Évangile ; et c'est là, sans qu'elle l'ait cherché, sa gloire immortelle. Mais l'Association a solennellement déclaré qu'elle ne s'occupait d'aucune religion. Sans s'opposer à la prédication du christianisme, en déclarant même qu'elle accorde à ses envoyés son concours matériel et sa protection, elle en fait dans ses projets abstraction complète, et elle annonce que ses efforts se bornent à la science, au commerce et à l'industrie.

« Tels sont, dit-il, les termes dans lesquels, en 1877, la question de l'Afrique équatoriale se posa devant le monde chrétien et devant le Siège apostolique. »

Ce fut, en effet, dans cette même année, en juillet et août, que Mgr Lavigerie alla la poser lui-même devant le souverain Pontife Pie IX, comme nous l'avons indiqué au chapitre précédent. Il trouva son esprit incliné à l'entendre sur de si grandioses communications. « Le regard du vieux et saint Pontife, raconte-t-il, se portait avec tristesse sur le monde catholique, où la haine de l'impiété semblait vouloir tout lui ravir, lorsque son attention fut appelée pour la première fois sur les travaux de la conférence de Bruxelles, et sur l'avenir nouveau qui se préparait pour les peuples de l'intérieur de l'Afrique. Il comprit sans peine l'importance de cette conquête. Et comme on lui représenta que les ministres protestants allaient se mettre en route pour arriver les premiers et nous fermer la porte, le grand Pape, qui allait mourir, mais dont l'âme conservait toutes les ardeurs généreuses, sentit qu'il s'agissait de prendre les devants : « Mais, se recria-t-il c'est à la vérité dont « l'Église est dépositaire, et non à l'erreur, qu'a été adres- « sée la divine parole : Allez et enseignez toutes les na- « tions ! » Néanmoins, il lui parut convenable de ne rien entreprendre sans avoir consulté les chefs des principales missions de l'Afrique. Vers la fin de l'année 1877, le car-

dinal Franchi, préfet de la Propagande, procéda à cette enquête : « Les prélats consultés, et j'avais l'honneur d'être de ce nombre, écrit toujours l'Archevêque, furent unanimes à reconnaître la nécessité de ces missions nouvelles, et l'urgence de leur fondation, dans les lieux où la Société internationale allait établir ses centres d'opération. »

Ces réponses des chefs de missions ne furent sans doute que quelques pages manuscrites : celle de Mgr Lavigerie fut une œuvre capitale, comprenant plus de cinquante grandes pages solennelles, imprimées sur beau papier, et avec carte, sous ce titre : *Mémoire secret adressé au Cardinal Franchi sur l'Association internationale africaine de Bruxelles et l'Évangélisation de l'Afrique équatoriale*. Se présenter ainsi, c'était déjà prendre d'emblée la première place.

Le Mémoire porte la date du 2 janvier 1878. Il fut mis sous les yeux du souverain Pontife et distribué en même temps à tous les cardinaux. C'est à la fois l'éloquent manifeste de l'expédition et le plan raisonné de la campagne future. « Il ne s'agit de rien moins, écrit le grand Missionnaire, que de voir s'ouvrir définitivement à l'Église ou à l'hérésie la portion encore à peu près inconnue de l'Afrique, depuis les limites méridionales du Soudan au nord jusqu'aux possessions anglaises du sud, et depuis une mer jusqu'à l'autre. Comme étendue, c'est une contrée aussi vaste que l'Europe : elle mesure plus de 12 millions de kilomètres carrés. Comme population, elle compte, selon les plus récents géographes, près de cent millions d'habitants; comme missions à établir, ce sont celles qui présentent les plus grandes espérances, car elles s'adressent à des idolâtres qui sont des âmes neuves... Mais cette conquête nous est disputée. Pour se l'assurer, la promptitude est nécessaire. Les premiers arrivés et les premiers prêts auront tous les avantages, et chaque jour de retard enlève une chance de succès... Il y a bien des siècles que ne s'est présentée pour l'Église et pour le Saint-Siège une occasion plus décisive et plus favorable de frapper un de ces coups

qui décident de l'avenir religieux des peuples et assurent les conquêtes de l'apostolat. »

Le Mémoire connaît et dénonce le nombre et la puissance de nos concurrents. « L'Association internationale, dit-il, c'est le protestantisme en action. Les associés sont en majorité protestants ou libres penseurs. Les sections anglaises, allemandes et américaines, ne sont composées que de protestants. La section suisse compte à elle seule six pasteurs ou ministres calvinistes. Le comité exécutif compte deux protestants, sur trois membres dont il se compose. Dans les réunions et délibérations, les missions protestantes sont préconisées, les missions catholiques oubliées ou méprisées. » On attend tout de la science moderne, du commerce, de l'industrie, et même des arts et métiers. S'agit-il de choisir le drapeau de l'association internationale? on repousse la croix; un évêque libéral, M[gr] Haynald, en est réduit à proposer pour symbole commun le sphinx; et la commission adopte finalement le drapeau bleu portant une étoile d'or. « La croix qui, depuis dix-huit siècles a été le drapeau de la civilisation pour tous les peuples chrétiens, est oubliée ici pour la première fois ».

Et de fait, remarque-t-il, le protestantisme a déjà pris les devants. « Déjà il est le maître, au point de vue politique, de l'immense colonie anglaise du Cap, des républiques hollandaises d'Orange et du Transvaal qui l'avoisinent. Il a des missions largement dotées à Natal et au Zanguebar. Il exerce en Égypte, par le moyen de l'Angleterre, une suprématie réelle. Sur la côte occidentale, il a fondé la République de Liberia, et à Sierra-Leone de véritables États de nègres protestants. A Zanzibar, l'évêque anglican se prépare à envahir les régions équatoriales; et l'organe des missions, à Londres, dresse déjà le plan de cette prochaine occupation. Les missions protestantes sont riches, les nôtres sont pauvres... Mais encore, est-ce à dire qu'il faille abandonner la partie? Loin de là; et, puisqu'après tout l'Association internationale s'engage à protéger la liberté

des missionnaires, à quelque confession qu'ils appartiennent, ne rompons pas avec elle, à moins d'y être forcés; mais utilisons le concours matériel dont elle dispose sans nous livrer à elle.

Il presse Rome de se souvenir de sa mission divine : « Et, en vérité, faudra-t-il que le Saint-Siège borne son rôle à observer ou à suivre ce mouvement, ou bien doit-il le précéder, l'étendre, le diriger, et porter la vraie vie là où l'on ne se propose que de résoudre des questions de géographie et d'économie sociale? Si le Saint-Siège le veut, il le peut. Il a à sa disposition ce que n'auront pas les sociétés savantes : des légions de vrais apôtres et des légions de martyrs. Avec eux, il triomphera. »

La seconde partie du Mémoire en vient aux voies et moyens. « Là où les protestants annoncent qu'il vont fonder des établissements, envoyer des missionnaires relevant immédiatement du Saint-Siège; créer à cet effet, non pas seulement un, mais plusieurs nouveaux vicariats apostoliques; transformer l'Afrique par les Africains, non pas en faisant d'eux des Européens à peau noire, mais en les laissant à leur dure vie de nègres, tout en leur infusant une âme chrétienne; utiliser les indigènes élevés par les missions pour en faire, s'il se peut, des médecins qui deviendront les catéchistes de leurs frères; racheter les jeunes nègres esclaves pour les amener à Jésus-Christ, et proclamer hautement, au nom de l'Église, l'abolition de l'esclavage : voilà le principal élément de succès et de popularité. La conférence de Bruxelles porte en Afrique le drapeau de la science avec son étoile, c'est à l'Église d'arborer le drapeau de la délivrance avec la croix. » En deux mots, la vérité par la charité, tel est le but et le moyen de l'expédition qu'il demande.

Et l'Archevêque, aux pieds de Pie IX, le presse d'en donner l'ordre et le signal, de sa voix mourante, il est vrai, mais capable encore d'ébranler la chrétienté et de ressusciter un monde.

« Quel spectacle, s'écriait-il en finissant, quel spectacle plein de grandeur n'offrirait pas au monde un Pape prisonnier dans son palais, et envoyant des apôtres dans le centre jusqu'à ce jour inaccessible de l'Afrique, avec la mission hautement donnée d'y détruire l'esclavage; un pape condamnant, au nom de l'Évangile et des traditions constantes de l'Église, les horreurs qui déshonorent toute une branche de la famille humaine! »

Puis, s'exaltant de plus en plus sur cette gloire promise au Pontife son père, à l'Église sa mère : « Que l'on se figure Pie IX couronnant par un tel acte son immortel Pontificat, ou son successeur inaugurant ainsi le sien! Quels accents ils pourraient faire entendre! Quelle émotion profonde saisirait le monde à cette marque de puissance et de grandeur morale!

« Une Bulle pontificale, adressée aux chefs des missions de l'Afrique équatoriale, qui annoncerait cette grande croisade de foi et d'humanité, qui en réclamerait l'honneur pour l'Église, qui annoncerait pour la réaliser la création d'une armée d'apôtres prêts à marcher à la mort pour sauver la vie, la liberté des pauvres fils de Cham, serait l'une des plus grandes choses de ce siècle et même de l'histoire de l'Église. On pourrait à bon droit ne pas se préoccuper autant alors des projets de la conférence de Bruxelles. Elle marcherait avec les savants; les missions marcheraient avec Dieu et l'humanité. »

Parmi les moyens à prendre, le Mémoire proposait, en quelques phrases incidentes, de grouper, d'unifier tous les efforts faits en Afrique par les missions diverses, en plaçant celles-ci sous l'autorité et dans la main d'un même chef chargé par la Propagande de leur surveillance et de leur direction. Quel serait ce général en chef, et quelle forme il conviendrait de donner à ce commandement central? Mgr Lavigerie déclare « qu'il n'a ni l'autorité ni les lumières nécessaires pour le décider, mais il appelle humblement sur cette question pratique l'attention du Saint-Siège. » Est-il

téméraire de penser que celui qui avait conçu et qui énonçait ce projet se sentait aussi le courage et le désir d'en être l'exécuteur délégué? Il pouvait en avoir l'ambition, car il en acceptait le travail et il en avait le génie.

Quoi qu'il en soit, il fallait des hommes et de l'argent. L'argent, Mgr Lavigerie l'attendait principalement des deux œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance; cette dernière, à cette époque, recueillait plus de deux millions par année : « Un mot du Pape serait tout-puissant auprès d'elles. Je ne crois pas, du reste, disait-il magnanimement, que la question d'argent soit jamais un obstacle insurmontable pour les œuvres qui viennent vraiment de Dieu. En ce qui me concerne, je n'aurais aucune inquiétude relativement aux vicariats qui pourraient être confiés à la Société des missions d'Alger. J'ai depuis longtemps l'expérience que Dieu envoie à ses missionnaires ce qui leur est nécessaire; et j'ai toujours reçu de la charité, pour les œuvres de nos missions, ce que réclamaient nos besoins. Nous n'avons jamais eu ici un centime de dettes. Or il y eut des années où nous avons dû dépenser et par conséquent trouver plusieurs millions. Pour obtenir ce résultat, il ne faut qu'une seule chose : de la foi comme un grain de senevé. Avec elle, selon la promesse de Notre-Seigneur, on transporte les montagnes, les montagnes d'or comme les autres. »

« Quant aux hommes, racontait plus tard l'Archevêque dans un autre écrit, une grande difficulté pratique se présentait. Où trouver une société d'hommes apostoliques qui pût disposer du personnel et des ressources nécessaires pour une mission si vaste et si périlleuse? » Il avait d'abord nommé les missionnaires italiens de Vérone, déjà établis dans l'Afrique centrale, au Darfour, au Kordofan, au Djebel-Nouba, et ailleurs. « Mais toutes les congrégations établies en Afrique avaient chacune d'immenses régions à évangéliser; et toutes leurs forces étaient absorbées par des œuvres commencées. C'est ce qui fit penser à la plus

humble, à la dernière venue des sociétés apostoliques du continent africain. »

Il la proposa lui-même. Son Mémoire disait : « Si la Propagande n'a personne pour desservir les vicariats d'Ujiji et de Kabède, la Société des missions d'Alger met dès maintenant à sa disposition le nombre de prêtres qui lui semblera nécessaire. » Il alléguait que ces missionnaires étaient maintenant déchargés du ministère des orphelinats, par l'âge adulte des orphelins. Mais une autre et plus grande raison de sa confiance était l'esprit de générosité apostolique dont était animée la Société naissante : « Toutes les histoires, disait-il, ont leurs époques héroïques, aussi bien celles des sociétés religieuses que celles des sociétés humaines. Nos missionnaires en sont encore là. »

« Aussi bien, raconte-t-il, dès qu'ils surent que l'Afrique équatoriale allait être ouverte à l'apostolat, plus de cinquante de ces prêtres m'ont supplié de présenter au saint-Père une supplique, tendant à leur permettre de lui offrir pour ces missions leurs forces, leur vie, s'il le faut. Ils sont jeunes, ils sont déjà acclimatés à l'Afrique; ils sont véritablement animés du courage apostolique. Je les crois donc à la hauteur d'une telle mission, et on trouverait parmi eux deux Vicaires apostoliques très convenables. »

Cette supplique au saint-Père, de laquelle l'Archevêque disait qu'elle n'était pas indigne des premiers temps de l'Église, s'exprimait en ces termes : « Très saint-Père, prosternés aux pieds de Votre Sainteté, les prêtres missionnaires soussignés, membres de la Société des missions d'Alger, la supplient de leur accorder sa bénédiction paternelle. Ils viennent tous, très saint-Père, vous offrir leurs cœurs, leurs souffrances, leurs travaux, leur vie s'il le faut, pour les missions de l'Afrique équatoriale, où ils iront défricher ce champ nouveau, redoutable sans doute à la nature, mais où, avec l'appui de Dieu, la grâce pourra faire de si abondantes moissons. Tous, très saint-Père; ils n'ont qu'un

désir : aller, sur un signe de votre Sainteté, se consacrer au salut de ces pauvres peuples infidèles, leur porter la parole de vie qu'ils n'ont pas encore entendue, et mourir en les servant, sachant que ceux qui abandonnent pour Notre-Seigneur tout ce qu'ils ont sur la terre recevront le centuple dès ici-bas, en consolations et en grâces, et ensuite la vie éternelle. C'est dans ces sentiments, très saint-Père, que nous supplions Votre Sainteté d'agréer l'entier sacrifice que nous faisons de nos volontés, de nos personnes, de notre vie, pour le salut de la pauvre Afrique équatoriale. »

Mgr Lavigerie remarquait plus tard « qu'en moins de deux ans, sept de ceux qui avaient signé cette lettre, avaient tenu généreusement ce qu'ils avaient promis. Tous les sept étaient tombés victimes de leur charité, en remerciant Dieu de leur mort comme d'une grâce ardemment désirée. »

Le Mémoire, accompagné de cette Adresse au Pape, fut porté à Rome au commencement de janvier 1878. C'est le premier document pour l'histoire future de l'évangélisation de cette Église noire, le premier chapitre des Actes de ces apôtres, qui déjà aspirent à devenir des martyrs.

Cette pièce magistrale, d'une raison si lumineuse, d'une conception si large, d'une conviction si communicative, fit impression à Rome. Le 15 février, le cardinal Franchi adressa à l'Archevêque une réponse officielle, dans laquelle il disait : « J'ai lu avec un grand intérêt le rapport érudit et complet que le Procureur général des missionnaires m'a fait parvenir. Je loue grandement les excellentes dispositions dans lesquelles se trouve Votre Grandeur d'établir, en son temps, des missions définitives dans l'Afrique équatoriale. Je puis vous assurer que la Sacrée Congrégation fera son possible pour vous seconder dans cette entreprise, et qu'elle s'emploiera avec un soin empressé pour établir plus tard les missions désirées.

« En attendant, je suis heureux de vous annoncer que leur

E E. et R R. Cardinaux, dans le consistoire du 4 courant, ont accueilli favorablement le projet de votre Grandeur d'envoyer là de nombreux sujets pour l'exploration des lieux, afin de s'assurer en quel endroit il convient de placer le centre de ces missions et d'en remettre à sa Grandeur un rapport détaillé, pour commencer l'œuvre de l'évangélisation dans les régions des lacs Victoria-Nyanza et Alberto-Nyanza, et du lac Tanganika, avant qu'elles soient occupées par des ministres protestants.

« A cet effet, je donne aux missionnaires les facultés qui sont nécessaires pour le développement d'une œuvre aussi glorieuse à la religion et aussi utile au salut des âmes. »

Le Cardinal Préfet établissait ensuite les conditions dans lesquelles ces missions devaient se fonder, pour sauvegarder, en Afrique, la juridiction et les droits de chacun.

Ce consistoire du 4 février, Pie IX ne le présidait pas. Il venait d'expirer, deux jours auparavant, plein de jours et de gloire; consolé à sa dernière heure, par la vision lointaine de cette terre promise. Mais ce n'était pas à lui qu'il allait être donné d'y introduire les fils de Dieu, dont il avait du moins béni les tentes et encouragé les conquêtes.

Mgr Lavigerie pleura la mort de Pie IX — qui n'a pleuré Pie IX? — Le jour où il présida, dans sa cathédrale, au service funèbre célébré pour le repos de son âme, il prononça sur lui des paroles de deuil et d'admiration qui montaient d'un cœur où il lui avait dressé un autel. Il fit des trente-deux ans de ce pontificat un tableau, où, çà et là, des réminiscences de Bossuet se fondent avec les traits d'une éloquence qui ne serait pas indigne de lui : « Celui, disait-il, qui dort de son dernier sommeil dans ce cercueil, a réuni dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines. D'abord porté, comme en un long triomphe, par l'enthousiasme de son peuple, et ensuite trahi par ceux-là même dont il avait rompu les fers; un jour couronné de

fleurs, et le lendemain couvert du sang de ses familiers et de ses ministres; obligé de quitter en fugitif ces lieux témoin des transports d'une multitude en délire; exilé dans une bourgade de pêcheurs, et, dans ce coin ignoré du monde entouré des hommages de tout ce qui reste de bon et de grand sous le soleil; replacé sur son trône par les mains de la France, mais environné de toutes parts d'embûches secrètes; trahi par les uns, abandonné par les autres, et recevant d'une phalange de héros les marques du plus beau dévouement dont fasse mention l'histoire des hommes; une seconde fois dépouillé de tout, mais trouvant dans la foi généreuse de ses fils un trésor plus inépuisable que n'en eurent jamais ses plus puissants prédécesseurs; sans armée pour le défendre, mais défendu par les prières, par les larmes des petits et des humbles; prisonnier volontaire dans le palais où il était entré en roi, et d'où il n'a voulu sortir que mort, mais y recevant plus d'hommages qu'aucun prince n'en a reçu dans l'enivrement de sa puissance; exalté, presque adoré par les uns, calomnié, outragé par les autres; affirmant sa puissance spirituelle par des actes presque inouïs dans l'histoire de l'Église, et voyant se former la ligue de ceux qui nient jusqu'à l'existence de Dieu dont il était le Vicaire; témoin chaque jour des expansions de la piété la plus tendre et des blasphèmes les plus affreux de l'impiété; et, pour finir par un dernier contraste, prolongeant tellement sa vie que nous nous bercions de l'illusion de ne la point voir finir, et enlevé en un moment, de telle sorte que nous apprenions qu'elle était soudainement tranchée avant même de savoir qu'elle fût menacée d'un danger nouveau. »

L'Archevêque célébra les œuvres du Pontificat, mais en plaçant au-dessus les vertus du Pontife qu'il avait bien connu. « Cependant voici que des cris s'élèvent autour de nous, annonçant la mort de la papauté, en même temps que la mort du Pape ! Ne craignez point, mes frères, Dieu est là qui soutient son œuvre; et, s'il le faut, il frappera quelqu'un

de ces grands coups dont les contre-coups portent si loin. Mais que dis-je? ces coups sont frappés; et qui sait à quelles funérailles le monde doit assister, après celles de Pie IX? »

En finissant, l'Archevêque racontait qu'un personnage haut placé à Alger, très alarmé sur l'avenir du Saint-Siège, prenait congé du Pape, en présentant son petit enfant à sa bénédiction. « Je suis vieux, dit Pie IX, et vous ne me reverrez plus. Mais rappelez quelquefois à votre enfant cet homme vêtu de blanc qui lui parle. Un jour lui-même devenu vieux reviendra à cette même place, et à cette place soyez sûr qu'il trouvera un homme vêtu de blanc comme je le suis. »

L'homme vêtu de blanc qui devait s'asseoir là, à la place de Pie IX, était Léon XIII. Ce fut le 20 février qu'il fut porté au trône pontifical. Or, quatre jours après, le 24, était expédié, *ex audientia SS. Patris*, un Rescrit en vertu duquel Sa Sainteté accordait au Révérendissisme Archevêque d'Alger l'autorisation de subdéléguer aux Révérends pères Léon Livinhac et Joachim Pascal ses pouvoirs de Délégué apostolique sur les missions de l'Afrique équatoriale. » C'étaient les deux chefs désignés pour la mission prochaine.

L'œuvre de la Propagation de la Foi et celle de la Sainte-Enfance furent requises de fournir aux nouveaux apôtres les subsides nécessaires à leur long voyage, à leur premier établissement, ainsi qu'à l'adoption et à l'éducation des jeunes noirs infidèles.

Quatre centres de missions étaient destinés à devenir dans la suite autant de vicariats apostoliques. C'étaient : le lac Nyanza, le lac Tanganika, Kebelé capitale des États du Muata-Yanwo, et l'extrémité nord du cours du Congo. On commencerait par les deux premières stations.

La France ne pouvait qu'être heureuse de cette occupation. Dès le 21 février, Mgr Lavigerie en donna connaissance, par lettre, à M. le ministre des affaires étrangères : « Évêque

français de l'Afrique, disait-il, je n'ai pas cru pouvoir rester indifférent à une œuvre si considérable de civilisation, qui intéresse également l'humanité, la science et la religion. J'ai pensé qu'il serait avantageux pour la France d'être représentée, dans ces vastes régions encore mystérieuses, non pas seulement par des pionniers isolés, comme les autres peuples, mais par une corporation qui pourra donner à son action civilisatrice et scientifique la suite, la durée, l'étendue, qui seules la rendent puissante.

« Dix prêtres de la Société des missionnaires dont je suis le supérieur, se préparent à partir très prochainement en avant-garde pour Zanzibar. Ils sont choisis, à tous les points de vue, pour ce lointain et périlleux ministère. Ils sont tous jeunes, tous intelligents, tous acclimatés en Afrique, et d'un dévouement à toute épreuve. »

L'Archevêque demandait pour eux deux faveurs au ministre : une recommandation auprès des agents de la côte orientale de l'Afrique, et particulièrement auprès du consul de France à Zanzibar, point de départ de la caravane; en second lieu, l'octroi du passage gratuit sur les paquebots des Messageries de Marseille à Zanzibar. Tout lui fut accordé.

Les missionnaires désignés étaient : premièrement pour la mission du Nyanza, les RR. PP. Livinhac du diocèse de Rodez, Girault du diocèse d'Angers, Lourdel, du diocèse d'Arras, Barbot du diocèse de Bayeux, et le frère Amance, du diocèse de Rodez. Pour la mission du Tanganika, les RR. PP. Pascal du diocèse de Viviers, Deniaud, du diocèse de Nantes, Dromaux, du diocèse de Cambrai; Delaunay, du diocèse d'Angers, Augier, du diocèse de Belley. — « Je n'écris ces noms qu'avec respect, ajoutait plus tard Mgr Lavigerie, comme on écrivait, dans les premiers temps de l'Église, ceux des confesseurs et des martyrs. Si un seul d'entre eux a succombé dans ce voyage, tous ont souffert pour Notre-Seigneur ce que souffrent les martyrs : la maladie, la faim, les angoisses, les embûches,

et l'on peut bien dire de chacun d'eux ce que la sainte Église dit de l'un des saints de notre France : *Quem, etsi gladius persecutoris non abstulit, palmam tamen martyrii non amisit.* »

Comme ils allaient partir et qu'il ne pouvait les suivre, leur père voulut du moins qu'une parole de lui les accompagnât dans leur route, et les suivît dans toute leur vie de prêtre et de missionnaire, à jamais. C'est pourquoi il écrivit pour eux des instructions comprenant une vingtaine de pages demeurées manuscrites, et où l'esprit de prévoyance voit si juste et si loin que les missionnaires déclarent qu'il ne les eût pas écrites plus actuelles et plus pratiques sur le théâtre même de leur apostolat : « Mes chers enfants, disait-il d'abord, au moment où vous allez nous quitter pour entreprendre la sublime et laborieuse mission à laquelle Dieu vous appelle, je sens mon affection paternelle redoubler pour vous, s'il est possible, et je me prosterne en esprit devant Notre-Seigneur, le Maître des apôtres et la force des martyrs, lui demandant de vous bénir, de vous éclairer, de vous diriger lui-même, et de prendre en sa sainte garde vos âmes et vos corps. »

Il leur disait donc d'abord de se sanctifier eux-mêmes, par l'observance de leurs règles, de leurs règles d'obéissance particulièrement, sous peine de perdition parmi ces infidèles. « Pour un apôtre, il n'y a point de milieu entre la sainteté complète, au moins désirée et poursuivie avec courage, ou la perversion absolue. Oh ! mes chers enfants, je demande à Dieu de vous enlever de ce monde, dès les premiers pas dans la carrière, plutôt que de vous laisser tomber dans un tel abîme ! »

Ce qui sauvera la fidélité aux règles, ce sera l'esprit de foi : « Seul il vous fera triompher des affaiblissements de la nature. L'imagination, le goût du mouvement et des voyages peuvent bien, à la vérité, faire prendre une résolution courageuse, mais avec elle seule on ne va pas loin ; les difficultés et les mécomptes amènent bientôt le décou-

ragement et l'ennui. Seules, la pensée de Dieu, celle des récompenses éternelles et magnifiques qu'il promet à la persévérance, peuvent soutenir notre faiblesse. Que ce soit donc là, mes enfants, la pensée qui vous éclaire et qui vous soutienne. Songez, dans vos fatigues, au repos qui vous attend auprès de Notre-Seigneur au milieu de ses apôtres; dans vos souffrances, songez au triomphe des martyrs. Sans cela vous ne serez que des voyageurs vulgaires, et, comme je vous l'ai dit quelquefois, des « Robinsons », au lieu d'être des hommes de Dieu. »

Le fondateur leur parle ensuite de ce pays grand comme l'Europe, de ces cent millions de pauvres âmes plongées dans l'abrutissement, et à qui il faut porter le salut par la charité, par l'exemple, par la parole. « Ce sera une parole simple, consistant à montrer à ces peuples barbares le côté surnaturel de la religion, ses miracles, ses bienfaits, le merveilleux effet de ses prières et de ses sacrements. J'oserai même dire que, pour une si grande œuvre, il faut avoir assez de foi pour demander des miracles. De la foi, beaucoup de foi : c'est tout ce qu'il faut pour les obtenir. » Et il les renvoie à l'école de saint François-Xavier.

L'invocation de la Sainte Vierge, le recours à saint Joseph, le refuge dans le Sacré Cœur de Jésus : voilà les leviers tout-puissants de l'apostolat catholique. Cet apostolat sera condescendant et miséricordieux. Il y a des règles à suivre à l'égard des polygames et de la polygamie, à l'exemple des premiers apôtres en face des mœurs païennes. Il reviendra sur ce sujet. Il ne faudra pas se décourager des désordres et même des rechutes de ces pauvres catéchumènes, et se garder d'éteindre ces pauvres lampes fumeuses. « Donner la foi aux infidèles, les faire participer aux mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les leur appliquer dans les sacrements, et les conduire ainsi, sans se lasser, de chute en chute, jusqu'au port, pour leur en ouvrir l'entrée, tel est le rôle vrai et profondément consolant du missionnaire. Ainsi,

tout en désirant mieux pour les générations futures, il faut savoir ne pas s'illusionner à l'avance sur celles d'aujourd'hui : faire et croire autrement serait courir au-devant du découragement, sinon du désespoir. »

Il y avait aussi, dans cette instruction à ses fils, des règles de prudence à suivre dans leurs relations avec les protestants, avec les missionnaires des autres congrégations. Il y avait la recommandation de précautions à prendre pour sauvegarder la santé et l'existence des ministres de l'Évangile. « Que les Supérieurs sachent bien que je ne leur serai jamais personnellement plus reconnaissant que lorsqu'ils auront évité un danger et une souffrance à l'un de mes enfants. »

Lui, qui vient de déclarer qu'il ne veut pas faire de ses missionnaires des correspondants de l'Institut, leur recommande néanmoins la culture modérée des sciences naturelles, « pour l'honneur et l'avantage qu'en peut retirer l'Église auprès de nos pauvres barbares civilisés de France et d'Europe. » Il les munit donc d'instruments d'observation, et il demande qu'un journal régulièrement tenu fournisse d'utiles renseignements aux sociétés savantes.

A la fin venaient les paroles de l'adieu. « Ces chers fils qui nous quittent pour ces régions barbares, nous les y suivrons de cœur. Nous demanderons à Dieu et à ses anges de les accompagner dans leurs voies, et nos prières s'efforceront d'obtenir ce qu'ils désirent avant toute chose : la fécondité de leur apostolat : *Ut eatis et fructum afferatis, et fructus vester maneat !* »

Cette Lettre, dont chaque missionnaire devait emporter une copie écrite de sa main, était datée du 12 mars 1878. Une autre adressée à son clergé d'Alger annonçait que les besoins de ces nouvelles fondations obligeaient l'Archevêque à s'éloigner temporairement de son diocèse. Il le quitta, en effet, dans le milieu de mars, pour se rendre en France, en Belgique, puis à Rome, tandis que deux missionnaires, prenant les devants, s'embarquaient pour

Zanzibar, afin de préparer les voies à la caravane de leurs frères.

En effet, le 30 avril 1878, les pères Charmetant et Deniaud abordaient à Zanzibar, où les attendait le bon accueil du R. P. Horner, Vicaire apostolique de cette mission, ainsi que de ses pères du Saint-Esprit. C'est là que leur arrivaient, par chaque courrier, les lettres de Mgr Lavigerie. De Liège, il leur annonçait qu'il venait de se rendre favorables le roi des Belges et le secrétaire général de l'Association de Bruxelles : des ordres avaient été donnés à ses agents pour favoriser la nouvelle mission en Afrique. A Paris, il obtenait 60.000 francs de la Propagation de la foi. A Rome, il faisait agir la Propagande en sa faveur auprès du conseil de la Sainte-Enfance, qui lui avait d'abord opposé des refus. Mais le plus chaleureux promoteur de ses conquêtes était le nouveau pape Léon XIII, devant lequel il se trouvait pour la première fois.

Quelle impression éprouva-t-il en présence du Pontife dont il allait être le plus actif auxiliaire, en Afrique et en France? On en pourra juger par cette lettre du 1er juin à Mgr Bourret. « Comme vous pouvez le penser, cher et vénéré Seigneur, un changement de règne a amené un changement déjà marqué dans les personnes et dans les tendances. Léon XIII est un *homme*, et, si Dieu lui prête vie, ce sera un *grand Pape*. Il a une grande aménité, plus distinguée que celle de Pie IX, une volonté propre, calme, ferme et suivie, beaucoup d'instruction et une habileté particulière aux affaires. Sa vertu, sa piété, sa bonté sont hors ligne. Ç'a donc été un choix particulièrement bon et providentiel. Il est dû, à Rome, aux cardinaux Bartolini, Franchi et Nina qui sont tout-puissants aujourd'hui, et, hors de Rome, à l'influence des gouvernements sur les cardinaux étrangers. Ceux-ci ont été à peu près unanimes dès le premier vote, et ont entraîné tout par leur masse, en quatorze heures. Du reste, aucune intrigue, aucune bassesse. Tout s'est fait nettement, naturellement, régulièrement et

avec édification. Pour les affaires générales, on prépare des rapprochements successifs *sur le terrain des faits* avec la France, la Russie et la Prusse. Ces rapprochements, Bismarck les veut et le Pape les croit nécessaires. Ce qui est difficile à trouver, c'est le mode, parce qu'on ne veut naturellement sacrifier aucun principe. Il en sera de même pour l'Italie. »

Mais, pour le moment, c'était la mission équatoriale qui remplissait sa pensée. On lui faisait savoir de Zanzibar qu'il ne faudrait pas moins de trois cents porteurs ou pagazis pour se rendre de là à la région des Lacs. Or tout cela, voyage, service, escorte, nourriture, péage, présents aux princes des tribus, pour une durée de près d'un an, dans un pays où nulle monnaie n'a cours, à l'exception des étoffes et objets d'échange qu'il faut porter avec soi, tout cela devait dépasser l'énorme somme de 100.000 francs. Il en fit connaître sa frayeur à ses envoyés de Zanzibar. « Mais, lui répondait le P. Charmetant, je suis bien sûr que Votre Grandeur ne veut pas que nous compromettions une telle œuvre par d'imprudentes économies. Je crois qu'il vaut mieux faire toutes choses comme il faut, la première fois. Plus tard on verra : ce sera à bien meilleur compte. » Il terminait en disant : « Enfin, tout sera prêt pour que les pères puissent partir d'ici, dès qu'ils se seront un peu reposés. Nous les attendons le 30 mai. »

Ils arrivaient, en effet. Le 17 avril, mercredi saint, les dix missionnaires avaient fait leurs adieux à leurs frères de la Maison-Carrée, et saluaient Notre-Dame d'Afrique, la plupart pour la dernière fois. Le 21, ils quittaient Marseille à bord du *Yang-Tse*. C'était le saint jour de Pâques! Ils écoutèrent, sur le pont, l'Alleluia que leur envoyaient les cloches de toutes les paroisses; Notre-Dame de la Garde resta la dernière en vue sur son rocher, comme une mère. Elle disparut à leurs yeux. Plus rien de la patrie : « Adieu, parents bien-aimés, que Dieu vous console et vous couronne pour le sacrifice que vous faites de nous

et pour lui! Adieu, chers confrères de la Maison-Carrée, que Notre-Dame d'Afrique vous soit une mère et une reine!... » Telles sont les premières lignes de leur journal de voyage.

Le *Yang-Tse* avait à son bord un autre prêtre, l'abbé Debaize, qui, lui, voyageait au nom et aux frais de l'État, vers cette même Afrique équatoriale pour laquelle il avait une mission officielle dans l'intérêt de la science et de la politique française. Le contraste était saisissant entre l'explorateur ecclésiastique, à qui rien ne manquait, et les pauvres missionnaires qui, selon les instructions données par leur Archevêque, n'avaient d'autre prétention que celle d'être des « chercheurs d'âmes ». Le 30 mai, après quarante jours de traversée, ils étaient en vue de Zanzibar. L'île enchanteresse, la perle de l'océan Indien, sortait de ses massifs de cocotiers, de girofliers, de bananiers, de cannes à sucre, pour réjouir leurs yeux et consoler leurs cœurs, car les pères Charmetant et Deniaud étaient là sur le port pour les recevoir dans leurs bras.

Mgr Lavigerie leur renouvela par lettres ses instructions paternelles, insistant sur le devoir de ne pas s'exposer au péril de mort, et de ne pas aller là où il y aurait danger d'hostilité évidente. « Plutôt changer de direction si le pays de Nyanza est redoutable aux voyageurs, comme on l'écrit de Rome. » Et finalement : « Dites aux pères que je les bénis tous. J'ai prié pour eux à Saint-Pierre, et je vais prier au Saint-Sépulcre, car je pars demain, 2 juin, pour Jérusalem. »

Au milieu de juin, les missionnaires passaient de l'île de Zanzibar sur le continent en face, à Bagamoyo, point de départ de la caravane, où ils campèrent leurs porteurs et soldats à Chamba-Gonera. Le dimanche de la Trinité, on chanta une messe solennelle, dans la chapelle des pères du Saint-Esprit. C'était le 16 juin : « Nous sentons le souffle de l'Esprit de Dieu qui nous enflamme, écrivent-ils dans le journal. Nous croyons voir nos anges gardiens

qui s'apprêtent à nous couvrir et nous servir de guide. Au nom de Dieu, en avant! »

Le mardi 18, la caravane, partagée en trois colonnes de marche, s'ébranlait en suivant la direction du fleuve Kingani, parmi les hautes herbes des prairies à perte de vue où les hippopotames, sortant chaque nuit du fleuve et dès marais voisins, viennent paître et fourrager. C'était le commencement d'un voyage de huit mois jusqu'au Tanganika, et d'un an jusqu'à l'Ouganda, à travers des terres innommées encore et des périls sans nombre.

Ici se terminait la mission du P. Charmetant, qui, ainsi qu'il l'écrivait à son Archevêque, dut « s'arrêter, comme Moïse, à la sainte montagne, et voir ses frères marcher vers la Terre promise ». Il reprit, le 30 juin, le chemin de l'Europe, traînant sur la route des accès de fièvre, d'hépatite et de rhumatisme articulaire, qui le ramenèrent épuisé à Marseille où Mgr Lavigerie lui avait ménagé les soins particuliers des Frères de Saint-Jean de Dieu : « A bientôt, mon enfant, lui disaient ses lettres paternelles, courage! Notre-Seigneur, sa sainte mère et les anges protecteurs de l'Afrique ne vous abandonneront pas, après tout ce que vous venez de faire pour eux! »

Quand il écrivait ces lignes, Mgr Lavigerie rentrait de Jérusalem où nous l'avons vu se rendre aux premiers jours de juin. Il y était allé pour préparer lui-même l'établissement de ses missionnaires au sanctuaire de Sainte-Anne, qui leur était confié par le Saint-Siège et la France. Ainsi menait-il de front deux grandes entreprises apostoliques nouvelles, dans deux parties du monde; et nous verrons, dans un chapitre à part, ce qu'il préparait en ce lieu pour la rénovation de l'Église d'Orient.

L'expansion de l'œuvre appelait de plus nombreux ouvriers. C'est pourquoi, à cette époque, parut de Mgr Lavigerie un appel aux missions, sous forme d'une *Lettre à un séminariste de France*. Il savait que c'était là, dans ces cœurs de jeunes gens, que l'aspostolat héroïque brûle de

son plus beau feu, brille de sa plus vive flamme. Parmi les séductions qui les devront gagner à l'aspostolat africain, variété de ses œuvres, immensité du champ toujours croissant qu'il embrasse, il fait reluire la couronne de la souffrance et du martyre comme l'enjeu et le prix supérieur du combat. Il savait bien que c'est à l'appât du sacrifice que se prennent les grandes âmes : « Voilà, mon cher abbé, dit-il en terminant, ce que je crois devoir vous dire. Examinez tout d'abord si Dieu vous appelle à l'apostolat. C'est la condition première : car si vous ne cédiez qu'à quelque imagination frivole, si vous ne cherchiez qu'un moyen de dépenser l'activité naturelle de votre jeunesse dans les entreprises extraordinaires, défiez-vous de vous-même, et ne courez pas à des périls où la vie de votre âme se trouverait aussi exposée peut-être que celle de votre corps. Mais êtes-vous énergiquement déterminé à vous sanctifier et à sauver les âmes par la souffrance, par la patience, par le sacrifice de tout vous-même et de votre sang, s'il le faut? Venez, après vous être éclairé par la prière et par les avis d'un sage directeur : vous trouverez en Afrique plus que partout ailleurs, en ce moment, le moyen de rendre votre vie utile pour la gloire de Dieu et la rédemption des hommes. »

Enfin c'est dans ce même temps qu'à Paris et à Rome Mgr Lavigerie négocia, avec le gouvernement français et le Saint-Siège, une double nomination épiscopale de grave conséquence pour l'Algérie. Le siège de Marseille était devenu vacant par la translation de Mgr Place à Rennes. Marseille étant le centre des affaires de la mission sur les côtes de France, Mgr Lavigerie y désirait un évêque secourable à ses œuvres. Il y fit agréer son ami et suffragant, Mgr Robert, évêque de Constantine, un frère selon son cœur, le même, on s'en souvient, qu'en présentant récemment sa démission au Pape, il avait désigné pour lui succéder à Alger. Il écrivait de lui à Mgr Bourret : « Voilà Mgr Robert installé à Marseille. Il vous le doit bien un peu, car,

s'il vous en souvient, c'est vous qui me l'avez fait connaître, et qui avez posé son pied à l'étrier de Constantine Je ne puis que vous en remercier, car ce bon prélat ne m'a donné que des sujets de consolation et de joie. »

Il s'agissait de pourvoir le siège de Constantine. Mgr Lavigerie y fit monter M. l'abbé Dusserre, son vicaire général, précédemment Supérieur de son petit séminaire. Ce n'était que le premier degré des honneurs auxquels il devait le porter. Il en félicita d'abord son clergé diocésain : « Tout en regrettant, Messieurs, de voir s'éloigner de vous un prélat qui vous était si justement cher à tant de titres, vous avez été heureux d'un choix qui honorait, dans le plus élevé de ses membres, le chef d'un diocèse tout entier. » Puis il parlait de ses « nombreux et éminents services. »

Il voulut ensuite le présenter à son troupeau futur; et, à peine rentré à Alger, le 12 août, il portait de lui devant le clergé et les fidèles de Constantine ce témoignage d'honneur : « M. l'abbé Dusserre a grandi au milieu de vous, et les regrets si profonds et si universels qu'il laisse dans le diocèse d'Alger sont le gage des sentiments de respect et d'affection qui l'entoureront bientôt dans celui de Constantine. Pour moi, il n'a fallu rien moins que mon dévouement à l'Église et à l'Algérie pour me faire accepter un tel sacrifice. Il m'a semblé que les intérêts généraux devaient l'emporter ici sur les affections et les intérêts particuliers. J'ai pensé qu'assurer à votre diocèse un évêque si digne de ses hautes fonctions, profondément dévoué au Saint-Siège, si attaché à ce pays, était le plus grand service que je pusse lui rendre, et, en même temps, le meilleur exemple que je puisse donner à l'avenir. » Une lettre postérieure annonça que le sacre de Mgr Dusserre aurait lieu, le 15 décembre, dans la cathédrale d'Alger, et qu'il serait heureux de le lui conférer de ses mains.

Cependant, ni la mission de l'Afrique équatoriale dont il attendait des nouvelles par chaque courrier de Zanzibar,

ni celle de Jérusalem qui recevait alors ses quatre premiers pères, ne faisait perdre de vue à Mgr Lavigerie la mission du Soudan récemment si funeste et si glorieuse à ses trois fils martyrs. De Tripoli, deux missionnaires, les pères Louis Richard et Kermabon, deux cœurs héroïques, avaient pu pénétrer et s'établir, en mars 1878, dans la ville entièrement musulmane de R'damès (Rhadamès ou Ghadamès) où, « déposés comme des colis au milieu du marché, environnés de figures sinistres, et n'entendant autour d'eux que des paroles de menaces, ils comprirent, écrivirent-ils, qu'ils n'étaient pas montés au Capitole! » Bientôt la charité avait fait là son œuvre d'apaisement comme partout : les Touareg eux-mêmes recherchaient leurs soins, et les deux braves parlaient déjà de foncer sur le Soudan, qu'ils espéraient atteindre et occuper de proche en proche avant dix-huit mois. Il s'agissait d'aller d'abord jusqu'à R'at, à quinze journées de distance : « Ce sera déjà un bon succès. Et pourquoi s'arrêter? Sans courir, marchons au but. Nous aurons si bien où nous reposer au pays des nègres!.. On m'a dit que deux Prussiens sont arrivés à R'at l'année dernière, dont l'un a passé en droite ligne à Kano et s'y est établi. Dire que les Prussiens nous devancent ici! »

Une pointe que Mgr Lavigerie leur permit de pousser vers les Touareg Azguers, accrut leur confiance jusqu'à l'illusion. Partis, le 28 mai 1878, avec deux Touareg, un Chaambi, cinq chameaux, un lévrier pour chasser la gazelle, ils furent reçus par les tribus en hôtes et en amis, à l'ombre des bois de palmiers, au chant du Fedjer : « Allah akbar, Dieu est grand! » Et c'étaient là cependant qu'étaient les assassins de leurs frères martyrs! Mais tout était sinon oublié, du moins expliqué : le meurtre de Joubert, de Journeaux-Duperré, de Mlle Tin, autant de crimes isolés et abhorrés dans le pays? Ils écrivaient « qu'atteindre R'at n'était donc plus maintenant une difficulté. » Et de vrai, si quelqu'un eût pu s'y établir, c'était bien le P. Richard, un véritable Arabe, brillant tireur, cavalier intré-

pide, médecin réputé infaillible, aussi hardi que bon, qui avait fasciné les tribus sahariennes, lesquelles le chantent encore sous la tente. Mais Mgr Lavigerie temporisait toujours : s'il ne fallait pas craindre le péril, il ne fallait pas non plus se jeter témérairement et tête baissée au-devant de lui.

Cependant des nouvelles de la caravane commençaient à arriver par Zanzibar. Le 20 octobre, Mgr Lavigerie aimait à constater que jusqu'à présent elles étaient bonnes, très bonnes. Les dernières lettres des missionnaires étaient de Mpouapoua, à moitié chemin de Tabora où ils devaient se séparer pour aller fonder deux stations distinctes, deux Vicariats apostoliques, l'un entre les lacs Victoria et Albert Nyanza, et l'autre aux bords du lac Tanganika. « Espérons, écrivait l'Évêque, que la protection de Notre-Seigneur suivra nos missionnaires jusqu'au bout de leur grande et périlleuse entreprise, et que l'Église catholique aura la première l'honneur et la joie de prendre possession de ces contrées. »

La route avait été difficile. Finalement il n'avait pas fallu moins de 450 nègres pour porter les bagages ! En tête de la caravane on avait déployé le drapeau du Sacré Cœur, avec la croix rouge sur fond bleu, confectionné et offert par les Carmélites d'Alger. On avait beaucoup souffert des fièvres, des fondrières, des halliers impénétrables, de l'indiscipline ou de la paresse des porteurs, de la rapacité des petits tyrans du pays, des bêtes féroces et des moustiques. Quelle lutte de chaque jour ! Mais enfin on vivait : personne n'avait succombé. Les lettres les plus récentes étaient de la fin de juillet. Les dernières dépêches reçues à Marseille disaient qu'une caravane arabe arrivée à la côte en septembre avait rencontré les missionnaires, et que ceux-ci avaient présentement franchi le redoutable pays de l'Ougogo. L'Archevêque s'était empressé d'écrire à Zanzibar et d'y envoyer de l'argent, pour ravitailler d'urgence l'intrépide expédition qui avançait toujours.

On eut bientôt d'autres renseignements, mais lamenta-

bles cette fois. Mgr Lavigerie écrivait le 23 novembre : « Les nouvelles venues de Zanzibar sont déplorables. Deux pères sont morts de misère; nous ne savons pas encore leurs noms; et les autres sont sans ressources. J'ai envoyé en toute hâte le P. Delattre quêter à Marseille pour eux. Ne négligez pas la Sainte-Enfance à Paris, et demandez 200.000 francs. »

Au commencement de janvier, Mgr Lavigerie n'avait pas encore été exactement renseigné sur ces événements : « Ces chers fils, écrivait-il, ont donc payé leur tribut au zèle ardent qui les poussait au martyre! Deux d'entre eux ont succombé, l'un à la fièvre qui le dévorait depuis son débarquement, l'autre aux blessures affreuses causées par un lion qui, durant la nuit, s'était jeté sur leur camp. Les détails nous manquent encore. »

Les détails arrivèrent au commencement de l'année 1879. Le lion qu'on accusait de tant de cruauté s'était montré bon prince. Il s'était d'abord approché terrible, puis, saluant seulement d'un rugissement royal les prophètes de Dieu, il s'était majestueusement retiré dans la forêt. Mais il était trop vrai qu'un des pères avait succombé à la fièvre, et cette victime était le père Joachim Pascal, supérieur désigné de la mission du Tanganika. C'était une victime de choix. En l'envoyant précédemment à l'école de Saint-Laurent d'Olt, Mgr Lavigerie parlait ainsi de lui à Mgr de Rodez : « Le P. Pascal, qui vous remettra cette lettre et viendra vous demander sa bénédiction, était ici Supérieur de Notre-Dame d'Afrique. C'est un saint missionnaire, pieux, doux et modeste, enfin un véritable agneau pascal. » Cet agneau devenait un lion, au besoin. On citait de lui des traits d'une charité héroïque. A Géryville, on l'avait vu recueillir, loger chez lui, soigner un pauvre enfant si dégoûtant de plaies que ses propres parents l'avaient abandonné; impuissant à le guérir il avait ouvert du moins à son âme le sein de Jésus-Christ. A Notre-Dame d'Afrique, on l'avait vu donner aux enfants arabes, ses chemises, ses draps, tout

ce qu'il avait, comme il se donnait lui-même. A Saint-Laurent d'Olt, on le surprenait couchant à terre, sur le plancher, sans couverture, dans les plus rudes nuits d'hiver. Dans sa mission de Géryville, son intrépide charité l'avait fait un jour se jeter entre deux indigènes furieux, qui, le couteau à la main, allaient fondre l'un sur l'autre; et à genoux devant l'un d'eux : « Frappe-moi, lui dit-il, si tu en as le courage! » Ce furieux recula alors, remercia le prêtre et l'embrassa.

C'était plein d'enthousiasme que le père Pascal était parti pour la mission à laquelle son cœur avait aspiré : « Nous allons donc, écrivait-il en quittant Zanzibar, nous allons donc porter le saint nom de Dieu à ces peuples plongés dans les ténèbres les plus épaisses de la barbarie et de la mort. Le Sacré Cœur qui nous précède sera notre guide jusqu'aux lacs! »

Mais à peine avait-il quitté Bagamoyo que la fièvre équatoriale s'était emparée de lui. Le samedi, 22 juin, il s'était alité pour la première fois : « Tout cela, Monseigneur, est loin de nous décourager, écrivait-il le 18 juillet à Mgr Lavigerie, et Votre Grandeur peut croire que nous n'en poursuivons pas notre route avec moins de courage et de gaieté. Il faut bénir Dieu des petites épreuves personnelles qu'il nous envoie. Au fur et à mesure que nous approchons de notre mission, nous sentons croître notre amour pour elle. »

La traversée inhospitalière de l'Ougogo lui fut particulièrement meurtrière. Cependant, le 15 août, il avait célébré, dans l'espérance et la joie, la fête de l'Assomption « au milieu de ces forêts où les chants en l'honneur de Marie triomphante résonnaient pour la première fois depuis le commencement du monde »; mais il s'affaiblissait. On voulait le porter en hamac; c'eût été en priver un autre de ses confrères malade; il refusa absolument, et voulut monter sur son âne. Au bout de deux heures, il lui fallut s'arrêter, à Mgondoukou. C'était le 18, fête de saint Joachim, son pa-

tron. Il sentit qu'il allait mourir. Il fit ses recommandations pour tous ceux qu'il aimait. Le lendemain, le R. P. Livinhac lui administra les derniers sacrements. Son agonie fut douce; étendu sur sa natte, sous sa tente de voyage, comme on représente saint François-Xavier, il paraissait prêt à s'endormir. Il s'endormit en effet du sommeil de la paix, dans le baiser du Seigneur, donnant sa vie, avec des transports admirables de charité, pour cette mission qu'il touchait sans avoir pu l'atteindre.

C'était le 19 août, à trois heures et demie de l'après-midi. A minuit, les pères se réunirent pour réciter sur lui les prières des morts. Puis un père, accompagné de huit soldats, d'un chef et de deux guides, conduisit le corps vénéré hors de la frontière mal sûre de l'Ougogo, pour l'ensevelir dans la forêt qui commence au delà. C'était un spectacle plein de solennité et d'émotion que celui de leur petite troupe s'éloignant dans les ténèbres à peine éclairées par la pâle lumière de la lune. On l'inhuma au point du jour, au milieu des bois silencieux. On plaça sur ses restes une petite croix de bois. La terre dans laquelle on venait de le déposer était celle précisément où commence la mission que ses frères allaient fonder. Il prenait ainsi possession, lui premier, de la Terre promise.

Mgr Lavigerie envoya ces détails, avec ses condoléances, à la mère du missionnaire, au diocèse de Viviers. Mme Pascal venait de perdre son mari quelques mois auparavant, à l'insu de ce fils qui venait de le rejoindre dans l'éternité : « Madame, lui écrivit-il, je remplis un devoir plein de tristesse, en vous annonçant la mort du fils bien-aimé que vous aviez donné à la Société de nos missionnaires ». Il racontait alors la vaillance de ce soldat tombé, au premier rang, sur le champ de bataille de l'apostolat. Il terminait ainsi : « Voilà, Madame, le récit des derniers moments de votre fils et du mien. Je vous les transmets dans leur simplicité, certain qu'ils consoleront votre douleur. Je sais, en effet, que je m'adresse à une chrétienne généreuse.

Je le sais, parce que je connaissais cette âme que vous aviez formée, et que, dans ses vertus pures et fortes, je voyais comme le reflet lointain de vos exemples. Combien de fois ne me l'a-t-il pas dit lui-même, en me rappelant tout ce qu'il vous devait! Combien de fois ne vous a-t-il pas bénie des leçons salutaires que lui avait données votre foi! »

Les neuf survivants de la caravane poursuivirent leur route, emportant la pensée et la protection invisible de celui qui n'était plus. Cette route devait être longue. Ceux de la mission du Tanganika n'arrivèrent au terme qu'à la fin de janvier 1879, dix mois et davantage après leur départ d'Alger. Ceux de la mission de l'Ouganda n'arrivèrent que le 19 juin de la même année, un an, deux mois et vingt jours après le même départ!

Mais, dans les mêmes jours où il annonçait la mort du père Joachim Pascal, Mgr Lavigerie écrivait en France que, « loin d'abattre le courage des pères restés à Alger, cet exemple n'avait fait que l'exalter, et que huit d'entre eux s'étaient proposés pour aller rejoindre leurs frères. » Ils devaient s'embarquer quelques semaines après, ainsi que nous le verrons.

CHAPITRE II

LA DÉFENSE DE L'ÉGLISE ET LES CONGRÉGATIONS

LA RÉPUBLIQUE PERSÉCUTRICE. — SOCIALISME ET ATHÉISME. — LES LOIS FERRY. — PROTESTATIONS. — LE CATÉCHISME ALGÉRIEN. — LE MARIAGE ET LE DIVORCE. — RETRAITE DE Mgr SOUBIRANNE. — Mgr DUSSERRE, COADJUTEUR. — DÉCRETS CONTRE LES CONGRÉGATIONS. — LETTRES DE L'ARCHEVÊQUE. — LES JÉSUITES D'ALGER. — LA DÉCLARATION. — CONDUITE DE L'ARCHEVÊQUE.

1879.

Mgr Lavigerie avait le sentiment que cette année 1878, dans laquelle il abordait l'Afrique des grands Lacs, ouvrait une nouvelle phase de sa vie épiscopale. Il voulut en arrêter les comptes à cette date. C'est pourquoi, dans le même mois de mai qu'il avait passé à Rome, pour le règlement de cette expédition, il prit soin, selon la règle imposée aux évêques, de déposer aux pieds du Pape son Rapport officiel sur l'administration de son diocèse d'Alger, depuis son arrivée en Afrique, 1867.

Ce diocèse avait grandi au cours de ces dix années. L'Archevêque y comptait 49 églises ou chapelles élevées par ses soins, 975 religieux ou religieuses réparties en 21 communautés, dont 11 établies sous son épiscopat. Il y énumérait les œuvres diocésaines et les institutions ecclésiastiques : elles étaient florissantes. Il y louait son clergé « qui pouvait être comparé à celui des diocèses de France, sous le rapport de la régularité et de l'observance de la discipline,

et qu'aucun autre ne surpassait sous le rapport de l'union qui règne dans son sein, aussi bien que de sa docilité et de son attachement à ses supérieurs. » Il présentait l'état de ses missions africaines en Kabylie, au Sahara, de Carthage à l'Équateur, et à Jérusalem. Il rendait compte finalement de la situation financière d'un diocèse où il n'avait trouvé en caisse que 160.000 francs, sans autres revenus qu'une somme éventuelle d'à peu près 5.000 francs provenant de quêtes et offrandes annuelles des fidèles, et où, en moins de douze ans, il avait dépensé en constructions, fondations et bonnes œuvres de tout genre la somme entièrement payée de 8.870.000 francs, sans y comprendre les 500.000 francs environ que les missions lui coûtaient par année : « C'est une charge bien lourde pour les temps actuels, disait-il. Mais j'espère que Dieu qui m'a soutenu jusqu'ici, et qui m'a donné tant de marques de sa protection paternelle, ne m'abandonnera pas. » Il finissait « en demandant au saint-Père ses bénédictions les plus abondantes sur lui et ses œuvres; car les temps paraissent sombres, dit-il, et tout annonce de nouvelles tempêtes. La foi en la parole divine nous soutiendra seule, dans les combats nouveaux que nous aurons à soutenir. »

L'heure était sombre, en effet, et déjà ces combats, que nous allons raconter, préludaient à Alger par des escarmouches de frontière avec les pouvoirs publics sur le terrain des droits ou des biens de l'Église. Le conseil général voulait enlever au diocèse son grand séminaire de Kouba. L'Archevêque alla lui-même revendiquer sa possession auprès du ministère; il obtint gain de cause : « L'administration préfectorale d'Alger, écrivait-il ensuite tranquillement à ses prêtres, autour de laquelle s'était fait ce mouvement, a été officiellement avertie de cette décision ministérielle. » Au mois de novembre de la même année, procès-verbal était dressé contre la procession du 2, au cimetière de la ville. L'Archevêque en appela au conseil d'État, auquel il fournit un solide mémoire qui ne fut

pas compris. Le conseil d'État donna tort à la religion et à la liberté. C'en fut fait, pour l'avenir, de la procession de la Fête-Dieu elle-même, laquelle dut se replier désormais sur le plateau de N.-D. d'Afrique. Mais, par contre, on remarqua que, cette même année, les confréries musulmanes avaient eu toute licence de déployer leur cortège par la ville française ; et qu'il n'y avait pas eu une seule journée du Ramadan, une seule fête de l'Islam, qui n'eût été saluée par le canon de la France.

Le maçonnisme s'enhardissait : il se sentait à la veille d'arriver au pouvoir. Au commencement de l'année 1879, il y était parvenu, et la France révolutionnaire se donnait de nouveaux chefs, pour l'implacable guerre de religion qui dure encore. Le 30 janvier, M. Jules Grévy remplaçait le maréchal de Mac-Mahon à la présidence de la République. Le 4 février, il appelait M. Jules Ferry au ministère de l'instruction publique. C'était l'avènement de l'antichristianisme au gouvernement de l'ancien royaume très chrétien.

L'antichristianisme au pouvoir amenait à bref délai le socialisme dans les masses. L'Archevêque porta le flambeau sur le seuil de ce gouffre, pour en éclairer la profondeur : « Le socialisme athée », ou mieux « le socialisme fruit de l'athéisme », tel fut le sujet de son mandement pour la carême de 1879.

Dans cette vigoureuse instruction, il montrait qu'un peuple qui nie Dieu renonce par cela même à vivre : c'est l'histoire qui le dit. L'athéisme en principe, c'est en pratique le renversement de la société. L'opportunisme sera poussé là par le socialisme. Mais de l'excès du mal surgira la nécessité du bien. Du fond de l'abîme qu'aura creusé l'absence de la foi, sortira un cri de souffrance qui la rappellera. Alors viendra le règne de Dieu, et celui de sa paix : « Lorsque ces jours seront arrivés, souvenez-vous de mes paroles; ce sont ceux du pasteur qui veut la préservation et le salut de vos âmes. » Ce ton de prophétie est le ton

dominant de cette Lettre. La prophétie s'accomplit chaque jour dans sa première partie : ne serait-il pas temps que nous voyions l'accomplissement de la seconde?

Un nouveau Président venait à peine d'être donné à la République qu'un nouveau gouverneur fut donné à l'Algérie. Le général Chanzy était nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et son remplaçant était M. Albert Grévy, frère du nouveau chef de l'État, lequel commençait à pourvoir au bon placement de toute sa dynastie. Nommé, par décret du 15 mars 1879, Directeur civil et politique de l'Algérie, à titre de mission temporaire, M. Albert Grévy y intronisait le régime civil avec lui. Lorsqu'à son entrée à Alger, Mgr Lavigerie vint, selon l'usage, lui présenter son clergé, le Directeur temporaire trouva de bon goût de lui notifier qu'il entendait bien que lui et ses prêtres fussent docilement soumis aux institutions actuelles du pays. La réponse de l'Archevêque fut celle-ci, brève et fière : « Monsieur le Directeur, mon clergé et moi nous n'avons pas attendu à ce jour pour connaître et remplir nos devoirs envers le gouvernement de notre pays. Nous saurons rendre à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. » Ce fut tout son engagement et tout son compliment.

Ce nouveau régime, Mgr Lavigerie s'enquérait, à Paris, de ses dispositions : « Je n'attends rien de bon de ces hommes nouveaux, disait-il dans ses lettres : on ira loin, très loin dans la persécution. » Quant à lui, il se disait prêt à tout, y compris la mort. Il l'écrivait, le 6 février, à Mgr Bourret, dans des termes dont l'excès n'est que le relief humoristique de sa double disposition de crainte et de courage : « Cher Seigneur, je vous ai toujours trouvé ami excellent et homme de foi. Finissons dans ces sentiments, si nous devons, comme tout l'annonce, bientôt finir. La dévotion du moment me semble être celle de la décollation de saint Jean-Baptiste. Il ne manque pas d'Hérodes pour nous mettre la tête sur des plats, et d'Hérodiades pour la demander.

Qu'avons-nous de mieux à faire que de nous y prêter? Mourir de maladie, après avoir mijoté, pendant trois mois, entre des cataplasmes, peut être utile pour rendre témoignage à la souveraine efficacité de la pharmacie; mais avec un bon coup de sabre ou de fusil, nous rendrons témoignage à Notre-Seigneur. Quelle belle occasion de réparer les misères de notre vie! »

Maintenant, ses positions prises, l'ennemi ouvrit le feu. Deux projets de loi de M. Ferry éclatèrent en même temps. Le premier dépouillait les récentes universités catholiques de ce titre que leur donnait la loi de 1875, et de la participation à la collation des grades. Le second, d'une portée plus générale, enlevait aux congrégations non autorisées le droit d'enseigner dans tout établissement soit public soit privé. Le jacobinisme dressait ses listes de proscriptions. L'épiscopat de la mère-patrie protesta, par provinces ecclésiastiques. L'Archevêque d'Alger ne demeura pas en retard. Se concertant avec ses deux suffragants d'Oran et de Constantine, il rédigea une adresse collective aux Chambres, dans laquelle il démontrait deux choses: premièrement, que la suppression des congrégations religieuses enseignantes dans la colonie y serait un malheur encore plus irréparable qu'en France; en second lieu, que la législation spéciale de l'Algérie permettait de lui appliquer des dispositions plus sages, réclamées par toutes les familles françaises et étrangères. Telle sera désormais la tactique de l'Archevêque, en face des coups successifs de la persécution générale : circonscrire sa défense dans les limites des besoins spéciaux de l'Algérie, et la mener sur ce terrain uniquement, mais vigoureusement.

Son dernier mot était pour conjurer les Chambres « de ne pas se jeter dans la voie de l'oppression des consciences, et dans les convulsions d'une guerre impie. Telle est, Messieurs, la prière que vous adressent d'au delà des mers les évêques et les catholiques de l'Afrique française. Séparés par la distance de la mère-patrie, ils ne sont que plus atta-

chés par tous les sentiments de leurs cœurs à son bonheur et à sa gloire. Travaillant chaque jour à lui conquérir des provinces nouvelles, ils espèrent que leurs voix, qui ne s'élèvent de si loin que pour la paix et pour l'honneur de la France, seront entendues de ses représentants. »

La guerre ainsi engagée exigeait du clergé une discipline exacte : telle fut la consigne qu'il lui donna dans une Circulaire d'alors. « Je vous recommande à tous, Messieurs, la prudence, la modération, l'abstention de toute ingérence dans les compétitions de la politique, et l'attachement inébranlable à vos devoirs de pasteurs. Aucun membre du clergé ne peut se compromettre sans compromettre le corps entier. Il est important que personne ne l'oublie. » Nulle accointance d'aucune sorte avec le camp ennemi, nulle fréquentation de ses journaux et de ses conciliabules ; un *Monitum* latin, en appendice de cette lettre, « interdisait, sous peine de censures encourues *ipso facto*, aux ecclésiastiques, aux religieux et aux religieuses de son diocèse, de lire ou de laisser lire à leurs subordonnés cinq journaux de son diocèse, désignés par lui, et qui chaque jour versaient la calomnie et l'impiété contre l'Église (1).

Il y avait dès lors une question des fabriques, soulevée par une circulaire de M. Lepère, ministre de l'intérieur, et qui aggravait lourdement les exigences légales. L'Archevêque obtint du ministre qu'elle n'aurait pas son application en Algérie.

Il y avait toujours une question scolaire : on venait d'imaginer de rendre obligatoire l'enseignement du Coran dans les écoles indigènes. C'était le moyen de dépeupler les écoles religieuses, qui s'y devraient refuser. L'Archevêque tourna l'obstacle. Il demanda au R. P. Toulotte, excellent arabisant, de composer un choix des passages du Coran qui sont ou conformes ou non contraires à l'Evan-

(1) Ces cinq journaux étaient : *l'Akbar, l'Algérie française, la Vigie algérienne, la Solidarité, le Petit Colon, le Tell.*

gile. On en ferait ainsi un recueil inoffensif à l'usage de nos écoles arabes. « Ce sera, écrivait-il, le moyen d'empêcher un grand mal et de faire un bien véritable. » Il n'écoutait que son zèle.

Il fit plus et mieux pour l'enfance, en préparant une nouvelle édition du catéchisme diocésain, ou plutôt algérien, commun à toute la province ecclésiastique. Il l'enrichit d'un chapitre spécial sur l'infaillibilité de l'Église et de son Chef, conformément aux définitions du concile du Vatican. Il y fit de plus insérer trois chapitres sur l'Église d'Afrique, son histoire et ses saints. La présentation qu'il en fit à son clergé, dans une longue et belle instruction didactique, est un traité complet sur l'*Œuvre des catéchismes*. L'Évêque français y disait : « Je recommande aussi les histoires de la France chrétienne. Il faut donner de bonne heure aux enfants une grande idée du peuple et du pays auquel ils appartiennent, afin qu'ils se sentent portés à mieux faire, pour ne pas être indignes de lui appartenir. »

Cependant il aurait voulu être à Paris pour prendre, s'il le pouvait, le taureau par les cornes. Il avança donc la retraite ecclésiastique qu'il plaça le 30 juin; et, dès le jour de sa clôture, il partit pour la France. Il vit M. Jules Ferry. C'était la première fois qu'il se trouvait en face de cet homme, le sinistre exécuteur des hautes-œuvres des sectes. Le ministre était alors aux prises avec l'opposition que son projet de loi contre les congrégations, et en particulier le fameux article 7, suscitait au Sénat et dans la presse honnête et libérale. L'Archevêque s'adressa à son incontestable intelligence des affaires, l'intéressa à ses écoles, et lui laissa le sentiment d'une supériorité de vues et de génie qui impressionna l'homme, sans convertir le sectaire, mais que le prélat devait faire ensuite tourner plus d'une fois à l'avantage de l'Algérie d'abord, de la Tunisie plus tard. Quant à l'affaire des congrégations, les paroles qu'il entendit le laissèrent sans espoir sur l'issue finale de la lutte : « Ils iront jusqu'au bout », disait-il à ses

amis; et déjà ses yeux se tournaient vers les stations lointaines de sa Société, comme vers des lieux de refuge contre les persécuteurs : « Si, comme tout semble l'annoncer, l'ère de la persécution est ouverte, écrivait-il, j'ai l'intention d'envoyer l'École apostolique, qui compte 70 élèves, à Malte où j'ai loué un vieux couvent, le noviciat à Saint-Louis de Carthage, et le scolasticat à Sainte-Anne de Jérusalem. »

Après Paris et cette visite aux hommes du gouvernement, l'Archevêque se rendit à Rome, pour informer le Pape. Léon XIII, qu'il voyait pour la seconde fois, lui fut plus que jamais un cher objet d'observation, comme de vénération et d'espérance : « J'ai trouvé N. S. P. le Pape en bonne santé, malgré sa réclusion et ses apparences très frêles, écrivait-il le 16 septembre 1879, à Mgr de Rodez. Tous ceux qui l'entourent lui prédisent une longue vie, tant parce que c'est l'habitude des siens que, parce que, au dire des médecins, tous les organes sans exception sont parfaitement sains. Donc, sauf un accident du genre de celui du pauvre cardinal Franchi, le pontificat de Léon XIII sera heureusement d'une longue durée. Il ne sera pas moins remarquable par la tenue et par la suite dans la manière de traiter les affaires. Le saint-Père a ses idées à lui en philosophie, en politique, en affaires. En tout il porte un grand caractère de fermeté et de sagesse. »

Cette sagesse l'inclinait dès lors à une politique nouvelle : il voulait essayer de la conciliation avec la République. C'est à cette époque, en effet, 1879, que, comme nous l'apprend la récente publication des Mémoires de M. le marquis de Dreux-Brezé, il faisait faire auprès du Comte de Chambord lui-même des démarches discrètes pour l'intéresser à ses vues. Mgr Lavigerie y conforma les siennes : on ne devait pas tarder à s'en apercevoir.

On ne désarmait pas en France. C'est à la constitution divine de la famille que le Parlement s'en prenait maintenant, et chaque année ramenait obstinément devant lui

le même projet de loi en faveur du divorce. Le 10 février 1880, Léon XIII adressa au monde catholique une « Encyclique sur le Mariage » qui établissait sur ce point la doctrine totale. Elle eut un grand commentaire expérimental sous la plume de l'Archevêque d'Alger. Témoin de ce qu'était le mariage chez les Arabes, avec sa facilité de répudiation et les conséquences qu'elle entraîne, il se retournait vers nos coupables désorganisateurs du foyer, de la nation et de la société. « Ils proclament, ces hommes, disait-il, ils proclament comme un idéal ce qui, dans la loi de Mahomet, a donné lieu à tant de maux. Et c'est chez un peuple chrétien qu'ils acclament cette résurrection du droit judaïque et musulman ! »

Le droit musulman, c'est la polygamie et le divorce. « Or le divorce, c'est la femme répudiée dès qu'elle a cessé de plaire, obligée d'emmener avec elle, hors de la demeure d'où elle est bannie, ses enfants qui lui demandent du pain, obligée de les livrer elle-même, garçons et filles, à un maître nouveau auquel la faim la contraint de se vendre. Le voilà sous nos yeux ce divorce que quelques-uns proposent de rétablir jusque dans notre patrie ! »

Mais déjà, à la date de cette Lettre pastorale, et depuis le mois de décembre, Mgr Lavigerie n'était plus à Alger. Il était en France, en Belgique, à Lyon, à Paris, à Bruxelles, à Anvers, pour la cause de la religion, de l'Algérie, de l'Afrique et de ses missions lointaines. On se rend compte que c'était trop pour les forces d'un seul. C'était également trop pour le bien d'un diocèse, que ces absences prolongées et répétées laissaient forcément sans pasteur ; car à cette époque, et déjà depuis une année, il était seul évêque, sans auxiliaire à Alger.

Mgr Soubiranne, évêque de Sébaste, s'était retiré de lui. Pour qui a connu la nature de l'Archevêque et celle de son auxiliaire, il n'y a guère lieu de s'en étonner. Esprit élégant, aimable, homme de lettres et homme du monde, Mgr Soubiranne était peu fait pour les âpres travaux de

l'apostolat africain. Nous savons d'autre part que Mgr Lavigerie était un rude maître, ne déléguant son autorité d'une main que pour la retenir de l'autre, une main de fer qui le plus souvent ne prenait pas le soin de se ganter de velours. L'auxiliaire ne lui avait rendu que de très insuffisants services; puis il avait allégué le préjudice qu'apportait à sa santé le climat de l'Afrique, pour rentrer en France, dans le courant de l'année 1878. Depuis lors il était au sein de sa famille, d'où ni ordres ni prières ne le faisaient revenir. Il n'avait pas quitté Mgr Lavigerie sans emporter dans son cœur quelque amertume de souvenir. L'Archevêque, n'en mit pas moins son honneur et tout son zèle à lui obtenir un siège épiscopal en France, s'efforçant, d'accord avec Mgr Langénieux et Mgr Bourret, de fléchir l'implacable opposition de Mgr Dupanloup, alors tout-puissant auprès du maréchal et de la maréchale de Mac-Mahon. Il écrivait, le 8 août 1879, au ministre des cultes : « J'avais pensé qu'on donnerait à Mgr de Sébaste un siège épiscopal dans la mère-patrie; et, de concert avec un grand nombre de mes vénérables collègues, je l'avais recommandé dans ce but à la haute bienveillance du gouvernement. Je veux toujours espérer qu'il sera possible d'utiliser sur un siège de France les aptitudes réelles de Mgr Soubiranne, qui est jeune encore, puisqu'il n'a que cinquante-deux ans. »

En attendant, Mgr Lavigerie demandait qu'on ne laissât pas sans ressources un prélat qui, avant d'avoir été, sept ans passés, vicaire général à Alger, avait été, pendant dix ans, vicaire général titulaire de Mgr l'Évêque d'Orléans. Il sollicitait pour lui 3.000 francs de pension : ils lui furent accordés. Puis, lorsque vint le jour où le maréchal de Mac-Mahon cessa d'être président et Mgr Dupanloup tout-puissant, les efforts de l'Archevêque redoublèrent en sa faveur. Comme il lui revenait que néanmoins l'infortuné évêque de Sébaste se répandait en propos irrités contre lui, il écrivit à la Procure de ses missionnaires, à Paris : « Mon cher enfant, je me défie de tous ces rapports. Il n'y a

qu'un conseil utile à donner à Mgr Soubiranne : celui de se mettre avec moi dans les meilleurs termes possibles. Il ne peut qu'y gagner. » Mgr Soubiranne devait y gagner d'être porté sur le siège de Belley, à quelques mois de là.

Il fallait pourvoir à son remplacement à Alger. Au lieu d'un auxiliaire, Mgr Lavigerie voulut se donner cette fois un coadjuteur; le coadjuteur, ce n'est pas seulement le collaborateur durant la vie, c'est l'héritier du siège et le successeur après la mort. L'homme dont il allait faire choix serait donc l'âme de son âme, le continuateur de son esprit, de ses sentiments et de ses œuvres, le fidèle gardien de l'honneur de son nom, le fils dévoué enfin dans lequel il se perpétuerait comme dans un autre lui-même. Il lui parut que, ce fils, il le pouvait espérer dans Mgr Dusserre qu'il venait de faire porter sur le siège de Constantine, et qu'il allait désormais attacher encore plus étroitement à sa personne, par des liens de reconnaissance, à la vie, à la mort.

Il le fit agréer à Paris et à Rome. Puis il écrivit à son peuple qu'impuissant à porter le double fardeau d'évêque du diocèse et d'évêque des missions, il avait demandé, au pape, pour le suppléer maintenant et lui succéder plus tard, « un coadjuteur dont l'autorité serait d'autant plus forte qu'elle était sûre de l'avenir. » Il n'oublia pas dans cette lettre Mgr Soubiranne; il rendit hommage « au prélat vénérable qui l'avait assisté durant ces dernières années, disait-il, et qui venait d'être placé à la tête d'un des diocèses les plus chrétiens de la France, où son mérite trouverait un champ plus vaste et plus digne de lui. »

Une délibération du conseil épiscopal, à la date du 23 février, délimita les pouvoirs du coadjuteur. L'Archevêque déclarait « ne se réserver que ce dont il ne pouvait absolument se dépouiller : la haute direction doctrinale, et conséquemment les mandements doctrinaux, et les rapports politiques avec le gouvernement. »

La Lettre pastorale du 25 mars, portant cette promotion à la connaissance des fidèles, l'entourait d'un cadre historique grandiose qui ajoutait beaucoup à sa solennité. Se souvenant qu'au cinquième siècle, en 426, saint Augustin, alors plus que septuagénaire, après avoir occupé trente ans le siège d'Hippone, avait fait choix, lui aussi, d'un de ses prêtres, Héraclius, pour lui succéder, il rapprocha le fait d'aujourd'hui de celui d'autrefois. On possède le discours dans lequel le saint Docteur présenta le nouvel élu à son église d'Hippone, dans la basilique de la Paix, parmi les acclamations, les vœux et les larmes de son peuple. Mgr Lavigerie se l'appropria. Lui, présentement le doyen des archevêques de France, était le vieil Augustin qui, dans des temps orageux, ne voulait pas laisser son peuple sans soutien, s'il venait à lui manquer, emporté dans la tempête. L'évêque de Constantine et d'Hippone, devenu son coadjuteur et futur successeur, était l'Héraclius qu'il avait choisi entre mille pour s'asseoir près de lui sur le siège métropolitain. Il en parlait en père, et avec quelle grâce! « Vous l'avez vu, disait-il, grandir au milieu de vous. Venu enfant en Algérie, il lui a consacré sa vie d'homme tout entière. Comme vous tous, il a subi le charme de son soleil, et il n'a plus consenti à l'abandonner, même un seul jour. Mais il y a trouvé une lumière plus pure encore, la lumière divine qui l'a conduit dans le sanctuaire, et qui lui a fait franchir peu à peu tous les degrés de la hiérarchie sacrée. Parmi les suffrages unanimes qui l'ont porté à l'épiscopat, il ne lui a manqué que le sien propre, et, en partageant avec lui ce siège métropolitain, je ne fais que répondre à vos vœux les plus chers. »

Enfin il faisait pour lui cette prière : « Seigneur, vous me l'aviez donné pour fils; mes mains ont fait descendre sur sa tête la consécration des pontifes. Vous me le rendez aujourd'hui. C'est à vous que je demande de veiller sur lui avec la tendresse d'un père! »

Comme Augustin, l'Archevêque allait, ainsi qu'il disait,

consacrer le reste de sa vie, non à un repos oisif, mais à un travail nouveau : « L'œuvre à laquelle saint Augustin voulait consacrer ses dernières années demandait du génie, expliquait l'Archevêque, ce sont des travaux immortels sur la sainte Écriture. L'œuvre à laquelle je veux employer les dernières années de la mienne ne demande que la foi et la volonté de souffrir. Dieu ne les refuse jamais à la prière et il les donne plus abondamment à ceux auxquels il impose une charge plus lourde. » Ce travail serait « la visite et l'encouragement de ses fils dispersés et établis sur les routes les plus diverses et les plus lointaines de l'Afrique ; ce serait le soin de leur envoyer, après l'avoir cherché à la sueur de son front, leur pain de chaque jour. » — « Les loisirs que j'ai réclamés sont destinés à ce travail. Comme les fidèles d'Hippone, mes très chers frères, vous ne les envierez donc pas à votre archevêque : *Nemo invideat otio meo, quia otium meum magnum habet negotium.* Vous ferez plus : comme eux aussi, vous nous aiderez, vous nous soutiendrez de vos prières : *Et pro ista Ecclesia et pro me et pro Heraclio, Domino preces fundatis.* »

Pendant qu'on lisait ce Mandement dans toutes les églises de l'Algérie, Mgr Lavigerie était déjà à Tunis pour y préparer de grandes choses à l'honneur de l'Église et de la France. Mais les événements survenus dans la mère-patrie en ces mêmes jours, ne le laissaient pas tout entier à ces intérêts africains. A peine était-il débarqué à la Goulette qu'il reçut le texte des décrets du 29 mars, dispersant les congrégations non autorisées.

Ces décrets frappaient deux classes distinctes d'associations. Le premier visait uniquement la Compagnie de Jésus, laquelle était déclarée brutalement dissoute, avec obligation d'évacuer chacune de ses résidences dans le délai de trois mois, et chacun de ses collèges à la fin d'août, aux vacances, sur le territoire de la République. Le second concernait toute congrégation non autorisée, laquelle était invitée à demander sa reconnaissance légale, à défaut de quoi elle

devrait encourir l'application des lois en vigueur, comme on s'exprimait.

La demande d'autorisation, ainsi que l'observe Mgr Lavigerie, n'était nullement contraire à la conscience, puisque, depuis le concordat, 940 congrégations ou communautés l'avaient sollicitée et obtenue. Mais aujourd'hui les conditions qu'y mettait le nouveau décret étaient pleines de traquenards. Telle la justification du fait que le Supérieur était et résidait en France; la déclaration de l'état du passif et de l'actif des biens de l'association et de chacun de ses établissements; le dépôt d'un exemplaire des statuts et règles; la clause que la congrégation était soumise, pour les choses spirituelles, à la juridiction de l'ordinaire.

Au surplus, il y avait, dans les circonstances présentes, un point d'honneur pour les congrégations de tout ordre à ne point se séparer de la Compagnie de Jésus, frappée d'ostracisme pour avoir trop bien mérité de l'Église, et à ne point paraître ainsi approuver l'inique mesure d'exception dont la vaillante société était l'objet et la victime. Pour toutes ces causes réunies, les congrégations religieuses refusèrent de se soumettre à cette sommation, quelles qu'en fussent les suites. C'est un des plus grands témoignages de confraternité qu'ait jamais reçus la Compagnie de Jésus.

Ces décrets déconcertèrent Mgr Lavigerie, après ce qu'il avait fait pour les écarter des conseils du gouvernement : « J'ai fait tout ce que j'ai pu pour éviter ce malheur », disait-il ensuite à ses prêtres. Il lui restait maintenant à faire tout ce qu'il pouvait pour le détourner de leurs têtes.

Il ne perdit pas une heure; et, dès le 10 avril, il écrivit de Tunis au gouverneur de l'Algérie une lettre dans laquelle il commençait d'abord par unir ses protestations à celles de ses collègues de France contre ce qu'il appelait de son vrai nom, « une déclaration de guerre à la religion et à l'Église ». En Algérie, c'était de plus une question de vie ou de mort pour le ministère sacerdotal : « Cela est d'au-

tant plus vrai, faisait-il observer, que les rangs de nos prêtres séculiers sont plus clairsemés, et qu'il nous est impossible de suffire, sans le concours des communautés, aux charges multiples qui nous incombent.

Le gouverneur de l'Algérie, qui n'a pas fait les décrets, ne les saurait défaire; l'Archevêque ne vient donc pas les discuter avec lui. « Je m'interdis pour l'heure d'entrer dans la discussion des questions multiples et graves, au double point de vue de la religion et de la liberté, soulevé par l'acte récent du gouvernement de la République. » C'est de la seule application sur son territoire propre qu'il peut s'agir ici. Or, il se trouve qu'à cet égard l'Algérie n'est pas visée dans les dispositions du décret : « Il est donc possible à votre administration, conclut-il, d'écarter les mesures violentes qui pourraient troubler parmi nous la paix des esprits. » La paix des esprits, pas de troubles, pas d'affaires : était-il un argument plus suggestif que celui-là pour l'oreille d'un fonctionnaire?

De plus, les congrégations religieuses de l'Algérie sont particulièrement inoffensives envers le gouvernement : « Aucune d'elles, écrit-il, n'a fourni même de simples prétextes pour justifier les mesures d'exception dont elles sont menacées; leur conduite, leur enseignement et leur attitude politique ayant toujours été irréprochables. Avec la passion du devoir, ces communautés n'ont qu'une seule passion, celle de la France; et elles comprennent qu'elles ne peuvent servir sa cause en Algérie qu'en respectant et en faisant respecter de tous le gouvernement qui la représente. »

Enfin, non content de les venger et de les justifier, l'Archevêque les couvre de son autorité juridictionnelle, déclarant « qu'elles sont toutes dans de telles conditions vis-à-vis des évêques que ceux-ci en peuvent répondre absolument, comme ils répondent du clergé séculier, dans lequel d'ailleurs ils sont fondus en qualité de curés, d'aumôniers ou de professeurs, avec des fonctions qui relèvent de l'ordinaire du lieu. » C'est à ce titre qu'il pouvait dire,

quelques lignes plus haut : « Il sera possible aux évêques, j'ose l'espérer, de donner satisfaction aux préoccupations légitimes de votre gouvernement, » par la répression de toute infraction à cette sage conduite, s'il en était besoin.

« Dans ces conditions, Monsieur le Gouverneur général, les prétextes mis ailleurs en avant manqueraient totalement ici pour enlever à nos religieux leur existence modeste et paisible. Voilà pourquoi j'ai la confiance qu'ils continueront sans entrave leurs œuvres d'enseignement et de charité, et qu'ils trouveront auprès de votre gouvernement la justice à laquelle ils ont droit. Vous trouverez toujours vous-même, au point de vue temporel et politique, Monsieur le Gouverneur, dans la direction des évêques, je vous en donne l'assurance, en mon nom et au leur, toutes les garanties désirables pour le respect des droits légitimes confiés à votre sollicitude. »

Un mémoire plus détaillé fut adressé, peu après, sur le même objet, à M. le président du Conseil des ministres. C'était M. de Freycinet, Parlant à un homme politique, Mgr Lavigerie parle en homme politique. Trois raisons de cet ordre s'opposent à l'application des décrets en Algérie : « Au point de vue légal, l'Algérie n'y est point visée et ne peut l'être. Au point de vue politique, on ne peut dissoudre en Algérie les associations religieuses catholiques, sans dissoudre les associations religieuses musulmanes bien autrement puissantes. Au point de vue de notre influence internationale, la France ne peut bannir de l'Algérie les congrégations religieuses sans que, par analogie, elle renonce au protectorat officiel de ces mêmes congrégations dans les provinces musulmanes de la Méditerranée, à Tunis, à Tripoli, par exemple... L'Italie n'attend que cette faute pour porter le dernier coup à notre influence séculaire. M. l'ambassadeur de France près le Saint-Siège peut renseigner utilement, à cet égard, le gouvernement de l'Élysée. »

Ces raisons ainsi présentées portèrent la conviction dans les conseils publics. Mgr Lavigerie nous apprend qu'il reçut

de M. de Freycinet l'assurance formelle que « les congrégations religieuses non autorisées, établies en Algérie, ne seraient pas inquiétées. » En conséquence, la promulgation des Décrets en Algérie, nécessaire pour qu'ils y fussent rendus exécutoires, ne se fit pas sur ce territoire. La colonie put se croire à l'abri de l'orage.

Il en était autrement en France, où se produisait alors un soulèvement formidable de la conscience publique. Les magistats envoyèrent leurs démissions par centaines : c'était le dernier et tacite arrêt de la magistrature honnête et libre. Pendant trois mois, l'agitation fut extrême dans le pays, où chaque jour s'élevaient de nouvelles protestations indignées qu'on craignait de voir se traduire en vives et universelles résistances. La République pouvait sombrer sous le poids de l'iniquité flagrante de pareils actes. Le gouvernement en sentit la honte et le péril. Il y eut un moment où, sans retirer ses décrets, il parut disposé à en faire une application mitigée, en faveur de celles des congrégations religieuses qui se courberaient sous l'autorisation. Ainsi l'avoua lui-même M. de Freycinet, président du conseil, dans la première partie de son discours du 25 juin, à la tribune du Sénat. « Il avait vu, disait-il, et entretenu sur ce sujet la moitié des évêques de France. » Mgr Lavigerie était de ce nombre, et il fut de ceux qui de bonne foi, attentifs à des signes venus de haut, crurent à l'utilité d'entrer en accommodement avec un homme qui protestait « de ses intentions bienveillantes, de son désir de voir s'établir sur les associations une loi plus libérale que celle d'aujourd'hui, et d'adoucir quelques-unes des conditions mises à l'autorisation. » Mais autres étaient les tendances ardentes de l'opinion catholique, laquelle, avec autant de raison que de résolution, préférait des expulsions *manu militari* à des compromis d'un résultat douteux et dangereux. Cette attitude chevaleresque irrita le gouvernement qui prit le parti d'en finir par un coup de force.

En effet, dans la seconde partie de son discours, M. de

Freycinet, changeant de ton, se fit l'accusateur de ceux qu'il désespérait de gagner. La première de ces accusations était « d'avoir pris vis-à-vis des institutions du pays la situation de belligérants; la seconde, de nier sur eux les droits du pouvoir civil; la troisième, d'avoir fait alliance avec les partis hostiles au gouvernement. » De religieuse qu'elle était, la question devenait ainsi entièrement politique. C'était l'éternel procès du loup contre l'agneau. En conséquence, le ministre fit passer à l'ordre du jour pur et simple sur les pétitions et réclamations des catholiques, présentées au Sénat. Trois jours après, les Décrets commencèrent à recevoir leur exécution violente; les Jésuites étaient dispersés. C'étaient les premiers frappés, en attendant les autres.

Mais pourquoi ne l'étaient-ils pas en Algérie, comme ailleurs? Les députés radicaux de la colonie posaient la question à Paris, la presse radicale la posait à Alger. Il n'y avait pas de jour où elle ne réclamât à grands cris l'expulsion de ces ennemis de la patrie. Un jour même, les journaux prirent sur eux d'annoncer que, enfin et décidément, toutes les maisons des Jésuites établies en Algérie allaient être bien et dûment fermées à la fin du mois. C'était au mois de juin. L'Archevêque était à Rome. Apprenant la chose, il quitte tout, se rend à Paris, voit M. de Freycinet et en appelle à l'honneur de la parole donnée : « Je trouvai chez lui, dit-il, un véritable esprit de conciliation et de paix. Après m'avoir entendu, il me renouvela formellement ses promesses, et il donna des ordres précis pour qu'ils fussent respectés. »

On se crut en sûreté; on le fut, jusqu'à ce qu'une fissure se produisît dans la digue, du côté où l'on s'y attendait le moins; et un courant s'ouvrit qui faillit tout emporter. Le 7 août, le père Provincial des Jésuites de la province de Lyon écrivit à l'Archevêque une lettre où il disait : « C'est avec une vive peine, Monseigneur, que j'accomplis le devoir d'informer Votre Grandeur que, dans les conditions qui

nous sont faites par les Décrets, il nous est impossible de conserver l'externat de Saint-Xavier d'Alger. L'expulsion du 30 juin (en France) et les conséquences si graves qu'elle entraîne nous font un devoir impérieux d'appliquer nos ressources au sauvetage de notre personnel. Dans notre seule province de Lyon, douze de nos maisons sont supprimées et plus de trois cents des nôtres sont jetés dans la rue. La seconde échéance des Décrets qui regarde nos collèges viendra encore aggraver terriblement la situation. Deux ou trois pères pourront, je l'espère, être maintenus dans notre maison de la Licorne, et attendre, en faisant un peu de bien, qu'il plaise à Dieu de nous donner des jours meilleurs. C'est avec une vive reconnaissance, Monseigneur, mais aussi avec une âme brisée que je remercie Votre Grandeur de la bienveillance qu'elle n'a cessé de nous témoigner, etc. »

Mgr Lavigerie fit mauvais accueil à cette communication. Pourquoi abandonner le poste avant l'attaque? N'était-ce pas faire le jeu de l'ennemi, justifier ses menaces, fortifier son audace? N'était-ce pas compromettre le sort de tout le corps d'armée, par ce mouvement isolé de retraite? « Je fis de nouveaux efforts, raconte-t-il, pour engager les pères à continuer leur œuvre, tant que les Décrets ne leur seraient pas appliqués, comme j'en avais l'assurance. » Il demanda avec insistance « qu'au moins on tînt bon jusqu'au moment où, par une combinaison quelconque, ses prêtres et lui pourraient combler dans l'enseignement le vide produit par ce départ. » Il vit échouer ses efforts. La raison foncière qu'il en donne est que, « les pères se voyaient dans l'impossibilité de faire de nouveaux sacrifices pour maintenir un collège peu prospère, peu fréquenté, et qui n'avait jamais compté qu'un petit nombre d'enfants. » Les mêmes raisons les forcèrent de vendre à la municipalité d'Alger leur maison de campagne de Ben-Aknoun, à laquelle s'attachaient pourtant de si chers souvenirs! « Je n'avais plus qu'à m'incliner devant une résolution définitive, prise

pour des motifs si impérieux, » ajoute le prélat, avec plus de résignation que de contentement.

Il fut heureux du moins de conserver aux Jésuites leur résidence de la rue des Consuls, et de sauver des scellés leur chapelle privée, en l'érigeant en chapelle publique et la plaçant sous sa juridiction, ce qui voulait dire sous sa protection. Il les maintenait aussi dans leurs écoles de la Kabylie; mais en prenant la précaution de ne conserver pour l'heure qu'un seul père dans chacune de ces stations françaises, où ils étaient gardés à vue. Enfin, en cas d'expulsion de la résidence ou d'ailleurs, ordre était donné par l'Archevêque de les accueillir à Notre-Dame d'Afrique, mais par tout petits groupes, pour ne pas donner prétexte à de nouvelles rigueurs.

Les Jésuites tirés d'affaire, le plus difficile du sauvetage était fait. Dans un tableau détaillé, l'Archevêque démontra au gouvernement que, sur dix-sept congrégations d'hommes ou de femmes, treize étaient autorisées légalement ou par décret; et les quatre autres, Trappistes, Basiliens, Pères espagnols et Sœurs Carmélites, avaient une situation garantie ou de fait ou de droit. « Ainsi désormais, conclut-il, la matière elle-même manquait à l'application des Décrets. »

Mais à Alger, l'abandon du collège avait excité l'opinion publique, en deux sens opposés. Du côté des catholiques, elle s'était portée à des manifestations dont la presse s'était emparée pour en grossir démesurément l'importance. Même les éclaboussures en avaient rejailli jusque sur l'Archevêque, coupable, insinuait-on, d'avoir permis, accepté, provoqué peut-être cette retraite des pères. Sans s'en émouvoir autrement, Mgr Lavigerie mit sous les yeux de ses prêtres la lettre du R. P. Provincial de Lyon. Puis, avec le même calme : « Les fidèles peuvent et doivent regretter comme nous le départ de ces zélés religieux. Ils doivent conserver un reconnaissant et impérissable souvenir des services sans nombre qu'ils ont rendus à la colonie,

au milieu de difficultés et d'épreuves de tout genre, dans les camps, dans les institutions agricoles, dans les missions, dans les collèges; mais ils ne sauraient y trouver des prétextes de manifestations violentes, comme celles que leur prêtent gratuitement des journaux, mal informés. »

L'autre partie de l'opinion, la partie radicale et anticléricale, triomphait au contraire de la capitulation du collège, comme d'un premier avantage, qui en appelait un autre. Le 3 septembre, le commissaire central, on ne sait de quelle autorité, vint apposer les scellés sur la chapelle de la rue des Consuls. L'Archevêque était absent. Mgr Dusserre fut chez le préfet, et revendiqua sur ce sanctuaire le droit de l'Archevêque, auquel il se hâta de télégraphier à Paris. Mgr Lavigerie intervint aussitôt auprès du Ministère, et les scellés furent levés immédiatement. Mais là encore les esprits s'échauffèrent et s'agitèrent dans le vide. On était passionnément animé à cette époque. On eût voulu voir le puissant Archevêque dégaîner contre les hommes du pouvoir cette épée de sa parole qui lançait des éclairs. Cette fois encore, il se contenta de produire les pièces. Il publia les lettres qu'aussitôt la promulgation des Décrets, il avait adressées, de lui-même et tout de suite, au gouverneur général et au chef du cabinet. Or il se trouva que l'évêque dont on gourmandait le silence était au contraire celui qui avait parlé des premiers, et des mieux parlé. Seulement il avait présenté des arguments au lieu de pousser des cris; et le motif qu'il en donnait était ce délicat motif de pudeur patriotique et de respect national que nous lui entendrons invoquer tant de fois : « Un sentiment élevé de piété filiale vis-à-vis de la mère-patrie, écrivait-il à ses prêtres, doit nous porter à dissimuler ici à tous les regards ce qui pourrait nuire à son autorité ou à son honneur. A plus forte raison ne devons-nous pas laisser s'accréditer contre elle des accusations fausses ou exagérées, lorsque, comme ici, elles se produisent à tort. »

Une œuvre pressait : le collège ayant perdu ses maîtres,

il fallait recueillir les élèves. Une Lettre aux curés d'Alger leur fit connaître les ports de refuge où les enfants des familles chrétiennes pouvaient aborder, dans ce naufrage : le petit séminaire diocésain dirigé par les Lazaristes, le collège Saint-Charles des Basiliens, à Blidah, les maîtrises paroissiales. L'Archevêque espérait rétablir plus tard un collège libre à Alger : « Je suis trop habitué, Messieurs, leur disait-il, à compter sur la Providence et aussi sur votre dévouement éprouvé pour douter que les difficultés présentes ne puissent avec le temps être résolues. » Et de quoi doutait-il, en fait d'entreprises?

Ensuite, ce fut le tour de l'enseignement primaire. Les écoles chrétiennes avaient été laïcisées à plaisir. L'Archevêque essaya bien de les défendre, encore une fois, par de solides écrits et de bonnes raisons; mais il était vaincu d'avance, ne maniant pas les mêmes armes : il parlait droit et liberté, on lui répondait violence et persécution. Il n'eut plus que la ressource d'opposer l'école chrétienne à l'école sans Dieu : « Messieurs, dit-il à son clergé, ce qu'il faut maintenant, c'est l'action. Nous y sommes forcés, et par notre conscience de pasteurs et par notre patriotisme. Il faut que les parents chrétiens trouvent encore en Algérie des écoles ouvertes. » Mais les autres enfants, ceux de l'école laïque, seront-ils négligés, abandonnés pour cela? A Dieu ne plaise! « Gardez-vous, Messieurs, de leur manifester des sentiments d'hostilité ou de froideur. Ne les manifestez pas non plus à leurs maîtres, lorsqu'ils remplissent leurs devoirs professionnels... Vengez-vous du mal que l'on aura voulu ou que l'on voudra vous faire, de la seule manière qui convienne à un prêtre de Jésus-Christ, c'est-à-dire en pardonnant et en redoublant de zèle et de charité pour le bien. »

Cette circulaire au clergé est du 28 août 1880. Elle est remarquable, en outre, par la direction qu'elle donne à la conduite politique des prêtres : « Nous ne pouvons, Messieurs, nous dissimuler qu'une immense conspiration est

tramée contre l'ordre social, et en particulier contre toute religion pratique et positive. Il ne dépend pas du clergé d'écarter tous les dangers dont cette conspiration le menace, mais il dépend de lui de ne pas commettre des fautes qui le précipiteraient dans l'abîme. Or, ce serait une faute grave dans les temps que nous traversons, au point de vue des intérêts sacrés qui nous sont confiés, de mettre notre ministère et les moyens d'action que nous donnent nos fonctions sacrées, au service des partis politiques. Nos ennemis comprennent si bien les conséquences d'une telle erreur que c'est sur ce point qu'ils portent contre nous leurs accusations les plus bruyantes. Attachons-nous donc à dissiper, à cet égard, toutes les incertitudes, en évitant de nous mêler aux luttes politiques. Et si ces sentiments doivent être partout les nôtres, c'est surtout ici, au milieu des populations musulmanes et des étrangers de la colonie, que nous avons le devoir de nous serrer autour du drapeau de la France, et d'enseigner à tous, par notre parole et par notre exemple, la soumission aux institutions du pays. »

Ces dispositions et ces règles de conduite étaient d'ailleurs conformes à un acte récent d'une partie de l'épiscopat français, inspiré par le même esprit, formulé presque dans les mêmes termes, lequel fit grand bruit alors, et qui commença à dessiner parmi les catholiques le tournant politique qui ne devait faire que s'accentuer avec les événements. Il s'agit de la Déclaration collective des évêques relative aux Décrets contre les congrégations religieuses, à laquelle Mgr Lavigerie prit une part importante, mais qu'exagéra cependant l'opinion, habituée qu'elle était à lui voir jouer presque partout les premiers rôles. Lui-même a pris soin, dans une conférence à ses prêtres, de rétablir la vérité, en donnant la série des faits et la raison des faits, dans les deux phases successives que comprend leur histoire.

Le gouvernement, à la suite des expulsions des Jésuites, avait espéré que ce premier coup de violence amènerait les autres religieux à la capitulation. Il se trompait. Mgr Lavi-

gerie fit savoir à ses missionnaires « qu'ils ne devaient pas recourir à l'autorisation et séparer leur cause de celle de leurs frères. » C'était une affaire d'honneur ecclésiastique. Mais, d'autre part, pouvait-il se résoudre à leur dispersion? Il est vrai qu'il avait les promesses personnelles, verbales, de M. de Freycinet; mais tenaient-elles encore, ou tiendraient-elles sous un autre ministère que le sien? Or, le moment où le Fondateur des pères Blancs concevait pour eux ces alarmes était le moment où, par eux, il commençait la conquête religieuse de la Tunisie; le moment où par eux il pénétrait dans le Sahara, et envoyait des caravanes d'apôtres à l'Afrique des grands Lacs. Allait-on sacrifier, sans essayer quelque chose, l'avenir chrétien de tout un monde qui nous ouvrait les bras? Et d'autre part, lui, évêque français, pouvait-il séparer sa conduite de la conduite de ses collègues et de ses amis de France? Ses lettres particulières le montrent agité, combattu, souffrant. Il se dérobe aux questions qui le pressent; il est au loin, à Malte, à Messine, à Tunis : il ne peut répondre pertinemment, à une telle distance. Il faut que les journaux le sachent et le publient. Il veut d'abord voir le Nonce qu'il consultera à Paris. A Paris, où il séjourne en juin, juillet et août, il se dépense tout entier au sauvetage des religieux par un moyen nouveau, qu'il imagine efficace.

On avait beaucoup remarqué que le grand motif, presque l'unique, que, dans son discours du 15 juin, le ministre Freycinet avait allégué pour justifier les Décrets, était l'opposition des congrégations à la forme présente du gouvernement. « Alors, raconte l'Archevêque lui-même, divers membres de l'épiscopat et des congrégations religieuses pensèrent qu'on ne pouvait laisser sans réponse les accusations que le ministre venait de porter à la tribune. Ils y voyaient l'avantage, quoi qu'il arrivât, de justifier le clergé devant l'opinion publique et d'établir que l'immense majorité de ses membres ne voulait ni faire de la politique, ni s'insurger contre les droits du pouvoir civil, ni s'en-

gager dans les luttes des partis. Puis, ils voulaient exposer les motifs pour lesquels les congrégations ne pouvaient, dans les conditions qui leur étaient faites, solliciter l'autorisation légale. Enfin, ils s'en référeraient à la prochaine loi sur les associations, dont le projet était présenté par M. Dufaure; et, en attendant, ils feraient surseoir aux coups de force administratifs. »

Tel fut l'acte devenu célèbre sous le nom de *Déclaration.* « J'étais moi-même partisan d'une démarche faite dans ces conditions », écrit l'Archevêque d'Alger. Ailleurs, il avoue qu'il y avait eu une part d'initiative. « M. de Freycinet, maintenant convaincu de l'impossibilité d'obtenir des demandes d'autorisation de la part des communautés, à cause du sentiment d'honneur qui les arrêtait, se montrait favorable à une solution pacifique. Il devait, si les négociations avaient abouti, provoquer de la part des Chambres avant leur séparation, une décision qui aurait suspendu l'exécution des décrets et amené la prompte discussion de la loi sur les associations. Cependant, comme il y avait là une de ces causes majeures qui ressortissent au Saint-Siège, les évêques sagement ne voulurent rien engager sans l'assentiment du souverain Pontife. L'affaire partit pour Rome. Les négociations du Cabinet prirent leur cours de ce côté. Les Chambres se séparèrent avant qu'elles n'eussent abouti. Telle fut l'histoire de la Déclaration dans sa première phase. »

Quelle part personnelle d'action y fut celle de l'Archevêque d'Alger? Tout se trouve dans ces quelques lignes adressées, le 10 août, à Mgr de Rodez : « A Paris et à Rome, on est à l'apaisement. Tout à fait entre nous soit dit, les négociations entre le gouvernement et Rome sont sur le point d'aboutir sur le pied que j'avais proposé : une Déclaration dans le sens de celle que vous avez entre les mains. Le Nonce s'y est franchement rallié. Le Pape l'a déjà acceptée en principe. Il ne fait plus d'objections que sur deux ou trois expressions que le gouvernement avait ajoutées. C'est

ce que viennent d'apprendre deux dépêches chiffrées de M. Desprez; et le gouvernement prend l'engagement, lorsque les congrégations auront fait cette démarche, de les laisser *toutes* en paix jusqu'après le vote de la loi sur les associations, qui aura lieu quand il plaira à Dieu. Mais si la démarche n'est pas faite, il exécutera tout sans merci. »

C'est bien ainsi que, plus tard, le pape Léon XIII, écrivant à M. le Président Grévy, exposait sa conduite en cette circonstance : « Vous n'ignorez pas, M. le Président, que nous avons tout fait pour empêcher le grave malheur qui menaçait la France et l'Église catholique. Ayant été averti, à cette occasion, qu'on pouvait éviter l'application des Décrets, si les religieux déclaraient dans un document *ad hoc* qu'ils étaient étrangers à tout mouvement politique et à tout esprit de parti, nous n'hésitâmes pas à accepter une proposition, qui, d'une part, n'était point contraire à la doctrine catholique, et qui, d'autre part, ainsi qu'on nous le faisait espérer, semblait destinée à conjurer le péril dont étaient menacées l'Église et la société. » M. de Freycinet eût voulu obtenir que Rome engageât les congrégations à solliciter l'autorisation gouvernementale. Léon XIII rejeta cette proposition, mais il accepta que les ordres religieux signassent la formule de Déclaration rédigée par les Cardinaux Guibert et de Bonnechose, et donnée aux évêques de France comme parfaitement acceptable à la conscience de tous. Le chef du cabinet se réservait d'attendre la rentrée des Chambres pour porter cette pièce ratifiée par le Pape à la connaissance du pays, avec les explications qui en faisaient connaître l'origine et le but.

Mais il fallait que jusque-là le secret fût gardé. Ce secret fut violé. Aux derniers jours d'août, un journal bordelais, *La Guienne*, livrait à ses lecteurs le texte de la *Déclaration*, qui fut reproduit partout immédiatement. Elle était adressée au ministre des Cultes. Les congrégations « y protestaient de leur respect et de leur soumission aux institutions actuelles du pays. Elles reconnaissaient leur état de dépen-

dance civile à l'endroit de la puissance séculière. Elles déclaraient n'être liées à aucun régime politique, ni en exclure aucun. Elles rejetaient en conséquence toute solidarité avec les partis, quels qu'ils fussent; et déclaraient que ces principes étaient de ceux dont elles ne se départiraient jamais » (1).

(1) Tel en est le texte complet : « Monsieur le ministre, à l'occasion des Décrets du 23 mars, une partie de la presse a dirigé de vives attaques contre les congrégations non autorisées, les représentant comme des foyers d'opposition au gouvernement de la République. Le prétexte de ces accusations était le silence observé par ces congrégations qui, en effet, n'ont pas demandé jusqu'ici ce que le second Décret les mettait en demeure de solliciter.

« Le motif de leur abstention était cependant tout autre que celui qu'on leur prête, et les répugnances politiques n'y avaient aucune part. Convaincus que l'autorisation qui, dans l'état actuel de la législation française, confère le privilège de la personnalité civile, est une faveur et non une obligation, elles n'ont pas cru se mettre en opposition avec les lois, en continuant de vivre sous un régime commun à tous les citoyens.

« Ce n'est pas qu'elles méconnaissent les avantages attachés à l'existence légale; mais elles ne pensaient pas qu'il leur convînt de rechercher ces avantages, dans des circonstances qui auraient fait interpréter une pareille démarche comme une condamnation de leur passé et comme l'aveu d'une illégalité dont elles ne se sentaient point coupables.

« Pour faire cesser tout malentendu, les congrégations dont il s'agit ne font point difficulté de protester de leur respect et de leur soumission à l'égard des institutions actuelles du pays.

« La dépendance qu'elles professent envers l'Église, de qui elles tiennent l'existence, ne les constitue pas dans un état d'indépendance à l'endroit de la puissance séculière. Telle n'a jamais été leur prétention, ainsi que leurs constitutions respectives et leur histoire en font foi.

« Le but moral et spirituel qu'elles poursuivent ne leur permet pas de se lier exclusivement à aucun régime politique ou d'en exclure aucun. Elles n'ont d'autre drapeau que celui de la charité chrétienne, et elles croiraient le compromettre en le mettant au service de causes changeantes et d'intérêts humains. Elles rejettent donc toute solidarité avec les partis et les passions politiques. Enfin elles ne s'occupent des choses qui regardent le gouvernement temporel que pour enseigner,

La publication de cette pièce, qu'à tort ou à raison on attribua au Coadjuteur de Bordeaux, jeta Mgr Lavigerie dans une vive irritation : « Vous désirez que je parle, et moi aussi je le désire, répondait-il alors à Mgr de Rodez. Mais il y en aura pour tous. Je n'admets pas qu'un parti honnête ravive, par une trahison comme celle de la *Guienne*, une persécution qui fait peut-être ses affaires, mais non celles de l'Église et des âmes. Je n'admets pas qu'un évêque manque au serment formel de son sacre, en livrant les secrets du Saint-Siège. Je n'admets pas que des journaux sans responsabilité aient raison du Pape en personne, et de l'unanimité morale de l'épiscopat. Tout cela est encore plus grave que la persécution. »

La Déclaration maintenant connue souleva la presse tout entière. Catholiques et radicaux l'attaquèrent à la fois. Par elle les batteries du ministère étaient démasquées, démontées, les Chambres étaient mises en éveil et l'opposition en garde. Le gouvernement se vit ainsi dans l'impuissance de rien tenter, non plus que le Saint-Siège. M. de Freycinet donna sa démission, et au mois d'octobre suivant, les expulsions reprirent leurs cours de violences sacrilèges sous la main du nouveau ministre, M. Jules Ferry, dont le nom reste attaché à ces lugubres exploits. Mais du moins les religieux d'Algérie furent épargnés, comme on l'avait promis.

Mgr Lavigerie se montra désolé de cette rupture des négociations. N'avait-il pas eu trop de confiance dans leur

par la parole et par l'exemple, l'obéissance et le respect qui sont dus à l'autorité dont Dieu est la source.

« Tels sont les principes qui ont inspiré jusqu'à ce jour leurs pensées et leurs actes. Elles sont résolues à ne jamais s'en départir.

« Aussi ne peuvent-elles s'empêcher de nourrir l'espoir que le gouvernement accueillera avec bienveillance les déclarations sincères et loyales dont elles prennent ici l'initiative, et que, pleinement rassuré sur les sentiments qui les animent, il les laissera continuer librement les œuvres de prière, d'instruction et de charité auxquelles elles ont voué leur vie. »

résultat? Et qu'eût été cette loi attendue sur les Associations si on en juge par celle qu'on prépare aujourd'hui?

Enfin, comme conclusion de sa lettre au clergé : « Voici donc, dit-il, voici les communautés replongées dans l'abîme sans plus d'espoir d'en sortir. Mais l'Église n'a rien à regretter de ce qu'elle a fait. Elle a donné des gages publics de sa modération, de sa sagesse, de son désir de vivre en paix avec tous. Elle a hautement répudié le terrain des luttes politiques. Si on l'attaque sur celui de la religion et de la foi, elle aura du moins l'avantage d'avoir dissipé tous les nuages, et de savoir pourquoi elle combat et pourquoi elle meurt. C'est le *moriamur in simplicitate nostra* de nos saints Livres. »

Une partie de l'opinion ne le considérait pas ainsi. Elle se tourna contre lui, et les coups lui vinrent des amis plus que des ennemis. C'était lui qu'on rendait responsable d'un acte que les *zelanti* tenaient pour une défection. Comme il était allé à Rome, dans les derniers jours de mai, même avant que la Déclaration n'y fût portée, on ne manqua pas de lui prêter un mandat officiel auprès du saint-Père et de faire de lui l'émissaire complaisant et intéressé du gouvernement : le cardinalat devait être le juste salaire de ses services !

M[gr] Lavigerie dédaigna de se défendre, mais non pas de défendre la vérité et la justice : « Je croirais me manquer à moi-même, dit-il à ses prêtres assemblés, si je m'arrêtais à relever les imaginations odieuses que la passion a inventées : des pactes, des dignités promises, des honneurs. Tout a été, sauf un seul point, aussi simple et aussi honorable, dans la seconde partie des négociations que dans la première. Aucun évêque n'a fait à cette époque le voyage de Rome; aucun n'a été chargé d'entamer les négociations; aucun ne les a suivies; aucun n'est intervenu que pour donner son avis, en conscience, lorsqu'on le lui a demandé, et un très grand nombre ont été dans ce cas. Quant aux négociations avec le Saint-

Siège, tout s'est fait exclusivement par la voie officielle. C'est l'ambassadeur de France seul qui a entamé et suivi à Rome les négociations par les ordres du Président du Conseil. C'est M[gr] le Nonce apostolique seul qui devait recevoir et qui a reçu les instructions du Saint-Siège. La chose est aujourd'hui de notoriété publique. Tout est, du reste, consigné dans les documents officiels que possèdent la Secrétairerie d'État de Sa Sainteté et le ministère des affaires étrangères. Il est donc très facile de se rendre compte de ce qui a été fait, et impossible de dénaturer les obligations prises. »

Ce fut dans la retraite ecclésiastique de cette année 1880, 27 septembre, que l'Archevêque adressa ces communications à son clergé assemblé. Mais en s'abstenant de la politique de parti, l'Église doit-elle se désintéresser des destinées terrestres de l'humanité? « Non certes, répond-il noblement et énergiquement. L'Église doit au contraire, c'est sa règle et sa gloire, servir avec passion, une passion désintéressée, toutes les grandes causes qui contribuent au progrès de la vérité et du bien en ce monde. Elle doit proclamer sans cesse les droits de la justice, de la charité, de la liberté des âmes; elle doit agrandir le domaine de la science, prêcher l'amour mutuel, la concorde, l'union, le travail, enseigner, par son exemple et par ses discours, l'amour de la patrie; en un mot, elle doit promouvoir et servir tout ce qui fait les sociétés grandes, honorées, chrétiennes.

« Et qui mieux que vous l'a compris? Le clergé de l'Algérie ne donne-t-il pas au monde ce spectacle? Je ne parle pas seulement des travaux de votre rude ministère dans notre colonie. Il y a longtemps que ces bornes sont devenues trop étroites pour le zèle de nos missionnaires. Chaque année, une troupe nouvelle s'enfonce dans les profondeurs barbares de notre Afrique. Chaque année, de jeunes hommes, sortis de vos rangs, sacrifient généreusement leurs espérances, leur vie, dans

le seul espoir de sauver les âmes perdues, de dissiper les ténèbres, de guérir les blessures, de faire servir à la science, à l'influence et à l'honneur de la France leurs souffrances et leur dévouement. »

C'est vers ces missions lointaines qu'il nous faut maintenant de nouveau tourner les yeux. Aussi bien la campagne qu'il vient de mener, pour le compte de l'Église de France, n'a-t-elle ralenti en rien ses conquêtes apostoliques durant ces mêmes années. « Une seule chose me soutient au milieu de ces tristesses, écrivait-il au commencement de 1879, l'espérance de voir les infidèles de l'Afrique répondre aux soins des missionnaires, et nous dédommager de ce que nous font souffrir les chrétiens de l'Algérie et de la France. »

CHAPITRE III

CARAVANES AUX GRANDS LACS

LES RÈGLES A ROME. — LA CHRONIQUE TRIMESTRIELLE. — PRÉPARATIFS DE LA SECONDE CARAVANE. — LES AUXILIAIRES. — NÉGOCIATIONS AVEC LÉOPOLD II. — INSTRUCTIONS : LE CATÉCHUMÉNAT, LE ROYAUME CHRÉTIEN. — ADIEUX ET DÉPART DE LA SECONDE CARAVANE. — LA MISSION DE L'OUGANDA ET DU TANGANIKA. — LE ROI M'TÉSA. — MORTS DANS LA CARAVANE. — DEUX NOUVEAUX VICARIATS. — LE R. P. CHARBONNIER, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL. — DÉPART DE LA TROISIÈME CARAVANE.

janvier 1879. — octobre 1880.

Nous avons vu qu'au commencement de 1878, Mgr Lavigerie avait présenté les Règles de ses missionnaires à l'examen du Saint-Siège, en vue de l'approbation ultérieure de la Société. Après une année, la sacrée Congrégation des Réguliers sanctionna les amendements, peu graves d'ailleurs, proposés par le cardinal Franzelin, et, à la date du 16 mars 1879, le saint-Père accorda à l'Institut ce qu'on appelle « un Bref d'éloge ». Quelques mois auparavant, la Société avait pris pour sa fête patronale celle de l'Immaculée Conception de Marie, et l'avait célébrée comme telle, le 8 décembre 1878.

En même temps qu'il rattachait plus fortement à l'Église-mère la Société de ses fils, Mgr Lavigerie désira les rattacher plus étroitement entre eux par un lien habituel

et régulier de communication et de charité fraternelle. Tel fut le but de la publication d'une *Chronique trimestrielle* réservée à eux seuls, et destinée à porter partout à leur connaissance les faits intéressants survenus dans chacun de leurs établissements. La première livraison parut en janvier 1879. On y lisait en tête : « L'initiative en est due à l'infatigable et paternelle sollicitude de Mgr le Délégué, notre père très vénéré. C'est pour se conformer au désir manifesté par Sa Grandeur que le Conseil, dans sa séance du 23 décembre 1878, en a décidé la fondation à l'unanimité des voix. »

Lorsque, tous les trois mois, ce recueil d'une forme toute familiale arrive aux frères dispersés en France, en Belgique, en Hollande, au Luxembourg, à Rome, à Jérusalem, à Tunis, au Sahara et à l'Équateur, apportant de loin les noms, les actes, les joies, les deuils, les ardeurs et les espérances de chacune des stations de la Société, un souffle vivifiant passe dans toutes les âmes : c'est la vie commune qui entre dans la vie de chacun, et une vision plénière de la congrégation se fait alors à tous les yeux.

Surtout le Fondateur les unissait à Dieu. En ce même mois de janvier 1879, répondant aux souhaits qu'ils lui avaient adressés, il écrivait ainsi à leur Supérieur : « Mon cher enfant, c'est vous qui serez auprès de nos maisons l'interprète de ma reconnaissance pour leurs vœux, et aussi de mes souhaits paternels. Ils se résument dans mon désir et mon espérance de les voir croître chaque jour dans la charité de Notre-Seigneur, dans le zèle et dans l'esprit d'union et d'obéissance. Ce sont les grâces que j'ai prié Notre-Dame d'Afrique de leur obtenir pour étrennes de son divin Fils. »

Et comme il était alors à Bruxelles, parcourant la Belgique et le nord de la France, il ajoutait ces renseignements sur les progrès espérés de la société : « Nous avons jeté en Belgique des bases d'organisation d'un recrutement à l'École apostolique pour une vingtaine d'enfants par an.

Le Roi en fera, selon toute apparence, les frais en totalité ou en partie. Nous pourrons aussi avoir quelque chose de semblable, à Lille. »

Ces ardeurs de l'apostolat africain, il les porta dans le mandement que, le 20 février 1879, il publia en faveur de l'Association de la Propagation de la foi. Là, arrivant tout de suite à « cette terre d'Afrique plongée presque tout entière dans la barbarie », il disait aux fidèles : « Cette Afrique, dont l'immensité s'ouvre devant nous, mes très chers frères, nous avons été marqués, dans les desseins de Dieu, pour en être les apôtres. Déjà, de toutes parts, les nations, même protestantes, s'efforcent de s'en ouvrir les voies. Elles ont entrepris de guérir les plaies qui la dévorent, et particulièrement la plus affreuse d'entre elles, l'esclavage. L'Église pourra-t-elle rester indifférente en présence d'une si grande conquête? »

Un jour fut, entre les autres, où ce feu sacré d'ambition apostolique fit explosion sur ses lèvres en présence des missionnaires et des élèves de Saint-Eugène. C'était le 11 avril, jour du vendredi saint. L'Archevêque avait fait dresser, comme chaque année, devant sa demeure épiscopale, du côté du jardin, un magnifique reposoir représentant le tombeau du Christ, avec la Mère de douleurs à ses pieds. Il y pria avec une intensité de ferveur dont chacun fut impressionné. Puis, rentré dans la chapelle, pour le *Stabat* et le commentaire des sept paroles du Christ en croix, lui-même prenant la parole expliqua le *Sitio* du Crucifié : « J'ai soif! » Ce dont Jésus a soif, ce dont il avait soif, lui, leur évêque et leur père, ce dont tous les missionnaires présents et futurs devaient avoir soif avec lui, c'étaient les âmes, les âmes! C'était le salut de l'Afrique, des infidèles de l'Afrique. Il y avait là-bas, derrière ces montagnes, ces hauts plateaux, des océans d'eaux vives où le zèle le plus ardent pouvait se plonger et se désaltérer. A eux d'étancher une soif qui fut la divine soif du Rédempteur! A eux d'être comme Jésus altérés de souffrances, s'ils

sont brûlants d'amour! A eux de désirer de mourir, comme lui, pour le salut de ces âmes!

Ce cri de l'amour haletant et suppliant, l'Archevêque le poussait avec un tel accent de passion évangélique qu'aucun de ceux qui l'ont entendu ne l'a pu oublier, et que tous en retrouvent encore la vibration dans leurs cœurs.

C'était principalement vers l'Afrique équatoriale que se portaient ces ardeurs de zèle. A cette époque, Pâques 1879, la première caravane était encore en route. Les dernières nouvelles apportées par le journal des voyageurs les laissaient, nous l'avons dit, à leur sortie de l'Ougogo, où ils venaient de déposer les restes du père Pascal; maintenant ils traversaient l'Ounyanyembé parmi des périls mortels. Plus ils approchaient de l'immense territoire à défricher, plus ils se plaignaient du trop petit nombre des ouvriers. Aussi, dès ce mois d'avril 1879, Mgr Lavigerie travaillait-il activement à préparer l'expédition d'une seconde caravane vers cette Afrique indéfinie. Leurs besoins étaient extrêmes : cent mille francs furent donnés par l'intelligente générosité de la Propagation de la foi. La Sainte-Enfance en accorda cinquante mille. Le reste, l'Archevêque le demanderait à la charité de la Belgique et de la France : à la grâce de Dieu!

Il était convaincu d'ailleurs que la première caravane avait coûté trop d'argent, trop de temps, trop de bagages et de porteurs. De là les mécomptes de ses pauvres enfants. « Leurs douleurs, leurs pertes, et leurs angoisses ont dépassé tout ce qu'ont éprouvé les autres voyageurs, écrivait-il au P. Charmetant. Maintenant il va falloir profiter des expériences faites, pour la seconde expédition qui se composera de neuf pères ou frères. J'envoie en outre à Zanzibar, pour y rester comme procureur, un prêtre séculier, M. Guyot, curé de Hussein-Dey, qui s'est offert pour cette rude mission. Il restera là constamment, allant de la côte à l'intérieur, selon les besoins. »

Dès lors, les ordres se suivent pressés, précis, incessants, courant de l'archevêché d'Alger à la procure de Paris, pour

l'approvisionnement de la nouvelle troupe. L'Archevêque se rend compte de tout, du nombre des objets, de leur meilleure provenance, de leur valeur vénale et du mode d'expédition le plus commode et le plus sûr. Il n'y a pas jusqu'à l'emballage, l'étiquetage, le pesage, l'embarquement des colis et leur charroi qui ne trouvent place dans ses instructions. Tous ces menus détails remplissent les lettres de l'homme qui, à la même époque, négociait avec le gouvernement de France et le Saint-Siège pour la liberté de l'enseignement catholique ou pour le salut des congrégations religieuses. C'est chose rare que de voir un esprit d'analyse pratique poussé à ce degré, dans un homme à conceptions aussi vastes et aussi élevées que les siennes.

Un élément nouveau entrait, à titre d'essai, dans la composition de cette seconde troupe. L'Archevêque s'en expliquait plus tard dans ces termes : « Les pères qui avaient formé la première caravane nous avaient fait part des difficultés qu'ils trouvaient à conduire les noirs si nombreux qui portaient leurs bagages ou les objets d'échange, et encore plus les Askaris ou hommes armés qui devaient les défendre contre les Rouga-Rouga, comme on nomme les bandes de brigands de ces régions. Ils émettaient dans leurs lettres la pensée que peut-être « d'anciens zouaves pontificaux se trouveraient heureux d'accepter cette mission et de sacrifier encore une fois leur vie pour la cause de Dieu. » — « Il y a là une pensée pratique et de grand avenir, lui écrivait en effet, le 27 juin 1878, un missionnaire de la caravane du Tanganika. Dans ce monde africain où la violence règne seule, mais où les moyens d'attaque et de défense sont encore primitifs, il serait certainement possible à quelques hommes déterminés de se créer rapidement un grand centre d'action et de hâter l'œuvre de la civilisation. »

En même temps, l'Archevêque apprenait qu'en Belgique et en Hollande, le P. Mauduit, jésuite, ancien capitaine aux zouaves pontificaux, demandait à quelques-uns de ses

anciens camarades de s'enrôler pour les missions de sa Compagnie, au Zambèze, comme faisaient autrefois, dans les missions des Hurons et des Iroquois, ceux qu'on appelait « les Donnés », tour à tour éducateurs des Indiens dans la paix et leurs instructeurs et défenseurs dans la guerre. La chose échoua pour le Zambèze. Mais Mgr Lavigerie envoya le P. Charmetant à Bruxelles pour voir « si quelques-uns de ces jeunes gens n'accepteraient pas d'accompagner ses missionnaires, à lui? » Il écrivit à M. Aerts, archidiacre de Malines, puis aux aumôniers des zouaves : « J'écris aussi, ce 25 mars, à M. de Charette, pour lui parler d'un capitaine de zouaves, qui est un saint, et qui aurait l'intention de venir à Zanzibar. » On devine qu'il s'agissait du capitaine Joubert. « Je crois, expliquait cette lettre, qu'il nous faudra un plus grand nombre d'armes, surtout si nous avons des zouaves pontificaux. Deux cents fusils ne me semblent pas un chiffre exagéré; et si l'on pouvait y ajouter quelques centaines de coupe-choux réformés, cela ne ferait pas mal. »

Que voulait-il donc faire, moyennant cet armement? Une grande chose planait au sommet de ses rêves. « Mon dessein secret, avoue-t-il dans cette lettre, est de tenter de *fonder un royaume chrétien au centre de l'Afrique équatoriale.* » Fondateur d'empire : son ambition conquérante montait jusque-là!

Et ce n'était pas une idée passagère que celle-là. L'Archevêque y revient dans une lettre suivante : « Mon désir d'avoir des zouaves, explique-t-il le 5 avril, n'est pas seulement pour la conduite de la caravane. Je voudrais les avoir aussi pour l'intérieur, où il serait facile, dans certaines contrées, d'établir le noyau d'une domination chrétienne qui, de proche en proche, deviendrait très puissante, probablement en peu de temps. Mais il nous faut des hommes pleins de foi et très courageux, et il faudrait les trouver vite pour qu'ils partent avec les pères. »

On les trouva. M. de Charette ayant réclamé contre le

départ des zouaves français, en prévision des services que la France catholique pourrait réclamer d'eux prochainement peut-être, on dut les prendre presque tous à l'étranger. Le 7 mai, les lettres de Mgr Lavigerie annonçaient cinq zouaves belges, un officier de zouaves français et deux anglais. Ils étaient attendus à Notre-Dame d'Afrique. « Il faut les faire venir au plus vite, écrivait-il, pour qu'on puisse les connaître et qu'eux-mêmes puissent commencer à s'acclimater. » Sur huit enrôlés, six persévérèrent et se disposèrent à partir : « Merveilleuse fécondité du dévouement catholique! écrivait Mgr Lavigerie. A peine cette pensée fut-elle connue par la publication d'une lettre d'un de nos pères, que, de toutes parts, de Belgique, de France, d'Angleterre, d'Amérique même, des demandes nous furent adressées par d'anciens officiers ou soldats de Pie IX. La Belgique tint le premier rang. »

C'était aussi à la Belgique que Mgr Lavigerie réservait, cette fois encore, le premier rang dans la munificence envers ses missionnaires. A cet effet, le P. Charmetant reçut l'ordre de se présenter au baron Graendel, secrétaire général de l'Association internationale africaine, qui lui obtiendrait une audience du roi. « A l'un et à l'autre on devait déclarer que la mission était prête à donner son concours à tous les voyageurs belges et à seconder les desseins de Sa Majesté, moyennant qu'une lettre de son secrétaire fût directement envoyée aux évêques de Belgique, à l'effet de leur recommander les quêtes des pères missionnaires dans leurs diocèses respectifs. Cette lettre, l'Archevêque en indiquait lui-même adroitement la formule singulièrement suggestive dans sa simplicité. Cela fait, quatre ou cinq pères quêteurs se tenaient prêts à partir pour la Belgique et s'en partager les provinces.

Le roi Léopold fit davantage. Préoccupé de la colonisation de son futur État du Congo, il fit demander à Mgr Lavigerie s'il n'accepterait pas de fonder, sur la ligne de ce fleuve, entre l'Ougogo et le Tanganika, une station

hospitalière pour les voyageurs belges, desservie par des prêtres belges de sa Société, moyennant une subvention dont la couronne ferait les frais, et qu'il le priait de lui indiquer approximativement?

L'Archevêque le remercia d'abord gracieusement : « Il y a deux manières de faire des conquêtes, lui écrivit-il le 7 mai. La première ne fait que courber les corps et elle est trop souvent suivie de tristes retours. La seconde gagne les cœurs et seule elle est vraiment solide. C'est celle que Votre Majesté a employée vis-à-vis de nous, et elle peut compter que, quelle que soit la nationalité de nos missionnaires, ils sont tous vraiment Belges pour l'aimer et la servir. »

Mgr Lavigerie demanda à Sa Majesté 80.000 francs pour l'établissement de la station désirée, tout en s'excusant de n'être pas encore en mesure de lui fournir le nombre suffisant de pères Belges pour y résider. Le roi préférait verser à la station future une subvention ou pension annuelle de 6.000 francs, ce qui la tenait dans sa perpétuelle dépendance et sujétion. Mgr Lavigerie remercia, mais refusa : « Sa Majesté, par ses offres, acquiert des titres impérissables à la reconnaissance des missionnaires d'Alger; mais, dans ces conditions qui laissent à sa charge l'établissement de l'œuvre, leur Société se réserve sa complète liberté, et préfère renoncer à toute subvention. Elle fondera, à ses propres frais, une station au Kanyenyé, ou dans toute autre localité, entre l'Ougogo et le Tanganika. Elle y placera cinq Européens, dont au moins deux Belges choisis parmi les auxiliaires, et plus tard elle se fera un devoir, si le roi le désire encore, d'y placer des missionnaires belges. Enfin, la Société des missionnaires sera heureuse de fournir au roi tous les renseignements qu'il pourra désirer sur la science, l'agriculture, le commerce et la situation politique de cette région. Cela étant, si Sa Majesté croit pouvoir venir en aide à cette station en lui faisant, chaque année, une aumône, quelle qu'elle soit, celle-ci

sera acceptée avec reconnaissance. Mais Sa Majesté daignera comprendre, dans sa justice, qu'il est impossible de lui attribuer la propriété d'un établissement qui va être exclusivement acquis et fondé par les missionnaires. »

Ce refus respectueux et ce remerciement cachaient une autre appréhension plus grave encore que celle d'aliéner son autorité et son indépendance, c'était celle d'aliéner ou de paraître aliéner sa nationalité, et d'être amené, un jour, à arborer sur cette station desservie par des Belges et soudoyée par leur roi, un drapeau autre que celui de Jésus-Christ, et sa croix.

Quoi qu'il en fût, il y avait, de la part de l'Archevêque, quelque générosité à refuser le subside qu'imploraient les nécessités de la nouvelle caravane : « J'en perds le sommeil, écrivait-il, et si les quêtes ne nous tirent pas de là, je ne sais où nous allons. » Il en revenait alors aux économies à faire, aux meilleures routes à prendre. Aussi bien déclarait-il qu'il ne voulait pas de dettes : « Une œuvre, si importante et si excellente qu'elle soit, ne légitime jamais des dettes. Et cependant nous y voilà jetés par la force des choses, si nos quêteurs ne trouvent pas immédiatement en Belgique au moins cent mille francs. » Les quêteurs étaient alors harcelés, rabroués, puis remerciés et bénis. « Adieu, mon cher enfant, du courage! Il vous en faut beaucoup, mais nous faisons la besogne du bon Dieu! » Et, en post-scriptum : « Je viens de relire ma lettre, et je la trouve un peu dure dans l'expression. Mais vous savez que je ne suis pas injuste envers vous, et que je sais tout le mal que vous vous donnez et tous les services que vous nous rendez. » Et une autre fois, comme le P. Charmetant, l'organisateur et le zélateur de ces laborieuses quêtes, lui demandait à être envoyé, lui aussi, dans les missions équatoriales : « Je comprends votre désir de faire partie de la caravane. Mais non, vous nous êtes trop utile. D'ailleurs, dans votre état présent, ce serait un meurtre, et ni vous ni moi n'y pouvons coopérer. »

La caravane en partance reçut des instructions plus détaillées que les premières. Elles forment une sorte de Directoire-manuel du missionnaire africain, en plusieurs chapitres inédits, d'une forte et saisissante originalité. C'est en somme la discipline suivie par l'Église primitive dans l'apostolat de l'ancien monde païen, mise en harmonie avec les besoins et les mœurs de ce monde nouveau.

Il y a un chapitre sur l'œuvre des enfants abandonnés qu'on recueillera, qu'on élèvera, non à l'européenne, mais en les laissant dans le moule de leur vie d'indigènes, épurée et surélevée par la grâce et la foi : « Qu'aurait-on pensé de saint Pierre et de saint Paul, s'ils avaient voulu transformer en Hébreux les enfants des premiers néophytes de Rome? Et que dirions-nous de saint Irénée, s'il avait voulu faire des Grecs des enfants de Lyon? »

Il y a un chapitre sur l'instruction religieuse de ces peuples, instruction progressive, graduée, s'en tenant d'abord aux vérités premières, naturelles et révélées, remettant à plus tard l'enseignement des conséquences qui surchargeraient ou égareraient des esprits grossiers et trop portés à la superstition. « C'est, disait-il, imiter l'Esprit-Saint qui n'a pas jugé à propos de faire enseigner explicitement au monde païen toutes les vérités qui sont crues et professées aujourd'hui dans l'Église. »

Il y a un chapitre sur les trois ordres de croyants à établir dans cette Église naissante : les *postulants* à qui ne seraient enseignées que les vérités premières et essentielles, Dieu, l'âme, le Décalogue et la sanction morale ; — les *catéchumènes* initiés aux grands mystères de la foi, Trinité, Incarnation, Rédemption ; — les *néophytes* admis au baptême et à la connaissance des plus profonds mystères, mais seulement lorsqu'ils seraient reconnus capables d'accomplir persévéramment les obligations morales de la vie chrétienne. Ici l'Archevêque disait : « J'exige que, sauf le cas de mort, les futurs chrétiens passent au moins deux ans dans l'ordre des postulants, puis deux autres dans celui des catéchumè-

nes, et que ce ne soit qu'au bout de quatre années au moins qu'on puisse leur conférer le baptême, s'ils offrent des garanties morales sérieuses de persévérance, particulièrement en ce qui regarde l'abandon définitif de la polygamie; sans quoi on se contenterait de leur promettre le baptême à la mort, et on leur enseignerait que si, par impossible, ils ne pouvaient le recevoir alors, le désir du sacrement y suppléerait. »

Mgr Lavigerie disait que c'était par cette sage et rigoureuse conduite que la primitive Église avait évité les apostasies sans nombre qui eussent entraîné le scandale des païens et la ruine de la foi. N'est-ce pas pareillement à cette discipline exactement observée que la mission des Lacs devra cette race de chrétiens instruits, convaincus et fidèles, que nous verrons courir au-devant du martyre?

Enfin il y avait un chapitre sur l'établissement possible d'un royaume chrétien : c'est l'idéal persévérant de l'Archevêque. Une société ne devient chrétienne, remarque-t-il, que lorsque les princes ont embrassé la foi. Hors de là, les résultats sont misérables ou précaires. La meilleure chance de conversion pour l'Afrique équatoriale serait donc qu'un prince tel que le très puissant M'tésa, par exemple, se fît chrétien, s'appuyât sur les missionnaires, et par eux entrât en relations avec les nations de l'Europe. Un tel prince, ainsi soutenu, serait bientôt le maître d'une partie considérable de l'intérieur de l'Afrique, et le christianisme avec lui. Alors c'est l'esclavage aboli, la polygamie détruite, le règne de Jésus-Christ assuré. Que si aucun des princes noirs actuels n'est à la hauteur de ce rôle, ne serait-il pas possible à un Européen vaillant et chrétien de l'assumer et de le remplir? Le monde africain de l'intérieur est précisément dans l'état politique et social où notre Europe était au moyen âge. Pourquoi l'Église n'y réaliserait-elle pas les mêmes transformations par les mêmes bienfaits?

Mgr Lavigerie rappelait encore une fois que « c'était

pour arriver à ce grand résultat qu'il avait eu la pensée d'adjoindre à la seconde caravane un certain nombre de soldats chrétiens et déterminés, qui pussent continuer à soutenir la puissance du monarque qu'il appelait de tous ses vœux. »

Ces auxiliaires, eux aussi, reçurent, le 18 mai 1879, un règlement en quatre articles où étaient expliqués les devoirs de leur vie spirituelle et morale, leurs fonctions, leur organisation, leurs conditions d'engagement, avec de vives exhortations au service de Dieu. La foi devait en être l'esprit vivificateur. « Si cet esprit de foi remplit véritablement leurs cœurs, était-il écrit, ils seront heureux de souffrir, heureux de se sacrifier, s'il le faut, pour servir Dieu et étendre son royaume dans les immenses régions de l'Afrique équatoriale, au moment même où nos vieux pays chrétiens semblent repousser le saint Évangile et forcer, pour ainsi dire, la divine Providence à le transférer à des peuples nouveaux. »

Mgr Lavigerie était encouragé dans ces espérances par les nouvelles qu'en ces mêmes journées, il recevait de la première caravane. Le 18 février 1879, le R. P. Livinhac lui écrivait, des bords du Victoria-Nyanza : « Nous n'avons qu'à remercier Dieu de la protection qu'il nous a accordée jusqu'à ce jour. Nous avons traversé impunément tous les périls; et nos santés, après avoir souffert, se sont remises. » A Kaduma, où il était présentement, le même père Supérieur écrivait que « le prince du pays, ayant à s'absenter de son petit royaume, était venu le prier d'exercer la souveraineté pendant cette absence, en maintenant la justice et la paix entre ses sujets. » Sur le Tanganika, les missionnaires, après avoir stationné à Oujiji, s'enfonçaient vers le pays vierge de l'Ourondi dont le roi les avait assurés de sa protection. Tout était dans leurs âmes ardeur et espérance; mais tout était dans leur vie pauvreté et misère, écrasés qu'ils étaient par la cherté des choses et la concurrence des riches missionnaires an-

glais : « Nous sommes bien petits, bien pauvres à côté d'eux, écrit le P. Livinhac, mais les apôtres étaient encore plus pauvres que nous. Si vous voyiez en quel état un voyage de dix mois a mis nos vêtements! Et cependant bientôt il nous faudra paraître à la cour! Il est vrai que c'est la cour d'un roi nègre, où l'on n'est pas très difficile pour le costume. »

Il appelait des ouvriers; les nouveaux ouvriers partirent. Ce fut le vendredi 20 juin 1879, fête du Sacré-Cœur de Jésus, que Mgr Lavigerie présida la cérémonie du départ des missionnaires de la seconde caravane. Il y préluda, le matin, en réunissant, à Notre-Dame d'Afrique, les six auxiliaires laïques venus de Belgique et d'Écosse. Seuls les missionnaires partants, quelques pères Blancs, et les enfants de l'École apostolique étaient là. Les volontaires s'agenouillèrent dans le sanctuaire, portant l'uniforme des anciens zouaves du Pape, sauf le képi remplacé par la chechia rouge. Leurs épées nues reposaient sur le marchepied de l'autel. L'Archevêque, en chape rouge et or, entonna le *Veni, Creator Spiritus*, puis adressa quelques paroles émues à ses enfants. Il s'assit devant l'autel, où le capitaine de la petite troupe vint recevoir de sa main l'épée nue qu'il baisa, pendant que le pontife lui disait : « Servez-vous de cette épée pour la défense des œuvres de Dieu; ne vous en servez jamais pour des causes injustes. » Puis il lui donna le baiser de paix, et lui frappant trois fois de l'épée sur l'épaule : « Soyez, lui dit-il, un soldat pacifique, courageux, pieux et fidèle! »

Lorsque tous eurent fait ainsi, ils prononcèrent et signèrent au pied de l'autel l'engagement d'un an à la mission d'Afrique, avec la promesse d'obéissance au Délégué apostolique et aux Supérieurs religieux. Une croix fut remise à chacun, comme aux croisés d'autrefois. C'était une scène du moyen âge. L'Archevêque bénit leur bannière de soie blanche brodée par les Carmélites d'Alger et portant l'image du Sacré-Cœur, avec cette inscription : « Cœur de

Jésus, sauvez l'Afrique! » Il fit de même de deux drapeaux portant la croix et les monogrammes du Christ et de Marie. Enfin la bénédiction du saint Sacrement consacra cet enrôlement au service du Roi des rois.

La grande solennité du départ fut celle du soir. Elle fut célébrée à la cathédrale d'Alger, en présence du chapitre, du clergé, du séminaire de la mission, des novices, et de plusieurs milliers de fidèles qui en remplissaient l'enceinte. L'Archevêque monta en chaire. Ce fut le grand moment.

Il expliqua d'abord que ce n'était pas une chose nouvelle que ces adieux dont l'Église dès l'origine avait consacré la sainteté. Il rappela saint Paul recevant les adieux des fidèles d'Asie, à Milet. Il rappela les chrétiens de Rome se pressant, la veille du martyre, aux pieds des confesseurs pour baiser leurs pieds; et il appliqua les paroles de la prière liturgique de l'Itinéraire des clercs au départ de ces apôtres, desquels il disait : « Ce jour est le dernier où ils foulent le sol de la patrie, où ils entendent la langue maternelle, où ils voient près d'eux leurs pères, leurs frères dans le sacerdoce, le peuple fidèle, tout ce qu'ils sacrifient à jamais. »

La grandeur de l'œuvre transportait l'orateur. A la manière de Fénelon, dans un discours célèbre, il exaltait leur vaillance dans ces termes lyriques : « Le monde entier a entendu la bonne nouvelle. Seules les contrées barbares de l'Afrique ne l'avaient pas entendue. Mais les voici qui viennent, ces conquérants pacifiques! Qui sont ceux qui volent comme des nuées, entraînés par les vents rapides? Zanzibar, tu les as vus s'enfoncer dans les plaines brûlantes, franchir les montagnes inhospitalières qui s'élèvent en face de tes rivages. Tu vas les revoir encore, n'ayant pour armes que leur voix, pour ambition que de porter la vie dans cet empire de la mort. »

Le Pontife célébrait leur œuvre rédemptrice. Ils avaient entendu le long cri de douleur de cette Rachel noire

qui pleurait ses enfants livrés à un esclavage pire que toutes les morts, et jonchant les routes intérieures de l'Afrique de leurs ossements blanchis. L'Archevêque a vu lui-même arriver les victimes de ce commerce impie. « Et vous étonnez-vous, demandait-il indigné, que, chargé par le Saint-Siège d'une partie de ces contrées immenses et malheureuses, je dénonce l'esclavage en face des saints autels, et qu'au nom de la justice, au nom de l'humanité, au nom de mon Dieu, je lui voue une guerre sans fin et je le déclare anathème!

« Allez donc, mes chers fils, annoncer la délivrance à ces peuples nouveaux. Dites-leur que ce Jésus, dont vous leur montrerez la croix, est mort entre ses bras pour porter toutes les libertés au monde, la liberté des âmes contre le joug du mal, la liberté des peuples contre le joug de la tyrannie, la liberté des consciences contre le joug des persécuteurs, la liberté du corps contre le joug de l'esclavage! »

Il les saluait, ces fils, comme les successeurs de Paul proclamant cette liberté dans la Rome de Néron, où deux millions d'esclaves étaient dans les fers. Il saluait les démarches de ces pieds libérateurs qu'il invitait les fidèles à venir baiser, dans cette soirée d'adieux. Il félicitait ces apôtres de cette noble réponse faite à ceux qui accusent les prêtres de ne pas aimer la France, et il citait cette parole d'un de leurs devanciers : « Nous tenons ici la place de la France, et nous lui sacrifions tout ce qui nous est cher. Si nous périssons, qu'elle sache que dix de ses enfants, de ses prêtres, sont morts obscurément, en priant pour elle et en l'aimant jusqu'à la fin. »

Puis il pense à la France coupable de laquelle ils seront la rançon devant Dieu « : Je vous regarde, mes fils bien aimés. Je songe à tout ce que vous sacrifiez; et, en pensant que vous êtes les enfants de la France, je ne puis m'empêcher d'avoir confiance pour elle, puisque Dieu y garde encore tant de cœurs généreux. »

Un enthousiasme continu enflamme ce discours. Il se terminait par l'adieu et la bénédiction. Leur père leur donnait l'un et l'autre, « au nom de Pierre qui, captif dans la personne de Léon, préparait le dernier coup porté à l'esclavage moderne, au sein même de cette Rome où Paul prisonnier portait le premier coup à l'antique servitude. »

Ces radieuses paroles s'assombrissaient par un regret. Il ne pouvait pas suivre ses enfants! Il rappelait qu'autrefois le diacre Laurent était précédé au supplice par le Pontife à qui il disait : « Où allez-vous, mon père, sans votre fils? où allez-vous, Pontife, sans votre diacre? Est-ce que vous ne m'avez pas accoutumé de m'avoir pour ministre du sacrifice?

« Hélas, mes très chers frères, vous n'entendrez, ce soir, rien de semblable. Je reste attaché au rivage, tandis que mes fils vont affronter les tempêtes. Je ne leur donne que de froides paroles; et ce sont eux, par un renversement dont je m'humilie, qui me donnent l'exemple de leur intrépide vertu! Où allez-vous, mes enfants, sans votre père? Où allez-vous, prêtres, sans votre pontife? Vous offrirez le sacrifice, et seul le sacrificateur manquera à l'autel où votre sang viendra peut-être se mêler au sang de l'Agneau.

« Dieu ne m'a pas jugé digne d'un tel honneur, il a considéré la générosité de votre vie, il a vu les fautes de ma longue carrière chargée de si redoutables devoirs, et son jugement nous a séparés.

« Du moins, tant qu'il me laissera sur la terre, je veillerai de loin sur vous, pour vous procurer, sans reculer devant les amertunes que vous savez, le pain de chaque jour. Et vous, en retour, vous m'obtiendrez par vos suffrages, comme les confesseurs des premiers temps, l'indulgence et la paix. »

Après ce discours, l'Archevêque alla s'agenouiller au bas de l'autel devant les missionnaires, rangés sur le marchepied; et là il baisa les pieds de chacun de ses enfants confus et attendris. Le clergé, les pères, les novices, les

apostoliques, tous les hommes présents, se présentèrent de même, pendant qu'à l'orgue on chantait le cantique des adieux. La bénédiction du saint Sacrement descendit sur l'assemblée. Les missionnaires s'arrachèrent des bras de leurs frères et partirent (1).

Un homme cependant manquait à cette réunion. Le supérieur du grand séminaire de Kouba, le vénérable M. Girard, n'était plus. Parti d'Alger pour visiter le séminaire de Constantine, il avait été frappé d'une attaque d'apoplexie, le samedi, 13 avril de cette année, après quarante ans dépensés au service de l'Église d'Alger. Mgr Lavigerie célébra les mérites de cet éminent formateur de l'ordre ecclésiastique dans son diocèse, et de ce premier promoteur de l'œuvre des missions africaines. « C'est lui, disait-il dans son éloge funèbre, c'est lui qui m'a présenté les premiers ouvriers qui se consacrèrent à cette entreprise laborieuse; et je ne puis oublier que les dernières paroles que j'ai entendues de ses lèvres, au moment où il partait pour ce voyage d'où il ne devait pas revenir, étaient des félicitations pour les progrès de la Congrégation de nos missionnaires, à la tête desquels il voyait avec joie l'un de ses disciples, et qu'il considérait comme désormais fondée par les souffrances et le courage héroïque de ses membres. »

L'Archevêque invoquait l'appui de ses prières en ces jours orageux : « Vous ne laisserez pas vos fils orphelins, disait-il; et puisque vous quittez cette terre au moment où

(1) C'étaient les RR. PP. Louis Ganachau (Diocèse de Nantes), Auguste Lévesque (D. de Rodez), Isaac Moinet (D. du Mans), Auguste Moncet (D. de Rodez), Auguste Soboul (D. de Viviers), Pierre Combarieux (D. de Cahors), Eugène Ruellan (D. d'Angers), Jean Pacy (D. du Puy), l'abbé Joseph Guyot (d'Alger), les frères Jérôme, nés Baumeister (D. de Wurtzbourg), Maximilien, né Blum (D. de Wurtzbourg), Eugène, né Malafosse (D. de Nantes). — Les six auxiliaires : MM. Van Oost (D. de Bruges), Loosweldt (D. de Bruges), D'Hoop (D. de Bruges), Stewart (D. d'Édimbourg), Oswald (*ibid.*).

tant de maux semblent prêts à fondre sur elle et à éprouver l'Église de Dieu, vous nous obtiendrez la force de souffrir avec joie les épreuves qui nous sont encore réservées, et de rester, comme vous, fidèles jusqu'à la fin. »

La seconde caravane, embarquée à la fin de juin pour Zanzibar, quitta au mois d'août le littoral de Bagamoyo, et, en moins de trois mois, elle arrivait à Tabora, dans l'Ounyanyembé. C'était une des marches les plus rapides qui se fussent faites encore sur cette route. Le 21 septembre, le P. Louis Ganachau, Supérieur de la troupe, faisait savoir, de la station de Mpouapoua, que Dieu protégeait les voyageurs. La bannière du Sacré-Cœur, sur le modèle de celle des combattants de Loigny, était portée en tête de la caravane : *Vexilla regis!* « Les populations que nous avons visitées jusqu'à ce jour sont bonnes, disait cette première lettre. Elles nous voient arriver avec joie au milieu d'elles ; il ne tiendrait qu'à nous de nous établir sur leur territoire. Mais nous avons reçu l'ordre d'aller plus avant, et nous marchons. »

Quant à la première caravane, elle s'était séparée en deux à Tabora. Le P. Livinhac montait vers le Victoria-Nyanza où il s'établissait dans le royaume nègre de l'Ouganda. Le père Deniaud, prenant la charge vacante par la mort du P. Pascal, descendait vers le Tanganika, où, après un séjour provisoire à Oujiji, il s'enfonça avec sa troupe vers le nord, dans le pays plus primitif et tout fétichiste de l'Ourondi. On sut enfin que les uns et les autres étaient arrivés au terme ; ceux du Tanganika à la fin de janvier 1873, et ceux du Nyanza le 19 juin de la même année, après plus de 26 mois de voyage !

Le lac du Tanganika, situé à 600 mètres au-dessus de la mer, par 27° longitude Est, et entre 3° et 8° latitude Sud a environ 400 kilomètres de long sur 50 de large. La côte de l'Ourondi où descendaient les missionnaires est représentée, dans leurs lettres, comme une terre heureuse, traversée du nord au sud par une chaîne de montagnes, au

pied desquelles le manioc, les bananiers, des cultures de patates et de légumes d'Europe nourrissent une population nombreuse, simple, et si timide qu'elle s'enfuit au moindre signe du missionnaire. Les pères Blancs importaient là le blé et le riz. Des chèvres, des moutons, quelques vaches avaient été aussi transportés. « Le terrain ne manque pas ici, écrivaient les pères, on créerait des royaumes sans trouver de concurrent; il n'y aurait qu'à prendre. »

Ils venaient, eux, pour y fonder le royaume de Dieu. Ils élevèrent une pauvre chapelle au milieu des cases des indigènes; un hangar muré, couvert en paille, et fermé par des nattes, forma la cabane des pères. Ils appelèrent d'abord à eux les petits enfants et les attirèrent par la charité de Jésus-Christ. Déjà les peuplades voisines sollicitaient les bons Blancs de venir s'établir chez eux. La bonne nouvelle allait être prêchée aux pauvres et aux petits.

L'autre mission, celle des bords du Victoria-Nyanza donnait de meilleures promesses encore. Le lac Nyanza, découvert en 1858 par Speke, exploré par Stanley en 1875, est une vraie mer intérieure d'une superficie de 39.820 kilomètres carrés, entre le 32° et le 34° longitude Est, et 3° latitude Sud. Il est situé, à une hauteur moyenne de 1.270 mètres au-dessus de la mer, et il donne, à son point le plus septentrional, naissance à la principale branche du Nil qui y prend sa source. C'est dans cette région supérieure que s'étend le fertile royaume de l'Ouganda ou Bouganda, le plus populeux, le plus grand des États de la région des lacs, et qui alors ne comprenait pas moins de trois millions d'habitants. Le roi ou Kabaka qui le gouvernait alors était le fameux Mtésa, dont Stanley avait écrit : « Le roi d'Ouganda m'a paru être un homme qui, sous l'influence et avec le concours de gens de bien, ferait plus pour l'Afrique centrale que ne pouraient faire cinquante années de prédication évangélique, en dehors d'une autorité comme la sienne... C'est un homme de haute taille, svelte, brun rouge, d'une figure intelligente, et rappelant par ses

traits ceux des colosses de Thèbes et des statues recueillies dans les Musées du Caire. Son peuple, supérieur aux autres, son armée, sa cour, sont fiers d'être à lui. » Stanley ajoutait qu'il lui avait appris les dix commandements de Dieu. « Je vois dans Mtésa, avait-il fait savoir dans sa correspondance, un prince digne de toutes les sympathies de l'Europe. » Nous verrons qu'il y aura beaucoup à rabattre de cet éloge; mais il n'en était pas moins vrai que nulle région ne semblait plus mûre pour l'Évangile, ni nul prince mieux disposé à recevoir les missionnaires que Dieu lui envoyait.

Ils commencèrent, en mettant le pied dans ses États, par lui députer deux d'entre eux, le père Lourdel et le frère Amance, pour lui demander bon accueil (1). Des missionnaires anglicans, envoyés par la *Church Missionary Society*, étaient déjà là depuis quelques mois. Comme ils s'étaient montrés polis, et que d'ailleurs les pères du Saint-Esprit à Zanzibar les avaient donnés comme des hommes religieux et bienveillants, le P. Lourdel crut bien faire de demander à leur chef, le révérend M. Mackay, de le présenter à Mtésa, et de lui servir d'interprète. Il s'en trouva mal; le ministre protestant, profitant de son ignorance de la langue, représenta au prince les catholiques français comme des hommes qui ne connaissaient pas Dieu, adoraient des statues, exécraient les rois, et même avaient tué le leur, il y avait quelques années. Heureusement le P. Lourdel, s'apercevant de la trahison, l'interrompit et s'expliqua lui-même, comme il put. Le roi lui donna hautement raison contre M. Mackay. Aussi bien commençait-il à se défier de ce dernier, car on lui avait dit que l'Angleterre, puissante en Égypte, se préparait à remonter le Nil jusqu'aux sources pour s'emparer de son royaume, tandis qu'il avait appris par des Arabes de Zanzibar que les mission-

(1) V. sur le pays et sur la cour de Mtésa l'excellente *Vie du père Lourdel*, par M. l'abbé Nicq. Poussielgue, 1895.

naires français étaient bons, désintéressés et ne faisaient que du bien. Retenant donc courtoisement le père Lourdel à sa cour, il lui fit savoir qu'une flottille de trente-cinq pirogues allait partir aussitôt pour prendre ses confrères à Kageyé, où ils se trouvaient alors, au sud du lac.

Ils arrivèrent. Une large chaussée les conduisit à un vaste bâtiment ressemblant à une grange, couronnant le sommet arrondi d'une colline, parmi un groupe considérable de grandes cases enfouies dans des bosquets de bananiers et de figuiers. La colline, couverte d'habitations sans nombre, s'appelait Roubaga : c'était la capitale : la case principale était le palais du roi. « De ce point, écrit Stanley, la vue est magnifique et digne des regards d'un monarque. De tous côtés ondule en grandes vagues une terre voluptueuse, inondée de soleil, terre féconde, parée de la verdure des premiers jours d'été, rafraîchie par les brises du lac. Des mamelons, des cônes détachés, des masses tabulaires, surgissent de ce riant et mystérieux paysage. Sur des crêtes lointaines, des villages semés parmi des bananeraies accusent une population nombreuse et aisée. De sombres lignes sinueuses tracent le cours de ravins boisés, des tapis herbus marquent les pâturages. De larges dépressions laissent deviner des jardins et des champs. Puis toute cette beauté d'ensemble va se fondre au loin dans le tableau d'un horizon sans limites. »

L'accueil du roi fut bienveillant. Pourtant les offrandes que lui présenta le R. P. Livinhac étaient fort modestes, telles que Mgr Lavigerie nous les fait connaître plaisamment, dans ces lignes : « J'avais chargé nos missionnaires de présents européens qui devaient être magnifiques aux yeux d'une majesté barbare. J'avais eu la pensée de faire visiter à Paris, le marché du Temple, au moment du départ de notre caravane, et d'y faire acheter les dépouilles de nos grandeurs déchues. On ne se figure pas ce qu'on y trouve, grâce à nos révolutions, d'habits de sénateurs et de ministres, neufs encore ou peu s'en faut. J'en fis faire,

à bon compte, une collection pour le roi Mtésa et sa cour, et leur succès fut merveilleux sous l'Équateur où, en fait de costume, on se contente de peu. »

Mtésa ne voulut pas être en retard de générosité avec les pères. « Il nous a donné, écrit le P. Livinhac, un hectare environ de bon terrain planté de bananiers et une trentaine de bœufs. De temps en temps, il nous fournit les matériaux et les ouvriers nécessaires à la construction d'une habitation assez grande pour nous loger tous. Selon l'usage du pays, cette habitation sera faite avec des poteaux, des roseaux et de l'herbe. Elle ne différera des huttes que par sa forme plus ou moins européenne. »

Mtésa avait laissé aux missionnaires la liberté de prêcher leur religion, à laquelle même il semblait alors accorder la préférence. Ceux-ci apprirent la langue assez vite pour s'entretenir avec les infidèles, dont les plus instruits d'ailleurs entendaient un peu l'arabe des côtes de Zanzibar. Déjà, en septembre 1879, le P. Livinhac annonçait que le vrai Dieu avait trouvé des disciples parmi ces idolâtres. Le jour de Pâques 1880, quatre catéchumènes, après un an d'épreuve, recevaient notre baptême. Le samedi de la Pentecôte, 15 mai, la petite troupe faisait quatre nouvelles recrues, dont deux waskari ou soldats du roi. Les soldats royaux continuèrent à fournir leur contingent à l'Église : c'étaient les meilleurs néophytes. Les pères soignaient les malades, et très souvent les guérissaient. Ils attribuaient ces guérisons, dont quelques-unes vraiment très extraordinaires, à une merveilleuse grâce de Jésus-Christ et à l'intervention de sa puissante Mère.

Le dernier jour de mai 1880, ils consacrèrent la mission et leurs personnes à Marie immaculée, en dressèrent acte et le déposèrent, après l'avoir signé, sous les pieds de la Madone dont la statue dominait l'autel de leur pauvre chapelle. Le roi Mtésa voulut aussi entendre la bonne nouvelle ; les nobles ou *mohamis* se joignirent à lui. Le roi et eux auraient pu entraîner tout le peuple et réaliser le

rêve apostolique de l'Archevêque d'Alger. Mais, comme on l'avait prévu, le grand obstacle aux conversions était la polygamie : le roi avait mille femmes, les grands à proportion. « Ici, comme partout, écrivait le P. Deniaud, c'est sur les pauvres que la grâce agit en premier lieu. Les grands trouvent leur paradis au milieu de leurs troupeaux de femmes : *Beati pauperes!* »

Les lettres de Mgr Lavigerie cherchaient, suivaient ses missionnaires dans ces terres lointaines : « Mes chers enfants, écrivait-il, le 15 avril 1880, à Mgr Livinhac, comme vous l'imaginez aisément, nos esprits et nos cœurs sont souvent dans l'Ouganda. Depuis bientôt une année nous sommes sans nouvelles de vous! » Et ensuite : « Ce que je veux surtout vous dire, mes chers enfants, c'est que l'objet principal de mes préoccupations paternelles pour vous est, tant en ce qui vous concerne qu'en ce qui concerne les pauvres peuples auxquels vous êtes envoyés, l'intérêt spirituel, celui des âmes.

« Vous voilà sur le champ de bataille, au milieu de toutes les préoccupations, de toutes les difficultés, de toutes les nécessités de la vie. Ne vous laissez pas ensevelir, comme il peut arriver trop facilement à des missionnaires, dans les choses extérieures et matérielles. Rappelez-vous que vous êtes des apôtres, et que, pour être des apôtres, il faut tout d'abord être des hommes de Dieu. Mais comment vivre de la vie divine, si on n'entretient pas cette vie en soi? Mes chers enfants, c'est maintenant qu'il faut une plus grande fidélité à vos exercices de règle, et particulièrement à vos exercices de piété. Si vous aviez le malheur de perdre l'esprit de foi, vous vous laisseriez aller à ne plus agir que comme des explorateurs, et vous vous perdriez certainement. L'esprit est prompt, et vous lui auriez obéi en partant si généreusement, si héroïquement même, pour une destination entourée de tant de ténèbres et de dangers. Mais si l'esprit a fait son œuvre, prenez garde que la chair ne fasse maintenant la sienne, car la chair est faible; et,

parmi toutes les occasions de mal qui frappent vos yeux, vos oreilles, si vous n'êtes pas attentifs à mettre sans cesse votre cœur sous la garde de Dieu, il s'alanguira, et peu à peu vous entraînera vers la terre, vers le mal, par son propre poids. *Admoneo te ut ressuscites gratiam quæ est in te per impositionem manuum mearum.* C'est ce que je vous ai dit plusieurs fois dans vos retraites de la Maison-Carrée. C'est ce que je vous crie de nouveau du haut de la colline de Notre-Dame d'Afrique. »

Toute cette lettre est admirable. Elle recommande l'oraison, l'examen particulier, la lecture spirituelle. Puis : « Adieu, mes chers enfants. Je vous envoie de loin toutes mes tendresses paternelles. Je ne puis écrire à chacun; mais vous êtes tous et chacun présents à mon esprit et à mon cœur. »

Comme gage de cette tendresse, il leur annonçait l'envoi prochain de nouveaux compagnons d'armes. « Si nous étions en nombre suffisant, écrivait du Tanganika le P. Déniaud, nous pourrions fonder immédiatement trois ou quatre postes, et devancer les ministres protestants qui, eux aussi, cherchent un endroit pour y établir des missions. Envoyez-nous donc bientôt des confrères. » Du Nyanza, le P. Livinhac, faisant la même demande, insistait surtout pour que les missionnaires fussent des hommes prêts à tous les genres de sacrifice : « Dites à ceux qui vous manifesteront le désir de venir qu'ils s'y préparent en acquérant un grand esprit de foi, qui leur fasse voir Dieu en tout et tout en Dieu, et un grand amour de la croix, qui leur fasse préférer les privations au bien-être. Ce qu'on a à souffrir en Kabylie et dans nos autres maisons ne donne pas l'idée de ce qui est réservé aux missionnaires de l'Afrique équatoriale »

Hélas ! cette souffrance, la seconde caravane ne devait que trop la connaître même avant d'arriver sur son champ d'action. Au moment où il se réjouissait de la rapidité et du bonheur du voyage, Mgr Lavigerie apprit que ses fils

semaient le chemin de leurs tombes. Le 18 novembre 1879, c'était le P. Facy qui tombait le premier. Homme de Dieu et homme du devoir, ce pieux réglementaire spirituel de la troupe en était la règle vivante et le modèle. A bout de marche et de fatigues, il ne s'arrêta qu'épuisé. Il atteignit Tabora porté sur un hamac pour de là passer doucement dans son éternité.

Trois jours après, c'était un autre, le P. Ruellan, nature active, généreuse, dévouée à tout bon service, qui, à bout de forces, rendait les armes, et s'endormait, la sainte communion dans son cœur. A deux jours de Tabora, le 9 janvier 1880, le P. Soboul, un des plus robustes parmi ces soldats de l'Évangile, était frappé à son tour. C'était le soleil de l'Équateur qui l'avait tué de ses feux. « Je perds un ami, un frère et le seul confrère prêtre désigné pour vivre avec moi, écrivait le P. Ganachau à l'Archevêque. Le P. Soboul a été toujours plein de dévouement pendant le voyage : il m'a servi, je dirai de mère, pendant mes maladies à Mpouapoua et dans l'Ougogo. C'était bien un vrai missionnaire ; et je comptais mille fois plus sur lui que sur moi pour l'avenir de mon poste. »

La même lettre annonçait qu'un des zouaves auxiliaires de la caravane n'était plus. Leur capitaine, M. Van Oost, épuisé par la fièvre et la dysenterie, avait dû être ramené à Tabora où il avait expiré en héros chrétien. Ses dernières paroles furent celles-ci, aux missionnaires et à Dieu : « Je ne regrette rien, je désire mourir, et je suis heureux d'avoir tout quitté pour vous suivre. » Un autre Belge, M. Loosveld, sur l'ordre pressant du médecin, devait regagner Zanzibar, puis de là la Belgique. Le curé d'Hussein-Dey, M. l'abbé Guyot, l'organisateur dévoué des départs, malade lui-même, l'accompagna à la côte ; le frère Eugène était, lui aussi, mis hors de service par la souffrance : il succomba peu après. C'était un complet désastre. « Votre cœur de père, si connu de nous, Monseigneur, disait cette lettre, va saigner, je le sais, à la lecture de ces tristes lignes. Consolez-vous,

en pensant que l'épreuve n'a point abattu le courage de vos enfants. »

Or le brave cœur qui dictait ces lignes, le 28 janvier, avait lui-même cessé de battre quand sa lettre parvint à Alger. Le P. Ganachau rendit son âme à Dieu, le 22 mai 1880. Un de ses confrères du Tanganika avait fait vingt jours de marche pour aller le secourir dans un petit village de l'Ouganda, et le transporter s'il se pouvait à Oujiji. Le malade succomba en route. Celui qui était venu recevoir son dernier souffle et conduire son âme à Dieu, était son ancien condisciple du petit et du grand séminaire de Nantes, le P. Deniaud, qui ne tardera pas à le suivre.

Mgr Lavigerie en compta ainsi huit de la même mission qui disparurent dans l'année, et il s'écriait : « Huit tombes prématurément ouvertes, qui renferment les restes de mes enfants, et auxquels je ne puis songer sans un mélange de joie et de douleur. De douleur, en pensant que tant de jeunesse, de sainte ardeur, de pureté, de foi sont perdues pour la terrre, pour la grande mission qu'ils allaient accomplir; de joie en me rappelant qu'ils servaient un Maître qui ne se laisse pas vaincre en générosité, et qui les a placés près de lui parmi ses apôtres et ses martyrs! »

Les débris de la caravane parvinrent à Oujiji dans les premiers de mars 1880. La dernière ligne de leur journal de voyage disait : « Gloire à Dieu si bon pour ceux qui espèrent en Lui, et pour les âmes qui ne cherchent que sa gloire! »

« Loin de décourager les pères demeurés à Alger, les épreuves de la seconde caravane ne firent qu'enflammer leurs cœurs, écrivait ensuite Mgr Lavigerie. Je suis obligé, chose rare en tout temps, plus rare encore en ce temps d'universelle apathie, de modérer, de condamner leur soif de dévouement et de sacrifice, de leur adresser des reproches sur cette ardeur immodérée de leur courage et de leur foi, de la traiter même de folie; folie de la croix il est vrai, qui se reproduit dans toutes les missions de

la terre, devant laquelle on s'agenouille en esprit, même lorsque la prudence oblige de la contenir par devoir ».

Cependant il eût voulu trouver un itinéraire moins long, moins périlleux, moins dispendieux, pour arriver aux lacs. Il chargea donc le R. P. Deguerry d'aller en Égypte et de remonter le Haut-Nil pour étudier sur place la route suivie par les Anglais, Suez, Djedda, Souakim, Berbera, Kartoum, Beden, Keré, Daflé, Majungo, Fatiko, Fouera, Mrooli, dernière station égyptienne, à deux jours de l'Ouganda, et à cinq ou six jours de la station des pères à Roubaga. L'Archevêque avait écrit, le 6 mars, à M. de Freycinet, lui demandant de recommander la mission du R. P. Deguerry aux agents de la République française. Il l'intéressait en même temps aux résultats obtenus par ses missionnaires, dans l'Afrique équatoriale, et lui mettait sous les yeux la grande place qu'y pourrait prendre l'influence française. Le ministre lui répondit : « Je reconnais, comme vous, toute l'importance qu'il y a pour notre pays à étendre ses relations dans les régions visitées avec tant de persévérance, depuis quelques années, par les explorateurs d'autres nations. Aussi, afin de faciliter la mission que vous avez donnée au R. P. Deguerry, j'écris, suivant votre désir, à l'agent et consul général de France au Caire, pour lui recommander cet ecclésiastique, et lui faire obtenir toutes les facilités qui lui seront nécessaires dans le cours du voyage qu'il doit entreprendre sur le Haut-Nil. »

Mais déjà les deux premières stations du Nyanza et du Tanganika ne suffisaient plus à l'ambition du Délégué apostolique. Le 19 février, il avait fait partir, pour la S. C. de la Propagande, un mémoire demandant qu'il fût créé deux missions nouvelles et distinctes, l'une à Kabelé, l'autre au Haut-Congo, ce qui porterait à quatre le nombre de ses établissements. Le titre de Provicariats apostoliques serait conféré aux deux premières fondations du Nyanza et du Tanganika; les deux dernières, Congo sep-

tentrional et Congo méridional, formeraient deux centres de missions auxquelles le Délégué nommerait leurs supérieurs respectifs. Mgr Lavigerie connut bientôt combien ce mémoire avait été agréé du Pontife, car, dès le 6 mars, Léon XIII lui faisait écrire par le cardinal Nina que cet accroissement de ses missions d'Afrique avait touché infiniment son cœur, et qu'en témoignage de son admiration pour son zèle apostolique, il lui envoyait deux mille francs destinés à ces chrétientés naissantes.

Le 30 septembre, le cardinal Siméoni, Préfet de la Propagande, répondit aux désirs de l'Archevêque d'Alger. Il lui apprenait que les deux Provicariats étaient érigés, et il lui donnait les limites des deux missions nouvelles.

« Pour la nomination des deux provicaires apostoliques du Nyanza et du Tanganika, Mgr le Délégué voudra bien désigner les noms des sujets qui lui sembleront les plus aptes afin que les pouvoirs nécessaires leur soient remis. »

La retraite annuelle avait réuni, en septembre, à la Maison-Carrée le plus grand nombre des pères. A l'issue des exercices, 24 septembre, le Chapitre s'assembla pour une solennelle délibération. Les pouvoirs du Supérieur général expiraient pour la seconde fois, et il s'agissait ou de le remplacer ou, selon le vœu de tous, de le nommer cette fois Supérieur à vie, selon les constitutions. Mais le R. P. Deguerry s'était dérobé par la fuite à cet honneur, en laissant entre les mains de l'Archevêque une lettre où il se confondait en humbles regrets de ne pouvoir conserver ce fardeau. Mgr Lavigerie prit les voix du Chapitre, et, conformément à leur vote, il nomma à ce premier poste le R. P. Charbonnier qui dut en prendre possession immédiatement. Pendant le chant du *Te Deum*, chacun des pères vint baiser les mains de celui qui était désormais auprès d'eux le représentant de Dieu.

Le R. P. Charbonnier avait alors trente-huit ans. Il venait du diocèse de Mende où il avait fait de brillantes

études au petit et au grand séminaire, alors aux mains de la Compagnie de Jésus. Il y avait huit ans qu'en 1872, il était entré dans la Société de la mission, et c'est de lui que Mgr Lavigerie avait signé les pouvoirs par ces mots d'héroïsme : « *Visum pro martyrio*. Acceptez-vous? — C'est pour cela que je suis venu ! » Peu après, à trente-trois ans, le P. Charbonnier était déjà trouvé digne de remplacer le R. P. Terrasse, comme Supérieur du noviciat. Maintenant c'était à lui de diriger la Société, en attendant que bientôt il lui fût permis de partir à son tour pour les pays infidèles où il devait mourir.

Il venait d'être élu lorsqu'une troisième caravane monta, le 10 octobre 1880, à Notre-Dame d'Afrique, pour la cérémonie de la bénédiction suprême et des adieux. Ils étaient quinze, dont six pères missionnaires et neuf auxiliaires. A la tête de ceux-ci était le capitaine Joubert dont le nom deviendra un jour légendaire sous la hutte des noirs. C'était un Breton, fils de paysans et paysan lui-même, « de taille juste, musclé à l'égal des chênes noueux de son pays, le teint bronzé, les cheveux noirs, noirs aussi les yeux et la barbe en broussaille, la physionomie bienveillante et forte, d'une vigoureuse et sympathique originalité. » Il avait été des premiers enrôlés avec Lamoricière, pour la défense du Pape, dès l'âge de dix-huit ans. Après Castelfidardo, où il fut blessé, il avait combattu à Ponte-Corese, à Ceprano, à Mentana, enfin à la porte Salara en 1870. Rome tombée, il était venu servir sous Charette dans l'armée de la Loire, et il avait fait son devoir de héros à Loigny. Quand Mgr Lavigerie avait fait appel aux zouaves, Joubert avait tressailli d'espoir; mais la France et Pie IX pouvaient avoir besoin de son bras : il consentit à attendre. Enfin, tous obstacles écartés, il s'était présenté à Mgr Lavigerie : « Je vous envoie aujourd'hui M. Joubert, saint Joubert! que le général de Charette consent enfin à nous céder, et qui va faire son noviciat d'auxiliaire à N.-D. d'Afrique, « écrivait l'Archevêque au Supérieur général, dès la

fin de janvier 1880. Aujourd'hui son noviciat était fait; il était prêt, il partait.

Lorsque Mgr Lavigerie vit devant lui cette nouvelle troupe expéditionnaire, il se reporta à ces décrets de proscription qui, à cette même époque, frappaient les religieux; il se reporta à ceux de ses fils qui venaient de tomber sur les chemins et parmi les jungles de l'Équateur, et laissant déborder la douleur de son âme : « Les voilà donc, s'écria-t-il, ces hommes contre qui le monde nourrit tant de haine et vomit tant d'injures! Voilà leur ambition, leur égoïsme : c'est de tomber inconnus pour la cause de la vérité, de la charité, de la civilisation. Ils sont morts, et ceux que vous voyez sur les marches de cet autel sont prêts à aller prendre leur place, à mourir, s'il le faut, pour sauver ces pauvres races déchues, pour abolir les horreurs de l'esclavage. Et s'ils succombent, eh bien, d'autres viendront après eux. — Car, s'écria le pontife, avec un accent où vibrait son âme tout entière, car nous jurons ensemble, la Société des missionnaires et moi, de mourir tous jusqu'au dernier, plutôt que d'abandonner ces missions de l'Équateur; et, ce serment, nous le tiendrons. » On entendit alors courir dans tous les rangs des missionnaires, pères, novices, scolastiques et même enfants de l'École apostolique, un murmure d'assentiment, avec des signes qui voulaient dire : « Oui, tous, nous le tiendrons! »

Le baisement des pieds, à commencer par l'Archevêque, s'accomplit pendant le chant de l'*In exitu Israël de Ægypto*. Quelques semaines après, 6 novembre 1880, les quinze partants s'embarquaient sur un bateau de la *British India*, à destination de Zanzibar (1).

(1) Cette troisième caravane comprenait les RR. PP. Alexandre Guillet (dioc. de Nantes), Célestin Hauttecœur (dioc. d'Arras), Marcel Menard (dioc. d'Angers), Léonard Blanc (dioc. de Nîmes), Julien Faure (dioc. du Puy), Camille Raudabel (Mende).

Auxiliaires : M. l'abbé Guyot (dioc. d'Alger), MM. Joubert (dioc.

« En somme, écrivait Mgr Lavigerie, depuis deux ans, la Société des missionnaires d'Alger a envoyé quarante-trois missionnaires dans l'Afrique équatoriale. L'œuvre de l'apostolat est commencée, la parole sainte est annoncée. Les premiers fidèles de ces Églises naissantes ont reçu le baptême. Leurs premiers apôtres les ont fécondées de leur sueur et de leur sang. Notre-Seigneur a préparé son œuvre. Il la fera, si nous n'y mettons pas d'obstacle. Courage ! »

de Nantes), Wisser (dioc. de Harlem), De Groot (dioc. de Harlem), Hilebrand (dioc. de Ruremonde), Van Meel (dioc. de Breda), Staes (dioc. de Gand), Tallien (dioc. de Bruges), Boyer (dioc. du Puy).

CHAPITRE IV

SAINTE-ANNE DE JÉRUSALEM

DON DE SAINTE-ANNE A LA FRANCE. — AUX MISSIONNAIRES D'ALGER. — L'ARCHEVÊQUE A JÉRUSALEM — L'ÉTABLISSEMENT DES MISSIONNAIRES. — INSTRUCTIONS : LATINISME ET ORIENTALISME. — PATIENTS DÉBUTS. — L'ARCHEVÊQUE A SAINTE-ANNE D'AURAY. — L'INSTITUT D'ÉTUDES BIBLIQUES. — ÉCOLE NORMALE FRANÇAISE. — ÉCOLE APOSTOLIQUE ORIENTALE. — RÈGLEMENTS DE LA PROPAGANDE. — ACCROISSEMENTS. — RÉGÉNÉRATION DES ORIENTAUX.

1877-1882.

Nous avons vu qu'au mois de juillet 1877, Mgr Lavigerie, s'étant rendu auprès de Pie IX pour lui demander d'attribuer à ses fils la mission du Nyanza et du Tanganika, lui avait pareillement demandé d'établir ses missionnaires à Sainte-Anne de Jérusalem. Il y voulait travailler à la résurrection des Églises orientales sur un plan nouveau. L'Archevêque d'Alger est un précurseur. Ici encore son génie et sa foi étaient en avant des résolutions et entreprises qui font la sollicitude de l'Église, à l'heure présente.

Son attrait pour l'Orient datait de loin, comme on sait. Depuis que, dans son voyage en Syrie, 1860, il avait noué ses premières relations avec les évêques du Liban ; depuis qu'à Rome, durant son auditorat de Rote, il avait fait partie de la S. C. de la Propagande pour les rites orientaux ; depuis enfin qu'au concile du Vatican il avait été député aux mêmes affaires orientales, il avait, à cet égard,

mûri des pensées, caressé des desseins dont ses désirs hâtaient l'accomplissement. Mais lui, l'apôtre de l'Afrique, ne pouvait espérer de les accomplir par lui-même, lorsque la Providence vint lui en présenter l'invitation et lui en donner les moyens.

A la suite de la guerre de Crimée, en 1857, plusieurs catholiques éminents, ayant à leur tête M. le comte de Vogüé et M. de Barrère, alors consul à Jérusalem, eurent la pensée de demander au gouvernement ottoman, notre allié de la veille et toujours notre obligé, un des édifices sacrés de la Terre Sainte. Le sanctuaire de Sainte-Anne fut spécialement désigné. Suivant une tradition des plus respectables, il avait été bâti sur l'emplacement même de la maison de Sainte-Anne, et c'était en ce lieu que s'était accompli le mystère de l'Immaculée Conception et de la Nativité de la Vierge Marie. Il consistait en deux églises superposées, l'une dédiée à la mère, et l'autre à sa très sainte Fille. On y reconnaissait l'ouvrage des premiers croisés, peut-être même celui de Charlemagne ou de son siècle. Il en gardait l'empreinte architecturale à travers les ravages du temps ; et si, au treizième siècle, Saladin l'avait transformé en Medersa ou École musulmane, ce lui avait été du moins une préservation contre le vandalisme de l'Islam. Il est vrai que présentement son état était lamentable ; mais ce devait être un motif de plus pour ne pas en refuser la cession à ceux qui se chargeraient de le restaurer à leurs frais. Un firman du Sultan ordonna de remettre Sainte-Anne aux mains de l'ambassadeur de France, à Constantinople, M. Thouvenel, lequel délégua un prêtre de sa maison pour en prendre officiellement possession immédiatement.

Mgr Lavigerie l'avait visité, lors de son voyage en 1861. « Dès cette époque, il appartenait à la France, écrit-il ; et il semblait d'autant plus douloureux de le voir ainsi deshonoré alors, et prêt à tomber en ruines. Ses voûtes ouvertes en plusieurs endroits laissaient entrer les eaux du ciel,

et la crypte du tombeau de Sainte-Anne portait la trace des inondations produites par les pluies torrentielles de l'Orient. Les portes enlevées avaient permis aux habitants du voisinage d'entrer librement dans l'église supérieure et d'y établir leurs bestiaux. Tout à l'entour, les décombres entassés s'élevaient à une hauteur telle qu'on pouvait, comme l'a constaté M. le comte de Vogüé, à l'aide de ces débris accumulés, parvenir sur les terrasses qui forment la toiture.

La France, faute de crédits suffisants, avait mis vingt ans à relever ces ruines et rendre extérieurement à l'église sa physionomie d'autrefois. Puis elle l'avait offerte d'abord au patriarche de Jérusalem, Mgr Valerga, un Italien, qui l'avait refusée avec hauteur, ne voulant rien devoir à la France. Les mêmes sentiments lui firent repousser pareillement plusieurs communautés de religieux français, Jésuites, Dominicains, pères de Notre-Dame de Sion, et récemment Prémontrés, sous le prétexte que ce serait porter atteinte aux privilèges des Franciscains, en possession cinq ou six fois séculaire et exclusive de desservir les sanctuaires de la Terre Sainte. Les religieux durent se retirer les uns après les autres devant cette opposition. La France s'adressa alors à quelqu'un qui ne se faisait pas peur des oppositions et des difficultés. M. Decazes, ministre des affaires étrangères, pensant avec raison qu'une communauté algérienne, déjà au courant des habitudes musulmanes, conviendrait mieux pour ce pays qu'une communauté française, en fit la proposition à Mgr Lavigerie, au mois de février 1877. L'Archevêque d'Alger, tout heureux qu'il fût de cette offre, objecta le petit nombre de ses missionnaires, outre que leur Société, d'après ses constitutions, devait réserver son ministère à l'Afrique; et Sainte-Anne n'en était pas. Et puis, n'en résulterait-il pas ultérieurement de trop lourdes dépenses pour ses enfants?

Sa première pensée avait été de décliner la proposition du gouvernement, sans même la faire connaître à ses

missionnaires. Puis il réfléchit devant Dieu : le sanctuaire de Sainte-Anne, c'était le berceau de Marie, la première patronne et la reine de cette petite Société. De plus, cette société était, à cette époque, menacée par la tempête déchaînée en Algérie et en France ; il était du devoir du pilote de lui procurer un refuge, comme de lui ouvrir une issue : l'issue, ce seraient les missions équatoriales ; le refuge, ce serait Sainte-Anne où se pourraient établir tranquillement un noviciat et un scolasticat. La question portée au Conseil y rencontra d'abord les mêmes objections, puis, à la réflexion, le même assentiment ; et l'Archevêque entra dès lors en négociations avec le gouvernement.

Un traité intervint aux termes duquel le sanctuaire de Sainte-Anne resterait à perpétuité la propriété de la France. La garde et l'usage en seraient confiés aux missionnaires d'Alger qui y fonderaient une communauté toute française de douze religieux. Ces religieux seraient placés au spirituel sous la juridiction du patriarche latin de Jérusalem, et au temporel sous la protection du consul de France. Les offices y seraient célébrés solennellement, dimanches et fêtes, pour la prospérité de la France, et chaque jour aurait sa messe conventuelle. Le gouvernement servirait aux missionnaires une allocation annuelle de 12.000 francs.

Sainte-Anne devait être le siège d'une institution, pour laquelle le gouvernement offrait à l'Archevêque de « construire d'un commun accord, dans le délai de trois années, le local nécessaire au logement d'une École supérieure, où des ecclésiastiques français, six au moins, douze au plus, seraient admis aux frais de leurs diocèses, pour se perfectionner dans la connaissance des Lettres sacrées, avec leurs professeurs, tous également de nationalité française. »

La conception d'un Institut supérieur d'Études bibliques et archéologiques, à Jérusalem, était spécieuse et pouvait devenir féconde. Aussi bien, les Dominicains l'ont-ils reprise fructueusement de nos jours. Mais pratiquement l'institution parviendrait-elle à recruter ses étudiants ecclé-

siastiques? Leurs diocèses les y enverraient-ils à grands frais? L'Archevêque ne croyait pas à ces ardeurs studieuses. Aussi, tout en agréant le projet du gouvernement, il en caressait secrètement un autre, plus en harmonie avec la vocation tout apostolique de ses missionnaires, mais qui pour l'heure courait risque de n'être pas compris. C'est pourquoi il résolut d'accepter d'abord ces propositions telles quelles, et, une fois établi, d'attendre patiemment que le temps lui manifestât la volonté de Dieu.

Le P. Charmetant traitait l'affaire à Paris. « Je fais des vœux pour que vous réussissiez à votre ordinaire dans l'affaire de Sainte-Anne, lui écrivait l'Archevêque, le 30 juin 1877; et je reste tout à vous de cœur. » Puis, de Rome, le 22 juillet : « J'ai trouvé votre lettre ici, et je vous remercie des détails qu'elle me donne. Vous avez, comme toujours, agi avec zèle et intelligence, et le bon Dieu vous a béni. » Il ajoutait : « Je vais voir ce qu'il est possible de faire ici. A l'ambassade, on n'a rien reçu, mais on sait les choses indirectement. Le patriarche latin est informé, et se montre peu favorable. Néanmoins, j'espère que nous réussirons. »

C'est là en effet, à Rome, que fut conclue alors avec Pie IX l'affaire de Sainte-Anne de Jérusalem, en même temps que celle de l'Afrique des lacs. La Propagande fit attendre plus longtemps sa pensée, partagée qu'elle était entre des influences diverses. Enfin le Décret, en six articles, fut porté le 8 février 1878, sous la signature du cardinal Franchi. Les missionnaires d'Alger, placés sous la juridiction du patriarche latin de Jérusalem, avaient défense de quêter, soit pour leurs personnes, soit pour leurs constructions et leurs œuvres. Il leur était de plus conseillé de se restreindre à un petit nombre de missionnaires, dans les commencements, et de ne point porter leur costume arabe en dehors de leur résidence. En somme, c'était par la porte étroite qu'on leur permettait l'entrée de Jérusalem.

L'Archevêque heureusement était homme à l'élargir, Dieu aidant. Il remercia le Cardinal; il promit de ne pas envoyer plus de trois de ses fils pour les débuts, avec un ou deux frères. A la défense de quêter, il répondit avec une dignité ferme et simple : « Je connais bien, Éminentissime Seigneur, la délicatesse extrême de la situation à Jérusalem... Pour ce qui regarde les aumônes en particulier, il est évident que les pères ne peuvent à aucun titre songer à demander aux Franciscains une part dans leurs quêtes, ni quêter eux-mêmes pour les Lieux Saints de la Palestine, puisqu'ils n'en sont pas chargés. Mais il est non moins évident qu'on ne peut leur défendre de recevoir les dons qui seront faits spécialement pour l'église de Sainte-Anne, puisque cette église ne fait pas proprement partie des Lieux Saints et que les Franciscains ne peuvent rien pour elle. Il ne peut donc y avoir de difficultés à cet égard. Du reste, la pension annuelle du gouvernement suffira pour faire vivre mes missionnaires. Quant à la construction des futurs bâtiments, s'ils ne peuvent y pourvoir par leurs propres ressources, je les leur procurerai moi-même, soit auprès du gouvernement français, soit autrement. »

L'Archevêque avait déjà remercié le ministre des affaires étrangères : « Monsieur le Ministre, avait-il écrit, je ne puis qu'exprimer à votre ministère mes félicitations et ma gratitude, au double point de vue des intérêts français et des intérêts catholiques à Jérusalem, pour avoir par son habileté et sa persévérance triomphé des obstacles qui cherchaient surtout à tenir en échec l'influence nationale de l'antique protectrice des Lieux Saints. »

Mgr Lavigerie voulut aller prendre possession de Sainte-Anne. Aux premiers jours de juin 1878, il se rendit donc de Rome à Jérusalem. Ce voyage le remplissait d'allégresse et d'espoir, car il allait retrouver là, dans cet Orient historique, une partie de son cœur : « Cette fondation de Sainte-Anne, écrivait-il alors, me ramène aux origines

de cette œuvre des Écoles d'Orient, qui m'est toujours restée si chère. C'est pour moi une pensée pleine de douceur que celle de savoir mes fils établis sur cette même terre d'Orient à laquelle j'ai consacré une partie de ma jeunesse. »

Il débarqua à Jaffa. Il n'y était arrivé que depuis quelques instants, quand entra dans sa chambre un jeune Oriental qui, sans dire une parole, se mit à baiser ses mains et ses vêtements, à la manière arabe. Puis, en très bon français : « Mon père, lui dit-il, ne me reconnaissez-vous pas? » L'Archevêque l'examinait sans que sa mémoire lui rappelât aucun souvenir : « Mais, je suis votre enfant, dit le jeune homme. C'est vous qui m'avez sauvé, en 1860, après les massacres de Syrie, et qui m'avez fait élever au collège d'Antourah, avec plusieurs de mes camarades qui sont à Jaffa, comme moi. Ils viendront tous vous voir quand ils vous sauront ici, car bien souvent nous nous sommes dit : « Il y aura un jour où nous reverrons notre père! » — Mais vous, comment avez-vous été informé de mon arrivée? — Je suis le commis principal des Messageries maritimes; et quand j'ai regardé la liste des passagers et que j'ai vu en tête Mgr Lavigerie, j'ai dit : « Ah! celui-là, c'est « mon vrai père. » Et j'ai couru jusqu'ici sans m'arrêter, pour remplir mon devoir. »

« Vous comprenez aisément mon émotion, à un si touchant langage, raconte l'Archevêque lui-même. Tout se passa comme mon jeune Maronite me l'avait dit. Quelques instants après, les autres enfants que j'avais recueillis à Jaffa m'arrivaient, devenus hommes. Tous avaient des positions honorables. Ils étaient fiers de me montrer leurs petits enfants revêtus de leurs plus beaux habits, de me porter tout ce qu'ils pensaient pouvoir m'être agréable, des œufs, des fruits, et jusqu'à de l'eau pure de leurs jardins, pour que je ne fusse pas contraint de boire l'eau saumâtre de Jaffa; et enfin de pleines corbeilles de gâteaux de miel et à l'huile, tels qu'on les fait en Syrie. J'en mangeai pour

leur plaire; s'ils furent lourds à mon estomac, ils furent doux à mon cœur.

« Je passai une partie du jour à leur faire raconter leur histoire. Peu à peu la mémoire me revenait comme se réveillant d'un long sommeil, et j'éprouvais un charme indéfinissable à la résurrection de ces souvenirs. Au ciel, une partie de notre récompense sera sûrement de nous rappeler le peu de bien que nous aurons pu faire ici-bas, avec l'aide de Dieu.

« Deux choses m'ont charmé dans ces hommes, entre toutes les autres : leurs sentiments profondément catholiques, et leur attachement à la France. Si je les avais écoutés, ils m'auraient tous accompagné jusqu'à Jérusalem, ne voulant pas, disaient-ils, qu'il m'arrivât d'accidents fâcheux, comme dans mon premier voyage où je m'étais rompu le bras dans les sentiers du Liban. Je m'opposai à leur dessein, non pas avec un tel succès qu'il ne fallût en venir à une transaction, et je consentis à ce que l'un d'eux m'accompagnât dans mon voyage. »

Arrivé dans la Ville sainte, Mgr Lavigerie eut l'aimable surprise de trouver le patriarche latin, Mgr Bracco, successeur de Mgr Valerga, ainsi que le Révérendissime père gardien des Franciscains d'autant plus empressés pour accueillir sa personne qu'ils l'avaient été moins pour favoriser son établissement. Comme il avait tenu à résider dans la modeste habitation, ou conciergerie, attenante à Sainte-Anne, on lui fit accepter une partie du mobilier et du linge du Patriarcat; on écarta de l'entretien les questions délicates; on se promit mutuellement protection d'un côté, déférence de l'autre, et les relations les plus cordiales parurent établies à jamais.

La bienveillance du consul de France à Jérusalem est une de celles qu'il importait davantage de concilier aux missionnaires, en raison des conventions conclues avec le gouvernement français et de la situation prédominante que ce personnage occupe officiellement dans la Ville sainte. D'a-

près des traditions séculaires, fondées sur des traités jadis conclus par nos rois avec la Sublime-Porte, la France possède en Orient, de droit et de fait, le protectorat de toutes les institutions catholiques; et elle jouit à ce titre, dans la personne de ses agents, de privilèges et de distinctions extraordinaires. C'est ainsi qu'à Jérusalem, comme dans toutes les autres villes du Levant, le consul de France a, dans les cérémonies religieuses catholiques, au Saint-Sépulcre, à Bethléhem et dans les autres sanctuaires, une place et des honneurs presque royaux, réception à la porte, siège éminent, place d'honneur, encens. Dans la pratique des affaires, le consul français est l'intermédiaire entre les autorités ecclésiastiques et le gouvernement local, au grand chagrin des autres puissances catholiques, Espagne, Autriche, Italie, qui cherchent à s'affranchir d'une sujétion qui pèse à leur fierté. Notre consul d'alors était un homme de rare mérite, M. Patrimonio, Corse d'origine, sachant se respecter et se faire respecter, et donnant par sa conduite comme par sa religion un exemple trop rarement suivi par nos agents consulaires en Orient. Mgr Lavigerie, qui l'estimait justement, l'assura qu'il n'aurait pas, dans toute la colonie des Lieux Saints, de nationaux plus dévoués que ses missionnaires. Le consul de France le conduisit officiellement à Sainte-Anne, et lui en remit les clefs, au nom du gouvernement de la République.

L'église de Sainte-Anne que Mgr Lavigerie avait vue si délabrée en 1861, et qu'il retrouvait aujourd'hui extérieurement restaurée, est située à l'angle nord-ouest de la Ville sainte, à peu de distance du mur oriental, près de la porte Saint-Étienne et de la Voie douloureuse, à une vingtaine de pas de la fontaine Probatique. Elle mesure 34 mètres de longueur sur 20 de largeur, et 18 de hauteur sous voûte. Ses trois nefs sont terminées par autant d'absides demi-circulaires, avec un toit en terrasse et un transept couronné d'une coupole centrale. La restauration très intelligente qu'en venait de faire l'architecte, M. Mauss,

avait repris exactement, et comme pierre par pierre, toutes les lignes de la construction primitive. Mais, les crédits épuisés, il avait fallu se borner au gros œuvre. « A l'intérieur, quelle nudité! écrivait l'Archevêque. Pas un autel, pas un ornement, pas une image, ni celle de sainte Anne, ni celle de l'Immaculée Conception. Tous ceux qui visitent ce sanctuaire, Orientaux et Latins, catholiques ou hérétiques, s'en étonnent; et les Français, quand il en vient, s'en désolent avec nous, car ce sanctuaire, qui est le sanctuaire d'Anne et de Marie, leur appartient maintenant. Il faut pour l'honneur de sainte Anne, pour l'honneur de la France, que cet état de choses cesse; il le faut. »

Dès le lendemain de son arrivée, il voulut célébrer dans l'église inférieure ou crypte de l'Immaculée Conception, où se trouve ce qui reste de l'ancienne habitation de sainte Anne. Il y fit monter ses vœux vers le ciel pour la France, pour l'Église d'Orient, pour la grande et nouvelle entreprise d'apostolat dont elle devait être le cénacle et dont il cachait le dessein dans le fond de son cœur.

Rentré en Europe par Rome, l'Archevêque, le 8 juillet, écrivit de là au ministre des affaires étrangères pour lui faire connaître l'état misérable de l'église et de la maison destinée aux pères : « Je me suis engagé à placer à Sainte-Anne douze religieux, disait sa lettre, je devais donc m'attendre à trouver prêt l'établissement destiné à les recevoir. Le chiffre des diverses dépenses à faire m'effraierait, monsieur le Ministre, si je n'avais la confiance que je trouverai, de la part des chrétiens de France qui s'intéressent à l'Orient et à notre influence dans ce pays, un concours dévoué; et aussi que votre administration, qui évidemment ne connaissait pas dans sa réalité un pareil état de choses, trouvera le moyen de nous venir plus tard efficacement en aide, s'il est nécessaire. »

Le gouvernement se prêta à tout. Il donna des ordres à l'architecte; les travaux reprirent dans la belle saison; une avance de fonds fut faite sur les sommes allouées; et,

le 24 septembre, M. Waddington écrivait à l'Archevêque « qu'il la mettait dès à présent à sa disposition pour les missionnaires qu'il y allait envoyer. »

Ces missionnaires étaient en route. Ils n'étaient d'abord que trois prêtres, les pères Roger, Toulotte, et Labardin, avec un frère. Le P. Toulotte, hébraïsant, arabisant, archéologue et théologien, devait être le directeur de l'École biblique, quand elle existerait. Ils arrivèrent vers le milieu d'octobre 1878. « Sainte Anne, saint Joachim, saint Joseph, la sainte Vierge, dont vous devenez les serviteurs, vous ont protégés et vous protégeront toujours, j'en ai la confiance, » leur écrivait le fondateur.

Ils ne partaient pas sans avoir reçu les instructions les plus détaillées. Mgr Lavigerie les écrivit pour eux dans une soixantaine de pages manuscrites, auxquelles il donna pour titre : *Historique et conditions de la fondation de l'établissement de Sainte-Anne.* Le traité conclu avec le gouvernement français y était expliqué, article par article, très au long, ainsi que le Décret de la Propagande. L'Archevêque y indiquait les règles de conduite à suivre envers le Patriarche, le Consul, les communautés religieuses françaises, les autorités turques. Il leur faudra à la fois la simplicité de la colombe et la prudence du serpent. Mais par-dessus tout ils seront des hommes de prière : « Les pères de Sainte-Anne se considéreront comme spécialement députés par leur Société, et, dans la personne de celle-ci, par la France et par l'Église, pour prier auprès du berceau de Marie, auprès des stigmates sanglants de la Passion de son divin Fils, en faveur du monde chrétien et de la pauvre Afrique en particulier. » Il leur demandait ensuite de travailler à gagner peu à peu, par l'exemple d'une vie sainte et par la charité, la confiance des habitants de Jérusalem et des pèlerins, de manière à exercer sur eux une action vivifiante. Mais quelle serait cette action, et leur rôle spécial?

Il en laissait déjà entrevoir quelque chose. L'Institut d'Études bibliques, pour les ecclésiastiques séculiers, « ne

lui paraissait pas fort pratique, avouait-il. Comme c'est aux évêques qu'on laisse la charge de leur entretien, on peut affirmer hardiment qu'il n'en viendra guère dans ces conditions. » Il y avait autre chose à faire, ou du moins à préparer. L'Archevêque consacre donc tout un paragraphe de ses instructions à l'accueil que ses missionnaires devront faire aux Grecs orientaux, unis ou non-unis, et ici ses vues ultérieures se découvrent sans voiles : « Quant aux schismatiques, écrit-il magnanimement, ils sont nos frères, baptisés comme nous dans le sang de Jésus-Christ, et il faut avoir pour eux ces entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ dont parle saint Paul, et saisir toutes les occasions de le leur témoigner. S'ils se présentent à Sainte-Anne, on les accueillera avec toute l'amabilité possible, et de même encore si on les rencontre ailleurs. Sans aucune lâche complaisance, il faut néanmoins qu'ils sentent qu'on les aime et qu'on désire se rapprocher d'eux. On se gardera donc de témoigner le moindre mépris pour leurs usages, pour leur langue, pour leur liturgie, que l'Église a approuvée et tient pour très légitime. »

Il se prononce nettement contre la latinisation : « La faute capitale commise par les Franciscains, et aujourd'hui encore par beaucoup de missionnaires catholiques, c'est d'avoir témoigné aux Orientaux de l'éloignement pour leurs rites, et d'avoir cherché à les latiniser quand ils ont le bonheur de rentrer dans l'Église. Ce système est déplorable. »

L'Archevêque l'explique. D'abord ces rites, cette langue, ces usages, ces offices religieux se confondent pour les Orientaux avec leur religion même, et avec toute leur histoire qui est fort belle. Les leur arracher, c'est faire saigner toutes les fibres de leurs souvenirs et de leur foi. Ensuite, ces rites se confondent, dans leur cœur, avec leur nationalité. Pour eux, les abandonner, c'est être non seulement apostat de sa religion, mais traître à sa patrie. Quiconque veut les en détourner est suspect de vouloir servir les intérêts de quelque politique occidentale : « Une seule

méthode, conclut-il, peut être féconde en Orient. Elle se formule ainsi : Accepter et respecter, chez les Orientaux, tout, excepté le vice et l'erreur. »

Et pratiquement il ajoutait : « La perfection pour les missionnaires latins en Orient serait de se faire Orientaux eux-mêmes, d'adopter le costume, la langue, la liturgie du clergé oriental. Alors leur action serait vraiment efficace. » Il cite l'histoire à l'appui : les jésuites, à la fin du dix-septième siècle, avaient conçu le plan de ramener l'Orient par les Orientaux. A la même époque, 1701, le cardinal primat de Hongrie formait le même dessein pour les provinces encore schismatiques de l'Autriche-Hongrie et les contrées environnantes. « Mais, reprenait l'Archevêque, s'il n'appartient pas aux missionnaires d'Alger de prévenir les décisions du Saint-Siège à cet égard, ils doivent du moins se bien pénétrer de cet esprit, et se préparer à ce ministère futur, par exemple, par l'étude de la langue arabe, telle qu'on la parle dans le pays, et telle qu'elle sert aux liturgies melchite, maronite et syrienne, qui sont celles de ces chrétientés asiatiques. »

Enfin, découvrant ce qu'il attendait de l'avenir : « Plus tard, dit-il, s'il se forme à Sainte-Anne, comme cela est désirable, quelque École apostolique pour les enfants orientaux, on devra bien se garder de les faire passer au rite latin. On les laissera dans leur rite, et on les fera ordonner par leurs propres évêques. Ainsi formés, ils rendront à l'Église des services infiniment plus grands. » C'est un programme complet que cette instruction. A sa manière intuitive, Mgr Lavigerie voit le terme final, dès le premier pas dans la carrière. Mais il se garde cependant de le dévoiler à ceux qui ne partagent pas ses vues : « Cela, écrit-il à ses fils, paraîtrait vouloir faire la leçon aux autres, et condamner ceux qui, en agissant autrement, le font par une erreur digne de compassion, ou par la nécessité d'une situation telle que celle de Mgr le Patriarche latin qui ne peut avoir de sujets spirituels qu'en les latinisant. »

Son dernier mot disait : « On se bornera là pour le moment. C'est la période de préparation, et même d'une préparation éloignée ; ce n'est pas encore celle de l'action. » Et un peu plus loin : « Il m'est impossible de dire dès maintenant ce à quoi Dieu destine la fondation de Sainte-Anne. Mais ce qui est évident, c'est qu'elle est placée sur un terrain où ses œuvres seront, un jour, et peut-être prochainement, très grandes et très efficaces, établie qu'elle est au centre le plus religieux et le plus considérable de tout l'univers. La Société des missionnaires, en entrant par la porte qui lui était ouverte dans ce sanctuaire de bénédiction, n'a fait que suivre une indication providentielle. Elle fera de même ce que la Providence lui dira de faire. »

A l'époque où les trois pères Blancs arrivaient à Jérusalem, la Ville sainte comptait à peu près 2.000 catholiques, et de 5 à 6.000 schismatiques. Le reste de la population se partageait entre 15.000 juifs et 7.000 musulmans, Arabes ou nègres. Les catholiques étaient les uns du rite latin, les autres du rite oriental. Jusqu'au rétablissement du patriarcat par Pie IX, le rite latin n'était guère représenté là que par les Franciscains italiens, auxquels étaient venues se joindre, depuis ce temps, plusieurs congrégations françaises d'hommes et de femmes, Sœurs de Saint-Joseph, prêtres et frères du R. P. Ratisbonne, Dames de Sion, Dames de Nazareth, Carmélites, Frères des Écoles chrétiennes, Pères de Betharam, avec des écoles, hospices et établissements divers. Les Grecs-unis au Saint-Siège se décomposaient en Arméniens, Maronites, Syriens, quelques Coptes-unis, qui tous ensemble recevaient la dénomination identique de Melchites, c'est-à-dire royalistes, en souvenir de leur fidélité séculaire soit doctrinalement à la souveraineté du pape, soit historiquement à l'empereur Marcien qui fut, au cinquième siècle, le défenseur de la foi du concile de Chalcédoine. Il y avait à côté d'eux les Grecs non-unis ou schismatiques, les Eutychiens, Nestoriens, Arméniens séparés, Slaves russes, quelques Coptes et quelques Abyssins, dont la principale

erreur était la méconnaissance de l'autorité du Pape. Tous ces Orientaux, soit catholiques, soit schismatiques, suivaient leurs anciennes liturgies grecque, syriaque, arménienne, les liturgies de saint Jean Chrysostome et de saint Grégoire, qui sont d'une grande majesté et dont l'Église romaine a respecté l'antiquité et légitimé l'emploi dans l'office divin et la célébration des saints mystères. Mais si le Saint-Siège respectait et autorisait ces rites, là où ils existaient parmi les catholiques, il était passé en règle que les Grecs schismatiques qui se convertissaient abandonnassent le rite oriental pour se ranger au rite latin. Là était l'erreur pratique contre laquelle s'élevait l'Archevêque d'Alger. Enfin, en dehors de Jérusalem, la population catholique était en Palestine de dix à onze mille âmes. C'était de rendre la vie catholique à ces chrétientés mourantes que Mgr Lavigerie avait conçu le dessein et venait essayer l'entreprise en Orient. Le sanctuaire de Sainte-Anne, berceau de la mère de Dieu, devait, dans sa pensée, devenir aussi un berceau pour cette Église renaissante.

Les premières années du séjour des Missionnaires de Sainte-Anne, les premiers mois surtout, furent extrêmement pénibles. Dans toutes ses lettres, qui étaient fréquentes et qui sont fort belles, l'Archevêque leur prescrivait une grande réserve vis-à-vis des personnages ecclésiastiques, dont les dispositions restaient douteuses à ses yeux : « Vous avez été bien reçus, mes chers enfants, tant mieux, mais ne vous fiez pas trop aux apparences, et tenez-vous toujours sur la réserve, non seulement avec prudence, mais avec humilité et charité, vous estimant, comme vous l'êtes, les derniers de tous, et disposés à servir tout le monde. C'est ainsi que vous conquerrez vraiment les cœurs. » Il leur demandait de peu paraître, de peu prêcher, et de ne le faire que très bien préparés et simplement, de ne point confesser ou diriger au dehors pour ne point susciter d'ombrages; mais d'étudier la sainte Écriture sur les lieux, dans le texte hébreu, dans ses rapports topographiques avec la

Terre Sainte; et pour cela il leur permit plusieurs excursions vers la Syrie d'un côté, vers le Jourdain et la Mer Morte de l'autre. « Mais, lorsque vous êtes à Jérusalem, restez chez vous, priez, étudiez et attendez ».

Même réserve patiente leur était prescrite, dans leurs constructions, pour les mêmes motifs, et malgré le bienveillant empressement du consul de France : « Il vaut mieux, leur écrivait-il, qu'on vous trouve trop lents. Cela prouvera que vous n'avez l'intention ni d'inquiéter, ni de supplanter personne, comme on l'avait supposé à votre arrivée. Soyez humbles, petits, modestes, et vous aurez tout gagné. Le consul représente le gouvernement français et le caractère français, qui veut faire vite; vous représentez l'Église qui est lente et patiente, parce que Dieu est avec elle. »

Mgr Lavigerie sentait bien à quelle épreuve cette conduite expectante mettait l'activité de ses missionnaires : « Mes chers enfants, leur écrivait-il le 9 janvier 1879, je vous souhaite en particulier pour cette nouvelle année, la persévérance qui est la première et la plus excellente de toutes les grâces pour tous, mais surtout pour vous, dans la délicate situation où vous êtes. »

En effet, la nostalgie venait déjà à la petite communauté sans emploi; et « des velléités de rappel, comme il disait, lui semblaient poindre dans leurs lettres. » Il leur rappelait alors le privilège qu'ils avaient d'être choisis pour résider à Jérusalem, où tant d'autres religieux voudraient être à leur place : « Je me mets du nombre tout le premier, ajoute-t-il, et j'aurais donné volontiers la moitié du temps qui me reste à vivre pour passer l'autre à côté de vous, à Sainte-Anne. Or une telle faveur vous crée des engagements réciproques, lesquels consistent dans la constance et la docilité. »

C'était le moment où la Société des missionnaires prenait possession de l'Afrique équatoriale, et l'impatience était d'autant plus grande, chez ceux de Jérusalem, de se sentir retenus l'arme au pied, loin de ces héroïques combats.

« J'avoue, répondait leur père, que pour le moment, la vie que vous menez peut paraître monotone. Et il en sera ainsi jusqu'à l'établissement des œuvres définitives. Votre vie est temporairement celle du cloître. Prenez-la comme un second noviciat. Si vous vous examinez bien, vous verrez que vous en avez tous besoin.

« Pour conclure, il est donc inutile qu'aucun d'entre vous nous demande de longtemps à être transféré dans une mission différente. Vous êtes à Jérusalem par la volonté évidente de Dieu, restez-y dans le sentiment que cette volonté sainte est ce qu'il y a de mieux pour vous. »

Mais lui, agissait pour eux. Il intéressait à leur œuvre l'Église, le Pape, les ministères, l'opinion catholique, par toutes sortes de sollicitations et de modes de publicité. Il pourvoyait à l'achèvement des travaux de leur église et de leur communauté. Il achetait des terrains à l'entour, pour restituer à l'enceinte claustrale son ancienne étendue et son indépendance; il faisait chercher, à proximité d'une station du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem, des terres cultivables pour alimenter la fondation nouvelle. C'était sa règle invariable.

Les pères de Sainte-Anne se furent bientôt aperçus eux-mêmes du discrédit dans lequel les Orientaux étaient tenus par le clergé latin de Jérusalem, le patriarcat, la sacrée custodie. C'était, pour l'Archevêque, l'occasion de les confirmer dans ses vues : « Je vous en avais prévenus, leur écrivait-il, et cet éloignement est, sur beaucoup de points, fondé en raisons. Mais cependant je ne saurais trop vous recommander de repousser un tel sentiment, qui est aussi contraire à la charité chrétienne qu'aux véritables intérêts de l'Église en Orient. Le latinisme ou la latinisation des Orientaux est une des erreurs les plus lamentables des missionnaires latins qui se trouvent en Orient. Un tel système n'a aucune chance d'avenir, et vous voyez vous-mêmes de vos yeux ce qu'il a produit dans le passé et dans le présent, à Jérusalem. Il n'y a rien de plus triste

que les motifs intéressés par lesquels on porte les catholiques à se latiniser, à rester latins, et à s'attacher à telle église ou chapelle plutôt qu'à telle autre. Votre esprit, celui de vos règles, est tout autre. C'est vous qui devez, au contraire, dans la mesure du possible, vous *orientaliser*. Saint Paul vous en donne le précepte dans son *omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos*. Vos règles font de vous des Arabes à l'extérieur, pour vous rendre plus facile l'accès du cœur des Arabes. A plus forte raison, leur esprit est-il que vous vous rapprochiez des Orientaux, afin de les gagner. Vous devez tout accepter, en eux, sauf les erreurs et les vices. S'ils ont de grandes misères, vous devez y compatir. En un mot, votre unique règle doit être celle de la charité et du zèle qui en découle. »

Cependant, dès le mois de mars, cinq mois seulement après l'arrivée des pères, le vrai dessein de Dieu sur l'établissement semblait poindre à l'horizon par quelques indications indécises encore. Des enfants leur étaient proposés pour aider au service divin de leur église : « Je vous approuve, leur écrivait l'Archevêque, de rendre des services à M. Ratisbonne. Mais les enfants que vous trouveriez chez lui, pour votre maîtrise, seraient-ils Latins ou Orientaux? Ce sont des Orientaux surtout que je désire vous voir prendre; mais, bien entendu, des Orientaux catholiques. Sans vous expliquer autrement à cet égard, ne recevez pas de Latins, pas même un seul, sous aucun prétexte. Vous savez ce que je pense du latinisme et de son avenir en Orient. Mais il n'est pas nécessaire de le dire. »

Trois mois après, 8 juillet, la maîtrise était installée près de Sainte-Anne. Déjà l'Archevêque saluait en elle l'espérance prochaine d'une École apostolique : c'était sa visée invariable. « Vous ne prendrez donc que des enfants du rite oriental. Leur avenir sera d'être prêtres de leur rite ou d'entrer dans votre mission, s'ils en ont la vocation plus tard. S'ils n'ont pas de vocation ecclésiastique,

ils prendront la carrière qui leur conviendra le mieux. »

Il est en France un sanctuaire où sainte Anne trône en souveraine sur la Bretagne fidèle. L'Archevêque d'Alger se rendit, le 26 juillet 1879, au célèbre pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray. Il espérait, non sans raison, qu'il trouverait là d'ardentes et généreuses sympathies pour l'œuvre de sa Sainte-Anne de Jérusalem. Ce qu'il y vit, ce qu'il y dit, ce qu'il y entendit, il faut le lire dans la Lettre de remerciement que lui-même écrivait ensuite à l'évêque de Vannes : « Je ne puis oublier cette noble basilique, œuvre de votre zèle, Monseigneur, ces longues troupes de pèlerins, les femmes portant sur leurs bras leurs petits enfants, les hommes récitant leur chapelet, ce spectacle que votre province donne presque seule à la France, et qu'une hospitalité pleine de grâce a gravé plus profondément et plus aimablement encore dans mon cœur.

« En un mot, Monseigneur, je suis venu, j'ai vu, j'ai été vaincu; mais j'estime qu'il y a honneur à être vaincu par la foi de vos Bretons. »

L'Archevêque, sur la prière de Mgr de Vannes et de Mgr de Rennes, avait pris la parole dans la Basilique : il n'oublia pas de dire que Sainte-Anne de Jérusalem n'avait rien et avait besoin de tout, et qu'il avait commencé là quelque chose d'humainement impossible. « Mais, le dirai-je? c'est l'impossibilité même de notre entreprise qui me rassure. Puisque nous ne pouvons rien, c'est sainte Anne elle-même qui se chargera de tout. Après avoir remis son sanctuaire à la France et à la Bretagne, elle ne laissera pas l'œuvre inachevée; et, ce qu'elle a fait à Auray par vous et par ses Bretons, Monseigneur, elle voudra le faire à Jérusalem. »

Ce qu'il n'avait pas pu dire dans le sanctuaire d'Auray, faute de temps, Mgr Lavigerie essaya de le raconter le soir au séminaire, aux nombreux prêtres qui s'y trouvaient, dans une veille prolongée dont il s'excusait ensuite auprès de Mgr de Vannes. « Mais, écrivait-il encore, après avoir vu comment vos Bretons écoutaient, malgré l'heure avancée,

ce qui a trait à ces souvenirs lointains de leur mère, je me suis endormi confiant dans l'avenir de Sainte-Anne de Jérusalem.

« J'ai rêvé que, grâce à la piété de votre Bretagne, les lieux où sainte Anne, « la bonne marraine de votre pays », a vécu, a prié, a quitté cette terre, ne restaient plus privés d'honneurs; que son sanctuaire reprenait sa splendeur ancienne; que son histoire en couvrait une fois encore les parois sacrées; que des vitraux rappelaient ses bienfaits et les lieux bénis où elle aime à les répandre dans le monde; qu'Auray et la Bretagne y avaient leur place d'honneur. J'ai rêvé que les autels, que les ornements qui manquent, étaient envoyés peu à peu par votre reconnaissance. J'ai rêvé qu'un des évêques de la Bretagne venait un jour lui porter les bénédictions de ses mains et l'onction de l'huile sacrée. J'ai rêvé que je plaçais dans son sanctuaire quelques-uns des prêtres bretons qui appartiennent déjà à la Société de nos missionnaires; qu'ainsi les prières de Sainte-Anne de Jérusalem se mêlaient de loin à celles de Sainte-Anne d'Auray; et qu'en retour la bonne Sainte accordait à ses Bretons un accroissement d'amour et les protégeait durant les tempêtes qui s'annoncent.

« Et il m'a semblé que Sainte-Anne d'Auray souriait à mon rêve, et m'encourageait à le raconter à ses Bretons. »

Ces gracieuses lignes, si engageantes, couronnaient une Notice d'une centaine de pages contenant tout au long l'histoire de la maison de la mère de Marie et du sanctuaire élevé en son honneur. C'était une œuvre de très savantes recherches, annotée et documentée, laquelle, nous le présumons, dut beaucoup à l'érudition du R.P. Toulotte, un des chapelains de Sainte-Anne. Mgr Lavigerie lui donna pour titre : *Sainte-Anne de Jérusalem et Sainte-Anne d'Auray*. Il la dédia à Mgr Bécel, en souvenir de cette bienheureuse rencontre, comme un pacte d'alliance entre ces deux églises sœurs.

Peu de jours après, l'Archevêque d'Alger était à Rome,

où il arriva par le même train qui y apportait M. Patrimonio. « J'ai la douce consolation de vous dire, écrivit l'Archevêque à ses missionnaires de Sainte-Anne, que le consul de France a rendu, soit à moi, soit au gouvernement français, soit à la congrégation de la Propagande, le meilleur témoignage de votre esprit sacerdotal et religieux, de votre sagesse, de l'édification que vous donnez, et de l'estime que vous vous êtes acquise à Jérusalem. »

Le premier pas était fait par cette prise de possession de l'opinion publique. Avant de faire le second vers les Orientaux, l'Archevêque consulta le Pape. La politique romaine avait précédemment varié, sur ce sujet du Latinisme et de l'Orientalisme, et en général la Propagande s'était montrée plus favorable au premier qu'au second. Mais le Pontife nouvellement élu était Léon XIII. Il avait déjà donné à son Pontificat ce programme de conciliation et, si l'on peut dire ainsi, d'attraction universelle, qui faisait place à toutes les diversités d'usages et de formes libres, au sein de la nécessaire unité de doctrine et de gouvernement. Mgr Lavigerie obtint encore sur ce point pleine satisfaction : « J'ai parlé au Pape lui-même de votre situation, et de votre manière de faire, écrivit-il de Rome à ses missionnaires. Il les approuve pleinement. Il est aussi l'ennemi de la latinisation des Orientaux que qui que ce soit. » Puis il terminait par ces bonnes paroles : « Il me reste, mes chers enfants, à vous envoyer du pied du tombeau des saints Apôtres mes plus tendres bénédictions; et à vous transmettre celle que j'ai demandée pour vous à notre saint-Père le pape Léon XIII. ... C'est le moment pour nous de fonder solidement Sainte-Anne, et nous ne sommes pas près d'avoir fini. » Enfin, le 21 janvier 1880, revenant sur le même objet : « Conservez une sainte horreur du latinisme, ou plus parler plus exactement, de la latinisation des Orientaux. J'ai à cet égard la pensée de Léon XIII. Encore une fois, il ne veut pas de latinisation. »

La communauté de Sainte-Anne était de plus en plus pénétrée de cet esprit, et déjà elle en accomplissait les œuvres. De l'Institut d'études bibliques, il n'était plus question : aucun prêtre, depuis deux ans, ne s'y était présenté ; et l'homme le plus à même d'en diriger les travaux, le R. P. Toulotte, nommé conseiller du R. P. général, avait été rappelé à Maison-Carrée. Par contre, les missionnaires avaient déjà gagné à eux plusieurs notables musulmans de la ville, qui leur demandaient l'instruction pour eux ou leurs enfants. On put croire, à cette époque, que ce serait d'abord par eux que l'apostolat allait commencer. Dans le mois de mars 1881, ils sollicitèrent des pères l'ouverture, à Sainte-Anne, d'une école ou collège d'enseignement secondaire : « Je suis on ne peut plus heureux du mouvement extraordinaire qui se manifeste vers vous, parmi les musulmans de Jérusalem, leur écrivit-il. Il le faut favoriser de toute manière. » Il s'empressa de leur envoyer du renfort pour les classes soit d'enfants, soit d'adultes : « Dans ces conditions, vous entretiendrez les dispositions heureuses qui se manifestent autour de vous, vous les augmenterez même. Mais sachez patienter. Le bon Dieu a mis sept jours à faire le monde : il ne faut pas aller plus vite que Lui. »

Il n'avait pas encore son école de jeunes Orientaux; mais il avait une école : c'était une première conquête. Il le fit savoir au gouvernement, qui y applaudit, en le félicitant de la propagation faite ainsi de notre langue parmi les musulmans. Il vit M. Gambetta, président de la Chambre, qu'il trouva tout favorable à ce progrès de notre influence nationale. Précédemment, décembre 1880, l'Archevêque écrivait : « La Chambre vient de voter 150.000 francs pour les maisons religieuses françaises de la Palestine et de la Syrie. C'est un crédit supplémentaire obtenu sur les instances de M. Patrimonio, la recommandation de M. *Gambetta*, et le rapport de M. *Lockroy!* Sainte-Anne, on le devine bien, en réclame sa part. —

En vérité, les circonstances me paraissent aussi favorables en France qu'à Jérusalem, ce qui me semble indiquer une volonté providentielle. »

Cette volonté ne tarda pas à s'exprimer clairement par une voix autorisée. Un jour de ce temps-là, le patriarche grec-melchite, Mgr Gregorios, étant venu visiter Sainte-Anne, avait témoigné son étonnement de voir un tel établissement réduit presqu'à l'inutilité : « Quels services rendrait votre communauté, dit-il aux missionnaires, si elle consentait à prendre dans cette maison quelques enfants orientaux, pour les élever et en faire plus tard soit des instituteurs catholiques, soit des prêtres ! » Le Supérieur naturellement en référa à son premier chef hiérarchique : « J'attachai d'autant plus d'importance à cette communication, dit Mgr Lavigerie, que la nation grecque est la plus nombreuse de l'Orient, et que les Grecs-Melchites avec leur clergé ont singulièrement besoin d'être soutenus et fortifiés dans la foi. »

Mais c'était là pour Sainte-Anne un changement de destination qu'il fallait faire accepter du gouvernement. L'Archevêque en écrivit au ministre des affaires étrangères, M. Barthélemy-Saint-Hilaire, en commençant par l'intéresser à son école musulmane, comme à une œuvre de patriotisme français. « En ce moment, expliquait-il, les demandes faites par les musulmans appartenant aux familles les plus considérables sont si nombreuses que le Supérieur de Sainte-Anne m'écrit que, s'il les admettait toutes, même pour un simple externat, les locaux actuels ne pourraient suffire. Je viens de répondre à ce père de favoriser autant que possible ces bonnes intentions et de s'entendre avec M. le consul de France pour leur donner toute la satisfaction que comporte notre organisation actuelle. »

De là, la lettre passait « à un projet, disait-il, d'une bien autre portée. » Ayant montré au ministre l'inanité de la conception de l'Institut biblique, il en venait à lui propo-

ser un emploi plus fructueux de l'argent de la France : « Je pense, lui dit-il, qu'à côté d'une École externe destinée aux jeunes gens de Jérusalem, il y aurait grand avantage à établir à Sainte-Anne une École normale d'instituteurs français, choisis de tous les points de l'Orient et destinés eux-mêmes à aller fonder des écoles françaises dans leurs pays respectifs. On leur enseignerait naturellement tout ce qui est nécessaire pour la direction d'une école orientale, mais tout cet enseignement se donnerait en français. Il n'échappe pas à Votre Excellence qu'un institut de ce genre a une tout autre portée qu'une école et même un collège ordinaire. Dans ces derniers, on n'agit que sur des unités; dans une École normale, au contraire, le bien fait à un seul se multiplie par des centaines. »

Cette lettre considérable dévoilait progressivement sa pensée tout entière : « Il nous serait facile, je crois, ajoutait-elle, si l'éducation donnée à Sainte-Anne était gratuite, d'avoir à Jérusalem, qui est le centre religieux de l'Orient, l'élite des jeunes gens appartenant aux différents rites chrétiens. Notre œuvre serait en effet singulièrement facilitée par la résolution où je suis de commencer, dans cet établissement, à réagir contre le système absurde de latinisation, ou, pour mieux dire, d'italianisation forcée, suivie jusqu'à ce jour par le patriarcat et les Franciscains italiens, et malheureusement trop favorisé par la Propagande. Ce système, en inspirant des défiances, éloigne de nous tout ce qu'il y a de plus intelligent et de plus distingué parmi les chrétiens Orientaux. A cet égard, mes dispositions sont prises, et je suis certain de trouver à Rome même des alliés très puissants. »

Mais, s'il était facile de faire agréer au gouvernement de la République une École normale d'instituteurs laïques, pouvait-on espérer de lui faire accepter une Ecole apostolique, c'est-à-dire un séminaire ecclésiastique, et cela sous un régime où le cléricalisme était l'ennemi et où le laïcisme était roi? La lettre de l'Archevêque passe adroitement de

l'une à l'autre : c'est un chef-d'œuvre d'habileté : « Je ne me dissimule pas sans doute les difficultés d'une telle entreprise. Outre l'opposition que je m'attends à trouver parmi les missionnaires italiens, qui partout font maintenant à l'action française une guerre acharnée, il y a lieu de compter avec l'esprit oriental qui n'admet aucune œuvre vitale que sous une forme religieuse. Parler dans ce pays d'institution purement laïque serait une chose impossible, quelques sentiments religieux qu'ils eussent d'ailleurs. Aussi donnerai-je simplement à notre École normale le nom d'École apostolique ; et comme le clergé tout entier, même le clergé oriental, peut se marier dans ces régions et y exercer toute sorte d'états, rien n'empêcherait que ceux des instituteurs formés par nous qui le voudraient ne reçussent plus tard le sacerdoce dans leur rite respectif. »

Le pont était jeté, et le passage effectué. De collège français de musulmans, devenue École normale d'instituteurs orientaux, Sainte-Anne arrivait à devenir l'École apostolique et bientôt le Séminaire oriental que l'Archevêque avait en vue depuis le commencement. L'évolution était à son terme. Le reste de la lettre au ministère n'était plus qu'un appel d'abondants et indispensables secours : « Nous croyons, monsieur le Ministre, avoir l'assurance que, si un crédit spécial était demandé au Parlement dans ce but, votre demande recevrait un accueil favorable. »

Le 31 mars, M. le ministre des affaires étrangères, Barthélemy-Saint-Hilaire, s'empressait de répondre : « Monsieur l'Archevêque, le zèle patriotique avec lequel les missionnaires d'Alger ont toujours concouru au développement et à l'accroissement de notre influence, en propageant l'étude de la langue française, rend en effet vivement désirable le succès de la nouvelle œuvre qu'ils se proposent d'entreprendre sous les auspices de Votre Grandeur, et je serai heureux de leur donner, s'il est possible, un témoignage de la bienveillante sollicitude avec laquelle

le gouvernement de la République verrait naître et prospérer un tel collège. »

Mgr Lavigerie ne s'était pas trompé. Le vote du crédit spécial « dont il croyait, disait-il, avoir l'assurance », fut appuyé en effet par M. Gambetta auprès du Parlement. Une allocation de 90.000 francs fut accordé pour l'ouverture du « collège français » : on le nommait ainsi. Le patriotisme avait vaincu.

Le Séminaire oriental était donc, sous un nom emprunté, accepté en France; il fallait qu'il le fût à Rome, sous son nom véritable. Mgr Lavigerie vit Léon XIII, au mois de juillet 1881; mais « l'état de souffrance dans lequel était Sa Sainteté ne lui ayant pas permis de prolonger ses audiences, il traita de cette affaire avec Mgr Cretoni, secrétaire de la Propagande pour les affaires orientales. » Puis, de retour en France, il en écrivit directement, le 13 novembre, au Cardinal-Préfet.

Sa lettre était d'abord une déclaration de principes sur le fond même de la question des rites orientaux : « Il y a, écrivait-il, près de trente ans que je m'occupe des chrétiens Orientaux. Votre Éminence sait même que j'ai été le premier directeur de l'œuvre des Écoles d'Orient. Depuis de si longues années, tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai entendu, soit dans mes voyages en Orient, soit dans mes rapports avec les Orientaux, m'a pénétré de cette pensée qu'un des obstacles principaux aux progrès du catholicisme parmi les schismatiques et les hérétiques orientaux, c'est la frayeur du latinisme. Cette frayeur en soi n'est pas fondée, puisque le Saint-Siège s'est toujours déclaré ouvertement pour la conservation des rites orientaux. Elle n'a d'autre cause réelle que les imprudences de quelques missionnaires latins, trop ardents ou trop peu éclairés; et, il faut le dire, les mauvaises dispositions des Orientaux dont l'état moral est déplorable, même chez les catholiques.

« Quoi qu'il en soit, les préoccupations dont je parle existant, on n'arrivera jamais à rien de sérieux tant qu'on

ne les aura pas fait disparaître, et c'est à l'Église romaine, comme à une mère, qu'il appartient d'avoir pitié de la faiblesse de ses enfants. Par conséquent, pour élever des enfants grecs-melchites à Jérusalem d'une manière vraiment utile pour la conversion de l'Orient, ou pour maintenir la foi parmi ceux de leur propre rite, il faut les élever absolument dans le rite auquel ils appartiennent, et, autant que possible, dans les habitudes même de leur pays. »

Puis il formulait catégoriquement quatre demandes : 1° l'autorisation de recevoir gratuitement à Sainte-Anne des enfants du rite grec-melchite, qui se destineraient à devenir prêtres ou instituteurs catholiques ; 2° l'autorisation de les élever selon l'usage de leur pays et dans leur propre rite ; 3° l'autorisation de faire célébrer, dans cette église, au rite oriental par des prêtres melchites ; 4° l'autorisation pour les missionnaires de célébrer eux-mêmes en ce rite, pour leurs élèves Orientaux.

L'examen de cette requête fut long et minutieux : c'était un peu un changement d'axe qu'il proposait à l'orientation de la Propagande. Mais on y savait d'ailleurs les dispositions du Pape. Cette toute-puissante raison, se superposant aux graves considérations de l'Archevêque d'Alger, enleva l'approbation. Il paraît même que la Propagande y vit le signal d'entrer pleinement et spontanément dans cette nouvelle voie, comme on le lit dans une lettre du 18 mars 1882, à Mgr Lavigerie. Le Cardinal-Préfet lui annonçait que, le 6 de ce mois, dans une grande réunion, la sacrée Congrégation, « admirant son zèle et ses généreux sentiments pour le clergé et le peuple oriental, avait approuvé son projet » ; et on avait soin d'ajouter qu'il « *répondait aux vœux de la Congrégation* ». Sa requête était donc exaucée, sauf en ce qui concernait l'autorisation pour les missionnaires latins de célébrer au rite melchite. Mais des prêtres melchites leur étaient adjoints, pour la célébration du saint sacrifice au rite de leur Église et la formation des clercs à la liturgie orientale.

En vertu du même décret, la juridiction ordinaire sur Sainte-Anne était enlevée au patriarche latin de Jérusalem, Mgr Bracco. Ainsi l'avait demandé Mgr Lavigerie, qui se plaignait de ce que ce prélat, très ardent Italien, s'était montré fort opposé à la création de son école d'Orientaux. La juridiction était transférée au Délégué apostolique de la Propagande en Syrie, Mgr Piavi, moine franciscain, résidant à Beyrouth, qui ne devait pas d'ailleurs la posséder longtemps, pour des raisons semblables.

L'École apostolique s'ouvrit au mois de mars 1882, avec un programme d'études absolument oriental tracé par le fondateur : langue arabe, langue grecque, chant et liturgie grecque, auxquels se joignait la langue française comme langue de l'enseignement. De même, régime oriental, costume, nourriture, usages nationaux. Le séminaire devait rendre ensuite les sujets à leurs évêques respectifs. La règle avait été soumise à l'approbation du Saint-Siège. Il fallut bien y voir la condamnation implicite des latinisants. Ceux-ci branlèrent la tête : c'était encore là une chimère de l'Archevêque d'Alger, l'École ne réussirait pas, il n'y viendrait personne ; il n'y avait rien à tirer de ces Orientaux. L'École s'était ouverte avec vingt enfants ou jeunes gens. En 1883, le nombre des élèves était monté à quarante. En 1885, elle en comptait soixante-deux : c'était tout ce que pouvait contenir l'établissement. Des demandes d'admission urgentes, réitérées, étaient faites cependant par les évêques grecs-catholiques d'Alep, de Saint-Jean d'Acre, de Zahlé, de toute la Syrie et au delà. Après le petit séminaire, on allait ouvrir le grand, comme nous le verrons. Ce séminaire grandissant allait devenir la florissante pépinière du clergé oriental pour la région tout entière. Et derrière elle, c'était le groupe bien autrement considérable des Hellènes, des Slaves, des Ruthènes, des Roumains, rattachés à cet Orient par la commune liturgie de Constantinople, et qui ne compte pas moins de cent millions de chrétiens ! « Quel champ immense s'ouvre devant ces enfants ! écrivait leur Su-

périeur à Mgr Lavigerie. Régénération de leurs compatriotes, développement de la vie chrétienne dans ces contrées, et surtout retour des schismatiques Grecs à l'union : telle est l'œuvre pour laquelle ils semblent spécialement destinés par la divine Providence! »

Ce que la divine Providence tenait en réserve, pour le retour des Orientaux à l'unité catholique, sous le pontificat de Léon XIII, nous le savons aujourd'hui. Le Cardinal Lavigerie avait été, là encore, l'ouvrier de la première heure, et l'initiateur puissant d'une grande chose. Nous en suivrons la marche au cours de cet ouvrage.

Maintenant l'histoire nous rappelle de Jérusalem à Carthage, pour de nouveaux travaux.

CHAPITRE V

LA FRANCE EN TUNISIE

LA TUNISIE. — GRIEFS DE LA FRANCE. — Mgr A CARTHAGE. — L'ARCHEVÊQUE ET LE CONSUL. — LA POLITIQUE DE CHARITÉ. — ANTAGONISME ITALIEN. — DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES : LA BASILIQUE. — CONFLIT TUNISIEN. — L'ÉVÊCHÉ A HIPPONE; MORT DE Mgr GILLARD. — LE COLLÈGE SAINT-LOUIS. — CULTURES ET LARGESSES. — MÉMOIRE A L'ACADÉMIE. — GUERRE DE TUNISIE. — TRAITÉ DU BARDO.

1876-1881.

La Tunisie, où, dans l'année 1875, Mgr Lavigerie avait établi le petit poste de Saint-Louis de Carthage, à l'ombre du drapeau de la France, est un territoire d'environ 118.000 kilomètres carrés, placé au-dessous du point central de la Méditerranée, à l'extrémité orientale de l'ancienne province de Mauritanie et en face de la Sicile. Disposant d'une très longue ligne de côtes, où s'ouvrent des ports meilleurs et des golfes plus profonds que ceux de l'Algérie et du Maroc, elle tient dans ses vallées et ses plaines de l'Est la clef des grandes routes de l'Afrique continentale, des hauts-plateaux et du désert. C'est par ces portes qu'ont passé successivement les Phéniciens, les Romains, les Byzantins et les Arabes. C'est sur ces côtes que l'ancien monde avait vu se constituer la grande puissance maritime, qui, à un moment mémorable, tint en échec la puissance territoriale de Rome, et lui disputa l'empire de l'univers.

Tout cela n'est plus pour la Tunisie qu'un souvenir d'histoire. Aujourd'hui sa population, dont aucun recensement ne permet de contrôler exactement le chiffre, est d'environ un million et demi d'habitants, ce qui, proportionnellement à son étendue, l'emporte sur celle de notre colonie algérienne. Des terres fertiles et salubres, mais encore incultes, arrosées d'eaux suffisantes mais inutilisées, n'attendent que des mains françaises pour être mises en valeur, prêtes à livrer au monde moderne les trésors qu'elles prodiguaient, sans compter, à l'ancien, et que la barbarie musulmane a refoulés dans son sein.

Le Bey de Tunis était alors Mohammed-Es-Sadoc, monté sur le trône en 1859. Jusqu'en 1870, ses relations avec la France avaient été amicales. Mais, à la suite de nos désastres de 1870, il nous avait tourné le dos, ainsi que la fortune, et s'était rattaché comme vassal au Sultan qui l'avait fait grand vizir, par firman du 17 octobre 1871. Le vassal ne pouvait plus désormais faire ni la paix ni la guerre, sans la volonté du suzerain, auquel il s'obligeait même à fournir des troupes, à la condition qu'il en eût.

La France ne reconnut pas ce traité. Elle avait trop d'intérêts politiques, financiers et militaires engagés dans la Régence pour qu'il lui plût qu'elle se plaçât sous une autre main que la sienne. Géographiquement rattachée à l'Algérie, par ses frontières, par ses côtes, par le cours et la vallée de la Medjerda, la Tunisie l'était encore par la ligne du chemin de fer arrêtée, il est vrai, à 50 kilomètres de nos possessions, par la jalousie de la compagnie anglaise, mais bientôt après rachetée, par nous, grâce à notre consul, et prolongée jusqu'à la frontière algérienne.

L'argent français s'était aussi fourvoyé de ce côté. Le dette du Beylick, qui était de vingt millions en 1859, à l'avènement du prince régnant, s'était élevée à 275 millions en 1869. C'était 255 millions d'augmentation en dix ans! On en accusait les folies du Bey et de son administration. Le pauvre prince, pour y faire face, avait eu recours à un

emprunt hypothécaire, dans lequel la part des Français était des trois cinquièmes. Il nous fallait des gages pour nous en assurer le revenu régulier. Mais ces gages, où les prendre et comment les garder, si l'on n'avait l'œil et la main dans les affaires de l'État?

Enfin notre gouvernement, ce qui était plus grave, se plaignait justement des déprédations des Kroumirs sur la frontière française. Leur piraterie, elle aussi, se donnait carrière contre nous. Récemment, le 24 janvier 1878, M. Barthélemy Saint-Hilaire, ministre des affaires étrangères, dans une circulaire à nos agents diplomatiques, s'était plaint du pillage d'un de nos transports maritimes, l'*Auvergne*, échoué près de Tabarca, et avait demandé des réparations au beylicat tunisien. Le Bey ne pouvait rien; il était aux abois, et il se déclarait impuissant à nous rendre justice, ce qui était nous inviter à nous la faire nous-mêmes, comme nous dûmes le comprendre.

C'est au sein de ces complications périlleuses et menaçantes que Mgr Lavigerie avait fait prendre position à sa petite troupe de missionnaires sur la colline de Byrsa. Ils étaient à leur œuvre de bonté conquérante. « Je vois avec bonheur que tout marche bien pour Saint-Louis, » écrivait l'Archevêque au Supérieur de la maison, et il les félicitait du nombre de malades, soit indigènes, soit européens, à qui ils faisaient aimer la charité de l'Église et de la France.

Mais ni son patriotisme ni sa foi ne se pouvaient contenter de ces quelques pieds de terre, autour d'une pauvre chapelle ornée d'un si grand nom. On ne pouvait faire quelques pas hors de là sans se heurter aux propriétés beylicales. Dans la fin de l'année 1876, l'Archevêque donna l'ordre d'acquérir, tout à l'entour, neuf hectares de terre. C'était tout le plateau de l'ancienne acropole carthaginoise qui entrait ainsi en notre possession, dominant et commandant la mer, la plaine, le lac, le port de la Goulette et la ville de Tunis.

Il écrivait, le 2 janvier 1877, au Consul général : « Je m'empresse de vous dire que je m'engage à payer, sans marchander, au gouvernement tunisien, et à joindre à l'établissement actuel toute la portion de la colline de Saint-Louis qui n'est pas encore close de murs, pour le cas où la propriété de cette portion serait contestée à la France. » Il se proposait d'élever un jour sur cette hauteur une église, et d'abord un collège français, dirigé par ses prêtres, et destiné à propager et faire dominer dans la Régence la langue, l'influence et l'esprit de la mère-patrie.

A cette pensée, il est vrai, s'en ajoutait une autre d'intérêt personnel : qui sait si la Tunisie ne deviendrait pas bientôt un refuge nécessaire pour ses missionnaires, menacés d'expulsion en France et en Algérie? « A Dieu ne plaise que de si sombres prévisions se réalisent, répondait à cela M. Roustan, notre consul général. Mais je me réjouis de voir que vous êtes en possession de ces terres, et que des Français commencent à prendre pied dans le pays. » Il lui demandait en même temps de placer pareillement ses missionnaires à Sfax, qui appelait une école et le service religieux parmi les catholiques. Enfin il l'invitait à se rendre bientôt en personne à Tunis, se disant fort désireux de le recevoir et de s'entretenir avec lui. « Venez, lui écrivait-il, je serai très heureux de vous faire les honneurs du pays, et je vous prie de disposer de moi entièrement. »

Mgr Lavigerie fut à Tunis le 3 juillet 1877, accompagné de M. Gillard, son vicaire général, naguère employé déjà aux premières négociations. Pour plus de rapidité, l'Archevêque avait pris passage sur un steamer anglais à destination directe de Malte, qui consentait, par complaisance, à le déposer à la Goulette. Mais la mer était démontée, et ce ne fut que fort tard, dans la nuit, que le bateau put atterrir et descendre le prélat dans un canot de débarquement, pour reprendre sa route aussitôt. On avait longtemps attendu, au débarcadère de Tunis, l'auguste voyageur :

les missionnaires et les principales autorités avaient voulu se trouver là pour le saluer. Mais la nuit venue, chacun s'était finalement retiré, de sorte qu'à sa descente pas une seule main connue ne se tendit vers lui. Pour modeste qu'elle fût, cette arrivée devant Tunis faillit lui coûter cher. A cette heure de la nuit, les portes de la ville étaient fermées ; le factionnaire cria son *Qui vive?* en arabe. On ne répondit rien, faute d'avoir compris, et le soldat allait faire feu, quand une voix lui fit entendre que c'était le grand marabout des Roumis. La porte resta close et Mgr Lavigerie dut se résigner à passer la nuit au poste de la douane. C'est là, dans ce hangar, que le futur primat d'Afrique toucha pour la première fois ce sol tunisien qu'il devait plus tard remplir de son nom et de ses œuvres.

Au point du jour, il monta en voiture vers Saint-Louis. Là ce fut autre chose. Un arc de triomphe l'attendait à l'entrée. Il célébra la messe devant les reliques du saint roi. Dans la journée, le Consul de France, le vicaire apostolique de la Régence, Mgr Suter, puis le consul d'Angleterre, le premier ministre du Bey, les notabilités françaises et européennes vinrent lui faire visite. Le Bey, de sa propre main, le décora du grand cordon du Nicham, et lui donna une garde d'honneur. Les indigènes, Arabes, Berbères, Kabyles, au nombre de quatre ou cinq cents, hommes, femmes, enfants, descendirent de la montagne et accoururent de tous les points de la presqu'île pour le voir, couchant sur le seuil de sa demeure, et recevant de lui leur repas de chaque soir. Il inaugurait son règne de munificence conquérante.

Il parcourut les grands terrains qu'il venait d'acquérir sur la colline de Byrsa, et fit le tour des ruines qui furent autrefois Carthage. C'était, à l'époque romaine, une ville de plus de six cent mille habitants. Défendue du côté de la mer par une muraille de 25 stades (4.600 mètres) qui fermait l'isthme tout entier, protégée du côté de la terre par une double enceinte parallèle, partagée en divers quartiers,

les Mappales, la Megara, la Tœnia qui rivalisaient de richesse et de somptuosité, elle était couronnée par cette colline de Byrsa qui portait à son faîte le temple du dieu punique Eschmoûn, devenu l'Esculape romain, et, près de là, en face, Junon céleste, l'ancienne déesse Tanith. Là encore un large escalier, de soixante degrés, conduisait à des portiques ornés de colonnes, le sanctuaire de Saturne, anciennement Moloch, le palais proconsulaire, tout un monde d'édifices profanes et sacrés. On descendait de là à la rue Céleste, à la rue de Saturne, enrichies par le commerce du monde entier. Non loin de la mer, c'étaient le Forum, la Curie, le temple d'Apollon, les thermes; puis, au delà de la grande muraille, une plaine ondulée, fertilisée par les arrosements réguliers des acqueducs, où les palmiers, les figuiers, les grenadiers formaient comme des stratifications successives de feuillages, de fleurs et de fruits. Enfin les eaux du lac, le port marchand, le Côthon rempli des navires de toutes les nations de l'univers; et partout les anciennes races, Maures, Numides, Berbères, se rencontrant avec les descendants des Phéniciens de Tyr et des colons grecs de Cyrène, mêlés aux Romains vainqueurs et conquérants : telle était, avant les Barbares, cette reine de l'Afrique, « reine de la terre et des mers, » comme l'appelaient les poètes dans leurs chants.

Aujourd'hui de tout cela l'Archevêque d'Alger ne trouvait plus que le souvenir silencieux. De la grande capitale, punique, proconsulaire, chrétienne, rien ne demeurait debout, rien des édifices, rien des maisons et des rues, rien que leur emplacement, aride, pierreux, un tertre où s'était adossé le théâtre, les gradins écroulés de l'amphithéâtre où les martyrs avaient souffert, des citernes défoncées, et çà et là, pour dessiner la place des monuments et leurs contours, de petites élévations semblables aux sillons confus d'un immense cimetière : *Etiam periere ruinæ!* C'est de cette Carthage de souvenir que l'Archevêque allait devenir le suffète chrétien.

Le 15 juillet, fête de saint Henri, l'Archevêque eut la

dévotion de célébrer la messe dans la chapelle de Saint-Louis, à l'intention spéciale de son royal petit-fils, Mgr le comte de Chambord, dont ce jour était la fête. Le noble prince, à qui il le fit savoir, lui en adressa de Frohsdorf, 5 septembre, son remerciement affectueux, dans cette belle forme solennelle qu'on croirait d'un autre siècle et d'une autre France :

« Monsieur l'Archevêque, votre noble cœur a compris la vive satisfaction que j'éprouverais en apprenant, par une lettre datée de Saint-Louis de Carthage, que l'auguste sacrifice de l'autel y avait été célébré par Votre Grandeur à mon intention, le 15 juillet dernier. Comme vous, j'aime à penser qu'il est des lieux privilégiés d'où la prière s'élève plus efficace et plus agréable vers le ciel ; et l'endroit où le plus grand des rois de France quitta la terre pour entrer en possession de son éternelle gloire, doit certainement être de ce nombre...

« Je vous félicite, monsieur l'Archevêque, de pouvoir exercer votre sollicitude pastorale sur ce coin de terre que j'espère bien visiter un jour, où je m'agenouillerais avec bonheur, et que je baiserais avec respect, en souvenir de mon saint aïeul. Si je n'ai plus à combattre au même degré que lui la barbarie musulmane, j'ai à triompher des barbares de la civilisation qui veulent chasser Dieu de la France, où cependant il doit avant tout rentrer en maître, pour que j'y puisse rentrer en roi. »

Après un jour ou deux passés dans la pauvre maison aujourd'hui occupée par l'orphelinat arabe, Mgr Lavigerie avait accepté l'hospitalité que lui offrait, dans sa belle résidence d'été de la Marsa, M. Roustan, que d'ailleurs il avait autrefois connu en Syrie, au consulat de France, à Beyrouth. Là, dans ce tête-à-tête journalier, ils se furent bien vite compris sur les affaires tunisiennes. La France se trouvait là en face d'une rivale inquiète, l'Italie, qui de plus en plus s'habituait à considérer la Tunisie comme un fief, déjà occupé en majorité par ses nationaux, et qui

devait tôt ou tard lui appartenir par dévolution ou révolution. C'était sa langue qu'on parlait chez les Européens, c'était son clergé qui régnait sur les consciences catholiques, c'étaient ses fonctionnaires qui détenaient toutes les administrations ; et le Bey lui-même ne s'inspirait guère, en matière politique, que de leurs conseils jaloux. La France, avec sa minime population de commerçants, et malgré son immédiat voisinage algérien, n'était là qu'un grand nom étranger, ouvertement méprisé, secrètement redouté. On y comptait environ 25.000 Italiens, et presque autant de Maltais, sujets anglais, contre 2.000 Français, répandus en Tunisie. Il s'agissait donc pour nous de suppléer au nombre par l'influence morale. Ce devait être beaucoup l'affaire de la charité, cette inséparable auxiliaire de Mgr Lavigerie. Mais elle ne devait pas se présenter les mains vides. « Sur chaque motte de terre où l'Italie met un homme, nous mettrons un écu, » dit un jour l'Archevêque, dans ses entretiens avec le consul de France. Tel allait être son programme. Dans la main de la charité, l'écu devait fructifier et se multiplier.

Dès cette première visite, Mgr Lavigerie avait vu tout ce que cette main aurait à semer de libéralités, suivant sa manière prompte et nette de saisir et embrasser toute chose d'un premier regard. « C'est par la charité qu'on rachètera ce peuple de la barbarie, » écrivait-il de là, et il déployait l'ensemble de ses plans. Il avait visité à Tunis le pauvre et étroit hôpital où les sœurs de Saint-Joseph entassaient leurs malades, couchés à terre et si pressés qu'il dut enjamber leurs lits pour traverser les salles : il le ferait transférer ailleurs pour l'agrandir, ou, mieux encore, il en construirait un nouveau pour les indigènes, comme aux Atafs ; il ouvrirait pour les vieillards un asile des Petites-Sœurs des pauvres ; il appellerait une communauté de sœurs de Bon-Secours pour la visite des malades à domicile. Tout cela fut vu, dit et annoncé par lettre à ses missionnaires. Il fit entrer le Bey dans ses desseins chari-

tables, il y intéressa la colonie européenne; il s'appuya surtout sur le consul de France déjà entièrement conquis à ses desseins.

De plus, une quinzaine de jeunes nègres, rachetés à Tripoli ou dans le Sahara, formaient déjà en ce lieu, à l'ombre de la maison des pères, les prémices de la future mission du désert : « Tunis, écrivait alors l'Archevêque, est destinée dans notre pensée à servir de lieu d'éducation et de formation, non seulement pour les jeunes Arabes et Berbères, mais encore pour les jeunes nègres. » Ç'allait être pour lui une seconde capitale apostolique, comme Alger.

Après douze jours tout remplis par ces vastes projets et par la recherche des voies et moyens d'exécution, la chaloupe royale du Bey conduisit l'Archevêque, escorté des autorités, à bord d'un vapeur partant pour l'Italie. Mgr Lavigerie emportait Carthage et Tunis dans son cœur.

« Je veux vous exprimer tous mes sentiments de reconnaissance pour vos grandes bontés, durant mon séjour à Tunis, écrivit-il ensuite à M. Roustan. Il est impossible d'être plus aimable et meilleur que vous ne l'avez été. Si jusqu'ici, je ne vous ai pas écrit ma gratitude, je l'ai dite du moins très haut au ministère des affaires étrangères où vous êtes tenu en haute estime, et partout où j'en ai trouvé l'occasion, sans oublier votre excellent oncle l'amiral Fabre La Maurelle. » Le concert de ces deux hommes, et l'appui qu'ils se prêtaient, allaient devenir le prélude de grands événements.

Cependant les projets d'établissements français de l'Archevêque, à Tunis, avaient déjà éveillé certaines inquiétudes sur ses ambitions. Ces grandes constructions annoncées sur l'ancienne citadelle de Byrsa n'étaient-ils pas une menace? Il y fallait prendre garde. C'est pourquoi il fit savoir, par la même lettre au Consul, « qu'il tenait particulièrement à ce que tous les bruits que sa présence y avait fait naître tombassent complètement, avant que

de rien entreprendre. » — « Ce n'est pas, dit-il, que je les abandonne, mais je les subordonne aux circonstances et aux nécessités. » En conséquence, à cette lettre personnelle, en étaient jointes deux autres officielles, ostensibles, dans lesquelles il disait : « Je vous avais parlé, dans mon dernier voyage, du projet conçu par les missionnaires qui desservent Saint-Louis, de reconstruire la chapelle sur un plan plus convenable et d'ajouter aux constructions existantes deux corps de bâtiments, dont l'un servirait à une infirmerie et l'autre à un petit collège. Les circonstances actuelles ne me paraissent pas favorables à la construction d'une église qui, par sa situation même, est de nature à susciter l'attention des indigènes et les préoccupations jalouses des étrangers. Je remets donc ce projet à une époque ultérieure, et je pense me trouver en cela d'accord avec votre propre sentiment. Mais je ne pense pas que vous puissiez voir le moindre inconvénient à ce que nos pères commencent le bâtiment de l'infirmerie d'abord, et après, celui du petit collège, car il n'y a rien là qui puisse exciter la moindre susceptibilité, surtout celle des indigènes ; au contraire, puisque cette entreprise n'est que pour favoriser les ouvriers d'abord, et ensuite les pauvres malades et les familles européennes. »

On lisait, dans ses lettres intimes : « Je n'ai comme vous qu'un seul désir, celui d'asseoir et d'augmenter en Tunisie notre influence française et chrétienne ; et je tiens à ne rien faire qui puisse contrarier vos vues, ni vous créer des embarras et des ennuis. »

En attendant qu'il bâtit, l'Archevêque semait, il semait les écus, comme il s'était exprimé ; et ce fut d'abord sur le Bey qu'il songea à faire tomber quelque chose de cette semence d'or de laquelle il espérait de bons fruits pour son pays. « Je veux vous demander un conseil, écrit-il au consul, à la même date. Le Bey, sur votre désir, m'a donné le grand cordon de son ordre. Je ne sais si cela serait convenable, mais j'aurais la pensée de profiter de

quelque occasion pour lui faire offrir un cadeau, à l'orientale. J'y mettrais volontiers quelques milliers de francs, afin que la chose fût ce qu'elle doit être. Que pensez-vous de ce projet? Et si vous l'approuvez, que pensez-vous que je puisse offrir au Bey qui lui soit agréable? Je me conformerai à votre manière de voir, mais j'avoue que j'aimerais à vous voir pencher pour le cadeau, d'abord parce que les petits présents entretiennent l'amitié, et que je désire naturellement la bienveillance du Bey pour nos missionnaires; et ensuite parce que je voudrais montrer à ce prince comment savent se comporter envers lui des évêques français. »

Ce fut seulement dans l'année 1879, que Mgr Lavigerie crut l'heure venue de reprendre, sans porter ombrage, son projet de construction du collège Saint-Louis. Il avait demandé à M. Waddington, ministre des affaires étrangères, l'autorisation de le bâtir sur le terrain de la France. Le 10 juin, le ministre répondit à M. Roustan « qu'appréciant les considérations que le consul avait fait valoir à l'appui, il ne pouvait se refuser à accueillir cette demande ». Ces considérations étaient, on le devine, tirées des précieux services de l'Archevêque d'Alger et de l'intérêt bien compris de la France.

En retour, au mois de septembre, Mgr Lavigerie félicitait M. Roustan de sa promotion si méritée au grade de commandeur de la Légion d'honneur, et il lui annonçait qu'une promotion d'un autre genre ne tarderait pas à le recompenser : « On est toujours enchanté de vos services au ministère; et M. Waddington s'en exprime dans des termes que j'ai été, pour ma part, bien heureux d'entendre. »

C'était de Rome, 13 septembre 1879, que Mgr Lavigerie adressait cette lettre. Il n'y perdait pas de vue ses desseins sur Tunis. « Je dois vous dire, ajoute-t-il, que j'ai voulu être autorisé explicitement par le saint-Père lui-même à ouvrir un collège catholique français à Saint-Louis, et que cette

autorisation m'a été accordée. Je le notifie à Mgr Suter par la lettre que je me permets de placer sous ce pli, en vous demandant de vouloir bien la lui faire remettre, car je pense qu'il est convenable qu'il la reçoive par vos mains. »

La réponse de Mgr Suter, poussé par plusieurs de ses conseillers, comme lui-même l'avoue, fut une réclamation contre les prétendus empiètements de l'Archevêque français, soit sur le domaine temporel de Saint-Louis, soit sur le spirituel, qui relevait uniquement de la juridiction du Vicaire apostolique. Mgr Lavigerie fit une réponse de laquelle il communiqua le contenu à M. Roustan, par lettre du 23 novembre 1873 : « Pour ce qui concerne le spirituel, disait-il au consul, je suis parfaitement en règle avec le Pape ; et pour le reste j'entends conserver les droits de la France et de votre consulat général vis-à-vis des prétentions injustifiables de l'évêque de Rosalia. C'est à vous seul qu'il appartient de décider, comme vous l'avez fait déjà, de concert avec le ministre des affaires étrangères, les constructions qu'il convient de faire ou de ne pas faire à Saint-Louis ; et je ne pense pas que vous soyez d'avis de permettre, sous forme indirecte, l'ingérence de la colonie italienne dans nos affaires nationales... Tout cela n'est évidemment qu'une manifestation du dépit des Italiens, en présence de l'accroissement de l'influence française dû à vos habiles et constants efforts. »

Une page confidentielle de la même lettre à M. Roustan marquait un pas de plus et un pas important vers la prochaine possession religieuse, non seulement de cette colline, mais de toute la mission de Tunis, par le clergé français. Le Préfet de la Propagande, faisait-il savoir au consul, lui avait proposé verbalement de partager en deux le vicariat apostolique de la Tunisie, et de lui donner à lui-même, avec le concours de ses missionnaires de Saint-Louis, la juridiction spirituelle sur ce vicariat, avec le titre de Délégué apostolique. — « J'ai refusé, ajoute-t-il, parce que cette division me paraît difficile et inefficace. Seulement j'ai vu

qu'il serait possible d'obtenir la juridiction sur le pays tout entier, si l'on préparait convenablement les voies à cette solution. »

Pour justifier ce dessein, il faisait voir l'insuffisance reconnue du service religieux actuel dans la Régence, en raison du trop petit nombre des pères Capucins, en tout une quinzaine de prêtres, incapables de desservir les localités chaque jour plus nombreuses où s'établissaient les catholiques d'Europe. » Et, comme conclusion : « Je suis convaincu que, si je faisais moi-même savoir au Pape que j'accepterais de me charger, avec mes missionnaires, du service religieux de la Tunisie, la question pourrait être favorablement résolue. »

Il engageait le consul à agir et faire agir dans ce sens, auprès des ministères. « Vous obtiendrez ainsi, sans embarras, un résultat qui serait un triomphe nouveau pour votre politique : celui d'annexer officiellement au point de vue religieux la Tunisie à l'Algérie française, et de pouvoir y créer librement, par ce moyen, tous les établissements, écoles, hôpitaux, etc. » Toutefois l'exécution de ces plans devait être ajournée jusqu'à la mort du vénérable évêque octogénaire de Rosalia. Mais déjà présentement, un mémoire détaillé devait être rédigé et tenu en réserve à notre ambassade de Rome, pour être présenté au Pape, dès que l'heure favorable pour agir aurait sonné.

En attendant, il résolut de posséder lui-même une résidence sur les lieux : il voulait être au centre de ses opérations. « Cinq villages, a-t-il écrit, sont construits au milieu des ruines de Carthage, et sur ces ruines mêmes. Ces villages sont : La Marsa, sur l'emplacement de l'ancienne Megara, le quartier des grands ; c'est aujourd'hui l'habitation du Bey régnant, des princes tunisiens, celle des consuls, durant la moitié de l'année ; Sidi-Bou-Saïd, sur le cap qui porte encore le nom de Carthage ; La Malga, autour des anciennes citernes d'Adrien, encore existantes, dans l'ancien quartier des Mappales ; Douar-es-Chott (le village du Lac), à l'extré-

mité de l'ancienne Tœnia, qui borde le lac de Tunis et donne accès dans la ville : c'est par là que Scipion s'en empara; enfin Sidi-Daoud, sur l'emplacement même de la triple enceinte qui fermait Carthage du côté de la terre. Le reste est parsemé de maisons de plaisance, les unes sur le bord de la mer, les autres sur les collines. »

C'est dans le premier de ces villages, à La Marsa, que Mgr Lavigerie loua d'abord, acheta ensuite une petite villa, pour l'habiter durant ses séjours en Tunisie et y présider à ses travaux d'aujourd'hui et de demain. Il la prit telle qu'elle fût incapable d'éveiller la moindre susceptibilité, en attendant le jour de la transformer en palais. La villa Odo, du nom du dentiste qui l'avait occupée, n'était qu'une modeste maison arabe, isolée dans la campagne, composée de quelques petites pièces d'habitation, dont plusieurs n'avaient pas plus de trois mètres de large. Une entrée par une porte grillée sous une voûte basse; à droite un petit parloir, à gauche la salle à manger; au premier et unique étage la chapelle, le bureau et la toute simple chambre à coucher du prélat; telle fut l'étroite demeure qu'il habita en Tunisie pendant trois ans. Il ne tarda pas à aller en prendre possession et s'y remettre à la grande œuvre qui passionnait son cœur : celle que, dans ses lettres à M. Roustan, il appelait « l'établissement du protectorat religieux » de la France.

Le 5 avril 1880, Mgr Lavigerie reprit donc la route de Carthage. Il y arrivait à bord de l'aviso français, *le Cassard,* un bateau de l'État. C'était la première fois qu'il y abordait de jour, et l'ancienne reine des mers s'offrit à lui de loin sur son pauvre trône de ruines, dans sa solitude sans vie. Quand on entre dans le golfe de Tunis, on voit s'élever d'abord une côte montagneuse dont on distingue peu à peu les plis et les enfoncements, sous un revêtement aride d'herbes grises et blanchâtres qui tapisse les roches. Sur la gauche, les sommets escarpés du Zaghouan, du Djebel-Rças et de la montagne de Bou-Cornil, dont les

deux cornes se dressent derrière Hamman-Life, forment le fond du tableau. Le golfe s'élargit, la Goulette apparaît avec ses terres basses et son lac salé. Plus loin, dans le fond, une longue traînée, crayeuse, énorme, monte aux regards surpris. On dirait une escalade de maisons en terrasses, au-dessus desquelles émergent les coupoles et les minarets blancs des mosquées. C'est Tunis, Tunis el Hedera, la ville verte, comme on la nommait autrefois. Sur la droite, à partir du cap Farina, de distance en distance, brillent au soleil les toits plats des villas bariolées habitées dans l'été par les riches Tunisiens. Au-dessus, c'est Saint-Louis-de-Carthage et sa chapelle française; puis on est dans la rade, une mauvaise rade où les vents de l'Est soufflent comme en pleine mer. La passe de la Goulette, naguère à demi-ensablée et difficile dans les gros temps, ouvre l'entrée du lac où des canots maltais prennent les passagers et les déposent, fortement secoués et endoloris, sur des quais à demi-croulants, disjoints et crevassés. Telle est, ou du moins, telle était, à cette époque, l'arrivée à Tunis.

L'Archevêque fut reçu avec les plus grands honneurs. En descendant du *Cassard*, il trouva le canot du Bey pour le transporter. Au débarcadère, le secrétaire du consulat vint le saluer au nom de M. Roustan. Celui-ci venait d'être élevé à la dignité de ministre plénipotentiaire, comme Mgr Lavigerie le lui avait fait pressentir précédemment, et il était absent pour quelques jours. Il n'en voulut pas moins que l'Archevêque prît domicile dans sa maison d'été. Mais ce fut pour peu de temps, et le prélat s'installa à sa petite villa, dès qu'elle put le recevoir, comme nous l'apprend cette lettre du 21, à M. Roustan : « Je quitterai, demain soir, votre belle maison de la Marsa, pour prendre possession de la propriété Odo que je viens de louer, avec facilité d'acheter. Je ne peux pas quitter votre campagne sans vous dire combien je suis reconnaissant de votre aimable hospitalité. J'en con-

serverai un souvenir qui ne fera qu'accroître les sentiments de mon dévouement très respectueux. » Cette résidence qu'il prenait là, en face de Tunis, comme un homme qui s'établit à demeure, donna beaucoup à penser à amis et ennemis.

Les constructions du collège se poursuivaient avec une activité qui trouvait, dans les travaux mêmes, le premier paiement de ses peines. Les fouilles exécutées pour l'extraction de la pierre avaient exhumé l'acropole carthaginoise, endormie là depuis de longs siècles. C'étaient des pans de murailles, des fûts de colonnes, des fragments de statues, des tombeaux de tous les âges, des traînées de pavé en mosaïque, des inscriptions sans nombre, et comme les gisements successifs des civilisations punique, grecque, romaine, chrétienne, arabe, superposées par couches ou entassées pêle-mêle par le temps et les révolutions. Mgr Lavigerie se sentait l'héritier de ces grandeurs du passé, et il comprit quel prestige il en pourrait faire rejaillir sur toute son entreprise.

Un homme s'était trouvé parmi les missionnaires, qui avait fait sa chose de cette antiquité. Le P. Delattre était devenu carthaginois. Il recueillait ces reliques, rapprochait ces fragments, déchiffrait ces inscriptions, classait ces lampes symboliques, donnant aux choses leur âge, leur histoire, leur nom. C'était un archéologue d'instinct et de vocation, avec l'enthousiasme qui est de l'essence de la profession d'antiquaire, mais aussi avec la modestie toute simple et toute ronde que commande la profession religieuse. La première brochure qu'il publia, par ordre de l'Archevêque, est de cette année 1880. Elle est consacrée spécialement aux lampes chrétiennes trouvées soit sur l'antique Byrsa, soit sur la colline voisine où les savants ont fixé l'emplacement du célèbre temple de Tanith ou d'Astarté, la Junon céleste des Romains, converti en église, l'an 319. Le P. Delattre explique le sens des représentations allégoriques de ces lampes, très semblables d'ailleurs à cel-

les des catacombes romaines. Mais, entre toutes, une belle empreinte de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, debout, nimbé d'une croix grecque, foulant aux pieds le serpent, et l'écrasant de sa lance surmontée elle-même de la croix, le transporte d'espérance. Il y voit pour Carthage un présage de resurrection, et il salue la victoire du Christ régnant et triomphant au-dessus de ce vaste tombeau : *Christus vincit*, etc.

Sans doute ce n'était là pour ses missionnaires qu'un emploi secondaire, mais l'Archevêque entendait bien qu'il ne fût pas perdu pour la gloire de Dieu et de la France : « A la vérité, écrivait-il, lorsque les missionnaires sont venus s'offrir à moi, ils ne pensaient qu'à éclairer les barbares de l'Afrique, mais je ne crois pas les détourner de leur œuvre, en les chargeant de prouver en outre, par les faits, à quelques civilisés de notre Europe, que l'Église n'a pas cessé d'être l'amie des sciences. Et, comme il faut qu'une œuvre, pour vivre et se développer, s'incarne dans un homme, c'est le P. Delattre qui a été définitivement chargé par moi de ces travaux d'archéologie : il a le feu sacré. »

Dans ses promenades de la Marsa, Mgr Lavigerie s'était mis à converser avec les vieux Arabes du voisinage. Il en apprenait parfois de singulières choses, sur saint Louis, par exemple. Ces braves gens lui racontaient, entre autres nouveautés, qu'au moment de mourir, le saint roi de France avait eu une apparition de Mahomet qui lui avait fait réciter la formule sacrée du Coran : « Il n'y a qu'un Dieu qui est Dieu, et Mahomet est son prophète ». Moyennant cela, et à cause sans doute aussi de ses rares vertus, Louis obtint l'entrée du Paradis. Seulement son nom roumi fut changé en un nom arabe : au lieu de Louis, Mahomet l'appela Bou Saïd. « Et c'est lui, disent les gens du pays, qui est honoré là, dans cette mosquée bâtie en face de Carthage, et qui porte en effet ce nom de Bou Saïd. » Voilà comment la mémoire du saint roi

reparaissait encore, défigurée, mais vénérée, sous les profanations dont l'avait recouverte l'imagination musulmane.

La villa Odo qu'occupait l'Archevêque n'était qu'à quinze cents mètres de celle habitée par le consul général de France. Il était peu de jours où, dans la matinée, M. Roustan n'arrivât à cheval pour s'entretenir avec lui des affaires du pays. On était alors au plus fort de ce qu'on appelait le conflit tunisien. Les attentats des hordes de la Kroumirie et de la Tunisie contre notre armée et notre marine se multipliaient chaque jour. En 1879 éclatait l'insurrection de l'Aurès, fomentée et pourvue d'armes et de munitions par les sujets du Bey. Dans la même année, 9 octobre, une embarcation de notre stationnaire *le Forbin* était assaillie dans les eaux de la Goulette par les propres soldats d'Es-Sadoc. Nos tribus des frontières se plaignaient à nous de voir leurs moissons pillées, leurs troupeaux razziés par ces terribles voisins, qui poussaient leurs incursions jusqu'à La Calle. M. Roustan ne cessait de demander des réparations à Sadoc-Bey qui n'en donnait jamais : que pouvait-il faire contre ces nomades? Les esprits étaient fort agités, et l'opinion enfiévrée. Autour des missionnaires, sur la colline de Byrsa, régnait une vive alarme : « On nous représente déjà les Arabes comme venant s'emparer de Saint-Louis, relate le journal des pères. Mais nous ne nous préoccupons pas beaucoup de tout cela, et restons dans le calme. »

En conséquence de ces déprédations et de ses menaces, le consul général expédiait à son gouvernement des dépêches qui démontraient la nécessité d'en finir avec un état de choses incompatible avec l'honneur comme avec les intérêts de la France. Aussi bien l'Italie se sentait-elle pressée d'enlever la Tunisie à nos convoitises grandissantes. A Rome, on venait de découvrir, fort à propos, que géologiquement cette côte avait été primitivement une terre italienne, détachée violemment par un cataclysme de la Péninsule, à laquelle il fallait la ressouder par la Sicile. Le

21 juillet 1879, le député Damiani avait déclaré à l'Italie assemblée que « la Tunisie était la dernière porte ouverte à son expansion. » Le représentant du Quirinal à Tunis, M. Maccio, était à l'œuvre. Il était parvenu à s'assurer le concours du ministre favori du Bey, Mustapha-ben-Ismaïl, lequel entrait entièrement dans ses vues contre nous. On disait même que Maccio avait eu avec le roi Humbert, à Palerme, un entretien politique qui couvrait toutes ses insolences et autorisait toutes ses audaces. La question était donc finalement de savoir qui, de l'Italie ou de la France, dominerait sur la Régence, dans un bref délai.

Au sein de ces compétitions, l'arrivée de l'Archevêque d'Alger en Tunisie avait éveillé les soupçons de la presse rivale. Elle regardait d'un œil inquiet les relations journalières des deux voisins de campagne, à la Marsa. *L'Avenir de la Sardaigne*, dans son numéro du 6 mai, dénonçait les intentions notoirement annexionistes de l'Évêque français : « C'est un bruit persistant, disait cette feuille, que le gouvernement français fait des tentatives pour amener le Vatican à comprendre la Régence de Tunis dans le diocèse de Constantine aujourd'hui sans évêque, ce qui permettrait à l'Archevêque d'Alger d'étendre sa juridiction jusque sur le pays. » Qu'en était-il? On ajoutait, chose plus douteuse, qu'il ne s'était fixé à la villa Odo que pour y attirer et établir les jésuites expulsés d'Algérie et de France. Quant à M. Roustan, toute arme était bonne contre lui. Lui-même, envoyant à l'Archevêque les articles dont on l'accablait, lui disait : « Vous y lirez, Monseigneur, que l'*Avenir de la Sardaigne* m'accuse simplement, dans le même numéro, d'avoir fait un banquet, le vendredi Saint, et cela avec des juifs! Je ne sais vraiment pas comment on peut en venir à de telles infamies. De quoi ne vont-ils pas m'accuser encore? »

Fidèle à son programme, l'Archevêque marchait, à travers tout cela, de bienfaits en bienfaits, et l'annexion qu'il

faisait était celle des sympathies qu'il gagnait à la France. Non content d'avoir acquis la colline de Byrsa, d'y bâtir un collège et une infirmerie, il acheta à la Marsa un domaine considérable et propre à la culture, pour l'entretien de ses œuvres tunisiennes futures. Sa considération s'en accrut en proportion, parmi les indigènes et les étrangers. La colonie française se serrait autour de lui comme autour d'une gloire et d'une force; la population maltaise trouvait en lui un appui. Les Italiens eux-mêmes qu'il tenait en respect étaient forcés parfois de rendre les armes devant ses habiles largesses. Il avait eu affaire durant ce séjour, avec Mgr Suter, comme nous l'apprend cette lettre du 10 mai, adressée à M. Roustan : « Je pars, Monsieur le ministre, sans aller à Tunis, par suite d'un incident avec Mgr Suter qui a fait, ces jours derniers, un simulacre d'attaque contre nos pères de Saint-Louis. Mais une sortie vigoureuse de ma part a mis l'ennemi en complète déroute, et je le laisse réfléchir. » Or, M. Roustan lui-même nous apprend qu'avant de partir l'Archevêque lui envoya une somme de quatre mille francs, en le priant de la faire accepter au bon prélat pour ses œuvres et ses pauvres. Aussi, lorsque Mgr Suter se présenta au consulat pour se plaindre du procédé de l'Évêque français, M. Roustan n'eut qu'à faire reluire les bienheureux 4.000 francs pour qu'immédiatement tout fût pardonné, effacé, oublié, et le ministre de France conjuré, supplié de laisser ignorer cette scène à l'Archevêque d'Alger.

Après plus d'un mois de séjour, Mgr Lavigerie s'était donc rembarqué. Il se rendait à Rome où l'appelaient les affaires de l'Église et des missions. « Je regrette bien, lui écrivit alors M. Roustan, de n'avoir pu trouver l'instant d'aller vous donner le « Mabrouk » dans votre nouvelle propriété avant votre départ. » Du moins voulut-il témoigner à M. de Freycinet des grands services que la présence de l'Archevêque à Tunis venait de rendre à la cause française : « J'ai reçu, répondit le Ministre des Affaires

étrangères, la lettre par laquelle vous m'avez signalé l'impression heureuse produite dans la Régence par le séjour de Mgr Lavigerie. La sagesse de ce prélat, dans les circonstances actuelles, est un motif de plus pour que nous nous félicitions de le voir apporter au développement de l'influence française en Tunisie le concours de son autorité personnelle. »

L'Archevêque s'arrêta à Malte où il avait fait l'acquisition d'un ancien couvent, pour y recueillir ses missionnaires, en cas d'expulsion : « Je m'en vais vous y préparer vos logements pour un avenir peut-être prochain, leur écrivait-il ; car tout fait craindre, hélas ! des catastrophes. Mais ne nous laissons point abattre, et ayons foi et confiance dans la puissance du Seigneur ! » Il s'arrêta à Messine, puis à Naples. Le 29 mai, il était à Rome, d'où il envoya à ses Apostoliques la bénédiction du pape, avec ses pieux conseils pour la fin du mois de Marie. Le 10 juin, nous le trouvons à Paris où il renseigne le ministère sur la conduite à tenir dans nos affaires en Tunisie. Il visita le Nord : « J'arrive de Cambrai, écrivait-il ensuite. J'ai été enchanté et émerveillé des bonnes dispositions de ce pays. » A Lille, il fut heureux de voir pour la première fois l'établissement de Saint-Eubert, où il avait placé quelques-uns de ses jeunes Arabes, étudiants en médecine à la Faculté catholique de cette ville : « Voilà, écrit-il, une œuvre apostolique à laquelle n'avaient pas songé sans doute les fondateurs de nos universités catholiques de France. Mais ceux qui les ont établies, particulièrement celle de Lille, ont fait preuve d'une foi si ardente que Dieu leur devait, ce semble, la couronne de l'apostolat. Je suis doublement heureux qu'il se serve de mes faibles mains pour la leur donner, dès ce monde. »

Rentré en Algérie pour les deux mois de septembre et d'octobre 1880, Mgr Lavigerie se disposa à y placer sur le siège de Constantine un prêtre de son choix, M. l'abbé Gillard, que nous avons vu si bien mériter de la France,

sur les champs de bataille et dans les ambulances de 1870. Si quelqu'un eût été capable de succéder un jour à Mgr Lavigerie dans l'accomplissement de ses grandes entreprises, c'eût été certainement cet homme de sa droite, noble intelligence, esprit orné, beau caractère, cœur généreux, initié pendant quatorze ans à tous ses travaux apostoliques, employé successivement en Kabylie, à Tunis et à Jérusalem, et dont lui-même disait « qu'il était bien son fils par sa fidélité et par son dévouement. »

En le destinant à Constantine, le métropolitain lui demandait d'y débuter par un acte d'une audacieuse gravité : celui d'en transférer le siège à Bône, l'ancienne Hippone d'Augustin. Hippone, comme Carthage, n'est plus qu'un amas de ruines sans nom ; mais Bône est près de là, plus chrétienne que Constantine, avec ses 28.000 habitants dont 20.000 Européens ; plus riche de son commerce, comme toutes les villes maritimes ; riche surtout de ses souvenirs religieux dont Mgr Lavigerie désirait rajeunir la gloire, comme il faisait et voulait faire dans l'Afrique entière. Rome venait de se montrer favorable à son projet ; mais il devait échouer contre l'opposition de la ville de Constantine, et contre celle en conséquence du gouververnement français, échouer surtout contre la tombe de l'homme doux et fort qui seul eût pu tout concilier par sa bonté et tout surmonter par son courage. M. Gillard, à peine de retour de Vichy à Alger, pour aller de là recevoir le sacre épiscopal dans l'église de Bône, fut emporté par la mort, le 29 septembre 1880.

Ce fut une des plus grandes douleurs de la vie de Mgr Lavigerie. Lui-même lui administra les derniers sacrements. « O heures cruelles, disait-il, ô souffrances qu'il faut avoir éprouvées pour les comprendre ! Voir un fils si fidèle, en proie à toutes les tortures, et ne pouvoir les adoucir ! » Il avait dit à l'Archevêque qui lui parlait de son sacre : « Non, Monseigneur, vous ne me sacrerez jamais ». Il sentait en lui une réponse de mort. Après sa confession

dernière, à l'agonie, il lui dit simplement : « Monseigneur, j'offre maintenant ma mort pour mon diocèse, puisque je n'aurai pu lui consacrer ma vie. »

Mgr Lavigerie voulut qu'il fût inhumé à Notre-Dame d'Afrique, entre l'autel de Marie et celui de Sainte-Monique, lui le successeur nommé d'Augustin. Il prononça en larmes son oraison funèbre, qui n'est qu'un long cri de douleur. Mais le meilleur éloge du prélat était son testament, le testament d'un vrai prêtre, que Mgr Lavigerie fit lire devant son cercueil. Il léguait sa bibliothèque, son unique richesse, à l'Archevêque d'Alger, pour ses œuvres arabes : « Qu'il daigne recevoir avec bienveillance, disait-il, ce témoignage de ma profonde vénération pour ses vertus apostoliques et l'intrépidité de sa foi; et de ma reconnaissance pour les bienfaits dont il n'a cessé d'honorer ma faiblesse. Qu'il le reçoive comme une affirmation inébranlable de ma foi dans le retour au christianisme des infidèles de l'Afrique du nord, autrefois si chrétiens. La pensée que je me suis consacré de tout cœur à cette œuvre si catholique et si française me rassure en présence de la justice de Dieu. »

Quand il eut présidé aux obsèques de ce cher fils, quand il eut présidé, presque dans les mêmes journées, au départ de la troisième caravane de ses missionnaires pour l'Afrique des Lacs, comme nous l'avons raconté, Mgr Lavigerie se retrouva à Carthage dans la fin d'octobre. Son collège de Saint-Louis y était ouvert depuis quelques semaines. Comme toujours, l'Archevêque avait voulu faire grand. A quelques pas au-dessus de la chapelle Saint-Louis, la nouvelle construction, éclatante de blancheur, déployait l'une des trois ailes qui devaient composer ensuite l'édifice complet. Le point culminant de la colline où il s'élevait était, croyait-on, celui d'où l'armée de Scipion avait vu monter les flammes qui dévoraient l'héroïque femme d'Asdrubal et ses enfants. Tout autour se déroulent, en cercle d'un rayon indéfini, la mer et le lac, les plaines et les montagnes. Une colonnade

à deux étages en marbre blanc de Carrare règne sur toute la façade et porte des arceaux mauresques en fer à cheval. L'édifice attendait des coupoles à chacune de ses extrémités. Il les attend encore. Plus tard nous verrons la Basilique de Saint-Louis achever près de là cet ensemble de grand style, et couronner ce sommet.

Quand, en novembre, l'Archevêque y fit sa première visite, trente-neuf enfants étaient présents sous la direction du P. Bresson. Le quart des élèves étaient musulmans, les autres étaient catholiques, protestants ou juifs. C'étaient des Français, des Italiens, des Anglais, des Maltais. Même les frères du Bey y avaient mis leurs fils. Un jeune musulman de dix-huit ans complimenta l'Archevêque en langue arabe, « bénissant celui qui venait tirer les hommes de l'ignorance, » disait-il. Tel était bien le vœu du pontife, lequel disait : « Saint Louis mourant s'est écrié : Qui nous donnera de voir la foi chrétienne prêchée à Tunis ! Eh bien, ce désir sera exaucé par le collège élevé sur le lieu même où le saint roi le formulait. »

La saison était venue de défricher et planter le domaine agricole qu'il avait acquis à la Marsa : il allait implanter la vigne en Tunisie ; ce sera un autre bienfait qu'elle lui devra, et non le moindre en ce genre. Il venait d'amener pour ces travaux son bon abbé Gatheron. Il y avait deux ans qu'il l'avait nommé chanoine titulaire d'Alger, en même temps que curé de Mustapha-Supérieur : « Mon bien cher ami, lui avait-il écrit, il est juste de vous récompenser de votre inaltérable dévouement à vos supérieurs et à l'Église. Croyez, mon cher chanoine, qu'il m'est particulièrement doux de pouvoir vous prouver ainsi, avant de mourir, mon estime et mon amitié. » Cette amitié était seule capable de consoler le zélé curé de son éloignement de sa paroisse de Mustapha, et le pieux chanoine de l'abandon de sa stalle, au chœur de la cathédrale qu'il eût remplie tout entière de sa puissante voix.

Mais pour mettre un écu sur chaque motte de terre,

comme voulait l'Archevêque, il fallait trouver les écus, car ses mottes de terre se multipliaient. Dans cette tâche toujours renaissante, les quêteurs les plus intrépides se disaient à bout de forces et d'expédients. Pourquoi ne pas s'en tenir enfin aux œuvres établies? lui demandait le P. Charmetant. L'Archevêque déclara ne pas goûter cet avis : « Mon cher ami, tout ce que vous me dites là m'effraie étrangement. Les œuvres établies, c'est bien, mais si on se borne à cela, nous périrons. Eh bien, ne quêtez pas vous-même, puisque cela vous ennuie tant, mais organisez des quêtes. Que deviennent donc l'Amérique du Sud, et les Conférences et Lectures dans l'Amérique du Nord, et tant d'autres projets? S'il faut les exécuter, c'est le moment, ou jamais! »

Il avait toujours la ressource des grandes sociétés de propagande apostolique en France, la Propagation de la foi, la Sainte-Enfance, les Écoles d'Orient, et l'Archevêque venait d'en faire un éloge reconnaissant, le 3 décembre 1880, dans son commentaire de la récente Encyclique *Sancta Dei civitas*, sur le même objet. Mais il eût voulu quelque chose de moins précaire que le sou par semaine des associés de ces œuvres. Il eût voulu des fondations à perpétuité destinées aux missions en pays infidèles, moyennant de larges dotations, comme on avait fait en France pour les fondations de chaires aux Facultés catholiques. « Ce serait, disait-il, l'existence des missions assurées. Si l'on fondait ainsi des vicariats apostoliques, des stations, comme en Amérique, par exemple, on a fondé des diocèses et des paroisses, quelle puissance! Je vous livre cette pensée, mes frères; si Dieu veut la bénir, elle peut porter de grands fruits. »

Pour les travaux d'exhumations archéologiques et de collections historiques qu'il faisait à Carthage, il espérait bien que l'Institut, qui s'en enrichissait, consentirait conséquemment à en faire les frais. Il y avait deux ans qu'en 1878 le P. Delattre, se rendant auprès d'un blessé, à Sidi-Bou-Saïd, avait vu de petits pâtres lui présenter un fragment de marbre ne portant que ces quatre premières lettres :

EVGE... Le mot était encourageant. A chaque promenade c'étaient de nouveaux fragments ou inscriptions qui lui étaient apportés et donnés, moyennant quelques deniers. On fit des fouilles, des tranchées. Une Basilique entière sortit de là peu à peu, d'une longueur de 65 mètres sur 45 de largeur, enfouie à fleur de sol avec son atrium, ses neuf larges nefs, son ciborium, son baptistère, son presbyterium; et autour d'elle son cimetière, les *areæ*, d'où, deux ans après, en 1881, avaient été retirées 1.493 épitaphes chrétiennes, ainsi que des symboles religieux en tout genre. De cette Basilique merveilleuse, il n'était resté, dans le souvenir du pays, que le nom de *Damous-el-Karita*, maison de la charité, demeuré à ce lieu et prononcé par des barbares qui n'en savaient plus le sens.

En même temps, la science avait reconstitué la topographie de l'ancienne Carthage, dont elle retrouvait les tombes avec les débris de tous les âges. Les étrangers de toute nation, Italiens, Anglais, Allemands, s'abattaient chaque jour sur ces ruines, comme sur une épave. Les laisserions-nous exploiter nos trésors? Le 15 février 1881, Mgr Lavigerie adressa à M. Xavier Charmes, chef du secrétariat de l'Instruction publique, un mémoire étendu et très documenté, d'une soixantaine de pages, sur l'utilité d'une mission archéologique permanente à Carthage. Un musée y serait adjoint, et le tout aurait le père Delattre pour directeur. Seulement il lui fallait pour cela quelques secours, car les ressources du père étaient petites : « Il n'en a pas de plus assurées, dit le mémoire, que la bonne volonté des Arabes du voisinage qu'il soigne dans leurs maladies, et qui aiment en lui leur médecin, leur *tebib*, comme ils l'appellent. Or ce sont ces mêmes Arabes, laboureurs pour la plupart, qui fouillent chaque jour pour leurs cultures les champs et les jardins qui recouvrent l'ancienne Carthage; et, comme ils savent que leur *tebib* n'a au monde que deux passions, celle de la charité et celle des inscriptions, après avoir éprouvé l'une, ils servent l'autre de leur

mieux, mais moyennant la rétribution que n'oublie jamais un Arabe. Un autre expédient auquel il s'est résigné, il y a quelques mois, pour se procurer les moyens de continuer ses travaux, a été de céder 114 de ses inscriptions à la Bibliothèque nationale. Mais le sacrifice lui a trop coûté pour que je veuille le lui imposer de nouveau. Il pleure encore ses pierres avec une douleur qui les attendrirait elles-mêmes, si elles n'étaient aveuglées sans doute par l'honneur qui leur a été fait d'être appelées à Paris. »

L'Archevêque s'excusait de venir, lui profane, plaider, devant l'Institut, la même cause que deux académiciens, MM. Dureau de la Malle et Beulé, avaient soutenue jadis devant la savante Compagnie. « Mais on pardonnera cette faiblesse, dit-il, à un vieux professeur d'histoire à la Sorbonne. Ce professeur d'autrefois est aujourd'hui évêque et évêque missionnaire, c'est-à-dire obligé de chercher du pain pour les pauvres avant de chercher des pierres pour la science. Mais rien ne l'empêche du moins de plaider pour une telle œuvre, et il ne doute pas que, pour l'entreprendre, la France ne trouve encore des Mécènes. »

Adressant ce mémoire à une Académie, Mgr Lavigerie se crut permis de le signer de tous ses titres académiques : docteur ès lettres, docteur en théologie, docteur en droit civil et canonique. Et il ajoutait, à la suite « mais non point docteur en finances ». Sur ce dernier point il se montrait trop modeste.

Quant aux Mécènes dont il provoquait les largesses, ils se firent longtemps désirer. L'Institut lui-même ajourna plusieurs années l'effet de ses promesses, jusqu'à ce qu'enfin l'importance des découvertes et la valeur des mémoires présentés par le P. Delattre lui firent attribuer quelques milliers de francs pour ses fouilles, et pour lui-même le titre bien mérité de Membre correspondant de l'Institut.

Lorsqu'après quatre mois de séjour à Carthage, Mgr Lavigerie rentra à Alger, le 23 février 1881, les graves événements qu'il avait prévus, sinon préparés, étaient près

d'éclater en Tunisie. M. Barthélemy Saint-Hilaire déclara que la France ne pouvait supporter plus longtemps « les atteintes constamment infligées à ses intérêts par les déprédations des Kroumirs, et à son prestige par l'impunité des coupables, qui parfois même profitaient de la connivence des autorités locales. « Toutefois, avant d'agir, on s'était assuré de l'assentiment de l'Europe, au Congrès de Berlin. L'Angleterre n'acceptait pas que l'Italie prétendît, par la possession de Tunis, commander toutes les communications maritimes avec l'Orient, de la Sicile au cap Bon. Quant à l'Allemagne, elle laissa faire, nullement fâchée de nous voir dépenser au loin nos ressources financières et militaires, et nous aliéner l'Italie qu'elle attirait à elle.

Le 31 mars 1881, une escarmouche entre des tribus tunisiennes et deux compagnies françaises échelonnées sur la frontière, à El-Aïoun, nous avait fait perdre quatre morts, avec six blessés. La République y vit un *casus belli*. « L'attaque inopinée des Kroumirs, écrivit le ministre, vient de décider la France, encore hésitante, en ne lui permettant plus de tarder à venger le sang de ses soldats. » Le 4 avril, M. Jules Ferry, président du conseil, exposa au parlement que le temps était venu d'entrer dans la Régence. Le 7, les crédits furent votés à l'unanimité, moins deux voix. M. Roustan fut chargé d'annoncer au Bey l'entrée prochaine de nos troupes. Dans la note remise par lui, il était dit que « nos soldats marcheraient en alliés et en auxiliaires du pouvoir souverain du Bey, et que, de son côté, la France espérait rencontrer dans les soldats tunisiens des alliés et des auxiliaires pour châtier définitivement les auteurs de tant de méfaits, ennemis communs de l'autorité du Bey et de la nôtre. » Mohammed-Es-Sadoc protesta au nom des droits de la Sublime Porte, et déclara que la France devait assumer la responsabilité de tout ce qui arriverait. Elle y était préparée.

Le corps expéditionnaire, réuni sous les ordres du général Forgemol, commandant la province de Constantine,

se composait de 25.000 hommes. Les Kroumirs ne pouvaient réunir que dix mille fusils. Leur premier mouvement fut de se dérober et de disparaître. Ils résistèrent si peu qu'en France on ne savait que penser de cette guerre dans laquelle l'ennemi ne se montrait nulle part. Le premier jour, la brigade Vincendon eut deux hommes tués et sept blessés; le deuxième jour huit tués et sept blessés. Attaquées de front par Vincendon, et de flanc par Galland, pris par derrière par Ritter, Logerot et Brem, que pouvaient faire les tribus? En outre des sept colonnes qui cernaient le pays, une huitième, sous les ordres du général Maurand, fut débarquée à Bizerte; et, après lui, une colonne de sept bataillons commandée par le général Bréart. Le cabinet français, redoutant l'envoi de troupes auxiliaires venant de Constantinople, avait résolu de tout brusquer. Il donna l'ordre à Bréart de marcher sur Tunis. Un télégramme lui conférait pleins pouvoirs pour traiter promptement avec le Bey. Le 12 mai, il était sous la ville, à la Manouba, où, selon ses instructions, il arrêta sa colonne, et fit prévenir M. Roustan qu'il se tenait à sa disposition pour conclure.

La ville était dans l'épouvante, le Bey dans l'affolement. Il adressa au ministre de France une protestation contre la présence des troupes françaises aux portes de sa capitale. Dans son effarement il s'en prenait aux agents italiens qu'il accusait violemment d'être la cause de tous ses maux. Mais il était trop tard.

Cependant M. Roustan faisait annoncer au Bey qu'il allait se présenter chez lui, au Bardo, accompagné du général français, et il lui demandait de lui fixer l'heure de cette importante audience. Le Bey désigna quatre heures. A l'heure dite, notre ministre vint le premier pour disposer le Bey à ce qui se préparait. Le général Bréart le suivit de près. Il se présenta au palais de Kasar-Saïr, escorté de deux escadrons de hussards. Il venait, dit-il, chargé par le gouvernement de la République française

d'une mission ayant pour but d'établir entre les deux pays des relations définitives, moyennant un traité qui terminerait à l'amiable les difficultés pendantes, en sauvegardant pleinement la dignité du Bey. Ce disant, il lui donna lecture de la dépêche qui l'autorisait à conclure. C'était inéluctable. Le traité comprenait dix articles qu'il lui notifia. Le prince demanda un délai : on ne lui accorda tout d'abord que deux heures; puis deux autres lui furent concédées ensuite. Mais une heure seulement après l'entrevue, il fit dire au général qu'il était prêt à signer.

Il signa en effet l'instrument diplomatique, qui reçut également les signatures de son premier ministre Mustapha, du général Bréart et de M. Roustan. Cela fait, les ministres échangèrent des poignées de mains, et le général recut le grand cordon du Nicham. Seulement, sous main, le Bey fit savoir par dépêche à Constantinople que, « pour son honneur et pour éviter l'effusion du sang, il avait dû signer le traité sans discussion ; mais il protestait qu'il ne l'avait fait que sous l'empire de la force. » Le journal officiel tunisien, *le Raïd*, prit les choses allègrement. Il annonça qu'une entrevue amicale avait eu lieu entre le Bey et le ministre plénipotentiaire du magnanime gouvernement français. Quelques jours après, 1er juin, les Kroumirs écrasés demandaient l'aman.

Par décret du 13 mai, M. Roustan était élevé aux fonctions de ministre Résident à Tunis. Le 8 juin, le gouvernement beylical, en lui conférant le mandat d'intermédiaire, le chargeait de notifier aux puissances le décret consacrant officiellement et définitivement le protectorat de la France à Tunis.

La convention du 12 mai prit le nom de traité du Bardo. En vertu de cet acte, le gouvernement tunisien devait, dans tous ses rapports avec les puissances étrangères, avoir recours à l'intervention de la France. La France se chargeait en outre de défendre la sécurité de la Régence au dedans

et au dehors, moyennant l'occupation militaire. Dans les affaires intérieures, le Bey gardait son pouvoir, et touchait une liste civile très honorable; mais l'administration des finances restait aux mains de la France qui les gérait par l'entremise de son Résident général. Les magistrats, bien que payés sur le budget de la Tunisie, ainsi que les fonctionnaires du gouvernement beylical, ressortissaient néanmoins à la cour d'appel d'Alger. Le Résident général, « dépositaire des pouvoirs de la République dans la Régence », devait avoir sous ses ordres les commandements des troupes de terre et de mer, et tous les hauts employés des services administratifs. Enfin, une des clauses du traité stipulait une réorganisation financière de la Régence « assurant le service de la dette publique et garantissant les droits des créanciers de la Tunisie. » Tel était le protectorat de la France.

Quelle part Mgr Lavigerie avait-il eue dans cette révolution? Dans les documents biographiques rédigés sous ses yeux, son secrétaire a répondu : « On se tromperait gravement si l'on pensait que Mgr Lavigerie a voulu y rendre, à la France des services de diplomate ou de chef d'armée. Il a été là ce qu'il a été partout, simplement missionnaire. » Et ailleurs : « Il n'a pas eu à y prendre d'initiative ou de part directe, mais il n'a jamais cependant refusé, dans un sentiment patriotique, de dire son avis, lorsqu'il lui a été demandé. » On le lui demanda beaucoup, à Tunis et à Paris.

Avec la même réserve significative, lui-même écrivait alors à son clergé d'Alger : « Je n'ai pas à apprécier les événements politiques récents. Tout ce que j'en puis dire, c'est que, le drapeau et le nom de la France étant engagés dans une telle entreprise, il ne peut y avoir parmi nous que des vœux pour son succès. Plaise à Dieu que ce triomphe de la France soit le triomphe définitif de la civilisation chrétienne dans ces pays barbares! »

Comment entendait-il l'assurer à Tunis? Il nous reste à le voir.

CHAPITRE VI

ADMINISTRATION APOSTOLIQUE DE TUNIS

L'ARCHEVÊQUE ADMINISTRATEUR DU VICARIAT. — SON ÉTAT RELIGIEUX. — Mgr SUTER ET SES PP. CAPUCINS. — UN CLERGÉ FRANÇAIS. — LETTRE D'APPEL AUX ÉVÊQUES DE FRANCE. — GUERRE DE TUNISIE. — CATHÉDRALE, FONDATIONS SCOLAIRES ET HOSPITALIÈRES. — LE TRAITEMENT DU CLERGÉ. — LETTRES A GAMBETTA. — LOTERIE TUNISIENNE. — ADIEUX AU RÉSIDENT DE TUNIS. — ÉTRENNES A SON PEUPLE. — TOURNÉE PASTORALE ET POPULARITÉ. — MÉDIATION A SFAX. — LA SITUATION EN TUNISIE.

1881.

La révolution qui venait de s'accomplir à Tunis, dans l'ordre politique et administratif, devait en amener une autre correspondante dans l'ordre ecclésiastique.

On se souvient de l'échange de vues, qu'antérieurement à notre protectorat, Mgr Lavigerie avait eues avec notre consul général sur l'utilité de ce qu'il appelait « l'annexion de la Tunisie au spirituel » par la nomination d'un évêque français, ainsi que des premières ouvertures que lui auraient faites la Congrégation de la Propagande en ce sens. Combien plus l'affaire devenait nécessaire et pressante, maintenant que la France était en Tunisie !

Les circonstances étaient favorables. Le vicaire apostolique de la Régence, Mgr Fedele Suter, envoyé à Tunis en 1841, par le pape Grégoire XVI, fait évêque de Rosalia *in partibus* en 1844, avait aujourd'hui quatre-vingt-quatre ans. Il venait enfin d'obtenir du Saint-Siège qu'il lui fût donné un coad-

juteur et successeur, tandis que lui-même se retirerait dans un couvent de son ordre, à Ferrare, sa ville natale. Quel serait ce coadjuteur? Lui-même avait présenté pour sa succession trois religieux de son vicariat, sur lesquels se faisaient déjà les informations d'usage. Naturellement c'étaient des Italiens. Mgr Lavigerie était inquiet. On lisait déjà, dans une de ses lettres à M. Roustan, du 6 octobre 1880 : « J'écris à Rome sans délai pour votre Vicariat apostolique. Mais j'ai peur que nous n'arrivions trop tard. L'Italie s'agite pour le protectorat religieux, et on l'écoute. » Le 15 janvier 1881, il faisait parvenir une lettre aux Affaires étrangères, sur ce même sujet : « Cette lettre est destinée, écrivait-il à M. Roustan, à donner au gouvernement du courage pour une démarche ferme et résolue en cour de Rome, et pour indiquer la corde qu'il faudra toucher, d'après ma connaissance des hommes. Nous réussirons, si nous allons assez vite pour ne pas risquer de nous heurter à un fait accompli. C'est un nouveau et grand service que votre habileté et votre sagesse auront rendu à l'avenir de ce pays. » Bientôt après, notre occupation de la Régence précipita la conclusion, en faisant prendre un cours nouveau et décisif aux événements.

Mgr Lavigerie partait de cette conviction que la France n'aurait rien fait, pour gagner la Tunisie, tant qu'elle n'y aurait pas substitué un clergé français au clergé italien : « Ce que la France doit se proposer, dit une note destinée à notre Résident, c'est la francisation progressive du pays sous le couvert du protectorat..... Or le grand obstacle que vous trouverez à cette œuvre, c'est le clergé actuel de la Régence, tout entier italien, et qui ralliera autour de lui une population italienne elle-même. » Il présentait le patriotisme de ce clergé italien comme très ardent, très communicatif, très opposé à la domination française, « opposition d'ailleurs qui n'a rien que de naturel, écrivait-il plus tard. Et nous sommes loin de vouloir blâmer dans les autres clergés des sentiments de patriotisme

que nous considérons comme une vertu dans le nôtre. »

La conclusion pratique n'en était pas moins expressément celle-ci : « Il est d'un intérêt de premier ordre pour la France d'empêcher à Rome la nomination d'un coadjuteur et successeur italien pour Mgr Suter. « La seule politique efficace sera d'avoir ici un évêque français, assez habile pour opérer sans secousse la transition nécessaire, et substituer l'élément français à l'élément italien dans toutes les paroisses catholiques et les écoles du pays. »

Quant aux moyens, la même note au Résident général demandait que M. Deprez, notre ambassadeur à Rome, muni des instructions de son gouvernement, intervînt pour y faire comprendre que seul un évêque français pouvait être préposé à une Église désormais abritée par le drapeau de la France. Les instructions furent données, l'ambassadeur entendu. Le Saint-Siège saisi de la proposition répondit que, par-dessus tout, il désirait donner satisfaction au gouvernement français. Cependant une occupation si récente encore et un avenir dès lors si incertain permettaient-ils à la cour de Rome d'engager définitivement la situation, par la nomination d'un titulaire inamovible? Elle chercha une combinaison qui satisfît la France, mais en réservant la liberté de l'avenir. C'était la création d'un simple administrateur apostolique, lequel resterait toujours révocable *ad nutum*, selon les événements. D'autre part, pour ne point froisser le clergé italien, il fut décidé que les Capucins garderaient la jouissance de leurs églises, sous un supérieur intérieur, religieux de leur ordre, lequel serait revêtu du titre de Préfet apostolique. Enfin, au risque de créer une périlleuse dualité de pouvoirs, on statua que le Préfet, comme l'Administrateur, dépendrait de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

En retour, c'était à la France de reconnaître les bons offices du Saint-Siège. Mgr Lavigerie eut soin de faire demander, par le Cardinal secrétaire d'État, que le gouvernement français fît porter à son budget tous les crédits

nécessaires pour l'établissement et le fonctionnement normal du service religieux dans le vicariat de Tunis : construction d'un évêché et d'un séminaire, fondations d'écoles et de paroisses, pension honorable pour Mgr Suter, en un mot tout ce que requéraient la dignité du culte, la justice et l'honneur, avec l'intérêt bien compris de l'influence française.

Enfin quel serait le titulaire français? Le choix n'en pouvait être douteux. L'ambassadeur avait dû faire remarquer au Saint-Siège qu'il le fallait choisir dans le voisinage de la Régence, connu à Tunis, au courant des choses de l'Afrique et de la vie musulmane. Une telle indication était un signalement. C'était désigner Mgr Lavigerie, qui lui-même se tenait à la disposition de Rome et de la France.

C'était le 15 juin 1881 que l'ambasssadeur avait formulé officiellement sa proposition, dans une note au Cardinal secrétaire d'État. Ce fut le 28 juin, veille de la fête des saints Apôtres Pierre et Paul qu'un bref du Pape conféra à Mgr Lavigerie le titre d'Administrateur du vicariat apostolique de la Tunisie, et la juridiction sur son nouveau troupeau.

De ce chef, l'Archevêque d'Alger, déjà à cette époque administrateur temporaire du diocèse de Constantine, étendait son pouvoir épiscopal ou métropolitain depuis la frontière du Maroc jusqu'à celle de la Tripolitaine, outre la Délégation apostolique du Sahara, du Soudan et de l'Afrique équatoriale. « La charge est lourde, il est vrai, écrivait-il, et elle s'ajoute à beaucoup d'autres. Mais j'ai cru que, malgré les embarras et les fatigues, il ne m'était pas permis de la décliner, puisque je pouvais espérer y servir à fois l'Église et la France. »

En réalité, ce multiple gouvernement allait à son activité : « Autrefois, racontait-il au Sacré-Cœur d'Alger, j'ai lu avec entraînement la vie d'un évêque de Bayonne, ma patrie. Il était évêque régionnaire, ayant plusieurs diocèses et allant de l'un à l'autre. J'ai voulu être aussi évêque ré-

gionnaire, laissant le diocèse d'Alger aux soins de Mgr Dusserre, pour faire œuvre de missionnaire et aller étendre au loin le royaume de Dieu. J'arrive de Tunis, et j'y retourne. »

A peine, en effet, avait-il reçu sa nomination qu'il était parti, le 12 juin, pour aller prendre possession de sa nouvelle Église. Ce n'était guère, à cette époque, qu'une chrétienté naissante et très rudimentaire. Le vicariat apostolique comprenait seulement neuf paroisses : Tunis, la Goulette, Bizerte, Porto-Farina, Sousse, Mahédia ou Madhiga, Monastir, Sfax, et Djerba dans l'île de ce nom. Il comptait une population d'environ 38 à 40.000 catholiques, dont 20.000 dans la seule ville de Tunis, et deux ou trois mille à la Goulette. Les autres paroisses étaient plutôt de pauvres stations inférieures à 1.000 âmes que desservaient un ou deux prêtres capucins, tout au plus. Ces religieux prêtres étaient en tout au nombre insuffisant de dix-sept, dont huit résidaient dans leur couvent et église de Sainte-Croix, à Tunis. Parmi les misérables chapelles qu'ils desservaient, quatre seulement, à Tunis, à la Goulette, à Sousse et à Sfax pouvaient passer pour des églises. Enfin deux écoles de frères des Écoles chrétiennes dans la ville, l'une française et l'autre italienne ; une autre à la Goulette ; des écoles de filles dirigées par les sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, à Tunis, à La Goulette, à Sousse, à Sfax et à Djerba ; un petit hôpital à Tunis sous la même direction : tel était l'ensemble des possessions du vicariat à cette époque. Des 40.000 catholiques, les Italiens, principalement Siciliens, formaient presque les deux tiers ; l'autre tiers était maltais. Les Français n'étaient pas plus de 2.000 en 1880. C'étaient les musulmans qui faisaient le fond compact de la population de la Régence : 1 million, 500.000 hommes, dans la masse desquels se perdait ce petit levain de chrétiens.

Tunis n'avait rien perdu de son caractère de vieille ville musulmane. Dès que le voyageur avait passé la ligne des

douaniers ou officiers à bonnet rouge, il entrait dans les rues étranges d'une ville boueuse, où, parmi un encombrement tumultueux de charrettes, de chameaux, d'ânes et de mulets se pressait une multitude de toute race et de toute couleur : Arabes passant impassibles et silencieux, nègres de diverses nuances avec leur rire éternel, Turcs barbus au turban rehaussé de la chechia, juifs à turban noir ou sans turban, indigènes du littoral, de la montagne ou du désert, piétinant par les rues visqueuses, montant recueillis les escaliers de la grande mosquée, la mosquée de l'Olivier, descendant affairés vers la Marine, ou escaladant les hauteurs où s'enfoncent les bazars tunisiens, les souks, centre mouvant des affaires, du travail et de la vie de cette ville tout orientale d'aspect, d'habitudes et de mœurs. A peine quelques maisons européennes s'élevaient-elles alors dans l'enceinte des murailles. Nos récentes constructions, d'ailleurs sans caractère, étaient en dehors des portes, dans le quartier bas qui avoisine le lac, et commençaient à s'aligner parmi des terrains vagues sur le tracé de la célèbre promenade de la Marine. C'était en tout une population urbaine de 100 à 120.000 habitants, dont 30.000 israélites et 25.000 chrétiens, mais chrétiens de peu de religion, à l'exception des Maltais, catholiques fidèles, à qui la présence de Mgr Lavigerie apportait une force, un honneur, une joie.

Le premier droit et le premier devoir de l'Administrateur, en arrivant pour prendre possession de son bercail, fut d'y faire reconnaître sa juridiction. Il y réussit sans peine auprès du vénérable Mgr Suter, sincèrement heureux d'obtenir enfin sa retraite, et de pouvoir l'espérer meilleure et mieux assurée, moyennant la pension viagère de la France. Aussi, dès qu'il apprit que l'Archevêque était arrivé à Tunis, il se rendit auprès de lui pour lui faire soumission. Il avait apporté avec lui une riche étole qu'il avait reçue de la reine Marie-Amélie, quarante ans auparavant. La présentant à l'Archevêque, il lui dit :

« Monseigneur, que Votre Grandeur me permette de lui remettre cet insigne de l'autorité pastorale. Le don vous en sera agréable, j'espère, puisqu'il vient de la France. Pour moi, je suis heureux de montrer, en vous l'offrant, que les évêques ne font qu'un cœur et qu'une âme. On pourrait, dans les circonstances actuelles, penser qu'il n'en est pas ainsi de nous. Cette étole, que vous porterez ici comme je l'ai portée moi-même, sera à tous les yeux la marque du contraire. »

Surpris de cet abord, et charmé à la fois, Mgr Lavigerie ne demeura pas en retard de déférence envers le vénérable vieillard. « C'est vous-même qui me la placerez sur les épaules, » dit-il en s'inclinant pour la recevoir; et il lui demanda d'y joindre sa bénédiction. Le vieil évêque s'excusait, refusant de bénir un si illustre prélat. L'Archevêque insista, invoquant les années du pieux octogénaire, qui finalement lui céda et le bénit.

La présentation au Bey fut faite par M. Roustan, accompagné des officiers de la marine française en rade de la Goulette. Mohammed-Es-Sadoc accueillit l'Archevêque avec le respect religieux de la race sémite pour les hommes de Dieu, en lui demandant de prier pour lui et ses sujets.

L'accueil fut moins empressé au couvent des capucins; et l'on comprend assez que, se trouvant évincés de leur possession et de leurs espérances, ils ne fussent pas tenus de s'en montrer heureux. Mgr Lavigerie a raconté avec des détails piquants, dans une lettre à Rome, comment fut reçue sa visite, en l'absence d'ailleurs de la plupart d'entre eux; comment furent reçus les pouvoirs qu'il venait leur apporter, et qu'ils déclarèrent n'avoir à recevoir que de la Propagande toute seule; comment il expliqua son droit et maintint son autorité juridictionnelle en tout ce qui concernait le ministère des âmes et l'administration des sacrements; comment enfin il les laissa sur ces dernières paroles nettes et fermes : « Mes chers pères, je vous renouvelle donc, et je vous prie de dire à vos pères ab-

sents que je leur renouvelle les pouvoirs qu'ils tiennent du Vicaire apostolique. » Puis du ton le plus aimable : « En outre, et par-dessus tout, je suis venu vous assurer que, dans les circonstances officielles où nous sommes, je serai votre père et votre protecteur, comme l'a été Mgr Suter. »

D'autres actes des révérends pères aggravèrent le conflit, en témoignant d'une méconnaissance raisonnée de sa juridiction. C'était le résultat d'une erreur sur une question de droit : Rome en devait être juge. Mgr Lavigerie prit le chemin de Rome.

Il était à Malte, le 16 juillet; le 22, il était à Rome aux pieds de Léon XIII. « J'ai voulu, écrivait-il, aller premièrement recevoir du Saint-Siège, avec ma mission canonique, ses dernières instructions. » Cette mission était celle de constituer, d'organiser l'Église dont il devenait le chef; et, pour cela, il y avait tout à faire, ou presque tout. Le surlendemain de l'audience du Pape, il rédigea et adressa à la Propagande une « Note sur l'administration de son vicariat, au point de vue matériel. » Il énumérait comme fondations indispensables et pressantes, d'abord une cathédrale et une seconde paroisse à Tunis, puis dix autres paroisses sur des points occupés par nos troupes ou nos industries; un grand et un petit séminaire, une trentaine d'écoles chrétiennes, une maison de haute éducation pour les filles. C'était, avec le traitement annuel du personnel, à peu près cinq millions de francs qu'il lui fallait trouver.

Pour cela, il ferait appel au gouvernement; mais c'était surtout sur la charité des catholiques qu'il comptait. Donc une quête serait faite dans toutes les églises de France; mais elle ne réussirait qu'à deux conditions. La première était qu'elle fût bénie et encouragée par le Pape; la seconde, que le Pape lui permît de se présenter sous les auspices d'un grand nom historique, le nom prestigieux de Carthage : « Il ne faut pas, disait cette même Lettre, se dissimuler que, dans cet ordre d'idées, l'adjonction du nom de Car-

thage à celui de Tunis aurait seule une efficacité suffisante. Tunis ne rappelle, en effet, aucun souvenir précieux à la piété catholique, tandis que l'Église antique de Carthage réveille les mémoires les plus touchantes et les plus saintes. L'Administrateur apostolique étant d'ailleurs obligé de résider à Carthage, il serait tout naturel qu'il se nommât *Administrateur de Carthage et de Tunis*. L'Archevêque d'Alger a déjà soumis ces idées au saint-Père qui l'a autorisé à les présenter à Son Ém. le Cardinal-Préfet de la Propagande. Il le fait avec confiance, se réservant de lui donner de vive voix les explications nécessaires. » L'idée était jetée : elle germa aussitôt : le nom de Carthage put être joint dès lors à celui de Tunis. C'était le premier pas vers le prochain rétablissement de ce siège primatial de l'Église d'Afrique.

Une autre lettre, du 27 juillet, s'adressait au saint-Père, pour le prier de trancher le litige survenu entre lui et les capucins de Tunis, conformément à la Bulle *Romanos pontifices*, qu'il invoque. C'est une lettre très grave, très calme, très modérée, écartant les questions de personnes, pour poser la question du droit et de l'intérêt commun : « J'ai reçu de vos mains, très saint-Père, le titre et l'autorité d'Administrateur apostolique de la Tunisie. Je l'ai reçu dans l'espérance d'y servir utilement la religion et l'Église, pour la résurrection déjà commencée de cette grande Église africaine. Mais je ne pourrais y faire aucun bien si de telles divisions devaient se continuer et éclater au grand jour, en présence des musulmans et de tous les ennemis de l'Église. Il est donc nécessaire de s'opposer à un si grand mal et de rétablir l'unité si malheureusement troublée. »

Des documents semblables, sur les besoins et intérêts religieux et matériels de la Tunisie, se multiplient sous sa plume, durant ce séjour à Rome. Ils abondent entre nos mains. Une note exposait au Cardinal Secrétaire d'Etat l'urgence qu'il y avait d'adjoindre quelques capucins français aux capucins italiens, pour le service de nos natio-

naux militaires ou civils. Enfin le 29 juillet, une Circulaire à ses prêtres d'Alger conviait ceux d'entre eux qui le pouvaient, à venir se dévouer à cette Église renaissante : « Je me bornerai aujourd'hui à constater que la création d'un protectorat français à Tunis et l'extension des intérêts et des relations de la France dans cette Régence, y ont, au point de vue catholique, rendu nécessaire l'introduction, à côté du clergé italien, le seul qui s'y trouvât jusqu'ici, d'un clergé d'origine française. » Un mois après, ses lettres annonçaient que « les capucins italiens de Tunis avaient fait leur soumission, et qu'à côté d'eux des capucins français et maltais étaient envoyés par leurs Supérieurs. » Il marchait à son but.

C'est en France et de Paris, où il était depuis le 4 août, que le nouvel Administrateur apostolique de Carthage et de Tunis voulut lancer l'affaire de la grande quête nationale, qu'avait encouragée le Souverain Pontife. Il comptait beaucoup sur le sentiment patriotique, pour qui la possession de Tunis et de Carthage devait être un sujet de fierté et d'espoir. Il data sa lettre du 28 août, fête de saint Augustin, un ancien étudiant de Carthage, qui plus tard en avait été le prédicateur et l'apôtre. Pour mieux marquer le caractère national de l'œuvre, il avait cru bien faire d'obtenir l'apostille du ministre des Affaires étrangères, M. Barthélemy Saint-Hilaire, et du directeur général des Cultes. Ces puissants personnages notifiaient aux Évêques que « leur concours à cette œuvre serait bien vu du gouvernement ». Pour plusieurs, ce devait être un talisman que cette phrase.

La Lettre épiscopale était un cri de détresse et d'appel à la charité française et catholique. « Tout manque au nouveau pasteur de la Tunisie, » disait-elle ; et elle énumérait tout ce qu'il y avait à faire : cathédrale, séminaires, églises, écoles, hôpitaux. Il n'y avait rien, rien ; et cependant l'Église de Tunisie, c'est l'Église de Carthage. » Carthage ! A ce grand nom, l'Archevêque rendait tout ce qui lui ap-

partient de gloire dans l'histoire du monde, de l'Église et de la France : « Tout évêque, s'écriait-il, voudrait posséder des trésors pour honorer, pour rendre à la prière ces lieux vénérables. » En conséquence, il demandait à ses collègues français de permettre à leurs prêtres une chose, une seule : lire sa Lettre en chaire, à la grand'messe du dimanche, et faire ou laisser faire une quête à la suite. Il s'excusait auprès des fidèles, de venir demander encore; mais la nécessité justifiait son importunité : « Si la faim fait sortir les loups du bois, elle en fait aussi sortir les pasteurs. »

Dans d'autres circonstances, cette image de la France à Tunis, à Carthage, eût soulevé l'enthousiasme et produit des merveilles de générosité. Mais à cette heure, les catholiques ne pouvaient oublier que le gouvernement qui mettait la main sur la Tunisie et qui apostillait la lettre de l'illustre solliciteur, était le même qui, la veille, expulsait les religieux, fermait les chapelles, et, qui parlait déjà d'envoyer les séminaristes au régiment. Aussi se montrèrent-ils peu empressés à faire, croyaient-ils, le jeu des oppresseurs, en servant une gloire qui retombait en iniquités et en brutalités sur leurs têtes. De plus, cette expédition de Tunis, dirigée contre une poignée de nomades ridiculement introuvables, ne présentait rien de bien chevaleresque à des esprits français, outre que par derrière on y découvrait le jeu de spéculations financières qui transformaient cette guerre punique en une sorte de saisie *manu militari* de débiteurs insolvables. Ici les radicaux faisaient chorus avec les anciens partis monarchistes. L'Archevêque lui-même ne sortait pas indemne de ces appréciations. On lui savait mauvais gré d'avoir sa main dans la main des ennemis de l'Église, même pour une œuvre apostolique, de laquelle ne se dégageait pas encore suffisamment, à des yeux prévenus, l'intérêt suprême du royaume de Dieu.

L'appel à la charité, pour éloquent qu'il fût, trouva donc peu d'écho, comme l'Archevêque lui-même s'en ex-

plique et s'en plaint dans ces lignes postérieures, écrites sous ses regards : « Une circonstance rendit cette lettre presque infructueuse. La campagne et l'occupation de la Tunisie étaient alors très impopulaires, surtout auprès des adversaires du pouvoir existant. On ne se rendit compte ni de ses avantages matériels pour l'avenir, ni même de son glorieux caractère au point de vue religieux et chrétien. Plusieurs évêques, et particulièrement deux ou trois qui étaient dans des situations plus éclatantes, craignirent d'affronter l'impopularité, et s'abstinrent par un excès de prudence. La plupart des autres parlèrent timidement; et le résultat de cette quête ne fut pas ce que Mgr Lavigerie l'avait espéré. Il n'en partit pas avec moins de courage. »

En effet, après Paris, il n'avait fait qu'un très court séjour à Alger où il était rentré, le 17 septembre; et, le 4 octobre, il se remettait en mer pour Tunis. Le matin de ce jour, il célébra la messe à Notre-Dame d'Afrique, en présence de ses enfants de Saint-Eugène et il leur dit des paroles qui étaient un adieu; car, « selon le désir exprimé par Léon XIII, c'était en Tunisie que, provisoirement du moins, il allait établir sa résidence ordinaire. »

Mgr Lavigerie arriva à Tunis, le 10 octobre. C'était ce jour-là même que les troupes françaises venaient occuper la ville définitivement. A notre approche, les Italiens avaient semé l'alarme : nous allions piller les souks, forcer les croyants au baptême; ce serait le « crois ou meurs » pour les musulmans. L'épouvante fut extrême. Il y eut même une heure où l'on craignit un massacre général des Français, avant que les cuirassés mouillés en rade de la Goulette eussent eu le temps de débarquer leur infanterie de marine. M. Roustan prévint le coup par une crânerie d'attitude qui déconcerta tous les plans. Seul, soit en voiture, soit à cheval, il se promena comme à l'ordinaire dans les quartiers les plus menaçants. Une fois on tira sur lui; il dit en riant que ce n'était rien, et que le coup ne visait que quelque chat de gouttière. Les dissidents, voyant qu'il

n'avait pas peur d'eux, se firent peur de lui; et toute idée d'insurrection tomba au premier aspect des escadrons, très pacifiques mais très déterminés, de la France.

Le lendemain, il se trouva que chacun se déclara rassuré et satisfait : « Le sentiment général des habitants, même musulmans, est la satisfaction, écrivait ce jour-là Mgr Lavigerie. Ils se voient ainsi soustraits au péril du pillage, qu'ils redoutaient de la part des Bédouins. Les Italiens seuls affectent de protester contre cette mesure nécessaire et trop longtemps retardée. Or ces mêmes Italiens colportaient, ces jours derniers, une pétition pour demander l'occupation de Tunis, accusant la France de les exposer à être massacrés, faute de prendre cette mesure. »

C'est que, depuis trois mois que l'Administrateur avait quitté le pays, les hostilités avaient été reprises. Dès le commencement de juillet, au moment de son départ, une grande effervescence avait soulevé les populations de la Régence. A la suite de l'assassinat du capitaine Mattei, chef d'état-major du général Maurand, établi à la Manouba, les marabouts de Kairouan prêchèrent la guerre sainte. Des troubles éclatèrent à Sfax et à Gabès. La campagne de Kroumirie était terminée; celle de Tunisie commençait.

La France envoya le général Logerot prendre le commandement des deux brigades laissées en Tunisie; le général Jamais partit de Toulon sur l'escadre cuirassée, escortant plusieurs transports chargés de six bataillons, et se présenta le 13 juillet devant Sfax dont on commença le lendemain le bombardement. Après un combat assez rude, un bataillon de marins commandé par le capitaine Miot, soutenu par le bataillon Ferré du 39e de ligne, arbora le drapeau français sur la Kasbah de Sfax, après avoir eu douze tués et une cinquantaine de blessés. Gabès fut prise sans résistance; l'amiral Conrad fit occuper l'île de Djerba. Sousse s'ouvrit à trois bataillons aux ordres du lieutenant-colonel Moulin. Le général Saussier, ayant fait prendre posses-

sion de Tunis par le général Logerot, comme nous venons de voir, marcha sur Kairouan. C'était le point important. Pendant qu'il l'abordait par le nord, le général Étienne s'y rendait par l'Est et le général Forgemol par l'Ouest. La colonne Étienne, arrivée la première devant la ville sainte, s'attendait à un effort désespéré de l'Islamisme. Mais, à la vue du 6e régiment de hussards, Kairouan arbora le drapeau blanc, et le général Étienne reçut les clefs de la place. La Tunisie était soumise.

Mgr Lavigerie avait suivi de Paris tous ces événements. Là, avec sa lumineuse expérience du pays, il avait fourni au gouvernement, pour la conduite de cette campagne et sur la politique tunisienne en général, des renseignements dont on était avide aux ministères. On lui demanda de continuer ses communications à son retour. Le 5 novembre, il reprit par correspondance les entretiens qu'il avait eus de vive voix avec M. le baron de Courcel, aujourd'hui ambassadeur à Londres, et alors directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères : « Vous ne pouvez douter, Monseigneur, lui écrivait celui-ci, de la reconnaissance avec laquelle je recueille les précieuses lumières que m'apporte toujours votre conversation. »

La lettre de l'Archevêque constatait d'abord que les événements, menés avec l'énergie nécessaire, avaient eu les suites prévues dans leurs entretiens de Paris. Il avait émis l'avis qu'on frappât tout de suite de grands coups pour amener une prompte soumission, et épargner le temps et le sang des longues guerres. Dans les mêmes vues, il eût souhaité qu'on se portât, moins contre les bandes ennemies que sur les points où elles avaient concentré leurs forces vitales, richesses, femmes, enfants, troupeaux, dont la prise eût entraîné la soumission forcée et immédiate des dissidents. Il avait indiqué qu'une simple démonstration devant Kairouan suffisait, et qu'après la ville prise, il fallait diriger promptement nos colonnes

d'attaque sur tels points où les nomades projetaient de porter l'insurrection. Il établissait l'essentielle distinction existante entre les deux populations de la Tunisie, comme de l'Algérie : les Maures fixés au sol par le commerce et l'agriculture, et ne demandant que la paix ; les Bédouins nomades, fanatiques, pillards et cruels, ne désirant que la guerre, parce qu'ils vivent par elle. Ce sont ces nomades qu'il faut atteindre et frapper. Enfin, maintenant, les villes soumises et les tribus en fuite, le devoir politique était d'exiger des riches musulmans et des juifs usuriers, détenteurs de la fortune dans les villes révoltées, une forte contribution de guerre, pour faire honneur sans retard à la dette tunisienne garantie par le gouvernement de la France... Sur chacun de ces points, militaires, économiques, politiques, l'Archevêque entre dans les détails, discute les raisons et précise les chiffres : « Vous me pardonnerez ma hardiesse, dit-il, car elle ne s'inspire que de mon patriotisme, j'ai la confiance que le gouvernement de la France ne reculera pas devant l'application de mesures aussi nécessaires pour nos intérêts en Tunisie, et pour notre honneur dans le monde entier. »

Une autre campagne, la campagne de la charité était menée à Tunis persévéramment par les missionnaires de Saint-Louis. Les enfants ayant été retirés du collège, lors des menaces de massacre, les pères Blancs y avaient recueilli nos soldats sur lesquels venait de s'abattre une épidémie de typhus. Les salles de classe furent transformées en ambulances. D'autre part, les musulmans des villages voisins, effrayés des atrocités commises contre les Français par quelques-uns de leurs coreligionnaires, étaient venus chercher un refuge auprès des ministres de Dieu, les suppliant, quand viendrait l'heure des représailles, de les abriter eux, leurs femmes, leurs enfants, contre le ressentiment de nos troupes. Les représailles leur furent épargnées.

L'Administrateur apostolique de Tunis n'y rentrait, lui

aussi, que pour y apporter la paix. Ce furent les pères capucins qui en reçurent les premiers gages. Mgr Suter n'était plus là : il était allé chercher dans son couvent de Ferrare un repos mérité par ses longs travaux, consolé par le titre d'Archevêque d'Ancyre que la Propagande venait de lui conférer. « J'ai cherché, écrivait Mgr Lavigerie, à lui adoucir le moment de la séparation, moment toujours pénible pour un pasteur, après quarante années de sollicitudes paternelles. Je cherchai également à assurer son sort. On avait promis au Saint-Siège de lui constituer une pension suffisante : rien ne fut fait à cet égard, mais je ne voulus pas qu'il en souffrît, pour l'honneur même de son caractère. A la veille de son départ, je vis qu'il n'avait pas même de quoi payer son voyage jusqu'à Ferrare, sa patrie. Je partageai avec lui ce qui me restait à moi-même. J'envoyai mon vicaire général, le père Deguerry, lui remettre 3.000 francs. Il les reçut plein d'étonnement et de reconnaissance, ne demandant qu'une chose, c'est qu'il n'en fût parlé à qui que ce soit avant son départ. Depuis ce jour, je lui ai constitué une pension viagère de 6.000 francs, qui lui a été exactement payée jusqu'à sa mort. »

En somme, l'Administrateur apostolique pouvait écrire, en novembre, à la Propagande, que la situation s'était éclaircie et que les relations avec les pères étaient devenues excellentes. » Ils me paraissent, ajoutait-il, avoir enfin compris nos bonnes intentions à leur égard. Même avant l'arrivée du père Salvatore, leur préfet apostolique, ils avaient pris vis-à-vis de moi une bonne attitude, et moi-même je les avais comblés de marques de charité et de bienveillance. Depuis l'arrivée du père Salvatore, les relations pacifiques n'ont fait que s'accentuer. Le père, qui est un homme de grand mérite, a parfaitement compris qu'il était de l'intérêt de ses religieux, aussi bien que de celui de l'Église de Tunisie, de s'appuyer sur moi, au lieu de s'en séparer. » Quant au traitement personnel

qu'il leur devait payer sur les biens de la mission, il laissait à la Propagande le soin de le déterminer. « J'ai d'ailleurs averti le Préfet apostolique, ajoute-t-il, que, jusqu'à décision définitive de votre part, il peut s'adresser à moi directement, et que je lui donnerai moi-même tout ce qu'il croira devoir me demander en conscience. » On ne pouvait mieux dire.

Les revenus du Vicariat apostolique, y compris un secours annuel de la Propagation de la foi n'étaient guère que de 15.000 francs, lesquels étaient absorbés, et bien au-delà, par l'entretien des églises, écoles et hôpitaux de la mission. Le gouvernement, disposé sincèrement à lui venir en aide, s'excusait de le faire sur ce qu'il avait déjà bien de la peine à obtenir des Chambres les crédits indispensables à l'armée expéditionnaire et aux services administratifs. D'autre part, sur la fausse opinion que l'État faisait les frais des établissements de l'Archevêque, la Propagation de la foi avait réduit de moitié son allocation au vicariat de Tunis. Et cependant c'était le moment où la présence de notre armée, portant de quarante à quatre-vingt mille âmes la population catholique de la Régence, y créait de nouvelles nécessités religieuses. L'Administrateur, pour y satisfaire, allait-il s'endetter et courir à sa ruine? « Il n'en sera pas ainsi, écrivait-il sagement à la Propagande; et tout d'abord je suis bien décidé à ne commencer chacune de ces œuvres en particulier que lorsque j'aurai l'argent nécessaire pour la terminer et tout payer. C'est ce que j'ai toujours fait et ce que je ferai jusqu'à la fin, parce que je ne connais rien de plus compromettant et de plus fâcheux que les dettes pour un évêque. Il y perd la tranquillité, la réputation, et même la possibilité de faire le bien. — Le premier sentiment qui naît en moi, disait encore cette lettre, est celui du découragement. Mais il y en a un second qui ne tarde pas à se présenter au cœur d'un évêque : c'est celui de la foi et des promesses qui lui sont faites. Avec la foi, lorsqu'il agit

au nom de Notre-Seigneur et pour remplir sa volonté, il ne doit point y avoir d'obstacle insurmontable. Aussi, quelqu'élevé que soit le chiffre à atteindre, il ne m'effraie pas si la Propagande veut bien me venir en aide, et si elle daigne appuyer ma demande auprès du Conseil de la Propagation de la foi, laquelle, cette année, est autorisée à percevoir en plus une portion des aumônes du jubilé ».

Les quêtes dans les églises, à la suite de sa Lettre aux évêques de France, si peu générales qu'elles aient été, avaient fait arriver entre ses mains une somme d'environ 300.000 francs. Le premier emploi qu'il en fit fut la construction d'une cathédrale provisoire, prise dans le jardin de la mission, presque en face du consulat de France, et consistant dans quatre murs tout nus, mais cependant assez grande pour recevoir les catholiques du quartier de la Marine et des alentours. Le 17 novembre, il en posa solennellement la première pierre, entouré de ses prêtres, de ses missionnaires et d'une nombreuse assistance de chrétiens de toute nation et de toute langue. Après un discours prononcé en maltais, puis résumé en italien par un père capucin, l'Archevêque dans toute sa pompe pontificale prit la parole en français. Il insista sur le devoir qu'ont les Européens de ne pas déshonorer leur religion par leur conduite aux yeux des infidèles : c'était bien le premier devoir à rappeler à ce peuple. A le voir debout sur l'estrade dressée devant la grande croix de bois qui marquait la place de l'autel futur, et à l'entendre parler de là, d'une voix qui allait atteindre une foule qui couvrait la place et les terrasses voisines, l'assemblée oubliait le soleil de feu qui tombait à plomb sur les têtes.

Ce n'était que le commencement. Dans le même temps, et à l'aide des mêmes ressources personnelles, il construisait un presbytère, lequel lui servirait provisoirement d'évêché. Il achetait en dehors des remparts, à 300 mètres de la porte qui conduit à Carthage, un terrain de 50.000

mètres qu'il faisait enclore de murs, pour servir de cimetière, avec une chapelle consacrée à Notre-Dame-des-Douleurs. Il louait dans le quartier de Kallalin deux fondouks neufs qui, en attendant un établissement définitif, devaient former l'Asile provisoire des vieillards des Petites-Sœurs des Pauvres. Il achetait une maison dans le centre de la ville où il appelait les sœurs de Bon Secours pour la garde et le soin des malades à domicile. « Qu'ils soient chrétiens, musulmans ou israélites, disait-il, peu importe! Ces charitables filles vont indifféremment chez tous ceux qui les appellent, et partout elles font bénir leur nom. » C'était tout son programme de la première heure, de sa première visite à Tunis, qu'il remplissait point par point.

Les constructions faites, les paroisses établies, qui prendrait à sa charge le traitement du clergé soit italien, soit français? Telle était la question vitale de l'avenir. Mgr Lavigerie espérait alors que le gouvernement français en ferait son affaire, et il demandait que le Cardinal secrétaire d'État agît auprès de lui par l'ambassade de France. « Ces démarches faites, je me charge du reste, et j'espère tout obtenir. »

Quand il écrivait ainsi à la Propagande, Mgr Lavigerie escomptait son crédit auprès d'un personnage politique tout-puissant qui exerçait alors sur les pouvoirs publics une dictacture reconnue. M. Gambetta venait d'inaugurer, le 15 novembre, ce que l'ironie des uns et l'espérance des autres avait appelé d'avance « le grand ministère », et il en était le chef. Tel que cet homme lui était connu, Mgr Lavigerie n'était pas assez aveugle pour l'estimer, mais il était assez habile pour s'en servir; et, sans s'illusionner sur les côtés inférieurs de cette nature viciée, il n'en méconnaissait pas les sentiments patriotiques et les hardiesses heureuses. C'est à ce patriotisme qu'il avait fait appel pour l'intéresser à l'œuvre de la France en Tunisie, et il y avait réussi au delà de son espoir. M. Roustan lui avait applani les voies. Lorsqu'à Paris, visitant le nouveau et étrange mi-

nistre de l'instruction publique, M. Paul Bert, il lui vantait les établissements scolaires de Mgr Lavigerie, il était sûr d'entendre l'étroit sectaire répliquer aussitôt par un « Monsieur Lavigerie ! » qui n'avait rien d'obligeant ni pour la personne ni pour les œuvres. Il en était autrement auprès de M. Gambetta, qui riait de la prêtrophobie de son collègue, « lequel serait parfait sans cela, » disait-il avec l'indulgence d'un complice. Mais lui, au contraire, désirait connaître cet évêque. Il le vit ; et lui aussi subit la fascination de cet esprit à la fois pratique et élevé, dont l'entretien lui ouvrait sur l'Afrique française des perspectives si larges. Mais comment oublier la déclaration de guerre que le tribun avait formulée contre le clergé catholique? Un jour que M. Gambetta, avec une vivacité toute méridionale, exaltait devant le prélat les services que lui et son clergé rendaient en Afrique à la cause française, Mgr Lavigerie le laissa dire jusqu'au bout. Puis, comme le ministre le reconduisait, en lui renouvelant ses remerciements ainsi que ses assurances de dévouement protecteur, l'Archevêque se retournant avec son fin sourire : « Merci, Monsieur le ministre, mais l'anticléricalisme, qu'en faites-vous dans tout cela? — L'anticléricalisme, c'est pour la France, Monseigneur, mais ce n'est pas article d'exportation. » Le mot fut répété, et il devint célèbre.

C'est de ce Président du conseil, ainsi disposé, que Mgr Lavigerie attendait le réglement de l'affaire capitale du traitement de ses prêtres. Il lui députa le P. Charmetant, témoin de cet entretien, avec une lettre à la date du 24 décembre : « Toutes les nations, même protestantes, expliquait-il à l'homme d'État, ont leur budget ecclésiastique pour les colonies. Si on ne le crée pas pour la Tunisie, tout y sera précaire et ne tiendra qu'à ma personne. » Une lettre suivante au P. Charmetant lui mandait de remettre une note sur le même objet au Président du Conseil, mais à lui seul : — « Je n'excepte qui que ce soit. Ce sont là des affaires d'État et des plus délicates. Si elles étaient di-

vulguées, on pourrait créer les ennuis les plus graves et à moi-même et au gouvernement, qui serait obligé de se retourner contre nous, afin de ne point passer pour clérical ».

Enfin cette note fut suivie d'une sorte de mémoire adressé directement au Président du cabinet, à la date du 10 janvier 1882. Il lui tient un fier et ferme langage, et ce n'est pas Mgr Lavigerie qu'on accusera d'avoir abaissé la houlette pastorale devant les faisceaux du dictateur. Après avoir rappelé ce que le Saint-Siège avait demandé à la France pour Tunis, ce que la France n'avait pas donné, ce que lui et ses prêtres avaient fait et faisaient encore pour nous gagner ce peuple, il déclara résolument qu'on ne pouvait lui laisser à lui seul la charge d'entretenir un clergé qu'il avait mission de rallier à l'influence française. Si la France ne se hâte de prendre ce moyen tout-puissant d'action, les gouvernements rivaux s'en serviront contre elle. C'est contre elle que l'Angleterre se propose de rétribuer désormais les religieux et prêtres anglo-maltais qui se trouvent en Tunisie. Si cet exemple est donné, je ne doute pas que, malgré ses embarras financiers, l'Italie ne le suive bientôt. Ces prêtres, recevant ainsi un traitement régulier de leurs gouvernements respectifs, constitueraient ici peu à peu un État dans l'État. La France le veut-elle? Un autre inconvénient serait de les laisser vivre des aumônes de leurs nationaux, dont ils seraient ainsi amenés à embrasser le parti. La France le veut-elle? Si elle ne le veut pas, la seule mesure qui lui reste à prendre pour détourner ce péril, est de se charger résolument et sans délai du traitement du clergé catholique de la Tunisie. Aussi bien, sans cela, le Saint-Siège peut, de son côté, puisqu'il s'en est réservé le droit, substituer à l'administrateur apostolique français un évêque italien ou anglo-maltais. « Contre cette éventualité, je ne puis rien moi seul. Les plus beaux sentiments ne sauraient suffire à créer et à maintenir pratiquement sans ressources une administration, quelle qu'elle soit. Je puis bien préparer,

comme je le fais, régler même pour l'avenir l'administration du vicariat; mais au fond, c'est celui qui fera les frais de cette organisation qui en restera le maître. »

La conclusion de cette lettre était une mise en demeure ferme, presque comminatoire, d'en finir avec cette affaire d'honneur et d'intérêt national à la fois : « Il faut, Monsieur le ministre, pour que l'œuvre commencée par moi soit durable, que je sois mis à même d'appeler et d'entretenir ici des prêtres français, d'y créer des paroisses françaises, une cathédrale, un séminaire, un évêché français, et d'assurer sur le budget de la France, comme cela a eu lieu dès l'origine en Algérie, des traitements aux prêtres, même étrangers, qui seront placés sous ma juridiction. Or, l'État seul peut réaliser ce programme.

« Je ne puis pas plus entretenir à moi seul un clergé français en Tunisie qu'un général ne peut à lui seul y entretenir une armée. En conséquence, les questions pratiques que je me permets de poser à votre Excellence sont celles-ci :

« Le gouvernement veut-il, dès ce moment, créer en Tunisie, pour le clergé, une administration française? Préfère-t-il abandonner l'avenir de ce clergé au hasard des événements, au plutôt à l'Angleterre ou à l'Italie? J'ose demander une réponse à ces deux questions, parce que ma conduite devra être toute différente, selon celle qui me sera faite.

« Dans le premier cas, je me mettrai sérieusement à l'œuvre. Dans le second, je n'aurai qu'à m'abstenir, me contentant de délivrer le gouvernement, par ma présence ici, des embarras que lui causerait en ce moment un prélat italien. »

L'affaire allait être conclue, lorsque le cabinet Gambetta tomba, à la fin de janvier 1882. Elle était donc à reprendre avec son successeur. C'était M. de Freycinet. L'Archevêque écrivit pour le pressentir aussitôt. Il lui fit rappeler que « M. Gambetta avait accepté la chose en principe, que les

bureaux étaient saisis du détail, et que l'important était d'arriver à une conclusion pratique et prochaine par les moyens qui sont à sa disposition, sans avoir recours aux Chambres où les choses n'auraient pas de fin. » La même lettre faisait porter sa carte et l'expression de sa reconnaissance à M. Gambetta, « qu'il ne lui était pas permis de négliger, disait-il, après les rapports qu'il avait eus avec lui ».

Acceptant de donner suite aux intentions de Gambetta, M. de Freycinet affecta à l'Administration apostolique de Tunis 50.000 francs pris sur des crédits spéciaux du budget des Cultes. Cet acte de justice distributive, accompli en dehors des Chambres, devait y soulever plus tard une tempête.

Un autre appui vint à manquer alors à l'Archevêque : celui du ministre de France à Tunis, dans lequel il reconnaissait un des plus habiles et des plus utiles serviteurs de la politique française. Mais à cette époque, décembre 1881, M. Roustan était frappé par un arrêt judiciaire qui allait paralyser son action en Tunisie, et bientôt mettre fin à sa carrière diplomatique dans ce pays. Harcelé par la presse radicale, et en particulier par le journal l'*Intransigeant*, il avait intenté à M. Rochefort un procès en diffamation qui, à la grande surprise du public français, avait abouti à l'acquittement du journal.

Dès le premier moment, Mgr Lavigerie tint à lui faire savoir « qu'il était avec lui de loin, de tous ses vœux, au milieu des courses et des ennuis que lui suscitait le journalisme. » Et comme « il s'apercevait, disait-il, qu'on voulait mêler un peu de cléricalisme à toutes ces inventions, pour y mettre le comble, en accusant le ministre d'avoir favorisé l'accaparement des terres de la Tunisie par l'Archevêque, » celui-ci rectifia encore une fois ces allégations calomnieuses, « ne voulant pas être, pour son ami, la cause même innocente et indirecte d'un ennui nouveau, » disait-il.

Lorsque le coup fut frappé, Mgr Lavigerie s'en montra

profondément désolé pour l'homme et pour la France : « Nos ennemis triomphent, écrivait-il le 20 décembre. Les Anglais, les Italiens, sont naturellement sans pitié... Cela rend notre situation ici intolérable, en ce moment. Le général Japy et M. Lequeux, notre consul provisoire, me disaient hier qu'ils n'osaient presque se montrer dans les rues, en présence de l'air insultant que prenait vis-à-vis d'eux la population étrangère. L'opinion que nos ennemis cherchent à faire triompher est que, devant une telle catastrophe morale, la France ne peut plus faire qu'une seule chose, c'est renoncer à son œuvre. Mais si c'est ainsi que parlent nos adversaires, il est d'autant plus nécessaire que nous réagissions par une attitude ferme et énergique contre de semblables discours. Ce qui me plaît dans la conduite politique de M. Gambetta, c'est sa fierté vis-à-vis de l'opposition. Il l'a montré à la Chambre à propos des nominations du ministère de la guerre ; il l'a montrée dans les deux assemblées pour nos affaires tunisiennes. Et, si ce que nous annonce le télégramme est vrai, il la montre encore en n'abandonnant pas M. Roustan, tout écrasé qu'il soit par la calomnie. Ce procès a été, je ne crains pas de le dire, une faute politique commise par M. Barthélemy-Saint-Hilaire. M. Roustan a été un agent utile et intrépide de la France, plein de patriotisme, et, si j'ose le dire, d'une crânerie d'attitude qui est toujours excellente à l'étranger, et qui double la force de l'action française, en jetant l'incertitude et l'hésitation dans les rangs de l'ennemi. S'il y a eu des faiblesses dans sa vie privée, il n'y avait rien de fondé dans les attaques qui se sont adressées à l'homme public. Mais le jury ne sait pas faire ces distinctions. Il est peuple, et, comme le peuple, il est prêt à jeter les gens aux gémonies, du moment où il a constaté qu'on ne peut les porter sur le pavois. C'est le cœur navré que je vous écris toutes ces choses. Mon patriotisme en souffre plus que je ne saurais vous le dire ; et, en outre, après un tel scandale, nous sommes livrés aux bêtes, à Tunis. Il n'y a

pas de calomnie qu'on n'ose lancer contre tous ceux qui représentent ici la France, à quelque degré que ce soit, tant que la situation n'aura pas été nettement relevée par le choix de l'homme qui doit lui succéder. Seul, M. Gambetta peut nous rendre ce service, en agissant, comme il sait le faire, avec vigueur et décision. »

Cette lettre, on le devine à ces dernières lignes, était une lettre ostensible. Elle avait pour premier but d'épargner à M. Roustan une défaveur quelconque auprès du gouvernement. Le Résident reparut, en effet, à Tunis, où toute la colonie française vint le recevoir avec honneur à sa descente à la Goulette. Il n'y devait rester que peu de mois.

C'est dans ces mois que Mgr Lavigerie lui communiqua le plan « d'une combinaison nouvelle capable, croyait-il, de tirer le Vicariat de ses embarras financiers, en servant efficacement nos intérêts nationaux. » Elle consistait à lancer par le monde européen une grande Loterie tunisienne, destinée à subvenir à l'établissement et l'entretien de son personnel et de ses œuvres. Moyennant l'émission de billets à un franc, elle devait être portée à la somme de six millions, avec un gros lot de 600.000 francs, et 114 autres lots donnant ensemble 400.000 francs. Le 25 février 1882, Mgr Lavigerie expliquait à son correspondant de Paris qu'il avait obtenu, pour le placement de ses billets, le laissez-passer de l'Autriche et de Malte. « Cette simple tolérance, dit-il, le gouvernement français ne peut me la refuser, puisque c'est le seul moyen qu'il a d'une part de me permettre de servir ici les intérêts français, et de l'autre de ne l'exposer à aucun des ennuis qu'il veut éviter en demandant des crédits aux Chambres, ou en prenant de l'argent dans les caisses du Bey, lesquelles sont vides. » M. Ducrais, directeur des affaires politiques, « homme sage, intelligent, habile et d'un patriotisme éprouvé », était saisi de sa demande. C'était un ultimatum : « Si le gouvernement français ne peut rien faire pour m'ai-

der à remplir ici une mission qui lui soit utile, il faut qu'il me permette de me retirer. » M. Roustan obtint en mars l'autorisation officielle du Bey. Celle du gouvernement français ne devait être obtenue que deux mois après, sous la réserve expresse faite par M. de Freycinet que le nom de l'Archevêque ne parût pas dans cette affaire, par crainte qu'aux yeux du public le ministère n'en contractât quelque tache de cléricalisme.

Mais déjà, à cette époque, M. Roustan avait quitté Tunis, pour aller représenter la France à Washington. Il fut nommé plus tard ambassadeur à Madrid, où il vient d'achever une carrière diplomatique dans laquelle l'œuvre du protectorat français en Tunisie occupe pour nous la première place.

Il emportait, dans son éloignement, l'éminent témoignage que lui rendait Mgr Lavigerie, par cette lettre du 18 février 1882 : « Monsieur le ministre, je vous regrette pour moi, pour la France, pour la Tunisie, qui avait tant besoin d'être guidée par une main expérimentée et sûre. Je viendrai demain tout exprès à Tunis pour vous exprimer de vive voix mes sentiments; mais je ne veux pas attendre plus longtemps pour vous dire que personne, ici, ne vous regrettera plus que moi, parce que personne n'appréciait davantage la noblesse de votre caractère, la fermeté, la haute intelligence dont vous avez toujours fait preuve dans les circonstances les plus délicates et les plus difficiles. »

De son côté, M. Roustan nous témoigne qu'il regarde comme le plus grand honneur de sa vie d'avoir eu, à Tunis, Mgr Lavigerie pour ami. « J'aurais voulu l'avoir pour maître, ajoute-t-il, j'aurais servi Richelieu. »

Après le départ du ministre, Mgr Lavigerie, devenu plus que jamais la première puissance morale du pays, « avait vu, comme il l'écrivait au même, « un véritable déchaînement consulaire » contre ses œuvres, : « Vous n'étiez plus là; on s'en est donné à cœur joie. Les trois consuls

Read, Raybaudi, de Rameau ont cherché à ameuter la population. M. Raybaudi a presque réussi auprès des Italiens, mais les Maltais ont donné de leur mieux en ma faveur, un peu trop même. Et tout est rentré dans l'ordre et dans le silence. »

L'archevêque déclarait ne vouloir user de cette faveur populaire que pour la conciliation, la charité et la paix. Ainsi annonçait-il sa prochaine visite pastorale du diocèse : « Ce sera la campagne de la charité, après celle des armes. Celle-là n'a qu'un but, celui de panser les blessures, demandant à tous, à quelque race qu'ils appartiennent, non pas ce qu'ils croient ou ce qu'ils aiment, mais ce qu'ils ont souffert. » Il leur faisait espérer des églises, des écoles, des orphelinats, des asiles, des hôpitaux; et déjà il était à l'œuvre. Il leur faisait envisager le protectorat de la France comme une ère de sécurité et de prospérité. Il félicitait ses missionnaires de se faire tout à tous, Italiens, Maltais, Grecs, Français, soit dans leur collège de Saint-Louis, soit dans leurs écoles et maisons de santé : « Secourez leurs pauvres à tous, guérissez leurs blessés, soignez leurs malades. Aimez-les comme vos frères et les enfants du même Dieu. Vous honorerez ainsi votre foi, vous servirez la France chrétienne, car notre manière à nous de la servir et de combattre pour elle, ce n'est pas de la rendre redoutable; c'est de la faire aimer par nos vertus et par nos bienfaits. »

A Noël, il écrivit à ses Tunisiens, pour leur offrir ses vœux et leur présenter leurs étrennes pour la nouvelle année. Il commença par les pauvres, en remettant aux pères capucins, curés de la paroisse Sainte-Croix, deux mille piastres pour les familles catholiques indigènes. Mille piastres furent envoyées aux sœurs de Saint-Joseph pour les musulmans et les israélites. Puis, outre le nouveau cimetière, il annonça l'ouverture de l'Asile des vieillards, l'établissement des Sœurs de Bon Secours, de nouvelles écoles de garçons et de filles, un pensionnat d'ordre supérieur

confié à la direction des Dames de Sion. Chacune de ses œuvres devait entrer en exercice dès le commencement de l'année 1882.

En effet déjà, dès le 22 janvier, Mgr l'Archevêque allait lui-même chercher dans leurs pauvres demeures, pour les installer chez les Petites-Sœurs, les premiers vieillards italiens et maltais qu'elles avaient acceptés : « C'est un hommage, écrivait-il, que, pour l'honneur de mon ministère, je tiens à rendre, en leurs personnes, à la vieillesse, au travail, à la pauvreté. » Ce premier Asile consistant en deux maisons contiguës du faubourg Maltais fut bientôt remplacé par une grande construction près de la porte de Bab-el-Fellah, portant trois étages et couronné par de belles terrasses d'où l'on distingue Tunis tout entière, les deux lacs qui l'encadrent, les collines et la mer.

Dans les mêmes journées, paraissait un décret épiscopal réglant l'organisation de l'administration temporelle du vicariat. Un autre décret détachait de la paroisse de la Goulette le territoire de Carthage, pour l'ériger en paroisse spéciale, sous le nom de Saint-Cyprien de Carthage, avec le père Delattre pour curé et la chapelle Saint-Louis pour église. « Outre l'avantage qu'il y avait, disait-il, à sectionner une paroisse de quinze kilomètres d'étendue, il y en avait un autre à donner une place à part à cette antique Carthage, de laquelle je désire ressusciter le nom, heureux de faire de la création de cette paroisse un des premiers actes de mon administration. »

Dès que le pays fut pacifié, en novembre et décembre, il dirigea sa tournée vers les paroisses du littoral, comme il l'avait annoncé. Ses prédécesseurs la faisaient par terre, avec les équipages du Bey et une escorte militaire. Il se garda bien de se placer sous cette protection étrangère; mais il écrivit au ministre de la marine française d'autoriser l'amiral Conrad à le prendre sur un des petits bateaux de l'État affectés au service de la côte, pour visiter Bizerte,

Porto-Farina, Sousse, Monastir, Mahédia, Sfax, Djerba, et Gabès. « Je serais heureux, disait cette lettre au ministre, de pouvoir calmer les esprits sur cette côte, faire entendre à tous de bonnes paroles, distribuer quelques secours, et enfin tâcher, comme c'est ici ma mission, de concilier à la France, dans la mesure de mon influence, les esprits et les cœurs. »

C'est ainsi qu'il visita le littoral nord sur la corvette le *Forbin*, puis le sud, au mois suivant, sur la corvette la *Saône*. Cet appareil fastueux, qui ne messéait pas à ses goûts, avait surtout l'avantage de faire prendre aux indigènes une grande idée de la dignité d'un évêque français. L'occasion lui en fut donnée particulièrement dans sa visite à Sfax, au milieu de janvier 1882.

Il était déjà précédé à Sfax par ses bienfaits. Dès qu'il avait su que le canon de notre flotte avait ruiné le quartier européen, il avait envoyé aux victimes des secours abondants par le curé de la paroisse, avec dix mille francs pour réparer l'église. Aussi son débarquement fut-il un vrai triomphe. Toute la colonie européenne, principalement maltaise, la garnison en armes, les musulmans eux-mêmes et les juifs voulurent lui faire accueil. Ce fut dans cette pompe que, revêtu des habits pontificaux et entouré du clergé, il se rendit à l'église processionnellement. Il parla successivement en italien et en français. Il plaignit les habitants des maux qu'il venait guérir. Il apportait de nouveaux secours aux familles nécessiteuses, soit chrétiennes, soit musulmanes, soit israélites. Enfin il annonça la prochaine ouverture d'une école de garçons dirigée par les Frères français des Écoles chrétiennes. Quand il sortit de l'église, la marche devint impossible, tant cette foule le pressait, baisant ses mains, ses vêtements, lui faisant ses serments et le comblant des vœux de sa reconnaissance.

A son retour au presbytère, une autre scène l'attendait. Les musulmans, leurs chefs en tête, remplissant la place, lui demandèrent audience. Que lui voulaient-ils donc?

Après la prise de Sfax, la population musulmane insurgée, 2.500 âmes environ, avait été imposée pour dix millions de piastres (six millions de francs) comme indemnité de guerre ; les principaux chefs de famille arrêtés comme otages étaient encore enfermés à la Kasbah. Or l'échéance du paiement tombait le surlendemain : c'était donc deux jours après que leurs otages, pensaient-ils, allaient être exécutés, ou pour le moins déportés, et eux-mêmes chassés de leurs maisons devenues la propriété du Bey! Mais aujourd'hui voici que leur arrivait un évêque, un évêque français, un évêque puissant! Ils se portèrent vers lui.

L'Archevêque leur fit dire que, vu leur grand nombre, il ne pouvait les recevoir ailleurs que dans l'église. Faire consentir des musulmans à mettre le pied dans une église, c'était inouï. Ils s'y précipitèrent et la remplirent. Le prélat, sans quitter ses habits pontificaux, leur dit, des marches de l'autel, que son audience était ouverte. Ce fut alors une confusion de cris, de prières, de protestations. L'Évêque fit cesser le tumulte : « Mes enfants, je suis le ministre de la miséricorde; mais la miséricorde se donne au repentir. Sfax, en se révoltant contre le protectorat de la France, s'est révoltée contre le Bey son souverain, et elle n'en est pas, hélas! à sa première révolte. D'abord vous repentez-vous? — Oui, oui, nous nous repentons, nous avons mal fait, le Bey est notre maître; nous sommes faibles, et la France est forte. — Et cependant, reprit l'Archevêque, je sais une chose : le chef de la rébellion, Ali-ben-Khalifa, dit que vous reprendrez les armes au printemps; il l'écrit par le monde entier. — Il ment, il ment; il nous a trompés; nous ne nous révolterons pas. — Eh bien, jurez-le alors, jurez fidélité au Bey et à la France. — Nous le jurons, Dieu le voit! — A cette condition, je veux bien vous entendre et intercéder pour vous. Dites-moi ce que vous voulez! »

Ils lui demandèrent de leur obtenir un sursis pour s'acquitter envers le Bey : ils n'avaient pas d'argent, mais ils

s'en procureraient; ils avaient des terres, des maisons, ils les hypothéqueraient. Mais il y fallait du temps, et l'échéance fatale arrivait le surlendemain!

— « Eh bien, dit l'Archevêque, ce temps vous l'aurez, vous l'avez. J'ai demandé ce délai pour vous et je l'ai déjà obtenu du gouvernement. Il n'y met qu'une condition; c'est que vous paierez tout, et que vous commencerez à vous acquitter tout de suite.

— « Nous le ferons, nous ferons tout. Que Dieu te bénisse! Que Dieu augmente tes joies! Tu es notre sauveur, notre père! »

L'Archevêque leur répondit qu'il allait prier Dieu pour eux et pour leur ville, puis il les congédia. Comme il l'avait promis, les délais furent accordés.

Il n'y eut pas jusqu'aux juifs, qui, reconnaissants de ce qu'il avait fait pour leurs indigents, lui députèrent leurs anciens, ayant à leur tête trois rabbins, pour le remercier. Le corps consulaire tout entier se présenta à son tour. Le soir, une partie de la ville s'illumina spontanément. L'Archevêque se montra sur la place : on lui fit une ovation.

Le lendemain, le gouverneur musulman de la ville ayant envoyé sa voiture pour le reconduire au rivage, la population maltaise détela les chevaux, et les plus robustes traînèrent le carrosse, entourés d'une foule qui criait : « Vive Monseigneur! vive la religion! vive l'Église! » Une députation vint remercier le commandant de la *Saône* de ce qu'il leur avait amené ce bienfaiteur insigne. On cria : Vive la France! C'est au milieu de ces acclamations que le navire partit.

L'Archevêque constatait que, grâce à cette politique de bonté et de fermeté, la situation devenait de jour en jour meilleure pour la France, comme pour lui-même : « Ici nous allons bien, écrivait-il alors à Mgr Bourret. On peut critiquer la forme de ce qui s'est fait dans le principe, mais le fond est ce qu'il y a de plus conforme à la tradi-

tion française et chrétienne de notre pays. » Il écrivait de même au P. Charmetant : « Les sympathies que me témoigne la population catholique sont chaque jour plus grandes. — Les capucins italiens eux-mêmes sont absolument gagnés et soumis, ajoutait-il. Mais il me faut beaucoup de réserve et de prudence pour remplir ma mission comme je dois. » L'Italie sentait son astre s'éclipser. Un jour l'agent consulaire qui avait remplacé M. Maccio, rencontrant l'Archevêque à la gare du chemin de fer de Tunis à la Marsa, ne put s'empêcher de lui dire, devant tous ceux qui étaient là : « Oh! Monseigneur, que vous faites de bien! mais que ce bien nous fait de mal! »

Ce dernier mot était de trop, et la France n'était là que pour le bien de tous. Tels sont d'ailleurs les termes dans lesquels l'Archevêque résumait la situation présente et à venir, au point de vue militaire, politique et économique, à la fin d'une de ses lettres au Cardinal Préfet de la Propagande :

« Militairement parlant, l'occupation ou pour mieux dire la conquête de la Tunisie est achevée. Depuis deux mois toutes les positions stratégiques du pays sont à nous, et la Tunisie est tenue par l'armée française dans un cercle de fer, dont il est impossible qu'elle se dégage jamais, à moins qu'une guerre européenne ne détruise un jour la puissance de la France.

« Au point de vue politique, les attaques violentes de l'opposition radicale en France, et même de l'opposition monarchique, ont pu faire croire un moment que les Chambres forceraient le gouvernement à l'abandon de la Tunisie. Il n'en sera rien. La France y est venue, à tort ou à raison; mais elle ne peut la quitter à moins de cesser d'être elle-même, car son départ serait suivi du massacre des Européens et de celui du Bey lui-même.

« Au point de vue économique, il va s'ouvrir certainement une ère de grande prospérité pour le pays. La France y fera les sacrifices nécessaires; et tous les preuples des

bords de la Méditerranée en profiteront, à commencer par les Italiens, malgré la mauvaise humeur de leur gouvernement.

« En ce qui me concerne personnellement, Éminence, je demande à Dieu de n'être pas trop au-dessous de ma tâche. J'ai la confiance que les saints martyrs de Carthage, et à leur tête saint Cyprien, m'aideront de leur secours, et m'obtiendront de Dieu la grâce que je souhaite, qui est de faire refleurir la foi et les vertus chrétiennes sur les ruines de Carthage.

« Votre Éminence me pardonnera, quoiqu'elle soit de la patrie de Scipion, de remplacer le *Delenda Carthago* par l'*Instauranda Carthago.* »

Et enfin pour terminer : « *Instaurare omnia in Christo!* Ce fut, Éminence, la devise de saint Paul; c'est celle de tous ceux qui veulent être apôtres comme lui. »

CHAPITRE VII

LE CARDINALAT

LA QUESTION DU CHAPEAU. — L'IMPIÉTÉ MONTANTE; LE SERVICE MILITAIRE DES CLERCS. — PRÉSENTATION AU CARDINALAT. — ADMINISTRATION DE CONSTANTINE. — SACRE DE MGR COMBES. — MARTYRE DU P. DENIAUD AU TANGANIKA. — MARTYRE DU P. PASCAL AU SAHARA. — LE CARDINALAT. — L'INVESTITURE A CARTHAGE, A L'ÉLYSÉE, A ROME. — OVATION A MALTE. — FÊTES A ALGER. — MGR LACROIX, LE VOYAGE DE LA VIE.

1881-1882.

Dès le printemps de l'année 1881, le bruit s'était répandu que Mgr Lavigerie, après de si grands services rendus à la religion et à la France, allait être promu au Cardinalat.

Il y avait déjà quatre ou cinq ans, en effet, que cette question se posait dans les conseils du Saint-Siège et du gouvernement. L'Archevêque estimait « que le moment n'était guère favorable pour lui »; et la raison qu'il en donnait était l'opposition que sa candidature rencontrerait certainement de la part du maréchal Président de la République.

Mais l'idée faisait son chemin. En 1877, on lisait dans les journaux que « notre saint-Père le Pape verrait avec plaisir le gouvernement français demander un chapeau pour l'Archevêque d'Alger, et lui donner ainsi occasion de créer le premier Cardinal africain, comme il avait créé déjà le premier Cardinal américain. » Mgr Lavigerie écrivait à cette occasion : « Je sais que nos ministres se sont préoccupés de

savoir ce qu'il y avait de vrai dans ces rumeurs. On m'assure même que M. Decazes en avait parlé au nonce Mgr Meglia. » — Une autre lettre de janvier 1878 nous apprend que « les ministres d'alors, M. Decazes en tête, avaient eu d'eux-mêmes la pensée de sa proposition. — Mais mon attitude a toujours été de demander qu'on n'en fît rien », ajoute la même lettre. Je ne veux pas être discuté par M. et Mme de Mac-Mahon, et vous me désobligeriez beaucoup en les mettant à même, eux et leur entourage, de se prononcer sur moi, parce qu'ils le feraient avec prévention. » C'était à son ami Mgr Bourret qu'il écrivait en ces termes. Le 11 janvier 1879, il lui faisait savoir « qu'à la fin de 1878, le pape, lui aussi, avait fait témoigner à M. de Gabriac notre ambassadeur, par Mgr Czacki alors aux Affaires extraordinaires, le désir que le gouvernement le proposât pour le chapeau; M. de Gabriac en avait écrit officiellement au ministre des Affaires étrangères. Mais le maréchal de Mac-Mahon était toujours là, et le projet n'eut pas de suite. » Le 30 janvier 1879, le maréchal Président donnait sa démission. C'était, pour Mgr Lavigerie, une barrière, et la plus haute, qui tombait devant lui.

Mais la retraite du maréchal c'était l'avènement de l'antichristianisme au pouvoir. Mgr Lavigerie n'était pas homme à faire fléchir sa conscience devant des puissances athées, quelque chose qu'il en attendît : il dirigea contre l'impiété son Mandement de carême. C'était l'heure, disait-il, de « garder sa tête droite ». — « Nous voici à un nouveau revirement politique, écrivait-il le 15 janvier à Mgr Bourret. L'astre de Clémenceau se lève. Il nous faut une grande sagesse, mais aussi une grande fermeté. « Et, quelques semaines après : « Quant au chapeau que vous me souhaitez, pour me garder de notre soleil d'Afrique, le gouvernement actuel me le donnerait tout aussi volontiers que le Pape, mais, cher ami, nous sommes dans un temps où il est plus difficile de garder sa tête, au propre et au figuré, que d'y mettre des chapeaux. Heureux qui la

garde droite, tant qu'il la conserve; et qui la fait tomber droite, quand il la perd! »

Il la dressa droite et fière dans une grande Lettre demi-publique, qu'en réponse à leurs vœux de nouvelle année, il adressa à ses missionnaires, le 3 janvier 1881, sur les choses du temps. Il n'y dissimulait pas que la persécution violente contre l'Église venait d'être déchaînée par le régime nouveau. « Après les congrégations non autorisées ce sera le tour des congrégations autorisées, et ensuite celui du clergé séculier. Ceux qui ne voient point cela sont des aveugles. La logique y pousse la Révolution; et on ne voit rien en France et encore moins en Algérie qui puisse s'y opposer. » Il expliquait alors que c'était dans cette prévision qu'il avait, le plus possible, transporté ses missions et ses œuvres hors de l'Algérie et du territoire français, à R'damès, à Tripoli, à Carthage, à Malte, à l'Équateur. Les deux grandes propriétés de Maison-Carrée et de Saint-Charles avaient été hypothéquées; on avait cherché à vendre tout ce dont on pouvait se défaire, pour en mettre le prix en sûreté à l'étranger; on avait suspendu la fondation de nouveaux villages, aux Atafs : « Où en serions-nous, mes chers enfants, si nous avions gardé toutes nos œuvres algériennes? » Mais il espérait bien que la tempête n'aurait qu'un temps. » Ces œuvres renaîtront plus puissantes et plus belles. Et Notre-Seigneur a manifesté sa puissance bien plus après sa résurrection que durant sa vie mortelle. » Conséquemment, l'Archevêque leur demandait trois choses : une grande reconnaissance envers la Providence qui, en leur fermant l'apostolat chez nous, le leur ouvrait plus large sur des continents nouveaux; la résignation et soumission parfaites à la volonté de Dieu, manifestée dans celle de leurs Supérieurs; enfin un sentiment de grande commisération pour la France et pour l'Algérie, qui roulaient vers des abîmes que l'impiété, toute-puissante, creusait sous leurs pieds.

Contre cette hostilité manifeste des pouvoirs, des pré-

cautions étaient à prendre. C'était le but d'une circulaire sur le *Baptême des infidèles*. Rappelant à cet égard les règlements du saint Office et les statuts diocésains, l'Archevêque défendit à tous ses prêtres de baptiser les enfants juifs ou musulmans, sans l'expresse autorisation de leurs parents, et de baptiser un adulte quelconque sans la permission de l'Évêque. Agir autrement eût été attirer témérairement sur sa tête les foudres de la loi ou les clameurs des journaux. « Personne ne désire plus que moi, Messieurs, la conversion des infidèles de l'Afrique; mais je ne puis la vouloir que conformément aux règles de la sagesse. Le premier moyen pour y arriver est l'instruction des enfants, le second l'exercice de la charité, le troisième le bon exemple, le quatrième la prière. Voilà à quoi, Messieurs, je convie votre zèle. »

Quant à la conduite à tenir envers le gouvernement, Mgr Lavigerie la formulait ainsi, dans une lettre intime : « Autant est odieux un servilisme lâche comme celui de cet évêque... (il le nommait) dont vous aurez lu sans doute l'écœurante circulaire, il y a un mois et demi, autant les provocations inutiles sont coupables. » Et dans une autre lettre à Mgr de Rodez : « Je sais bien que nous marchons à grands pas vers des catastrophes, mais je suis aussi d'avis qu'il faut toujours faire tout au monde pour retarder ce moment, et ne pas les précipiter par nos propres fautes. On ménage ainsi une résurrection plus prochaine, et on bénéficie de l'imprévu, qui est un grand facteur dans un temps où personne ne sait au juste ce qu'il pense, ni ce qu'il veut, ni ce qu'il dit. »

Aussi bien la docilité à la direction du Pape est-elle à cet égard la règle la plus sûre, comme il l'écrit, le 12 mars, au même Mgr de Rodez : « Sans cela, mon cher ami, autant que je puis en juger à distance, nous marchons à des scissions éclatantes qui achèveront notre ruine. Est-il donc si difficile de suivre la direction du Saint-Siège? En dehors de cela il ne peut y avoir de salut. Faites bien attention, cher

ami et Seigneur, que nos ardentissimes... sont dans la voie des Tertullien, des Jansenius, de la Petite Église et de tous ceux qui se sont permis de juger que le Pape, quel qu'il fût, était ou trop modéré, ou trop prudent, ou trop conciliant. Le Pape a toujours raison, parce qu'il a l'autorité d'abord, et parce qu'il a ensuite la grâce spéciale qui lui permet de juger ce qu'il faut faire dans les circonstances données. Nous avons toujours été avec Pie IX; nous devons toujours être avec Léon XIII. »

A cette docilité intelligente à la conduite du Pape, la défense de l'Église n'avait rien à perdre, loin de là, dans les mains de l'Archevêque. La paix qu'il prêchait était une paix armée. Au moment où le gouvernement tenait suspendu sur sa tête le chapeau de Cardinal parut la loi du 28 mai 1881, sur le service militaire des clercs et des religieux. M[gr] Lavigerie avait pu croire d'abord qu'une telle législation ne serait pas appliquée à l'Algérie, soumise qu'elle est à des conditions de recrutement différentes de celles de la mère-patrie. C'avait été seulement à la dernière heure des débats, au moment même du vote, que les députés algériens, MM. Jacques, Gastu et Thompson avaient demandé et obtenu sans examen, par surprise, un article additionnel en vertu duquel la loi s'appliquait aux clercs de l'Algérie comme aux autres.

Une dernière porte restait ouverte : la loi n'avait pas encore passé au Sénat. C'est donc au Sénat que M[gr] Lavigerie s'adressa, dans un viril mémoire de seize grandes pages imprimées, nourri de faits et de raisons. Il ne manqua pas de protester préliminairement contre la loi elle-même, rappelant les arguments présentés ailleurs par l'épiscopat, la tradition des peuples chrétiens, les obligations du ministère sacerdotal, les lois ecclésiastiques, le coup funeste porté au recrutement des clercs. Puis, se renfermant dans l'Algérie, il faisait parler l'intérêt politique et colonial : l'intérêt qu'a l'Algérie d'avoir un clergé national, lequel, dès que la loi fatale en aura tari la

source, serait remplacé par un clergé étranger, italien, espagnol, maltais, que cette loi ne peut atteindre. « Et alors qu'adviendra-t-il de l'action morale de la France sur une population en majorité étrangère, conduite par des prêtres en majorité étrangers comme elle? »

Cette loi, déjà si dure pour le clergé de France, se trouve aggravée encore pour le clergé algérien. En France, où le service militaire était alors de cinq ans pour tous, le clergé qui n'en fera qu'un an, bénéficiera de l'exemption des quatre cinquièmes. En Algérie, où le service des colons est réduit à une seule année, le clergé assujetti à cette année de service ne se trouve plus de fait exempté de rien. Enfin, que gagnera l'armée à cet enrôlement des clercs? L'Archevêque a calculé que, proportionnellement au nombre des séminaristes en Algérie, c'est en moyenne une recrue de vingt-deux hommes pour les trois diocèses réunis, soit moins de huit pour chacune de nos divisions militaires! « Est-ce pour cet intérêt dérisoire que l'on va détruire notre clergé national, lui substituer un clergé étranger, troubler les populations, appauvrir le service du culte, et compromettre l'honneur et le prestige de la France! »

C'était de la raison écrite que cette pièce, de la raison calme, élevée, mesurée, sans nul mélange de passion, hormis celle du patriotisme, sans nulle invective de paroles, mais libre, fière, énergique, allant droit à la conscience des législateurs auxquels tout ce document fut distribué. Mais la conscience ferma l'oreille, aussi bien que la raison politique. Les séminaristes et les religieux de l'Algérie subirent et subissent encore le sort commun des colons en faisant un an de service dans les corps africains.

Ce chapeau de Cardinal, pour lequel l'Archevêque d'Alger ne voulait pas courber la tête, il le désirait pourtant. Il s'y poussait même, pour les avantages qui en reviendraient à l'Église d'Afrique, à son propre ministère, à ses missions, ainsi rattachées de plus près au centre divin de l'apostolat dans le monde. Ce serait la sanction de son épiscopat, la re-

connaissance des services rendus par lui au Saint-Siège, à l'Église, à la France. Ce serait enfin un accroissement de son autorité auprès du Sacré-Collège, et auprès des puissances ecclésiastiques et séculières. Et cette autorité lui était nécessaire soit devant l'opinion, soit dans les hauts conseils cardinalices où il siégerait désormais au milieu de ses pairs. Il devait être cardinal.

Cependant sa candidature, proposée par le gouvernement, souhaitée par le Pape, appuyée par le Cardinal Simeoni et le Cardinal Jacobini, rencontrait à Rome même plus d'un adversaire, au sein du Sacré-Collège et de la prélature italienne, dont le patriotisme s'offensait de son action toute française à Tunis. D'autre part, en France, le gouvernement venait de supprimer le traitement des Cardinaux, et la politique de notre nonce d'alors, Mgr Czacki, consistait à ajourner toute promotion cardinalice, jusqu'à ce que ce traitement fût rétabli au budget. Que son élévation dépendît d'une question d'argent, la fierté de l'Archevêque d'Alger ne le pouvait souffrir. Il en voulait au nonce; il se plaignait souvent et vivement de lui dans ses lettres : « Une telle situation, comme il s'exprimait, était devenue intolérable pour un homme de cœur. »

L'homme de cœur faillit tout rompre. Au mois d'août de cette année 1881, comme nous l'apprend une lettre à Mgr Bourret, il déclara aux ministres que, « si les choses ne se terminaient pas promptement, il ferait un acte public qui rendrait son cardinalat impossible ». Se désistant publiquement de toute candidature, il ferait savoir hautement que « ses œuvres apostoliques, et les démarches qu'elles entraînent, ne lui permettaient pas de se laisser ainsi discuter à perpétuité ». L'échec qu'il provoquerait ainsi ne serait pas le sien, car il sortirait de là fièrement et avec les honneurs de la guerre; mais bien celui du gouvernement dont la présentation n'aurait pu aboutir.

Le conseil des ministres eut peur de cet éclat. Il entra en négociations officielles avec le Pape. Léon XIII déclara

que ce choix lui était très agréable, mais que la situation générale rendait bien difficile la nomination de cardinaux français. » Au fond, on voulait encore essayer de faire rétablir au budget les 10.000 francs des cardinaux. Mais, devant l'impossibilité reconnue d'obtenir ce vote de la commission et encore plus des Chambres, le Pape retira sa condition et déclara cette fois purement et simplement qu'il agréait officiellement le candidat de la France, et qu'il le proclamerait au prochain consistoire. Seulement, en notifiant cet accord à l'ambassade, le Cardinal Jacobini demanda qu'il lui fût permis d'ajourner encore la réponse écrite et l'expédition du billet officiel. « J'imagine, écrivait Mgr Lavigerie, qu'on pressent à Rome des événements graves, qu'on veut voir venir, et ne pas se livrer avant l'heure. »

La meilleure manière d'attendre une faveur, c'est de la mériter de plus en plus. Le métropolitain d'Alger méritait bien alors de la France et de l'Église. On en jugeait particulièrement à Constantine. Il y avait un an que son évêque, Mgr Dusserre, avait cessé d'y résider. Il y avait six mois qu'était mort Mgr Gillard, qui devait le remplacer. M. Combes, vicaire général d'Alger, était nommé à ce poste, mais son sacre et son installation devaient se faire désirer plus de huit mois encore ; et, dès lors et depuis, le métropolitain ne cessait de remplir le diocèse de ses institutions.

La première de toutes fut la création d'un petit séminaire diocésain. Projetée après le départ de Mgr de Las Cases, tentée ensuite par Mgr Robert, rêvée et préparée par Mgr Gillard, elle se réalisa en mai 1881 par les soins de l'Archevêque administrateur. Le 5 de ce mois, fête de la conversion de saint Augustin, il annonça au clergé de Constantine qu'un petit séminaire pouvant contenir cinquante pensionnaires, vingt-cinq demi-pensionnaires, cinquante externes, s'ouvrirait à Bône, au mois d'octobre, et porterait le nom de Saint-Augustin.

La seconde des œuvres annoncées par lui fut l'acquisition de toute la partie supérieure de la colline d'Hippone, ancienne acropole de la cité romaine. Elle s'élève à une demi-lieue environ de la ville et du port de Bône, au centre des ruines à fleur de terre de l'*Hippo regius*, dans le cadre de la vaste plaine plantée et arrosée que nous avons décrite, dominée par le cône d'Édough, avec la ligne mobile de la Méditerranée pour fond indéfini. Quelques substructions recouvertes par les herbes et les ronces, de profondes citernes aujourd'hui restaurées, y marquent seules l'emplacement de la ville chrétienne où Augustin régna trente-cinq ans par l'éloquence, la sainteté et le génie. L'édicule et l'autel qui porte sa statue, élevés en 1842 par Mgr Dupuch, ne semblèrent pas à Mgr Lavigerie répondre à la grandeur du souvenir. Il acheta donc à gros deniers l'emplacement où déjà il voyait dans sa pensée monter un sanctuaire pareil à la basilique de Notre-Dame d'Afrique. Le clergé était convié à offrir à son évêque, comme don de joyeux avènement, ce terrain consacré par la présence de son immortel docteur.

« Si je ne craignais d'être indiscret, disait la même lettre, je vous parlerais d'une autre œuvre, une œuvre de charité héroïque celle-là, que j'espère joindre aux deux autres. » Cette œuvre, vingt jours après, Mgr Lavigerie annonçait aux curés de Bône et de Constantine qu'il venait de l'inaugurer, en plaçant sur la colline un Asile provisoire de Petites Sœurs des Pauvres.

Quant à la grande affaire de la future Basilique, mission était donnée aux prêtres et aux diocésains de Constantine et d'Hippone d'y intéresser en France tous ceux à qui le nom d'Augustin est cher, à quelque titre que ce soit. Ce sera *l'Œuvre d'Hippone;* et elle sera accomplie le jour où le pèlerinage amènera par milliers les fidèles algériens et français sous les coupoles d'une église monumentale qui dominera la ville nouvelle, le cours sinueux de la Seybouse, la Boudjema, le Caroubier et la Marine,

jusqu'au cap de Garde et la mer sans bornes qui y brise ses flots.

Lui-même, l'Archevêque, s'était rendu à Bône, pour les commencements. Il y avait appelé puis laissé pour les travaux M. le chanoine Gatheron. Là, sa correspondance avec ce prêtre ami nous permet de surprendre, dans le Cardinal de demain, l'homme simple et bon que le majestueux dignitaire de l'Église offusque parfois dans l'histoire : « Mon cher ami, lui écrit-il familièrement, je compte sur les miracles d'activité que vous savez si bien faire et provoquer. En avant, marche! Rappelez-vous que, du haut de leurs clochers, soixante-huit curés vous contemplent! » Il lui annonce que l'œuvre des quêtes marche de pair avec les constructions. L'Abbé de Staouéli a souscrit pour 15.000 francs, Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, pour 800 francs, Mgr Robert a ordonné une quête dans ses églises.

Il lui écrit en août : « Puisque vous travaillez si bien, vous êtes digne de récompense. J'espère bien que le bon Dieu, — puisque vous travaillez surtout pour lui, — se chargera de vous récompenser un jour; mais moi aussi, puisque vous travaillez pour moi, je dois songer à vous témoigner ma satisfaction de tout votre zèle. Vous trouverez donc sous ce pli un titre de commandeur du Nicham que le Bey de Tunis vous accorde pour vos travaux faits ou à faire en Tunisie. Croyez, mon cher Commandeur, qu'il m'est encore plus agréable de vous envoyer ce petit souvenir qu'il ne vous le sera de le recevoir. »

Un peu plus tard, il apprenait que ce bon serviteur était souffrant, infirme, menacé de perdre une jambe par suite d'une chute dans l'exercice de son périlleux service. L'Archevêque lui écrit : « Mon bien cher ami, combien je suis touché de votre bonne lettre, et encore plus de votre foi, de votre résignation et de votre courage! Mais combien plus encore je demande à Notre-Seigneur de vous guérir complètement et le plus tôt possible! Je vous fais une obligation de gué-

rir, mon cher ami, car j'ai absolument besoin de vous avoir près de moi, pour mon cœur. Vous qui fûtes toujours un modèle d'obéissance et de dévouement, vous ne me désobéirez certainement pas cette fois. Adieu, mon cher ami, ou plutôt, à bientôt ! » Hélas ! l'amputation fut jugée nécessaire. L'Archevêque alors redouble de tendresse; il lui fait connaître qu'il a été de moitié dans toutes ses souffrances. Il veut l'avoir près de lui, le plus tôt possible, par besoin d'amitié. Il lui a préparé une chambre commode, au rez-de-chaussée, à Tunis. Le cher amputé s'y rendit. Lorsque, à son arrivée, l'Archevêque vit ce digne ami qui se traînait vers lui sur sa jambe de bois, il lui ouvrit ses deux bras : « Monseigneur, lui dit le vénérable prêtre, j'ai perdu une jambe à votre service, mais il m'en reste encore une : elle est comme l'autre, toute à vous. »

C'est encore à Bône que, le 9 octobre 1881, nous retrouvons Mgr Lavigerie pour le sacre épiscopal de Mgr Combes. Il parla, il pleura sur Mgr Gillard; il reporta ensuite ses bénédictions sur l'autre fils de la promesse. Le sujet et le fond du discours était la vie militante de l'épiscopat. Il y a beaucoup de son âme et de sa vie à lui-même dans ces paroles vaillantes et prudentes à la fois : « O Monseigneur, sachons combattre les bons combats, dans cette lutte dont les âmes sont le prix. Gardons-nous des lâches défaillances qui pourraient les trahir; mais ne nous gardons pas moins des erreurs funestes qui les perdraient à jamais ! La vérité, la justice, la charité, la miséricorde sont les seules armes qui conviennent à notre ministère. La vérité, nous ne pouvons ni la taire, ni la diminuer, ni l'amoindrir. Malheur à nous, l'Église nous le rappelait tout à l'heure, si nous nommions jamais mal ce qui est bien, ou bien ce qui est mal ! Mais malheur à nous aussi, si nous imposions à nos frères un joug qu'ils ne pourraient porter, si nous rendions la vérité odieuse par la dureté de notre cœur ou par l'aigreur de notre parole! Malheur à nous si nous la faisions descendre des hauteurs sereines où elle doit rester,

pour la mêler aux compétitions et aux passions humaines ! »

Il disait d'autres belles paroles encore : « Il se creuse un abîme entre ceux qui conservent le culte de Dieu et ceux qui s'en déclarent les adversaires ; et, dans cet abîme, le monde chrétien peut sombrer. Frappons nos poitrines. Nous avions tout ce qu'il fallait pour éclairer, pour changer le monde, puisque nous avions tout ce qu'avaient les apôtres, lorsqu'une première fois ils l'ont converti : la vérité et l'amour. Et comment la vérité et l'amour qui, avec eux, ont opéré ces prodiges, sont-ils restés stériles entre nos mains? »

Le reste de ce tendre et chaleureux discours était consacré à saint Augustin, dont il suivait pas à pas les démarches dans ces lieux : « C'est ici, dans son Hippone, qu'il a reçu la consécration épiscopale, comme vous-même, Monseigneur, vous l'avez reçue de nos mains. C'est ici qu'il a écrit les grands ouvrages qui ont immortalisé son nom.... C'est ici que chaque jour, jusqu'aux dernières années de sa vie, il instruisait les petits et les humbles de son troupeau. C'est d'ici qu'il écrivait aux empereurs, aux généraux, aux comtes, aux préfets des provinces, aux papes et aux conciles, à saint Jérôme, à saint Paulin, aux saintes Dames romaines ; et Hippone devenait le point lumineux vers lequel se tournaient les yeux des chrétiens de l'Afrique et du monde. C'est ici que, dans son Hippone assiégée par les Vandales, il est mort de douleur de la voir perdue... Et nous aussi peut-être verrons-nous triompher les ennemis de l'Église, et les modernes Vandales de la civilisation consommer leurs ruines. Nous demanderons à Dieu d'être du moins jusqu'au bout saintement fidèles à nos devoirs d'évêques, à ces devoirs que vous avez juré sur les autels de remplir jusqu'au dernier soupir. »

La veille de ce jour, Mgr Combes ouvrait son petit séminaire diocésain, et le soir de son sacre, il posait la première pierre de la Basilique de Saint-Augustin. L'Archevêque annonça en chaire que le lendemain il quit-

tait Hippone, et qu'il partait pour Carthage où il établissait son siège, dans les lieux où avait siégé saint Cyprien. « Grâces soient donc rendues à la Providence divine qui a destiné la France à relever ces deux sièges immortels, et notre humilité, à tous deux, à y prendre place, Monseigneur, puisque désormais je vais porter le nom de Carthage comme vous porterez celui d'Hippone. »

A lire les lettres intimes de Mgr Lavigerie, il semble qu'au sein de ces grands travaux, et parmi ces graves périls de l'Église, l'éclat de la pourpre romaine, après une si longue attente, pâlissait singulièrement à ses yeux. « Nous vivons en des temps où il faut se demander si l'on gardera bien sa tête, répétait-il encore, et par conséquent on ne doit guère s'enthousiasmer pour des chapeaux. C'est ce que je tâche de faire, en me contentant de pester contre les journaux qui me le servent tous les quinze jours. » Cet éclat s'effaçait surtout devant celui de la pourpre du martyre dont se couvraient alors les missionnaires ses fils.

Le 3 octobre, une dépêche télégraphique de Zanzibar lui annonça que le R. P. Deniaud, supérieur de la mission du Tanganika, avait été massacré pour la charité de Jésus-Christ. Le P. Deniaud venait de remplacer le P. Pascal, de sainte mémoire, à la tête de cette mission. Il était un de ceux qui, dès le premier jour, avaient signé la lettre à Pie IX dans laquelle ils s'offraient à aller se consacrer au salut des infidèles et mourir en les servant. C'était une âme héroïque, altérée de la croix. Il avait écrit à Mgr l'Archevêque, son vénéré père, que les grandes épreuves traversées par eux avaient fait du bien à leurs âmes : « Si nous avions moins souffert, nous aurions moins prié, et nous aurions été moins unis à Dieu, à qui nous offrons notre vie, s'il croit bon de nous la demander. »

C'était aussi un cœur français. Il avait dit sa joie d'avoir été un des premiers envoyés pour porter dans les profondeurs africaines la langue, le nom et l'influence

de la France. « Nous lui sacrifions par avance tout ce qui nous est cher et nos vies mêmes. Si nous y périssons, qu'elle se souvienne que dix de ses enfants, de ses prêtres, sont morts obscurément en pensant à elle et en l'aimant jusqu'à la fin. »

On n'avait encore aucun détail sur les circonstances de cette mort, ni même sur le nombre des victimes. Cependant, dès le lendemain de la première dépêche, 4 octobre, Mgr Lavigerie écrivit aux parents du martyr une lettre pleine de consolations et de félicitations à la fois. Ses dernières lignes disaient : « Votre cher fils vivra dans notre souvenir, et surtout dans le souvenir des Missionnaires d'Alger ses frères. Leur premier mouvement, comme le mien, a été de rendre grâces à Dieu d'un sacrifice si héroïque ; le second de jurer de les venger ; et leur vengeance, ce sera de partir plus nombreux encore, et de porter enfin à ces barbares qui ont tué leurs frères la vie et le pardon du ciel ! »

Une seconde dépêche, complétée par les courriers de Zanzibar, apporta le nom de ses deux compagnons de martyre, le P. Louis Augier, du diocèse de Belley, et M. d'Hoop, auxiliaire belge, ancien zouave pontifical.

Un moment, Mgr Lavigerie, incomplètement renseigné, avait pu croire qu'ils étaient morts les armes à la main, vendant chèrement leur vie, et il en avait conçu une vive indignation : ce n'eût pas été là la mort des ministres et des martyrs de la divine charité. Il se détrompa bientôt. C'étaient les nègres de la tribu de Wabikari qui, refusant de rendre à la liberté un enfant esclave racheté par les pères, étaient venus, le 4 mai, fondre en armes sur l'habitation des missionnaires, qu'ils criblèrent d'une grêle de flèches. Le P. Augier, s'étant présenté le premier, tomba mortellement blessé ; M. d'Hoop expira près de lui ; le P. Deniaud, blessé lui-même, mais encore debout, donna l'absolution à ses deux compagnons ; puis il s'affaissa à son tour, percé de huit coups mortels. Le lendemain, les trois martyrs de la charité étaient ensevelis pieusement

sous le grand arbre qui abritait la station de Roumougué.

Deux mois après, le Sahara envoyait au Délégué apostolique des nouvelles semblables. La station de R'damès (Ghadamès) où nous avons laissé les pères Richard et Kermabon, renforcée ensuite par l'arrivée des pères Guillet et Morat, était toujours pour eux un poste d'observation dont ils brûlaient de s'échapper, non seulement pour se rendre chez les Touareg, mais pénétrer dans le Soudan, jusqu'à Tombouctou. Chaque jour il leur semblait entendre de ce côté des voix qui les appelaient. C'était la voix de ces esclaves dont ils voyaient les bandes traînées par des caravanes arabes, qui les faisaient entrer de nuit dans la ville pour se soustraire au droit de douze francs par tête perçu au bénéfice de la Turquie. L'horrible marché s'en faisait par nos tribus des Souafa et des Chambâa, qui venaient les revendre au Mzab encore indépendant, et cela, sous les yeux ouverts et indifférents de la France. Deux des pères de cette station, les PP. Kermabon et Roger, avaient assisté, à Maison-Carrée, au baisement des pieds des missionnaires de la troisième caravane. Ils écrivaient ensuite à Mgr le Délégué : « Nous avons vu avec un regard d'envie nos frères prendre la route de l'Équateur, Monseigneur, tandis que depuis bientôt sept ans que cette mission du désert nous est confiée, nous restons stationnés encore loin du Soudan. Il y a eu alors en nous quelque chose de ce dépit qu'éprouvent de vieilles troupes, quand elles ne sont pas les premières à affronter le feu de l'ennemi. C'est que, de plus en plus, nous croyons à l'urgence d'entrer nous-mêmes en campagne. »

Ce feu de l'ennemi, l'Archevêque ne pouvait oublier qu'il avait été meurtrier pour trois de leurs devanciers. Sa prudence leur prescrivit de commencer d'abord par fortifier leur position, en créant sur la côte un poste de ravitaillement et de retraite au besoin. Le P. Richard reçut donc l'ordre, en juillet 1873, d'acheter à Tripoli de Barbarie une maison qui servît de procure et de point d'appui à la mis-

sion du Soudan. Les pères Jamet, Hauttecœur et le frère Raymond en prirent possession en octobre. Dès les deux premiers mois, 682 malades étaient venus réclamer les soins des missionnaires.

C'était une installation bien précaire que celle de la petite communauté, campée dans l'oasis, à quatre kilomètres de Tripoli, dans une habitation entourée d'un grand jardin planté, et devant une plaine de genêts que les pères espéraient faire défricher un jour par leurs jeunes rachetés. Le consul français, le préfet apostolique, et quelques pères franciscains réformés préposés à la paroisse et à l'hôpital, vivaient là au sein d'une population d'une trentaine de mille âmes, dont cinq mille catholiques, presque tous Italiens ou Maltais. Le séjour n'en était ni sûr ni salutaire. Il y fallait compter avec le climat, la fièvre et surtout la secrète exaspération excitée en Barbarie par les Italiens contre notre récente occupation de Tunis.

On était encore moins en sûreté à R'damès. Les missionnaires suivaient de là avec un intérêt anxieux l'expédition du colonel Flatters et de sa troupe, en mission pour la reconnaissance du Sahara et l'étude des travaux qu'y préparait le génie. Eux-mêmes projetaient d'aller là planter leurs tentes, à R'at; et leurs lettres saluaient déjà dans ces Touareg calomniés la plus sûre espérance de l'Église, au désert. Cependant, le 5 avril, on apprit à Tripoli, par des indigènes venus de l'intérieur, que le colonel Flatters venait d'être massacré par ces mêmes nomades, près de l'oued Tin-Tarabin. Les pères de R'damès n'en purent plus douter, lorsqu'arriva chez eux un soldat arabe des tirailleurs algériens, échappé à ce désastre, et qui, exténué, déguenillé, couvert de blessures et de cicatrices, vint leur demander asile. Il leur raconta, dans tous ses lugubres détails, la trahison des Chambâa, l'agression des Touareg, la lutte à mort, les défections, le massacre, les scènes de cruauté commises ensuite sur le colonel et ses compagnons.

A cette nouvelle qui consterna la France, Mgr Lavigerie télégraphia à R'damès que tout préparatif de départ pour le désert devait être suspendu jusqu'à nouvel ordre. On obéit, on se résigna, puis on se rassura : les seuls Touareg-Hoggars étaient, disait-on, responsables de ce crime, les Touareg-Azguers au contraire étaient des agneaux qui viendraient au-devant des pasteurs. « Daignez, mon révérend père, écrivaient les missionnaires au Supérieur général, le 1er juillet 1881, daignez nous autoriser à entreprendre cette nouvelle étape vers le centre de l'Afrique, où tant de pauvres âmes attendent de connaître Celui qui est la voie, la vérité et la vie »! Leurs instances triomphèrent. Le 6 août, leur arriva une lettre du R. P. Charbonnier autorisant trois d'entre eux, les pères Richard, Morat et Pouplard à se rendre à R'at, leur poste définitif, moyennant de suffisantes garanties de sécurité. Le conseil avait permis, l'Archevêque laissa faire.

« On pouvait d'ailleurs avoir une confiance particulière dans le père Richard, racontait récemment le R. P. Hacquard. Son nom était connu de l'Oued-Souf au Sud oranais, dans tout le Sahara algérien. Et quand, treize années après son départ de Ouargla, je parcourais moi-même les campements des Chambâa, ma meilleure recommandation était de me dire le frère du marabout Richard. J'étais alors le bienvenu, un membre de la famille. Devenu Arabe, au point de voyager avec les caravanes sans faire soupçonner qu'il fût Français, habitué aux courses et aux privations de la vie du désert, cavalier aussi brillant qu'infatigable, soit à cheval soit à mehari, les nomades disaient de lui : « Celui-là est un des nôtres : c'est notre Sultan. » Et, joignant le fait à la parole, les Chambâa, alors tributaires de la France, supplièrent l'autorité de le placer comme caïd à la tête de leurs tribus. Il pouvait, accompagné d'un seul guide, portant sur sa monture ses modestes provisions, entreprendre en plein été la dangereuse course de Ouargla à R'damès, débarquer dans cette ville comme un Arabe de passage,

à l'insu du caïmacan turc, et s'y installer malgré ce dernier, grâce aux relations amicales qu'il avait dans le pays. »

Les trois missionnaires partirent le 9 décembre. Mais leur voyage ne fut pas de longue durée. Dès le 4 janvier 1882, l'agha d'Ouargla fit savoir à ses supérieurs militaires que, le même jour, un émissaire était venu l'informer que, le 21 décembre, entre huit et dix heures du soir, les pères étaient accroupis ou endormis dans leur tente, à leur campement de Mareksam, à vingt kilomètres seulement de R'damès, lorsque quelques Touareg, guidés par un traître, les assaillirent et les mirent à mort. Les pères Richard et Morat avaient péri d'un coup de feu, le P. Pouplard d'un coup de lance. C'était la répétition du massacre des martyrs de 1876.

« La situation exceptionnelle du P. Richard avait excité la jalousie des ennemis de la France, continue le P. Hacquard; et, à force d'argent, on avait trouvé un misérable qui consentit à assassiner pendant la nuit le vénéré marabout. Mais, me disait-on encore cette année, chez les Touareg, le traître Bou-Reddi fut exécré et maudit de tous. Quand il reparut dans les campements Azguers, après avoir commis son meurtre, les femmes étendaient vers lui leurs mains ouvertes comme pour le repousser, et détournaient la tête s'écriant : « Traître, tu mourras trahi. » Il fut obligé par le mépris public de se réfugier au Touat, où il périt dans un guet-apens. »

Lorsque, le 11 janvier 1882, Mgr Lavigerie reçut à Carthage communication de la lettre de l'agha annonçant l'assassinat, il réunit aussitôt les missionnaires à la chapelle. Là, d'une voix pleine de sanglots, il raconta brièvement ce qui s'était passé. Il dut s'arrêter un peu. Puis, bientôt se reprenant : « Allons, mes enfants, il ne faut pas pleurer comme ceux qui n'ont pas d'espérance. Remercions plutôt Notre-Seigneur de ce qu'il veut bien faire à notre petite Société l'honneur de lui donner des martyrs. » Et il entonna le *Te Deum*.

C'est par le *Te Deum* pareillement que se termine la lettre dans laquelle il faisait part de cet événement à la Société. Il l'écrivit le 14 janvier 1882. Là, ayant raconté la mort des trois pères : « Et maintenant, dit-il, soyons assez généreux pour triompher de notre tristesse. Je vous ai demandé de chanter l'hymne de l'action de grâces : qu'il sorte vraiment de vos cœurs! Louez Dieu de ce qu'il associe vos frères au chœur glorieux des apôtres : *Te gloriosus apostolorum chorus!* Louez-le de ce qu'il a couronné par le martyre leur vie d'innocence et de pureté : *Te martyrum candidatus laudat exercitus!* Louez-le de ce qu'ils sont, par leur dévouement, l'honneur de l'Église notre mère et celui de leur patrie, qui est la nôtre : *Te per orbem terrarum sancta confitetur Ecclesia!* Demandons-lui que ce sang versé soit la rançon de son pauvre peuple infidèle : *Famulis tuis subveni quos pretioso sanguine redemisti!* Et, sans nous laisser troubler par les difficultés et les adversités, demandons-lui de confirmer l'invincible espérance que nous avons en lui : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum!* »

Mais le martyre est si grande chose pour des cœurs d'apôtres que l'Évêque en redoutait pour sa Société la sainte séduction. Il crut devoir les prémunir contre ce noble entraînement, en leur rappelant les conseils de la prudence chrétienne écrits dans l'Évangile. « Certes, dit-il, j'admire l'abnégation généreuse de nos trois martyrs. Mais vous connaissez les recommandations de Notre Seigneur. S'il annonce des persécutions à ses disciples, il leur conseille de fuir lorsque le danger les menace, et non point d'aller au devant de lui... Je vous écris de Carthage, à quelques pas du lieu où saint Cyprien a souffert la mort. Certes, il est grand parmi les martyrs ; et cependant il n'a cessé de se soustraire au péril, jusqu'au jour où il a cru sa conscience engagée à relever, par le témoignage de son sang, la foi de son troupeau. Vous devez faire de même, mes chers enfants ; et je vous dois à vous et à vos Supérieurs les con-

seils de ma sollicitude paternelle. Voilà déjà dix des vôtres qui, en moins de dix ans, ont versé leur sang dans l'intérieur de notre pauvre Afrique. Il faut que les expériences du passé servent à rendre plus patient le zèle de leurs successeurs... Ah! mes chers enfants, heureuse la Société d'hommes apostoliques qui, dans ces temps de lâcheté et d'égoïsme universel, a besoin qu'on l'arrête pour ne pas courir au martyre! Un sentiment si généreux est digne de l'admiration des hommes et des bénédictions de Dieu même. Mais moi je manquerais à tous mes devoirs de père et de directeur, si je ne modérais ces élans et si je ne vous imposais, même sous peine de péché, s'il est nécessaire, de ne pas vous exposer volontairement à un danger certain. Je l'ai fait pour ceux qui ont pris, les derniers, le chemin de l'Afrique équatoriale. Je suis décidé à le faire désormais pour tous. Il y aura encore trop de cas où toute la prudence humaine pourra se trouver en défaut; mais nous aurons du moins, vous et moi, rempli notre devoir. »

La même lettre prescrivait de célébrer, dans toutes les maisons de la Société, une messe votive de la Sainte Vierge, reine de l'Afrique et reine des martyrs, pour mettre sous sa protection les trois missionnaires et toute la mission. On ne devait pas dire d'autres messes de *Requiem*.

Cependant, à R'damès, la vie n'était plus tenable pour les deux missionnaires restants, les pères Kermabon et Roger. Insultés, menacés de mort jusque dans leur demeure, et n'osant pas sortir, ils demeurèrent comme prisonniers pendant deux mois environ, sans pouvoir être assurés d'une heure d'existence. Le consul de Tripoli, M. Feraud, déclara, au nom de la protection qu'il devait à ses nationaux, mettre opposition à tout départ vers le Sud, en ces circonstances. Il fallut donc se replier. M. Feraud obtint enfin du Pacha et du gouverneur général l'envoi à R'damès d'une escorte suffisante pour ramener les pères sains et saufs. Ils rentrèrent à Tripoli, qui ne devait être qu'une étape vers le rapatriement. Le Cardinal Simeoni, préfet

de la Propagande, approuva cette retraite. Tripoli fut abandonné à son tour, en 1882. Ainsi deux fois l'assaut avait été donné au désert saharien par deux troupes d'élite; deux fois ces avant-gardes y avaient trouvé la mort. Il fallait maintenant aller se reformer ailleurs, et attendre dans la patience le signal de Dieu.

C'est au sein de ces travaux et de ces combats, à Tunis, aux grands Lacs, au Sahara, aussi bien qu'en Algérie et en France que, le 19 mars, arriva enfin au soldat de l'Église le billet officiel du Cardinal Jacobini lui annonçant sa certaine et prochaine élévation au cardinalat. Le chapeau qui lui était attribué était celui de l'illustre Cardinal Pie, lequel d'ailleurs lui en avait autrefois pronostiqué l'honneur, en ces termes pleins de grâce : « Quoi qu'en dise Votre Grandeur, l'ardeur avec laquelle elle a combattu la barbarie infidèle lui réserve une dignité méritée à toutes sortes de titres. Et puisque la Providence vient de m'en investir avant vous, elle se doit à elle-même de ne pas tarder à vous mettre au rang dans lequel vous auriez dû nous précéder »

Ayant remercié le saint-Père de cette marque insigne de sa bonté pour lui, Mgr Lavigerie fit savoir au Cardinal secrétaire d'Etat que, se trouvant en Tunisie, il désirait recevoir à Saint-Louis de Carthage, qui était terre française, l'envoyé pontifical qui lui porterait la calotte. La solennité de la scène en devait être singulièrement agrandie, et il le savait bien.

Le garde noble, comte Cecchini, porteur du message du Pape, arriva le 3 avril, lundi de la Semaine Sainte, en vue de la Goulette, où l'amiral Conrad le fit prendre par un canot du vaisseau amiral et déposer à Tunis. Une députation nombreuse lui fit escorte en voiture jusqu'à Carthage. Là, le nouveau Prince de l'Église le reçut dans ses vastes appartements de Saint-Louis, simples et grands, ouverts de trois côtés sur la mer, les ruines puniques, Tunis, le lac et la ville de la Goulette et les montagnes de la côte. C'est là que lui furent remises les Lettres pontificales, qui l'instituaient Cardinal de l'Église romaine.

La fête de Pâques, survenant dans ces circonstances, fut à Tunis d'une pompe religieuse extraordinaire : le Cardinal avait choisi cette solennité pour l'inauguration de sa pro-cathédrale. Dans la même semaine arrivèrent le coadjuteur d'Alger, l'évêque de Constantine, le R. P. Supérieur Général des missionnaires et ses assistants, les scolastiques de la Maison-Carrée. Le prince de l'Église voulait être entouré de sa cour. Les nègres ne pouvaient manquer d'y figurer : on en fit venir six de la maison de Malte. « Nous avons eu pour l'ouverture de la cathédrale provisoire une démonstration très sympathique, faisait-il savoir à M. Roustan, et on en prépare une autre pour dimanche, en l'honneur de mon Cardinalat. J'y mets autant de sourdine que je puis, car je suis d'avis de ne pas trop triompher, et d'éviter les réactions. »

Ce fut le dimanche de Quasimodo, 16 avril, que le Cardinal, entouré de tout son état-major ecclésiastique et de tous les dignitaires militaires et civils, reçut la calotte rouge des mains du comte Cecchini. Après les quelques mots de l'envoyé pontifical, Mgr Lavigerie répondit un petit discours d'une grandeur mélancolique, en harmonie avec le cadre de ces ruines illustres. Ayant commencé par dire que c'était comme doyen des archevêques français qu'il avait été désigné à la bienveillance du souverain Pontife, et qu'un tel titre n'était pas fait pour exciter l'envie ; ayant parlé de cette pourpre qui ne pouvait tarder de devenir son linceul, il éleva sa parole à la hauteur du lieu et des circonstances. « La pensée de Léon XIII, dit-il, s'est portée bien au-dessus de mon humble personne, et c'est l'Afrique qu'il honore, la seule partie de l'univers qui n'était pas représentée dans le sacré Collège. » Si la dignité l'écrase, combien plus le spectacle de ces ruines de Carthage, où, si tout parle de la grandeur des choses humaines, tout parle aussi de leur vanité ! Le Cardinal évoque ces grandeurs et ces décadences. Il réveille ensuite le souvenir des gloires chrétiennes et impérissables de ces

collines silencieuses. Il célèbre leur résurrection prochaine, commencée. Il en prend à témoin le messager du Pape : « Vous direz à Léon XIII, Monsieur le Comte, que sous son pontificat, vous avez vu la croix couronner cette antique acropole de Carthage. Vous lui direz qu'un temple, une maison de prière, s'y élève à la mémoire du plus pieux de nos rois. Vous lui direz enfin que vous y avez vu, autour de leur pasteur, des chrétiens appartenant à toutes les nations de la vieille Europe, et qu'en son nom je prêche à tous la charité, l'union et la paix. »

Au déjeuner qui suivit, le Bey et les puissances étrangères furent représentés auprès de lui. On remarqua particulièrement le toast porté à la nouvelle Éminence par le consul d'Angleterre. Quinze jours auparavant, Mgr Lavigerie avait présidé, dans sa cathédrale, à un *Te Deum* qu'il avait fait chanter en actions de grâces de la préservation des jours de la reine Victoria, qui venait d'échapper à l'attentat d'un assassin. Il en avait profité pour féliciter les Maltais de la liberté dont ils jouissaient, sous le sceptre d'une reine dont il exaltait les vertus. La population anglaise de Tunis lui en avait su le plus grand gré ; et le consul en prit texte pour célébrer dans son toast l'homme de la conciliation universelle.

La fête s'acheva à Tunis : on se rendit à la cathédrale. Point de troupes sur le passage ; le cardinal n'en avait pas voulu : un prince de l'Église est un prince de paix. Mais la foule était à la gare, qui l'attendait. On l'entoure, on l'acclame, on dételle ses chevaux, on le traîne en triomphe à l'église, malgré lui. Là, il put à peine prononcer quelques mots : il était écrasé par l'ovation populaire. Le soir, on illumina. Au loin on apercevait, sur la hauteur, Saint-Louis qui brillait comme un phare. La journée avait été belle pour le Cardinal, l'Église, la France, Rome et la Carthage nouvelle.

La fin en fut moins triomphante. Mgr Lavigerie aimait à raconter la mésaventure qui marqua son retour à Saint-

Louis, pour s'en divertir et montrer le revers soudain des grandeurs humaines. Lui, Mgr Dusserre et Mgr Combes rentraient donc dans la même voiture de Tunis à Carthage; et déjà ils avaient fait sans encombre la moitié des quatre lieues qui les séparent. Mais la nuit était venue, les chemins étaient mauvais et détrempés de pluie; le cocher, un nègre, qui avait pris copieusement sa part de la fête, perdit sa route, perdit la tête, et s'engagea dans une fondrière. On était embourbé. Il fallut descendre dans la boue, sous la pluie, en grande tenue prélatice; et chacun alors de se mettre à pousser de son côté aux quatre roues, le cocher, les deux évêques et le nouveau Cardinal, lui le triomphateur porté sur les bras du peuple quelques heures auparavant! Malgré le fouet et les cris, on n'en vint pas à bout. Laissant la voiture, le nègre et les chevaux dans les ornières, les évêques reprirent à pied le chemin de Tunis. En quel état on les y revit! C'était l'expiation de la gloire de ce jour.

La robe du Cardinal recevait en ces mêmes journées bien d'autres éclaboussures dans les feuilles publiques, ainsi qu'il s'en plaignait, par cette lettre du 12 avril à Mgr de Rodez : « Ce qui m'a surtout plu, dans ma promotion, ç'a été d'être délivré des racontars des journaux sur ma candidature. Mais je ne sais, en vérité, si je gagnerai beaucoup au change. Voilà l'envie qui se met de la partie et me continue les mêmes services dans la presse. Le *Figaro* m'a déjà gratifié d'un article biographique entre chien et loup. Les journaux italiens marchent sur ses traces, par haine de mon action à Tunis. Les bonapartistes Jérômiens me cherchent grossièrement querelle, à propos de l'Empire. Je suis bien décidé à ne rien répondre, quoi qu'ils disent. » Et dans une autre lettre à ses amis de Marseille : « Tout cela passera, j'espère, mais ce qui ne passera pas, ce sont les difficultés de notre situation ecclésiastique. Nous allons aux derniers abîmes. »

Il se demandait alors s'il irait chercher la barrette à Paris, ou s'il ne pourrait pas la recevoir en Afrique, de

quelque délégué du gouvernement. « C'était, disait-il, afin de donner à son cardinalat ce caractère africain qu'il y voulait en tout, et de créer un précédent pour ses successeurs, car il devra y avoir toujours un Cardinal d'Afrique, comme il y aura toujours un Cardinal d'Amérique. » Paris l'emporta.

Le 3 mai, il partit donc pour Paris. Le samedi, 20, lui et ses assistants, montés dans les voitures de la Présidence, se rendirent à l'Élysée. Il y entendit la messe dans la chapelle du palais, selon le cérémonial, et fut ensuite introduit auprès M. Grévy. Là, après un discours latin de Mgr Ferrata, alors auditeur de la nonciature, le Président de la République française lui fit la remise de la barrette, en présence de sa maison militaire, du ministre des Cultes, et du sous-secrétaire d'État au même département.

Mais la pièce maîtresse fut la réponse du Cardinal. Il commença par l'éloge du clergé de l'Algérie, que l'on avait voulu honorer en sa personne. Il termina par celui des prêtres de nos missions françaises. « Je voudrais pouvoir, monsieur le Président, étendre sur eux le manteau d'honneur qui vient de me couvrir. Ils l'ont mérité mieux que moi. Plusieurs, qui m'étaient plus chers, puisqu'ils étaient mes fils, l'ont teint par avance, dans les profondeurs de notre Afrique, avec la pourpre de leur sang. Que la bienveillance dont je viens de recevoir la marque solennelle reste du moins assurée à un si héroïque et si patriotique ministère. Et, puisque la France n'a pas de fils plus fidèles, qu'elle daigne, comme elle l'a fait à tous les jours de son histoire, répondre à leur dévouement par la continuation de ses bienfaits. »

Ce discours eut un épilogue que, quelques jours après, le Cardinal racontait dans une lettre à Mgr de Rodez : « Comme je remerciais M. Grévy de la bienveillance de sa réponse, et que je lui demandais de préserver l'Église des persécutions qui la menacent, il m'a dit : « Toutes les « fois que les évêques de France viendront à nous avec les

« sentiments et le langage que vous nous apportez, ils rece-« vront de nous le même accueil. » Et la même lettre ajoute : « En attendant, vingt-quatre lois d'initiative parlementaire sont déposées contre l'Église! On ne sait plus où l'on va. »

Durant son séjour à Paris, le nouveau Cardinal fut appelé à paraître et à parler dans chacune des communautés, associations et établissements qu'il avait aimés, dirigés, patronnés autrefois : au grand séminaire, où il chercha par sa parole à susciter des vocations pour les missions d'Afrique; au catéchisme de Saint-Sulpice, où il raconta gaiement la première journée de son Cardinalat à Tunis; au cercle du Luxembourg, où il ne trouva plus que quelques accents alanguis et mal venus, comme il lui arrivait dans ses heures de souffrances ou d'accablement.

Le chapitre de Bayonne lui ayant envoyé ses félicitations, il lui fit une réponse toute familière et amicale, où il disait que son adresse, venue de ce pays aimé, lui avait apporté le rafraîchissement de l'oasis dans le désert. Le temps lui manquait pour se rendre à l'appel de ses parents et de ses amis des bords de l'Adour; mais il s'était souvenu d'eux et il envoyait à leurs enfants sa bénédiction patriarcale. « Me voilà, en effet, un vrai patriarche, écrivait-il à sa vénérable tante, Mme Julien, et tu serais effrayée si tu me voyais avec ma barbe toute blanche et mes habits pontificaux. Ceux qui ne me connaissent pas me donnent soixante-quinze ans, et ton neveu est, en apparence du moins, plus vieux que toi. Mais aussi quelle vie je mène, depuis quinze ans, et maintenant plus que jamais! Qui eût dit à ma chère et pauvre mère que c'était là la destinée de son fils, alors qu'il ne voulait être que curé de campagne! » Et quelque temps après, comme cette tante vénérée était gravement malade, le Cardinal, alors au loin, se retrouvait l'enfant d'autrefois pour lui écrire : « Si tu savais combien j'aurais voulu aller t'embrasser à Bayonne, et te porter ma pourpre à bénir, comme je l'aurais portée à ma mère, ta sœur bien-aimée! Je ne l'ai pas pu. Je ne m'appartiens plus, même

un moment, aujourd'hui; j'appartiens à l'Église et à la France; je dois les servir de mon mieux jusqu'à la fin, en retour de ce qu'elles ont fait pour moi. Ce n'est pas sans de grandes fatigues et quelquefois sans de grandes amertumes; mais le devoir accompli récompense de tout par le témoignage de la conscience et par l'espoir des biens éternels. Adieu, ma chère tante, je te bénis de loin comme prêtre. Envoie-moi de loin aussi, hélas! ta bénédiction, au nom de ma mère. » Il ne devait plus revoir cette chère tante en ce monde.

Il restait au Cardinal à aller recevoir le chapeau, dans le Consistoire public fixé au 3 juillet. Il se rendit à Rome pour cette solennité. Le titre qui lui fut attribué fut celui de Sainte-Agnès hors des Murs, dont les chanoines réguliers de Saint-Jean de Latran le mirent en possession, avec tous les honneurs dus à un protecteur.

Il prit sa route pour l'Afrique, en passant par Malte où l'attendaient, pour recevoir le baptême, une bonne partie des nègres recueillis par ses soins dans les oasis de Ouargla et de Metlili, et les contrées équatoriales. L'École apostolique comptait en outre vingt-cinq élèves pris dans les familles du pays. Tous les Maltais étaient informés de ce que l'Archevêque faisait pour leurs compatriotes, à Alger et à Tunis : son arrivée allait mettre en fête l'île entière.

A son approche, le matin, 10 juillet, les cloches de la cathédrale et des trente paroisses de Malte signalèrent l'arrivée du vapeur qui le portait. Des barques aux couleurs pontificales, maltaises, anglaises et françaises se lancent alors en mer; le navire à peine amarré est pris d'assaut, les hauts dignitaires civils et ecclésiastiques y montent et complimentent le prince de l'Église. Il débarque sur une estrade pavoisée qui porte ses armes. On l'acclame en toutes les langues; l'évêque de la ville lui fait prendre place dans sa voiture, et les Maltais la traînent, comme avaient fait naguère leurs frères de Tunis. Les rues de la ville sont enguirlandées sur son passage. Il faut deux heures pour fendre

cette foule et arriver enfin au palais épiscopal. Dans l'après-midi, les réceptions se succèdent sans interruption. Le soir, illumination de la place Saint-George, de la rue Royale et des églises de la Valette. Le Cardinal y apparut pour admirer et remercier. On l'assiégeait, on l'enlevait : « Laissez-nous vous porter sur nos bras, lui disait un Maltais, puisque vous êtes maintenant un frère du Pape. Si vous étiez le Pape lui-même, nous vous porterions sur nos cœurs ! »

Le lendemain mercredi, 12, le Cardinal se rendit à l'église Saint-Jean, pour baptiser et confirmer les douze catéchumènes noirs qui l'attendaient vêtus de blanc, sous le portique, à côté de leurs parrains et marraines choisis parmi les notables de l'île. Il parla en italien. Il venait d'adresser au Pape un télégramme où il louait la dévotion de Malte pour le Saint-Siège, et demandait l'autorisation de donner à ce bon peuple la bénédiction pontificale solennelle. Il leur lut sa dépêche et la réponse de Rome ; et de sa puissante voix il bénit cette foule. Le soir du même jour, il y eut feu d'artifice en son honneur. Toute la population assemblée sur la place Publius, à la Floriana, faisait retentir le nom de « l'ami des Maltais » !

Le jour du départ, lorsque le Cardinal descendit à la Marine, il y trouva la même foule agenouillée sur ses pas, pressée sur les quais ou portée sur des barques. Une troupe de musiciens l'accompagna jusqu'au large, et les acclamations du rivage ne cessèrent que lorsque lui-même eut disparu aux yeux.

C'est à l'Église et à la France que le Cardinal français reportait, dans ses discours, l'honneur de ce triomphal accueil. N'était-ce pas la France qui avait autrefois donné à l'ordre de Malte ses chevaliers, ses commandeurs et ses grands-maîtres les plus illustres? « Là, disait-il, à Malte, il avait retrouvé leurs tombeaux et il avait lu leurs noms sur les monuments et les remparts de l'île. Au milieu des vivats au Pape, il avait entendu crier : Vive la France ! Quelque

chose du glorieux passé de l'île héroïque venait d'apparaître dans ce grand Français des nouveaux jours.

De Malte, le Cardinal ne fit que toucher Tunis pour se rendre à Alger, où il était le 5 septembre. La municipalité radicale avait pris soin d'interdire tout cortège extérieur pour la réception du nouveau prince de l'Église. Elle eut lieu dans sa cathédrale, où l'attendaient le clergé et les fidèles. Mgr le coadjuteur monta en chaire et s'étendit en éloges sur son Éminentissime seigneur et vénéré père.

A Maison-Carrée, la fête fut tout aimable, cordiale et familière. Le noviciat reçut son père au chant du *Veni, Creator*. « Chantez aussi le *Magnificat*, mes enfants, leur dit-il, et remercions Marie des grâces qu'elle vient d'obtenir à la mission d'Afrique, car c'est bien la mission que l'Église vient de glorifier. » — « Monseigneur se montra bon, autant et plus que jamais ce jour-là, lisons-nous dans le candide journal rédigé par les novices; il s'entretint avec nous, cœur à cœur, pendant longtemps; il se sentait heureux au milieu de sa petite famille. Et, nous aussi, nous étions heureux et fiers en nous groupant autour de lui. Il dit quelque chose à chacun de nous fort aimablement; et, quand il partit, il dit que c'était pour bientôt revenir. »

Ces fêtes se continuèrent. Le dimanche, il pontifia à Notre-Dame d'Afrique parée de verdure et de fleurs; puis, le 15 septembre, il monta au grand séminaire de Kouba où son clergé lui fit l'offrande d'une *cappa magna* cardinalice et d'une étole pastorale. Il expliqua le choix qu'il avait fait d'une autre résidence qu'Alger, pour recevoir les premiers insignes de sa dignité nouvelle, et s'en excusa par le devoir qu'il avait de servir, à Carthage, une grande œuvre chrétienne, africaine et française : ses prêtres sauraient s'élever à ces vues supérieures. Il les félicita ensuite du courage qu'ils mettaient à lutter contre la néfaste laïcisation des écoles. Il se plaignit, comme Français plus encore que comme évêque, du tort que l'impiété des pouvoirs publics faisait à notre influence sur tous les points du bassin

de la Méditerranée. On parlait déjà dès lors de séparation de l'Église et de l'État. « Ah! s'écria-t-il, si je pouvais me faire entendre de ceux qui poursuivent cette guerre impie, je leur demanderais pitié, non pas pour la religion et la liberté des âmes, puisqu'ils s'en déclarent les ennemis, mais pour la France dont ils sont les fils! Qu'ils en croient un vieil évêque qui a passé sa vie à la servir. En la séparant de l'Église, ils perdront dans le monde entier leur principale force et leur premier honneur. Que du moins, avant de consommer une aussi funeste mesure, ils interrogent tous ceux qui ont représenté notre pays au dehors; qu'ils interrogent les chefs honorés de notre marine! Ils sauront comment on se sert de leurs attaques, et qui se prépare à recueillir notre héritage! »

Il est un sentiment qui monte aux grandes âmes, en raison même de leur grandeur, au lendemain des honneurs comme des bonheurs d'ici-bas. L'âme pourtant si virile du Cardinal Lavigerie n'échappa pas à cette profonde mélancolie des cœurs plus hauts que les dignités dont ils viennent d'atteindre le faîte. Durant ces deux ou trois mois, où tout, des deux côtés de la Méditerranée, retentissait de son nom, ses lettres portent l'empreinte d'une tristesse dont rien, sauf l'action, ne semblait capable de le guérir. Ce terme qu'il venait d'atteindre était pour lui le bout de toutes les choses humaines, et derrière elles il ne voyait plus rien que l'inévitable fin de toute existence. Il déclarait que déjà il sentait venir les ombres de la mort dans ses yeux, qu'il en sentait le froid dans ses os et la rigidité dans ses membres. Nous l'avons vu envoyer des adieux suprêmes à sa tante mourante, et lui donner un prochain rendez-vous dans le tombeau. Peu après, c'est son frère qui prend le même chemin, et le Cardinal écrit que c'est une moitié de lui-même qui s'en est allée dans la mort : l'autre ne tardera pas à la suivre.

Au mois d'octobre de cette même année 1882, il apprit que le vieil évêque qui l'avait confirmé et envoyé au pe-

tit séminaire de Larressore, Mgr Lacroix, venait d'achever sa longue carrière. Il fit, à cette nouvelle, un retour sur lui-même, et il écrivit alors à la Semaine religieuse du diocèse de Bayonne cette lettre d'une grâce charmante, mais voilée de deuil : « Chose étrange! cet évêque qui me semblait si vieux déjà lorsqu'il m'ouvrait, il y a près de quarante ans, les portes du séminaire, m'a paru rajeunir, à mesure que moi-même j'ai avancé dans la vie, et que ma tête a blanchi sous les ardeurs de tous les soleils. Un jour est venu où je me suis trouvé aussi vieux que lui.

« Je le lui ai dit, dans mon dernier voyage au sol natal, il y a quelques années. Je l'avais rencontré se promenant au bord de la mer, près l'embouchure de notre Adour, avec son fidèle vicaire général, M. Franchistéguy et son fidèle Ernest, et son vieux carrosse, tous légendaires dans le diocèse. Or, si l'Évêque m'avait confirmé, c'était M. Franchistéguy qui m'avait préparé à ma première communion et qui avait vraiment décidé, lui, ma vocation sacerdotale. Me trouvant au milieu d'eux, ces souvenirs me revinrent. Je les leur rappelai : ils en furent touchés comme moi.

« Avouez, ajoutai-je, qu'il a dû se rencontrer rarement qu'un archevêque à barbe blanche et ancien déjà comme je le suis, se soit trouvé entre le prêtre qui lui a fait faire sa première communion et l'évêque qui l'a confirmé. Et ce qu'il y a de plus extraordinaire encore, c'est qu'il a l'air le plus vieux des trois.

« Mgr Lacroix se récria : J'ai plus de quatre-vingts ans, me dit-il, et vous n'en avez pas beaucoup plus de cinquante. — Il est vrai, Monseigneur, répondis-je en riant, mais Votre Grandeur ignore sans doute les manières diverses de supputer notre course en ce monde. On peut compter par années et on peut aussi compter par kilomètres. Les kilomètres, quand on les multiplie, usent autant que les années. Or, si vous avez quarante ans de plus que moi, j'ai à coup sûr cent mille kilomètres de plus que vous, et cela rétablit la balance. »

Et le Cardinal ajoute : « Hélas ! non, la balance n'était point rétablie, puisqu'il est parti le premier. Sa mort et celle du saint abbé Franchistéguy me laissent un grand regret. J'aurais voulu me trouver auprès d'eux encore une fois, comme il y a quelques années à l'embouchure de l'Adour, et leur rappeler les mêmes souvenirs. La rencontre eût été plus extraordinaire, puisqu'il ne s'agissait plus seulement d'un archevêque, mais d'un membre du sacré Collège. J'ai eu un instant cet espoir, dans ces derniers mois de mon séjour en France. Mais vous connaissez les exigences souvent cruelles de la vie publique et du ministère épiscopal. Ce moment que je cherchais, je n'ai pu le trouver, même pour venir embrasser une dernière fois mon frère mourant.

« Mais puisque leur petit curé de campagne manqué, leur enfant d'autrefois, n'a pu porter à ces deux saints vieillards l'hommage de sa piété filiale, il veut du moins le déposer de loin sur leur tombe... Si tous les cinq ou six cent mille enfants comme moi que notre ancien évêque a confirmés, pendant ses quarante années d'épiscopat, et qui l'ont vu à l'œuvre, unissent leurs voix pour rendre hommage à la vérité, et leurs prières pour donner un dernier suffrage à son âme, il entrera dans la gloire des hommes et dans la gloire de Dieu. Il y est déjà, sans nul doute, et c'est là que je me sens porté à l'invoquer, pour obtenir du souverain Juge qu'il daigne regarder dans sa miséricorde la poussière dont m'ont couvert mes kilomètres sans fin, comme il a récompensé, dans sa justice, les mérites de ses longues années. »

CHAPITRE VIII

LE SIÈGE PRIMATIAL DE CARTHAGE

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET HOSPITALIERS. — LE NOUVEAU BEY. — LES INONDÉS D'ITALIE. — LE BUDGET DES CULTES ET LES CHAMBRES. — UNE CATHÉDRALE A CARTHAGE. — COLLÈGE SAINT-CHARLES A TUNIS. — PALAIS DE LA MARSA. — STATUTS SYNODAUX. — LES CARMÉLITES A CARTHAGE. — PREMIÈRE PIERRE DE SAINT-LOUIS. — LE SIÈGE DE CARTHAGE RÉTABLI. — PROCURE A ROME. — UN AUXILIAIRE A CARTHAGE. — LA MALADIE. — BULLE *MATERNA ECCLESIÆ CARITAS.* — ARCHEVÊCHÉ.

1882-1884.

Lorsque, le 4 mars 1882, M. Roustan eut quitté définitivement la Tunisie, Mgr Lavigerie se hâta de transmettre au gouvernement plusieurs indications pour le meilleur choix d'un successeur à lui donner. Ce choix tomba sur M. Paul Cambon, précédemment préfet du Nord.

Aucun autre ne pouvait être plus sympathique à l'Archevêque qui, dans sa jeunesse sacerdotale, avait été fréquemment reçu dans cette famille, à Paris, où il avait distingué encore jeune, le futur ministre de France en Tunisie. Cette « affectueuse sympathie », le Cardinal s'empressa de la lui témoigner dans une lettre à laquelle M. Cambon fit, le 16 mars, une réponse pareille, où il disait : « J'avoue, Monseigneur, qu'en acceptant un peu audacieusement la succession de M. Roustan, j'ai fait entrer en ligne de compte votre présence à Tunis comme l'une de mes meilleures



chances. Je ne connais rien du monde nouveau où je vais entrer. Je crois l'entreprise hérissée de difficultés, et les plus grandes ne sont pas à Tunis. Mais l'intérêt de la France est si clair et si évident qu'au risque de me casser le cou, je me mets à cette grande affaire avec une foi profonde. Grâce à Dieu, nous ne serons pas gênés là-bas par des querelles qui ici rendent toutes choses difficiles. Je pourrai avoir recours à vos lumières, vous demander votre appui et vous donner mon concours. »

L'arrivée de M. Cambon coïncida à peu près avec les grandes fêtes du cardinalat à Tunis, auquel elle apporta le prestige de la présence du premier représentant de la France. L'entente promettait ainsi d'être pleine d'affectueuse cordialité : elle le fut, pour le bien de la France et de ses deux serviteurs.

La pensée dominante, quoique non encore manifestée, du nouveau Cardinal était de procurer le rétablissement de l'ancien siège primatial de Carthage, dont il avait déjà uni le titre sur sa tête à celui de Tunis. Sous l'inspiration de ce désir, il voulut que son mandement, pour le carême de 1882, fût donné à ses diocésains de la Régence par le plus illustre évêque de Carthage, saint Cyprien, dont il ne fit que reproduire et commenter les discours : « Bien des siècles, il est vrai, nous séparent de son époque. Et cependant j'admire comme ce sont toujours les mêmes passions et les mêmes haines qui désolent encore l'Église d'aujourd'hui. Ce grand évêque vivait, comme nous, dans des temps de trouble où les guerres, les séditions, les massacres, épouvantaient le monde. Il assistait aux menaces, aux blasphèmes, aux persécutions incessamment renouvelées contre le règne de Dieu; et il attribuait toutes ces calamités aux péchés des chrétiens. »

Mais encore fallait-il, afin que cette restauration du siège fût possible, qu'une organisation diocésaine rendît quelque figure à cette ombre d'un grand nom. Nous en avons vu débuter le travail par une série d'établissements de charité

et d'enseignement, dont la chaîne va continuer à se dérouler sous nos yeux, dans les années suivantes.

Pour commencer par l'enseignement, le 20 janvier 1882, le Cardinal établit provisoirement les Dames religieuses de Sion dans une humble maison de Tunis, où leur pensionnat s'ouvrit le 1er jour de mars. Il le destinait aux filles de la société cultivée de la contrée. Le nombre des élèves fut petit au début. Mgr Lavigerie écrivit à la Supérieure d'avoir confiance en Dieu, et aussi en lui : « Je vous bénis de loin, lui disait une lettre du 28 février, et demain j'aurai pour vous un souvenir spécial au saint autel. Je vous dis volontiers avec notre bon Maître : Ne craignez point, petit troupeau ! Souvenez-vous seulement que le succès dépend des commencements. Avant de se décider, on vous attend à l'œuvre. Que cette œuvre soit avant tout celle de Dieu, et tout ira bien. » Il se montra un vrai père pour cette fondation placée sous son patronage : « Nous étions subjuguées par sa bienveillance familière et simple, nous écrit une des fondatrices. Il nous mettait à l'aise pour lui parler de nos besoins, de nos désirs, de nos difficultés ; et il n'y avait pas jusqu'à sa pointe de malice qui n'ajoutât au charme de son entretien. »

Peu de jours après, 26 mars, l'Archevêque inaugurait le nouveau cimetière catholique. Un article du règlement sur les enterrements déclarait que « le service religieux ordinaire était gratuit ; et que le tarif des services plus solennels, demandés par les familles, serait calculé de manière à ce que les riches payassent, comme il est juste, pour leurs frères indigents. » Ainsi la charité qu'il avait prise pour devise était-elle inscrite, là encore, en tête de ce code funéraire.

On lui avait fait remarquer que le grand nombre de fêtes d'obligation chômées dans le Vicariat, en dehors du dimanche, portait préjudice aux intérêts matériels de la colonie. Il obtint du Saint-Siège que l'indult donné à la France, en 1802, et appliqué depuis à l'Algérie, le fût aussi à

la Tunisie. En conséquence, les fêtes précédemment célébrées en semaine étaient transférées au dimanche suivant, à l'exception des quatre fêtes concordataires : Noël, l'Ascension, l'Assomption et la Toussaint. « Je suis heureux, mes très chers frères, de pouvoir vous donner ainsi une nouvelle preuve de ma sollicitude ; et j'ai la confiance que vous y répondrez par un redoublement de piété et de ferveur. »

La communauté des sœurs de Bon Secours de Troyes, établie par lui dans le quartier de la Marine, devait soigner à domicile les pauvres comme les riches. « Chez les pauvres, elles vont tout à fait gratuitement, écrivait-il. Chez les riches, elles n'exigent rien ; mais ceux-ci doivent comprendre qu'ayant à pourvoir à leur subsistance, les sœurs ne peuvent le faire que par les offrandes qui leur seront faites, en reconnaissance de leurs services charitables. »

Un hôpital était nécessaire, pour remplacer le petit hospice des sœurs de Saint-Joseph, où les malades manquaient d'air, d'espace et de lumière : « Un grand nombre de ces malheureux frappent chaque jour vainement à la porte, écrivait douloureusement le Cardinal. Tout est déjà rempli dans la pauvre maison mauresque qui leur sert de refuge ! » Une caserne musulmane se trouvait sans emploi depuis notre occupation : il l'obtint du Bey et se mit à l'œuvre de sa transformation. L'ancienne administration se trouvant réduite à un seul membre, il commença par nommer un nouveau conseil composé de catholiques appartenant aux trois nationalités, française, italienne, maltaise, et dont la principale mission était de chercher les moyens d'approprier et de doter cet établissement. Il y disposa des salles distinctes pour les hommes et pour les femmes, pouvant contenir chacune cinquante lits ; l'une d'elles fut réservée aux militaires français. Plusieurs médecins furent attachés à l'établissement ; dix religieuses le desservirent sous la direction de sœur Jeanne, une admirable fille. Enfin, près de la porte d'entrée, une salle était affectée aux consultations des indigents qui l'assiègent chaque matin pour

y recevoir des soins et les remèdes gratuits : c'est le dispensaire des sœurs.

On devine qu'entre tous ces ouvriers et ces ouvrières de charité, Mgr Lavigerie donnait une place à part à ses missionnaires de Carthage. Il leur écrivait dans ce temps-là : « C'est à vous que je m'adresse pour ce ministère de paix. Votre demeure a toujours été hospitalière pour tous, pour les musulmans comme pour les chrétiens. Vous y entourez d'une égale bienveillance les fils des Italiens, des Maltais, des Grecs, de nos Français. Vous portez ainsi vraiment l'esprit catholique dans ce mélange de peuples divers représentés dans votre collège, et vous montrez ainsi que rien n'est impossible à la charité et à la sagesse chrétiennes. Recevez pour cette charité mes bénédictions paternelles. Continuez vis-à-vis des ennemis de notre foi l'exercice d'une vertu si douce. Gardez-vous d'exciter leur fanatisme par un zèle imprudent. Secourez leurs pauvres, guérissez leurs blessés, soignez leurs malades. Aimez-les comme vos frères et les enfants du même Dieu. Vous honorerez ainsi votre foi, vous servirez la France chrétienne, car notre manière à nous de la servir et de combattre pour elle, ce n'est pas de la rendre redoutable, c'est de la faire aimer par nos vertus et par nos bienfaits. »

Ces missionnaires d'Alger, il pensa même un instant à leur faire attribuer la mission de Tunisie tout entière. Le 19 avril 1882, ayant réuni le conseil à Maison-Carrée, il lui fit connaître qu'il avait jeté les yeux sur la Société pour ce ministère. Le conseil accueillit sa requête avec une vaillante joie : « Notre Institut, répondirent les pères, ayant pour but spécial la conversion des indigènes, nous embrasserons cet apostolat comme un moyen d'y travailler. » Mais il fallait attendre le signal de la Providence, avec son divin secours. L'heure n'était point venue.

Il fit de même appel aux Sœurs de la mission. Six religieuses partirent d'Alger, le 17 octobre 1882, et se rendirent par mer à Carthage. Là leur première visite fut pour l'am-

phithéâtre où des femmes héroïques, Perpétue et Félicité, d'autres encore moins illustres, avaient donné virilement leur sang pour Jésus-Christ. « Ces ruines appartenaient jadis à la grande mosquée, écrit le Cardinal. Le Bey, à qui je fis part de mon désir, donna l'autorisation de les vendre. Elles sont à moi. Combien je voudrais être assez riche pour y élever un monument, une chapelle à la mémoire de ces saintes femmes et de tant de martyrs! »

C'est à la Marsa que le Cardinal avait préparé la pauvre habitation des Sœurs missionnaires, entourée de jeunes arbustes, eucalyptus, cyprès, faux poivriers; et, au milieu d'une modeste cour, deux corbeilles d'œillets tout en fleurs. Là avait résidé précédemment le consul de Hollande. Elles y placèrent d'abord une statue du Sacré Cœur qu'elles invoquèrent en chantant. C'était le 22 octobre. Le lendemain, le Cardinal vint les visiter et les bénir. Faute de chaise dans la maison, il s'assit au milieu d'elles sur une caisse de pharmacie. Ce dénuement lui plaisait : « A la bonne heure, dit-il, voilà des missionnaires comme il m'en faut! » Lui-même pourvut à leurs nécessités pressantes. L'école s'ouvrit le 30 du mois : elle compta bientôt une vingtaine d'enfants, français, maltais, italiens, arabes et israélites. Les malades arrivèrent des villages voisins. Les sœurs rêvaient déjà d'avoir un hôpital! Ce ne fut jamais qu'un rêve. Mais elles entreprirent bientôt la conversion des parents de leurs enfants européens devenus oublieux de leur Dieu. Leur charité fit des miracles dans ces âmes.

Au sein de cette charité qui se devait à tous, les Italiens, semble-t-il, obtenaient une place de faveur, en raison même de leur antipathie nationale contre nous. Nous avons déjà vu que l'Archevêque affectait d'écrire ses instructions pastorales dans leur langue, en même temps que dans la nôtre. En établissant à Tunis les Sœurs de Bon Secours, il avait obtenu que l'une d'elles fût tirée de Rome pour le service des malades de langue italienne. Dans ces mêmes années, Mgr Suter, ancien Supérieur des capucins italiens,

étant venu à mourir, Mgr Lavigerie écrivit une circulaire remplie de son éloge, pour le recommander aux prières des fidèles. Toutefois ces avances trouvaient peu de correspondance. Les journaux italiens, encouragés par leur succès contre M. Roustan, tombaient maintenant de tout leur poids sur l'Archevêque français, qu'ils auraient bien voulu attirer, lui aussi, dans quelque guet-apens, afin de le démolir par un procès de presse. Il dédaigna de répondre; mais sa vengeance était prête.

A cette époque, automne de 1882, toute la haute Italie fut submergée par les inondations fluviales. C'était la ruine complète. A cette nouvelle, Mgr Lavigerie n'eut qu'une pensée : venir au secours de ces malheureux étrangers. Le 27 septembre, il écrivit en leur faveur une Lettre circulaire à ses deux diocèses d'Alger et de Tunis : « Un long cri de détresse nous arrive de l'Italie, dit-il; à la suite de tempêtes et d'inondations presque sans exemple, une grande portion de cette contrée vient d'être victime de dévastations lamentables. Des villes, des villages sont ruinés, en partie. Des hommes, des femmes, des enfants ont péri. Les animaux ont été entraînés par les eaux, et des provinces hier florissantes sont aujourd'hui plongées dans la misère et dans le désespoir. Devant un tel désastre, nous devons nous souvenir des liens étroits qui nous attachent à nos frères d'Italie. Hâtons-nous donc de donner aux victimes de tant de fléaux le témoignage de notre sympathie fraternelle. Et moi, je manquerais à mon devoir de père et à ma devise : Charité; je manquerais à la promesse solennelle que j'ai faite d'aimer tous mes fils catholiques, de quelque contrée qu'ils soient venus se ranger sous ma houlette, si je ne m'unissais à vous pour secourir tant d'infortunes. » Il demandait donc qu'une quête fût faite dans toutes les églises de sa juridiction.

Elle apporta aux inondés 6.160 francs, que le Cardinal envoya promptement au directeur de l'*Osservatore romano*, avec une lettre, où, excusant la pauvre colonie de

ne pouvoir envoyer que l'obole de la veuve, il aimait à faire remarquer que tous, sans distinction de nationalités, les musulmans eux-mêmes, le Bey de Tunis en tête, avaient répondu à son appel : « Pour moi, disait cette lettre, j'ai été doublement heureux de provoquer ces vives sympathies en faveur des fils si cruellement éprouvés de votre chère Italie. En remplissant ainsi le premier devoir de ma charge pastorale, qui est l'exercice de la charité, j'ai pu prêcher une fois de plus, par la parole et par l'exemple, l'union, la paix, l'oubli des injures, vertus sans lesquelles il nous est impossible d'accomplir ici la grande œuvre providentielle que le monde chrétien tout entier est visiblement appelé à remplir dans l'Afrique du Nord : *Noli vinci a malo*, dit l'Apôtre, *sed vince in bono malum.* »

Devant une si belle conduite le consul général d'Italie, M. Reybaudi Massiglia, rendit les armes. Il remercia le Cardinal par une lettre remplie de son admiration pour « l'élévation de ses idées et la générosité de ses sentiments. » C'étaient ses expressions.

Mais l'Archevêque français se devait d'abord à la France et à ses intérêts politiques en Tunisie. Il ne l'oublia pas. Le 21 octobre, une lettre de lui faisait savoir à nos gouvernants que les jours du Bey étaient comptés. Aux soixante-douze ans d'une vie épuisée par tous les excès, Mohammed-Es-Sadoc joignait une maladie qui faisait présager une catastrophe prochaine. La lettre du Cardinal était adressée au P. Charmetant, avec cette indication donnée séparément : « Cette pièce est importante et urgente. Elle est destinée à être lue à M. Gambetta et aussi à M. Decrais, si cela est possible. » Elle avertissait le gouvernement qu'il était temps de songer à ce qu'il y aurait à faire dans de telles conjonctures. « Les officiers, disait-il, sont partisans de l'annexion immédiate, et leurs généraux écrivent dans ce sens à Paris. Cela n'est pas étonnant : ils cherchent l'occasion de donner des coups, c'est le métier. Mais pour moi, je n'ai jamais varié : je pense que l'annexion serait

prématurée, et qu'elle ne pourrait avoir, en ce moment, au point de vue des intérêts français, que des résultats funestes. » Il les énumérait : « mettre la colonisation du pays entre les mains de l'armée, ce qui a produit des effets déplorables en Algérie ; s'exposer à allumer la guerre sainte contre nous, et faire le jeu machiavélique de Bismarck qui voudrait nous mettre en face du fanatisme musulman dans toute l'Afrique du Nord, en même temps qu'il nous attaquerait sur le Rhin ; nous faire dépenser des centaines de millions pour des transformations administratives, qui seraient les conséquences forcées de l'annexion ; enfin, indisposer l'Angleterre et achever de nous aliéner l'Italie, ce qui nous exposerait à des revendications et à des surprises de toute sorte. »

La conclusion du Cardinal était que, « le Bey mort, il fallait laisser Sidi-Ali-Bey, son héritier présomptif, prendre paisiblement possession de son pouvoir nominal en Tunisie, mais en même temps obtenir de lui par avance tous les engagements qui nous assureraient sa soumission et son concours. Là devait être l'action prompte et intelligente de notre diplomatie. — Mais en cela, je n'ai aucune autorité, ajoute-t-il discrètement, et je ne me soucie point d'en réclamer ou d'en prendre. Mon rôle est un rôle muet ; et je ne puis être utile qu'en ne paraissant point et en me bornant à faire connaître mes idées, lorsque je les crois pratiques. »

Sept jours après, 28 octobre, le Cardinal écrivait : « Je ne me trompais pas dans mes pronostics. Le Bey est mort ce matin. Son successeur est élu selon mes désirs, et l'annexion éloignée. »

On touchait à la fin de l'année 1882. L'œuvre principale qu'il importait d'organiser à Tunis et dans la Tunisie était l'œuvre scolaire. Là était le champ clos de la lutte entre la France et l'Italie. Le pays serait à qui posséderait la jeunesse, ferait parler sa langue, infuserait son génie, ferait aimer ses mœurs, et par là s'assurerait l'avenir.

A l'heure où nous prenions possession de la Régence, nous y avons compté neuf écoles congréganistes françaises, dont deux à Tunis, deux à la Goulette, une à Sousse, quatre à Sfax, et une dernière plus récente dans l'île de Djerba. Les Frères des écoles chrétiennes étaient dans la capitale depuis 1855, où ils avaient quatre classes avec six ou huit frères sous la direction du frère Angel Pierre, leur sage Supérieur. Les écoles de filles étaient aux mains des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, depuis 1840. Les mêmes admirables sœurs s'étaient établies ensuite à Sousse en 1843, à Sfax en 1854, à La Goulette en 1855, à Djerba en 1879. Toutes ces écoles étaient soutenues par l'œuvre de la Propagation de la foi et celle des Écoles d'Orient. A la dernière heure M. Roustan avait obtenu pour elles du gouvernement français la subvention annuelle de 6.000 francs; mais combien insuffisante à leur pauvreté! Quelles tristes classes que celles de Sousse, de Sfax, de Tunis même, pauvres hangars aux murailles nues, aux plafonds branlants!

En face de nous, à Tunis, à la Goulette, partout où nous ouvrions nos écoles, l'Italie élevait les siennes pour les écraser. Elles recevaient de l'État italien 60.000 francs par an, pour leur aménagement et mobilier scolaire. C'était un instrument de règne. « Après l'établissement de notre protectorat, raconte le Cardinal, ce fut bien pis encore. L'Italie, voulant prendre une sorte de revanche contre nous, avait fait un bruyant appel à tous les Italiens par tous les journaux libéraux de la Péninsule, à l'effet d'établir des écoles de cette langue dans la Régence tout entière ». Déjà dominant à Tunis et à la Goulette, ils entreprirent de s'emparer de l'enseignement à Sfax, Monastir, Sousse; et ils étaient en train d'y dépeupler nos classes, lorsque Mgr Lavigerie arriva pour fermer la brèche et empêcher la capitulation.

Disons en outre que « l'Alliance israélite universelle » n'élevait pas moins de mille enfants à Tunis, garçons et filles,

divisés en dix-neuf sections, et installés dans des immeubles auxquels la riche Association envoyait une somme de 78.000 francs par année.

C'est à cette double concurrence, celle de l'Italie surtout, que le Cardinal devait faire face, dans un intérêt plus haut encore que l'intérêt national : « Non moins opposées à l'Église qu'à la France, écrivait-il, les écoles italiennes, fondées depuis quatre ans en Tunisie, sont ouvertement athées. » Il fit sa tâche de leur opposer des écoles religieuses. Il annonça qu'aux écoles de filles qui déjà nous sont connues, il allait en ajouter une nouvelle à la Porte de Carthage, dans le quartier maltais, avec une chapelle pour les catéchismes et les réunions dominicales. Il se prépara à doter d'un semblable bienfait les garçons du quartier des Siciliens, dans le faubourg de Bel Ezira, où il plaça les Frères des écoles chrétiennes. Nous les y verrons fleurir.

L'opinion était avec lui. Il avait reçu, pour ces écoles, certaines offrandes inattendues qui lui faisaient connaître, à des signes aimables, la volonté de Dieu. Il racontait qu'un lieutenant de l'armée expéditionnaire, près de rentrer en France, lui ayant fait demander quelle était, en Tunisie, l'œuvre la plus française et la plus chrétienne à laquelle il pût contribuer en ce moment, lui avait remis en conséquence une somme de 10.000 francs aussitôt utilisée dans la construction de l'école du quartier maltais.

Un autre, un protestant, l'avait prié d'accepter la somme annuelle de 2.000 francs pour la fondation d'une école de Sœurs, dans une ville de son diocèse où il ne s'en trouverait pas encore. Ce bienfaiteur, M. Paul Melon, était le même qui, à cette époque, présentait à la société Francklin un rapport bien démonstratif sur l'œuvre scolaire du Cardinal en Tunisie. « Je parle de choses dont j'ai été le témoin disait-il; et j'affirme que les congrégations religieuses ont admirablement préparé le terrain sur lequel s'établit maintenant la prépondérance de la France en Tunisie. Les progrès

accomplis depuis 1881 ont été considérables, et c'est au Cardinal Lavigerie qu'en revient tout l'honneur. De nouvelles écoles françaises ont été créées à Béja, Bizerte, Monastir, Mahédia, Sfax... Plus de 3.000 livres de classe, répondant aux dernières exigences de la science pédagogique, ont été distribués proportionnellement au nombre des élèves, qui s'élève à peu près à 3.000, entre les onze écoles ouvertes à l'heure qu'il est. En outre, une bibliothèque populaire, dont le Cardinal Lavigerie a bien voulu faire les frais de première installation, s'élevant à 1.200 francs environ, va s'ouvrir dans quelque temps à Tunis... » Il exaltait l'homme éminent qui, « par son inépuisable charité, sa largeur de vues, son grand esprit pratique, sa parfaite connaissance des hommes et des choses, son sens politique, aura, du jour au lendemain, attaché à sa personne et par suite à la France, la majeure partie de la population européenne, maltaise d'origine ; et cela d'une façon tellement étroite que, si la France demandait aujourd'hui à la Tunisie de légitimer le nouvel ordre de choses par le suffrage universel, il en sortirait une éclatante consécration. »

Le rapporteur ajoutait : « Le clergé de la Régence nous est dévoué, et par lui la majorité de la population nous est acquise : souhaitons qu'on ne l'éloigne pas par des mesures intempestives et peu politiques. Gambetta lui-même, président de la commission du budget ne réclamait-il pas énergiquement des augmentations de subvention pour les congrégations d'Orient, et ne regrettait-il pas amèrement que le lycée de Galata-Seraï n'eût pas été confié à des jésuites? Pourquoi ne nous inspirerions-nous pas de ces vues larges et politiques? Puisque nous avons la bonne fortune de trouver dans les Frères et les Sœurs les instruments les plus dociles, les plus actifs et les moins coûteux de notre influence, gardons-nous de toute mesure qui pourrait entraver leur action, affaiblir leur prestige et le nôtre, et soustraire à leur direction des générations qu'ils élèvent dans l'amour de notre patrie. »

L'Italie elle-même sentait bien qu'un puissant secours venait d'être donné à sa rivale d'influence en Tunisie; et c'est alors que la *Riforma*, le journal de M. Crispi, lâcha le mot devenu célèbre : « Sa présence à Tunis vaut à la France une armée. »

Il n'y avait qu'un lieu au monde où cela ne fût pas compris : c'était, hélas! la France elle-même, et en France, le Parlement. C'est là qu'on eut par deux fois le spectacle de ce que peuvent contre la raison et le bon droit la fureur des partis et l'ingratitude des hommes.

Nous nous souvenons que le gouvernement, mieux au courant des services passés et des besoins présents, s'étant vu refuser par la commission le crédit de 50.000 francs demandé par Mgr Lavigerie, le président du conseil, M. de Freycinet, de sa propre autorité, lui avait fait allouer cette même somme sur un crédit ouvert au budget sous le titre de « secours à des prêtres en activité de service. » M. de Freycinet n'était plus au pouvoir, lorsque la Chambre des députés, dans sa séance du 16 novembre 1882, fut saisie de cette affaire par M. Jules Roche. Fort de l'appui de M. Clemenceau, de M. Paul Bert, et de toute la gauche radicale, il s'en fit une arme pour frapper sur le ministère déchu, surtout sur l'Administrateur apostolique de Tunis traîné ainsi à la barre de ceux qui auraient dû décréter par acclamation qu'il avait excellemment mérité de la France.

Le nouveau ministre des cultes était M. Fallières. Comme l'indiquait plus tard le Cardinal Lavigerie, celui-ci n'avait à répondre qu'une chose, droitement et simplement : « C'est qu'en demandant un évêque français pour Tunis, le gouvernement avait pris l'obligation vis-à-vis du Saint-Siège de pourvoir au nouveau service religieux; que l'Archevêque n'avait fait que réclamer l'exécution de cet engagement; que la commission du budget ne l'avait écartée que parce que la situation lui était inconnue, et qu'alors le gouvernement avait pris le seul moyen qui lui

restât d'être fidèle à ses promesses : celui de donner aux prêtres établis en Tunisie la portion disponible du crédit inscrit sous le titre de Secours à des prêtres en activité de service. » Au lieu de cela, M. Fallières se montra faible, timide et embarrassé devant l'opposition. Il se contenta d'indiquer, en termes généraux, « qu'il y avait en Tunisie des intérêts engagés, que les membres du clergé français y servaient des intérêts religieux très importants; qu'il y avait là une situation à conserver et une influence à combattre. »

Ce fut alors un déchaînement. M. Clemenceau, l'incorruptible, cria très haut au scandale. Dans son incroyable inconscience des choses, il demanda pourquoi l'Archevêque d'Alger ne restait pas à Alger, et ce qu'il allait faire à Tunis! Il s'indigna vertueusement que l'argent de la France fût employé à la propagande catholique, oubliant que c'était de la propagande française. « Qui me dit, s'écria outrageusement le patriote, qu'on ne pourra pas employer ces 50.000 francs à payer des agents politiques à l'étranger? » M. Paul Bert renchérit sur lui, et tragiquement il accusa le fanatisme de l'Archevêque de préparer contre nous des « Vêpres Tunisiennes! » Une seule voix s'éleva pour rendre hommage au grand serviteur de la patrie : « Cet Évêque, cria M. de la Bassetière, cet Évêque nous a valu une armée en Tunisie, monsieur Clemenceau! » Ce dernier déclara « ne pas comprendre! » Hélas! c'était vrai.

Le 18 novembre, la discussion fut reprise sur le même sujet. Les explications fournies par M. Fallières ne furent guère plus catégoriques que les précédentes. Il allégua seulement que Mgr Lavigerie, ayant fait dans l'intérêt du pays de grands sacrifices, avait le droit de demander une subvention, et que le gouvernement, trouvant les fonds disponibles aux crédits du chapitre VII, s'était cru le devoir de les lui accorder. M. Ferry, plus homme politique, entra d'un mot dans la vérité de la situation, en déclarant de son banc que « la nomination du Vicaire apostolique à Tunis

engageait l'honneur de la France. » M. Jules Roche fut emporté ; M. Clemenceau fut amer. On accusa les pères Blancs de faire un prosélytisme périlleux parmi les musulmans ; on réédita le mot terrifiant de Vêpres Tunisiennes. Mais il fallait conclure. En définitive, allait-on blâmer ou amnistier la conduite de l'ancien ministère? Le blâme fut écarté, et le vote de l'ordre du jour pur et simple donna finalement raison à la justice et au bon sens, si maltraités dans les débats.

Le Cardinal Lavigerie sentit la portée de ces coups. Le 5 décembre, il écrivait à ses missionnaires de Maison-Carrée : « Priez et faites prier pour moi, je vous en supplie, car je me trouve engagé, par suite des derniers débats de la Chambre, dans une grave polémique qui peut faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal à nos œuvres, selon qu'elle tournera. »

Le mal trop certain qu'elle faisait à Tunis, c'était de déconsidérer la France. Le patriotisme du Cardinal en gémissait, dans une Lettre publique à Mgr Dauphin, directeur de l'œuvre des Écoles d'Orient : « Vous comprendrez aisément, disait-il, quelle impression causent ici les attaques dont nous venons d'être l'objet dans la presse et à la tribune. Elles sont mauvaises pour l'influence française et elles désolent notre patriotisme. Qu'en France les partis se déchirent et fassent arme de tout, c'est déjà funeste. Mais qu'à l'étranger et devant l'ennemi on ne respecte même plus son drapeau, c'est ce qui montre, hélas ! notre décadence. Pauvre peuple, sans patriotisme et sans Dieu ! » Puis, dans cette lettre de grande allure, il réfutait une à une toutes les calomnies qui avaient, par deux fois, défrayé les débats. Il repoussait principalement l'accusation de fanatisme porté contre les missionnaires, pour montrer seul à l'œuvre le grand, le beau, le tout-puisssant et patient prosélytisme de la charité. Habilement il avait soin de solidariser sa cause avec celle du gouvernement lui-même : « Dans cette levée de boucliers dont nous sommes le pre-

texte, c'est le gouvernement qui est visé par ses adversaires. Nous ne sommes pourtant et nous ne voulons être, à aucun degré, des hommes politiques. Nous suivons le drapeau de la France, sans même nous préoccuper des mains qui le tiennent; nous cherchons à l'honorer et à le servir, par l'exercice de notre ministère de charité, de conciliation et de paix. Il suffit : cela nous vaut les outrages de ceux qui pensent ébranler ainsi un pouvoir d'un jour... »

Une autre lettre, adressée le 2 décembre, à M. Duclerc, président du Conseil, lui montrait que, de cette solidarité résultait pour le cabinet une obligation d'honneur de ne pas l'abandonner : « Si nous avons été outragés par les uns, abandonnés par les autres, c'est par esprit de parti, et parce que nous nous sommes serrés en Tunisie autour du drapeau national que le gouvernement tient dans sa main.» Le devoir de ce gouvernement était donc d'obtenir du Sénat, présentement saisi de l'examen du budget, un règlement loyal du traitement de ses prêtres. « Aussi bien, déclarait-il nettement encore une fois, si l'État me refuse ce concours nécessaire, je n'aurai plus qu'à me retirer, mais aussitôt le Préfet apostolique italien viendra prendre à Tunis la place qu'il y possédait autrefois. Enfin, Monsieur le ministre, ce que je demande, quoi qu'il arrive, c'est de savoir à quoi m'en tenir pour prendre de mon côté les dispositions nécessaires. Le gouvernement peut être assuré que, dans aucun cas, les attaques de ses adversaires n'ébranleront le courage de nos prêtres et le mien, et ne nous feront déserter le poste que nous avons accepté par dévouement pour l'Église et pour la France. »

On l'attaqua ailleurs et sur un autre point. Une note perfide se glissa, dans les journaux même catholiques, relevant le chiffre énorme de 260.000 francs qu'il recevait à lui seul de la Propagation de la foi! Qu'avait-il besoin de demander en outre un secours au parlement, et qu'en pouvait-il faire? On avait oublié de dire que cette somme, dont il n'était que le dispensateur, il la devait distribuer à plu-

sieurs Vicariats apostoliques plus étendus que l'Europe. La mission de la Régence n'entrait dans cette subvention que pour 60.000 francs, et l'Archevêque à cette époque en avait dû dépenser, pour la même mission, 985.000 en un an et quelques mois. Il en fit le compte détaillé franc par franc, en quinze articles.

Mais, en répondant ainsi à ses détracteurs, il leur signifiait à eux aussi que, « s'ils pouvaient désoler le patriotisme du clergé de la Tunisie, ils n'en triompheraient pas. — Si les ressources nous manquent un jour, disait-il enflant la voix, nous aurons recours à la justice, à la générosité du monde chrétien. Il me reste encore assez de forces pour prendre le bâton de quêteur. Saint Paul n'en a point rougi pour l'Église de Jérusalem au berceau ; je n'en rougirai pas, tout vieil évêque et cardinal que je suis, pour celle de Carthage ressuscitée. Le pain de chaque jour que je demanderai pour mes prêtres, sera du moins celui de la charité. Il n'aura pas pour eux l'intolérable amertume que lui donnent, pour ceux qui aiment la patrie, les outrages qui leur en arrivent, en retour de leurs sacrifices et de leur dévouement. »

C'est par ce chemin, bordé de bonnes œuvres mais hérissé d'obstacles, qu'il s'avançait vers le but toujours présent à ses yeux : le rétablissement du siège de Carthage. A ce futur siège il fallait une cathédrale digne de son illustre passé et de son grand avenir. Or ce fut dans ces mêmes jours où l'orage se déchaînait contre lui au parlement, et où tous les crédits étaient disputés à ses œuvres, fin de novembre 1882, que l'intrépide Cardinal expédiait en France quatre pages d'appel sous ce titre : « A la noblesse française ! » Un second titre indiquait qu'il s'agissait d'un monumental sanctuaire à élever sur le faîte de la colline de Byrsa, en l'honneur de saint Louis et en souvenir de ses croisés français. Ce monument serait l'église métropolitaine et primatiale de la Carthage nouvelle.

Il expliquait que ce monument ne serait pas seulement le mémorial mais l'armorial des vieux chevaliers de l'héroïque croisade. Des inscriptions sur marbre devaient garder sur les murailles les noms et le blason des compagnons de saint Louis, moyennant que leurs descendants contribueraient, pour une somme de mille francs au moins, à l'érection de ce temple. « Ainsi sera-t-il donné à la noblesse française d'élever sur une terre étrangère, un monument aux plus pures gloires de son passé. » Le comte et la comtesse de Chambord, les autres princes de la maison de Bourbon et d'Orléans, s'étaient déjà inscrits en tête, d'une main vraiment royale.

Le procédé était habile, il fut fructueux. Des descendants des croisés surgirent de dessous terre. Au bout d'un an, l'œuvre de Saint-Louis comptait deux cent cinquante souscripteurs à 1.000 francs. « Il en faudrait quinze cents pour mener l'œuvre à bonne fin, disait une seconde circulaire. Et ce n'est pas là un chiffre qui puisse décourager notre confiance, surtout lorsque nous pensons à la fidélité que gardent à leur foi tant de familles de notre France ! » Après la vieille noblesse, il ne dédaigna pas de faire appel à des noblesses plus jeunes : on en vit éclore d'inattendues, de soudaines ; et les nouvelles couches aristocratiques ne furent pas d'ailleurs celles qui lui donnèrent les moins beaux fruits.

Nous sommes entrés dans les premiers jours de 1883. Le 7 janvier, Mgr Lavigerie bénissait solennellement l'école du quartier Maltais, que nous l'avons vu préparer. Le dimanche précédent, il avait fait, dans le quartier des Siciliens, l'inauguration de l'établissement des Frères et posé la première pierre de la chapelle dédiée à sainte Lucie, la grande patronne de l'île. Le second dimanche de l'année, il faisait de même pour une grande et belle maison d'éducation qui devait remplacer le pensionnat provisoire des Dames de Sion. Enfin, l'annonce qu'il venait de faire de la prochaine érection de la cathédrale de Saint-Louis

amenait devant le public la révélation de son dessein de rétablir le siège de Carthage : tel fut le sujet de son Mandement pour le Carême de l'année 1883.

Voulant d'abord asseoir historiquement cette restauration sur l'autorité de la tradition et celle du Saint-Siège, il produisit deux lettres pontificales écrites par saint Léon IX, en 1053. Il en mettait en relief ces lignes fondamentales, que l'on eût dit écrites pour cette heure et ce lieu : « Il est hors de doute, y lisait-on, qu'après le pontife romain, le premier archevêque est l'évêque de Carthage. Ce privilège qu'il a reçu du Saint-Siège apostolique et romain, il le conservera jusqu'à la fin des siècles, et tant que le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ sera invoqué en Afrique, soit que Carthage reste abandonnée, soit qu'elle ressuscite un jour dans sa gloire. »

Ces dernières paroles semblaient au Cardinal une prophétie pour Carthage, un horoscope pour lui. Lui aussi, comme Léon IX, pape français, avait été évêque de Toul en même temps que de Nancy, et il admirait comment lui-même avait été envoyé en Afrique pour s'asseoir sur un siège dont Léon IX avait proclamé les privilèges immortels. « En sorte que, dit-il avec quelque emphase, les dernières lueurs de consolation et les premiers rayons d'espérance venus à cette grande métropole semblent se rejoindre à travers les siècles pour lui montrer qu'ils lui viennent du même soleil. » C'était sur sa tête que ces rayons se rejoignaient : mais il ne pouvait pas le dire.

D'autres lettres, et celles-là de l'illustre saint Grégoire VII, à Carthage et sur Carthage, complétaient les documents de cette instruction. « Un autre Léon, disait-il en finissant, successeur de saint Léon IX, ressuscite l'Église de Carthage. Mais cette résurrection ne peut s'opérer sans votre concours, mes Frères. Que chacun d'entre vous donne l'obole de sa pauvreté, et Dieu fera le reste. »

Un voyage qu'il fit à Rome, dans le milieu d'avril, introduisit officiellement l'affaire auprès du Saint-Siège. Il

revint par la France. En juin et juillet nous le trouvons à Versailles, où il s'était retiré pour être moins à portée des curieux et des importuns. Il y reçut plusieurs fois M. Jules Ferry qui l'entendit sur les affaires tunisiennes : « C'est un Richelieu que cet évêque, » disait ensuite le ministre, lui aussi. Le Cardinal obtint 20.000 francs de l'État pour son collège de Saint-Charles. M. Cambon lui en avait obtenu 60.000 pour ses écoles primaires. Il en eut 40.000 du ministère des affaires étrangères. La Sainte-Enfance lui en versa 15.000. Quant à sa loterie tunisienne, toutes les réclames ne parvenaient pas à triompher de l'impopularité dont le nom de M. Ferry avait frappé alors tout ce qui portait la marque de Tunis et de la Tunisie.

A cette époque, tout Paris catholique se portait au devant de Dom Bosco, le père des orphelins, et il eût fallu remonter jusqu'au moyen âge pour trouver un semblable exemple d'un pauvre prêtre attirant des multitudes insatiables de le voir, de l'approcher, d'avoir une bénédiction de sa main, une parole de ses lèvres. Le Cardinal Lavigerie se rencontra avec lui à Saint-Pierre du Gros Caillou, où il devait l'annoncer et le présenter aux fidèles. Mais c'est à peine si l'on fit attention à l'Éminence, tant la foule s'écrasait autour de l'homme de Dieu qui ne put arriver au siège qui lui était destiné. Le Cardinal, en quelques mots, le remercia de ce qu'il faisait pour l'éducation des orphelins ; il dit aussi ce que lui-même essayait de faire en Algérie et en Tunisie ; et finalement il lui demanda de lui envoyer ses prêtres pour l'aider dans son œuvre : « Père des orphelins, je fais appel à votre cœur. Il a déjà répondu à celui de l'Europe et de l'Amérique. Voici l'Afrique qui vous présente ses enfants délaissés. Votre cœur est assez grand pour les contenir. Envoyez-leur vos fils, nos enfants les attendent. Nous les aimerons ensemble, ensemble nous leur ferons bénir le nom de Dieu et de la France. Et vous, mes frères, en portant dès aujourd'hui vos aumônes à ces mains qui vous sont tendues, souvenez-vous que vous allez

servir deux causes également sacrées, la cause de la charité et la cause de la patrie. »

Mais déjà on ne l'écoutait plus. C'est sur Dom Bosco assis en face de la chaire, qu'étaient portés tous les yeux : c'est lui qu'on voulait entendre, et lui seul. L'humble prêtre parut en chaire. Il s'inclina devant le grand Évêque, le remercia de ce qu'il faisait pour les enfants arabes, et lui promit de lui envoyer ses Salésiens en Tunisie, s'il le pouvait. C'étaient quelques simples paroles prononcées d'une voix faible et dans une pauvre langue. Peu d'auditeurs les entendirent, mais tous ou presque tous avaient des larmes dans les yeux. On vit rarement un contraste comme celui que présentèrent, ce jour-là, ces deux hommes et ces deux paroles.

Après Paris, nous trouvons le Cardinal aux Pyrénées. C'était la première fois qu'il y apportait sa pourpre. Il visita Bayonne, le grand séminaire, Larressore, l'ancienne pension Saint-Léon dirigée par les pères de Bétharam, son église paroissiale de Saint-Esprit : ce fut une longue joie.

Puis il tomba malade : vives crises rhumatismales, déchirements d'estomac, et le reste. C'était son mal chronique; et chaque crise nouvelle lui semblait le tintement d'un glas que nous entendrons retentir encore, pendant dix ans, à travers toutes ses lettres. « Mon ami, écrivait-il à Mgr de Rodez, je suis bien décidé à me résigner en tout à la volonté de Dieu : *Si bona de manu Domini accepimus, mala quare non acciperemus?* Au fond, ces graves pensées font un bien infini à nos pauvres âmes perdues ordinairement à la poursuite des bagatelles. Ne sachant pas trop où cela me mènerait, j'ai pris la ferme résolution de finir saintement et de me préparer désormais à bien mourir quand viendra l'heure... qui est peut-être proche. » Il fit savoir au Supérieur des missionnaires que « toutes ses affaires temporelles étaient parfaitement en règle, et que son testament était rédigé avec toutes les précautions désirables. »

Il s'était mis en route au commencement de septembre pour prendre la mer à Marseille; mais arrivé là, il dut s'arrêter : « Je sens que je ne puis ajouter une seule goutte au vase sans le faire déborder, écrivit-il à ses fils. Or, mon premier devoir est de me conserver pour vous. » En son absence, il les confia, pour leur retraite annuelle, aux mains de Mgr Dusserre « qui est la charité et la bonté par excellence », disait-il gracieusement. Il partit enfin directement pour Tunis : « Je ne trouverai de repos qu'à la Marsa, écrit-il, et si mon heure est venue, comme cela est possible, je désire mourir en Afrique. » Remerciant ses fils qui priaient pour sa santé, il leur déclarait dans ses lettres « que la seule chose qui pût vraiment lui être utile était une complète et entière conformité à la volonté de Notre-Seigneur. »

Le rendez-vous du Chapitre de la Société et de son fondateur était à Carthage. Le 27 septembre, on y procéda à l'élection d'un nouveau Supérieur général, en remplacement du P. Charbonnier. Les suffrages se portèrent sur le R. P. Bridoux, supérieur du noviciat. Il n'avait encore que trente ans. Enfant de l'Artois, entré en 1873 dans la Société, le P. Bridoux, tout jeune qu'il était, apportait à la congrégation qui le choisissait pour chef des lumières et des vertus qui aspiraient à se dévouer jusqu'à la mort.

La grande chose que le Cardinal fit alors en Tunisie fut de transférer à Tunis le collège qu'il avait placé à Saint-Louis de Carthage. Là aussi, sur le terrain de l'enseignement secondaire, la concurrence était faite à la France par un collège musulman, le collège Sadiki, ouvert en 1873, doté de riches revenus, et recevant alors 150 élèves d'excellentes familles. Le collège français ne pouvait lui tenir tête qu'en prenant des externes, et il importait pour cela qu'il fût placé à proximité de la ville. Ayant donc acheté de vastes terrains à Tunis, près du quartier européen, le Cardinal y commença, en avril 1882, sur une superficie de 1.200 mètres carrés, un vaste bâtiment scolaire dont, au

mois d'octobre, on prenait déjà possession. En juin 1883, un nouveau bâtiment long de 50 mètres s'ajoutait au premier. Le fondateur donna son nom à l'établissement. Le collège Saint-Charles reçut bientôt 250 élèves répartis en 13 classes, avec 23 professeurs dont 17 religieux. Ce fut une de ses œuvres les plus importantes, sinon, hélas! des plus durables.

Nous l'avons déjà vu, en 1880, établi à la Marsa, dans une petite maison, mais au sein du grand domaine en exploitation duquel il disait : « J'ai dû penser à l'avenir, et constituer à mes successeurs une dotation qui leur permît de soutenir leur rang et leurs œuvres. C'est pour cela que j'ai acheté des terres et créé des cultures, juste ce qu'il en faut pour le but proposé. » Maintenant qu'un évêché allait renaître à Carthage, le Cardinal résolut de se bâtir, dans ce vignoble, une maison épiscopale, où il pût à la fois habiter simplement et recevoir grandement. De ses terrasses gracieusement dentelées de créneaux mauresques, le palais étend sa vue sur Carthage et la mer. L'intérieur en est spacieux, élevé, mais sobre d'ornements, simple d'ameublement, en tout d'un goût noble et de grand air. Le Cardinal en fit la bénédiction, le 28 octobre 1883, entouré de ses missionnaires. A ceux de ses fils qui en louaient les belles dimensions, il disait : « Je voudrais qu'elle fût trop petite pour vous contenir tous. »

Il remercia par lettre le prêtre ami qu'il avait préposé à ces travaux : « Mon cher chanoine et ami, écrivait-il à M. Gatheron, je n'ai pas la force de vous écrire bien longuement, mais je veux au moins vous remercier du fond du cœur de toute la peine que vous vous donnez, comme toujours, pour m'être agréable et mener à bien les travaux de la Marsa. » Et quelque temps après : « Voici quarante-quatre jours que vous avez quitté la Marsa, et vingt-deux que j'ai reçu votre première lettre. Le vide de votre présence, de votre voix, de votre dévouement, se fait toujours sentir ici. Rien ne marche assez vite depuis votre départ,

rien ne fait plus de bruit, personne ne fait plus écho à mes plaintes sur mes douleurs en me disant les siennes. Je vous regrette sans cesse... Mais ainsi va le monde. Ce qui prouve que nous ne sommes pas faits pour cette vie, et que c'est ailleurs que nous devons chercher le bonheur véritable. Préparons-nous-y donc de notre mieux. »

Une Église a ses lois, comme toute société. Le restaurateur de l'Église de Carthage devait en être aussi le législateur. Il fit préparer et rédiger les statuts synodaux du Vicariat apostolique, qu'il codifia et réunit dans un recueil latin de 170 pages. La promulgation s'en fit solenellement, en session synodale du 31 janvier 1884, en présence de tous ses prêtres, une soixantaine environ, dans la petite chapelle du séminaire Saint-Louis.

Après la messe, le cardinal prononça un discours. Il rappela toutes les fondations et institutions religieuses établies depuis deux ans à Carthage et à Tunis. Ensemble elles avaient coûté la somme exacte de 1.913.817 francs alors entièrement payés. Sa conclusion fut celle-ci : « Il semble donc, Messieurs, que tout doive nous donner un nouveau courage pour demander au Vicaire de Jésus-Christ de faire sortir du tombeau ce Lazare ressuscité, et que ses bandelettes seules retiennent encore. Maintenant il me reste à savoir là-dessus votre pensée. Pour moi, je crois, après toutes ces indications, que nous pouvons humblement demander à notre saint-Père Léon XIII de relever, en le maintenant toujours sous l'autorité de la Propagande, comme on l'a déjà fait pour Jérusalem, pour Smyrne, pour Babylone, le siège de Saint-Cyprien. » Un ordre du jour fut présenté en latin sur le sujet d'une requête à adresser au souverain Pontife. Tous se levèrent et tour à tour prononcèrent le *Placet*, avec une vive allégresse, *cum summa alacritate*. Son vœu était ratifié.

On eut soin d'y intéresser le ciel par des prières. Le même synode avait établi que les Litanies des saints et saintes d'Afrique seraient chantées en tout ou en partie

dans les processions et saluts du très saint Sacrement. C'étaient plus de cent cinquante patrons et patronnes célestes appelés à intercéder pour l'Église d'Afrique. Le 26 janvier 1884, son Éminence avait inauguré ce chant dans la chapelle du séminaire Saint-Louis. Là, dans une allocution toute de l'abondance de son âme, il ouvrait le ciel aux yeux et fit voir l'Église triomphante d'Afrique s'inclinant vers l'Église militante sa fille, pour la soulever à elle.

C'était d'ailleurs l'usage que, chaque année, le 7 mars, fête des saintes Perpétue et Félicité, la longue file des pères blancs, descendant de Byrsa, se rendît parmi les ruines et les broussailles qui marquent l'emplacement de l'amphithéâtre des martyrs : on le fait encore aujourd'hui au pied d'un autel récemment élevé au même lieu. Là, sur les éboulements des gradins disparus, les scolastisques étagent leurs rangs; et, de leur voix mâle, ces jeunes candidats au martyre entonnent les litanies et réveillent la mémoire de ceux et de celles dont cette terre et ces pierres burent autrefois le sang.

Le jour de Pâques, 12 avril, le Cardinal, venant pontifier à Tunis, y apporta aux catholiques de toute nationalité le *Pax vobis* de Jésus-Christ apparaissant aux disciples : « Mes frères, ajouta-t-il, nous sommes ici au matin d'une autre résurrection. Les soldats gardent encore le sépulcre; mais le divin Sauveur revit en Tunisie, et vous le verrez bientôt soulever la pierre du tombeau et nous apparaître glorieux! »

Il n'y a pas d'Église constituée complètement sans l'institution de la prière permanente. Mgr Lavigerie se souvenait que plusieurs fois les Carmélites d'Alger lui avaient exprimé le désir de venir se joindre à lui en Tunisie. En avril 1884, il leur fit savoir que, près de la chapelle de Saint-Louis, et sur les ruines d'un ancien palais proconsulaire, se trouvait une maison mauresque tellement appropriée à l'installation d'un Carmel qu'elle n'attendait

plus que l'arrivée des Carmélites. C'était précédemment la maison d'un vieux caïd, entourée, chose rare, d'un jardin planté d'arbres, et comprenant une trentaine de petites chambres naguère destinées aux femmes musulmanes. Le Cardinal faisait valoir particulièrement les souvenirs d'héroïsme chrétien attachés à ce lieu de la comparution des confesseurs de la foi. « Je demande à Notre-Seigneur, disait sa première lettre, de bénir cette fondation, en rendant vraiment saintes celles qui en devront faire partie. Il ne faut, pour une telle fondation, que des âmes semblables à celle de votre mère sainte Térèse, lesquelles, par l'ardeur de leur prière et de leurs pénitences, attirent des grâces privilégiées sur ce pauvre pays autrefois habité par des saints si admirables et aujourd'hui livré uniquement à l'infidélité. »

Son offre fut acceptée, l'acquisition fut faite par les Carmélites. Il leur écrivit de nouveau, leur donnant mandat et mission de prier en ce lieu, « pour l'Afrique barbare, pour la France malheureuse, pour l'armée d'Afrique, pour ceux qui ont succombé sur ce continent profond, et dont la tombe n'est gardée par aucune prière, pour les mères qui pleurent, comme Monique, les fils qui s'égarent comme Augustin. — Et moi, mes très chères filles, je vous demanderai d'élever vos mains sur la montagne, pendant que je combattrai dans la plaine, et de m'obtenir le pardon de Dieu, le jour où ma dépouille viendra reposer près de vous sur cette même colline où vous allez vous établir. »

Elles s'y établirent, en effet, le 12 avril de l'année suivante 1885, dimanche de l'octave de Pâques, pour y chanter l'*Alleluia*. Nous les y retrouverons, et le Cardinal près d'elles pour les diriger et les servir.

Enfin le temps était venu de poser la première pierre de la future église primatiale érigée en l'honneur de saint Louis. Les dons déjà versés permettaient d'en espérer d'autres. Mgr le comte de Chambord venait de mourir, le 24 août 1883, en léguant 100.000 francs à une œuvre dont

il avait déjà été le premier et le plus magnifique bienfaiteur. L'édifice fut construit sur les plans de M. l'abbé Pougnet, architecte de la belle église de Saint-Vincent de Paul, à Marseille. On s'était arrêté au style byzantin mauresque, réunissant ensemble la grandeur et la grâce. Par une heureuse idée, la première pierre était tirée des ruines de la Basilique de Damous-el-Karita : c'était le trait d'union entre la Carthage du passé et celle de l'avenir.

Donc, le dimanche 11 mai 1884, la procession formée des missionnaires, du clergé, des religieux et religieuses, des écoles et collèges, se dirigea vers Saint-Louis, au chant des litanies africaines. Mgr Robert, évêque de Marseille, rappela la parole de la Genèse : « Jacob, se levant le matin, prit une pierre, l'érigea comme un souvenir, et cette pierre sera appelée la Maison de Dieu. » — « Un autre Jacob, dit-il, le patriarche de l'Église renaissante d'Afrique, a reçu de Dieu lui aussi, avec la bénédiction du père de la grande famille catholique, l'héritage de ces contrées où il fondera un peuple qui sera le peuple de Dieu. » Après la bénédiction, le Cardinal parla en français et en italien. Saint Louis revécut, dans le discours, par-dessus les divinités jadis régnantes aux mêmes lieux. D'immenses acclamations accueillirent sa parole. C'était la fête de l'espérance, une fête complète, sous un ciel d'un bleu profond et ruisselant de lumière.

Avant de terminer, il s'adressa aux Maltais. Parmi les dévotions les plus chères à leur île se place le pèlerinage à Notre-Dame de la Melleha, à Malte. C'est là, dit la légende, dans la grotte où saint Paul, après son naufrage, s'était réfugié avec ses compagnons, que saint Luc, son disciple, avait tracé sur les parois une image de Marie devant laquelle tous les siècles étaient venus prier. Le Cardinal raconta que, dans son dernier voyage, étant allé lui aussi s'agenouiller devant cette image, il y avait pris l'engagement de la faire reproduire à Carthage. Il se proposait de la placer dans une chapelle voisine des Carmélites qui uniraient leurs prières à celles des pèlerins, heureux d'offrir aux

Maltais, dans ce site magnifique, avec la fraîcheur de la mer et les ombrages si rares sur ce rivage, quelque représentation de la patrie absente.

Plus tard une lettre du cardinal les convia à l'inauguration de leur sanctuaire national, pour le 22 décembre : c'était pour eux l'annonce d'une autre et belle fête.

Puis il partit pour Rome. Un mémoire latin, daté du 22 mai, l'y avait précédé : c'était « l'Information officielle pour la restauration du siège de Carthage, conformément aux règles de la Propagande touchant l'érection des nouveaux évêchés », et donnant l'état exact de son diocèse futur. Il s'embarqua sur un bateau de l'État, le *Hussard*, que, sur la recommandation de M. Jules Ferry, le ministre de la marine avait mis à sa disposition pour cette traversée.

Il devait être bien reçu à Rome. Un mois avant qu'il y vînt, 25 mai, il avait excellemment mérité du Saint-Siège par un acte important. C'était une protestation magistrale contre la main-mise sur les biens de la Propagande par le royaume d'Italie, qui venait de décréter la conversion de ces biens en rentes sur l'État. A cette pièce, qui est bien ce qui a été écrit chez nous de plus fort sur la matière, le Cardinal avait joint une note secrète adressée ou communiquée au Directeur politique des affaires étrangères, dans laquelle il dénonçait habilement le péril que ce décret, autant politique que fiscal, faisait courir à l'influence française dans les pays de missions et particulièrement dans toutes les Echelles de la Méditerranée, du jour où ce serait l'Italie qui tiendrait sous sa main les biens des missionnaires. Mais, en frappant à coups redoublés sur le gouvernement italien, Mgr Lavigerie n'avait garde de le confondre avec la nation elle-même : « J'ai habité son sol, disait-il aimablement, j'ai parlé sa langue, j'ai admiré ses gloires dans le passé, j'ai connu de près, j'ai aimé dans le présent les plus nobles et les meilleurs de ses fils. J'ai subi le charme de leurs vertus, de leur finesse aimable et douce, du sens exquis qu'ils apportent

au gouvernement des choses humaines et divines. Ce n'est point d'ailleurs de la nation que je veux parler aujourd'hui, mais des sectes antichrétiennes qui aspirent à l'entraîner et à la perdre, en la séparant de la papauté. »

En de telles opportunités, la conclusion de l'affaire majeure que le Cardinal venait traiter à Rome ne se fit pas attendre. Le 10 juillet, il écrivait en France : « Je dois vous dire que ma négociation principale avec le Saint-Siège a parfaitement abouti. Par une décision de la sacrée Congrégation de la Propagande, en date du 28 juin, confirmée le lendemain par Sa Sainteté, la Tunisie est érigée en diocèse régulier sous le titre d'archevêché de Carthage, et ce diocèse est uni dans ma personne à celui d'Alger. M. Cambon, et par suite M. Jules Ferry, avaient désiré et autorisé ce changement, qui seul, à leur point de vue, pouvait empêcher, à un moment donné, le retour à Tunis d'un prélat italien. J'ai annoncé par lettre ce résultat à M. le Président du Conseil, en lui demandant l'autorisation d'accepter le titre nouveau d'Archevêque de Carthage que je dois joindre à celui d'Alger. J'en écris aussi un mot à M. Flourens.

« Je ne ferai expédier les Bulles qu'après avoir reçu cette autorisation. Tout cela est convenu avec M. le ministre des Affaires étrangères, mais avec lui seul, parce qu'il a désiré que le secret fût gardé, dans le but d'empêcher quelque interpellation intempestive à la Chambre. La Tunisie n'étant point pays de concordat, le gouvernement français ne pouvait traiter directement cette affaire avec le Saint-Siège. Je l'ai donc traitée en mon nom personnel. »

La réponse de M. Ferry fut telle qu'on la pouvait attendre : « J'ai appris avec plaisir une décision qui a pour résultat de placer à titre définitif la Tunisie sous l'autorité d'un prélat français. J'ai eu en outre trop de fois l'occasion d'apprécier la haute sagesse et le patriotisme élevé de Votre Éminence, pour ne pas me féliciter tout particulièrement du choix que le souverain Pontife a fait de votre personne. Le gouvernement de la République vous autorise, par

conséquent, à accepter le titre d'Archevêque de Carthage et à en remplir les fonctions. »

Une autre affaire, qu'il faut dire, s'entremêlait, à Rome, à ces hautes négociations. Mgr Lavigerie avait toujours souhaité de posséder dans cette ville un établissement pour ses missionnaires : une simple représentation ne semblait plus répondre à l'agrandissement de ses œuvres et de ses vues. Il avait jeté les yeux sur rien moins que l'église et l'établissement de Saint-Louis des Français, possession nationale, comme on sait, et dont le Supérieur et les chapelains sont à la nomination de la France. Un moment, Mgr Lavigerie avait été chargé par M. Flourens, directeur général des Cultes, de l'offrir à la compagnie de Saint-Sulpice, qui l'avait refusé. C'est alors qu'il avait présenté pour ce poste M. l'abbé Puyol, son compatriote, lequel en était donc le supérieur actuel. Celui-ci entra sans peine dans les vues de l'Archevêque, qui lui voulait du bien. « A l'époque de mon dernier voyage, racontait, le 12 mars, le cardinal Lavigerie, Mgr Puyol insista de nouveau sur cette pensée qu'il conviendrait de remplacer l'organisation défectueuse de Saint-Louis par une communauté de religieux français. Il alla plus loin. Il me proposa de se retirer, et de prendre simplement le rectorat de Saint-Yves des Bretons, si je voulais placer à Saint-Louis une communauté de la Société des missionnaires d'Alger. » L'Archevêque, dont un renoncement si extraordinaire engageait la reconnaissance, s'empressa d'en faire part au ministère des Affaires étrangères. De ce côté on promettait d'entrer dans ses desseins, lorsque tout vint échouer devant les éclaircissements et l'opposition motivée de M. le comte Lefebvre de Behaine, ambassadeur de France auprès du Vatican. L'ambassadeur estimait, non sans quelque raison, que cette généreuse concession de Mgr Puyol allait directement à l'encontre même du mandat dont le Supérieur de Saint-Louis était revêtu, qu'elle détournait l'institution de son but originel, lequel était d'y former un certain nombre de jeunes

prêtres du clergé français, avec le titre et le traitement de chapelains de cette église; enfin qu'en confiant Saint-Louis à une congrégation religieuse, le gouvernement serait amené à se dessaisir en sa faveur d'une partie de ses droits, sinon même à abdiquer totalement entre ses mains.

Le Cardinal se fâcha : ce fut une longue colère contre M. Lefebvre de Behaine. Il fit parler, agir, insister auprès du directeur des Cultes : « Dites-lui les avantages qui résulteraient non seulement pour les missions, mais pour toutes les affaires ecclésiastiques, d'une bonne et nouvelle organisation de Saint-Louis, et priez-le de s'intéresser à notre cause. Tenez-moi au courant. » Trois mois durant, la correspondance du Cardinal n'est qu'une longue suite de pareilles sollicitations, discussions, récriminations. Un moment, ses vues se tournèrent vers un terrain dépendant de la Trinité du Mont, et appartenant à la France. Il y renonça bientôt, en raison du prix des constructions à faire, et aussi en présence des réclamations très appuyées des Dames du Sacré Cœur, qui jouissaient de l'immeuble. Il revint alors à Saint-Louis, mais en rabattant beaucoup de ses premières prétentions. Au lieu de demander l'église et l'établissement, il demandait seulement que, sur les douze chapellenies rétribuées par la France, six fussent attribuées à Saint-Nicolas-des-Lorrains qu'on lui faisait espérer pour ses missionnaires. On avait, cette fois encore, l'assentiment de Mgr Puyol. L'ambassade tint bon; les chapellenies furent refusées; mais Saint-Nicolas-des-Lorrains fut concédé aux pères Blancs, avec une subvention annuelle, ainsi que nous le verrons.

Dès la première semaine de juillet, le Cardinal quittait Rome pour se rendre directement à Tunis par Naples. Le choléra qui sévissait, disait-on, à Marseille, ayant désorganisé le service maritime entre l'Italie et la Tunisie, il demanda et obtint de l'État que le *Hussard* vînt le prendre à Naples, ce qui ne put se faire que dix-sept jours après. Le prélat passa ces semaines de pénible attente à Sor-

rente d'abord, puis dans l'île de Capri, fort souffrant et paralysé par de vives douleurs, dont se plaignent ses lettres. Il était fort préoccupé de la crainte d'avoir à faire quarantaine à l'hôpital militaire du Kram devant la Goulette, en contact avec les provenances contaminées de Marseille. Enfin, après cinq jours seulement de stationnement à la Goulette même, il débarqua, le 4 août, au pied de cette Carthage dont il devenait l'archevêque.

Il y rentrait hors de pair. Du côté du gouvernement son crédit était immense. M. Cambon lui écrivait, le 5 juin : « M. Jules Ferry vous considère comme l'un des plus actifs et des plus puissants auxiliaires de la France au dehors. Il fera pour vous ce que vous voudrez. » Ce qu'il voulait présentement, c'était un traitement fixe et régulier pour ses curés de Tunisie : il l'obtint pour vingt-cinq d'entre eux, sous le titre d'aumôniers ou de sous-aumôniers militaires. Dans le même temps, une allocation était consentie aux écoles religieuses, à la condition qu'elles devinssent communales. Mais l'Archevêque s'y réservait le droit de choisir les maîtres et maîtresses : c'était tout.

C'est pourtant à cette époque que ses amis et collègues lui adressaient le conseil de quitter l'Afrique et de se laisser porter à la succession du cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux : « Je leur réponds, écrit-il, que j'y suis aussi prêt qu'à me suicider, car ce serait vraiment le faire moralement que d'accepter n'importe quel siège en France, et d'abandonner mes œuvres. »

Le seul désir qu'il eût était d'être soulagé et suppléé, sur ce siège de Carthage, duquel il lui fallait fréquemment s'éloigner. Il demanda à Rome et il obtint comme auxiliaire le père Antonio Maria Buhagiar, alors curé de Sfax, « où il avait, depuis douze ans, réalisé des merveilles ». Mgr Buhagiar était de l'ordre des Capucins, et l'Archevêque, habile à tirer parti de tout, se disait heureux « d'acquitter ainsi la dette que la Tunisie avait contractée envers cet ordre vénérable qui, depuis deux siècles, avait rendu aux

catholiques de la Régence des services de chaque jour ». De plus, Mgr Buhagiar était Maltais de naissance. Dans sa personne, le Cardinal honorait les Maltais soit de Tunis, soit de l'île où il avait reçu naguère si grand accueil. Il le savait d'ailleurs très Français de cœur, et l'homme le mieux fait pour ouvrir les cœurs à l'amour de la France.

L'assistance d'un auxiliaire allait devenir d'autant plus nécessaire au Cardinal que, peu de jours après, dernière semaine d'octobre, une crise faillit l'emporter. Il avait soixante ans, en ces mêmes jours. Il rappelait à ce sujet un proverbe de son pays :

Quiconque a vécu soixante ans,
S'il vécut bien, vécut longtemps.

Dans la nuit du 28 au 29, les phénomènes cérébraux devenant menaçants, il reçut l'extrême-onction, puis le lendemain la communion. Il demanda au saint-Père de lui envoyer sa bénédiction, revit son testament, et régla tout pour sa mort, se recommandant en grande confiance à Notre-Dame d'Afrique. « Je n'oublierai plus, écrivait-il ensuite, les impressions d'un tel moment. Les invocations maternelles de la sainte Église ; le pardon qui vient de Dieu et qui semble descendre sur l'homme tout entier, en purifiant à la fois par les onctions saintes et par la prière, son corps et son âme ; les espérances d'une éternité désormais prochaine ; la venue de l'Hôte divin, tout l'ensemble de ces cérémonies sacrées m'établit dans une paix, dans une confiance que je n'ai jamais ressenties à un tel degré.

« Sans doute, ajoute-t-il, je me rappelle avec douceur d'autres actes religieux de ma vie, le jour de ma première communion, le jour de mon sacerdoce. Mais ces deux jours, illuminés de soleil, ne me semblent pas préférables à la nuit où j'ai appelé et reçu cette visite miséricordieuse. »

Lorsque, après un mois de lente convalescence, le Cardinal se remit, il promit à Dieu que sa première Instruction pastorale serait écrite sur le sujet du sacrement des ma-

lades auquel il attribuait le bienfait de sa guérison : il tint parole.

C'est sur ces entrefaites que, dans un consistoire tenu le 10 novembre 1884, le souverain Pontife Léon XIII annonça *Urbi* et *Orbi* la résurrection de l'ancienne Église de Carthage, et signa la Bulle *Materna Ecclesiæ caritas* qui l'érigeait en Église métropolitaine sous le gouvernement du Cardinal Lavigerie. Cette Bulle considérable disait avec quelle tendresse « les regards de l'Église se portaient vers les rivages de cette Afrique placée en face et si près de Rome. Elle célébrait la grandeur de l'Église et du siège de Carthage. Elle disait aussi les grands travaux apostoliques de l'homme sage et infatigable, *vir sapiens atque impiger*, à qui elle remettait les clefs de ce nouveau bercail du Pasteur éternel.

A quelque temps de là, le Cardinal écrivait : « Me voici donc archevêque de Carthage! Quelle mission que de rétablir une telle Église, dans des conditions qui ne soient pas trop indignes de son passé! »

Cette mission, qu'il avait lui-même désirée, provoquée, et qui portait à son comble ses honneurs et sa puissance, il y avait donc des moments où il en sentait surtout le poids et l'épouvante : eût-il été homme et vrai prêtre sans cela? « J'ai eu la tentation de fuir un si lourd fardeau, disait la même lettre. Avec tant d'autres œuvres déjà si difficiles, en présence de la tempête déjà déchaînée, à mon âge qui est désormais la vieillesse, c'est-à-dire l'âge du repos, humainement, c'eût été un acte de sagesse. Mais ensuite j'ai pensé que Dieu lui-même m'appelait par la voix de son Vicaire, qu'il était engagé dès lors à me soutenir, et qu'enfin, comme on le disait aux siècles de foi : l'éternité est assez longue pour me reposer. »

CHAPITRE IX

L'ALLIANCE FRANÇAISE — LA SPOLIATION

HONNEURS ACADÉMIQUES REFUSÉS. — OEUVRES CHOISIES. — L'ALLIANCE FRANÇAISE. — CARACTÈRE DE L'ASSOCIATION. — VIVE CONTRADICTION. — LE CARDINAL S'EN RETIRE. — PROGRÈS DES ÉCOLES FRANÇAISES EN TUNISIE. — CRÉDITS REFUSÉS AUX DIOCÈSES ALGÉRIENS. — FIÈRES RÉCLAMATIONS. — LE CARDINAL MENDIANT. — PRÉDICATIONS PATRIOTIQUES EN FRANCE. — AGITATION, FAVEUR DE LA PRESSE. — LE SILENCE COMMANDÉ. — OBSÈQUES DE VICTOR HUGO. — « OU ALLONS-NOUS ? »

1884-1885.

Pendant qu'en Tunisie le Cardinal montait sur le siège de saint Cyprien, la France elle-même se divisait autour de son nom. Les uns, l'élite des esprits, le portaient aux plus hauts honneurs académiques, ou le voulaient à leur tête dans de patriotiques initiatives. Les autres, au contraire, les hommes des partis oppresseurs s'acharnaient à sa ruine et à celle de ses œuvres. Les honneurs, il les refusa, en en rendant grâces; les initiatives patriotiques, il les seconda et les soutint contre la contradiction, tant qu'il y crut voir l'intérêt de l'Église uni à celui de la France ; les persécutions, la spoliation, il s'en vengea en s'en allant mendier, lui-même, sous sa pourpre, par les grandes villes de France, jusqu'à ce qu'écrasés par sa popularité ses ennemis rougirent d'eux-mêmes et achetèrent son silence par la promesse d'une tardive justice.

Il y avait longtemps que les journaux de diverses nuances le portaient à un fauteuil de l'Académie française. Assurément il en était digne au titre d'orateur et d'écrivain. Et si une éloquence large, pressante, nerveuse, de celles que les anciens comparaient à un fleuve, une noble manière d'exposer, de raconter, de peindre, un art de persuasion extraordinaire, une dialectique serrée, nourrie de raisons et de faits, une grande puissance de pathétique, contenue mais ardente, une familiarité charmante avec une négligence voulue, un art caché dans l'abandon et la simplicité, de grands effets obtenus par des moyens tout naturels, une belle langue au service des plus fiers sentiments et des plus grandes causes, la force, l'ampleur, la grâce, l'éclat, l'élévation, la véhémence, la finesse, la majesté, alternant dans le discours selon les circonstances et les sujets, si tout cela réuni suffit à recommander les ouvrages de ceux qui, n'ayant ni le loisir ni le vouloir d'arranger des phrases et d'aligner des mots, ne se servent de la parole et de la plume que pour l'action ou le combat, et si l'Académie est faite pour de si hauts mérites, une place chez elle était due au Cardinal de Carthage; et ce n'est pas son fondateur, le Cardinal de Richelieu, qui eût rougi de lui.

On aurait pu trouver tous ces mérites réunis dans un recueil d'*Œuvres choisies* que le Cardinal Lavigerie venait de publier, en deux volumes, dans cette même année 1884. Il l'avait dédié à ses missionnaires, dans quelques pages paternelles, datées du 27 mars; et il résumait toutes les instructions qui y étaient contenues dans un seul mot : l'amour, l'amour de Dieu et des âmes. Les âmes qu'il leur disait d'aimer, c'étaient surtout les âmes infidèles de cette Afrique, ou voisine ou lointaine, à laquelle ils étaient envoyés comme apôtres. « C'est cet amour, disait-il, qui m'a soutenu moi-même au sein des difficultés et des travaux, qui ont usé ma vie avant l'heure. » Et il pouvait leur dire : « A l'exemple des patriarches, qui ont aimé même les pierres de Sion, j'ai tout aimé dans notre Afrique, son

passé, son avenir, ses montagnes, son ciel pur, son soleil, les grandes lignes de son désert, les flots d'azur qui la baignent. Mais, pour exprimer ces tendresses, je n'ai point cherché les secours de l'art. Je donne au public ces écrits tels qu'ils sont sortis de ma plume, sous l'empire des impressions, des nécessités, des périls de chaque jour. Puissent ces accents de mon cœur et de ma foi conquérir à votre apostolat des sympathies et des secours nouveaux! Puisse ainsi ma voix continuer encore à se faire entendre de vous! Elle se taira bientôt dans ce monde, mais du fond de la tombe, elle vous tiendra les mêmes discours qu'elle vous tient depuis tant d'années : *Vox clamantis in deserto : parate vias Domini, rectas facite semitas ejus.* »

Mais c'était à d'autres titres que celui de l'éloquence de ses écrits et de ses discours que l'opinion appelait le Cardinal Lavigerie à l'Académie française. Elle l'y voulait voir siéger comme une des grandeurs de la France; et, invoquant les traditions de l'illustre compagnie, elle l'invitait à s'honorer elle-même en honorant de tels insignes serviteurs de la civilisation, ainsi qu'elle avait fait récemment pour M. Ferdinand de Lesseps, « le grand Français ».

On avait désigné d'abord le Cardinal Lavigerie à la succession du comte de Champagny, puis à celle de M. le comte d'Haussonville. C'était alors au mois de mai 1884. A cette époque, le Cardinal ne se montrait pas éloigné de s'y laisser porter, pour les raisons et aux conditions qu'il faisait ainsi connaître au père Charmetant : « Il faut, lui écrivait-il, que la pensée en naisse et mûrisse en dehors de moi. Je puis agréer qu'on veuille honorer mon ministère apostolique et la religion dans ma personne; je ne puis et ne dois rien demander. »

Mais ne rien demander ici, c'était refuser. La règle invariable de l'Académie française est que les aspirants posent leur candidature, et qu'ils l'appuient ensuite par des démarches personnelles auprès de chacun des membres de la savante compagnie. Et il lui répugnait d'aller, lui

Cardinal, mendier ainsi leurs suffrages, pour flatteurs qu'ils fussent. Tout devait échouer par ce côté.

Au mois de septembre, le 28, M. Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, lui fit une offre différente. Il l'informa qu'une majorité lui était assurée dans cette section de l'Institut, où un siège venait d'être laissé vacant par la mort de M. Tissot, ambassadeur à Londres. Cette proposition, assurément inférieure à celle d'un fauteuil à l'Académie française, le trouva plus froid et plus hésitant encore. Mais il fallait répondre, il prit bien vite son parti : « J'ai bien assez à faire pour mes œuvres, écrivit-il au père Charmetant ; et ces candidatures sont plutôt de nature à me faire diminuer aux yeux des catholiques, au lieu de me servir... Je renonce à me présenter soit dans une académie, soit dans une autre. »

Le même jour, 26 novembre, il écrivit à M. Wallon « afin, dit-il, d'exprimer sa reconnaissance à ceux des membres de son académie qui avaient pris avec lui l'initiative de sa candidature. » A ce remerciement il joignait ces excuses gracieuses : « Je comprends la règle qui fait une obligation aux candidats de solliciter directement les suffrages de l'Académie. Il est juste qu'ils montrent ainsi le haut prix qu'ils y attachent. Mais deux raisons personnelles m'ont fait reculer devant cette démarche. La première est l'absence de titres qui eussent pu la justifier. Je n'en ai guère d'autre en effet que ma bonne volonté ; et la bonne volonté, lorsqu'il s'agit de science et de résultats acquis, est une recommandation insuffisante. La seconde raison est d'un ordre plus délicat encore. Au fond, je ne suis qu'un missionnaire ; mes autres titres ne valent que par celui-là. Or si un missionnaire doit tout recevoir, puisqu'il manque de tout, il est des choses qu'il ne doit pas solliciter.

« Pour faire une brèche dans la barbarie, j'ai dû m'entourer d'une légion d'apôtres. Dans la lutte engagée dans

l'intérieur de notre Afrique, onze d'entre eux ont déjà versé leur sang, d'autres ont succombé à la fatigue et à la maladie. Que dirait-on de moi, si, pendant que les miens ne cherchent que les palmes du martyre, on me voyait briguer les palmes de l'Institut? Il y a vraiment là incompatibilité, et il faut me laisser dans ma barbarie.

« Mais si je ne puis aller à l'honneur, je serai toujours heureux d'être à la peine, et de répondre à votre appel, lorsque nous pourrons, mes missionnaires et moi, servir avec vous la science et notre pays. »

Les journaux reproduisirent aussitôt cette lettre. Elle était rare de son espèce ; elle était généreuse et fière : la France applaudit.

Dans le même temps qu'il refusait d'entrer à l'Institut, Mgr Lavigerie acceptait d'être porté à la présidence d'honneur d'une Association de propagande patriotique qui avait son siège à Paris, et, à cette époque, son action principale en Tunisie. Je veux parler de l'*Alliance pour la propagation de la langue française*, laquelle prit plus de place dans la vie du Cardinal qu'elle n'en peut occuper ici dans son histoire, mais où du moins son rôle doit être replacé en sa lumière vraie.

L'*Association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger*, ou, plus brièvement, l'*Alliance française*, était née en 1883, et avait été autorisée par décret du 24 janvier 1884. L'homme qui en avait eu l'inspiration et l'initiative, et qui nous est déjà connu, était M. Paul Melon, lequel, ayant constaté, dans ses voyages en Afrique et ailleurs, que la diffusion de la langue française par l'école était le véhicule le plus puissant de notre action politique et commerciale, avait fait son œuvre de cette propagande nationale, et groupé autour d'elle des notabilités de toute nuance.

L'Alliance professait « ne faire aucune acception de parti ni de secte » : chaque école recevait, en argent ou en nature, une subvention proportionnelle au nombre et au

succès de ses élèves parlant le français. Cette dernière condition était la seule requise pour participer à ses subsides. Ce premier noyau avait porté son fruit. Au moment de son autorisation par le gouvernement, l'Alliance comptait 7.000 adhérents, recevait 70.000 francs de cotisations annuelles, dont elle faisait profiter principalement nos colonies et nos missions du bassin de la Méditerranée.

La Tunisie y avait eu la première et meilleure part. A dire vrai, c'était beaucoup en vue de sa francisation que cette œuvre avait été conçue et était née. « Voyant notre influence menacée par les Italiens, on courut au plus pressé, raconte M. Melon lui-même. Les écoles congréganistes de Tunisie furent pourvues du nécessaire, des bibliothèques scolaires furent créées, une école fondée à Béja, qui compte aujourd'hui 60 élèves, avec une bibliothèque populaire française de plusieurs centaines de volumes. » Le même auteur déclarait encore une fois que les religieux et religieuses étaient les plus utiles ouvriers et ouvrières de cet apostolat de la langue française, auprès des races africaines orientales naturellement religieuses, et que c'est par eux et par elles que se maintenait le prestige du protectorat catholique de la France dans toutes les Échelles du Levant.

Il était donc naturel que le Comité d'organisation de l'Alliance eût souhaité l'honneur du puissant patronage du Cardinal d'Afrique. Il n'était pas moins naturel que Mgr Lavigerie acceptât d'encourager une association dont les premières faveurs avaient été pour les écoles de sa mission de Tunis. Il se contenta toutefois de répondre d'abord discrètement qu'il faisait des vœux pour que « tous les efforts réunis amenassent, avec la diffusion de notre langue dans les pays barbares, le triomphe de la vérité, de la charité et de la justice. » Ainsi la vérité réservait-elle son droit. Il fit un pas de plus; et, sollicité par l'amitié de M. Paul Cambon, lui-même très avant dans l'Alliance française,

il accepta d'être mis au nombre et en tête des présidents d'honneur.

C'était aller un peu vite ; car, à cette date, l'Archevêque ne connaissait encore ni la composition ni le programme de l'Association ; tout cela était encore en préparation ou en perspective. On s'empressa même si peu de lui en communiquer les statuts qu'il dut ensuite se les procurer par ailleurs, ainsi que la liste des fondateurs et principaux adhérents. Il eut la pénible surprise d'y trouver, à la suite de son nom, des noms tels que ceux de MM. Renan, Jourde, Hébrard, Spuller, Taine, Paul Bert, Reinach, Zéwort, Guéroult, entremêlés, il est vrai, de quelques autres très orthodoxes et fort acceptables pour les catholiques, Jurien de la Gravière, Pasteur, marquis de Gabriac, marquis de Vogüé, mais noyés dans le flot des négatifs et des indifférents. Le premier mouvement de l'Archevêque fut d'écrire au secrétaire général, M. Foncin, qu'il se retirait de l'Alliance.

Ce premier mouvement était le bon. Mais on l'en fit revenir. De Paris, M. Cambon, par dépêche chiffrée du 3 avril 1884, le conjura de rester, lui promettant que satisfaction serait donnée à ses désirs. Dès lors M[gr] Lavigerie commença à espérer de faire tourner à bien l'Association, en la transformant. Ce fut l'objet de deux premières lettres fort explicites, adressées, l'une au gouverneur de la Tunisie, l'autre à M. Duruy, président de l'Alliance. En cette dernière, il dénonçait d'abord, dans la composition du Conseil, un caractère d'exclusion de nature à tenir les catholiques en défiance. C'est ainsi qu'on avait omis d'y faire entrer les chefs ecclésiastiques de nos missions coloniales et étrangères. Il dénonçait, en outre, dans la rédaction du programme, des expressions fort équivoques dans leur acception pratique et concrète, telles que celle-ci : « Appel fait aux hommes de *toute opinion et de toute croyance, — en dehors de tout esprit de parti et de secte, — missionnaires français de divers cultes, — maîtres laïques,* » etc., formules, qui, soit en elles-mêmes, soit par suite du

sens que leur font attribuer les polémiques contemporaines, sont considérées par l'Église comme la négation même de son enseignement et de ses doctrines. — « Or, faisait-il observer, si l'amour de la patrie est pour le clergé une seconde religion, il y a une religion qui tient une place encore supérieure dans son esprit et dans son cœur : c'est la religion qui a fait la France et dont lui-même est l'apôtre au milieu de ceux qui ne la connaissent pas encore. »

En somme, il résumait ainsi l'objet de ses demandes : 1° La suppression dans les programmes de tout ce qui, eu égard à la phraséologie actuellement en usage, peut être considéré comme suspect par les catholiques ; 2° le titre de président d'honneur des comités régionaux décerné aux Vicaires apostoliques français et aux chefs de nos missions, au même titre que les chefs de missions politiques françaises ; 3° une composition telle du conseil d'administration qu'elle ne paraisse point être une déclaration de guerre aux croyances de l'Église catholique. Il redisait encore : « Si ces vœux ne pouvaient être agréés par vous, je ne pourrais, à mon grand regret, laisser mon nom inscrit à aucun titre parmi ceux des membres de l'œuvre, et je devrais faire connaître publiquement à mon clergé les raisons de ma retraite. »

Un des plus difficiles problèmes pour les catholiques, particulièrement en nos jours de confusion, est celui de savoir s'il vaut mieux, pour eux-mêmes et pour le bien public, entrer dans des associations mixtes ou indifférentes de leur nature, afin d'y faire prévaloir leurs principes religieux, ou s'il est préférable de s'en tenir dehors, afin que ces principes n'y courent pas le risque d'une désastreuse et humiliante infériorité ou d'une compromettante solidarité. Mais à cet égard Mgr Lavigerie avait reçu de M. Cambon, le 11 avril, « toutes les assurances désirables », avec la prière de lui indiquer lui-même les noms qu'il souhaitait de voir ajouter à la liste. Il s'engagea donc à fond en faveur de l'œuvre.

Le 1er mai, il adressa à ses curés de Tunisie une circulaire où il disait que, « vu la pauvreté de leurs paroisses, il les engageait à veiller aux progrès de l'enseignement du français dans leurs écoles, pour obtenir ainsi les secours de l'Alliance. » Il leur apprenait qu'un Comité était fondé en Tunisie, composé en très grande majorité de catholiques notables, entre autres le R. P. Supérieur du collège Saint-Charles, le président et le secrétaire de la Société de Saint-Vincent de Paul. Cependant il avait soin de faire observer à ses prêtres que, si, dans la pratique, le caractère de l'Association leur inspirait des inquiétudes ou simplement des doutes, au point de vue des personnes, des tendances, des doctrines, ils devaient en avertir leur premier pasteur : « Notre devoir est, en effet, de ne participer en rien à une œuvre ou à une société où les doctrines de l'Église et les règles prescrites par elle ne seraient point observées ou sauvegardées en tout.»

Les choses en fussent restées là, et, déjà content d'avoir une majorité chrétienne dans son comité de Tunis, le Cardinal eût essayé plus ou moins efficacement d'obtenir pareillement une meilleure composition du conseil de Paris lorsque la presse catholique jeta le cri d'alarme. Le premier éclat vint de Lille où l'Alliance venait de constituer son comité sous la présidence du sénateur Testelin, uniquement connu pour sa farouche et grotesque hostilité contre l'Église. L'excellente et vaillante *Semaine religieuse de Cambrai*, rédigée à Lille, visa droit à la tête de l'œuvre. Elle fit le calcul que, « sur 50 membres de son comité central, 19 étaient francs-maçons. » Elle produisit les noms. Elle fit remarquer « les affinités de langage du programme de l'Alliance avec la Ligue d'enseignement et la franc-maçonnerie ; » et elle se demanda si « ce n'était pas l'extension au dehors de ce système de laïcisation et de neutralité scolaire dont on constatait en France les effets si funestes à la foi et aux mœurs? »

Les journaux catholiques firent écho à ce cri de la

Semaine du Nord. Le Cardinal se sentit touché. Il s'irrita d'autant plus qu'il connaissait mieux que personne ce côté vulnérable de l'Association, et qu'on n'alléguait rien qu'il n'eût déjà objecté et combattu lui-même. Il se vit donc obligé de faire tête de deux côtés en même temps, et à la presse catholique trop ardente à répudier cette alliance hybride, et à l'Alliance trop lente à désarmer la presse en donnant aux catholiques les satisfactions demandées.

Quand, au mois d'août, il revint de Rome archevêque nommé de Carthage, ce fut pour se voir assailli sur ce terrain nouveau d'une grêle de flèches empennées qui le harcelaient de flanc. La publication qu'il fit de la récente Encyclique *Humanum genus* contre les sociétés secrètes lui fournit une première occasion de s'élever contre « ceux qui confondaient une œuvre de pur patriotisme avec les sectes maçonniques ». Il se plaignit aussi des journaux catholiques, au nombre desquels était l'*Univers*, qu'il s'interdit toutefois de nommer : « Le souvenir des services rendus, celui d'amitiés qui m'ont été chères et qui le sont encore m'imposent cette réserve. »

Le 3 septembre, il adressa sur ce sujet une Lettre confidentielle à ses prêtres. Au lieu de se défendre cette fois, il préféra prendre l'offensive : c'était son tempérament. Il déclara donc aux catholiques que, si l'Alliance était aux mains des incroyants, ils en étaient la cause. N'auraient-ils pas dû s'en emparer les premiers, comme lui-même les en avait conviés dès l'origine? « C'est alors, reprend-il, c'est alors qu'au contraire nous avons vu des journalistes sans mission nous contredire ouvertement, conseiller aux catholiques de s'abstenir d'entrer dans une société dont le but était louable, et où cependant ils ne fussent entrés que pour combattre leurs adversaires et assurer la majorité à leur foi. »

Sa parole s'exaltant est superbe d'éloquence contre l'abstentionisme des nôtres : « Comment! il serait défendu aux

catholiques de s'efforcer de corriger des erreurs et des abus, en entrant dans telles sociétés, uniquement parce que des sectaires y sont en plus grand nombre! Mais alors il faut que les catholiques s'abstiennent aujourd'hui de toute participation aux assemblées quelconques, dans le pays où nous n'avons la majorité nulle part! Et c'est là le conseil que l'on trouve à donner aux catholiques de notre temps! Et l'on ne voit pas que, par la plus étrange des aberrations, on impose ainsi à l'Église la persécution la plus dure, la plus périlleuse, celle de Julien l'Apostat lui interdisant de participer à la vie intellectuelle de son temps!

« Je persiste donc à vous dire, Messieurs, et je désire que ma voix soit assez puissante pour traverser les mers et trouver un écho dans les cœurs vraiment catholiques : il ne faut point se retirer de l'Alliance! »

Il s'adressait aux journalistes, et se dressant de toute la hauteur de son autorité : « Leur seul devoir, écrit-il impérieusement, est de nous écouter et de nous obéir. » Il s'appuyait sur les dernières instructions de Léon XIII à cet égard. Il s'appuyait aussi sur un Bref fort bienveillant, il est vrai, dans lequel le Pape « le félicitait du soin qu'il avait pris d'indiquer les moyens les plus propres de remédier aux maux de son Église, suivant la condition spéciale de ce pays », mais dans lequel il eût été bien difficile de trouver une approbation explicite de l'appui prêté à l'Alliance française.

Une autre Lettre à son clergé, restée manuscrite, était plus terrifiante encore et plus menaçante contre ses contradicteurs. « Si leurs excitations imprudentes, disait-il, devaient l'emporter; s'ils laissaient, par leur système d'abstention, les mauvais desseins prévaloir contre l'Église, les pasteurs des missions sauraient à qui ils devraient les maux prêts à fondre sur eux. La responsabilité en incomberait tout entière à ceux qui, usurpant une autorité qui n'est pas la leur, sèment l'erreur dans les esprits, et détruisent l'u-

nité de l'Église par leurs coteries misérables... Eh bien non, il n'en ira pas ainsi tant que j'aurai l'honneur de tenir dans mes mains une houlette pastorale. Je la tiens pour vous défendre, Messieurs; mais je la tiens aussi pour frapper ceux qui voudraient porter le désordre dans nos rangs. » Il ne fulmina pas cette lettre, il ne frappa personne, et il fit bien.

Il fit mieux, en en publiant une autre plus calme où il posait au curé de sa cathédrale de Tunis la question de savoir ce qu'il y avait à faire dans cette impasse cruelle : « Faudra-t-il se prononcer contre l'Alliance, demande-t-il, et ainsi vouloir que toutes les écoles françaises se créent désormais malgré et contre l'Église? Faudra-t-il s'abstenir, et ainsi se priver des avantages que nous y devons trouver, renoncer à y avoir aucune influence et à y combattre efficacement le mal, s'il se présente? » Mais, d'autre part, allait-il se heurter au soulèvement et à l'abandon des catholiques de France, et spécialement à la défaveur de l'œuvre des Écoles d'Orient dont l'Alliance était considérée comme la rivale laïque? Cette situation inextricable l'excédait, l'exaspérait, l'emportait à des outrances de parole et de plume. Le lion d'Afrique tombé dans le piège, harcelé de droite et de gauche, se débattait dans sa fosse, se tournant et se retournant, en remplissant la montagne de ses rugissements.

L'Alliance d'autre part ne se pressait nullement de lui donner les satisfactions demandées et promises. M. Cambon en gémissait; mais il était loin de Paris, et il n'y pouvait rien. En août, une note du Cardinal au conseil de l'Association reprit la série de ses réclamations encore inécoutées : « Depuis quatre mois, dit-il, rien n'a été fait dans ce sens, et la situation déjà délicate ne fait que se tendre chaque jour davantage. Les feuilles religieuses n'ont pas craint de classer cette œuvre parmi les œuvres maçonniques et athées condamnées par le Saint-Siège. En présence de pareilles incriminations, des explications et modifica-

tions dans le programme et le haut personnel sont nécessaires. Sans cela d'abord, au dedans, tous les catholiques refuseront de s'associer à l'œuvre, puis au dehors pas un seul missionnaire ne se déclarera pour elle. » Le Cardinal insiste pour qu'on tienne enfin la parole donnée le 11 avril. « La situation actuelle ne peut durer. Il faut que l'on sache clairement si l'Alliance veut marcher avec ou contre les catholiques. »

C'était un ultimatum que cette pièce. L'Association s'en émut, et un nouveau prospectus fut élaboré et soumis à l'Archevêque, qui l'accepta; mais on ne le fit pas paraître. Le Cardinal se demanda si on le prenait pour dupe. On lui dit d'espérer en de nouvelles élections qui devaient avoir lieu, au commencement de l'année, pour le renouvellement du Conseil et du Bureau. Une dernière fois il tenta d'y faire une trouée. Il écrivit, le 24 décembre, à M. Beluze pour le prier d'agir sur les électeurs de sa connaissance, et même de lui trouver parmi les catholiques un excellent état-major qui prît la place de l'autre. Il proposait l'amiral de Gueydon à la place de M. Tissot, qui n'était plus. Il demandait un siège pour M. Eugène Rendu; il remplaçait à la vice-présidence M. Paul Bert par M. de Vogüé; il eût désiré un autre secrétaire que M. Foncin. « Parmi les dix membres sortant du Conseil d'administration, il faudrait, dit-il, exclure impitoyablement tout ce qui est ouvertement antichrétien. » Il demandait spécialement le concours de M. Fontaine de Resbecq. Finalement il disait : « Tout ceci est de la plus grande importance, avec les agissements de ces messieurs. Je serais obligé, sans cela, d'intervenir d'une manière publique et fâcheuse pour les intérêts que je représente, si on n'entre point pratiquement dans une bonne voie... »

Les élections tournèrent contre lui et ses amis. Dès lors il n'y avait plus à hésiter. Le 25 février 1885, il adressa à M. Victor Duruy, ancien ministre, président de l'Alliance, sa démission motivée en ces termes : « Monsieur le Président, je vous prie d'agréer et de faire agréer au bureau de l'Al-

liance ma démission de président d'honneur de cette société. A la distance où je me trouve et dans l'impossibilité où je suis en conséquence de contrôler des opérations dont je ne comprends pas bien dès lors le sens et la portée, il m'est impossible, à mon grand regret, d'en accepter la responsabilité. Il m'avait été formellement promis qu'aux élections dernières le nombre des membres catholiques du Conseil serait sensiblement augmenté, de manière à faire tomber les préventions qui existent malheureusement dans un grand nombre d'esprits contre les tendances de l'œuvre. Il ne m'est donc pas possible de m'expliquer comment non seulement cette promesse n'a pu être tenue, mais encore comment le nom de M. Fontaine de Resbecq, l'un de ceux qui pouvaient donner sous le rapport qui me préoccupe les meilleures garanties, n'a pu même être maintenu. Dans ces conditions, je dois me retirer; et c'est ce que je fais aujourd'hui, en vous priant d'agréer, avec mes regrets, etc. »

Cet acte jeta quelque trouble dans l'Association qu'elle diminuait et déconsidérait à la fois. M. Duruy fit des excuses, exprima des regrets, chercha d'autres combinaisons, formula de nouvelles promesses, en conjurant le Cardinal de revenir sur sa décision. Mgr Lavigerie remercia, mais sans se dédire. Enfin, le 30 mars 1885, il adressa au Président une lettre définitive : « Elle est dictée, disait-il, par le même sentiment de patriotisme qui m'avait fait approuver à l'origine la pensée de l'Alliance. J'espérais que votre société servirait la France à l'extérieur par une action vraiment une et acceptable pour tous. Je vois aujourd'hui avec tristesse qu'elle tend à diviser nos efforts par des préoccupations d'un autre ordre. Engagée dans une telle voie, l'Alliance ne peut plus avoir que des résultats funestes; et, après avoir consacré ma vie à maintenir les traditions séculaires auxquelles notre pays doit son influence au dehors, il ne m'est pas permis de laisser mon nom, si humble qu'il soit, contribuer à l'ébranler et le détruire. »

C'était irrévocable. Le Cardinal fit connaître sa démission

à ses prêtres. D'autres démissions, nées des mêmes dissentiments se produisirent à Tunis et dans les autres comités régionaux. L'Alliance, ainsi pleinement sécularisée, suivit librement la voie de la majorité de ses membres, mais sans refuser ses secours aux écoles congréganistes françaises.

Quant au Cardinal Lavigerie, il n'en continua pas moins de mener, avec ou sans cette aide, sa campagne de francisation en Tunisie, par l'école religieuse. M. Paul Melon, dans une brochure sur l'Alliance, constatait, en cette année 1885, que, si sur ce terrain la victoire demeurait à la France, ce serait à lui qu'on le devrait : « Par lui, écrivait-il, les anciennes écoles sont reconstruites ou agrandies; de nouvelles fondées à Tunis, à Bizerte, à Sfax, Béja, Sousse, Monastir, Mahédia, etc. Les maîtres sont remplacés là où ils sont insuffisants, de nouveaux sont appelés, qui sont capables et munis de leurs brevets. Notre langue, jadis facultative, devient la loi obligatoire de l'enseignement; les mobiliers scolaires sont complétés, les livres choisis, les bibliothèques françaises créées dans chaque école. Partout une sève nouvelle circule, et, en trois ans, nos écoles se sont transformées. Celle de Sfax s'installe dans un local tout neuf, et les écoliers qui l'avaient désertée en 1882 sont revenus en foule au nombre de deux cent cinquante-quatre. A Monastir, l'école est un vrai bijou, avec sa jolie maison mauresque, son patio intérieur inondé de lumière, et ses salles lambrissées. A Sousse, à la Goulette, c'est le même esprit de progrès qui domine. L'objet principal de l'enseignement est le français, pour lequel les Maltais, entre autres, montrent une aptitude remarquable. A Tunis, l'école des filles n'a pas moins de 360 enfants; 82 Françaises, 171 Italiennes, 115 Israélites, 100 Maltaises et musulmanes. Elle a maintenant une succursale pour les enfants pauvres du quartier de Bab-Carthagène, qui compte déjà 160 élèves. Toutes ces écoles ont des bibliothèques françaises dont plusieurs commencées avec 60 ou 80 volumes en comptent déjà plus de trois cents.

« En 1881, continue M. Melon, il n'existait que trois écoles masculines dans la Régence. Aujourd'hui leur nombre a doublé. Celles de Tunis sont au premier rang. Elles comptent 462 écoliers, dont 41 Français, 204 Italiens, 167 Maltais, et les autres Israélites, Grecs et Arabes. Les Frères de ces écoles se plaignent que le local est insuffisant pour les nombreuses demandes qui se produisent chaque jour. A la Goulette, ce sont des jeunes séminaristes qui dirigent l'établissement, vu la pénurie du personnel enseignant. A Sfax, ce sont les Frères Marianites, dignes d'une mention spéciale pour les résultats surprenants qu'ils obtiennent.

« L'élan est donné partout, et il ne faudra que peu d'années pour que notre langue règne en maîtresse sur le littoral tunisien. Persuadée des avantages qu'elle en peut retirer, la masse de la population elle-même s'ébranle et fait peu à peu le vide autour des écoles italiennes; celles de Sousse faiblissent, celles de Monastir et de Sfax ont disparu. Les nôtres au contraire se repeuplent et comptent aujourd'hui 2.500 enfants, dont 392 Français, 764 Italiens, 869 Maltais, 263 Israélites, 52 Grecs et 45 Arabes.

« Tel est le rôle considérable que joue le Cardinal dans la francisation de la Tunisie. Il s'insinue dans les cœurs sous le couvert de la charité, crée non seulement des écoles, mais des hôpitaux et des orphélinats, répand l'argent à pleines mains sur toutes les misères, construit des églises et des cathédrales; et frappant par là les esprits les plus prévenus, finit par produire un courant d'adhésion qui entraîne tout le monde. Les Italiens et les étrangers n'y échappent pas. En mai dernier, j'ai vu à Bizerte de petites Maltaises revendiquer spontanément le titre de Françaises, et même de petits Italiens promener dans la ville des bannières portant pour devise : « A la France, notre mère-patrie », tandis qu'ils entonnaient, sous la direction de leurs curés et de leurs maîtres, les champs patriotiques de Déroulède. »

Il ne faut pas oublier de dire qu'à la fin de décembre 1884,

le bruit s'étant répandu que le gouvernement se proposait de nommer le Cardinal commandeur de la Légion d'honneur, pour la nouvelle année, celui-ci prévint sa promotion, et l'arrêta par un refus. Le 20 décembre, il rédigea pour M. Cambon une note conçue en ces termes, en le priant de la signer comme sienne et de la faire parvenir à qui de droit : « Le Cardinal Lavigerie est reconnaissant au gouvernement de sa bienveillante intention ; mais il me prie de lui faire observer qu'il ne pourrait accepter en ce moment cette distinction, dans l'intérêt même de la mission de conciliation et de paix qu'il remplit en Tunisie. Il lui importe, dit-il, pour conserver son autorité morale vis-à-vis des étrangers, de garder toute l'indépendance de son ministère, et surtout de ne point paraître recevoir, pour les services qu'il a pu rendre à la France, de récompense politique. Il irait, dans cet ordre d'idées, jusqu'à décliner sa promotion, si elle était publiée, et il demande qu'on lui épargne une pareille démarche. »

Si la décoration ne pouvait être ni paraître la récompense des services politiques d'un évêque, encore moins pouvait-elle sembler une compensation personnelle de l'odieuse spoliation que souffraient, en ces mêmes jours, les diocèses de l'Algérie.

C'était en effet à la même date, fin de décembre, que, sur le rapport de M. Jules Roche, la Chambre des députés venait de faire table rase, ou peu s'en faut, des crédits les plus nécessaires à l'exercice normal de la religion catholique en France et dans notre colonie. Ni les patriotiques interventions du ministre des cultes, ni les éloquentes démonstrations et protestations de Mgr Freppel n'eurent raison de la passion haineuse de la Commission et de la Chambre ; et l'on eut une fois de plus le spectacle de ces débats et de ces votes fiévreux qui, en arrivant le lendemain sous les yeux des lecteurs, partagent les esprits honnêtes entre le dégoût, l'indignation et l'épouvante.

Quand le budget des diocèses algériens sortit de là,

il était démembré, mutilé et meurtri. Les bourses des séminaires se trouvaient supprimées; le traitement des chanoines était aboli; un grand nombre de titres ecclésiastiques ou paroisses reconnues étaient annulés; les aumôniers militaires n'existaient plus en temps de paix; et le traitement de l'Archevêque tombait de 20.000 francs à 15.000, malgré la double charge afférente aux deux diocèses d'Alger et de Tunis.

Après la Chambre, le Sénat offrait encore un recours. Le 22 décembre 1884, Mgr Lavigerie adressa de Tunis, au Président et aux membres de la Commission sénatoriale du budget une longue note imprimée où il portait la lumière sur chacune des suppressions proposées par la Chambre. Il lui était facile de montrer que, si la situation faite de ce chef aux diocèses de la mère-patrie était cruelle et écrasante, elle l'était bien autrement pour les diocèses de l'Algérie. « La population française y est pauvre, et au lieu de pouvoir donner pour ses prêtres et ses églises, elle a dû longtemps tout recevoir. Pour cette cause il avait fallu créer, pour ses séminaires, des bourses deux fois plus fortes que pour ceux de la France. De même pour le traitement des prêtres et des évêques, en raison du manque absolu de casuel. Pas un seul prêtre français élevé en Algérie ne l'ayant jamais été que moyennant le secours des bourses de l'État, leur suppression y amènerait la disparition complète d'un clergé national, dont le ministère passerait aux mains des étrangers. Ces chanoines, à qui on enlève leur dernier morceau de pain, l'Archevêque démontre que, sur sept, il y en a trois décorés pour services rendus à la France, un quatrième, M. Gatheron, amputé de la jambe; un cinquième qui se dévoue à l'œuvre française en Tunisie, un sixième paralytique; il n'y avait d'à peu près valide qu'un pauvre septuagénaire. La suppression des titres ecclésiastiques ou paroisses créées dans les centres de colonisation est la ruine de la colonisation elle-même. De même pour l'au-

mônerie militaire, qui seule constitue le traitement de nos prêtres français en Tunisie. Enfin cet Archevêque, au patriotisme duquel le gouvernement ne cesse de faire appel pour des œuvres nouvelles, se trouve avoir, en 1884, pour deux archevêchés, celui d'Alger et celui de Carthage, pour son titre de Cardinal, pour son coadjuteur d'Alger, pour son auxiliaire de Tunis, un traitement annuel de 15.000 francs, alors que, comme simple évêque, son prédécesseur, il y a quarante ans, en avait 30.000! »

Au nom de la justice, du patriotisme, de l'humanité, de l'honneur, de la parole donnée, Mgr Lavigerie réclamait donc le rétablissement des précédents crédits. Son dernier mot était : « Je m'arrête, Messieurs, car je sens qu'en m'appesantissant sur ces pensées, je laisserais déborder mon amertume. J'ai déjà eu l'occasion de le dire : il n'en est point de plus grande pour un homme qui aime sa patrie que de voir méconnaître vis-à-vis de lui toutes les règles de la justice. » Cette justice, la Chambre haute allait-elle la lui rendre?

Peu de jours après, 17 février 1885, le Cardinal recevait le pallium d'Archevêque de Carthage, à Alger où il avait appelé les évêques d'Oran et de Constantine. C'est dans cette réunion qu'il concerta avec eux une note collective destinée, non plus à la Commission du Sénat, mais au gouvernement. On y faisait remarquer l'effrayante progression qu'avait suivie, année par année, depuis 1877, la suppression des crédits affectés aux diocèses algériens. « Et cependant, si chacun est obligé de reconnaître qu'à la sagesse la plus constante nous avons toujours uni le plus pur patriotisme, nous demandons de quel droit on peut justifier l'ostracisme dont nous sommes frappés? »

Mais que faisait le patriotisme aux ennemis de l'Église? Le Sénat vota comme la Chambre. Dans ces conditions, le Cardinal déclara qu'il ne pouvait plus marcher. Il avait espéré dans la loterie tunisienne : mais au lieu de trois millions qu'il en avait attendus, elle n'avait produit que

la somme de 850.000 francs que le Cardinal avait partagés entre l'église de Carthage, 500.000 francs; l'église de Tunis, 200.000; le séminaire, 50.000; l'archevêché 100.000. Et puis tant d'autres œuvres à faire vivre! Et ces œuvres absorbaient plus d'un million par année!

Le Cardinal avait écrit, deux ans auparavant, que, si les ressources de l'État venaient à lui être enlevées, il était prêt à prendre le bâton de quêteur pour aller mendier partout le pain de ses enfants. « Le moment est venu de tenir ma parole, écrivit-il dans le *Bulletin des Écoles d'Orient*. Il est vrai que, depuis deux ans, ma santé a subi de rudes atteintes, et mes forces sont bientôt épuisées. Mais je préférerais encore mourir, s'il le faut, de fatigue sur les grands chemins que de mourir, un jour, de honte, en laissant, par mes hésitations ou par ma faiblesse, supprimer sous mes yeux, le clergé français de l'Afrique. »

Il partit, précédé par cette lettre et par sa note à la Commission du Sénat, lesquelles firent le tour de la presse de toute nuance. Les yeux non prévenus s'ouvrirent, les bras se tendirent vers lui, de toutes les régions de l'opinion. M. Jules Simon lui consacra, dans le *Matin*, une de ces causeries fines, étincelantes d'esprit et de bon sens, où il plaçait en regard le portrait du grand patriote et les vilenies de la politique des Chambres : « Je vais mendier, dit-il. Prenez garde à cette parole! L'aumône ainsi demandée, et par un tel homme, n'est ni plus ni moins qu'un appel au peuple. Espérez-vous le dompter et dompter ceux qui lui ressemblent? Espérez-vous détruire cette religion et toute religion? Et au delà, si vous réussissez, qu'espérez-vous? Sur quoi vous reposez-vous? Est-ce sur le nihilisme? Ce qui peut vous arriver de pis est de réussir. » Dans le même temps, le *Figaro* en appelait de l'ineptie de la politique du Parlement à la politique plus intelligente de Gambetta; et il se demandait avec désolation si, par suite de ces retranchements misérables, « l'œuvre admirable de patriotisme entreprise et poursuivie avec une ténacité héroïque

par le Cardinal Lavigerie, l'œuvre immense de civilisation opérée par notre armée, notre langue, nos écoles, nos idées, notre commerce, l'œuvre qui nous a coûté tant de sang et tant d'argent, l'œuvre catholique et nationale à laquelle s'intéressait passionnément Gambetta lui-même, n'était pas, à l'heure présente, presque irrémédiablement compromise par nos tristes hommes d'État? » Et il renvoyait ces obscurs politiciens au livre lumineux de M. Gabriel Charmes sur la *Politique française en Orient*. Enfin on lisait, dans *la Liberté :* « La Chambre ne laissera pas derrière elle la réputation d'une assemblée clairvoyante en matière d'intérêts patriotiques; mais jamais, avant cette occasion, elle n'avait donné une preuve plus manifeste de sa cécité. »

Les voies étaient préparées. Embarqué le 21 avril, le Cardinal ouvrait, le 26, à Saint-Joseph de Marseille, sa campagne de prédications et de supplications éloquentes. Le 1er mai, il se faisait entendre dans l'église de Saint-Bonaventure, à Lyon. Le 10, il montait dans la chaire de la Madeleine, à Paris; le 14, fête de l'Ascension, il parlait et quêtait à Saint-Philippe du Roule; le 18, à Sainte-Clotilde. On se pressait pour l'entendre : son air de majesté, sa tête et sa barbe vénérables, sa voix brisée et caverneuse, et plus encore les traces de souffrance et de fatigue empreintes sur ses traits parlaient avant le discours. C'était d'ailleurs moins des discours que des causeries. Un vieil évêque français obligé de venir défendre auprès de sa patrie des œuvres consacrées à la servir, un Cardinal forcé de venir tendre sa main tremblante, montraient mieux que l'éloquence des écoles l'extrémité où il était réduit. Il avait précédemment dû souffrir en silence, par pudeur française, devant les musulmans et les étrangers. Il n'avait encore reçu alors que des blessures partielles; aujourd'hui tout est atteint à la fois. Notre mort est assurée... Évêque, il n'a pu se résigner à voir détruire l'Église dont il était le pasteur. Français, il n'a pu voir porter un coup si funeste aux

intérêts et à l'honneur de la France. Au sortir d'un lit de souffrance, qui pouvait être son lit de mort, il a pris la résolution de partir, dût-il tomber sur les grands chemins. Qu'importe qu'il tombe, pourvu qu'il remplisse son devoir!... Le voici donc venu pour exposer ses maux; mais non pour mêler à sa plainte le cri des colères politiques. Il saura contenir l'amertume qui remplit son âme, pardonner à ceux qui le haïssent, et rester, pour défendre la cause de Dieu et celle de la patrie, sur les hauteurs sereines où résident la justice et la vérité.

L'Archevêque avait soin de varier son langage selon les auditoires. D'ordinaire il montrait aux fidèles les dangers que courait la religion en Algérie. A la Madeleine, s'adressant moins aux chrétiens qu'aux Français, il fit voir les conséquences qu'entraînait, au point de vue des intérêts de la France, la suppression d'un clergé national dans l'Afrique du Nord. C'était un discours de tribune, mais de la tribune des meilleurs temps et du meilleur langage, transporté dans la chaire. Tout en Algérie était atteint par ce coup : et notre prestige auprès des musulmans, et le développement de notre colonisation, et notre influence dans les pays nouveaux dont le monde civilisé se dispute la possession. Il rappelait, à cet égard, la proposition qui lui avait été faite de l'étranger : « Un des souverains de l'Europe nous a demandé de subventionner l'une de nos fondations, à la seule condition que son drapeau flotterait sur elle. Nous avons répondu que la croix est le seul drapeau des apôtres, et, pour des Français, à côté de la croix, celui de la France, leur patrie. Or, à une fidélité si constante à la France, la France répond maintenant en supprimant les ressources de nos séminaires! » Sur un budget de moins de 800.000 francs naguère affectés au diocèse d'Alger, c'étaient 578.000 francs qu'on avait retranchés au cours de ces dernières années; il en donnait le compte. Cependant les besoins du clergé et du culte n'ont fait que croître avec la population; il en faisait le tableau. Ce

tableau était navrant jusqu'au désespoir. « Voilà pourquoi, conclut-il, sentinelle avancée, j'ai voulu, dans la nuit qui déjà nous entoure, faire entendre le cri d'alarme avant que la place ne soit tombée. Ce cri douloureux de mon patriotisme, je voudrais qu'il fût entendu par ceux-là mêmes qui ont voté ces mesures si funestes. Ils ne l'ont fait sans doute que par erreur. Ils ont cru frapper l'Église seule dans nos personnes, mais, en réalité, ils ont surtout frappé la France. »

Le plus souvent, il faisait la quête lui-même : « Maintenant, mes frères, je vais donc descendre de cette chaire et parcourir vos rangs, en vous répétant les paroles que le plus humble mendiant répète à la porte de vos demeures : Mes frères, la charité pour l'amour de Dieu!... Et si ce motif ne suffisait pas, pour quelques-uns, j'en ajouterais un autre qui n'est que le résumé de tout ce discours..., et je vous dirais en terminant : La charité pour l'amour de la France! »

A Saint-Sulpice, ce fut autre chose. Saint-Sulpice était la paroisse de son grand séminaire et de ses catéchismes d'autrefois. C'était l'église de son ordination et de ses plus chers souvenirs ecclésiastiques. Ces souvenirs l'envahirent au moment même où il allait parler, et soudain, à la vue de ces séminaristes qui lui rappelaient sa jeunesse, oubliant l'exorde préparé, pour se laisser aller à l'émotion de ce spectacle, il commença, ainsi : « *Junior fui, etenim senui, et non vidi justum mendicantem panem suum*. Moi aussi, j'ai été jeune et me voilà vieux! Ma jeunesse, tout dans cette église me la remet sous les yeux... » Il en redisait donc les souvenirs tristes et doux. « Mais me voilà vieux, et je ne puis ajouter avec le Psalmiste que je n'ai pas vu le juste mendier son pain et celui de ses enfants. » C'était inénarrable : on était conquis, on pleurait, on s'en souvient encore. Il venait en mendiant et il était accueilli en triomphateur.

Il faudrait rapporter aussi sa conférence à l'Œuvre de la jeunesse qui venait de recueillir pour lui une souscription

de 10.000 francs. Il parla dans une des salles de sa vieille maison des Carmes d'autrefois. Les plus hautes notabilités étaient là : « Catholiques de France, leur dit-il, défendez votre foi menacée, défendez-la vous-mêmes par votre parole, par votre plume, par votre sang, s'il le faut! »

C'était devenu le grand évènement de Paris que ces réunions de charité patriotique. La presse catholique et conservatrice applaudissait l'Évêque; la presse modérée, l'*Événement*, le *Temps*, applaudissait l'orateur; les journaux extrêmes se disaient intéressés et émus. Le gouvernement inquiet proposa en secret des compensations à cette agitateur pacifique et populaire, à condition qu'il consentît à se taire. Le Cardinal protesta qu'il ne pouvait et ne devait rentrer dans ses droits que par la grande porte.

En même temps qu'il prêchait, il organisa à Paris un comité de Dames patronnesses, et le préposa à l'œuvre qu'il intitula : *Œuvre du clergé français et du culte catholique dans l'Afrique du Nord*. Il le composa des femmes des plus hautes illustrations militaires de l'Algérie : la maréchale de Mac-Mahon, la maréchale Canrobert, la maréchale Randon, la comtesse de Gueydon, la générale de Lamoricière, la comtesse de Bourmont, la comtesse de Pierre, née Clausel, la générale de Sonis, la comtesse de Chabannes, la générale d'Eudeville, la duchesse d'Isly, les comtesses Ferdinand de Lesseps, de Martimprey, de Richemont, la baronne de la Roncière Le Nourry; et en tête Son Altesse Royale Madame la duchesse de Chartres. C'était l'Algérie héroïque devenue l'Algérie suppliante par la voix de ces femmes, et qui redemandait ses autels au nom de toutes ses gloires.

Le Cardinal partit pour Rouen, où il prêcha dans la cathédrale, le jour de la Pentecôte : « Jamais, racontait-il ensuite, je n'ai vu un si bel auditoire : près de dix mille personnes se pressaient dans cette immense église. J'y ai recueilli plus de 12.000 francs dans les rangs des fidèles ». Le 19 mai, il était à Lille, où il organisa de même un Comité

de patronnesses, dans une assemblée tenue chez les Dames du Sacré Cœur. Le lendemain, il montait en chaire dans l'église Saint-Maurice, la plus vaste de la ville. Les cinq nefs étaient remplies. Il causa familièrement avec cette assemblée : « Pourquoi ce cruel traitement qu'on nous inflige? Que peut-on nous reprocher? Rien. Mais écoutez-moi bien! On a juré la destruction de l'Église catholique; n'en doutez pas. On veut la prendre par morceaux pour ne pas vous effrayer. Ici en France, la charité des fidèles a réussi à empêcher bien des destructions; mais moi, je suis pauvre, mes chrétiens sont pauvres. Venez à notre secours. Entr'aidons-nous, car je suis un exemple vivant de ce qu'on entreprendra un jour contre les catholiques de France. » Il leur disait encore : « Catholiques de Lille, vous avez réalisé des miracles pour créer et maintenir votre belle Université, et tant d'autres grandes œuvres. Unissez-vous à moi pour sauver aujourd'hui de la destruction et de la mort l'Église d'Afrique à peine renaissante. C'est l'Église des Cyprien, des Augustin, des Monique, de tant de génies, de tant de martyrs, qui vous crie par ma bouche : La charité, mes frères, pour l'amour de Dieu! »

Étrange contraste! Pendant que le Cardinal Lavigerie tendait la main en France, son auxiliaire de Carthage, Mgr Buhagiar, était reçu à Malte, l'île anglaise, sous des arcs de triomphe. Le pape venait de l'enlever à Tunis et à l'Archevêque, pour le donner comme évêque à son île natale. L'Angleterre protestante avait envoyé une frégate au-devant de lui jusqu'à Syracuse, et c'était sur ce bâtiment que l'évêque catholique était arrivé à La Valette, où toutes les autorités étaient venues le recevoir. Après le journal le *Temps*, les *Débats* en faisaient ainsi leurs réflexions : « En voyant ce contraste, peut-on se défendre d'un retour sur l'inintelligente politique de notre Chambre qui, pendant ce temps-là, s'applique à rogner les traitements des évêques algériens, et à mettre le Cardinal dans l'impossibilité de poursuivre son œuvre de propagande, en Tunisie et en

Algérie? L'auxiliaire du Cardinal Lavigerie fait une entrée triomphale et officielle à Malte; le Cardinal quête en France pour y demander à la charité privée l'argent que le budget lui refuse! »

Le gouvernement n'avait rien à gagner à ce jeu qui pouvait lui devenir funeste. Il fit intervenir auprès du Cardinal l'autorité devant laquelle Mgr Lavigerie courbait toutes ses volontés. Le vénérable prédicateur descendait de la chaire de Lille lorsqu'il trouva chez les pères Blancs où il rentrait, le secrétaire de la nonciature, Mgr Averardi, qui accourait de Paris pour le prier d'interrompre le cours de ses prédications. Le nonce lui faisait savoir que le ministère était disposé à réparer le préjudice porté à son Église, et il le priait, au nom de Rome, de faire ce sacrifice à l'intérêt de la paix.

Ce ministère, qui venait de remplacer celui de M. Ferry, était un ministère Brisson, avec M. Goblet au ministère des cultes. Ce n'était pas un gage de paix. Mais l'opinion était plus forte que l'hostilité des hommes et des partis: « On commence à s'apercevoir, lisait-on dans le *Temps*, quelques jours après, que les économies faites sur le traitement du clergé français d'Algérie et de Tunisie sont les économies les plus inintelligentes du monde. L'action de ce clergé s'exerce nécessairement au profit de la France. La situation de M. Lavigerie à cet égard est tout à fait éminente. On peut dire, sans exagération aucune, qu'il est le maître spirituel de la colonie étrangère... Les Espagnols, les Maltais, les Italiens, tels que nous les connaissons, ne se passeront pas de prêtres. S'ils n'en ont plus de Français, il leur en viendra de leur pays d'origine, lesquels naturellement travailleront au profit de nationalités autres que la Française. Ainsi la question se pose de la manière suivante : vaut-il mieux qu'il y ait en Algérie un clergé français qu'un clergé italien, espagnol ou anglais? Poser la question en ces termes, c'est la résoudre. Aussi nous ne doutons pas que la Commission du Budget pour 1886 ne la résolve dans le sens du

patriotisme, et n'accorde à M. Goblet les 100.000 francs qu'il réclame pour les besoins du clergé français en Afrique. »

Le Cardinal rentra à Paris immédiatement. Il s'y tenait caché dans un petit hôtel de famille, à l'angle de la rue de Rivoli et de la place du Palais-Royal, en y gardant un incognito qui le défendait contre les importunités du dehors. Un jour, fin de mai, qu'il était là, il entendit de sa chambre les pas retentissants d'escadrons de cavalerie et un défilé de troupes extraordinaire : c'étaient les obsèques nationales de Victor Hugo. « Il se leva alors, raconte son secrétaire, et, pendant des heures, je le vis arpenter sa chambre, silencieux, triste, levant les yeux au ciel, et parfois interrompant sa marche pour s'écrier : « Pauvres soldats! pauvre armée! l'obliger à figurer dans cette mascarade! Pauvre France! Chasser Dieu de son temple pour y loger cet extravagant! Où allons-nous? »

La société française s'en allait donc de plus en plus dans des voies opposées à celles de l'Église. Ne serait-il pas possible de les rapprocher? C'était l'effort constant de la politique de Léon XIII : ç'allait être de plus en plus celui de son grand auxiliaire, comme nous le montrera le chapitre suivant

CHAPITRE X

LES DIRECTIONS PONTIFICALES — LÉON XIII ET LA FRANCE

L'ENCYCLIQUE *NOBILISSIMA GALLORUM GENS.* — LA POLITIQUE DE CONCILIATION. — CONSEILS DU CARDINAL A *L'UNIVERS*. — AFFAIRE DU CARDINAL PITRA ET Mgr LAVIGERIE A ROME. — PRÉPARATIFS DE DÉPART POUR JÉRUSALEM. — LES ÉLECTIONS POLITIQUES D'OCTOBRE. — LE PROGRAMME CATHOLIQUE : « JUSTICE ET LIBERTÉ. » — DÉFENSE DE LA FOI. — DÉFENSE DU CARDINAL AU SÉNAT.

1885.

Il y avait plus d'une année, qu'à la date du 8 février 1884, le Pape Léon XIII avait publié sa célèbre Encyclique *Nobilissima Gallorum gens*, adressée aux évêques de France. C'était, en somme, l'invitation pressante à renouveler l'antique alliance entre l'Église et cette « nation très noble » dont il rappelait les fidélités et les grandeurs d'autrefois, les défections et les infortunes présentes. « Dans tout cela, disait le saint-Père, vous reconnaîtrez la grandeur de l'amour que nous portons à la France ; et nous ne doutons pas que ce témoignage de notre dévouement ne serve à maintenir et à resserrer entre elle et le Saint-Siège cette nécessaire union qui, en tout temps, fut féconde en toute sorte de biens pour l'une comme pour l'autre. »

Les journaux ont beaucoup dit, soit alors, soit depuis, que Léon XIII, d'abord incliné vers l'Allemagne, avait été ensuite reporté vers la France par l'action continue et sug-

gestive du Cardinal Lavigerie. Je ne sais ce qu'il en fut. Mais on peut affirmer que l'Archevêque d'Alger ne manqua jamais ni une bonne occasion, ni une bonne raison de nous attacher plus étroitement le Vicaire de Jésus-Christ.

Une des marques d'amour que le Pape nous avait donnée avait été d'éviter, par toutes sortes de ménagements, la rupture de la République avec l'Église romaine. C'est ainsi que, dans une lettre écrite, six mois auparavant, 12 mai, au président Grévy, pour se plaindre de nos lois de proscription, de spoliation et de persécution, Léon XIII avait pu faire justement valoir « son attention à déférer aux désirs du gouvernement, quand cela était possible, la modération et la délicatesse dont il avait usé pour ne pas diminuer le prestige de la société civile, prestige plus que jamais nécessaire à l'ordre public menacé par des courants conjurés pour le détruire. » Cette même modération respectueuse envers les pouvoirs établis, le Pape, dans son Encyclique, la recommandait soit à l'épiscopat, soit au clergé, dont il vantait justement l'ardent patriotisme et les services rendus à la patrie française.

A cela M. Grévy avait répondu, en juin, en déclarant qu'il regrettait ce déchaînement de passions antireligieuses, opposé aux sentiments de la majorité des Français. « Mais ajoutait-il, ces passions que je réprouve, peut-on nier qu'elles soient nées principalement de l'attitude hostile d'une partie du clergé contre la République, soit à son avènement, soit dans les luttes qu'elle a eues depuis à soutenir pour son existence, soit dans celles qu'elle soutient encore journellement contre ses plus mortels ennemis? »

Une telle plainte sous une telle plume ne pouvait manquer de faire impression sur l'esprit du Pape. C'est pourquoi de plus en plus il s'appliqua à enlever tout prétexte à des allégations semblables, si aventurées fussent-elles, en commandant à la presse catholique la même modération dont il usait lui-même. A cette fin, l'Encyclique *Nobilissima* s'adressait spécialement aux écrivains, aux journa-

listes qu'elle pressait « d'être unis entre eux, de sacrifier au bien commun leurs opinions personnelles, et de se régler sur les évêques et le Saint-Siège pour la défense de la religion. » Enfin, s'il se plaignait des ennemis de l'Église, le Pape ne se plaignait pas moins « de ceux qui, semant la division entre l'Église et l'État, couraient le risque de faire rompre le lien salutaire qui les unissait. » C'était déjà inaugurer la politique du ménagement, avant celle du ralliement.

Or, il était arrivé que cette politique pacificatrice n'avait pas été comprise. Et qui s'en étonnerait? Rien n'y avait préparé l'esprit public en France; et c'était au lendemain des glorieuses résistances qui avaient signalé le pontificat de Pie IX que le Seigneur demandait à Pierre de faire rentrer l'épée dans le fourreau, remettant l'oreille à Malchus, pour essayer de gagner ses ennemis par l'autorité et la charité de la parole qui les fit autrefois reculer devant lui et tomber à ses pieds.

C'est ainsi qu'à cette époque le journal l'*Univers*, aujourd'hui très zélé promoteur et défenseur de la politique pontificale, tardait et hésitait beaucoup à s'y ranger. Le Cardinal Lavigerie très reconnaissant à cette feuille, dont d'ailleurs il avait besoin, voyait avec peine la froideur, sinon pire, qu'elle gardait vis-à-vis du gouvernement de Léon XIII. Rien n'était plus opposé à ses principes arrêtés sur la hiérarchie, comme à sa propre règle de docilité envers Rome, ainsi qu'il l'écrivait en cette circonstance au P. Charmetant, dans cette lettre que ce père était autorisé à montrer à l'*Univers*, si besoin en était : « Je vous ai dit que, comme Évêque, comme Vicaire apostolique, comme chef de missions, je ne puis avoir qu'une seule règle : la volonté, les désirs, les vues du saint-Père *quel qu'il soit*. J'ai inséré, comme point capital de la règle des missionnaires, cette disposition précise dans les constitutions que je leur ai données. Avec la grâce de Dieu, c'est ce que j'ai toujours été sous Pie IX; et, l'*Univers* suivant

alors absolument la direction de ce grand Pontife, j'étais complètement avec lui. Mais ce que j'avais été sous Pie IX, je devais l'être sous Léon XIII. Il n'y a, il ne peut y avoir entre les papes, en vertu de leur infaillibilité, aucune différence sur les choses essentielles et définies ; mais il y en aura toujours, et j'ajoute même qu'il y en doit avoir, dans les vues de la Providence, en ce qui concerne les choses libres et les questions de conduite, lesquelles peuvent et doivent varier selon les temps, les circonstances et les personnes... C'est ce qui est arrivé pour Léon XIII et pour Pie IX. Leurs principes sont les mêmes ; leur doctrine est identique ; leur conduite, leur manière de traiter les affaires et de parler aux hommes sont différentes. Or ici, je le répète, notre devoir est tout tracé : lorsque Léon XIII parle ou commande, lorsqu'il exprime un conseil ou un désir, nous ne devons pas seulement lui obéir extérieurement, mais conformer nos pensées aux siennes. Cela est l'essentiel de l'obéissance, le Pape ayant seul grâce efficace pour gouverner l'Église, et ceux qui lui résisteraient méritant à juste titre tout au moins la note de témérité. Or, c'est ce que nous avons vu malheureusement se produire dans le journal l'*Univers*, un peu sous toutes les formes, depuis l'avènement du Pape actuel. »

Il précisait ses griefs : mauvaise humeur sensible à l'endroit des représentants les plus autorisés de la pensée du saint-Père, le Cardinal Franchi, le Cardinal Nina, M[gr] Czacki, nonce du Saint-Siège à Paris ; réflexions peu sympathiques sur chacune des tentatives de conciliation faites par le saint-Père en Russie, en Prusse, en Suisse ; âpretés des polémiques, en opposition avec la volonté bien connue du saint-Père ; attitude irrespectueuse envers certains évêques vivants et morts ; silence affecté sur le Denier de saint Pierre ; reproduction complaisante d'articles critiques empruntés à d'autres journaux, etc. Ce n'était là, à dire vrai, qu'un procès de tendances, mais ces tendances étaient manifestes. « Tout cela, disait le Cardinal, forme un en-

semble que ses auteurs eux-mêmes peuvent ne pas voir, mais qui éclate à tous les yeux.

« C'est ce qui m'a peu à peu séparé de l'*Univers*, ajoute-t-il dans cette lettre. Malgré mes bonnes relations personnelles avec M. Veuillot, il m'était impossible en conscience de ne pas désapprouver des tendances semblables; non moins impossible d'accepter la complicité d'une telle attitude vis-à-vis d'un Pape qui m'a comblé des marques de sa bonté, de son affection, de sa confiance la plus absolue. »

Le Cardinal nous apprend qu'il avait désiré avoir à cet égard une explication avec le rédacteur en chef, comme cela se doit pratiquer entre personnes amies. « Mais j'ai pensé ensuite qu'il valait mieux attendre, et voir si les résultats heureux de cette grande politique pontificale qui, comme vous le verrez plus tard, est loin d'avoir dit son dernier mot, ne changeraient pas les dispositions de l'*Univers*. »

En attendant, le 4 novembre 1884, fut expédié au nonce de Paris un Bref qui, lui aussi, se plaignait de la conduite présente des journalistes « dont les discussions amères empêchaient le concert de l'action catholique contre l'ennemi commun. » En conséquence, Léon XIII les rappelait à l'obéissance due aux directions du Saint-Siège et à celles de leurs évêques, les faisant se ressouvenir qu'eux, laïques, ne devaient pas empiéter sur les attributions de ceux qui seuls possèdent, de droit divin, le magistère de la doctrine. « Et cependant, disait le Pape, s'il est une nation à laquelle nous avons, sur toute autre, marqué notre bienveillance et à qui nous avons plus souvent et plus instamment recommandé l'union dans la foi et la charité de Jésus-Christ, c'est certainement la France. »

Le Cardinal, à peine remis de la crise de vives souffrances qu'il avait traversée dans ces mêmes jours, venait de lire ce Bref, lorsqu'il reçut de M. Eugène Veuillot une lettre qui lui faisait part de la prise d'habit de sa fille. L'Archevêque envoya sa bénédiction à la novice : *Benedictio perituri super te veniat,* écrivait le malade. Mais cette

communication amicale se trouvait être une porte ouverte à l'explication désirée. Il en profita pour entrer à l'amiable dans le sujet de leur dissentiment.

« Laissez-moi, Monsieur, écrivit-il, vous dire avec autant de sincérité que de tristesse combien je m'afflige de voir l'*Univers* suivre, depuis quelques années, une voie qui le sépare de Notre Saint-Père le Pape. » Puis venaient ces remontrances : « Un journaliste ne peut être catholique qu'à la condition de l'être avec le Pape, et comme le Pape, non seulement dans les choses qui sont définies et par conséquent immuables, mais encore dans celles qui sont susceptibles d'interprétation et de changement. Dans les opinions, dans les jugements sur les personnes, dans la direction de la politique ecclésiastique, chaque Pape est libre. Il peut, souvent même il doit, ne pas ressembler à son prédécesseur, parce que les événements ont changé et les devoirs avec eux. Or, dans ces divergences naturelles et nécessaires, c'est avec le *Pape vivant* que nous devons être, parce que seul il a grâce pour diriger l'Église de Dieu dans les circonstances où la Providence l'a placé. Si nous sortons de là, le principe d'autorité n'est plus permanent dans l'Église. Il n'y a plus pour les catholiques de centre toujours obligatoire. Ils tombent dans l'esprit de division et de secte. »

Le Cardinal dénonçait au rédacteur en chef les actes et les abstentions, les paroles et les restrictions, qui formaient l'angle d'écartement de l'*Univers* et de la politique du Pape. « *Qui non est mecum contra me est, et qui non congregat mecum spargit*. Cette sentence, dit-il, je l'ai entendue prononcer contre vous dans une circonstance récente, avec une netteté et une tristesse dont le souvenir m'effraie. Comment vos amis d'autrefois, même les plus dévoués, pourraient-ils hésiter entre vous et le Vicaire de Jésus-Christ? »

L'Archevêque rappelait « les grands et glorieux services rendus à l'Église par l'*Univers*, alors qu'il ne faisait vrai-

ment qu'un avec le Saint-Siège. Est-ce à cela « qu'ils devaient aboutir?.. » Il en revenait aux grandes lignes : « La seule règle de salut et de vie dans l'Église est d'être avec le Pape, avec le Pape vivant, *quel qu'il soit*, non seulement lorsqu'il définit, mais encore lorsqu'il *désire* ou lorsqu'il *conseille : Ad quem ibimus? Verba vitæ æternæ habes.* Cela était vrai sous Pie IX, cela n'est pas moins vrai pour Léon XIII. Pourquoi l'*Univers* l'oublie-t-il? »

Le Cardinal s'arrête ici. « C'est déjà beaucoup pour un malade, dit-il. Mais j'ai voulu du moins, si je dois bientôt finir, vous donner ainsi une dernière marque de ma reconnaissance pour les nombreux services que vous avez rendus à nos œuvres et à nous. »

M. Eugène Veuillot, dans une lettre que nous n'avons point, répondit en protestant de son dévouement au saint-Père et de son absolue conformité à ses vues. Le Cardinal se défendit de vouloir juger ses intentions, mais la collection du journal était là, et l'opposition à la direction pontificale y était tellement évidente que la grande majorité des évêques en France, celle des cardinaux à Rome, et le Pape lui-même n'avaient pu s'y méprendre : « Vous-même, Monsieur, répondit-il, le 7 décembre, vous-même, avec une loyauté et une netteté qui vous honorent, vous avez reconnu que son Bref du 4 novembre au nonce de Paris visait et condamnait votre attitude dans les polémiques violentes de ces derniers temps; ce qui vous montre assez que vous ne vous inspirez pas toujours de ses pensées. »

L'Archevêque, personnellement entrepris dans la réponse de M. Veuillot, se demandait s'il n'avait pas quelque droit de s'en plaindre, au nom du respect que le Pape venait encore de prescrire à la presse à l'égard des évêques : « Mais, quoi qu'il en soit, ajoute-t-il, je ne veux me souvenir aujourd'hui que de la nécessité absolue de la paix entre les catholiques, et du désir qu'en exprime le saint-Père. J'espère donc que vous me permettrez d'oublier complètement le passé, et que vous reconnaîtrez en toute

circonstance qu'il n'y a qu'une bonne manière de servir l'Église, celle de la servir comme le veut le Vicaire de Jésus-Christ. »

M. Veuillot avait allégué divers griefs contre l'Archevêque d'Alger, par exemple : sa conduite dans l'affaire de la Déclaration des ordres religieux, et aussi dans celle de l'Alliance française. Mgr Lavigerie s'en expliqua fort aisément. Il avait en outre encouragé la *Vie de Mgr Dupanloup*, très agressive contre l'*Univers;* mais c'était par devoir de reconnaissance envers son ancien maître, et puis avec quelles réserves sur l'homme, son caractère et ses doctrines! Il venait même, disait-il, d'écrire à l'abbé Lagrange « une lettre terrible » sur le troisième volume par trop fantaisiste de cette histoire de l'Évêque d'Orléans. Une longue lettre au P. Charmetant, destinée, celle-là aussi, à passer sous les yeux de M. Veuillot, présentait et faisait présenter ces explications : « Tels sont, disait l'Archevêque, les éclaircissements dont vous pourrez vous servir pour diriger l'*Univers*. Mais faites-le dans l'esprit où je veux rester moi-même, avec le désir de voir le journal renoncer à des errements aussi fâcheux, et nous permettre de reprendre nos relations amicales. » La même lettre disait : « Je sais bien que tout cela n'est point agréable à dire et à entendre, mais on ne sert vraiment ses amis qu'en leur disant la vérité, dans l'espérance que, s'ils n'en profitent pas au moment même, la réflexion portera ses fruits. »

C'est ce qui arriva plus tard; et ce petit orage n'eût-il servi qu'à hâter cette réflexion et à mûrir ces fruits, ce n'est pas l'*Univers* qui voudra le regretter et s'en plaindre aujourd'hui.

Cette direction avait à Rome son gouvernail et sa boussole. Lorsque le désir du Pape et les concessions intéressées de l'État eurent mis fin à sa campagne de France contre la spoliation des diocèses algériens, le Cardinal se rendit à Rome. Il y allait concerter une action conforme

aux besoins de la France et à la politique du Vicaire de Jésus-Christ.

Il s'y rendit au commencement de juin 1885. Il y prit possession de l'église et de l'établissement français de Saint-Nicolas des Lorrains, pour ses missionnaires. C'est une petite église près de la place Navonne, avec une maison claustrale servant naguère de procure aux Trappistes. Cédée au duc de Lorraine en 1622 par le pape Grégoire XV pour y établir une congrégation de Lorrains, puis dépouillée entièrement par l'invasion française en 1798, elle venait de retrouver sa forme d'autrefois par les soins du Cardinal. A défaut des chapellenies de Saint-Louis des Français, il avait obtenu de la France que six prébendes semblables fussent attribuées à cette nouvelle fondation. Sa joie était grande d'être à Rome chez lui : « J'y établirai une procure de nos missionnaires, écrivait-il alors. Ils seront là pour desservir Saint-Nicolas, pour traiter les affaires de nos missions avec la Propagande ; pour permettre à quelques-uns d'entre eux de se former et de se perfectionner, à Rome même, aux hautes études théologiques, et enfin pour prier sur le tombeau des saints Apôtres en faveur de leurs entreprises d'apostolat. »

Là, à Rome, il se trouva dès le premier jour mêlé à une affaire qui tout de suite entraîna son esprit et son cœur, car il s'agissait, cette fois encore, du gouvernement du Pape ; et ce gouvernement trouvait, à côté même du trône pontifical, opposition et contradiction.

Le Cardinal Pitra, « un des cardinaux les plus vénérables, les plus pieux, les plus savants, les plus anciens du Sacré-Collège, » comme le qualifie Mgr Lavigerie lui-même, avait écrit, le 4 mai, à M. Brouwers, directeur ecclésiastique d'un excellent journal hollandais, le *Courrier de l'Amstelbode*, une lettre qui avait attiré sur elle une tempête. Quelles qu'aient été l'incontestable pureté et élévation de vues du Cardinal bénédictin, il est certain que cette lettre, d'une belle couleur du reste, était dictée par un

esprit de réaction contre la politique et la conduite pontificales. On y vantait et on y plaignait des journalistes romains que Léon XIII venait d'avertir ou de frapper. On y exaltait justement les gloires du pontificat de Pie IX, mais on n'y disait pas un mot de celui de Léon XIII. On ne voyait plus aujourd'hui que décadence, défaillance, avortement des belles espérances conçues sous le règne précédent. Dans la crise présente, on ne voulait voir que « la démonstration par l'impossible et l'absurde de la mission divine de l'Église », puisqu'elle subsiste quand même. Enfin l'auteur ne se consolait de tant de maux présents que par la pensée « qu'aux derniers jours du monde, sous le règne de l'Antéchrist, quant tout sera désespéré, le triomphe du Christ éclatera soudain, et les hommes de bonne volonté chanteront : Gloire à Dieu ! »

Manifestement il y avait outrage. La lettre publiée, le 19 mai, par le *Courrier de l'Amstelbode* l'était en même temps par le *Journal de Rome* patronné et dirigé par Dom Pitra, récemment frappé d'un avertissement par le Vatican, et en opposition avec le *Moniteur de Rome* honoré de la confiance du Pape. Cette lettre fit scandale dans l'entourage pontifical. Elle fit explosion en France et ailleurs, particulièrement dans la presse libérale qui s'y trouvait atteinte en la personne de ses patrons les plus illustres d'autrefois. Le 29 mai, une lettre du Cardinal Jacobini, secrétaire d'État, faisait connaître à l'auteur « le sentiment de déplaisir et de répulsion que cette pièce avait produit dans l'âme du très saint-Père ». Dom Pitra protesta de ses intentions, mais sans se rétracter. Le 3 juin, le Pape faisait notifier aux nonces des États catholiques sa « réprobation totale » d'une lettre dont il avait déjà exprimé sa douleur, dans une solennelle réception des cardinaux. Le 10, l'acte était soumis aux membres du Saint-Office, qui proposèrent à l'auteur d'adresser à M. Brouwers une seconde lettre qui corrigeât la première. Le Cardinal s'y refusa, se contentant d'écrire, le 14, au saint-Père son regret, non de la lettre

elle-même, mais « de la peine que sa publication avait pu lui causer, prenant Dieu à témoin de son dévouement et protestant contre les commentaires odieux des journaux. » On demandait à l'auteur d'ajouter au moins que « tout ce qui dans cette lettre déplaisait au saint-Père lui déplaisait également à lui-même. » On ne l'obtint pas de lui. Tels sont les faits rapportés dans la biographie, entièrement apologétique pourtant, qu'en a écrite l'ancien secrétaire et vicaire général du Cardinal Pitra.

Il y avait un mois que duraient ces pourparlers, lorsque Mgr Lavigerie, arrivé à Rome le 10 juin, fut mis au courant de cette longue résistance du cardinal français. Il venait d'avoir sa première audience de Léon XIII lorsqu'il écrivit, le 13 juin, au P. Charmetant cette lettre intime où rien n'indique une intervention personnelle de sa part dans l'affaire, mais où ses sentiments se font vivement connaître : « J'ai été enchanté du saint-Père. Qui n'a pas lieu de l'être autant, c'est notre pauvre Cardinal Pitra! Tout le Sacré Collège est déclaré contre lui; mais le souverain Pontife plus que personne. Vous verrez que cela finira très mal. Avertissez l'*Univers* de se tenir en garde : on épilogue sur tout ce qu'il écrit, et il en a déjà malheureusement trop dit. Il ne changera rien aux choses ; quand le Pape parlera, tout le monde sans exception sera pour lui. Or, d'une manière ou d'une autre, le Pape parlera dans cette affaire, un peu plus tôt ou un peu plus tard. Il faut s'attendre à voir, sous Léon XIII, pour le Cardinal Pitra, le renouvellement de ce que nous avons vu pour le Cardinal d'Andrea, sous Pie IX. »

Le secrétaire et historien du Cardinal Pitra, attaché à sa personne et mêlé à sa cause, prête à Mgr Lavigerie un rôle actif et décisif dans cette circonstance. Dans une audience, qu'il place par erreur au 14 juin, il aurait « apporté au saint-Père cinq lettres d'évêques français qui protestaient contre le Cardinal Pitra, et demandaient de sévères mesures répressives contre lui. Interprète de

ces évêques, il aurait représenté au Pape que, s'il n'agissait pas d'une manière vigoureuse, cet acte d'indiscipline ne resterait pas isolé et que c'en était fait de son autorité dans l'Église. » De plus, il se serait avancé jusqu'à dire au saint-Père « qu'il se chargeait de lui faire écrire par l'archevêque de Paris une lettre à laquelle le Pape en répondrait une autre, qui recevrait l'adhésion de tout le monde catholique. Le Cardinal Pitra ainsi isolé et désavoué serait amené nécessairement à une rétractation complète, dont l'effet moral serait encore accru par cette adhésion de l'épiscopat tout entier. » C'est ainsi que le Cardinal Lavigerie « aurait rendu courage au saint-Père, abattu et près de céder », et il s'en serait lui-même vanté en sortant d'auprès de lui (1).

La lettre de l'archevêque de Paris à Léon XIII ne fut pas sollicitée de Rome, ni à cette date. Mais des informations verbales, puisées aux sources les plus autorisées et dans l'intimité même du Cardinal Guibert nous confirment qu'en effet « ce vénérable prélat n'avait pris la plume que d'après le conseil et sous l'inspiration du Cardinal Lavigerie, qui, se trouvant à Paris le 4 et les jours précédents, lui avait présenté cet acte comme un service à rendre au saint-Père dont la pensée lui était connue. » Or c'est de ce jour-là même, 4 juin, qu'est datée la lettre de Mgr Guibert. Il n'est donc ni nécessaire ni respectueux de supposer, comme le veut hardiment encore le biographe, que cette lettre considérable ait été antidatée, afin de laisser croire à sa pleine et entière spontanéité? Ce qui est encore plus inadmissible, c'est que, comme le veut toujours le biographe, cette lettre de l'archevêque de Paris n'émane pas de lui, mais de son entourage, car, outre les témoignages que nous venons d'invoquer, aucun autre document ne porte da-

(1) Le Cardinal J. B. Pitra, par Mgr Albert Battandier, son ancien vic. gén., 1 vol. in-4°, Sauvestre, Paris 1893. — V. les rectifications dans Le Pape Léon XIII, par Mgr T'Serclaës, t. I, Appendice.

vantage le cachet de son grand sens, ferme et calme, droit et sûr, et nulle part l'homme ne se retrouve plus personnellement lui-même que dans ces lignes : « Pendant ma longue carrière de quarante-quatre ans d'épiscopat, à travers bien des agitations, et des évènements divers, plus d'une fois la pensée s'est présentée à moi que le chef de l'Église devait prendre telle mesure ou éviter telle autre. Mais Dieu, par sa grâce, m'a toujours fait comprendre que je n'avais pas reçu de Jésus-Christ l'assistance personnelle qui a été promise à Pierre et à ses successeurs, et l'expérience m'a prouvé que les Papes sous lesquels j'ai vécu ont gouverné sagement l'Église, comme l'avaient fait, pendant dix-huit siècles, tous ceux qui les ont précédés. »

La lettre du Cardinal Guibert ne faisait d'ailleurs qu'une allusion indirecte à l'affaire du Cardinal Pitra, en rappelant que « les membres du clergé, les évêques surtout et les dignitaires de l'Église avaient le devoir de se grouper autour du Vicaire de Jésus-Christ. » Puis, en termes généraux, il se plaignait de la persistance des polémiques, des divisions et des oppositions qui affaiblissaient l'action catholique, et il faisait des vœux pour que l'union intime des membres avec le chef soutînt l'autorité du premier Pasteur.

La réponse du Souverain Pontife est datée du 17 juin. Léon XIII y remercie le vénérable Frère qui « était venu consoler son cœur récemment affligé par la publication d'un écrit venant d'où l'on devait le moins l'attendre et que le Cardinal déplorait comme lui. » — « Le bruit qui s'est fait autour de cet acte et les commentaires auxquels il a donné lieu, disait-il, nous décident à rompre le silence. » Puis aussitôt, il rentre dans la question générale, déplorant le rôle que s'arrogent les écrivains, et particulièrement les journalistes, de juger les actes ecclésiastiques, affectant de défendre le Saint-Siège pour ébranler l'autorité d'évêques en communion avec lui, opposant un pontife à un autre et relâchant ainsi le lien de l'unité. »

Ces journalistes dont se plaignaient tour à tour l'archevêque de Paris et le pape, le Cardinal Lavigerie en connaissait en France, qui étaient près de son cœur, malgré le dissentiment momentané des esprits; et c'est d'eux que, le 19 juin, il écrivait ainsi au P. Charmetant : « Je viens de lire dans l'*Osservatore romano* la lettre du Pape. C'est le coup de foudre depuis longtemps prévu, et la condamnation de la politique de nos amis de l'*Univers*. On ne peut plus s'y méprendre et maintenant il faut se reconnaître et changer de voie ou mourir à courte échéance, comme sont morts tous ceux qui n'ont pas voulu sacrifier leurs illusions à la voix de l'autorité. Voyez combien je donnais à nos amis des conseils dictés par la prévoyance et la sagesse! Que vont-ils faire? Si vous les voyez, comme je vous le conseille, dites-leur bien qu'ils n'ont à conserver ni illusions, ni espérances : c'est eux que l'on a voulu frapper, et on ira jusqu'au bout s'ils ne se soumettent pas pleinement, humblement, et s'ils ne sont pas avec le *Pape vivant*. Qui m'eût dit qu'un acte comme celui de Léon XIII donnerait sitôt raison à mes paroles?

« Pour vous, mon cher ami, et pour moi, et pour tous les vrais fils de l'Église, c'est comme si Jésus-Christ eût parlé. Il n'y a à faire ni restrictions, ni réflexions. Il y a à dire simplement une parole d'obéissance, et une parole de crainte en voyant tomber les étoiles du ciel. Ah! que je me réjouis de n'avoir jamais donné et suivi d'autre règle que celle de la conformité à la parole du Pape, quelle qu'elle soit! »

Le lendemain de la publication de la lettre de Léon XIII, 20 juin, une lettre éplorée du Cardinal Pitra était portée au saint-Père par le Cardinal Monaco. « Prosterné aux pieds de Sa Sainteté, courbé sous sa main, ne trouvant dans son cœur que la soumission la plus complète aux reproches, aux avis de la lettre à l'archevêque de Paris, » le Cardinal écrivait : « Je déplore ce que Sa Sainteté déplore, je désire ce qu'elle désire, je condamne ce qu'elle

condamne. » Le 22, il était reçu en audience privée par le souverain Pontife qui le traita fort sévèrement, puis finalement promit l'oubli de tout.

Le *Journal de Rome* disparut sous le coup qui frappait son inspirateur et son soutien. Le rédacteur, M. des Houx, venait de publier, sous le titre de *Unum ovile et unus Pastor*, un article blessant pour le Pape : « Le matin même où parut cet article, écrit Mgr Lavigerie, j'avais conseillé à M. des Houx de donner sa démission, sachant que le journal allait être supprimé publiquement, et lui promettant d'intervenir en sa faveur pour obtenir une bénédiction et un mot de bienveillance de Sa Sainteté. Mais son article a empêché le résultat de mes bons offices. Je lui suis venu en aide néanmoins, dans toute la mesure de mon pouvoir; et je l'ai fait dans un sentiment de charité pour un homme envers lequel j'avais eu d'ailleurs, dans le passé, des bontés de plus d'une sorte. Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'assertion de M. des Houx que le Pape m'avait chargé de demander sa démission est une pure invention. Voilà des incidents qui mettent ma bonne volonté à une rude épreuve. Comment défendre efficacement des hommes qui se donnent de pareils torts? » M. des Houx rentra dans la presse parisienne. Il mit sa plume au service de ses ressentiments, dans le *Matin*, puis dans une malheureuse brochure où il s'éleva contre le Pape, le Cardinal Lavigerie et la cour romaine. C'est ce qui le perdit, et il n'eut rien de mieux à faire ensuite que de regretter lui-même son propre ouvrage.

M. des Houx était le correspondant romain de l'*Univers* et, l'*Univers* avait reproduit son *Unum ovile*, sans y mettre aucune restriction ni réserve : « En vérité, c'est vouloir attirer la foudre, écrivait à Paris le Cardinal Lavigerie. La suppression de l'*Univers* dans les circonstances actuelles, et même en tout temps, serait un véritable malheur. On ne voit rien qui puisse le remplacer contre les ennemis de l'Église. Voilà pourquoi il faut lui conseiller

la plus grande prudence; et la prudence ne peut lui venir que d'une soumission complète d'esprit et de cœur à la direction du saint-Père. Ils sont assez profondément catholiques, et le Pape vient de parler assez clair pour qu'ils voient qu'il n'y a pas de salut pour eux, soit dans ce monde soit dans l'autre, en dehors de l'*Ubi Petrus ibi Ecclesia.* Sans entrer dans d'autres détails, donnez-leur ce conseil d'ami. »

Tel fut, en cette affaire, le rôle vrai et authentique du Cardinal Lavigerie. S'il y prit une part plus directe et plus active, l'histoire nous le dira, avec pièces à l'appui. Et alors même ce ne lui sera pas un démérite, pensons-nous, d'avoir été, là encore, lui cardinal de la sainte Église, un ouvrier de l'unité et de l'autorité romaine, en lui prêtant main-forte dans une heure critique.

Peu de jours après, le Cardinal quittait Rome, pour se rendre directement à Tunis. Il demanda à notre marine que le *Hussard*, alors en rade de la Goulette, vînt le prendre à Marsala, en Sicile. Il s'arrêta d'abord à Naples, puis à Palerme. On remarqua que les lettres des archevêques bénédictins de ces deux villes, adhérant à la réponse du souverain Pontife, étaient datées du jour même où le Cardinal français y avait stationné auprès de ses collègues.

Il arriva. Le 25 juin, les jeunes missionnaires du scolasticat étaient en promenade à Sidi-Bou-Saïd, et de là-haut ils fouillaient avec une longue-vue les profondeurs de la Méditerranée, quand se détacha à l'horizon un navire de guerre qui se rapprochait de Carthage. C'était l'aviso le *Hussard,* qui leur ramenait leur père. Ils descendirent à la plage, au lieu ordinaire du débarquement; et là, sur le rivage, le Cardinal fut accueilli, salué, acclamé par sa famille religieuse, agenouillée à ses pieds et baisant cette main qui venait de mendier pour elle le pain de la charité.

Ce pain, le gouvernement le lui avait promis pour ses œuvres diocésaines et apostoliques d'Alger et de Tunisie.

Il le lui accorda parcimonieusement. M. Goblet, pressé par l'opinion publique, fit rétablir 100.000 francs au chapitre des trois diocèses de l'Algérie. Ce n'était guère au total que 33.000 francs pour chacun d'eux; et celui d'Alger, même après cette restitution, se trouvait encore en déficit de plus de 400.000 francs par année.

Cependant déjà, dès le 5 juillet, le Cardinal avait retiré les quêteurs qu'il avait envoyés sur divers points de la France. De même, pendant son absence, les prêtres et communautés religieuses du diocèse ayant souscrit la somme de près de 12.000 francs, pour les séminaires, il les invita à les reprendre à l'archevêché. « De ce vote des Chambres il résulte, Messieurs, à ma grande satisfaction, qu'il n'est pas nécessaire que vous vous imposiez les sacrifices que je vous ai demandés d'abord. Votre générosité et votre esprit de foi n'en recevront pas moins leur récompense et n'en ont pas moins touché mon cœur d'Évêque. — Je sais maintenant, ajoutait-il, que je puis compter sur vous. Mais vous saurez à votre tour que je ne veux pas imposer à votre pauvreté des sacrifices qu'une nécessité absolue ne justifie pas. Et ainsi les liens d'affection et de dévouement qui nous unissent, depuis bientôt vingt années, s'en retrouveront resserrés pour notre consolation et notre force commune. »

Un peu rassuré de ce côté de l'Afrique, le Cardinal se préparait à porter en Orient son dévouement aux intérêts de l'Église et de la France. Il allait là aussi servir une pensée du pape, en travaillant à l'union des Grecs orientaux. Le séminaire de Sainte-Anne de Jérusalem ne cessait de grandir. Au petit séminaire il fallait maintenant joindre un séminaire de philosophie, car les aînés d'entre ces jeunes clercs allaient entrer dans ce cours. La théologie suivrait immédiatement. L'église, maintenant achevée, n'attendait plus que d'être meublée et ornée dans ses principales parties : « J'ai fait comme un doux rêve, écrivait l'Archevêque. Il m'a semblé que cette église si vénérable repre-

nait sa splendeur ancienne, grâce à la piété et à la reconnaissance des chrétiens du monde entier. Et il m'a paru que sainte Anne et Marie immaculée souriaient à mes rêves, et m'encourageaient à les raconter aux catholiques qui les réaliseraient. »

Un autre rêve qu'il caressait était d'aller lui-même consacrer cette église restaurée et rajeunie. Ce serait une grande fête, et le rendez-vous de tout l'Orient chrétien. Là, il réglerait tout ce qui concernait la mission et les missionnaires. Là surtout il travaillerait à une œuvre grande entre toutes : la réunion des chrétiens Orientaux dans un même bercail, sous un même pasteur. Déjà il avait obtenu, qu'en sa qualité de Cardinal, il jouît de la juridiction ordinaire sur cette maison, à l'exclusion du patriarche des Orientaux, Mgr Piavi, dont il ne pouvait plus décemment dépendre désormais. Il devenait donc maître chez lui. Ce n'était pas assez : s'il se montrait aux Orientaux, ce devait être avec tout le prestige d'un prince de l'Église et de l'Église de France. « Il faut que tous ceux qui tiennent à la France dans ce pays-là, écrivait-il à Paris, se groupent pour assurer le succès de mon voyage, tant au point de vue catholique qu'au point de vue français. » Le marquis de Noailles, ambassadeur à Constantinople, était prié par lui d'en conférer avec le sultan. Le ministre des affaires étrangères donnerait des instructions à ses agents de Syrie et de Palestine. La consécration de l'église aurait lieu le 8 septembre, en la fête même de la Nativité de Marie ; le P. Charmetant, qui devait être du voyage avec quelques missionnaires, avait l'ordre d'en faire l'annonce discrètement dans les journaux.

Mais ce que le Cardinal désirait par-dessus tout, c'était le titre de Légat du Pape, pour présider, en son nom, une réunion de laquelle il ferait un événement, « à cause, disait-il, de l'espérance que donne en ce moment l'union des Grecs préparée dans notre séminaire oriental. » Les mesures étaient prises pour qu'à la dernière heure, et à l'insu de la

Propagande, le Pape fît ainsi de lui le plénipotentiaire accrédité du Saint-Siège. A cet effet, on ferait ressouvenir à Léon XIII que cette maison de sainte Anne avait été aussi celle de saint Joachim, son époux, patron de Sa Sainteté.

Quoi de plus? Le Cardinal demanda encore au gouvernement de mettre à son usage un bateau de l'État qui le porterait, lui et quelques-uns de ses fils, de Port-Saïd à Jaffa et à Beyrouth. Mais, le gouvernement s'appelait alors M. Goblet et consorts : il refusa le transport. Dans le premier moment le Cardinal parut en prendre bravement son parti ; il irait quand même : « Je demandais cela dans l'intérêt de la France, écrivait-il le 3 août. Mais ne faites aucune instance. Renoncez même à solliciter la subvention que je désirais obtenir pour la distribuer en aumônes. Je ferai les frais de tout. J'aurai du moins ainsi mon entière liberté d'action. » Bientôt une lettre de Paris, qui lui expliquait les motifs du refus, modifia ses pensées ; et, le 5 août, une longue dépêche télégraphique disait : « ... Une sorte d'impossibilité matérielle d'une part, une question de dignité personnelle de l'autre, dans des contrées où tout est exploité par les passions, m'empêchent de donner suite à mon projet dans des conditions ainsi rabaissées. Veuillez l'annoncer immédiatement à qui de droit. Je ne reviendrai en aucune manière sur cette décision. »

L'heure de la Providence n'était pas venue encore de livrer le grand assaut pour l'union des Orientaux. A un autre temps et à un autre grand cardinal français étaient réservés l'honneur et le mérite de pousser vigoureusement le siège, dont le Cardinal Lavigerie avait fait les travaux d'approche et conduit la mine au cœur même de la place.

Aussi bien, l'action de l'Archevêque de Carthage était réclamée en France. On allait entrer dans la période électorale pour le renouvellement des Chambres. Le moment était donc arrivé d'inaugurer pratiquement la conduite politique que le Pape avait tracée, et que le Cardinal défendait par

la parole, les écrits et les actes. Durant son séjour à Rome, ils étaient convenus d'un programme à suivre immédiatement. Il consistait à se placer, non plus sur un terrain politique quelconque, mais uniquement sur celui de la défense religieuse. Le Cardinal prendrait l'initiative de cette direction vis-à-vis de son clergé, puis il l'imprimerait à la presse française, en laissant entrevoir une inspiration supérieure d'où cette action tirerait sa force et son autorité.

Après son retour, 12 juillet, le Cardinal adressa donc au P. Charmetant deux pièces imprimées en épreuves, desquelles il disait : « Vous comprendrez aisément que je ne fais rien là de moi-même, et que l'inspiration de ces documents est en conséquence très élevée et très grave. » Ces deux pièces devaient être publiées immédiatement avant les élections. En les envoyant aux journaux, l'ordre était donné de leur en signaler l'importance exceptionnelle : « Sans le dire, il vous sera facile de faire entendre qu'arrivant de Rome, et ayant vu de près le saint-Père, pendant quinze jours, ma parole doit avoir, dans les circonstances actuelles, une autorité particulière. »

La première de ces pièces était une Circulaire dans laquelle, à l'occasion des prières prescrites pour les élections législatives, l'Archevêque traçait à ses prêtres leurs devoirs politiques en cette circonstance. De la République il écrivait dès lors : « Quand la volonté nationale régulièrement exprimée a constitué les pouvoirs publics, l'Église nous prescrit le devoir et nous donne l'exemple de l'obéissance et du respect qui leur sont dus, tant qu'ils respectent eux-mêmes les principes sans lesquels ne peuvent vivre les nations civilisées. »

De la défense religieuse il disait qu'elle était le premier des devoirs pour tout chrétien, dans ce commun péril : « Une chose confond, dit-il, de la part des catholiques de France, dans le moment actuel. Leur charité pour les œuvres privées est inépuisable. Il n'y a que pour la lutte religieuse, destinée à préserver de la ruine l'Église et la société chré-

tienne, qu'elle semble indifférente. Et cependant il n'y a point à en douter, c'est cette lutte publique et libre qui importe avant tout. Fonder, soutenir un bon journal, fournir aux frais de réunions, de conférences destinées à éclairer et à ramener les esprits, sont en ce moment plus nécessaires et plus méritoires que de construire une église..... Il est des temps, et ce sont les nôtres, où la foi, sous peine de se trahir elle-même, doit devenir prodigue et suffire à tout, dans un élan de dévouement et d'amour. »

Pratiquement son programme se résumait en deux paroles, *Justice et liberté*. « Justice et liberté, écrit-il à ses prêtres, tel doit être, en ce moment le cri de revendication des catholiques. C'est la seule chose qu'ils demandent : c'est aussi celle que nos adversaires se sont engagés à donner à tous. Comment peuvent-ils nous la refuser? » Ce refus, « vis-à-vis des hommes, ce serait à brève échéance, dans plusieurs de nos provinces, la déclaration de la guerre civile. Mais n'y eût-il à dompter que les femmes, ils n'en triompheraient pas, et ils perdraient le pays lui-même. »

La seconde pièce, sans nom d'auteur, et destinée à la presse, était un article-programme sur « le devoir des catholiques dans les élections ». Le Cardinal demandait : « Quel est celui des partis auquel les catholiques, agissant comme tels, doivent se rallier? Après y avoir sérieusement et longtemps pensé, après avoir pris les conseils les plus autorisés, nous croyons pouvoir et devoir dire : A aucun d'entre eux. Aucun d'entre eux n'offre, en effet, complètement aux catholiques les satisfactions qu'ils ont droit d'exiger pour leurs principes, pour leurs traditions, pour leur foi. »

Il citait l'exemple des candidats catholiques de Belgique, *indépendants* en politique, et il demandait que, « partout où les catholiques de France pourraient faire triompher, sans autre concours, le candidat de leur choix, ils aient un candidat des revendications chrétiennes dont le mot d'ordre serait : Justice et liberté! Justice, par le

respect des engagements solennels pris envers l'Église; liberté pour nos consciences et pour notre culte.

« Partout où les catholiques ne sont pas en nombre suffisant pour faire triompher leur candidat propre, ils ne porteront leurs voix que sur ceux qui, à quelque parti qu'ils appartiennent d'ailleurs, prendront l'engagement formel de combattre la persécution commencée par le fanatisme des sectes intolérantes.

« Nous n'ajouterons qu'un mot : il n'y a pas un moment à perdre. Nos adversaires s'organisent; ne nous laissons pas devancer par eux. Marchons avec l'aide de Dieu et pour notre foi menacée! »

C'est le 3 septembre que parut à Paris la Circulaire au clergé; l'article la suivit le lendemain. Ils firent une grande impression sur les esprits attentifs, on sentait qu'ils partaient de haut : « La haute dignité du Cardinal Lavigerie, disait un grand journal, son autorité, son expérience, son étroite union avec le Saint-Siège feront aisément comprendre aux catholiques que ce ne sont point là des conseils ordinaires, et qu'il importe grandement de les méditer. »

Ils ne furent pas perdus. Au premier tour de scrutin, les élections législatives du 4 octobre firent gagner plus de 100 sièges aux conservateurs qui, un moment, purent espérer la majorité. Allait-on voir enfin aboutir cet heureux effort? Mais le scrutin de ballotage du 18, groupant autour des urnes la coalition des gauches, nous enleva cette position. Le résultat des deux journées nous donnait 203 sièges contre 375 acquis à nos adversaires.

Un pas sérieux était fait : « Les premiers succès de notre résistance commune, écrivait le Cardinal, sont pour nous la preuve qu'il faut y persévérer. » Mais il estimait « qu'on eût pu faire davantage si, au lieu d'être purement religieuses, les élections ne s'étaient obstinées, pour la plupart, à rester encore politiques et dynastiques. » Il accusait l'incurie des catholiques et la division de leurs chefs, les

évêques compris. Ses missionnaires se souviennent d'un entretien qu'il eut avec eux sur ce sujet, toutes fenêtres fermées; sa voix était tonnante : « J'avais écrit et agi suivant la pensée du Pape. Le Pape n'est pas compris. Plus tard il sera trop tard. Vous les avez vus tous, dès mon programme lancé, se cacher et disparaître. C'est une pierre que j'ai jetée dans un marais de grenouilles. » Il répétait encore : « *Ecce dormiunt multi!* » et il en faisait l'énumération personnelle, terrible.

Pour réveiller ces endormis, un coup de clairon plus net, plus éclatant encore était sans doute nécessaire. Quand, un jour, le Pape lui en donnera le signal, le Cardinal saura le faire retentir; et les oreilles françaises en tinteront longtemps.

Cependant sa Circulaire avait déplu aux hommes du pouvoir. Il avait parlé des sectes athées et persécutrices, du complot ourdi par eux de réduire l'Église en servitude, des mots sonores et hypocrites dont le vrai sens était la spoliation et la destruction sans merci, du devoir pour les catholiques de s'enrôler, de lutter, jusqu'à se montrer jaloux de l'honneur du martyre : « Nous mériterions le mépris de nos ennemis même, et serions de ces pasteurs qui se taisent à l'approche des loups, si nous ne faisions tomber les illusions trop prolongées sous lesquelles s'abritent encore l'indifférence des uns, la faiblesse des autres, l'inertie coupable de presque tous. » Nos Évêques parlaient encore ainsi dans ce temps-là.

On accusa son langage de violence séditieuse. « Le gouvernement me garde-t-il encore rancune pour ma circulaire? » demandait-il, le 4 novembre, à sa procure de Paris. Je l'ai déjà défendue très vivement auprès de M. Bousquet, en lui montrant d'une part qu'au point de vue politique j'ai fait adhésion aux pouvoirs établis et ordonné la neutralité au clergé; et qu'au point de vue religieux il est impossible, sans la plus insupportable tyrannie, d'empêcher les évêques de défendre la foi menacée.

On ne peut l'espérer d'aucun d'eux, et ils doivent y mettre jusqu'à leur tête. »

Et, deux jours après : « D'après ce que je viens de voir dans le *Moniteur de l'Algérie*, on attaquerait en France ma Lettre circulaire sur les élections. Si cela est, je ne veux pas laisser passer ces attaques sans réponse. J'y trouverai, au contraire, une occasion, d'une part, de faire ressortir mon absolue neutralité en politique, d'autre part d'affirmer l'impossibilité où se trouvent, au point de vue de leur conscience, de leur honneur, les évêques de France, le clergé et les catholiques, de laisser détruire ou attaquer leur foi sans la défendre *usque ad effusionem sanguinis*. »

On lui fit répondre de la Direction des cultes que, en effet, le ministre Goblet, après son échec personnel au premier scrutin, avait été fort courroucé contre l'Archevêque. Sans doute d'autres circulaires plus extrêmes que la sienne avaient été publiées ensuite, à l'occasion de l'Encyclique sur le Rosaire; mais la sienne avait donné l'orientation et ouvert le chemin aux suivantes. Ces dernières, on les eût certainement poursuivies, s'il n'avait fallu commencer les poursuites par celle du Cardinal, couverte par ses patriotiques recommandations de respect et de soumission aux pouvoirs établis. — Que ne lui avait-on accordé les moyens de faire, pendant ce temps-là, son voyage à Jérusalem? se disait-on au ministère, il ne fût pas intervenu dans nos élections. Quant à une interpellation de la gauche contre cet homme, on n'eût trouvé personne qui s'en fût chargé.

M. Goblet ne voulut pas lui faire grâce pour cela; il lui gardait un coup de dent. Se prévalant devant les Chambres des cent mille francs qu'il avait fait rétablir au budget des diocèses algériens, il ne craignit pas d'ajouter, se haussant au rôle de protecteur méconnu : « En vérité, j'en ai été bien mal récompensé! Et j'ai le regret de dire que c'est le Cardinal archevêque d'Alger qui a donné le signal de cette campagne de mandements épiscopaux contre la République. »

M. Buffet, ancien ministre, se chargea, le 26 décembre, de lui répondre au sénat. Il le fit victorieusement : « Vous avez été mal récompensé, avez-vous dit, monsieur le Ministre? En vérité, le Cardinal Lavigerie pouvait croire qu'il avait largement, et d'avance, payé sa dette; et loin d'être votre débiteur, il restait votre créancier. Connaissez-vous un homme qui ait rendu en Afrique, à la mère-patrie, de plus éminents services? (Applaudissements.) La France, et je puis dire, le monde entier les connaît et les proclame. Osez-vous les contester? » Mettant le ministre au défi de trouver un seul mot répréhensible dans la circulaire cardinalice, M. Buffet lut le passage où Mgr Lavigerie demandait à ses prêtres la reconnaissance envers le pays qui venait de leur rendre quelques-uns des crédits supprimés : « Nous acquitterons notre dette en redoublant de dévouement, d'amour, et, si j'ose le dire, de passion ardente pour la France, en invoquant de loin sur elle et sur ceux qui vont décider de ses destinées, les lumières et les bénédictions de Dieu! » — « Est-il possible, reprenait le discours, de tenir un plus beau, un plus noble, un plus religieux, un plus patriotique langage? Et c'est cette lettre que, du haut de la tribune, vous dénonciez, monsieur le Ministre, comme une levée de boucliers contre la République! »

Les applaudissements d'une grande partie de la Chambre couvrirent les paroles de l'orateur. C'était la France catholique qui saluait le grand patriote africain, et qui le vengeait.

Quant à lui, sa vengeance consistait, à la même époque, à porter plus avant encore, dans l'Afrique centrale et équatoriale, le grand nom de la France, avec celui de Jésus-Christ, ainsi que nous allons le voir.

CHAPITRE XI

MISSIONS AFRICAINES — NYANZA ET TANGANIKA

MISSIONS DU SAHARA, DE LA KABYLIE, DES ATAFS. — MISSION ÉQUATORIALE. — STATIONS A TABORA, A MOULOUEWA, AU MOUÉRÉ. — LES BAGANDAS. — APPEL DU ROI AU PROTECTORAT FRANÇAIS. — PÉRIL MUSULMAN ET PROTESTANT. — TRAVAUX ET FERVEUR DES PÈRES. — LA CHARITÉ, ORPHELINATS. — MASSACRE DU P. DENIAUD ET DES SIENS. — LE HAUT-CONGO. — CRUAUTÉS DE M'TÉSA. — ÉMIGRATION AU BUKUMBI. — AVÈNEMENT DE MWANGA. — RETOUR A L'OUGANDA. — DÉPART ET SACRE DE MGR LIVINHAC.

1880-1885.

Les travaux entrepris par le Cardinal Lavigerie à Tunis, à Alger, en France, à Jérusalem et à Rome, ne le distrayaient pas de sa grande œuvre des missions africaines du Nord, du Centre et de l'Équateur. Il nous y faut revenir, en donnant la plus large place à l'Afrique des Lacs. Aussi bien cette mission commençait-elle à prendre une importance première parmi celles de la Société, et à attirer de ce côté son principal effort.

Dans l'Afrique septentrionale et dans le Sahara, nous avons déjà vu, qu'après le massacre du P. Richard et de ses compagnons, le Cardinal, par prudence, avait commandé à ses postes de R'damès et de Tripoli de se replier sur leur quartier général d'Alger. Mais, au moment même où il donnait le signal de cette retraite nécessaire, il faisait publier, dans le *Bulletin des missions*, des notes sur Tombouctou, d'après les plus récents explorateurs, et étudiait la

meilleure route pour y parvenir. Serait-ce par le désert ou par la voie fluviale qu'on y arriverait? La question commençait à se poser devant lui.

D'autre part, les stations de la Société s'échelonnaient sur les frontières du Sahara algérien, à Ghardaya, à Metlili, à Biskra, à Ouargla. De Ghardaya, le Cardinal autorisait les missionnaires à pousser des reconnaissances parmi la puissante tribu des Beni-Mzab, à Berrian, à Guerara, à Meliba, à Beni-Isguen, dans chacune des sept villes berbères confédérées, plantées au sein d'oasis qui ensemble ne comptent pas moins de 180.000 palmiers. Précédemment, le P. Dioré lui racontait qu'à M'çâad, l'oasis des abricotiers, il était allé prier au cimetière musulman, pour y bénir la tombe de deux enfants de la France, le maréchal des logis de Boisguilbert et le spahi Becker, tués au combat d'Aïn-Naga, le 12 octobre 1854. « J'étais accompagné du caïd Mohammed ben S'nousi et de son assistant, qui, me voyant bénir ces deux tombes et m'agenouiller ensuite sur elles pour prier, dirent à mon guide : « C'est le second Roumi que nous avons vu prier sur la tombe de ces Français. Le premier était le commandant supérieur de Laghouat. » C'était assez désigner le colonel de Sonis, qui a laissé dans ces tribus comme un parfum du ciel.

En Kabylie, les missionnaires avaient remplacé les pères Jésuites dans les postes que ces dignes religieux avaient dû quitter, en 1881, par suite des persécutions que leur avaient attirées les ardeurs de leur prosélytisme. Les pères Blancs trouvèrent à la station de Djemâ Sahridj, en particulier, une population de trois à quatre mille habitants qui leur tendit les bras : « Sonne la cloche de l'école demain matin, dirent-ils au Supérieur, et nous y serons tous. » Trois cents malades en deux mois furent reçus au dispensaire. « Mais, reprend le Supérieur, il est un proverbe arabe qui dit qu'instruire un vieillard c'est écrire sur l'eau, et instruire un enfant c'est écrire sur la pierre; nous tâcherons donc d'écrire sur la pierre; et de même que nous retrou-

vons ici les caractères romains gravés sur les pierres de l'antique municipe de Bida, de même ceux qui viendront après nous retrouveront gravés sur ces cœurs travaillés par la charité et la patience évangéliques, les deux caractères si glorieux de chrétien et de Français. »

Nous nous souvenons qu'à leur station d'Aït-Menguellath la maison avait été renversée par l'ouragan. « Si par là, écrivait le P. Gerboin, le démon a cru que nous le laisserions s'établir sur nos ruines, qu'il se détrompe. Nous avons pris notre parti en missionnaires, et nous avons construit de nos propres mains un gourbi provisoire. Le meilleur compartiment est réservé au bon Dieu; et, malgré ce que nous avons pu faire, hélas! l'Hôte divin n'est pas mieux logé que nous ». Le 6 janvier 1880, une nouvelle et meilleure résidence était bénite par le Supérieur général.

Mais le plus heureux événement de ces années avait été l'arrivée des sœurs aux Ouad-hias. Parties des Atafs, au nombre de trois, elles montèrent à Tizi-Ouzou où elles revêtirent le manteau blanc des femmes kabyles, gravirent à dos de mulet les hauteurs du Djurjura, et après une ascension fort pénible de huit heures, atteignirent leur petite maison où les attendait le très saint Sacrement qu'elles adorèrent. Elles se mirent tout de suite aux visites de malades, aux écoles d'enfants. Ce fut une transformation pour la pauvre montagne que l'arrivée des pieuses maraboutes. Les ronces disparaissaient peu à peu de ce champ trop longtemps réputé stérile; et on put entrevoir le jour où les anges de Dieu moissonneraient enfin là où, par leurs mains, la bonne semence était jetée.

Au commencement de 1884, le nombre des écoles kabyles était porté à neuf; sept pour les garçons, et deux pour les filles confiées aux sœurs-missionnaires, avec une soixantaine d'enfants par chaque maison. Tous et toutes apprenaient notre langue, notre histoire, nos arts, et plusieurs obtenaient notre certificat d'études et nos brevets. Çà et là, des cimes de perfection évangélique dépassaient le niveau

de la religion commune. Une de ces jeunes montagnardes, autrefois recueillie par Mgr Lavigerie en 1867, et élevée à Alger par les filles de la charité entra, dans ce temps-là, dans la société du Sacré Cœur à Mustapha; et ce fut le Cardinal lui-même qui lui donna le voile, en la fête du 2 février 1884. Les indigènes s'étonnaient de ces fruits de la croix, que leur sol n'avait pas connus. Dans ces mêmes années, un grave Kabyle faisait cet aveu et cette prière : « Les chrétiens sont bons. Mon Dieu, faites-moi boire dans la fontaine où ils boivent ! »

Il faut dire aussi quelques mots de la vallée du Chélif et des Atafs, où, depuis le retrait des subventions de l'État, les deux villages de Saint-Cyprien et de Sainte-Monique demeuraient à peu près stationnaires, avec une trentaine de familles chacun. Mais dans ces familles s'élevait « une légion d'enfants » occupés à l'école, à la terre, ou à la garde des troupeaux. Une délégation de la Chambre était venue visiter la petite colonie chrétienne, mais n'en avait remporté qu'une admiration aussi unanime que stérile.

L'hôpital Sainte-Élisabeth faisait rayonner tout à l'entour la charité de Jésus miséricordieux. C'est de là que partaient les sœurs pour visiter les pauvres malades oubliés dans leurs gourbis. Une des charitables sœurs avait retiré un à un plus de mille vers de la plaie cancéreuse d'une pauvre femme indigène. « Quelle n'était pas sa joie d'avoir trouvé quelqu'un pour la soulager! Aussi ne savait-elle comment nous témoigner sa reconnaissance. Elle ne cessait de nous baiser les mains. »

Près de là, à Saint-Martial, au bord du Chélif, à l'ombre d'un petit bois d'eucalyptus, on voyait de la route une maison dont l'aspect était à la fois celui d'un couvent et d'une ferme, entourée d'un petit domaine. C'est là que l'Archevêque venait de transférer le noviciat des frères précédemment placé à Maison-Carrée. Ils étaient une trentaine qui s'y préparaient à la vie de missionnaire, dans une vie très rude, très pauvre, cultivant la terre et s'appliquant aux

vertus de leur état humble et grand. Plusieurs d'entre eux étaient partis dans les trois premières caravanes pour les missions équatoriales. Ils étaient très fervents. « Quel changement depuis un an dans cette petite communauté! écrivait leur Supérieur. Nous pouvions tout craindre l'an dernier de la part du gouvernement, peu disposé à nous accorder l'exemption du service militaire. Nos frères se décourageaient. Mais le bon Maître nous est venu en aide; l'exemption désirée est venue, on a repris courage et confiance. Nos frères s'appliquent au travail de la maison et des champs, s'habituant à agir par esprit de foi, non parce qu'on les voit, mais parce que Dieu le veut. »

Le séjour des frères à Saint-Martial des Atafs fut de courte durée. Le noviciat revint à Maison-Carrée, et céda la place aux plus grands entre les garçons des villages chrétiens.

Le Cardinal fit visite à ses enfants des Atafs, au printemps de l'année 1885. Il voulut voir chaque maison, chaque ménage, dans l'intimité, sans bruit : « Jugez de leur allégresse, écrit le P. Van Oost, quand Son Éminence leur parla en tête à tête, s'informant d'eux et de leurs parents, les appelant chacun par leur nom, et causant familièrement avec les plus petits comme avec les plus grands. Tous à sa suite se portèrent à l'église, pour entendre sa parole. Il les entretint de leur avenir, du travail de la terre, de leurs devoirs de chrétiens, des récompenses éternelles. Cette allocution familière les a électrisés. »

Mgr Lavigerie avait jadis, on s'en souvient, fait le rêve de reposer, après sa mort, à l'ombre de ces villages bâtis, peuplés par lui, et où ses fils et ses filles viendraient prier pour son âme. Cette espérance lui tenait au cœur. Nous trouvons dans ses papiers une épitaphe de lui, au millésime de de 1880, en tête de laquelle il a écrit de sa main cet avertissement : « Mon épitaphe à placer sur ma tombe, qui doit être faite entre le village de Saint-Cyprien et celui de Sainte-Monique, sur la première colline en venant de Saint-Cyprien, près de la route. Cette tombe aura la forme

d'un marabout arabe, surmontée d'une croix double. » Suit l'inscription latine dont voici la traduction : « Ici repose, dans l'espérance de la miséricorde, Charles Martial Allemand Lavigerie, ancien auditeur de Rote, ancien évêque de Nancy, archevêque d'Alger, maintenant cendre, lequel, ayant aimé les Arabes les aima jusqu'à la fin, et a voulu après sa mort être enseveli parmi les fils que pendant sa vie il avait engendrés au Seigneur Jésus (1) ».

Mais le principal courant des missions africaines se portait présentement vers l'Afrique équatoriale, où elles formaient déjà des districts nouveaux. Lors des premières caravanes, il n'avait été établi qu'une seule mission, s'étendant du Nord au Sud, depuis le Haut-Nil jusqu'au Zambèze; et de l'Est à l'Ouest, depuis une ligne imaginaire figurée à 400 kilomètres des rivages orientaux de l'Afrique jusqu'à une autre ligne figurée à égale distance des rivages occidentaux. Deux ans après, ces régions avaient été divisées par la Propagande en quatre missions distinctes, toutes quatre confiées à la même Société, sous l'autorité de l'Archevêque d'Alger. C'étaient les deux pro-vicariats apostoliques du Nyanza et du Tanganika; puis, sur le cours supérieur du Congo, deux autres plus récents, sous la dénomination de Haut-Congo septentrional et de Haut-Congo méridional, provisoirement rattachés à la mission du Tanganika. Le littoral, sur une bande maritime de 400 kilomètres environ, continuait à être confié aux pères du Saint-Esprit.

Depuis 1878, trois caravanes étaient parties pour le continent noir, dont la dernière mentionnée dans cette histoire, avait quitté Alger le 6 novembre 1880, et Zanzibar le 6 janvier, fête de l'Épiphanie, 1881.

(1) *Hic jacet, in spem divinæ misericordiæ, Karolus Martialis Allemand Lavigerie, ex auditore causarum sacri palatii apostolici, et deinde episcopo Nanceïensi, Archiepiscopus Algeriensis, nunc cinis, qui, cum Arabas dilexisset, in finem dilexit eos, et inter filios, quos vivens Christo Domino parturierat, mortuus voluit sepeliri. — Anno R. S. MDCCCLXXX...*

A Zanzibar, le Cardinal avait jugé indispensable d'établir une procure chargée d'organiser à l'avance les caravanes destinées à l'intérieur. Il en avait ainsi écrit au R. P. Horner, vicaire apostolique : « Notre désir le plus vif et le plus sincère est de ne troubler en rien la tranquillité et la prospérité de vos œuvres, en plaçant à côté d'elles des établissements qui pourraient les gêner ou leur porter ombrage. La seule chose qui nous paraisse désirable sur la côte est d'avoir un magasin à Zanzibar, et peut-être à Bagamoyo, pour y recevoir les objets que nous pourrons expédier d'Europe, et de plus un agent pour y faire nos expéditions et nous envoyer régulièrement les correspondances de nos pères. » La procure de Zanzibar ne devait pas être autre chose originairement, et c'était M. Guyot, ancien curé du Hussein-Dey, qui était chargé de son établissement.

La même lettre annonçait, vaguement il est vrai, un autre dessein du Cardinal : « La seule chose à laquelle nous pensions présentement est de placer dans l'intérieur un établissement intermédiaire entre les missions actuelles du Victoria-Nyanza et du Tanganika, de manière à pouvoir ainsi plus facilement bifurquer sur l'une et l'autre et leur servir de lien, car elles sont éloignées de plusieurs mois de marche. Mais cet établissement, s'il se fonde, sera situé à plusieurs centaines de kilomètres du littoral, et, par conséquent, ne pourra gêner en rien vos œuvres. »

Tabora était le lieu indiqué au fondateur, comme offrant, entre le littoral et les grands lacs, une communication plus facile et plus régulière que nulle part ailleurs. Il est vrai que, plus tard, les pères du Saint-Esprit réclamèrent leurs droits sur ce territoire qu'ils croyaient être de leur juridiction. Le Cardinal établit le sien, en donnant connaissance au R. P. Horner de la création des deux pro-vicariats du Nyanza et du Tanganika dans lesquels Tabora était compris : « Je ne me consolerais jamais, mon très révérend père, d'avoir violé vos droits, lui écrivait-il, car vous

avez été si plein de charité fraternelle et cordiale pour nos pères qu'il serait inexcusable d'empiéter en quoi que ce soit sur votre terrain... A Dieu ne plaise que nous mettions aucun obstacle à vos projets! » Il lui faisait même l'offre de concessions dans les nouveaux vicariats de sa Société, moyennant autorisation immédiatement accordée, « ne désirant qu'une seule chose, vivre avec ces pères dans la charité de Notre-Seigneur, applaudir à leurs succès apostoliques et leur témoigner sa profonde reconnaissance. »

Le 25 juillet, le P. Guillet et le P. Blanc, partis de M'dabourou atteignirent Tabora en douze jours de marche, à travers d'immenses forêts hantées par les éléphants. Il y acheta d'un délégué de l'Association de Bruxelles une maison européenne, qu'il occupa le 2 septembre. C'est un grand entrepôt d'esclaves que Tabora, entièrement livré alors aux Arabes musulmans; et le premier spectacle que les missionnaires eurent sous les yeux fut celui de pauvres enfants liés ensemble par bandes, qu'on traînait par la ville comme des animaux à l'encan. Ils en rachetèrent plusieurs, qui furent les premières recrues d'un orphelinat qui ne devait avoir d'autres limites, dans son accroissement, que celles de leur grande charité et de leurs petits moyens.

Aux bords du Tanganika, le P. Deniaud avait déjà, dès les premiers mois de 1880, préparé un établissement dans la province du Massanzé. L'annonce qu'on en fit aux indigènes mit en fête tous les villages des environs. Pendant plusieurs journées un tonnerre de tambours l'apprit à toutes la contrée par de formidables roulements de joie et d'espérance. Le 25 novembre, les missionnaires débarquèrent au village de Mouloučva. C'était le lieu de la fondation projetée. Le Sultan arabe leur fit les honneurs de l'assemblée publique, et leur donna des terres. Il y eut des discours, des feux de joie, des danses : ce n'était rien. Mais le dimanche 28, une messe d'action de grâces y était célébrée : c'était tout. Le poste de Mouloučva, au Massanzé, était fondé.

Dans l'Ouganda, au commencement de 1881, les pères Giraud, Barbot et Combarieu fondaient pareillement une seconde station dans le Mouéré, au sud du lac Nyanza, sous le vocable de Notre-Dame du Sacré Cœur.

De la station primitive de Sainte-Marie de Roubaga, le P. Livinhac écrivait, le 8 avril 1881, que la mission continuait paisiblement sa marche en avant. Établis, comme nous l'avons dit, sur la colline de Lubia, dans un palais de roseaux bâti en trois semaines, au sein d'une bananerie d'un hectare environ, entourée de plusieurs hectares de terres cultivables, données par M'tésa, les missionnaires avaient recueilli une vingtaine d'orphelins à qui le P. Levesque faisait l'école. Le P. Lourdel était chargé du soin des malades, du dictionnaire baganda, et des relations avec la cour : c'était le favori du roi. « Nous avons une centaine de catéchumènes adultes, écrivait à cette date le R. P. Livinhac. Il y a ici, grâces à Dieu, un grand nombre de pauvres âmes très désireuses de connaître le bon chemin, et de le suivre coûte que coûte. Je ne m'attendais pas à trouver parmi les nègres de si heureuses dispositions... La classe dont nous espérons le plus est la première classe des esclaves. Ces pauvres gens sont grandement supérieurs à ceux des nègres que nous avons rencontrés sur notre route. Ils sont très empressés de s'instruire de notre religion et de l'embrasser : ceux qui ont plusieurs femmes n'hésitent pas à n'en conserver qu'une. On dirait que les bons anges nous ont précédés ici et préparé les voies. »

N'en était-il pas ainsi de quelque ange terrestre? Les missionnaires s'étonnaient que, tandis que les peuplades voisines semblaient n'avoir aucune idée ni de Dieu, ni de la loi morale, ni de la vie à venir, la nation des Bagandas avait la notion exacte d'un Être créateur du monde, Dieu unique et bon, de certains esprits mauvais nommés par eux Loubali, de la survivance de notre nature spirituelle, enfin des premiers principes et de l'obligation de la loi naturelle. De plus, ce ne fut pas une petite surprise pour les mission-

naires de les voir accoutumés à fêter le dimanche. Qui vous a appris ces choses? leur demandaient les prêtres. Ils racontaient alors qu'un homme extraordinaire qu'ils appelaient *Hane* ou *Kintu*, venu autrefois chez eux, leur avait enseigné qu'il y avait un Dieu, leur avait fait connaître ce qui était bon et ce qui était mauvais, et révélé un autre monde. Ils confessaient, que, si les Bagandas valaient un peu mieux que les autres noirs, c'est parce qu'ils n'avaient pas oublié ses leçons. C'était un saint, disaient-ils ; il ne possédait rien ; il était bon, très bon, ses paroles étaient pleines de sagesse. Même encore aujourd'hui il apparaît quelquefois pour reprendre ceux qui s'égarent et les ramener au bien. Le lieu de ces apparitions est resté un lieu sacré..

Sur ce fond, historique sans doute, la légende avait brodé, au cours des âges, des contes tellement fantaisistes qu'il était bien difficile d'en dégager la vérité. Le R. P. Livinhac se demandait, dans ses lettres, si « ce personnage n'était pas quelque missionnaire venu de l'Abyssinie ou du pays des Gallas, à qui la mort aurait à peine laissé le temps de commencer son œuvre, et qui, pendant de longs siècles, n'aurait pas eu de successeurs dans ce champ où l'ivraie serait venue se mêler au bon grain qu'il avait semé? »

Mais ce qui frappait ce peuple extraordinairement, c'était une circonstance bien particulière de l'arrivée des missionnaires dans ce pays privilégié. Ceux-ci apprirent plus tard que, lorsqu'ils étaient en route par terre pour se rendre dans l'Ouganda, une lettre de leur vénéré père. Mgr Lavigerie, leur avait été adressée portant l'ordre de prendre leur direction vers un autre point fort éloigné de celui-là, en raison des périls que le madhisme du Haut-Nil, alors en plein déchaînement, leur ferait courir dans la région supérieure du Nyanza. Or il arriva que cette lettre fut la seule qu'ils ne reçurent pas, au cours de leur voyage, sans que jamais ils aient pu savoir pour quelle cause? Lorsqu'elle leur parvint enfin, on ne sait comment, dans un de leurs courriers, c'était plus d'une année après,

leur arrivée, et quand la mission de l'Ouganda était déjà en prospérité et ferveur. Les Bagandas se faisaient redire ce récit, et en tiraient sujet de reconnaissance au Seigneur.

Cependant les missionnaires commençaient à pénétrer le personnage complexe qu'était le roi M'tésa, trop surfait par Stanley. Il sc faisait, il est vrai, instruire par le P. Lourdel, il goûtait nos mystères, s'éloignait des protestants, parfois semblait vouloir embrasser notre religion. Mais quelle chance d'avenir le catholicisme avait-il dans une âme livrée sans réserve à la cruauté et à la volupté? Que pouvait-on espérer d'un tyran qui faisait de ses sanglantes razzias annuelles d'esclaves, la première ressource de son budget? et que la polygamie retenait dans les liens charnels de ses milliers de femmes? Parfois il implorait quelque adoucissement à la loi de continence : ne pourrait-il du moins garder deux femmes, trois femmes? Pourquoi n'en avoir qu'une? Les Arabes musulmans ne manquaient pas de l'entretenir dans ces hésitations, ou ces révoltes. Ils étaient fort nombreux et très puissants à sa cour, nécessaires plutôt qu'agréables au prince qui trafiquait avec eux de ses troupeaux d'esclaves, et détestés par le peuple en leur odieuse qualité de marchands de chair humaine. L'intelligence de M'tésa se dépensait à tenir la balance égale entre les religions et les partis qui se disputaient la possession de son âme ou de ses grâces, musulmans, protestants, catholiques; faisant aux blancs un accueil d'autant plus empressé qu'il en espérait davantage, mais toujours prêt à adjuger ses faveurs royales au plus offrant et dernier enchérisseur, d'où qu'il vînt. C'était la politique de bascule au service des puissances barbares, comme des autres.

L'intelligence gouvernementale de laquelle il était doué l'éclairait sur le péril d'une invasion de ses États, soit du côté du nord, par le Soudan et le Haut-Nil que soulevait alors la prédication du Madhi; soit par l'Est et le Sud, que la toute-puissante sultanie de Zanzibar enveloppait

d'un réseau de fiefs musulmans prêts à l'étouffer ou à l'absorber. Aussi cherchait-il quelque part, en Europe, une protection qui d'ailleurs venait s'offrir d'elle-même; car l'Angleterre était là avec ses prédicants, agents empressés de sa diplomatie. Sollicité par eux, il consentit à envoyer des ambassadeurs saluer de sa part Sa Majesté la reine Victoria, sous la conduite d'un ministre, le révérend Wilson, et du Dr Salkins C'était l'ouverture à de futures négociations.

Mais l'Angleterre, déjà maîtresse de l'Égypte, n'allait-elle pas faire cause commune avec les Turcs pour avancer ses conquêtes jusqu'aux sources du Nil? Le roi M'tésa se le demandait; et cette défiance, nous l'avons vu, n'avait pas peu contribué au bon accueil que le prince noir avait fait aux missionnaires de cette nation française plus généreuse, plus désintéressée, que des hommes de Zanzibar lui avaient précédemment nommée avec honneur. Leur arrivée lui parut une occasion et un moyen d'échapper aux visées anglo-égyptiennes; et aussitôt, faisant arrêter son ambassade à la frontière, il préféra s'adresser à ces nouveaux venus. Un jour donc, appelant près de lui le R. P. Livinhac, il lui exposa ses craintes et lui demanda de lui obtenir le protectorat français. Ensuite, s'il recevait une réponse encourageante, une autre ambassade, conduite par d'autres guides, se rendrait en Europe avec le fils même du roi, pour régler les conditions de l'amitié de la France.

C'est le 13 juillet 1873 que cette proposition fut faite aux missionnaires. Elle les prit à l'improviste. Mgr Livinhac commença par répondre que leur mission dans le pays n'était nullement politique, qu'ils ne venaient que pour établir le règne de Dieu sur les âmes, et que les instructions formelles de leur premier chef leur interdisaient de s'immiscer dans les affaires intérieures du gouvernement. Et puis savaient-ils ce qui se passait en France, depuis près de deux ans qu'ils l'avaient quittée? Enfin aucun des pères

n'était autorisé à laisser la mission pour retourner en France. Puis, comme en présence de cette abnégation, M'tésa ne faisait qu'insister davantage, le R. P. Livinhac ajouta que tout ce qu'il pouvait faire était de notifier à notre consul de Zanzibar le désir de Sa Majesté, et d'en donner connaissance à Mgr Lavigerie.

Le Cardinal, tout en approuvant la réserve de ses missionnaires, ne manqua pas de communiquer ces offres de protectorat à notre gouvernement. M. de Freycinet occupait alors les Affaires étrangères. Il répondit que la France, déjà fort chargée par ses colonies d'Afrique, ne pouvait songer à s'étendre encore de ce côté, dans les circonstances présentes. Cette politique abstentionniste de M. de Freycinet était en tout conforme à celle qu'il devait suivre dans la question du protectorat de l'Égypte. Quant au consul de Zanzibar, tenant la lettre du R. P. Livinhac comme chose sans conséquence, il la laissa dormir en paix dans ses cartons, d'où son successeur, l'exhuma longtemps après, mais trop tard. Les choses en restèrent là. La députation vers l'Europe, arrêtée, depuis un mois, aux frontières de l'Ouganda, fut alors autorisée à se rendre en Angleterre. Mais faute d'avoir mission pour traiter avec la reine, elle n'aboutit à rien et rentra deux ans après, avec le révérend O'Flaerty. Le roi M'tésa garda quelque ressentiment à nos missionnaires de ce qu'il prenait pour un refus. Quant à l'Angleterre, on eut beau tenir secrète l'offre faite à la France, elle en sut quelque chose par des correspondances arabes, et elle fit bonne garde.

La partie dès lors restait belle aux musulmans de l'Ouganda pour la propagation de l'islamisme. Une lettre de Mgr Lavigerie insérée, en juin 1881, dans les *Annales de la Propagation de la foi* signalait l'islamisme comme le premier péril et le premier obstacle qui se dressait en face de la mission chrétienne. Il est aujourd'hui, en France et en Europe, toute une École politique qui professe au contraire

que « notre mission en Afrique n'est pas de choisir pour les noirs un idéal religieux : où le prendrions-nous, n'en ayant point nous-mêmes? mais de faciliter leur relèvement, en leur communiquant avec gradation et mesure les notions acceptées de tous, catholiques, protestants, philosophes, et sur lesquelles personne ne discute... Or les musulmans, par leur croyance monothéiste et la simplicité de leur culte ou de leur morale, étant mieux préparés que nous pour faire franchir aux nègres les premiers degrés de la civilisation, gardons-nous de contrarier leur influence, en ce point évidemment bienfaisante. Essayons plutôt, dans la mesure où nous le permet notre attitude d'impartialité doctrinale, de prendre pour collaborateurs ceux d'entre eux qui sont placés sous notre dépendance. Les nègres y gagneront, la France n'y perdra pas (1). »

La bienfaisance de l'islamisme, l'initiation au progrès par la civilisation musulmane, le relèvement des noirs par le mahométisme, Mgr Lavigerie montrait ce qu'il en fallait penser, et, dans cette lettre aux *Annales de la Propagation de la foi*, il faisait voir le mahométisme, expirant en Europe et sur les côtes de la Méditerranée, mais envahissant l'Afrique intérieure, s'y imposant par la force, s'y recrutant par l'esclavage, et portant sur sa conscience devant l'humanité le poids écrasant des 50 millions d'esclaves que, depuis cent ans, ses traitants tenaient et traînaient sous un joug immonde et ensanglanté. Il démontrait que l'islamisme est la ruine intellectuelle et matérielle d'un pays : « L'ombre d'un Turc stérilise pour un siècle le champ qu'il traverse », dit un proverbe oriental. C'était aussi la ruine morale, et les vieillards de l'Ouganda constataient que, depuis l'arrivée des Arabes, le pays souffrait d'un débordement de mœurs inconnu avant eux. Or cette

(1) M. Lavertujon, sénateur de la Gironde. *Rapport sur les compagnies de colonisation*. Séance du 10 juin 1895. *Journal officiel* du 29 juillet et du 4 août. Avec les citations à l'appui.

ombre délétère et mortelle se projetait sur l'Afrique équatoriale tout entière. « Les Arabes, écrivait encore le Cardinal, qui tous plus ou moins reconnaissent l'autorité du sultan de Zanzibar, sont en réalité les vrais maîtres de la région, où ils réalisent des bénéfices odieux dont le sultan a sa part avouée ou occulte. C'est lui qui, à la requête des consuls européens, donne aux voyageurs des diverses nationalités des lettres de recommandation pour les Arabes esclavagistes, dans les districts où ils prennent hardiment eux-mêmes le nom de sultans ou gouverneurs. »

Un second péril pour la mission lui venait du protestantisme. Le Cardinal montrait, dans les prédicants anglais, un grand nombre de marchands ou ouvriers déguisés sous le titre honorable et lucratif de ministres, généralement indifférents à tout, sauf à leurs affaires, mais hostiles par patriotisme à l'influence française et dès lors à l'action des missionnaires de France. Nous connaissons déjà M. Mackay, le plus zélé de tous, dont la diplomatie entremêlait volontiers de mauvais discours contre la mission à de bons procédés envers les missionnaires. Il écrivait un jour au R. P. Livinhac pour « le féliciter de sa sagesse, de son bon esprit et de sa tolérance », en ajoutant : « Je prie le Dieu tout-puissant qu'il vous donne des bénédictions innombrables pour votre grande entreprise de la mission et pour toutes vos autres œuvres ! » Et, pendant ce temps-là, le même Mackay ne se faisait pas faute d'affirmer à M'tésa que les prêtres catholiques conféraient le baptême aux bœufs et aux moutons ; et, en Europe, la *Church Missionary Society* faisait publier des lettres de lui où il était rapporté que nos missionnaires pratiquaient la traite des nègres pour leur compte, à preuve le grand nombre d'enfants indigènes qu'ils achetaient et élevaient dans leurs orphelinats !

M'tésa ne s'y trompait pas. Ses préférences continuaient d'être pour le catholicisme ; et même il arriva, en 1880, « qu'un jour qu'il était malade, ayant fait venir le P. Lour-

pel, il lui demanda de lui conférer le baptême. Mais, une fois baptisé, renoncerait-il à la polygamie? Ici les instructions de Mgr Lavigerie étaient formelles; et même le cas avait été prévu à son égard : « C'est au roi M'tésa entre tous, écrivait le Cardinal, qu'il convient d'appliquer la règle de ne pas donner le baptême, lors même qu'il le demanderait avec instance, à cause de la polygamie à laquelle il ne renoncerait jamais d'une manière sérieuse, sans un miracle de la grâce. Il faudrait lui expliquer qu'il y a trois degrés parmi les chrétiens. Le premier degré celui des postulants, le second celui des catéchumènes, et le troisième celui des fidèles. La polygamie n'étant pas contraire au droit naturel, puisque Moïse l'a permise, il n'y aurait pas lieu de forcer ce prince à renvoyer ses femmes avant le baptême. Il faudrait seulement qu'il sût bien qu'une fois baptisé il ne pourrait plus les garder, et que, jusqu'à ce qu'il eût cette intention arrêtée, il ne pourrait pas recevoir le baptême; mais qu'on pourrait le lui donner dans le moment de la mort; et que, dans le cas même où il serait dans l'impossibilité matérielle de le recevoir, son désir ardent pourrait y suppléer. »

Un peu plus tard, l'Archevêque écrivait à Tabora : « Vous m'avez demandé des explications sur le catéchuménat. Dans mon dernier séjour à Rome, j'en ai entretenu le pape Léon XIII lui-même. Il a grandement approuvé ce rétablissement du catéchuménat antique parmi vos infidèles; et, en conséquence, je pense que vous ferez bien de le maintenir dans les termes que j'ai fixés, en faisant cependant des exceptions soit pour les enfants de vos catéchumènes, soit pour les adultes eux-mêmes qui témoigneraient des dispositions héroïques... »

Moyennant l'application de ces règles si sages, Mgr Lavigerie concevait bon espoir : « L'Église, disait-il ailleurs, l'Église qui a triomphé de la corruption grecque et romaine, tout aussi profonde que celle des noirs, ne doit pas désespérer de les vaincre. Elle a eu, dans les premiers siècles,

ses postulants, ses catéchumènes qui attendaient le baptême jusqu'à la mort, parce qu'ils ne pouvaient rompre les liens dans lesquels ils étaient engagés; et, à la fin, elle a formé des générations de vierges. Elle saura avoir dans l'Afrique équatoriale une semblable patience et purifier peu à peu ce sang corrompu. »

Mais la calamité suprême du pays et l'obstacle principal aux progrès de la mission, c'était l'esclavage, la traite, qui faisait par an 400.000 victimes sur le continent noir. Ce roi de l'Ouganda, en particulier, partait chaque année en guerre contre les États voisins ou tributaires, razziait une contrée, pillait la campagne, brûlait les villages et enlevait un ou deux mille indigènes, hommes, femmes, enfants, qu'on poursuivait à coups de lances et de fusils dans les forêts, les vallées, les marécages. On les prenait, on les garrottait, on les entraînait à la file, poussés par les soldats, on les entassait sur des barques, pour se les partager ensuite sur le rivage. Le roi prélevait d'abord pour son harem, pour sa cour, pour les seigneurs de son royaume, ce qu'il y avait de meilleur, de plus valide, de plus beau. Le reste, il le vendait aux Arabes esclavagistes qui le payaient en nature, armes, poudres, munitions, afin qu'il pût ainsi continuer, lui sa guerre d'extermination, eux leur commerce de chair humaine. Il en était de même de tous ces rois nègres de l'Afrique intérieure, ces Tipo-Tipo, ces Mirambo que nous verrons à l'œuvre. « Or, qu'attendre d'une population ainsi pourchassée, décimée? qu'attendre surtout de ceux qui entretiennent ce trafic infâme et qui en bénéficient? demandait le Cardinal. Les marchands d'esclaves et leurs pourvoyeurs comprennent que le règne de l'Évangile sera la fin de leur fortune; ils n'épargnent rien pour l'empêcher; et nos pères n'ont pas de plus rudes adversaires. Mais ici il faut compter sur l'appui du monde civilisé, qui ne laissera pas toujours protester sa parole et saura détruire la traite sur les marchés de l'intérieur, comme il l'a détruite sur le littoral. »

Mgr Lavigerie accusait bien encore un dernier et grave obstacle à l'évangélisation : celui d'un climat meurtrier, surtout dans les terres basses qui s'étendent depuis les côtes jusqu'aux Grands Lacs. Toutefois déjà l'obstacle était vaincu de ce côté, par la patience et l'héroïsme de ces hommes résignés et résolus à tout, soit à vivre, soit à mourir, pourvu que fût procuré le règne de Jésus-Christ et le salut des âmes. Leur rude croix de missionnaires n'était pas seulement acceptée mais aimée. « Nous avons tous été visités par notre chère sœur la fièvre, écrivait naguère le P. Pascal qui en était mort. Tout le monde supporte gaiement les peines et les privations. C'est une grande consolation pour nous de songer que nous souffrons pour le bon Maître et pour les âmes qu'il a rachetées de son sang. » — « Si nous avions moins souffert, écrivait un autre, nous aurions moins prié, nous nous serions moins détachés des choses de la terre, moins unis à Dieu. Que le divin Maître soit donc béni de nous avoir trouvés dignes de supporter quelque chose pour lui ! »

Avec de tels courages on devait allait vite et loin. De l'Algérie, de la Tunisie, de partout, le Cardinal dirigeait le mouvement, comme s'il eût été lui-même sur le champ de bataille ; et la sûreté avec laquelle il assignait à chacun son poste, son rôle, son action propre, ferait vraiment croire à une seconde vue des personnes et des choses. Il est vrai qu'il ne cessait de demander des lettres et des renseignements : « Mon cher enfant, écrivait-il au P. Deniaud, écrivez-nous plus longuement ; nous vous trouvons trop succinct. Quand vous avez l'occasion de nous entretenir de choses et de personnes qui intéressent tout le monde en France, faites-le d'une manière un peu plus détaillée. Vous n'avez pas, sur le Tanganika, comme on l'a quelquefois en France, l'excuse de l'heure de la poste. »

La troisième caravane était arrivée, le 5 mars 1881, sur les bords de la M'dabourou, dans le district du même nom, à l'extrémité de l'Ougogo, entre la côte et Ta-

bora. Le roi nègre Mouini Mtuana les reçut gracieusement dans son vaste tembé. C'était un prince guerrier, un ravageur lui aussi, vassal du sultan arabe de Zanzibar. Avec son agrément, ils se bâtirent une maison, une chapelle, et l'inauguration s'en fit solennellement en la fête du Sacré Cœur de Jésus : « Cette chapelle encore inachevée est très pauvre, hélas! écrivait le P. Ménard; Notre-Seigneur est missionnaire avec ses missionnaires et pauvre avec eux. Le soir de notre arrivée, nous avons eu feu d'artifice. Le roi est venu avec plusieurs des siens, musulmans comme lui. L'admiration de ces pauvres gens était à son comble. » On eut là une ferme, un petit troupeau; on récolta le maïs; on se mit à apprendre les cinq dialectes qui se partagent les tembés de M'dabourou, et leur millier d'habitants. On racheta des enfants, dont quatre furent ensuite dirigés sur l'institut apostolique de Malte; on fit beaucoup de bien aux malheureux ravagés, incendiés, dispersés, traqués dans une guerre récente : on attendit l'heure de Dieu.

Les nouveaux venus arrivaient à temps pour reformer les rangs décimés par la mort. Au Tanganika, le P. Deniaud avait pour effectif, dans le poste de l'Ourondi, deux pères, un frère et un auxiliaire belge. Il était plein de désirs, lui et ses compagnons, et il se proposait de se porter à deux ou trois mois de là, dans les États du Muata Yamvo, lorsqu'un plus beau royaume lui fut donné dans le ciel. Cette mission devait être la première à verser son sang pour Jésus-Christ. Il avait fait son œuvre du rachat des jeunes nègres : « C'est une œuvre à pousser activement, lui écrivait Mgr Lavigerie, elle est la clef et l'espérance de tout le reste. » Mais elle avait excité contre lui les ressentiments d'une tribu voisine, les Wabikari, jaloux de ce que les pères n'avaient pas pris domicile sur leurs terres; et, à plusieurs reprises, ils s'étaient déjà portés contre son orphelinat pour en arracher les jeunes noirs. Même ils étaient parvenus à s'emparer d'un de ces petits rachetés

qu'ils refusaient de rendre, lorsqu'un jour ils s'excitèrent à en finir par la mort de ces blancs qui leur ravissaient leur proie. Un jour, 4 mai 1881, un affreux tumulte d'armes et de cris sauvages avertit les pères que les brigands étaient là. Trois missionnaires sortent alors et se présentent à eux : Que demandez-vous? Une grêle de flèches fut la réponse. Le P. Augier tombe le premier, mortellement blessé, M. d'Hoop, l'auxiliaire belge, tombe à côté de lui. Le P. Deniaud, blessé lui-même mais encore debout, donne l'absolution à ses deux compagnons, et tombe à son tour percé de huit blessures mortelles. Les meurtriers prennent la fuite. Le P. Dromaux et le frère Jérôme arrivent, relèvent les deux premières victimes déjà expirées, et rapportent leur Supérieur dans l'habitation où, dix minutes après, il rend son âme à Dieu.

Le lendemain, les trois martyrs de la charité étaient ensevelis pieusement sous le grand arbre qui abritait la maison. Les pères du Massanzé, de l'autre côté du lac, prévenus de ce malheur, arrivèrent en barque au secours de leurs frères survivants. Ceux-ci ne pouvaient plus demeurer en ce lieu : les Roumougué, épouvantés, ne se sentaient pas de force à repousser les agresseurs. Il fut donc arrêté que les missionnaires des deux stations se réuniraient en une seule; et, deux jours après, les pères et leurs orphelins s'embarquèrent à destination du Massanzé.

Mgr Lavigerie pleura le P. Deniaud. C'était un vrai cœur de missionnaire, enthousiaste, enflammé de l'amour de Jésus-Christ, de l'Église et de la France. C'était lui qui écrivait au moment du départ : « Nous voilà donc en route pour notre mission. Une vie nouvelle commence. C'est l'apostolat tel que l'ont connu les apôtres. Malgré notre insuffisance et notre indignité, nous sommes les premiers qui, depuis l'origine du christianisme, allons représenter Notre-Seigneur et son Église dans ce monde barbare et encore à peu près inconnu. Devant nous, cent et peut-être deux cents millions d'âmes nous

tendent invisiblement les bras. Et c'est pour cette grande œuvre que nous offrons à Dieu toutes nos peines, toutes nos épreuves, notre vie même, s'il croit bon de nous la demander. »

Il ne parlait pas moins ardemment de la France, dont ils allaient porter la langue et l'influence dans ces profondeurs africaines : « Nous voici pour tenir sa place. Nous lui sacrifions aussi par avance tout ce qui nous est cher et nos vies même. Si nous périssons, qu'elle se souvienne que dix de ses enfants, de ses prêtres, sont morts obscurément en pensant à elle et en l'aimant jusqu'à la fin! »

Mgr Lavigerie écrivit à la mère du héros une lettre moins de condoléances que de félicitations. Il la félicitait d'avoir eu un tel fils, il la louait de l'avoir formé à de telles vertus et de lui avoir préparé une telle mort. Il inscrivait sur le front de ce fils le nom glorieux de martyr de la charité. Il rappelait les belles paroles apostoliques et françaises que nous venons de citer. Il assurait que son souvenir vivrait éternellement dans le cœur des missionnaires ses frères : « Leur premier mouvement comme le mien, disait-il, a été de rendre grâces à Dieu d'un sacrifice si héroïque; le second de jurer de les venger. Et leur vengeance, ce sera de partir plus nombreux encore et de porter enfin à ces barbares qui ont tué leurs frères la vie et le pardon du ciel! »

Le P. Augier, la seconde victime, était l'inséparable compagnon du P. Deniaud, compagnon de ses travaux, émule de ses vertus, uni à lui dans la mort comme il l'avait été dans la vie. Quant à l'auxiliaire belge, M. Félix d'Hoop, c'était un ancien zouave pontifical de Pie IX; il venait de renouveler son engagement à la mission, et il écrivait alors à Mgr Lavigerie : « Je vous avoue, Monseigneur, que je me trouve très heureux où je me trouve. Le P. Deniaud, à la disposition duquel je me suis mis complètement, pourra m'envoyer où il voudra, j'obéirai

en aveugle. La seule chose que je demande, c'est de rendre le plus de services possible à la mission. »

La petite colonie du Tanganika, ralliée désormais tout entière dans le Massanzé, y établit un petit village de fidèles. Les hommes, une quarantaine, étaient tous assidus à la prière et à l'instruction. La coutume du pays n'y admet pas les femmes. Les enfants y affluaient; l'orphelinat, en 1882, comptait 75 rachetés, dont 43 enfants, 28 jeunes mariés et 4 nouveau-nés. De là les pères se portèrent vers le golfe de Burton. Des guerres sauvages ensanglantaient ces bords, ils opérèrent le sauvetage de victimes sans nombre. Un peu plus tard, une mission s'établisait dans l'Ousighé, rive orientale du Roussizi, et un village chrétien se groupait autour des cases provisoires des pères. « Certes, écrivaient les missionnaires, dans ces immenses régions il y a place pour toutes les bonnes volontés, car on ne compte pas moins de 200 lieues de côtes au Sud d'Oujiji, tant sur la rive orientale que sur la rive occidentale du Tanganika. »

A l'ouest du Tanganika, le grand fleuve du Congo descend des hautes collines qui enferment le lac, et s'en va grossissant, bondissant, porter à l'Atlantique sur un parcours de 3.000 kilomètres, la vaste masse de ses eaux. C'est là, à l'entrée du golfe de Burton, que fut établie bientôt le poste de Mloueva, duquel le P. Guillet écrivait peu après : « Le nombre de nos catéchumènes varie déjà entre quatre-vingt et quatre-vingt-dix; et tous viennent aux instructions avec assiduité. » Au sud du même golfe, dans une autre station, le P. Moinet rassemblait une chrétienté grandissante dans une chapelle qu'il appelait la cathédrale du Haut-Congo. Le vieux chef des Wagoua, Poré, avait fait solennellement alliance avec lui, par la cérémonie de l'échange du sang. Les habitants étaient bons et favorables aux blancs : « A ce que nous voyons, remarquaient les missionnaires, les peuples du bord des lacs ont une propension naturelle à la civilisation, tandis que ceux de l'in-

térieur sont plus sauvages et d'un abord plus difficile. » Quant à la contrée elle-même, un peu ondulée, traversée par de petits cours d'eau qui, avant de se jeter dans le lac se déversent dans de belles rivières, elle serait la plus riche et la plus magnifique du monde si la guerre intestine incessante d'une part, et de l'autre de continuelles razzias d'esclaves conduites par les Arabes, n'en avaient fait une pauvre terre dépeuplée, inculte, sorte de grand marécage couvert d'herbes et de roseaux dont des milliers de crocodiles se partagent l'empire.

Un peu plus tard, une épidémie de petite vérole s'étant abattue sur ce pauvre peuple, les pères se firent les infirmiers de ces infortunés, que l'on chassait comme des lépreux. A Kibanga, le P. Vincke improvisa un hôpital où cent cinquante indigènes, abandonnés dans les hautes herbes et dans les bois, se réfugièrent tour à tour. Une centaine survécut, cinquante furent baptisés à l'article de la mort. Sur les 120 orphelins, 22 avaient succombé dans des sentiments de piété enviables aux plus parfaits; mais trente vinrent les remplacer immédiatement : « Nous allions, écrit le P. Wincke au Cardinal, courir dans les forêts et sur les montagnes à la recherche des malades. Parfois il fallait traverser les marais, la nuit, sur le dos d'un nègre. Nous passions des nuits auprès des moribonds pour leur ouvrir le ciel; nous ensevelissions nous-mêmes les morts et nous les déposions dans la terre creusée de nos mains. Quelques-uns de nos enfants nous aidaient dans ces œuvres de charité chrétienne. Deux femmes de notre village ont rempli généreusement jusqu'à la fin le rôle de sœurs de charité. J'ai essayé de pratiquer l'inoculation au moyen de pus recueilli sur des sujets atteints de la variole discrète. Grâce à Dieu, aucun des inoculés n'a succombé. Alors de tous côtés on accourait à nous : on arrivait par bateaux de cent, deux cents personnes, de toutes les directions. Grâce à l'épidémie notre champ d'action s'est considérablement élargi, et tous ces vaccinés ont jeté loin leurs amulettes pour porter

les médailles qu'ils appellent la monnaie du bon Dieu. C'est le grand adoucissement à nos extrêmes fatigues. Nous pensons que le Dieu de miséricorde voit nos travaux, et qu'il sera un jour miséricordieux envers nous comme nous le sommes envers nos pauvres frères noirs. »

Un peu après, à la fin de 1885, les missionnaires de Kibanga annonçaient qu'au lieu d'un village chrétien, ils en avaient maintenant quatre, à quelques centaines de mètres les uns des autres. On y faisait la prière en commun, matin et soir, et le catéchisme deux fois la semaine. Un poste avancé, sur une élévation du nom de Kabwa mettait les missionnaires en relation apostolique avec les Wabembés de la montagne : « La foi diminue, la foi s'en va de la France, écrivait un de ces braves pères, mais pendant que ces gémissements arrivent à nous de notre malheureuse patrie, le missionnaire constate avec bonheur qu'en Afrique, la foi se propage au sein de l'infortunée race de Cham. »

C'était au prix de leur vie que ces prêtres opéraient cette résurrection. Ceux qui n'étaient pas frappés par les flèches des barbares tombaient sous le coup de la fatigue, des privations et du climat. La mission du Tanganika, à Kibanga, perdait son supérieur, le R. P. Guillet, le 29 novembre 1884. Quand il se sentit mourir, il demanda au P. Wincke le secours des derniers sacrements, offrit à Dieu son sacrifice, prononça les saints noms de Jésus et de Marie, bénit ses frères et ses chers nègres agenouillés près de lui, et rendit sur les pieds du divin Roi des apôtres son âme tout apostolique. Moins d'une année après, c'était le P. Delaunay qui expirait au même lieu. Sa poitrine était brisée. Il travaillait, catéchisait, composait une grammaire en langue indigène, et toujours souffrant ne semblait pas pouvoir mourir. Cependant il avait soif de voir Jésus-Christ face à face, disait-il, pour l'intéresser en faveur de ces pauvres peuplades du Tanganika. Il s'endormit entre les bras du P. Dromaux, son inséparable compagnon qui écrivait : « Je reste maintenant seul des missionnaires

de la première caravane du Tanganika, mon tour viendra tôt ou tard, bien que j'ignore la voie que Notre-Seigneur me fera suivre pour me réunir à ceux qui m'ont précédé. Je m'en remets entièrement à sa sainte volonté, lui demandant seulement de me faire mourir comme eux de la mort des justes. »

D'autres caravanes arrivaient pour remplir les vides creusés dans les rangs des héros. En 1885, le Cardinal essaya d'une nouvelle voie pour ses missionnaires. Trois routes peuvent conduire à la région des grands lacs. Nous connaissons la route de l'Est, celle qui part de Zanzibar, la seule que les missionnaires eussent suivie jusqu'alors. Il y avait la route du Nord, celle qui, de l'Égypte, remonte le Nil jusqu'aux lacs où il prend sa source. Le Cardinal, qui avait envoyé le père Deguerry étudier cette route, avait dû y renoncer à cause de l'appréhension et aversion qu'ont les rois nègres de tous ceux qu'elle amène chez eux par ce côté, car c'est une de leurs croyances que leurs futurs conquérants viendront de la région de l'Égypte. Enfin une troisième voie venait d'être ouverte par l'Ouest, remontant le Congo, comme avait fait Stanley; et c'était cette route, croyait-on, que devaient prendre désormais les missionnaires destinés aux deux nouveaux vicariats du Congo concédés aux pères blancs par le Saint-Siège. Trois missionnaires prêtres, les PP. Dupont, Merlon et Schynse embarqués au Havre, le 22 juin 1885, débarquèrent à Banana, à l'embouchure du grand fleuve, et prenant la route de Vivi atteignirent le Stanley-Pool, immense bassin fluvial de 25 kilomètres de diamètre, semé d'îlots boisés, pour de là se rendre au confluent du Kassaï et du Congo. C'est à ce point de jonction, à Kouamouth, sur la rive gauche, qu'ils établirent une première station qui devait en préparer d'autres, parmi ces populations que le commerce de l'ivoire a livrées à tous les genres de rapacité et de corruption. « Nous demandons au divin Maître, écrivait le père Merlon, qu'il nous sanctifie de plus en plus par la vertu

solide et par la souffrance généreusement supportée, afin que nous puissions sanctifier ensuite ces pauvres abandonnés. »

Maintenant, du Tanganika remontons vers le Nyanza. Entrons dans l'Ouganda, pour y voir mûrir la première moisson des âmes, mais sous un ciel d'orage, qui cachait la foudre dans ses flancs.

La station du R. P. Livinhac à Sainte-Marie de Roubaga, réunissait, à la fin d'octobre 1881, une chrétienté fervente d'un peu plus de 250 catéchumènes. « Non seulement ils croient sans la moindre hésitation toutes les vérités que nous leur exposons, écrivait le R. P. Supérieur, mais ils déclarent qu'ils sont résolus à renoncer à leurs vices pour mener une nouvelle vie et arriver au bonheur éternel. » Au sud, dans la station de Notre-Dame du Sacré Cœur, c'était la même ardeur de foi et de vertu.

Cependant, à la même époque, la bienveillance du roi M'tésa pour les missionnaires se changeait de plus en plus en ombrages inexplicables et en froideurs inquiétantes. Secrètement dépité du refus que la France lui avait fait de son protectorat, contrarié en outre du refus du saint baptême tant qu'il ne renoncerait pas à la polygamie, il allait répétant que « la religion chrétienne était trop lourde, tandis que le mahométisme permettait de tout faire. » Les Arabes, qui l'entretenaient dans ces dispositions, ajoutaient que les missionnaires n'étaient venus dans le pays que pour s'en emparer, que 700 fusils et 300 esclaves étaient prêts à opérer contre lui un coup de main, près de frapper. De ces inventions grossières M'tésa ne croyait pas tout; il n'empêchait pas les pères de prêcher l'Évangile, il retenait encore près de lui le père Lourdel, son médecin de confiance; mais il se montrait de plus en plus défiant, craintif, emporté vis-à-vis des catéchumènes de sa cour, sans pouvoir toutefois intimider ces braves gens, ainsi qu'on va le voir.

Un jour, 19 novembre 1881, le P. Lourdel écrivait, l'âme

triste, qu'un jeune catéchumène, chef des pages du roi, venait d'être condamné à être brûlé vif, et cela la nuit suivante, sur la dénonciation calomnieuse d'une méchante femme. C'était une de ces fantaisies féroces et soudaines, habituelles au tyran. Le père Lourdel était allé visiter le prisonnier. « Père, lui dit le néophyte, on va me tuer sans doute, mais je ne crains pas la mort, je la désire même. — As-tu reçu le baptême? — Oui, un de mes compagnons me l'a donné hier soir, je ne crains plus de mourir. » Amené devant le roi, le page nia énergiquement ce dont on l'accusait. — « Eh bien, puisqu'il refuse de parler, qu'il brûle! » dit le roi. On lui mit le feu aux pieds; il invoquait le Seigneur; le feu ne lui fit pas de mal. Ramené dans sa prison, il obtint, pour sa dernière nuit, de se rendre chez les missionnaires, sous caution. Les pères lui suppléèrent les cérémonies du baptême, et lui donnèrent le nom de Laurent, en l'honneur du saint diacre, martyr du feu comme lui. Après minuit, le R. P. Livinhac le communia. « J'aurais voulu, écrit encore le P. Lourdel, que vous l'eussiez entendu nous dire avec quelle joie il acceptait la mort pour aller au ciel! Ce matin, il nous a envoyé, à titre de legs suprême, son petit esclave de quatorze ans qui connaît déjà tout son catéchisme, en nous faisant dire : « Je veux qu'il reste avec vous, pour qu'ainsi il pratique la religion de Jésus-Christ. » Finalement il échappa au supplice du feu; le roi le savait innocent. Mais, peu de temps après, le tyran se débarrassa secrètement de lui, en le faisant noyer. » — « En voyant de tels courages, écrit encore le même père, je me disais qu'il y a dans ces nègres, par la grâce de Dieu, de l'étoffe pour faire des martyrs. »

Les musulmans triomphaient. En 1883, le Madhi ou Voyant soulevait au nom d'Allah les provinces de la haute Égypte, et remportait des avantages qui redonnaient du cœur à tous les Arabes du Haut-Nil, où ils devenaient plus audacieux et plus menaçants que jamais. Le Cardinal Lavigerie vit l'étendue du péril que cette recru-

descence du fanatisme musulman faisait courir, non seulement aux missions équatoriales, mais à l'Afrique entière y compris nos colonies, et un article de lui, *le Péril musulman*, inséré dans son *Bulletin des missions*, poussa le cri d'alarme pour la seconde fois.

« Qu'il me soit permis, écrit-il, d'attirer l'attention de tous ceux qui, en Europe, s'intéressent à ces questions, sur le travail prodigieux que le mahométisme a accompli depuis le commencement de ce siècle, et sur les dangers qui peuvent en résulter même pour les provinces du littoral méditerranéen. Il s'est produit un fait étrange, resté inaperçu en Europe : c'est que, tandis que le monde musulman se décompose à notre contact, que l'empire des sultans s'en va en pièces, que la foi au Prophète disparaît chez tous les hommes d'État de l'Islamisme, le Coran se crée un empire nouveau et redoutable au sein des contrées barbares de l'Afrique. Là, parmi les populations nègres, il agit en tout conformément à son premier programme : c'est par le glaive qu'il s'ouvre une route et qu'il impose sa foi. Les voyageurs énumèrent les nombreux États musulmans qui se fondent dans l'intérieur de l'Afrique, au sud du Sahara, depuis les côtes de Guinée jusqu'à l'Océan indien. Ils racontent comment les populations nègres envahies sont obligées sous peine de mort d'accepter la loi musulmane. Et qui le pourrait croire? Il y a des hommes parmi nous qui, par esprit antichrétien, considèrent cet état de choses, malgré ses horreurs féroces, comme un progrès accompli dans la marche de l'humanité! »

Le Cardinal s'indigne contre une doctrine qui salue l'islam comme un bienfait, laquelle trouvait dès lors, comme elle trouve encore aujourd'hui, des échos complaisants dans les feuilles allemandes, belges, françaises. Il oppose à ces connivences odieuses le tableau de ces 50 millions au moins de nègres idolâtres, que, depuis cent ans, « le mahométisme avait pénétrés de ses ardeurs sauvages

et de son grand principe de l'extermination jurée de l'infidèle. » Puis il regardait l'avenir et il disait : « Que cette masse énorme soit mise en mouvement pour un motif quelconque ; qu'un faux prophète comme celui qui a surgi récemment sur les bords du Nil, les entraîne au pillage de l'Égypte, de la Tripolitaine, de la Tunisie, de l'Algérie ; et le monde peut revoir les spectacles qu'a vus, il y a quatorze siècles, l'Empire romain agonisant sous le poids de sa corruption et de ses fautes. »

Le Cardinal déclarait donc « aux nations civilisées que, si elles n'ouvraient pas les yeux, si elles ne s'entendaient pas pour trancher le mal dans sa racine, si l'invasion musulmane de l'intérieur n'était pas arrêtée, si la chasse aux esclaves n'était pas interdite, il était facile de prévoir les conséquences logiques, nécessaires de telles prémisses. »

Comme preuve de ce qu'il avançait, il rappelait encore la domination des Arabes esclavagistes sur les bords du Nyanza et du Tanganika : « Nous avons vu, disait-il, le puissant roi nègre M'tésa, redouté de tous, mais tremblant devant eux. Sous l'empire de cette crainte, il a eu la pensée de mettre son royaume sous le protectorat de la France, et il nous pria d'intervenir à cet égard auprès de notre gouvernement... » Mais, à l'heure présente, il était courbé sous le joug de ces maîtres triomphants. Rien ne leur résistait.

La mission était en péril. Les madhistes du Haut Nil, s'étaient emparés des missionnaires de Mgr Camboni et en avaient tué plusieurs. Il s'était passé là des choses inexprimables. Les Arabes de l'Ouganda s'apprêtaient à tendre la main à leurs frères victorieux, pour les mêmes exploits. M'tésa, irrité, inquiet, laissait redouter de lui les éclats les plus sinistres. Mgr Livinhac se souvint alors qu'il avait reçu du Cardinal Lavigerie l'ordre de ne pas exposer sa petite troupe à la mort, sans raison suffisante. Il fit donc savoir au roi qu'il allait se retirer, lui et ses compagnons, sur

une autre rive du lac, en attendant que le pays fût rendu à la paix : telles étaient ses instructions. M'tésa sentit ce qu'il perdait, et s'en montra affligé ; il voulut, ne les pouvant retenir, leur procurer du moins les meilleurs moyens de transport. Même l'astucieux calculateur leur fit quelques présents, leur disant de revenir. Les émigrants, portés par ses pirogues, passèrent à vingt journées de là, au sud du même lac.

Une station fut établie par eux dans le Bukumbi ou Oukumbi, sous le nom de Notre-Dame de Kamoga. Peu après, un second poste fut fondé, au village de Souérou, entre Tabora et le Nyanza, par le P. Lévesque, dans les États du fameux et redoutable Mirambo. Dans l'un et l'autre poste, pères et orphelins plantaient, bâtissaient, cultivaient, transformaient ce pays, sans rien demander aux habitants : « Les autres viennent ici pour chercher de l'ivoire, disaient les indigènes; mais vous nous apportez tout ce que vous avez. »

Au mois de février 1884, les habitants du Bukumbi virent descendre vers eux les barques de M'tésa, qui venait y faire sa razzia d'esclaves, comme chaque année. Les pères firent ce qu'ils purent pour arrêter le massacre, mais les soldats de M'tésa n'en chargèrent pas moins sur leurs pirogues cinq mille bœufs et plusieurs centaines de captifs, hommes, femmes et enfants. Quand ils quittèrent le pays, pas une hutte n'était debout, les bananiers étaient coupés, et les crocodiles se glissaient parmi les débris des villages pour y chercher leur proie.

Le Bukumbi n'était donc pas plus tranquille, ni plus sûr que ne l'était l'Ouganda, que l'on venait de laisser. Il était surtout moins bien disposé pour l'Évangile. D'autre part, les Bagandas fidèles ne se consolaient pas du départ de leurs prêtres. Plusieurs, arrivant par convois successifs, n'avaient pas craint de faire un voyage de plusieurs semaines, quelques-uns de plusieurs mois, à travers toutes sortes de périls, pour retrouver les missionnaires et recevoir

les sacrements. Le P. Livinhac les accueillit à bras ouverts et en établit un bon nombre à Kipalapala, à deux kilomètres de Tabora, nouvelle station qu'il venait de fonder, en septembre de l'année 1883, comme plus salubre que la ville. « Qui sait? écrivait de là le P. Hauttecœur. Dans peu de temps, nous aurons peut-être à Kipalapala un village chrétien, et déjà nous y avons des offices solennels, grâce à nos catéchumènes et à quelques baptisés venus du Nyanza.

Dans l'Ouganda, les nombreux fidèles, non seulement persévéraient, mais faisaient des prosélytes de plus en plus nombreux : « Revenez à nous, faisaient-ils dire aux pères, nous vous les présenterons et vous les ferez chrétiens. » Ceux qui mouraient recevaient le baptême, à leur dernière heure, de la main des néophytes ou des catéchumènes, et les grands de la cour confessaient « que leur religion était la seule véritable. »

Les missionnaires résolurent de remonter vers le Nord. Une circonstance survint qui hâta leur départ. Le roi M'tésa venait de mourir sur ces entrefaites ; et son successeur et fils, le plus jeune de ses quarante frères, appelé Muanga ou Mwanga, avait jadis commencé de se faire initier à la foi. Aussi le premier acte de sa souveraineté fut-il, sans même attendre la réponse des pères, de leur envoyer des barques pour les ramener au plus tôt. Ceux qui les montaient ou qui les commandaient avaient été choisis parmi les chrétiens. Ils racontèrent les débuts d'un règne qui semblait devoir être celui du vrai Dieu. Le nouveau roi s'était même déclaré si fort à cet égard que les grands et les musulmans avaient comploté de le détrôner, par crainte qu'il n'abolît la polygamie dans ses États. Mais les chrétiens avaient découvert ce complot, et offert à ce prince deux mille soldats pour sa défense. Mwanga, sur leur conseil, pardonna aux coupables, qu'il se gagna par cette clémence toute chrétienne.

Au bout de quinze jours d'une navigation heureuse, la

petite flottille prenait terre à Mtevé. De là à la capitale, la route fut un long triomphe. Le roi donna aux pères de grandes terres, une bananeraie, des ouvriers pour élever des bâtiments à leur usage et à celui des orphelins. « C'est aux prières des chrétiens que je dois d'être sur le trône, » disait-il. La chrétienté s'était accrue : « Ils sont aujourd'hui plus de huit cents, écrivait le P. Lourdel. Il y a aujourd'hui des villages dont le chef est chrétien, et qui ne comptent pas moins de cent adorateurs du vrai Dieu. Parfois nous arrive un catéchumène suivi d'un certain nombre de prosélytes qui sont sa conquête, et à qui il fait dire leurs prières et leur catéchisme devant nous. » — « Voilà mille cinquante et un jours que vous êtes partis, leur disait un catéchumène. Nous désespérions de vous revoir. Mais nous instruisions nos frères, en nous disant : Si nos pères reviennent après notre mort, ils trouveront du moins la religion vivante dans bien des cœurs. » — Et le P. Lourdel écrivait : « L'heure de la grâce semble vraiment avoir sonné pour ce cher peuple de l'Ouganda. » Était-ce l'avènement du royaume chrétien rêvé par l'Archevêque? Tout cela était beau comme une aurore.

A l'annonce de ces progrès et de ces espérances, le Cardinal avait déjà répondu à sa manière. Il avait obtenu de la Propagande l'érection de la mission du Victoria-Nyanza en vicariat apostolique. Un titre d'évêque titulaire devait être en conséquence assigné prochainement au R. P. Livinhac, Supérieur de cette mission. L'annonce en avait été portée au *Bulletin* de juillet 1883. Mgr Lavigerie écrivit à son cher fils, moins pour le féliciter que pour le consoler et pour l'encourager. Le R. P. Livinhac protesta, refusa jusqu'à la dernière heure, suppliant son Évêque de porter sur un plus digne une charge et un honneur si lourds à sa jeunesse : il n'avait que trente-huit ans. La réponse du Cardinal fut qu'il l'attendait en France, dès que cela lui serait possible, pour lui conférer le sacre épiscopal. C'avait été le 28 décembre 1883 qu'il était parti de la station de

N.-D. de Kamoga, au Bukumbi. « Je me rappelle encore, écrivait ensuite le P. Girault, le jour où, debout sur le rivage du Nyanza, je regardais avec une vive émotion la barque qui s'éloignait, en emportant notre bien-aimé Supérieur, avec le P. Lévesque. Depuis son départ, nous nous trouvons bien seuls, car il était pour nous l'instrument tout dévoué de la divine Providence. » Le 14 janvier 1884, les deux voyageurs atteignaient la mission de Kipalapala, près de Tabora, et, le 28 mars, ils étaient à Bagamoyo, après avoir parcouru 800 kilomètres en 51 jours. Ils débarquèrent à Alger, le 17 mai. Cinq petits nègres de huit à douze ans, de l'orphelinat de Kipalapala, descendaient avec eux, pour être ensuite expédiés de là à l'école de Malte.

Ce fut une vision de l'Afrique équatoriale à Maison-Carrée, que le spectacle des missionnaires et de leurs enfants. A la veille de se voir imposer la consécration épiscopale, avec un si lourd fardeau, M[gr] Livinhac supplia le Cardinal de lui permettre de faire un second noviciat de six mois. « Ce pieux et excellent père, écrivait de Tunis le Cardinal Lavigerie, le 14 juin, aux novices et missionnaires de Maison-Carrée, m'a représenté qu'il croyait ce second noviciat d'une importance majeure pour les missionnaires, après les premières années de leur apostolat extérieur. Il m'a fait remarquer que, dans la Compagnie de Jésus, cet usage est passé en loi, et que c'est à lui surtout que l'on attribue la régularité dans la discipline de cette illustre et sainte Société, qui n'a jamais eu besoin de réforme. Le T. R. P. Livinhac a ajouté que son désir très grand avait toujours été que cet usage fût introduit dans la Société des missionnaires d'Alger, mais qu'il s'était encore fortifié dans cette pensée depuis qu'il avait vu de près les fatigues, les périls et les dangers d'affaiblissement et de tiédeur que rencontrent les missionnaires, dans une vie où l'action extérieure absorbe presque tout… Après avoir moi-même mûrement réfléchi et prié Notre-Seigneur de m'éclairer dans

une affaire de cette importance, j'ai cru devoir ne pas refuser au T. R. P. Livinhac la grâce qu'il me demandait. »

Il reçut l'onction sainte, le dimanche 16 septembre 1884, des mains de Mgr Lavigerie, assisté de Mgr Combes, de Constantine, et de Mgr Buhagiar, évêque de Ruspe, dans la chapelle de Saint-Cyprien, à Carthage, cette Carthage antique qui depuis huit cents ans n'avait vu consacrer aucun évêque catholique! A la fin, le Cardinal lui adressa publiquement de fortes et graves paroles : « En partant docilement à l'appel de Dieu, mon cher frère, vous aviez d'avance sacrifié votre vie. Onze missionnaires déjà tombés sous le fer des ennemis de Dieu en témoignent assez. C'est donc autant dans le sang des martyrs vos frères que dans l'onction de l'huile sainte que votre tête vénérée est consacrée aujourd'hui. C'est dans ce souvenir que vous chercherez la force et la grâce nécessaires pour remplir votre mission jusqu'au bout, heureux de livrer pour Jésus-Christ cette tête ceinte aujourd'hui d'une couronne qui est l'image et le présage de celle qui nous attend dans le ciel. »

Ce 16 septembre était l'anniversaire du martyre de saint Cyprien : il y avait 1626 ans que le grand athlète de la foi avait versé son sang pour Jésus-Christ. Mgr Lavigerie en prit le sujet de quelques grandes paroles aux évêques et aux missionnaires qui l'entouraient : « Voyez ces ruines. Dites-moi si ce n'est pas comme un immense reliquaire baigné du sang de nos saints? Et c'est à ce sépulcre qu'il faut redonner la vie! » S'adressant à Mgr Livinhac, il lui disait : « Monseigneur, vous allez commencer votre ministère épiscopal dans une contrée qui fut toujours assise dans les ténèbres, et moi je termine le mien sur une terre autrefois inondée de la lumière de l'Évangile. Vous êtes préposé à un berceau et moi à un tombeau. Mais, nous chrétiens, nous savons comment la vie peut sortir d'un tombeau. »

Mgr Livinhac demeura en Tunisie, en Algérie et en France jusqu'au mois d'avril 1885. Pendant ce temps s'organisait une cinquième caravane dont il devait être le chef. Avec

lui devait s'embarquer un autre grand missionnaire, qu'il avait connu naguère Supérieur général de la Société. C'était le P. Charbonnier qui, dans le chapitre de septembre 1883, ses trois ans de supériorat terminés, avait supplié ses confrères de ne plus lui imposer de nouveau cette charge : il n'aspirait qu'au bonheur de se consacrer aux missions équatoriales. Le Cardinal Lavigerie le fit nommer par la Propagande provicaire apostolique du Tanganika et du Haut-Congo ; et il le destina lui et quatre missionnaires, à cette cinquième caravane. Mgr Livinhac emmenait, de son côté, dans son vicariat du Nyanza, les pères Chupin, Josset, Denoit et Solassol. C'était en tout quatorze partants, prêtres, frères et auxiliaires. Le 5 avril, le Cardinal, entouré de ses missionnaires, leur adressa ses adieux dans la cathédrale, puis les reçut dans ses bras, après qu'il se fut agenouillé devant chacun d'eux pour leur baiser les pieds, pendant que le chœur chantait l'*In exitu Israël de Egypto*.

Le départ fut retardé d'un mois, faute d'un bâtiment à destination de Zanzibar. Les deux troupes réunies atteignirent cette île le 18 juin, pour en repartir le 15 septembre. Le 12 décembre, elles étaient rendues à Kipalapala, première station de la mission.

C'est là que les missionnaires reçurent l'annonce du combat sanglant que soutenait à cette époque la chrétienté de l'Ouganda, et qui venait d'enrichir les actes des martyrs de l'Afrique renaissante d'une belle page de plus.

CHAPITRE XII

LES MARTYRS DE L'OUGANDA

LA CONFÉRENCE DE BERLIN. — L'ALLEMAGNE ET L'AFRIQUE ORIENTALE. — PÉRIL DES EUROPÉENS. — PERSÉCUTION DANS L'OUGANDA; PREMIERS MARTYRS. — APPEL DU CARDINAL A M. DE BISMARCK. — COMPLICATIONS POLITIQUES. — PERSÉCUTION GÉNÉRALE. — HÉROÏSME DES JEUNES PAGES CHRÉTIENS. — CENT QUARANTE MARTYRS. — ACTIONS DE GRÂCES. — Mgr CHARBONNIER AU TANGANIKA. — JOUBERT A M'PALA. — LES PÈRES DU SAINT-ESPRIT. — L'OEUVRE DE L'ÉVANGILE.

(1884-1887.)

Pendant que l'Afrique nouvelle recevait l'Évangile, la Conférence de Berlin, réunie en novembre et décembre 1884, en partageait les territoires encore inoccupés entre la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et la Belgique.

La Belgique recevait le Congo. La France ajoutait à ses vieilles colonies de la Sénégambie et du Gabon le Congo français, le bassin du Niger et les vastes régions inscrites entre le littoral et l'Oubanghi. L'Angleterre s'était réservé la longue bande latitudinale qui devait dans sa pensée rejoindre ses possessions égyptiennes à sa colonie du Cap. L'Italie choisissait sa part entre la mer Rouge et le Nil moyen, parmi le massif montagneux occupé par les populations chrétiennes du Tigré, de l'Abyssinie, du Choa, avec l'accès du Nil bleu. Enfin l'Allemagne de M. de Bismarck se faisait adjuger une des plus grosses parts. Elle attaquait l'Afrique sur trois points fort distants : en face

de Zanzibar sur la côte orientale, au nord du fleuve Orange sur l'Atlantique, enfin dans le golfe de Guinée au Cameroun et à Togo. Elle espérait bien d'ailleurs qu'un jour ces trois tronçons se souderaient entre eux et formeraient de la sorte un vaste empire germanique, allant d'un océan à l'autre et coupant l'Afrique par sa largeur, comme l'Angleterre la traversait du haut en bas par sa longueur. C'était finalement l'hégémonie des Indes noires à laquelle elle aspirait.

Les intérêts religieux n'avaient pas été complètement négligés dans la conférence des puissances; et nous sommes particulièrement heureux de faire remarquer que leur cause fut plaidée par le représentant officiel de la France. Ce fut l'honneur de notre ambassadeur à Berlin, le baron de Courcel, que nous avons déjà vu en relations politiques avec le Cardinal. Nous lisons, dans un document diplomatique inédit, que, la question de la protection de la liberté religieuse en Afrique étant intervenue, M. de Courcel réclama fortement, à l'encontre de l'ambassadeur de Turquie, cette protection pour nos missions, et sa parole fut appuyée par celle des ambassadeurs d'Italie et d'Autriche. Ainsi l'ambassadeur lui-même en rendait-il compte alors, le 3 décembre, à M. Jules Ferry, ministre des Affaires étrangères : « M'attachant surtout à réclamer pour nos missionnaires français la protection due à leurs bienfaisantes entreprises, j'ai saisi l'occasion d'adresser, du sein de la Conférence, un hommage à ces pionniers dévoués de notre civilisation en Afrique. J'ai fait allusion en particulier aux missions du Cardinal Lavigerie, dont le nom avait été prononcé avec respect, devant la commission, par M. Stanley lui-même. »

Dès le lendemain du partage, l'Allemagne s'était hâtée de prendre possession de l'Afrique orientale, en se faisant céder par les roitelets de l'intérieur la riche province de l'Oussagara, sur la principale voie de communication avec les hauts plateaux, celle de Tabora; et elle y avait éta-

bli sans retard des postes de ses nationaux. En même temps elle faisait une démonstration navale sur Zanzibar, puis elle poussait à main armée dans les terres. Vainement le sultan arabe, Saïd-Bargasch, voulut-il élever des réclamations : le chancelier fit déclarer territoire de l'Empire les acquisitions de la Compagnie allemande de l'Afrique orientale. En 1886, un premier arrangement international sanctionnait le fait accompli, sauf pour le littoral laissé encore aux Anglais; de sorte que, de proche en proche, les possessions germaniques allaient s'étendre de l'Océan indien jusqu'aux lacs Nyanza et Tanganika, et former un empire égal en superficie à l'Allemagne entière.

Même avant ces voies de fait, et dès que les conventions de la Conférence de Berlin furent connues des indigènes, la colère chez eux succéda à l'épouvante. Peu après, le roi de l'Ouganda, Mwanga, ayant eu connaissance par les missionnaires anglais qu'un évêque des leurs, le révérend Hannington, un grand homme, disaient-ils imprudemment, descendait par le Haut-Nil, à la tête d'une nombreuse escorte, il en fut d'autant plus effrayé que, suivant les prédictions déjà mentionnées ici, c'était de ce côté que devaient venir les conquérants du pays. Il commença par défendre à M. Mackay d'aller recevoir le *bishop* sur sa barque, puis lui-même envoya le chef de ses troupes à sa rencontre. Le P. Lourdel, perçant son sinistre dessein, vint supplier le roi de ne pas tuer les blancs. On le lui promit; mais peu après on apprit que Hannington avait été massacré avec son escorte, une quarantaine d'hommes environ. Ce n'étaient que les commencements, et l'on pouvait tout craindre. « Les nouvelles que nos dépêches apportent depuis quelque temps, sont extrêmement inquiétantes, écrivait le Cardinal. Tous les Européens, colons, missionnaires, explorateurs, poussent des cris de détresse. Ils croient, d'après des indices nombreux, à un vaste complot formé par les indigènes, à l'instigation

des Arabes esclavagistes, pour un massacre général des Européens. »

En effet, Mgr Livinhac, à son retour d'Europe, était encore à Saint-Joseph de Kipalapala, près de Tabora, lorsque, le 5 février 1886, il mandait à l'Archevêque d'Alger : « De graves nouvelles m'arrivent du Nyanza. Le roi Mwanga, qui paraissait si bien disposé dans le principe, s'est transformé tout à coup en persécuteur acharné des chrétiens. Pourquoi ce changement subit? Je l'ignore encore. La persécution sévit à la fois contre les catholiques et contre les protestants. Les ministres anglicans et nos missionnaires ont, pendant quelque temps, couru le plus grand danger. Un ministre protestant, Philip O' Flaerty s'est enfui et a gagné le sud du Nyanza.

« L'une des premières victimes de la persécution a été un de nos meilleurs néophytes, auquel le jeune roi avait d'abord donné toute sa confiance. Accusé d'être chrétien et fervent chrétien, notre cher Joseph Mkassa a été enchaîné et conduit au supplice. Il a montré jusqu'à la fin le courage calme et digne des martyrs. S'adressant au bourreau : « Tu diras à Mwanga, lui manda-t-il, qu'il m'a « condamné injustement, mais que je lui pardonne de « tout mon cœur. Tu ajouteras que je lui conseille de se re« pentir. S'il ne le fait pas, il aura à plaider avec moi au tri« bunal de Dieu. » Tous les néophytes se montrent inébranlables dans leur foi; et le P. Lourdel est obligé de leur recommander la plus grande prudence et de modérer leur ardeur pour le martyre... On se demande s'il n'y a pas un coup monté contre les blancs par les chefs Arabes irrités des prétentions de l'Allemagne. A la garde de Dieu! Il n'arrivera que ce qu'il voudra! Et, dans le cas où il ne nous jugerait pas trop indignes de mourir pour lui, il nous donnera la force de faire avec joie le sacrifice de notre vie. *Fiat! Fiat!* »

Presque en même temps que la lettre de Mgr Livinhac, le Cardinal Lavigerie recevait communication d'un autre

document du P. Lourdel. Ce vaillant père avait écrit peu de temps auparavant : « Nos chrétiens, soit baptisés, soit catéchumènes sont au nombre de six cents. Nous en baptisons sans cesse. Je vous écrivais récemment qu'il nous fallait des conversions non par dizaines, mais par centaines. Aujourd'hui il faut nous hâter d'en obtenir par milliers. Bon courage toujours ! Soutenez-nous par vos prières. »

Maintenant c'était autre chose, et aujourd'hui le baptême de sang menaçait de prendre les devants sur l'autre : « Le premier ministre, écrivait le missionnaire, un bon nombre des grands et tous les Arabes en général nous sont défavorables. Ils nous représentent comme des gens qui veulent s'imposer au pays. Ils allèguent les invasions des Allemands, des Belges et des Anglais, dont ils nous font passer pour des précurseurs dans l'esprit du roi. »

Le père racontait alors avec tous ses détails la mort et la cause de la mort de Joseph Mkassa. Cette cause était belle et noble. Dès qu'il avait appris le meurtre de l'évêque anglais, Joseph était allé en faire reproche au tyran. Son titre lui en donnait le droit : il avait été et il était encore un homme considérable, en qui le premier ministre redoutait un rival. « Jamais, dit-il à Mwanga, jamais votre père n'eût commis cette faute. »

Cette évocation du nom de son père, comme un reproche à sa politique, mit le roi en fureur. La jalousie du premier ministre, ou *katikoro*, en profita pour lui rappeler que ce chef de ses pages non seulement était chrétien, mais un faiseur de chrétiens, et qu'il avait tenté de détourner le prince lui-même du culte des *Loubali*. C'était dicter son arrêt de mort. Dès qu'il fut prononcé, le jaloux *katikoro* en pressa l'exécution, de peur que sa proie ne vînt à lui échapper. Nous avons vu le héros, près de mourir, citer le féroce Mwanga au tribunal de Dieu. Puis les flammes l'enveloppèrent et son âme partit.

La grande tribulation venait de commencer : « Seigneur,

écrit le P. Lourdel, recevez ces victimes qui vont vous être immolées. En voyant leur sang répandu sur ce sol maudit, ayez pitié des malheureux fils de Cham! » C'était l'offertoire du sanglant sacrifice qui allait se célébrer.

Les victimes s'y préparèrent. Un certain nombre des pages de la troupe de Joseph vinrent vers le père et lui dirent : « Notre chef est heureux, il est mort chrétien. Le même sort nous est réservé. Donne-nous le baptême, pour que nous rejoignions Joseph. »

On était aux premiers jours de novembre 1885. Dans la nuit du 15, douze catéchumènes furent admis au baptême. Déjà vingt-deux l'avaient reçu dans la nuit de la Toussaint. Un grand nombre appartenaient, comme pages ou soldats, à la maison du roi : c'étaient des jeunes gens de quinze à vingt-cinq ans. Une fois baptisés, ils n'en retournèrent pas moins tranquillement à la cour : Dieu déciderait de leur sort.

Le 16, le roi déclara sa résolution de tuer tous les chrétiens indigènes; les pères partiraient ensuite. Il passa la revue de ses pages : « Que ceux qui ne prient pas avec les blancs avancent de ce côté! » Il n'y en eut que trois qui obéirent, les seuls en effet qui n'étaient pas catéchumènes. « Quant à vous autres, dit-il aux petits pages qui demeuraient intrépidement à leur place, je vais vous faire tuer. — *Eucio*, répondirent-ils. Ainsi soit-il; Maître, fais-nous mourir! » On crut que l'heure suprême était venue. Dans la nuit trente-cinq personnes s'empressèrent de se faire baptiser. Il y eut cent cinq baptêmes dans une même semaine.

Il parut cependant que cette fois Mwanga n'avait voulu que les faire apostasier sans les faire périr encore. Il se montrait à la fois inquiet et furieux. Ce Joseph Mkassa qui, en mourant, l'avait menacé de « plaider contre lui devant Dieu », lui revenait à l'esprit; cette citation le troublait. Le 3 décembre, il faisait dire aux jeunes pages qui couchaient dans le *kambi :* « Que ceux qui ne prient pas le disent, ils ne seront pas punis! » Quatre seulement donnèrent leurs

noms : ils n'étaient pas des disciples. Tous les autres confessèrent leur foi comme un seul homme.

Le lendemain, le roi, voyant qu'il ne réussirait pas à leur faire abandonner la prière, se borna à leur faire une proposition : « Voulez-vous continuer à vous faire instruire chez les blancs, ou consentez-vous à vous faire instruire ici par le blanc ? » S'étant consultés, l'un d'eux répondit simplement : « Faites de nous ce que vous voulez. » Cette réponse parut au roi une bravade. Irrité, il appela un de ces pages, le petit Paul Kinssuka, et lui fit couper l'oreille. Sans s'effrayer de son sort, sept ou huit de ses camarades le conduisirent tout ensanglanté aux missionnaires, comme en triomphe : c'était un confesseur de la foi.

Un autre chrétien, Linanga, s'en fut trouver le roi, et doucement il lui représenta qu'on le trompait, et que les chrétiens étaient ses meilleurs amis. Pour toute réponse on le chassa, en le menaçant de mort.

On était dans le mois de décembre. Les chrétiens s'assemblaient de nuit et leurs prêtres continuaient à leur conférer le baptême. Noël arriva et ralluma encore l'enthousiasme des fidèles. La messe de minuit, les trois messes, furent sanctifiées par une longue suite de communions. Il régnait dans tous les cœurs une vive allégresse et une grande émulation du bonheur de ceux qui seraient appelés à donner leur vie pour le nom de Jésus.

Cependant, durant ces mêmes mois, il y eut d'étranges épouvantes de la nature qui terrifiaient le tyran. C'étaient des tremblements de terre, d'inexplicables incendies, des pluies d'étoiles filantes; puis des explosions de poudrière, des noyades sur le lac, des menaces de guerre aux frontières. De tout cela, les chrétiens étaient rendus responsables par les Arabes, et le *katikoro*, qui s'était fait circoncire, expliquait à Mwanga que le remède à ces maux était de se faire musulman comme lui. « C'est une religion si commode! répétait-il, tout est permis, et chacun peut faire comme il veut. »

De la fureur Mwanga passait à l'indécision : tout l'impressionnait. Dans un bon moment, il dit au chef du *kambi* : « Charles, je veux bien que vous priiez, si vous voulez, mais priez chez vous, et n'allez pas chez les blancs. » Conséquemment on résolut de s'abstenir pour un temps des assemblées, par prudence. C'était un armistice de quelques mois. L'arrivée prochaine de Mgr Livinhac était annoncée, et le prince cupide, qui en attendait encore des services et des présents, suspendait ses fureurs.

Mgr Livinhac, à la première nouvelle de la persécution, reçue à Kipalapala, avait quitté ce poste, le 13 février 1886; et, le 20 mars seulement, il atteignait la station de Notre-Dame de Kamoga, dans le Bukumbi, au sud du Nyanza. Il ne fut pas peu surpris d'y trouver une quinzaine de barques que Mwanga lui envoyait, sous le commandement d'un néophyte, pour le ramener dans ses États. Refuser, c'eût été rallumer la colère royale contre les chrétiens : « J'irai donc dans l'Ouganda, *traditus gratiæ Dei*, écrivit-il de là. Il ne m'arrivera que ce que le bon Dieu voudra, et ce sera ce qu'il y aura de mieux. » Laissant le P. Coulaud au Bukumbi, et emmenant le P. Denoit, il débarqua, le 25 mai 1886, à Netbé, où le P. Lourdel était venu au-devant de lui.

Pendant que ces nouvelles mettaient des mois et des mois à parvenir en Europe, le Cardinal Lavigerie, dont l'inquiétude était vive, appelait les puissances européennes au secours de ses enfants. Comme il était à Tunis et en relations particulières avec le consul d'Allemagne, M. Eckardt, il lui fit savoir la situation critique où étaient sa mission et tous les Européens, par suite de l'occupation de ses compatriotes, et il lui déclara que le devoir de l'Allemagne était de parer au péril qu'elle-même avait fait naître. Or pour cela le meilleur moyen était d'agir fortement sur le sultan de Zanzibar, Saïd-Bargasch, fauteur secret de ce mouvement anti-européen, en le rendant responsable, sur son trône, sur sa vie, de tout ce qui, à l'intérieur, se commettrait contre les blancs

M. Eckardt, en homme habile, demanda à l'Archevêque de lui fournir, sur cet objet, une note qu'il pût présenter à son gouvernement. Il l'obtint. Une note semblable était communiquée à M. Playfair, consul anglais à Tunis; une autre à la Belgique. Quant à la France, le 10 juin 1886, le Cardinal avait écrit à notre ministre des Affaires étrangères une lettre dans laquelle il sentait le besoin d'expliquer cet appel fait par lui à l'intervention d'une puissance rivale : « C'est naturellement à la France, disait-il en terminant, à elle dont le protectorat est assuré à toutes les missions catholiques, que nous pensons d'abord, en présence de pareils périls. Mais la situation que j'ai l'honneur de vous faire connaître étant créée directement par les entreprises de l'Allemagne, elle seule est donc responsable, elle seule peut y remédier ; et il me semblerait peu patriotique d'engager le gouvernement français, même pour un intérêt de cette nature, dans des négociations et peut-être des complications délicates. Je préfère faire parvenir directement à l'Allemagne, en ma qualité de Supérieur majeur des missions équatoriales, l'expression de mes appréhensions et des plaintes de tant de malheureux menacés de périr misérablement. C'est ce que j'ai dit à M. Eckardt, consul d'Allemagne à Tunis, à qui j'ai fait ces communications. Qu'en fera-t-il? je l'ignore. Mais il m'a paru disposé, en honnête homme et religieux qu'il est, à faire à son gouvernement les observations nécessaires pour amener la fin d'une situation qui l'intéresse au plus haut point. »

On ne le prit pas ainsi aux Affaires étrangères. Le 9 juillet, le P. Charmetant s'étant présenté au ministère, au nom de Son Éminence, eut la surprise d'y trouver le Directeur politique, M. Gabriel Charmes, fort sérieusement préoccupé « d'une affaire fort grave, disait-il, que venait de leur susciter l'Archevêque d'Alger, probablement sans le savoir. » Et aussitôt il lui lut confidentiellement une note de l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, déposée ré-

cemment entre les mains de M. de Freycinet, de la part de M. de Bismarck. Comme pièce à l'appui, était jointe à cette note celle du Cardinal au consul allemand de Tunis, concluant à réclamer : 1° la protection de l'Allemagne en faveur des missions équatoriales catholiques françaises; 2° l'intervention de l'Allemagne auprès du sultan de Zanzibar, pour le mettre en demeure de réprimer les agissements des Arabes. En conséquence de cette pièce, le chancelier, heureux qu'on lui ouvrît cette porte sur l'Afrique des Lacs, demandait au gouvernement français d'agir de concert avec lui, pour assurer la sécurité des Européens. — « C'est bien, je vous le déclare, ce qui lui importe le moins, expliquait au P. Charmetant le directeur politique. Je vais même jusqu'à penser qu'il n'apprendrait pas sans satisfaction qu'un massacre ait eu lieu, afin de pouvoir agir avec plus de liberté et au nom de l'humanité, dans le sens qu'il convoite. »

Et, de plus, à quel moment l'Archevêque venait-il brouiller ainsi nos affaires? Juste, disait M. Charmes, au moment où depuis dix mois, à Zanzibar, une commission de délimitation des États du sultan sur le littoral, composée d'un Anglais, d'un Français, d'un Allemand, s'occupait à protéger le pauvre sultan contre l'insatiable voracité de l'Allemagne ! Et voilà que du même coup nous sommes mis en demeure et de menacer notre protégé, et d'appeler le protectorat germanique sur nos nationaux et nos missions! Et cela, à la demande d'un Cardinal français! Et c'est par la chancellerie allemande que ce recours à une puissance protestante et rivale nous est notifié! Rien ne pouvait mieux faire les affaires de l'Allemagne, et plus mal les nôtres. »

Le P. Charmetant ne savait que répondre, sinon que « le Cardinal, devant un danger urgent, était allé au plus pressé. » — « Mais, reprit M. le directeur politique, dans ce cas, c'était ou par M. Cambon ou par Son Éminence elle-même que nous devions être informés. Alors notre consul

de Zanzibar, avisé par dépêche, eût été mieux en situation d'agir sur le sultan notre allié que l'Allemand son adversaire. Enfin, supposé même que le concours de l'Allemagne eût été jugé nécessaire, il eût été plus naturel que nous le demandions à l'Allemagne, au nom de notre protectorat catholique, que de voir l'Allemagne nous rappeler notre propre devoir envers nos nationaux. — Le ministre s'est montré très ému de cette affaire, ajouta M. Charmes. Quant à moi, je n'ai qu'une crainte, c'est que M. de Bismarck ne publie *in extenso* le mémoire de Son Éminence dans ses journaux. Les conséquences seraient des plus pénibles pour nous. Car le chancelier a des indiscrétions redoutables ; et on ne peut oublier la manière inqualifiable dont, peu de temps avant la guerre franco-allemande, il a publié un simple papier sur lequel M. Benedetti, notre ambassadeur à Berlin, avait, après Sadowa, en 1866, indiqué au crayon les compensations que la France pourrait souscrire à son profit et au détriment de la Belgique. Laissé là imprudemment sur le bureau par notre ambassadeur, puis communiqué à la presse par notre adversaire, ce crayon allait servir à M. de Bismarck pour ameuter l'Europe contre nous, en 1870. »

Le Cardinal sentit bien que, cette fois, sa prudence consommée avait fait fausse route. Il poussa un cri de surprise : « Un aérolithe tombé du ciel dans ma chambre ce matin, écrivait-il le 13 juillet à son représentant, ne m'aurait pas plus étonné que votre lettre du 10, où vous rapportez votre conversation avec M. Charmes sur la note remise par moi à M. Eckardt. » Puis, reprenant les choses et de loin et de haut, il mit l'ensemble de sa conduite sous les yeux. D'abord, loin de vouloir porter préjudice aux intérêts de la France dans l'Ouganda, c'était lui qui lui en avait offert le protectorat dont elle n'avait pas voulu. Depuis lors, la France refusant son appui à ses enfants, il avait bien fallu lui en chercher un autre ; et s'il s'était cette fois adressé aux Allemands, c'est qu'ils étaient, dans ce pays,

les plus nombreux, les plus puissants, non seulement de fait, mais de droit, puisque le Congrès de Berlin leur avait .aissé carte blanche de ce côté, et que d'ailleurs ils étaient prêts à y prendre la position que nous avions refusée. Aussi bien, d'autre part, c'était justice qu'eux-mêmes réparassent le mal dont eux-mêmes étaient cause. Et quelle autre chose la note incriminée à Paris disait-elle à l'Allemagne? Qu'y avait-il là de si flatteur pour notre rivale? Elle lui disait : « Nous étions tranquilles dans l'Afrique orientale. M. de Bismarck, par son occupation coloniale d'un côté, et par sa faiblesse vis-à-vis de Saïd-Bargasch, de l'autre, a mis tous les Européens en péril d'être massacrés. C'est donc à lui de les défendre. En quoi cela compromet-il la question du protectorat catholique français? » — « C'est, disait le Cardinal, ce que je saurais répondre bien clairement, si M. de Bismarck ou ses agents détournaient de leur sens une conversation et une note où j'ai soutenu, selon mon devoir, les droits de l'humanité et de la justice. » En somme, le Cardinal faisait le procès de l'Allemagne, voire même un peu celui, sinon de la France, du moins du gouvernement de la France; mais de se défendre, il dédaignait, et il montait au Capitole.

Pendant ce temps-là, la persécution entrait dans sa seconde phase, l'effroyable phase des bûchers et des hécatombes sanglantes. Nous allons voir cent cinquante martyrs indigènes environ expirer en quelques jours, et traverser les flammes pour monter vers Dieu en priant. Peu de spectacles, dans l'histoire de l'Église contemporaine, égalent en beauté celui de ces troupes de jeunes hommes qui, baptisés de la veille, vont triompher par leur mort sublime de l'effroyable tyran qui ne peut les faire ni trembler ni apostasier. Et l'on ne peut assez admirer le prodige de précocité de ce peuple nouveau qui, à peine sorti de l'abjection du plus grossier fétichisme, trouve dans sa foi intrépide le secret de s'élever tout d'un coup au plus haut degré de force et de splendeur morale où puisse monter l'humanité régénérée dans le Christ.

Le jour même où Mgr Livinhac débarquait dans l'Ouganda, 25 mai 1886, Mwanga était repris de ses fureurs sauvages. L'idée que ces chrétiens s'estimaient plus grands que lui irritait son orgueil. On l'avait entendu dire : « Il faut que je me débarrasse de ces *batemo* (scélérats). Je les ferai massacrer tous, car, s'ils vivaient, ils prieraient leur Dieu de me renverser, et leur Dieu ne leur refuse rien. » Il ne fallait qu'une étincelle pour rallumer l'incendie : voici d'où elle partit.

Une néophyte, fille du roi M'tésa, Clara Nalmassi, préposée à la garde du tombeau des anciens rois de l'Ouganda, prit sur elle de brûler un grand nombre d'amulettes qui y étaient vénérées, et même de jeter dans un trou infect une amulette immonde, plus sacrée que les autres. Ce sacrilège souleva d'indignation tous les seigneurs de la cour. Clara et son mari, Joseph Kadou, un chrétien fervent, en leur qualité de princes, échappèrent au bûcher. Mais à la bête féroce il fallait une proie. Le roi ne se contenait plus. Rencontrant un de ses pages, Denys Sebugguano, qui en instruisait un autre : « Que lui apprends-tu là ? — C'est le catéchisme, répond-il. — Mais c'est m'insulter, cela ! tu vas me le payer ; voici ! » Et il perce le pauvre enfant qui tombe baigné dans son sang. La nuit suivante, il appelle son ministre, le *katikoro,* et lui déclare qu'il va massacrer tous ceux qui prient. Le lendemain, les portes de la case royale se ferment sur les pages. On les rassemble par groupes, et là se prépare un spectacle digne du regard de Dieu et de ses anges.

Il faut lire, dans la Lettre admirable adressée ensuite par Mgr Livinhac aux *Annales de la Propagation de la foi*, ces Actes des nouveaux martyrs. Le P. Lourdel, averti dans la nuit, arriva près de Mwanga, après trois heures de marche sous la pluie battante, pour essayer de le fléchir. Se voyant refuser l'entrée, il se tint à proximité. Les jeunes victimes étaient là : « Vous auriez dû vous sauver, leur disaient leurs amis. — Nous sauver ? et pourquoi ? » Le premier appelé est Charles Louanga, avec sa

troupe. « Que ceux qui prient se rangent de ce côté, » crie une voix tonnante, celle du roi. Charles et son jeune frère Kisito passent à l'endroit désigné : les deux frères étaient convenus, pour ne pas faiblir, de se tenir par la main. Tous leurs compagnons chrétiens les suivent. On les garrotte : les jeunes hommes de dix-huit à vingt ans sont liés ensemble, les enfants forment un autre faisceau. Une seconde troupe de pages est introduite, celle des *bagala-gala*. Néophytes et catéchumènes passent résolument du côté de la mort, et reçoivent leurs liens. Les païens les couvrent de huées et acclament le tyran. Le P. Lourdel est là qui regarde, qui prie; et, ne pouvant leur parler, il les encourage, en leur montrant le ciel. Nous verrons leur belle fin.

Vint le tour d'un soldat, Jacques, qui jadis avait essayé de convertir le roi. C'était impardonnable : « Voilà, crie Mwanga, celui qui avait rêvé de me faire chrétien. Il faut le tuer le premier. — Adieu, dit le jeune homme, je m'en vais aujourd'hui au paradis prier Dieu pour toi. » On éclata de rire. Jacques, la corde au cou, passa entre ses bourreaux près du P. Lourdel qui lui donna une dernière absolution. Le martyr leva ses mains garrottées vers le ciel : c'était son adieu; puis il se livra aux bourreaux et sa tête tomba.

Le père Lourdel, après plusieurs heures d'attente, désespérant de voir le roi, reprit le chemin de Sainte-Marie de Roubaga : la résidence avait besoin de lui, elle était en péril. Le soleil était de feu. Brûlé de soif et de fièvre, le missionnaire rencontre une petite source vers laquelle il se penche, quand une voix se fait entendre : « Prends garde, le corps d'un des tués de cette nuit a été traîné dans cette eau. » Il se relève plein d'horreur. Chemin faisant, il rencontre des pillards qui reviennent des villages chrétiens, chargés de butin, et qui le couvrent d'insultes. Des vieillards, chose plus douloureuse ! lui redemandent leurs fils suppliciés pour la foi. Le ministre se trouve aussi sur son passage pour lui jeter l'ironie des pharisiens au Calvaire : « Les hommes de Dieu

qui savent tout n'avaient donc pas prévu le coup d'aujourd'hui? »

A Sainte-Marie de Roubaga, le P. Lourdel se vit aussitôt entouré de ses chrétiens : ils s'encourageaient à mourir bravement comme leurs frères. Il les quitta consolé, et il retourna de nouveau vers la case royale; on l'admit cette fois. Il supplia le tyran d'épargner ses enfants, tout en larmes : « Non, je ne veux plus que mes sujets prient, répondit Mwanga ivre de sang. Je suis le maître chez moi; personne ne doit me résister. » Puis, avec un gros rire : « Mais tous ne périront pas, il faudra bien que j'en épargne quelques-uns. » Ce fut tout.

Un de ceux qu'il eût dû épargner des premiers était sans doute André Kagoua, son ami dévoué, capitaine de ses gardes. Mais le ministre, dont il avait jadis dénoncé le complot et converti deux fils, lui en voulait à mort. Il obtint sa tête. « Tue-le vite, dit-il au bourreau. Je ne mangerai pas que tu ne m'aies apporté sa main. » André pressa lui-même l'exécuteur de ces ordres : « Tue-moi donc et prends ma main, pour ne pas retarder le repas de ton chef. »

C'était en ce moment que Mgr Livinhac arrivait à Sainte-Marie de Roubaga, avec le P. Denoit. Il vit tout de suite Mwanga. Dans le premier moment, le roi parut interdit. L'évêque lui adressa de fortes remontrances sur le mal qu'il faisait non seulement à la religion, mais à ses États et à lui-même. Il ne fut pas compris; mais dès qu'il annonça qu'il allait se retirer vers le Sud, lui et ses missionnaires, le roi sentant ce qu'il allait perdre et ce qu'allaient gagner ses voisins, le conjura de rester.

Mgr Livinhac demeura en effet pour secourir ses enfants. Ceux-ci venaient le trouver à Sainte-Marie, de nuit plus souvent que de jour. Ils ne pouvaient plus le quitter : « Laisse-moi rester encore auprès de toi, lui disait l'un d'eux, je dois être conduit chez le roi demain, et de là à la mort; je ne te verrai plus en ce monde. » Un autre,

moyennant un cadeau à son geôlier, avait obtenu de venir lui faire un dernier adieu, avant de mourir. Pendant ces nuits, on parlait du ciel, de l'éternité, on s'édifiait du récit des récents martyres, on était dans l'exultation des cœurs. C'étaient des scènes dignes des chrétiens des catacombes. Après minuit, on communiait pour se préparer au supplice du lendemain.

Car Mwanga ne désarmait pas. A son grand armurier, Mathieu Kisoulé, son homme nécessaire, il avait dit qu'il lui ferait couper les deux oreilles : « Vois ces oreilles, disait Kisoulé à l'évêque, elles ne sont plus à moi. Le roi va m'en débarrasser un de ces jours. » Kisoulé, qui était riche, était le père des pauvres et la providence des malades et des persécutés.

Sur ces entrefaites, qu'étaient devenus les pages royaux condamnés à mort? On le sut alors : leur sacrifice avait été un holocauste sublime.

Charles Louanga, leur chef, avait été brûlé à petit feu, en commençant par les pieds. Et comme le bourreau Senkolé lui disait cruellement : « Allons! que ton Dieu vienne et te retire de là! » le martyr tranquille lui répondit : « Pauvre insensé! En ce moment, c'est comme de l'eau que tu verses sur mon corps; mais pour toi, le Dieu que tu insultes te jettera dans le vrai feu. » Il se recueillit ensuite, et expira en priant.

Les plus jeunes pages, presque des enfants, furent héroïques. Le vieux bourreau, ému lui-même de les voir périr dans un âge si tendre, les exhortait à renoncer à la prière pour obtenir leur grâce : « Non, nous ne cesserons de prier tant que nous vivrons ». On les mena sur la colline de Namougongo, en face de Sainte-Marie. Là se trouvèrent trente-quatre victimes ce jour-là. Un amas de roseaux secs était préparé sur la hauteur. Les bourreaux en prirent des brassées dont ils enveloppèrent chacun de ces jeunes corps, puis liant ces fagots vivants, ils les placèrent en rang couchés les uns à côté des autres.

Chose horrible! un de ces chrétiens était le fils du bourreau Mkadjanga, et c'était son père qui était chargé de le supplicier lui-même. Il y eut là une scène déchirante : « Mon fils, consens simplement à ce que je te cache chez moi; personne n'y passe, on ne pourra te découvrir. — Père, répond l'enfant, je ne veux pas être caché. Le roi est ton maître, il t'a commandé de me tuer, si tu lui désobéis, il te châtiera. Je connais la cause de ma mort, c'est la sainte religion. Père, tue-moi! » Le père voulut du moins épargner à son fils les horreurs du feu. Il ordonna à un de ses hommes de le délier et de l'assommer d'un coup de bâton sur la nuque. L'enfant s'affaissa et tomba mort; et son corps inanimé fut remis à la même place dans son enveloppe de roseaux.

Ce fut le moment de l'exécution générale. On mit le feu à ces fagots humains, en les allumant du côté des pieds, afin qu'aux premières atteintes de la flamme ces enfants demandassent grâce. Ils n'ouvrirent la bouche que pour prier et bénir le Seigneur : « Sachez que ce n'est pas nous qui vous tuons, crient les bourreaux. Ce sont nos *loubari*, ceux que vous appelez avec mépris des démons. — Vous êtes donc les ministres des démons? » répondent des voix sorties du milieu de l'immense brasier. La flamme montait au ciel avec des pétillements sinistres. Une demi-heure après, il n'y avait plus là qu'une rangée de cadavres brûlés et recouverts de cendres.

Trois jeunes pages étaient réservés, et ils s'en étonnaient : « Où donc est mon fagot à moi? disait le petit Siméon Sebouta. Tous en ont un, je veux le mien. » On fit semblant de les exaucer, lui et ses deux compagnons, Denys et Ouélaba, furent liés et mis à part : « Voyez ce qui est fait aux autres, leur dirent les exécuteurs, si vous vous repentez à cette vue, nous vous épargnerons. » Ils demeurèrent inébranlables, et le bourreau prit sur lui de les ramener en prison : « Mais pourquoi ne pas nous tuer? nous sommes chrétiens, nous aussi, nous le serons tou-

jours. » Ils survécurent seuls des trente-quatre pages de leur troupe, pour porter témoignage du martyre de leurs frères.

Un juge de paix chrétien d'un des principaux districts, Mathias Mouromba, baptisé depuis deux ans, vivait en paix et piété avec sa femme et ses enfants. Il avait été appelé l'un des premiers à témoigner pour Jésus-Christ, par un supplice horrible. « Est-ce toi qui es Mouromba? lui dit le ministre. — C'est moi. — Pourquoi pries-tu? — Parce que je veux prier. — Pourquoi as-tu chassé toutes tes femmes? — Et toi, pourquoi m'appelles-tu à ton tribunal? Est-ce pour ma religion? — Emmenez-le et tuez-le. — C'est ce que je désire. — Bourreaux, reprend le *katikoro*, qui se sent bravé, vous lui couperez les pieds, les mains, vous lui enlèverez des lanières de chair, vous les ferez griller sous ses yeux; et Dieu le délivrera. — Oui, il me délivrera; mais d'une manière invisible, en prenant mon âme, et ne laissant entre vos mains que son enveloppe périssable. » La victime fut conduite sur la sauvage colline de Savaridja. Les mains liées, la corde au cou, il précédait les bourreaux d'un pas alerte et joyeux. Un de ses compagnons de baptême, Luc Banabakintou marchait au supplice près de lui. Un passant, ayant été soupçonné d'être chrétien, lui fut adjoint par les bourreaux. Mathias le fit relâcher : « Je connais ceux qui prient. Celui-là ne prie pas. » Luc fut décapité, la hache abattit d'abord les pieds et les mains de Mathias qui les vit griller devant lui. On le coucha la face contre terre, on lui enleva des lambeaux de chair, qu'on fit griller de même. Il n'eut pas un cri, pas une plainte. On le laissa là dépecé, le croyant mort. Trois jours après, des esclaves qui allaient couper des roseaux en ce lieu, s'entendirent appeler par une voix défaillante. Le mourant leur demanda un peu d'eau. Effrayés à la vue de ce corps horriblement mutilé, ils prirent la fuite, et le laissèrent seul avec Dieu consommer son sacrifice. Les hyènes et les oiseaux de proie respectèrent,

dit-on, le corps du saint martyr qui se dessécha au soleil.

Pendant qu'il expirait, une bande de pillards s'était dirigée vers les bananeraies pour s'emparer de sa femme, de ses enfants, des chrétiens de sa maison et du peu qu'il avait. Entre autres, un doux et pieux néophyte, Noé Mouaggoli, fut trouvé là par eux et percé de leurs lances. Sa sœur qui s'était cachée à la vue des bandits, apprenant qu'il venait d'être tué pour sa religion, se découvre alors et accourt vers les assassins : « Vous venez de tuer mon frère, parce qu'il priait. Je prie comme lui, tuez-moi! » Émerveillé d'un tel courage, le chef de la bande la demanda ensuite pour épouse. Elle déclara qu'elle n'y consentirait jamais ; et le chef, touché d'une si rare vertu, la fit conduire dans un village chrétien où aujourd'hui encore elle sert de mère aux enfants orphelins de Mathias.

Les femmes n'étaient donc pas moins héroïques que les hommes. Le roi, les bourreaux, les païens ne comprenaient rien à ce mépris de la mort; ils l'attribuaient à je ne sais quel sort jeté par les prêtres sur leurs adeptes. Un stupide seigneur du pays, dont la fille était chrétienne, désespérant de la faire apostasier, s'arma d'un coutelas, et lui fit à la tête et au corps de profondes entailles pour la délivrer du sortilège : « Il faudra bien que par là sortent la mauvaise doctrine et le sort qu'on t'a jeté. » Il sortit beaucoup de sang, mais le sort et la doctrine restèrent.

Le nombre des victimes dépassait la centaine. A l'heure où Mgr Livinhac écrivait, « on ne connaissait encore d'une manière positive qu'une quarantaine de noms qui étaient comme le commencement de ce nouveau martyrologe. »

Cependant, tandis que ces événements funèbres et glorieux s'accomplissaient dans les profondeurs de l'Afrique, le Cardinal était en proie à des inquiétudes mortelles. De vagues et sinistres rumeurs couraient à travers les feuilles des missions protestantes. Le 12 décembre, il écrivait à Mgr Livinhac : « Cher Monseigneur, je n'ai cessé de suivre avec anxiété votre chère Grandeur depuis le jour où elle

nous a quittés de nouveau jusqu'à celui-ci. Depuis deux mois en particulier, nous sommes dans un état d'inquiétude extrême, par suite des rapports que le P. Jamet nous a envoyés de Zanzibar, ou de ceux qui ont été publiés par les bulletins des missions protestantes. D'après ces derniers surtout, la situation de votre mission de l'Ouganda serait navrante, car la vie de tous vos néophytes se trouverait menacée par la cruauté d'un tyran sauvage, et les vôtres ne seraient pas non plus en sûreté.

« Nous ne cessons de prier partout pour que Dieu mette fin à une telle épreuve, et qu'il daigne vous en faire sortir sains et saufs, vous particulièrement, cher Monseigneur, qui paraissez si nécessaire à la continuation de cette œuvre difficile.

« Notre désir à votre égard est double en ce moment. D'abord, nous voudrions savoir s'il est vrai que vos chrétiens ont été martyrisés d'une manière si atroce, et avoir les détails de leur martyre. Soyez donc assez bon pour les envoyer d'une manière complète. Il y aura là, à coup sûr, à admirer la puissance de la grâce de Dieu, et à confondre les protestants qui ont l'air de tout attribuer à leurs néophytes. C'est une édification que nous devons aux catholiques, et particulièrement à ceux qui soutiennent votre mission de leurs aumônes. Mon second désir est de vous savoir personnellement le plus tôt possible hors des atteintes de ce Mwanga... La place du chef n'est pas au milieu du champ de bataille, où il est exposé à tous les coups de la mort et à laisser ainsi toute son armée en déroute. Sa place est loin de l'engagement du combat, précisément pour pouvoir le diriger et préparer la victoire : *Prudens est, regat nos!* Je ne vous accuse pas, cher Monseigneur, ignorant vos raisons. Mais mon désir est que vous retourniez dans le sud du lac. J'espère que cela sera réalisé au moment où vous recevrez cette lettre. »

C'était fait. Après un mois de séjour dans l'Ouganda, Mgr Livinhac, laissant là deux pères seulement, les

PP. Lourdel et Denoit, avec le frère Amance, pour soutenir les néophytes et partager leurs périls, redescendit le lac, comme il lui était prescrit, et se retira dans le Bukumbi pour y veiller à tout le reste de son immense vicariat. Il était sur le Nyanza, le 23 juillet, quand une effroyable tempête faillit briser cent fois la fragile pirogue qui le portait, et dont les pièces n'étaient reliées entre elles que par de minces fibres de palmier. Il fit, lui et le P. Giraud, un vœu à Notre-Dame d'Afrique. Après douze mortelles heures, la barque parvint à s'abriter dans une baie de l'île de Soua-Soua. On s'aperçut alors que les liens qui unissaient les planches à la quille étaient rompus, le calfatage emporté, les planches disjointes. Comment avaient-elles tenu? Notre-Dame d'Afrique avait exaucé ses enfants.

Les récits qu'il demandait sur l'héroïsme des martyrs, le Cardinal les reçut, tels que nous venons de les citer en les abrégeant. La lettre de Mgr Livinhac, le journal du P. Lourdel, le transportèrent d'admiration et de reconnaissance. « Cher et vénéré Seigneur, répondit-il, le 22 mars 1887, la lecture de vos longues et intéressantes lettres sur vos chers martyrs nègres a produit ici, et on peut dire dans l'Église, la plus vive émotion. Je les ai envoyées immédiatement au Souverain Pontife, lui demandant trois faveurs : 1° de daigner envoyer à vous, à vos missionnaires et à toute la mission de l'Ouganda une bénédiction spéciale et ses encouragements; 2° d'autoriser une messe d'action de grâces, dans les églises ou chapelles desservies par les missionnaires d'Alger, pour remercier Dieu du courage qu'il a inspiré à vos pauvres néophytes nègres; 3° de vous autoriser à commencer immédiatement les informations préparatoires à la béatification et à la canonisation de ces généreux chrétiens, sur les instances conformes de la Sacrée Congrégation de la Propagande. »

Il indiquait les règles à suivre pour cette instruction; puis, à la fin de sa lettre : « Qu'ajouterai-je maintenant, cher Monseigneur? sinon que nous sommes de cœur avec

vous et avec vos missionnaires *in omni tribulatione vestra*, par l'affection et surtout par la prière. Nous vous plaignons, nous vous portons envie. Nous demandons aussi à Notre-Seigneur qu'il vous conserve la santé. Priez pour nous, cher Monseigneur, comme nous prions pour vous, car nous aussi nous avons nos persécutions qui s'accentuent, et nous n'avons même pas le martyre pour nous fortifier ou nous consoler! »

Le Cardinal demandait quelques renseignements complémentaires sur la mission protestante qui s'attribuait, on ne sait pourquoi, les honneurs de cette campagne. Mgr Livinhac avait déjà répondu dès le mois de juillet précédent : « Dès mon arrivée dans l'Ouganda, les prédicants anglais me proposèrent d'aller avec eux trouver le roi pour lui dire ou de cesser la persécution, ou de nous permettre de quitter ses États. Je ne crus pas devoir accepter cette proposition. De l'avis de tous nos confrères et des néophytes, c'eût été une lâcheté d'abandonner nos chrétiens dans le moment où ils ont le plus besoin de nos conseils, de nos encouragements et de nos exemples. Il est possible que, dans leurs lettres, ils me blâment de n'avoir pas voulu agir de concert avec eux et crient au fanatisme. Je leur ai dit que nous nous tirerions d'affaire comme nous pourrions. » Les protestants étaient en effet partis seuls.

L'enthousiasme du Cardinal pour ces martyrs de l'Ouganda débordait dans toute sa correspondance. « C'est une des plus belles choses de notre temps que cette lettre et ce récit, écrivait-il à Mgr de Rodez. Je l'ai couverte de mes larmes d'admiration, de foi, et de honte aussi de me trouver si loin de ces chrétiens héroïques, nés d'hier, et aujourd'hui l'exemple et la gloire du monde chrétien. Tout cela, cher Seigneur, vient de Rodez et y retourne comme une bénédiction Quand Votre chère Grandeur a fait le sacrifice de se priver, pour nos missions, du sujet le plus achevé de son séminaire, dans la personne de

Mgr Livinhac, elle a fait pour l'Afrique un grand acte de charité. Mais comme Notre-Seigneur a rendu cette charité féconde! Qu'il en soit béni, et qu'il vous rende au centuple ce que vous avez fait par un sentiment si généreux! Espérons que tous ces glorieux martyrs intercéderont pour nous, et nous feront introduire dans le paradis! Comme cela vaut mieux, cher Seigneur, que de nous diviser à propos de la politique de Léon XIII, et de nous battre sur la manière de couper un fil en quatre, pendant que l'Église brûle!

« Voilà un nouveau lien entre nous, cher Seigneur, et celui-là plus solide que tous les autres. Je reste ainsi tout à vous de cœur, dans l'amour de nos courageux apôtres rouergats et de nos chers martyrs africains. ».

En communiquant le récit de ce lointain martyre à son clergé des diocèses d'Alger et de Carthage, Mgr Lavigerie se plaisait à rapprocher le courage des martyrs de l'Afrique d'aujourd'hui de celui des martyrs du temps de saint Cyprien. « Dans cette même Afrique, écrivait-il à ses prêtres, sur la colline où Utique s'élevait autrefois, une troupe généreuse de chrétiens a reçu, il y a près de seize cents ans, la couronne du martyre. On la nomme la *masse blanche*, dans notre liturgie, *massa candida*, parce que, selon la parole de saint Augustin, la chaux où ils furent ensevelis recouvrit ces martyrs comme d'un blanc linceul. Si les honneurs des saints leur sont un jour décernés, nous pourrons, comme pour répondre à travers les siècles à cette dénomination touchante, nommer ceux de l'Ouganda la *masse noire*, car, les premiers parmi les noirs, ils ont souffert pour Jésus-Christ, et c'est sous les noirs décombres de leurs bûchers qu'ils restent ensevelis. »

Pendant ce même temps, là-bas, aux rives du Nyanza, on parlait d'une intervention militaire européenne. Tantôt on attendait l'armée d'Émin-Pacha, gouverneur des provinces équatoriales égyptiennes, coupé de ses communications avec l'Égypte par la révolte du Madhi, et laissé

avec deux ou trois mille hommes au nord de l'Ouganda; tantôt on comptait sur le secours de Stanley, qui, à la tête d'un petit corps de nègres, remontait le Congo jusqu'à la région des Lacs pour dégager l'Émin prisonnier des indigènes. Tantôt on disait que l'Angleterre, qui avait pris la charge de pacifier l'Égypte, allait envoyer par la voie de Zanzibar un corps expéditionnaire contre l'Ouganda, pour venger la mort de l'évêque Hannington et de sa caravane, et, fallait-il ajouter, pour s'emparer du pays.

Ce genre d'intervention par les armes était précisément ce que les missionnaires catholiques appréhendaient le plus : elle leur eût rendu leur ministère impossible. C'était déjà trop que les indigènes considérassent les blancs comme des envahisseurs. « Les Allemands vont venir, ne cessait de redire Mwanga terrifié; les Anglais vont venir. Ils me renverseront; il n'y aura plus de roi nègre après moi. » Et ce lui était un prétexte pour frapper de nouveaux coups, mais en cachette. Un bon et doux chrétien, Jean-Marie Mzée, fut arrêté secrètement, et enseveli vivant, croit-on, dans un marécage. Les catéchumènes obligés de se cacher n'en croissaient pas moins en nombre. La découverte des corps des récents martyrs rapportés et enterrés à Sainte-Marie de Roubaga, en grande solennité, raviva les saintes ardeurs à les imiter comme à les invoquer.

La messe d'action de grâces pour leur belle mort, accordée par le Pape, fut célébrée, le 5 mai 1887, à Notre-Dame d'Afrique. Chose admirable! En ce même jour et dans la même église, une nouvelle caravane de huit missionnaires recevait les adieux de ses frères et partait pour ces mêmes régions ensanglantées. « On vous prépare une caravane de huit missionnaires, écrivait le Cardinal à Mgr Livinhac, ils partiront au mois de mai, et quand vous recevrez ma lettre, ils ne seront peut-être pas loin de vous. » Ils partaient pour remplacer ceux qui étaient tombés dans ces rudes années. C'étaient le P. Solassol, un

jeune prêtre de vingt-huit ans, expiré à Kipalapala dans les sentiments qui lui faisaient dire : « Je croyais que je tremblerais aux approches de la mort, et me voilà si calme et si heureux de mourir! » Le P. Faure, le père des orphelins de Tabora, un infatigable catéchiste que les petits nègres ne se lassaient pas d'entendre leur expliquer avec émotion les images représentant la vie, la mort et la doctrine du Fils de Dieu fait homme. Le père Ludovic Blanc, travailleur industrieux, qui, après avoir construit toutes les habitations de la mission du Bukumbi, était allé prendre sa place dans les demeures éternelles. Tous étaient de zélés et courageux apôtres, tels qu'il en fallait à ces régions, desquelles Mgr Livinhac écrivait au Supérieur général : « Dans ces contrées, il faut des hommes d'une piété solide, amis des privations corporelles, préférant un mauvais habit à un bon, une misérable hutte à un palais, une nourriture grossière aux mets exquis, l'eau au vin. Ce sont là des dispositions indispensables pour faire l'œuvre de Dieu dans notre chère mission du Nyanza, dont les épreuves cruelles sont le présage d'un consolant avenir. »

Mais, à côté de l'Ouganda, que devenait toute l'immense mission équatoriale confiée aux pères d'Alger? Quelques mots suffiront à en esquisser le tableau.

Au sud du Nyanza, dans le Bukumbi, la station de Notre-Dame de Kamoga avait une nouvelle église, et le roi Kigango lui-même venait s'y agenouiller avec ses sujets. Au Tanganika, le R. P. Charbonnier était à peine arrivé qu'il recevait l'annonce qu'à son titre de vicaire apostolique il allait joindre celui d'évêque titulaire d'Utique qui lui était déféré par la S. Congrégation de la Propagande. « Je me réjouis, cher Monseigneur, lui écrivait le Cardinal le 12 décembre 1886, d'avoir pu faire entrer dans le corps épiscopal un prêtre que j'en crois digne et qui sera toujours, j'espère, un modèle de toutes les vertus que demande l'épiscopat. Ce dont vous avez besoin surtout, dans la

mission qui vous est confiée, c'est de persévérance et de courage, afin de donner à tous ceux qui vous entourent l'exemple de la constance au milieu des difficultés et des périls, jusqu'à la mort *inclusivè*, comme dit le serment des cardinaux. » Le sacre épiscopal fut conféré à l'évêque d'Utique par son collègue, Mgr Livinhac, le 24 août 1887, dans l'humble chapelle de Saint-Joseph de Kipalapala, « Puissé-je, écrivait le nouvel évêque, me consumer désormais tout entier pour Jésus-Christ, et pour le salut des âmes qui me sont confiées ! »

Dans la même province, à Kibanga, on annoncait, en juillet 1886, trois hameaux ou villages formés par les indigènes chrétiens jadis recueillis enfants dans l'orphelinat, et aujourd'hui adultes, établis, mariés. A cette date, l'orphelinat comptait encore 120 enfants employés à l'agriculture ; c'étaient sept cents néophytes ou catéchumènes qui venaient régulièrement, deux fois la semaine, écouter la parole de Dieu. A M'pala et à Karéma, cinq cents noirs étaient fidèles à la prière et aux instructions religieuses faites à la station et aux villages voisins. A Karéma particulièrement, une centaine d'Arabes musulmans et le fils de l'ancien gouverneur de Tabora venaient se mêler pieusement aux exercices. « De nouvelles familles de sauvages et même des villages entiers, écrivait Mgr Charbonnier, se disposent à venir se grouper autour de nous, soit à Karéma, soit à Kibanga, aux conditions de renoncer à la polygamie et de suivre nos lois et nos usages. Depuis mon arrivée ici, quatre villages nouveaux se sont élevés auprès de la station. Aussitôt après les cultures, nous allons en construire deux autres pour nos rachetés, que nous ne savons plus où loger. »

Mgr l'évêque d'Utique ambitionnait de fonder encore, dans son vicariat, trois centres de mission très avantageux, l'un dans l'Oufipa, l'autre au Maroungou, à trois journées de M'pala ; le troisième chez le bon Roussavia : chacun de ces petits princes appelait de ses vœux les apôtres de

l'Évangile. De ce dernier poste, avec quatre missionnaires, on porterait la bonne nouvelle dans l'Oufipa, au Massanzé, dans l'Ourondi. C'était toute la côte du Tanganika qui était conquise pied à pied, ou l'allait être.

En effet, à la fin d'octobre 1886, l'évêque missionnaire était en expédition. Ces petits princes, ravis de sa visite, et aussi de ses présents, le saluaient, lui et les siens, à son arrivée, par les noms sacrés de Jésus et de Marie. « Tu es pour nous le représentant de Dieu, et nous t'écouterons comme Dieu lui-même, » lui disait le roi Kapoufi. « Ce chef lui demanda même de faire solennellement « l'alliance du sang » avec lui. Enfin, à cette même date, cent nouveaux adultes, femmes et enfants, étaient venus se ranger près des pères sous le joug aimé de Jésus-Christ.

Une circonstance heureuse favorisa cet essor. Sur les mêmes bords, le roi Léopold avait naguère établi deux stations militaires, l'une à Karéma, l'autre à M'pala, pour la défense de ses explorateurs et de ses nationaux, ainsi que pour la défense des indigènes contre les traitants. Aujourd'hui, décidé à porter de préférence sur le bas Congo son principal effort de colonisation, le roi de Belgique demanda au Cardinal Lavigerie de vouloir bien remplacer par ses missionnaires les hommes qu'il retirait de ces deux stations : il ne fallait pas paraître abandonner le poste aux Arabes esclavagistes. Le commandant belge, M. Storms, en se retirant de là, laissait aux missionnaires les deux forts, avec les armes, la poudre, deux petits bateaux à vapeur, et une garnison nègre payée pour six mois.

Qu'allait en faire le Cardinal? C'est alors qu'il fit appel au dévouement et à l'expérience militaire d'un de leurs auxiliaires, le capitaine Joubert. « Nos pères ont trouvé là un petit royaume, écrivait-il, le 24 janvier 1886. C'est là que M. Joubert pourrait encore rendre des services. S'il veut le titre de roi, nous le lui donnerons, car il n'est pas possible de laisser les pères continuer ce que M. Storms avait commencé... Où est le capitaine Joubert?

Pourriez-vous lui écrire? » Joubert reçut donc le commandement des deux forts et de la petite troupe nègre de 600 hommes. Sa mission était de maintenir l'ordre dans le pays et de protéger la petite confédération chrétienne contre les enleveurs d'hommes. Quelque chose du royaume chrétien rêvé par le Cardinal commençait à apparaître à ses yeux.

Le capitaine conserva seulement 300 noirs choisis parmi les chrétiens néophytes ; et c'est avec cette troupe et un budget annuel qui n'a jamais dépassé dix mille francs, qu'il garda et défendit le territoire dont il est aujourd'hui comme le père. « Il a maintenant quarante ans, écrivait quelque temps après le Cardinal Lavigerie. Le sentiment de la noble mission qu'il remplit l'a soutenu contre tout. C'est à lui que les indigènes portent leurs différends ; c'est auprès de lui qu'ils se réfugient, lorsqu'ils sont menacés par les bandes esclavagistes. Il les sauve des divisions intestines et des attaques du dehors.

« Il a fait plus. Pour donner un exemple, il a voulu, comme il me l'a écrit avec la simplicité de l'héroïsme, après s'être abaissé jusqu'à la pauvre race noire, l'élever jusqu'à lui, en lui demandant la compagne de sa vie. J'ai frémi d'abord, en lisant sa lettre une première fois ; j'ai versé des larmes d'attendrissement, en la relisant ensuite, devant un acte d'une telle grandeur morale, si simplement et si noblement accompli. »

Cependant, le Haut-Congo devenait, dans ce temps-là, le sujet d'un conflit assez vif, élevé entre Mgr Lavigerie et la Congrégation des pères du Saint-Esprit, sur la délimitation du territoire attribué à leurs missions respectives. Une lettre de la Sacrée Congrégation de la Propagande, à la date du 30 septembre 1880, donnait juridiction au Cardinal Lavigerie au nord-ouest du Tanganika jusqu'à la hauteur de Stanley Pool. Il est vrai que, depuis lors, le 8 août 1881, le Cardinal avait autorisé par écrit les pères du Saint-Esprit à s'établir sur les points limitrophes de leurs vicariats, à la

condition qu'ils ne se placeraient pas à une distance de moins de vingt lieues des centres déjà fondés; et « il leur concédait toutes les facultés nécessaires et opportunes à cet effet. » Cette concession de pouvoirs était, par elle-même, une réserve faite de son autorité. D'autre part, les pères du Saint-Esprit, ignorant les limites des territoires attribués aux missionnaires d'Alger, se croyaient de bonne foi le droit de prendre tous ceux qui leur conviendraient dans le Haut-Congo méridional et septentrional. Il y avait donc là un malentendu, ainsi que s'en expliqua et s'en excusa ensuite leur Supérieur général, le R. P. Emonet, dans cette lettre du 30 juillet au Cardinal Lavigerie : « Je le déclare sincèrement : je ne connaissais en aucune façon la lettre de la S. C. de la Propagande, relative aux limites des deux missions du Haut-Congo confiées aux pères d'Alger, et j'étais véritablement persuadé que vous nous aviez véritablement accordé toute faculté d'étendre les bornes de nos propres missions, au-dessous du fleuve Congo, jusqu'à la rivière Kasaï, et au-dessus jusqu'à la rivière Bangala. Si j'avais pensé qu'il n'en fût pas ainsi, je me serais certainement fait un devoir de vous en écrire, avant de faire à Rome aucune démarche. »

La démarche des pères du Saint-Esprit à Rome avait abouti à un décret de la Propagande qui créait en leur faveur deux nouvelles missions, celle du vicariat et celle de la préfecture du Congo, dont l'une enlevait aux pères d'Alger le Congo français, et l'autre une grande partie du Congo belge, et cela sans que le Cardinal en fût même prévenu.

C'est ce qui le blessa le plus. Tel qu'il était, il ne pouvait pas avoir le dessous dans cette affaire. Particulièrement mécontent du procédé de la Propagande, il écrivit le 8 juin, au Cardinal Préfet une lettre où il faisait valoir éloquemment les travaux de ses missionnaires, leur initiative généreuse et méconnue, leurs sacrifices d'hommes et d'argent, le martyre de plusieurs d'entre eux. « Qu'il me

suffise de rappeler que, dans l'origine, les congrégations établies sur le littoral traitaient notre entreprise d'imprudence complète, et annoncèrent que pas un seul de nos missionnaires n'arriverait vivant à destination. Or depuis cette époque, huit années se sont écoulés, nos missionnaires n'ont jamais eu ni un moment de découragement ni un moment de défaillance. Ils ont sacrifié leurs trésors comme j'ai sacrifié les miens, onze d'entre eux ont versé leur sang dans l'Afrique équatoriale et le Soudan. L'un d'eux, M. Guyot, ancien curé de Hussein-Dey, a été noyé dans le Congo. Et maintenant que les routes sont ouvertes et connues, et que nous avons pénétré dans cette Afrique ténébreuse, on dit que nous avons tenté l'impossible, mais on vient dire qu'un champ si vaste ne nous était pas nécessaire, et que les congrégations établies avant nous sur le littoral avaient le droit d'y pénétrer!

« Votre Éminence connaît à cet égard le fond de mon cœur. Elle sait qu'avec la grâce de Dieu, ni moi ni mes missionnaires n'avons de jalousie contre le bien que d'autres peuvent faire, aussi bien que nous... C'est pourquoi, me montrant envers la Congrégation des pères du Saint-Esprit d'une bienveillance portée jusqu'aux extrêmes, je donnai par écrit au R. P. Duparquet, préfet apostolique, toute permission de fonder des missions à 20 lieues des nôtres, ne me réservant que ma juridiction telle qu'elle résultait de la délégation du Saint-Siège, et qu'en conséquence je ne pouvais abandonner. Et c'est en suite de tout cela qu'un télégramme publié dans les journaux m'apprend l'érection de ce nouveau vicariat du tout ou partie du Congo français!

« Je viens donc protester auprès de votre Éminence contre la suppression ou la diminution des missions du Congo français confiées à mes missionnaires. Il est impossible d'admettre qu'il ne soit tenu aucun compte ni du sang versé par nos missionnaires aux sources même de ce Congo, ni des sacrifices énormes qu'ils ont faits jusqu'ici, ni enfin

de leur présence même sur les lieux où ils organisent nos stations futures! Il y a là une question d'honneur, de loyauté et justice, sur laquelle le Saint-Siège ne voudra pas passer. »

Comme l'annonçait cette lettre, le Cardinal fut à Rome pour défendre son droit, mais à sa manière haute et fière. C'est ainsi qu'il s'abstint de faire en arrivant la visite de règle au Cardinal préfet, estimant plus digne de ne pas le voir avant le prononcé de son jugement : « Il me semble, Éminence, disait-il ensuite en s'excusant, que je devais éviter, dans un sentiment de dignité, les apparences d'un solliciteur, sachant que le premier honneur des membres du Sacré-Collège est non seulement d'être, mais de paraître libres de toute autre préoccupation que celle du droit et de la vérité. » Ce droit, il le développa dans un magnifique Mémoire imprimé qu'il fit distribuer à chacun des Cardinaux. Mais il y déclarait combattre pour l'honneur et la reconnaissance de son droit plus que pour la dépossession de ses adversaires. Ne considérant que le plus grand bien et l'extension du royaume du Christ, il disait à la fin : « En ce qui concerne le Cardinal Lavigerie, autant il est décidé à s'opposer, par un sentiment d'honneur, à des procédés contraires à la justice, autant il sera toujours disposé à céder de son droit, sur le moindre désir qui lui en sera exprimé par notre saint-Père le Pape, pour l'intérêt réel des missions... Et une fois la question de droit et d'honneur vidée, il est prêt à entrer en pourparlers avec les pères du Saint-Esprit, pour donner satisfaction aux désirs dont ils sont animés pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, ainsi qu'il l'est lui-même avant tout. »

De leur côté, les pères du Saint-Esprit ne s'étaient pas abandonnés eux-mêmes dans cette circonstance. Au mémoire du Cardinal, ils avaient répondu par un autre fort solide, fort documenté, où ayant fait valoir, eux aussi, leurs titres et leurs services passés, ils alléguaient en leur

faveur, outre la concession écrite du Cardinal Lavigerie en 1881, la priorité de juridiction que leur conféraient sur le territoire contesté soit le vicariat apostolique des Deux-Guinées, soit la préfecture du Congo. C'est un très gros dossier que celui de cette affaire, où percent çà et là quelques pointes épineuses qui durent blesser de part et d'autre, jusqu'au jour où, de part et d'autre aussi, la même soumission absolue à l'autorité romaine vint préparer les voies à la réconciliation dans la charité et la justice.

Ce fut Léon XIII qui, dans son audience du 20 juillet, déclara que, « attendu le nouvel état de choses qui venait de se révéler, un arrangement à l'amiable devait être conclu entre les parties, et proposé à la Sacrée Congrégation, laquelle fixerait les limites soit du vicariat, soit de la préfecture, de manière à ce que chacun gardât son autonomie. »

On entra donc en arrangement : « Après cette satisfaction morale, écrivait le Cardinal à ses fils, j'ai pensé qu'il ne convenait pas d'urger pour son exécution matérielle. » Le Chapitre consulté fut d'avis de laisser aux missionnaires du Saint-Esprit tout le Congo français et aux missionnaires belges, selon le désir de leur roi, la portion du Congo belge qui s'étend depuis l'Atlantique jusqu'au delà de Stanley Falls. Il y mit une condition, c'est qu'on conservât à la Société quatre vicariats comme par le passé, c'est-à-dire les deux vicariats ayant à leur tête dès maintenant des évêques *in partibus;* et deux autres qui n'auraient que de simples prêtres avec le titre de provicaires.

Les deux prêtres choisis pour ce dernier titre par le Conseil de la Société furent le R. P. Coulbois et le R. P. Ludovic Girault, comme représentants de Mgr Livinhac dans leurs missions respectives.

Les pères du Saint Esprit et le Cardinal échangèrent des lettres pleines d'égards et de sentiments d'estime récipro-

que. L'accord était rétabli. Mgr Lavigerie recommanda à ses fils de tout faire pour son maintien durable, par un redoublement de bons offices envers ces frères d'armes.

Ainsi, en résumé, quatre vicariats ou provicariats apostoliques, appelés désormais vicariats du Nyanza, du Tanganika, du Haut-Congo et de l'Ounyanyembé. Dans le vicariat du Nyanza, quatre stations; à savoir : Roubaga, Kamoga, Tabora et Kipalapala, occupant ensemble onze missionnaires prêtres. Dans le vicariat du Tanganika, les stations de M'pala, Karéma, Oujiji et l'Ouziyamé possédant ensemble treize missionnaires. Enfin, la procure de Zanzibar, avec trois pères; puis, quelques frères et quelques auxiliaires armés; en tout une trentaine d'hommes déterminés. Et autour d'eux, dans les stations plus récentes, des fidèles isolés encore; mais, dans les plus anciennes, comme le Nyanza, le Tanganika, un développement extraordinaire du christianisme; partout des orphelinats peuplés d'indigènes rachetés de l'esclavage, des villages groupés sous la protection de la croix, un esprit de prosélytisme insatiable de conquêtes; parmi les peuplades sauvages, la vie devenue plus sûre, plus saine, plus heureuse; la terre mieux cultivée et plus féconde, les familles restaurées sur le type du divin Évangile; les âmes relevées jusqu'aux hauteurs célestes de la sainteté et du martyre; tout cela acheté au prix de la vie de trente-huit apôtres, dont onze avaient versé leur sang pour Jésus-Christ (1), et vingt-sept avaient succombé à la fatigue et au climat (2); enfin, s'élevant sur les

(1) Toussaint Deniaud (diocèse de Nantes), Philippe Menored (it.), Félix d'Hoop (diocèse de Bruges), Joseph Augier (diocèse. de Belley), Louis Richard (diocèse de Nantes), Pierre Bouchaud (diocèse de Lyon), Alfred Paulmier (diocèse de Paris), Gaspard Morat (diocèse de Chambéry), Alexis Pouplard diocèse d'Angers), Louis Dioré (diocèse de Vannes), Max Blum (diocèse d'Eichstaed).

(2) Joachim Pascal (diocèse de Viviers), Léon Barbot (diocèse de Bayeux), Louis Ganachaud (diocèse de Nantes), Eugène, Ruellan (diocèse d'Angers), Jean Facy (diocèse de St-Flour), Aug.-Seboul (diocèse

débris du plus abject fétichisme; tout cela accompli en sept ou huit années, par une trentaine d'hommes : telle est la statistique morale et spirituelle que nous venons de dresser dans ces pages.

« En ce temps-là, dit le saint Évangile, Jésus descendit vers les bords du Lac ou mer de Tibériade, dans la Galilée des Gentils; et le peuple qui était assis dans les ténèbres vit luire une clarté, et ceux qui habitaient dans la région de la mort virent se lever sur eux la lumière. »

de Viviers), Jean Van Ost (diocèse de Bruges), Victor Tailleu (diocèse de Malines), Ernest Staers (ibid), Henri Delaunay (diocèse d'Angers), Pierre Combarieu (diocèse de Cahors), Eugène Malafosse (diocèse de Mende), Marcel Menard (diocèse d'Angers), Francis Louvel (diocèse de Liège), Joseph Guyot (diocèse d'Alger), Alexandre Guillet (diocèse de Nantes).

CHAPITRE XIII

FORMATION RELIGIEUSE DES MISSIONNAIRES

STATISTIQUE DE LA SOCIÉTÉ. — ÉCOLES APOSTOLIQUES. — SAINT-EUGÈNE, NOVICIAT ET SCOLASTICAT. — ÉTUDES. — RETRAITES ET CHAPITRES. — LES INSTRUCTIONS DU FONDATEUR. — LE R. P. DEGUERRY, SUPÉRIEUR. — LES FRÈRES MISSIONNAIRES. — FONDATION A GERRA. — LES SOEURS DE LA MISSION. — LEUR RELÈVEMENT. — LEUR DIRECTION SPIRITUELLE. — BREF D'ÉLOGE. — POSTULAT A LYON. — A MAËSTRICHT. — LES TRANSFORMATIONS PROVIDENTIELLES.

1886-1887.

Après l'œuvre, les ouvriers. Il nous faut considérer maintenant les missionnaires, leur Institut, leur formation religieuse et apostolique, celle des pères, celle des frères, celle des sœurs, leurs divers genres de services et d'établissements, avec la direction qu'imprime à tout le corps celui qui en est à la fois la tête et le cœur.

La Société des pères missionnaires de Notre-Dame d'Afrique comptait, en cette année 1886, deux cents membres tout au plus. C'est avec cette petite troupe qu'elle tenait garnison cependant dans une trentaine de places dont voici le tableau. Trois maisons en France, Paris, Lille, Saint-Laurent-d'Olt; une en Belgique, Woluvé Saint-Lambert; à Rome, la Procure de Saint-Nicolas; à Alger, Notre-Dame d'Afrique, Maison-Carrée, Saint-Eugène; aux Atafs, Sainte-Monique, Saint-Cyprien et l'hôpital Sainte-Élisabeth; en Kabylie, six écoles et dispensaires; trois en Tunisie, le scolasticat de

Saint-Louis de Carthage, le collège Saint-Charles, et les orphelins de la Marsa; deux postes dans le Sahara algérien, Biskra et Ouargla; un collège à Malte, un petit et grand séminaire à Jérusalem; enfin, dans les missions équatoriales, une procure à Zanzibar, deux stations dans le vicariat apostolique du Nyanza; deux dans le Tanganika, un orphelinat près de Tabora, des établissements naissants dans le Haut-Congo. C'était en moins de dix ans que cet arbre de vie avait ainsi étendu ses rameaux jusqu'aux plus lointains rivages.

Il avait, en même temps, plongé et affermi ses racines dans le roc : je parle de la pierre sur laquelle Notre-Seigneur a bâti son Église. En 1885, la Sacrée Congrégation de la Propagande avait, pour la seconde fois, examiné les constitutions de la Société, et, le 13 décembre, le Souverain Pontife, sur le rapport du Cardinal Franzelin, les avait sanctionnées pour une nouvelle période quinquennale, confirmant son Bref d'éloge du 16 mars 1879. Par là un nouveau et grand pas était fait vers l'approbation définitive que le Cardinal désirait voir conférer à sa famille religieuse.

Il travaillait à l'en rendre digne par des soins incessants, faisant porter sa sollicitude la plus particulière sur chacun des organes de ce corps en formation, depuis les écoles apostoliques, le noviciat et le scolasticat, jusqu'aux conseils, retraites et assemblés capitulaires des pères, ainsi qu'il faut le voir.

Les écoles ou séminaires apostoliques de la Société étaient donc ceux de Saint-Eugène, de Malte, de Saint-Laurent d'Olt et de Lille. Lille était spécialement destinée à un groupe de jeunes Arabes qui y suivaient, à la Faculté catholique, les cours de médecine où plusieurs se distinguèrent. En 1884, cinq d'entre eux achevaient leurs études médicales et obtenaient leur brevet devant le jury d'État. Rentrés à Alger, ils adressèrent au Cardinal, leur père, de la maison de Notre-Dame d'Afrique, une lettre par laquelle ils se mettaient à sa disposition : « Comme les missionnaires vos fils,

nous nous remettons totalement entre vos mains, Éminence, désireux d'apporter notre petite pierre à la réédification de l'Afrique chrétienne. » Quelque temps après, on apprenait qu'un de ces jeunes Arabes, rappelé à Alger par sa santé, et nommé interprète judiciaire à Bougie, venait de mourir de la mort des prédestinés. Une de ses dernières paroles avait été celle-ci : « Vous direz à Monseigneur que je le remercie de tout ce qu'il a fait pour moi, et que j'offre ma vie pour lui et pour les pauvres infidèles de la Kabylie qui sont mes frères. »

L'école apostolique de Belgique était récente. A Woluvé-Saint-Lambert, dans le Brabant, un vieux château du seizième siècle, entouré d'un quinconce de hêtres, débris de l'ancienne forêt de Soignies, riche d'une chapelle chère aux pèlerins, aux artistes et aux archéologues, était offert en location aux missionnaires d'Alger. C'était le château de Crainhem. Le 29 novembre 1885, le père Merlon et deux autres pères en prenaient possession, autorisés par le roi, bénis par l'archevêque de Malines et par le nonce apostolique, visités et assistés par des personnes royales. Au mois d'août 1887, le Cardinal Lavigerie y trouva une vingtaine d'enfants recrutés dans le pays. Il avait enfin un pied sur ce sol de Belgique, terre d'amitié pour lui, terre d'espérance pour sa société.

Saint-Laurent d'Olt, dans l'Aveyron, perdait de plus en plus son caractère de petit séminaire arabe, pour se recruter parmi les jeunes enfants du Rouergue. Il se recrutait petitement. Les apostoliques n'étaient plus qu'une vingtaine en 1886, perdus dans les vastes pièces dénudées du vieux castel qui les abritait pauvrement, et où l'hiver les tenait bloqués pendant six longs mois, au pied neigeux de Larzac. Il ne fallait pas demander d'argent à ces fils de la montagne; mais on pouvait demander tout le reste, vertu, piété, courage, à cette race virile que ne devaient pas plus étonner les feux de l'Équateur que les glaces des Cévennes.

A Malte, l'école des Nègres, recrutée jusqu'ici au Sahara

et au Soudan, s'était enrichie des indigènes de l'Afrique des Lacs, rachetés puis amenés en France par Mgr Livinhac. Les plus intelligents fréquentaient l'école italienne de médecine : c'était l'espérance des pays noirs. On avait accepté aussi et essayé quelques Maltais pour les études. La maison était pleine, on en bâtissait une plus grande à Casal Tarxem. Une pensée secrète encourageait le Cardinal Lavigerie à s'établir à Malte : ne disait-on pas, dans ce temps-là, que l'île pourrait devenir bientôt le refuge du Pape, excédé, poursuivi par les outrages et les menaces de la révolution romaine? Et l'on ajoutait que le Cardinal s'occupait à lui préparer un asile. En attendant, les nègres sauvés de l'esclavage étonnaient leurs pères par la vivacité de leur foi, comme par leur intelligence de nos sciences et de nos arts. On leur avait donné pour patron saint Onésime, l'esclave affranchi, puis devenu apôtre par le bienfait de saint Paul; car le nom de Paul est le grand nom qui plane sur cette île, la plus chrétienne de la Méditerranée. Mais la nature y a des convulsions mortelles. En août 1886, de furieux tremblements de terre, secouant coup sur coup ce rocher stérile jusque dans ses fondements, firent craindre aux insulaires que, suivant une tradition courante dans le pays, l'heure ne fût venue où Malte allait s'abîmer sous les flots, et disparaître à jamais.

Mgr Lavigerie avait tracé, dans quelques pages pleines de sens, le programme d'éducation qui devait être l'unique éducation pratique pour ces Africains. Nous le connaissons déjà : ne pas faire de ces nègres des Européens à peau noire, mais les laisser à la simple et rude vie matérielle qui fut pour eux celle d'hier, qui sera celle de demain, tout en leur infusant une âme chrétienne. Malte, son rocher sauvage, entre l'Europe et l'Afrique, semblait bien placée pour cette éducation.

Mais c'était particulièrement à l'école apostolique de Saint-Eugène que l'action de Mgr Lavigerie s'exerçait directement et incessamment sur les maîtres et les élèves.

A la rentrée de l'année 1886, elle recevait cent vingt-quatre enfants ou jeunes gens des divers diocèses de France et de Belgique. Mgr Lavigerie n'avait pas de plus tendre souci que celui de cette jeune famille. Vivant presque sous le même toit, il ne passait pas un seul jour sans les voir, assister de près à leurs jeux, se mêlant à toute leur vie d'études et d'exercices, et mettant son application à les connaître un par un, leurs noms, leur passé, leur vocation, leurs qualités et leurs défauts. Chaque semaine, il se faisait apporter ou envoyer leurs places et leurs notes de conduite, si éloigné qu'il fût, à Tunis, en France, à Rome, n'importe où; et il ne manquait pas, toutes affaires cessantes, d'y répondre par des observations qui en étaient la sanction la plus redoutée ou la plus espérée. Avec eux il était gai, familier, paternel, contant en récréation des histoires pour rire, ou leur apprenant les chansonnettes d'autrefois, de son pays et de son enfance. Très préoccupé de leur avancement dans les lettres, il n'était pas rare qu'il vînt lui-même les surprendre et les examiner en classe : cela le rajeunissait. On lit à plusieurs reprises, dans le journal de la maison : « Aujourd'hui, Monseigneur est venu dans telle classe. » Une de celles qui l'attiraient le plus était la classe de chant, et il s'en fit lui-même le professeur plus d'une fois. Il aimait le chant d'église. Lorsqu'il célébrait le salut du très saint Sacrement dans sa chapelle privée, entre deux enfants de chœur, il chantait avec eux. Il arrivait parfois que, dans les notes graves du *Tantum ergo*, les enfants devaient lâcher pied et laisser le Cardinal poursuivre seul, de sa voix de basse, jusqu'à ce que les petites voix fussent remises à flot, à marée haute. « Après un de ces saluts où j'avais faibli plus que de raison, nous rapporte l'un d'eux, le Cardinal nous dit : Mes enfants, vous me laissez chanter seul. C'est pourtant vous que le bon Dieu aime à entendre : *ex ore infantium perfecisti laudem.* Puis avisant nos soutanelles rouges : « Approchez! Pour être

« complètement de petits cardinaux, il vous manque « une « calotte », voici! Et il nous frappa doucement sur la joue, puis nous bénit. » Ces choses familières et badines, c'est le Cardinal encore.

Il profitait de ces entretiens pour les former à la bonne tenue, à la bonne conversation, à la prononciation correcte et au bon goût. Il encourageait l'émulation du savoir, les provoquant par des citations classiques, et les piquant au jeu sur Virgile, Horace, La Fontaine, et même Homère et Sophocle. Après de bonnes notes ou de bonnes séances, les premiers de la classe et les vainqueurs trouvaient un goûter préparé pour eux, par ses ordres, dans la cour des caroubiers. Une fois, leur donnant à dîner, il présenta à chacun le mets classique de son pays, depuis la choucroute allemande jusqu'aux pruneaux d'Agen et au fromage de Hollande. Un jour, il leur procura le plaisir d'une chasse à courre sur les gazelles qu'il nourrissait dans son jardin de Saint-Eugène. Le soir, sur les quatre heures, à la recréation du goûter, la fanfare de l'école venait jouer devant sa terrasse. Il apparaissait alors, écoutait, remerciait par quelques mots aimables : c'était sa recréation.

Il s'intéressait beaucoup à la santé de ces enfants, à leur nourriture, leur coucher, entrant dans tous les détails, comme une mère. Il visitait les malades, les soignait ou assistait volontiers de ses mains; et si quelque pauvre enfant venait à succomber dans la fleur de l'âge et de l'innocence, il venait prier et pleurer, tout douloureux, sur son cercueil. Remarquant en recréation un petit écolier chétif et souffreteux : « Qu'avez-vous donc, mon enfant? dit-il en l'attirant à lui. — On dit que je suis phtisique, répondit-il naïvement. — Ah! pauvre enfant, si jeune! » Il l'embrassa et l'on vit des larmes dans ses yeux.

Mais sa première sollicitude était celle de leurs âmes. Il en rendait responsables leurs supérieurs, leurs maîtres, et il y a, dans ses lettres, de vrais cris d'indignation contre

ceux qu'il soupçonne, à tort ou à raison, de n'avoir pas veillé d'assez près sur ces agneaux que le loup a surpris. Quand il partait en voyage, il les rassemblait pour les exhorter à leurs devoirs de chrétiens et de missionnaires futurs, en leur demandant de prier pour les grandes affaires qui l'arrachaient malgré lui à la petite famille. Lorsqu'il rentrait, c'est à eux qu'il réservait sa première audience ou sa première visite, après Notre-Dame d'Afrique toutefois. Dans l'intervalle, il leur écrivait. Malade ou languissant à Vichy, à Carlsbad, à Vals, à Biarritz, il leur faisait savoir que c'était de leurs prières et de leurs bonnes notes qu'il attendait son meilleur remède, mais qu'il ne serait complètement guéri que quand il les reverrait.

Ils lui écrivaient eux aussi, aux grandes dates de l'année : c'étaient les meilleures lettres de sa correspondance. N'importe où il fût et ce qu'il fît, il leur répondait exactement, comme s'il n'était qu'à eux. Il prenait lui-même les devants, à l'approche des principales fêtes : « Voici l'Avent qui va s'ouvrir, mes enfants ; c'est la préparation à la venue de Notre-Seigneur Mais elle ne doit pas se faire seulement dans les offices de la sainte Église, elle doit surtout se faire dans les cœurs par une plus grande piété, une plus grande sagesse et un meilleur travail. » Il leur écrit de même pour Pâques, pour le mois de Marie, pour le temps de vacances dont ils doivent user dans l'esprit d'obéissance, de régularité et de modestie. Le martyre des premiers missionnaires du Sahara ou de l'Équateur lui fournit l'occasion de les animer par cet exemple : « Plus que jamais nous avons besoin de saints apostoliques. Le bon Dieu couronne, chaque jour, de nouveaux missionnaires par le martyre et par la gloire : il faut qu'ils aient des successeurs dignes d'eux. » Et ailleurs : « J'ai prié Dieu surtout d'enflammer vos cœurs de son amour, et de faire croître dans vos âmes les vertus du saint prêtre et du véritable apôtre. » Ainsi préparait-il la moisson dans la semence.

Outre les écoles apostoliques, les divers diocèses de France et de Belgique envoyaient chaque année des postulants de partout. Les terres les plus fertiles étaient celles de l'Ouest, Bretagne, Vendée, Anjou, celles du Nord et du Pas-de-Calais, le Vivarais et les montagnes des Cévennes. On remarquait avec espoir que, depuis que les missions équatoriales étaient attribuées à la Société, le nombre des vocations allait en augmentant : c'était l'attrait du grand travail et du martyre. A la fin de la retraite de 1885, en septembre, quarante-cinq novices recevaient à Maison-Carrée l'habit blanc des missionnaires. L'année suivante, en octobre 1886, le scolasticat recevait cinquante-quatre élèves. Après l'ordination qu'il fit des nouveaux prêtres, cette année-là, à Carthage, le Cardinal parla, et pria le Seigneur d'envoyer à sa vigne de véritables ouvriers : *operarios*. Il donna à ce mot les plus hautes significations, avec l'accent d'une foi à transporter les montagnes.

Il avait beaucoup compté autrefois, pour ses missions, sur un clergé indigène recruté parmi ses orphelins de la famine, et élevé successivement à Saint-Eugène et à Saint-Laurent d'Olt. Cet espoir fut trompé. Il dut se rendre compte que le sacerdoce catholique est un état trop élevé, et qui demande une transformation trop profonde de la nature humaine, pour qu'on puisse espérer d'y faire monter tout d'un coup des races placées à l'autre pôle de la vie intellectuelle et morale. C'est plus d'une génération qu'il faut pour cette évolution spirituelle complète. Une plus profonde pénétration du sang de Jésus-Christ dans les veines de ces races barbares est nécessaire, pour les faire grandir, à « l'âge de la plénitude du Christ, » comme l'Apôtre s'exprime. Celles-ci n'étaient pas mûres, et l'Archevêque, après tant d'autres, eut la tristesse de constater qu'après avoir donné, jusque vers la quatorzième année, de beaux gages aux vertus propres du sacerdoce, ces jeunes apostoliques tournaient à d'autres désirs, et l'on voyait l'élan vers ce sommet sublime s'arrêter tout à

coup et définitivement. Les néophytes indigènes devaient encore, grâces à Dieu, lui fournir des chrétiens fidèles et des auxiliaires utiles, des médecins, des catéchistes, mais non des missionnaires prêtres. C'est à peine si deux ou trois parvinrent au sacerdoce et le payèrent de tant de sacrifices.

Le noviciat de Maison-Carrée vivait dans la maison-mère de la Société, les fils auprès de leurs pères et Supérieurs majeurs. Le fondateur leur avait donné un règlement fort détaillé, lequel reposait totalement sur une base : la foi. En voici les premières lignes : « La foi seule préside à l'exécution de ce plan. Il n'y a dans le noviciat ni punitions, ni récompenses humaines. On n'y entre que pour obéir à la voix de Dieu. On n'y reste que pour s'y former aux vertus des missionnaires. On n'y travaille que pour se rendre capable de servir de son mieux les missions sur la terre, et mériter de recevoir un jour de la main de Dieu les récompenses éternelles qu'il a promises à ses apôtres. Tel est l'esprit du noviciat. On n'y gardera pas de novices qui seraient animés d'un autre esprit que celui de la foi. » Les soixante-dix à soixante-quinze pages qui suivent, sur l'origine, le but, l'organisation du noviciat, sur les moyens spirituels de formation des novices, sur leurs pratiques et exercices de chaque jour, de chaque semaine, de chaque mois, de chaque année, ne sont que le développement de ces lignes. Tout s'éclaire à cette lumière ; et la foi est l'astre conducteur de cette marche sans fin vers la perfection.

A la tête du noviciat et du scolasticat le Cardinal ne voulait que des hommes éprouvés et tout pleins de l'esprit de Dieu. Sans pouvoir ni vouloir ici citer des noms, nous pouvons en général déclarer qu'il n'y plaça ou n'y maintint que les prêtres les plus recommandables de sa Société. « Mon cher père, écrivait-il à l'un d'eux, le 1er janvier 1885, dans une congrégation, tout dépend du noviciat et du scolasticat ; du premier pour la formation spirituelle et intérieure ; du second, pour l'acquisition de la science

nécessaire, et pour la consolidation des résolutions prises dès l'origine. Combien il est donc nécessaire que chacun y porte sa bonne volonté! C'est sur vous en particulier, mon cher enfant, que pèse cette responsabilité terrible... C'est dans une charge comme la vôtre qu'il importe surtout de ne point s'illusionner et de ne point obéir à la chair et au sang, c'est-à-dire aux sentiments trop naturels d'indulgence et de faiblesse. Je ne puis vous en dire davantage de loin; mais je veux ajouter cependant qu'un Supérieur de scolasticat doit se rappeler qu'il est *forma factus gregis ex animo*, c'est-à-dire qu'il doit d'abord s'efforcer de réaliser en lui *dans leur perfection* les vertus des missionnaires, et ensuite chercher à rendre ces vertus communicatives. C'est ce que je demande à Dieu pour vous, mon cher enfant. »

Quand jadis l'Archevêque d'Alger avait écrit sa Lettre à un séminariste sur la Société de ses missionnaires, il avait déclaré que l'apostolat africain était celui où il y avait le plus de souffrances à espérer, et il en avait fait l'attrait surnaturel de cette vocation extraordinaire. Il s'attendait donc bien à ne recruter qu'une élite; et il voulait que le triage et le choix s'en fissent de bonne heure, dès les débuts du noviciat. « Mon cher père, écrivait-il à un Supérieur général, on a été trop indulgent, par le passé, pour l'admission des sujets. A qui faut-il s'en prendre? Est-ce que vous ne m'avez pas entendu, dès l'origine, me plaindre amèrement de cette fausse miséricorde qui, pour ne pas contrister un sujet, charge la congrégation d'ouvriers inutiles et par conséquent souverainement dangereux, parce que, ne pouvant rien faire, par manque de vertu solide et d'intelligence, ils se découragent et ils découragent et dégoûtent tout le monde? Au noviciat, le grand tort est de ne pas savoir se décider à renvoyer ces sujets dans les trois premiers mois, lorsqu'ils ne conviennent pas. Trois mois suffisent bien pour connaître le tempérament moral de quelqu'un qui se prépare aux missions. Ce tempéra-

ment est formé à cet âge, il ne changera pas. Si donc on ne se décide point à renvoyer quiconque n'a pas alors les vertus indispensables à la vie apostolique, non seulement il ne les acquerra pas, mais il nuira aux autres. Tenez donc ferme sur ce point. »

Il tenait ferme lui-même; et, non seulement au cours de cet apprentissage, mais plus tard, et même après l'entrée dans la Société, il n'hésita jamais à en ouvrir la porte à ceux qu'il ne croyait pas ou qui ne se croyaient pas eux-mêmes aptes à l'œuvre de Dieu. Cette porte, il disait d'elle : « Il faut la faire très étroite pour entrer chez nous, très large pour en sortir. » Ces sorties de Maison-Carrée furent donc très nombreuses, et cela suffirait à expliquer la lenteur de l'accroissement numérique de la Société. *Cætera multitudo revertatur ad locum suum*, disait Gédéon de ceux qui avaient fléchi sur le chemin du combat. On sait ce que ce chef du peuple de Dieu a fait avec sa petite troupe.

Le scolasticat était maintenant établi à Carthage, dans l'ancien collège Saint-Louis transféré à Tunis, ainsi que nous le savons. Tertullien, saint Cyprien, saint Augustin, saint Fulgence, étaient étudiés aux lieux mêmes où ils avaient parlé, enseigné, écrit et souffert. Mgr Lavigerie donnait, chaque année, le programme des cours et conférences d'études théologiques pour ses missionnaires, imprimé dans la Chronique de la société. On remarque que les questions relatives au mahométisme et à la vie musulmane y ont leur place, comme de juste. Durant ses longs séjours à Tunis, l'Archevêque présidait parfois aux examens ou à l'ouverture des cours. Il tenait grandement à la force des études écclésiastiques. Il écrivait à ses missionnaires réunis en Alger: « En établissant une procure à Rome, à Saint-Nicolas des Lorrains, j'ai pensé à y placer une sorte de scolasticat supérieur. On y pourrait envoyer, à côté du procureur et de son assistant, les plus distingués des scolastiques pour y suivre, comme on le fait dans tous les ordres religieux, les cours de théologie des universités romaines et particuliè-

rement de celle de la Propagande, à laquelle nous sommes plus directement rattachés. Nous aurions là, pour notre scolasticat, une pépinière de professeurs excellents. Pour le moment, je ne veux que vous engager à profiter de cette circonstance pour vous renouveler dans l'amour du Saint-Siège apostolique et dans notre attachement envers lui. »

Il y avait, chaque année, des jours où le Cardinal trouvait rassemblés autour de lui ses missionnaires de presque tous les postes de l'Afrique septentrionale, ainsi que de la France et de la Belgique. C'étaient les jours de la retraite annuelle à Maison-Carrée, et il en prenait occasion d'avis et d'instructions très pénétrantes sur ce qu'était et devait être l'esprit propre de leur Société. Il se réservait d'ordinaire le quart d'heure de l'examen particulier; nous avons le canevas des réflexions morales qu'il leur faisait, durant cet exercice, sur l'homme spirituel, sur le zèle, la règle, l'obéissance, la charité, la chasteté, la prudence, la pauvreté, appuyant l'obligation du devoir sur l'Évangile, et en appropriant la pratique à l'état et aux travaux de ses missionnaires.

Dans une longue lettre qu'il leur adressa pour la retraite de septembre 1885, il plaça en tête de ses recommandations, l'union entre eux et avec leurs Supérieurs. L'union au Pape d'abord : « Dans une circonstance toute récente, écrivait-il, N.S.P. le Pape Léon XIII a été obligé de prendre publiquement la parole pour arrêter des symptômes de discorde qui semblaient se manifester dans l'Église, et jusque parmi ceux qui entouraient de plus près son trône. Avec son admirable sagesse, éclairée et visiblement assistée de l'esprit de Dieu, le saint-Père a rappelé solennellement à tous les chrétiens le devoir indispensable d'une concorde étroite, qui, dans les temps actuels, permette de concentrer ses forces pour les porter où se trouve le danger... Ce que le Souverain Pontife déclarait ainsi nécessaire dans toute l'Église, je le déclare, mes chers enfants, plus indispensable encore

à notre petite société. » Sur ce texte, il leur expliquait le droit qu'ont les Supérieurs à la docilité et à la reconnaissance des inférieurs, leur connaissance particulière de l'ensemble des choses, leurs grâces d'état, le poids accablant de leur charge. Et il leur faisait faire à cet égard, point par point, un sévère examen de conscience, sans omettre celui des critiques dont lui-même avait pu être l'objet dans son gouvernement : « Mais ici je préfère paraître ne rien savoir, parce que, tout ce que j'ai su, je l'ai déjà pardonné. » — « Ne faites donc ensemble et avec vos chefs, concluait-il, qu'un cœur et qu'une âme. « Mon Père et moi, nous ne « sommes qu'un. Qu'ils soient donc un comme nous », dit le Seigneur. Est-ce que vous voudriez bouleverser et perdre un jour votre petite société, alors que vous avez fait serment de la servir jusqu'à la mort sous la direction de vos Supérieurs? »

Il parlait ensuite du zèle, du zèle constant, et on croit l'entendre quand il dit : « Vous souvenez-vous qu'à l'origine vous ne pensiez qu'à procurer la gloire de Dieu, à arracher aux ténèbres de l'infidélité tant de millions de pauvres âmes? Cette seule pensée vous transportait, et vos rêves n'allaient à rien moins qu'à reproduire les miracles d'un saint François-Xavier et d'un père Claver. Vos conversations étaient pleines de ces désirs, ils animaient vos prières... Et d'où vient cependant que ce but divin n'attire plus votre cœur et vos yeux? Rien n'a changé depuis le jour de votre entrée au noviciat : ni l'appel de Dieu pour répandre avec lui le feu sacré qu'il est venu allumer sur la terre; ni la promesse de son assistance jusqu'à la fin des jours, ni l'annonce de la victoire qu'il doit remporter sur le monde entier, ni les promesses magnifiques qu'il fait à ceux qui partagent ses souffrances, et qui, pour son amour, abandonnent leur père, leur mère, tout ce qu'ils avaient sur la terre, et sont prêts à lui donner jusqu'à leur vie. D'où vient donc cet attiédissement? De ce que l'édifice de votre apostolat n'était pas exclusive-

ment bâti sur la pierre, je veux dire sur Notre-Seigneur Jésus-Christ, sur sa grâce, sur son amour. » Alors il les conjure de faire, sur cet autel de l'amour, le sacrifice demandé par l'infiniment Aimable : « Pensez donc que vous êtes apôtres, et que vous devez l'être dans l'ordre de l'obéissance. Alors ces misères, ces lâchetés disparaîtront en vous. Vous ne penserez plus à vos aises, à vos caprices, à vous-mêmes. Tout s'évanouira devant la grande pensée de l'œuvre sainte à laquelle Notre-Seigneur vous associe dans le temps, et à la récompense qu'il vous promet dans l'éternité. »

Le Chapitre, qui d'ordinaire se tient à l'issue de la retraite annuelle, allait avoir, l'année suivante, 1886, à nommer un nouveau Supérieur général, en remplacement du R. P. Bridoux qui aspirait, lui aussi, aux missions équatoriales. Le Chapitre désirait replacer à ce poste le R. P. Deguerry, qui l'avait déjà occupé, à la satisfaction et au grand profit de la société. Le P. Deguerry refusa, comme il avait déjà refusé la dernière fois. Avait-il le pressentiment que ce chemin du supériorat, si âpre et si épineux, le conduirait cette fois au douloureux brisement de toute son existence? Il se défendit d'y entrer avec une résolution qu'il espérait bien voir triompher de l'insistance du maître : « Ma résolution est prise depuis longtemps, écrivit-il énergiquement au Cardinal, et les raisons qui m'ont déterminé une première fois à me soustraire à cette charge, bien loin de disparaître, n'ont fait que revêtir avec le temps un caractère plus grave. Votre Éminence fait appel, cette fois, aux sentiments de filial attachement que je nourris pour sa personne vénérée. Ce serait de ma part une ingratitude inqualifiable que de ne pas payer de retour celui qui s'est toujours montré pour moi le meilleur des pères; et, avec l'aide de Dieu, j'espère bien que ces sentiments dureront autant que ma vie. Cependant, que Votre Éminence me le pardonne, il ne m'est pas possible de changer ma résolution en répon-

dant à votre appel si paternel. Je supplie instamment Votre Éminence de ne pas insister : elle me mettrait dans la pénible obligation de désobéir. »

Ce fut alors au tour de l'Éminence de se faire suppliante : « Mon cher enfant, lui répondit-il, le 20 septembre 1886, si mon désir de vous voir accepter le supériorat pour trois années avait une autre origine que le besoin d'assurer le bien et l'existence même de la société des missionnaires, j'y renoncerais volontiers pour vous prouver une fois encore ma paternelle et tendre affection. Mais, quelque grand que soit le sacrifice que je vous imposerai, je crois qu'il est nécessaire, si vous ne voulez amener la destruction des œuvres que nous avons commencées ensemble et qui nous ont donné tant de peines et tant de fatigues. Je me sens à bout de forces et de courage; et j'ai besoin, pour ne pas rejeter le fardeau, de le sentir soutenu par votre affection. Vous ne pouvez pas, vous ne devez pas, mon cher enfant, me refuser ce concours. Si je vous demandais d'accepter d'être Supérieur jusqu'à votre mort! mais pour trois ans seulement, où nous porterons la charge ensemble, et qui d'ailleurs passeront si vite! ce refus, je ne puis pas l'accepter.

« Mon cher enfant, il faut vous résigner. Je ne commande pas, mais je supplie par l'intérêt que vous portez à cette petite société, à laquelle vous êtes comme identifié depuis l'origine, et par la confiance que je vous ai toujours montrée, de ne pas porter à elle et à moi un coup si funeste. Je vous prie de revenir me voir, demain mardi, dans l'après-midi. Si vous persistez dans votre refus, je donnerai ma démission au saint-Père *immédiatement*, regardant votre détermination comme la marque que je ne puis plus gouverner la Congrégation. »

C'était irrésistible. Le Supérieur général courba la tête sous sa croix. Ce qui en faisait le poids, ce n'étaient pas les fatigues et les difficultés inhérentes à toute administration, c'était la situation anormale d'un Supérieur et d'un conseil

dont tous les actes, jusqu'aux moindres, étaient obligatoirement soumis à la revision discrétionnaire d'un pouvoir suprême, habituellement absent, qui tranchait et retranchait souverainement, souvent brusquement, et cela sans appel. Il est vrai de dire toutefois que ce premier pouvoir s'éclairait de vues d'ensemble singulièrement lumineuses, vues de foi et vues de génie, et que de fait, dans ses décisions, il se trompa rarement.

Une des choses les plus utiles qui furent accomplies immédiatement, fut la division de la société et de ses établissements en six circonscriptions, sous le nom de provinces, ayant chacune à sa tête un provincial soumis au Supérieur général et préposé aux Supérieurs locaux. Ces provinces étaient : celle d'Alger ; celle de Tunisie, comprenant en outre Malte et Jérusalem ; celle de France, y compris la maison de Belgique ; celle de Kabylie ; et enfin celle de Nyanza et celle du Tanganika, avec leurs vicaires apostoliques pour chefs.

Moins de deux ans après, la province de France et de Belgique se rattachait, en Hollande, un établissement destiné à recevoir le recrutement des frères de la société. Les frères missionnaires étaient en effet un autre et grand objet de la sollicitude paternelle du Cardinal. Il leur avait donné de sages constitutions et des règlements particuliers régissant le postulat et le noviciat. Le postulat était de quatre mois au moins et le noviciat de vingt mois. C'étaient donc deux années entières remplies par les plus sérieuses épreuves. Pendant ce temps, « ils devaient être instruits à fond des vérités de la religion, de manière qu'ils pussent les enseigner eux-mêmes, dans leurs fonctions de catéchistes auprès des infidèles. » Les exercices de piété alternaient dans leur journée avec le travail des mains. Leur vie était austère, mais adoucie par la respectueuse et affectueuse assistance des pères. Un serment prononcé au terme de leur noviciat les liait à l'observation des trois vertus d'obéissance, de pauvreté et de chasteté religieuses.

Ils s'engageaient en outre, « à travailler, selon les règles de leur institut, pour soutenir les œuvres de charité et de zèle apostolique entreprises par les missionnaires, en vue du bien spirituel et temporel des infidèles de l'Afrique. » Le Cardinal leur avait donné pour patron le diacre martyr saint Étienne, élevant leur emploi à la dignité de celui que les premiers diacres remplissaient auprès des apôtres. Déjà en effet, ils rendaient partout d'inestimables services à l'apostolat, en Algérie, en Kabylie, en Tunisie. Chacune des caravanes parties pour l'Afrique équatoriale en avait emmenés plusieurs dans ces régions profondes, où ils avaient, par leurs travaux, rivalisé de zèle et de succès avec les pères de la mission; et plus d'un, comme nous l'avons vu, avait eu l'honneur d'y donner sa vie pour Jésus-Christ.

Mgr Lavigerie avait remarqué en particulier l'excellence des vocations soit de prêtres, soit de frères, que lui envoyait la Hollande. « Bien des fois, écrivait-il à l'évêque de Bois-le-Duc, je me suis dit à moi-même le mot de saint François-Xavier, alors qu'il demandait à saint Ignace, pour ses grandes missions du Japon, de la Chine et des Indes, vos compatriotes dont il appréciait tant la foi, la générosité et la constance. » De plus, à cette époque, la difficulté de recruter désormais les frères coadjuteurs en France, par suite de l'application rigoureuse qui leur était faite de la loi militaire, lui avait fait désirer d'avoir pour eux un postulat dans ce pays. C'est alors que, dans le courant de l'été 1889, deux catholiques éminents, M. Henri Cramer et M. le baron Reykevorsel lui offrirent pour ses missionnaires cinq hectares de terrain, sur lesquels eux et leurs amis feraient construire la maison désirée. Le Cardinal en prit possession immédiatement.

Partie de Notre-Dame d'Afrique, le 19 octobre 1889, la petite colonie destinée à la fondation hollandaise, bénie par le Cardinal et conduite par le P. Jamet, arriva le 24 à Bois-le-Duc, pour se placer sous le patronage hospitalier

de l'évêque, Mgr Godschalk. C'est lui qui provisoirement leur ouvrait une de ses maisons, à Gerra, ancienne résidence épiscopale, à dix kilomètres de la ville, et dans le voisinage de son grand séminaire. Le 25 octobre, la messe était célébrée dans la petite chapelle. Cinq frères postulants arrivaient, sept autres étaient annoncés. On écrivait déjà que la maison provisoire devenait trop petite et qu'il y aurait urgence à se mettre aux constructions projetées.

Le terre néerlandaise possédait déjà à Maëstricht un autre postulat fondé, en août 1887, pour recevoir les jeunes filles de la Hollande, de l'Allemagne et des Flandres, qui se destinaient à la Société des sœurs de la Mission. Cette Société, elle aussi, recevait à cette époque, des accroissements et des transformations qu'il faut rappeler ici.

Le Cardinal avait dû, en 1879, frapper un grand coup de hache dans la ramure de cet arbre dont la croissance était difficile et diversement entravée. Unies aux sœurs de la Doctrine de Nancy et dirigées par elles, dans les commencements, pour former un institut d'œuvres hospitalières et agricoles; puis associées aux sœurs de l'Assomption de Nancy, pour l'œuvre des écoles en Kabylie et ailleurs; obligées aujourd'hui à fournir des brevets auxquels la plupart n'étaient nullement préparées, les sœurs avaient beaucoup souffert de ces diverses appartenances, destinations et directions. Quant à Mgr Lavigerie, il confessait volontiers que le gouvernement des femmes n'était pas son affaire. Il résolut de terminer celle-là à sa manière à lui. Un jour, à la suite de sa visite canonique et après un triduum de prières et d'exercices, il déclara au petit groupe de ses filles que, les sœurs de l'Assomption allant se retirer, elles étaient libres, quant à elles, ou de les suivre, ou de demeurer entre elles, ou de rentrer dans leurs propres familles. Elles déposèrent leur vote. Celles qui demeurèrent furent le petit nombre; mais c'était le tronc qui gardait la sève.

On se maintint comme on put à l'orphelinat de Saint-Charles de Kouba, à l'hôpital des Atafs, en Kabylie; mais provisoirement le noviciat demeura fermé : l'Archevêque voulait attendre. Il attendit un an. Enfin en octobre 1880, elles demandèrent et obtinrent d'ouvrir à l'essai un nouveau petit noviciat, qui s'installa à la Bouzaréah, sur les hauteurs dominant le Sahel; et dans quel courage et quelle pauvreté de vie! C'était la misère noire. La digne mère Salomé lui fut donnée pour maîtresse. On avait recommencé avec deux postulantes seulement. En 1882, il y avait déjà vingt-cinq novices. La mère Salomé était élue Supérieure générale : elle l'est encore aujourd'hui. La Bouzaréah devint trop petite pour le nombre croissant des novices, on le transféra à Saint-Charles. C'était au mois de février 1886. Ce jour-là même on enterrait une jeune religieuse de vingt-cinq ans, la sœur Saint-Jean, morte victime de sa charité dans une épidémie de petite véroie. Ce même jour encore, la Mère générale était elle-même atteinte par l'épidémie, qui l'épargna cependant. Peu de mois auparavant le Cardinal écrivait à ses missionnaires : « J'ai remis la supériorité de la Congrégation des sœurs personnellement à Mgr Dusserre, mon vénérable coadjuteur, qui, par son autorité, ses vertus, sa sagesse et l'expérience que donne l'âge, est si propre à lui assurer la direction et la protection dont elle a besoin. » C'est dans ces termes élogieux, qu'après avoir tout donné à Mgr Dusserre, le sacre épiscopal, l'Église de Constantine, puis la coadjutorerie et la succession de l'archevêché d'Alger, le Cardinal lui confiait encore cette chère et délicate partie de son troupeau.

En octobre 1886, l'Institut avait déjà pris assez de consistance pour que le Cardinal pût le présenter au public. Il le fit dans une Lettre insérée au *Bulletin* et adressée à une pieuse Association de Dames pour la conversion des femmes païennes. « On ignore généralement, dans notre Europe civilisée, écrivait-il, ce qu'est la femme païenne. Si vous saviez ce que sont les femmes musulmanes! » Et il les

montre telles qu'on les rencontre même en Algérie, après un demi-siècle de conquête, ou dans les régions limitrophes, la Tunisie, le Maroc, la Tripolitaine, naissant esclaves, élevées comme des animaux, enfermées dans la maison paternelle comme dans une prison, mariées, livrées toutes jeunes sans leur consentement à un grossier acheteur qui s'en fait des bêtes de charge, martyrisées et martyrisables à merci, et parfois bâtonnées, assommées jusqu'à que mort s'ensuive. Mais, dans l'Afrique du Nord, nous ne sommes qu'à la porte du continent païen et de ses infamies. Le Cardinal dépeint le sort affreux de la femme nègre, enlevée, vendue, razziée par les Arabes, traînée au marché des esclaves, exposée comme un vil bétail, jetée dans le troupeau des femmes d'un maître brutal et féroce, forcée aux plus vils travaux, expirant de fatigue, de faim ou de misère, quand elle n'expire pas sous le glaive de son tyran domestique. Le Cardinal cite des faits horribles, qu'il a vus ou qu'il sait.

« Et je ne parle, dit-il, que des douleurs de ce monde ! » Il a d'autres descriptions pour peindre l'abrutissement moral et religieux de ces victimes plongées dans des ténèbres sans flambeaux, dans des douleurs sans espoir. Et à leur secours il appelle la femme, la femme apôtre. « Seules, des femmes peuvent librement approcher des femmes païennes, entretenir avec elles des rapports de charité, panser leurs maux, toucher leurs cœurs, et leur faire comprendre leur profond abaissement par le spectacle même de la hauteur morale à laquelle la femme chrétienne est parvenue. »

Le Cardinal sait bien que « présentement des religieuses ne peuvent aller s'établir que là où elles peuvent être à l'abri de périls pires que la mort. Mais le terrain se prépare, et le moment approche où, à la suite des apôtres, les femmes apostoliques vont pouvoir se former et venir. Je ne crains pas de le dire : ce sera l'aurore du salut! » Il les voit déjà admises facilement, naturellement, auprès

de ces infortunées, pénétrant dans leurs huttes, soignant leurs petits enfants, s'asseyant auprès d'elles, relevant leur regard vers le ciel, leur parlant de rédemption, de salut, de repentir et d'espérance, de Jésus et de Marie, de bonheur et d'éternité. La femme convertie deviendra ainsi une source de foi et de grâce pour la famille, et par elle pour la société.

« Or, ajoute la lettre du Cardinal, ce que vous ne savez pas, et ce que je sais, c'est qu'il existe déjà, pour la réalisation de ce dessein, des préparations providentielles. Depuis quinze ans, nous avons à Kouba, une communauté créée exclusivement dans ce but. Elle vit dans l'ombre et l'humilité, comme il convient, et comme je l'ai voulu, jusqu'au jour qui m'a semblé être celui de Dieu. Elle a déjà des maisons dans la Kabylie, et les résultats obtenus par ces humbles sœurs dépassent même ceux qu'obtiennent les missionnaires. Elle ne compte, il est vrai, que cinquante et quelques religieuses professes. C'est un germe faible encore ; mais des signes nombreux me font croire que son éclosion est proche et qu'il va se développer tout d'un coup. » Le dernier mot de l'Archevêque était celui-ci : « J'ai consacré les années de ma jeunesse et de mon âge mûr à fonder l'apostolat des missionnaires. Je veux employer ma vieillesse, tant que Dieu me laissera la vie, à promouvoir efficacement l'apostolat des sœurs. »

« Des vocations d'un caractère presque surhumain, disait cette même lettre, ont commencé à se manifester. » La correspondance à laquelle donna lieu une de ces vocations extraordinaires nous permettra de connaître le caractère spécial de la direction donnée par le fondateur à ses filles en Dieu.

Une jeune fille, dont le nom doit demeurer, lui aussi, caché sous le voile religieux, avait entendu d'en haut l'appel à l'apostolat des femmes de l'Afrique noire. Aux premières ouvertures qu'elle fit de ses désirs à l'Archevêque d'Alger, le prélat ne répondit d'abord qu'en des termes de la plus

prudente discrétion : « L'envoi des sœurs missionnaires dans l'Afrique équatoriale, expliquait-il le 4 décembre 1884, est tout à fait désirable. Impossible dans les commencements, il devient praticable désormais. L'humble communauté qui s'y prépare dans l'ombre est composée en majorité d'âmes simples et dévouées, mais elle appelle des âmes à la fois éclairées et animées des flammes de l'apostolat qui voudraient lui apporter leur bonne volonté. » La réponse du Cardinal n'allait pas au delà. Il se contentait d'envoyer à la pieuse enfant un exemplaire des Règles des sœurs de la Mission, en la plaçant elle-même en face de ces questions : « Maintenant, Mademoiselle, êtes-vous une de ces âmes prédestinées que je demande à Notre-Seigneur d'envoyer à son œuvre? Vous adresse-t-il l'appel qu'il réserve à ses serviteurs de choix? A distance, et sans vous connaître davantage, il m'est impossible de vous le dire. Adressez-vous pour cela à un confesseur prudent, éclairé, qui connaisse bien les voies de Dieu et qui soit un homme vraiment apostolique. »

La même prudence lui commandait de prémunir la jeune fille contre son propre entraînement et ses nobles illusions : « Dans une entreprise comme celle à laquelle vous vous sentez instinctivement entraînée, disait la même lettre, il y a sans doute beaucoup de bien à faire, mais il y a aussi à supporter beaucoup de fatigues, de traverses et de périls. Il ne faut donc point s'y jeter à la légère; car, si on n'y est pas appelé par Dieu, et si par conséquent on ne peut y compter sur des grâces de choix, on risque de faire beaucoup de mal et aux autres et à soi-même.

« Je ne vous dis pas cela pour vous décourager, mon enfant. Je vous le dis, parce qu'ayant eu la confiance de vous adresser à moi, j'ai le devoir de vous dire la vérité tout entière.

« Maintenant, si vous venez plus tard, vous trouverez en moi un père prêt à vous recevoir et à favoriser vos pieux desseins. Si, au contraire, Dieu vous appelle ailleurs,

vous pouvez compter sur mes pauvres prières, comme je vous demande aussi les vôtres. »

Quatre mois après, en mars 1885, même réponse dilatoire aux ardeurs de la postulante, forte désormais du consentement de sa généreuse mère : « Mademoiselle, je vous donnerai toujours le même conseil. Réfléchissez pendant qu'il en est temps encore; et ne vous engagez pas sur une voie que vous ne pourriez pas suivre jusqu'au bout. » Et comme elle désirait d'être mise dès lors en relation habituelle avec les sœurs d'Afrique : « Écrivez-moi de nouveau sur ce point, au mois d'octobre. Si vous persévérez, je ferai ce que vous désirez. » Enfin, quand, le 15 août, elle se déclare tout à fait pour la vie apostolique, l'Archevêque l'en félicite, mais en même temps il lui renouvelle ses avertissements et ses prédictions : « N'attendez toujours de l'Afrique que des souffrances, des déboires, des déceptions, puisque l'Afrique est encore sous la puissance du démon. Toutefois ayez confiance : Notre-Seigneur, prince des apôtres, a vaincu le démon partout, et il le vaincra aussi sur cette terre infidèle. Et qui sait s'il ne vaincra pas par la femme, selon la prédiction qui fut faite dès l'origine pour tout le genre humain? Puissiez-vous, mon enfant, mériter d'être au nombre de celles qui remporteront ce grand triomphe! Quelle joie vous en aurez au milieu de toutes vos souffrances sur la terre, et quel triomphe surtout dans le ciel! » Plus tard encore, fin de novembre, lorsque tout est décidé, la même main paternelle la retient sur le seuil : « Ma chère fille en Notre-Seigneur, je ne doute plus de votre vocation; mais je suis toujours d'avis de ne rien précipiter. »

Dès lors, dans les lettres de l'Évêque, on peut suivre pas à pas la conduite de cette âme par les voies de la perfection religieuse. Ce sont les voies de la croix : l'humilité, le détachement, le sacrifice; mais aussi et avant tout ce sont les voies de l'amour de Dieu par-dessus toute chose : « Si vous gardez cet amour, vous n'avez rien à

craindre, pas même ces sacrifices du cœur qui vous effraient d'avance. Il remplacera tout, il adoucira tout, il comblera tout. Et, sans cesser d'être attachée à ceux que vous avez tant de raisons d'aimer aujourd'hui, vous vous trouverez comme inondée d'une lumière où tout vous apparaîtra sous un autre jour. C'est ce qui a lieu au ciel pour les élus. C'est ce qui a lieu sur la terre même pour ceux qui se donnent à Dieu entièrement et sans retour. »

Pour bien connaître le Cardinal sous ce nouvel aspect de directeur spirituel, il faudrait lire, en outre, les lettres qu'il adressait à la même jeune fille, durant le premier apprentissage qu'elle était allée faire de la vie de missionnaire, dans une pauvre station des sœurs, en Kabylie. Il faudrait lire aussi l'exhortation que, le 25 mars 1887, le Pontife lui adressait, après lui avoir donné l'habit religieux, à Notre-Dame d'Afrique. Exhortation et direction ont le même caractère, et ce caractère c'est la force : la force pour aimer, pour agir et pour souffrir. « Ma fille, lui disait publiquement le Pontife en cette solennité, il y a trois ans que vous m'avez de loin entretenu de votre pensée pour la première fois. J'ai exigé cette longue attente pour vous forcer à mûrir un projet si fort en dehors de l'ordinaire. Mais enfin vous avez vaincu; et ce qui m'a le plus touché dans votre résolution, c'est le motif qui vous a décidée sans retour. Vous m'avez rapporté ce mot d'un grand homme de Dieu, consulté par vous, à Turin, sur le choix à faire entre diverses communautés qui se partageaient vos désirs : « Si vous voulez garder encore quelque chose du « genre de vie que vous trouvez chez vous auprès des vôtres, « entrez dans quelque bonne communauté de France. Mais « si vous ne cherchez que Jésus seul avec sa croix, si vous « voulez vraiment souffrir comme Jésus, allez dans les mis- « sions ! » Voilà la parole qui vous a séduite, ma fille. Vous y avez reconnu l'appel de Jésus-Christ; et c'est pourquoi la croix est en ce moment dans vos mains et la couronne d'épines sur votre tête. »

A la même époque l'Institut renaissant recevait un encouragement supérieur du Saint-Siège lui-même. Le 24 avril 1887, le Souverain Pontife, « considérant, dit le Bref, que l'Institut s'était grandement affermi depuis sa fondation, qu'il avait porté et qu'il portait encore des fruits abondants par l'exercice de son ministère en Afrique, auprès des infidèles; et que les sœurs se distinguaient par la régularité de leur vie et par leur zèle pour la foi chrétienne, » leur décernait un juste éloge. L'œuvre et les ouvrières bénéficiaient ensemble de cette bénédiction.

L'affermissement et l'accroissement dont parlait le Bref du Pape venait de s'affirmer par la fondation d'un double postulat, l'un en France, l'autre en Hollande. Le Cardinal avait écrit, dans sa Lettre sur l'apostolat des femmes musulmanes : « S'il existait un noviciat en Europe, je ne doute pas qu'il ne fût bientôt trop étroit pour recevoir toutes celles qui répondraient à l'appel de cette croisade nouvelle. » En conséquence, il établit à Lyon une communauté d'où, après six mois d'épreuves, les postulantes pourraient être dirigées sur Saint-Charles de Kouba. Ce fut le 21 juin 1887, fête de saint Louis de Gonzague, que l'Archevêque les reçut dans leur petite maison et bénit leur chapelle. Il avait tout préparé pour elles, par avance : « C'est moi-même qui ai mis le pot-au-feu de votre dîner, » leur dit-il en les recevant. Il avait précédemment demandé à la Supérieure : « Où en est votre caisse? — Éminence, absolument vide. — C'est bien, Dieu soit béni! C'est comme cela que vous êtes riches. »

Ayant réuni, à la pauvre résidence, quelques dames zélatrices : « Mesdames, leur dit-il, vous ne pouvez pas toutes aller évangéliser notre Afrique; mais toutes ici, vous pouvez assister ces neuf enfants que la Providence vous confie. Si vous manquiez à ce devoir, vous mériteriez d'entendre un jour de Notre-Seigneur la terrible parole qui formulera le jugement de tous ses disciples : « J'ai eu faim, « et non seulement la faim du corps, mais la faim de l'âme

« privée du pain de la vérité, et vous ne m'avez pas donné « à manger. J'ai eu soif, et non pas seulement la soif des « lèvres, mais la soif plus brûlante encore d'un cœur plongé « dans toutes les amertumes de la douleur, et vous ne m'avez « pas donné à boire. J'ai été captif dans toutes ces pauvres « femmes victimes du plus affreux esclavage, et vous ne « m'avez pas visité. J'ai souffert de toutes les privations et « de toutes les infamies, et vous ne m'avez pas consolé... »

Alors le Cardinal leur suggérait une charité qu'il venait d'instituer sous une forme nouvelle : l'adoption d'une sœur missionnaire, moyennant la somme annuelle de 600 francs : « Mesdames, leur disait-il, dans nos anciennes armées, celles qui ont fait la France, ceux qui ne pouvaient partir pour la défense de la patrie avaient le droit d'envoyer un soldat à leur place, à la condition de pourvoir à son entretien. Faites-en autant, Mesdames, pour cette armée généreuse de l'apostolat. Mettez-y vos remplaçantes, en faisant les frais de l'entretien d'une sœur. C'est ainsi que vous pourrez répondre au souverain Juge : « Seigneur, je n'ai pu me ren- « dre là où vous souffriez, où vous étiez esclave, où vous « aviez faim et soif, mais une autre a tenu ma place, envoyée « et sustentée par moi. » Et alors vous mériterez d'entendre la parole de la bénédiction et de la récompense : « Venez, les bénies de mon Père, posséder le royaume que « votre charité vous a préparé! »

C'est peu de temps après que s'établit, à Maëstricht, le second postulat que nous avons nommé. Le Cardinal s'y rendit le 6 août 1887, fête de la Transfiguration. Le matin de ce jour, il avait célébré la messe dans la maison hospitalière d'une des plus généreuses bienfaitrices de ses œuvres, Mme la comtesse de Stainlein-Saalenstein, au diocèse de Liège. Là il trouvait partout l'image et le souvenir d'un admirable jeune homme, fils unique d'une veuve, ravi à sa tendresse, enlevé à la religion, aux bonnes œuvres, aux lettres et à la philosophie, dans la fleur de la vie et de la distinction. Après la messe, le Cardinal, plein de ce souvenir

triste et doux, décida que le nouveau postulat hollandais serait placé sous le vocable de saint Hermann, le patron du jeune comte Hermann de Stainlein. Il disait alors : « Ce matin, j'ai lu dans l'Évangile du jour, la parole de l'apôtre Pierre au Seigneur transfiguré : *Bonum est nos hic esse*. J'ai eu alors l'impression que quelque tente hospitalière nous serait donnée, ici et aujourd'hui. » Cette tente fut une maison de Wick-Maëstricht, simple et spacieuse comme il convenait, avec un jardin planté. Dès le premier jour, le nouveau postulat reçut l'enrôlement d'une excellente jeune fille de la paroisse ; puis cinq autres la suivirent. L'ouverture solennelle s'en fit le 20 octobre, par Mgr Rykers, curé de Wick-Maëstricht, dans la petite chapelle où, en face de la Vierge noire africaine, saint Hermann était représenté en peinture, dans son habit blanc de Prémontré, sous les traits du jeune gentilhomme qui avait porté son nom et dont la pensée était présente à tous les cœurs.

Lorsque Mgr Lavigerie considérait maintenant les phases successives parcourues par le double Institut des pères et des frères et des sœurs dont il était le père, avec ses diverses et nécessaires transformations, il se plaisait à reconnaître combien il était différent de la conception première qu'il en avait formée dans ses commencements. Reprenant les sentiers qu'il avait parcourus, on y trouvait successivement les « Moines d'Occident », les apôtres-trappistes, les communautés agricoles, jetés dans des moules religieux qu'il avait fallu ensuite ou assouplir ou briser, selon les besoins des temps et les indications de l'expérience. C'était la direction de la Providence elle-même, laquelle levait un coin du voile, au fur et à mesure qu'il était nécessaire pour la manifestation de ses desseins. Le mérite du fondateur avait été de se rendre religieusement attentif à chaque signal d'en haut, et de « prendre le pas de Dieu », comme lui-même disait. « C'est bien le bon Dieu et lui tout seul qui est notre fondateur » ! répétait-il à ses missionnaires assemblés. Tout au plus « avait-il planté et arrosé, comme

dit l'Apôtre, mais l'accroissement venait de Dieu ».

Cet accroissement, il le lui demandait de plus en plus grand, ce qui lui faisait dire : « Quand saint Martin fut mort, il y eut plus de deux mille disciples suscités par lui qui vinrent prier à ses obsèques. Si je ne puis vous voir aussi nombreux sur la terre, que ce soit du moins une de mes joies, dans le ciel! »

CHAPITRE XIV

CARTHAGE ET BISKRA — JUBILÉ ÉPISCOPAL

PROTECTORAT OU ANNEXION. — PROJET DE RECONSTRUCTION DE CARTHAGE. — MAISON DES « LARMES DE SAINTE-MONIQUE » ; L'ADORATION PERPÉTUELLE. — LE REFUGE. — FÊTE DE SAINT-AUGUSTIN A HIPPONE. — LES CHANOINES DE CARTHAGE. — LES CHANOINESSES. — TRANSFORMATION DU COLLÈGE. — BISKRA, L'OASIS ET L'*AFRICA CHRISTIANA*. — REFUS DES CRÉDITS. — Mgr DE ROSEA AUXILIAIRE DE CARTHAGE. — NOVICIAT DES SOEURS A CARTHAGE. — RETOUR A BISKRA. — JUBILÉ ÉPISCOPAL A ALGER. — LES XXV ANNÉES.

1884-1888.

Nous avons quitté Carthage à la fin de l'année 1884, au lendemain du rétablissement du siège primatial de cette ville. Le Cardinal Lavigerie continue à y résider dans les deux années suivantes, si tant est qu'on puisse dire qu'il réside jamais réellement quelque part. Les travaux qu'il y accomplit, les institutions et communautés religieuses qu'il y établit, la restauration totale qu'il entreprend de la cité chrétienne, feront particulièrement l'objet de ce chapitre.

Cependant, chacune de ces deux années de travaux à Carthage et de courses partout trouve son terme, sinon son repos, dans l'oasis de Biskra où le Cardinal passera désormais ses hivers. C'est la nouveauté pittoresque de ce récit; c'est, mieux encore, la particularité caractéristique de cette période finale de sa vie de missionnaire : de plus en plus il s'enfonce dans le désert et la vie arabe. La

campagne anti-esclavagiste que nous raconterons ensuite est elle-même sortie des méditations et des spectacles de l'oasis ; et c'est de là qu'il partira pour aller chercher à Rome le mot d'ordre de la croisade dont il sera à la fois le prédicateur et le chef.

En possession désormais pacifique de la Tunisie, la France y procédait à l'installation de chacun de ses services administratifs ; et la magnificence de ses constructions à Tunis disait assez qu'elle s'y sentait et s'y voulait à demeure. L'ordre renaissait partout; et la sécurité, la confiance publique, le crédit, l'influence morale étaient de plus en plus du côté de la France. Le Cardinal, qui y était pour une très grande part, en faisait honneur principalement au résident général, M. Paul Cambon, comme le montre cette lettre du 22 novembre 1884, sur son administration : « Dans les temps actuels, écrivait-il, il est difficile d'avoir et d'espérer ici mieux que lui, au point de vue des intérêts de la France. C'est un homme sage, droit et juste, qui comprend merveilleusement la situation, et qui lui fait donner tout ce dont elle est susceptible. Aussi la Tunisie s'annonce-t-elle et marche-t-elle déjà incomparablement mieux que n'a jamais fait l'Algérie. Dans ces conditions, nous devons grandement désirer le maintien de M. Cambon ; et, pour ma part, je désire beaucoup que sa situation s'affermisse. Or le vrai moyen de l'affermir serait de lui procurer un appui contre l'instabilité de nos ministères éphémères. Un siège au Sénat se présente naturellement pour cela. Ce serait donc un bonheur pour nous qu'il y fût porté. »

Une occasion s'offrit pour le Cardinal de faire campagne politique avec lui. Le corps expéditionnaire avait alors à sa tête un homme dont la vanité cherchait à se créer un rôle en Tunisie, en attendant qu'il lui fût possible de jouer le premier rôle en France. Le général Boulanger avait eu tout d'abord avec Mgr Lavigerie de bonnes relations d'administration et de société, que le Cardinal avait su faire

tourner à l'avantage de ses missionnaires et de ses œuvres de Carthage. Mais bientôt l'Archevêque comprit de quel esprit il était. Le général rêvait de substituer en Tunisie l'annexion définitive au protectorat actuel de la France. C'était une erreur et une faute. M. Cambon résista. Le conflit était devenu public, aigu, et divisait l'opinion jusqu'à la passionner. La presse, même raisonnable, se laissait prendre à ces idées annexionistes, par sentiment patriotique et semblant de grandeur. Le Cardinal fit avertir ses amis à Paris. Le 3 juillet, une lettre de lui au R. P. Charmetant était écrite à dessein de mettre en garde les feuilles conservatrices et catholiques contre un programme et un régime dont il montrait les conséquences ruineuses et le danger.

Cette lettre disait : « Vous aurez constaté par les dépêches et correspondances de Tunis que nous avons en ce moment des tiraillements profonds et dangereux, au point de vue de l'avenir. Le général Boulanger, avec une rare audace, et dans un sentiment d'hostilité et de jalousie personnelle contre M. Cambon, lève le drapeau de l'annexion immédiate avec le régime militaire. Dans une telle lutte il est de notre devoir et de notre intérêt, comme Français et comme catholiques, de soutenir et de faire soutenir vigoureusement M. Cambon contre le général. »

Le Cardinal en donnait sommairement des raisons utiles à méditer aujourd'hui encore : « L'annexion immédiate est une folie, au triple point de vue du budget de la France, de la sécurité de notre Afrique du Nord qu'une pareille extension de territoire rendrait indéfendable, et enfin de la guerre sainte qui ne manquerait pas de nous arriver si l'on supprimait brusquement le pouvoir du Bey. Au point de vue catholique, l'annexion serait l'application forcée à l'Église, en Tunisie, des lois et des règlements de la France, et, par conséquent, la persécution. L'état actuel, c'est la liberté absolue pour toutes nos œuvres, telle qu'elle existe dans tous les États musulmans du bassin de la Mé-

diterranée. Tout cela vous est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister. »

Les journaux religieux ou conservateurs, l'*Univers*, le *Monde*, le *Français*, le *Gaulois*, le *Figaro*, en prenant parti pour le général, faisaient donc le jeu des ennemis de la France, de l'Église et de la liberté. « Les résultats du protectorat, à tous les points de vue, sont excellents, reprenait-il ; M. Cambon va vous en donner, dans une pièce publique, une preuve extraordinaire au point de vue financier, en montrant qu'en une seule année les revenus budgétaires de la Tunisie ont doublé, grâce au système que permet la situation actuelle. Si nous avions l'annexion et le luxe de fonctionnaires qu'elle entraînerait, tout serait absorbé et au delà par les frais de l'administration française. Nous n'avons pas ici, en ce moment, trois mille Français. Or, une seule des provinces de l'Algérie, celle qui nous touche, la province de Constantine, a en ce moment plus de trois mille fonctionnaires. Voilà le système contre lequel M. Cambon résiste. C'est aussi ce qui met contre lui tous les fruits secs et tous les chercheurs de places, qu'il est obligé d'éconduire et qui forment aujourd'hui l'armée auxiliaire du général Boulanger. »

On sait comment cela finit : le rappel du général en France, ses ambitions, ses promotions, sa faveur populaire, ses triomphes d'un jour; puis sa défection, sa fuite, son procès et sa catastrophe immense : c'était plus qu'il n'en fallait pour justifier le jugement du Cardinal et le venger.

Mgr Lavigerie caressait cependant une idée grandiose, qu'il essayait de faire entrer dans les conseils du gouvernement : c'était celle de la reconstruction de Carthage : « Lors du protectorat de la Tunisie par la France, écrit M. Élisée Reclus, il eût été peut-être possible, par un coup hardi, de déplacer la capitale et de la reporter à Carthage. Ainsi que le montre le plan de la ville romaine, les rues se coupant à angles droits sont toutes tracées, et les fondations des maisons modernes n'auraient qu'à s'ap-

puyer sur les substructions antiques. Pour la salubrité, la beauté pittoresque, les facilités commerciales, non moins que par la gloire du nom, la nouvelle Carthage eût été supérieure à Tunis. » Cette reconstruction de la ville, dans la pensée du Cardinal, demandait comme condition préliminaire la reconstruction de ses ports. Il estimait qu'au lieu de creuser, comme on en avait le projet, le lac et le port de Tunis, immense bassin d'égouts dont les bas-fonds ne permettent pas l'entrée à nos navires modernes, l'intérêt de la France était d'utiliser d'abord les anciens ports carthaginois pour les petits navires; puis de construire, pour le mouillage et les évolutions de nos grands bâtiments, un grand port établi, non dans l'intérieur des terres, mais en pleine mer, moyennant une jetée qui, s'appuyant sur la racine des collines rocheuses qui donnent naissance à la flèche de la Goulette, s'avancerait directement au sud en eaux profondes, et séparerait ainsi de la haute mer un vaste espace d'eau tranquille et abrité naturellement par le promontoire de Sidi-Bou-Saïd. Le port une fois existant, la ville viendrait s'échelonner, s'étager au-dessus de ses quais, et Carthage redeviendrait un des premiers entrepôts maritimes de la Méditerranée.

C'est dans cette prévision que le Cardinal avait acheté successivement une grande partie des terrains de l'ancienne ville, espérant bien pouvoir les revendre au profit de son œuvre avantageusement. C'est dans cette pensée aussi qu'il y multipliait les établissements religieux, ainsi que nous allons le voir. La cité de Dieu, croyait-il, devait précéder l'autre et l'attirer à elle.

La cathédrale de Saint-Louis commençait à dresser ses murs et dessiner ses arcades. Carthage possédait en outre le scolasticat des pères, le monastère des Carmélites, Notre-Dame de la Melleha, l'école des sœurs de la Mission, à la Marsa, la maison de campagne de l'Archevêque au même lieu. Ce n'était qu'un commencement. Mgr Lavigerie souhaitait pieusement d'y installer l'Adoration perpétuelle

du très saint-Sacrement. Telle fut la pensée principale qui lui fit appeler les sœurs Franciscaines missionnaires de Marie, dans le mois de juillet 1885.

Le Cardinal Lavigerie avait connu à Paris et à Rome cet Institut naissant, originaire de Saint-Brieuc, voué à la double fonction de l'apostolat dans les missions et de l'adoration de Jésus-Christ sur les autels. C'est à Son Éminence que les religieuses se proclamaient redevables de la fondation de leurs maisons de Rome et de Marseille : « Je ferai toujours l'impossible pour vous et vos très chères filles, » écrivait-il le 26 février 1885 à la Supérieure générale. Même il avait entamé avec elle de pressantes négociations pour fondre alors leur société avec celle de ses sœurs de la Mission. Du moins, présentement leur offrait-il un établissement pour la prière et pour l'éducation des jeunes orphelines de son peuple.

Une des assistantes générales, la Rév. mère Marie du Saint-Esprit, fille du comte d'Erceville, débarqua à la Goulette, dans ce même été 1885. Le Cardinal la reçut, elle et sa compagne, le 29 juillet. Il leur fit remarquer que c'était le jour même de la fête de saint Vincent de Paul, jadis esclave à Tunis : « Il a converti son maître, un musulman, leur dit l'Archevêque en les recevant. Vous serez de même ici les apôtres des infidèles. » Il les mit en possession, pour leur orphelinat, d'une maison proche de la mer, dans l'ancienne habitation d'un ministre du Bey, Saheb-el-Tabâ.

Ce qui recommandait ce lieu à son choix, c'est que, d'après des recherches exactes, c'était le lieu même où s'était élevée autrefois la chapelle de Saint-Cyprien, dans laquelle sainte Monique avait passé la nuit en prières pour son Augustin, pendant que le fils de tant de larmes, trompant sa vigilance, s'embarquait pour Rome et la laissait seule sur le rivage qu'elle remplit de sa douleur. Le Cardinal s'était épris de ce souvenir dont quelques traces, croyait-il, subsistaient dans les ruines semées sur ce promontoire : « Je reconstruisais par la pensée cette scène de la sépara-

tion de la mère et du fils. Je revoyais les quais, le navire qui fuyait au loin, l'aurore se levant derrière les pics bleuâtres qui bordent le golfe. J'ai voulu alors devenir, au nom du monde catholique, possesseur de ces ruines et des terrains qui les entourent, pour y reprendre la prière publique ; et je viens d'établir les Dames missionnaires de Marie dans l'ancien palais qui en forme le centre et qui domine au loin le rivage et la mer. »

Mais à peine installée là avec son unique compagne, la mère Marie du Saint-Esprit y tomba malade. Elle y mourut en d'admirables sentiments, douze jours après son arrivée, sous la bénédiction de l'Archevêque. Toute la colonie lui fit de religieuses obsèques. Lorsqu'en France, trois jours après, le comte d'Erceville, un homme de Dieu, apprit la mort de sa chère fille, il inclina la tête et dit : « Tout est consommé. » Lui-même, déjà malade, expira dans la même nuit.

La mère Marie avait demandé à être inhumée dans la maison qu'elle était venue préparer à ses sœurs. L'établissement reçut le nom des *Larmes de sainte Monique*. « Ah ! quelle grâce Dieu nous a faite, écrivait le Cardinal, de nous placer sur une terre que tant de saints ont foulée ! Et où l'adoration du très saint-Sacrement, pouvait-elle être mieux placée que dans la chapelle dédiée aux larmes de la mère d'Augustin ? »

Assise sur la pointe solitaire, aride, qu'un palmier signale aux regards, la maison de l'Adoration perpétuelle devenue aussi la maison de la charité de Jésus-Christ, abrite aujourd'hui quarante-trois pensionnaires ou demi-pensionnaires, trente-deux orphelines, Françaises, Italiennes, Maltaises. Quand nous visitâmes ce sanctuaire, c'était à l'heure du Salut, on chantait et on priait ; près de là, dans sa cellule, une religieuse encore jeune expirait pleine d'allégresse. Notre impression fut profonde. Ce sanctuaire de Jésus-Christ perpétuellement adoré sur cette terre barbare, ces vierges adoratrices, ces enfants et ces chants,

et cette âme qui partait; puis ce cadre de souvenirs, saint Cyprien, Augustin, Monique; et cet autre cadre de la nature et des ruines baignées par la vague ou cachées sous les eaux : tout était là émotion et exaltation de l'esprit et du cœur. Je me rappelai la parole mélancolique de Virgile, dite sur d'autres souvenirs, et d'une autre Carthage : *Sunt lacrymæ rerum et mentem mortalia tangunt.* Je pensai à d'autres larmes, celles de Monique sur son fils; et c'est l'âme envahie par le spectacle et le sentiment débordant de ces choses que, moi aussi, j'adorai.

La Lettre pastorale du commencement de l'année 1886, annonçant cette fondation aux fidèles, instituait l'Adoration perpétuelle dans le diocèse tout entier : « L'Église de Carthage sort de ses ruines, y était-il dit. Le premier devoir de son pasteur est d'ouvrir ses lèvres à la prière, et de placer perpétuellement le Sauveur du monde entre le ciel et nous, pour qu'il attire tout à lui. » Cette Lettre était, en même temps, une Instruction considérable —, elle n'a pas moins de quatre-vingts pages —, sur la perpétuité de la foi en l'Eucharistie dans l'Église d'Afrique, prouvée par les témoignages ininterrompus des Pères et écrivains sacrés, et par les monuments archéologiques qui s'y redressent chaque jour. Ces pages préliminaires sont comme une longue avenue, illuminée des saints flambeaux, et conduisant au Saint des saints où le pontife convie son peuple à adorer.

Les premiers jours de l'année 1886 virent pareillement s'établir une maison de Refuge, pour la conversion ou la préservation des filles et femmes en péril de perdition. C'était un des soucis de l'Archevêque que le sort spirituel et matériel de tant de pauvres filles de service qui, venues de Malte, de Sicile, de Marseille, à Tunis, y devenaient la proie de la débauche et bientôt celle de la misère. Un jour, une mère Italienne était venue se jeter à ses genoux pour le supplier de lui faire rendre son enfant que le père, un brutal, avait jetée dans le harem d'un riche

Arabe, où déjà, habillée à la musulmane, elle apprenait malgré elle à réciter la prière au prophète, et le reste. L'Archevêque alla droit au Bey; il fit parler l'autorité de son ministère et celle de la France. Un ordre beylical intervint, non sans peine; l'enfant fut rendue à sa mère, et les sœurs la sauvèrent pour cette vie et pour l'autre. C'est à de telles infortunes que la charité de Mgr Lavigerie voulut ouvrir un Refuge, dans l'antique quartier de Kamart, la nécropole de Carthage. Il le plaça sous le vocable de sainte Marie d'Égypte, une pénitente africaine du quatrième siècle. « Je voudrais étendre le cercle d'une telle œuvre, écrivait-il, et, à côté des filles chrétiennes et repenties, recevoir les femmes musulmanes, abandonnées, chassées par leurs maris, et exposées à une vie de désordre sur tous les chemins. »

Les sœurs de la Mission consentirent à se charger de ces pauvres délaissées. « Aucune des œuvres de salut et de miséricorde qui peuvent se faire en Afrique ne leur est étrangère », écrivait le Cardinal, avec admiration. On commença l'œuvre avec deux ou trois filles Arabes et Maltaises; on en eut ensuite jusqu'à vingt-cinq. C'était tout ce que pouvait recevoir l'habitation. La vie était rude : sœurs, femmes et enfants vivaient de leur travail de lavandières et blanchisseuses, pour les ménagères tunisiennes. Il fallait que les plus valides allassent chercher et rapporter l'ouvrage de la ville. On manquait de tout, beaucoup tombèrent malades. Que de drames de misère et de miséricorde se sont dénoués sur ce petit théâtre de Sainte-Marie l'Égyptienne! Que d'âmes relevées par la pénitence! Que de pauvres filles trompées ont été rendues là à l'honneur, à la foi, à leur famille, à la France! Le récit en serait émouvant. « Combien de nos enfants, écrit une des sœurs, ont refusé des offres brillantes mais dangereuses, pour rester chrétiennes, et cela au prix de la rude vie de labeur qu'elles menaient au Refuge! »

Un voyage que le Cardinal fit en France et en Europe, dans

les premiers mois du printemps 1886, ne fut perdu pour aucune de ses œuvres de Carthage. Il y réunit à Paris, sous le nom « d'Association de Marie immaculée pour la conversion des femmes païennes », le groupe de dames charitables, auxquelles il avait précédemment adressé sa Lettre sur le sort et le salut de la femme infidèle, de la femme africaine. Il leur demanda le secours de leurs prières et de leurs aumônes, et il l'obtint.

Rentré à Alger, le 30 avril, le Cardinal reprit aussitôt sa direction vers Tunis, mais en s'arrêtant en chemin, à Hippone. Qu'y allait-il faire ?

Il l'avait dit à ses novices de Maison-Carrée : « Ne vous plairait-il pas d'être du grand pèlerinage organisé pour Hippone, à l'occasion du quinzième centenaire de la conversion de saint Augustin ? Une caravane de pèlerins français, se rendant à Jérusalem, doit y faire escale pour cette solennité. Vous iriez, vous mes enfants, prier Augustin pour la conversion de l'Afrique infidèle. » On devine la réponse. Le 15 mai, un petit vapeur débarquait à Bône le noviciat presque au complet.

La fête fut célébrée sur la colline même d'Hippone. Une vaste tente, adossée à l'asile des Petites sœurs des pauvres, et bien ornée, servit d'église ce jour-là. Lorsque les pèlerins passagers de la *Bourgogne*, arrivant de Marseille, exténués, brisés par une effroyable traversée, eurent monté péniblement la colline historique, et se furent mêlés à la multitude des Africains et des soldats de la garnison, ce furent 15.000 fidèles, et environ 400 prêtres, avec les quatre évêques de l'Algérie et de la Tunisie, l'abbé de Staouéli, plusieurs prélats, qui se trouvèrent rassemblés. Le Cardinal apparut alors majestueusement entouré de ses missionnaires, novices et pères Blancs, au chant de l'*Ecce sacerdos magnus* et aux battements de toutes les mains.

Lui-même officia pontificalement; Mgr Combes parla; puis, la messe dite, du bord de l'estrade, au milieu des évêques, en face de la foule, le Cardinal se fit entendre.

Il salua Augustin, Hippone, le passé, l'avenir, l'Afrique renaissante, la France, l'Église, le Pape. Pèlerins français, Algériens, colons et soldats, Maltais, Italiens, Arabes, fraternisèrent sous les tentes. Il y eut des chants dans chacune de ces langues. Le salut du très saint-Sacrement couronna la journée. Mgr Combes, évêque du diocèse, prenant de nouveau la parole, adressa aux pèlerins un paternel adieu.

Le dernier mot de la journée appartint au Cardinal. Il était frémissant d'émotion quand il disait : « Vous êtes venus sur une terre qui a produit des saints et des martyrs. Emportez-en un souvenir qui redouble votre courage. Les martyrs sont des hommes qui savent mourir pour Jésus-Christ. Ils furent les vrais hommes et les soldats du temps passé; ils seront les hommes et les soldats des temps futurs. » Et, montrant autour de lui sa blanche escorte de missionnaires africains : « Voici les martyrs de l'avenir. Que dis-je de l'avenir? Ils sont déjà les martyrs d'hier et d'aujourd'hui. Onze d'entre eux ont arrosé de leur sang les sables de l'Afrique pour le nom du Seigneur! »

Évêques, pèlerins, marins, colons, soldats, prêtres et religieux descendirent la colline. Les missionnaires chantèrent les litanies des saints d'Afrique. Les Maltais entonnèrent *Io ti salve, Maria!* Puis la *Bourgogne* reprit ses pèlerins de Terre-Sainte; et le nom de Jérusalem se mêla à ceux d'Hippone, de l'Afrique, de la France et du Cardinal Lavigerie.

Le Cardinal revit Carthage qui l'attendait avec impatience. Depuis dix-huit mois les travaux de la cathédrale avaient dû être interrompus : l'argent faisait défaut. C'est alors que son génie fit appel à la charité sous une nouvelle forme. Il avait intéressé à la construction du monument historique les familles historiques de la noblesse française; il s'adressa cette fois aux membres les plus fortunés du clergé. Le titre de chanoine de Carthage fut proposé aux prêtres considérables de France ou d'ailleurs qui y fonderaient une pré-

bende à perpétuité, par le versement d'une somme d'une cinquantaine de mille francs dont le revenu servirait à l'entretien d'un des prêtres résidents en ce lieu. Un Bref du Pape, à la date du 18 mars 1886, consacra l'institution, avec des privilèges flatteurs. « Le Souverain Pontife désirant, était-il dit, honorer les grands souvenirs ecclésiastiques de Carthage, accordait aux chanoines de Saint-Louis le titre et le costume prélatice des chapelains de sa maison. » Un chapitre non résidant se recruta, à ces séduisantes conditions. Évidemment le Pape, par ces distinctions, avait en vue surtout de provoquer les libéralités des bienfaiteurs de Carthage. Et, quant à ces insignes presque épiscopaux dont il les décorait, le Cardinal répondait que, dans l'Église, le violet était la couleur de l'humilité et de la pénitence, et que des chanoines étaient hommes à ne pas l'oublier.

Ce fut dans les mêmes circonstances et pour les mêmes besoins qu'il forma le plan et le projet d'un chapitre de chanoinesses séculières de Saint-Louis. Il en annonça l'institution dans une lettre où il en faisait hardiment remonter l'origine aux illustres dames romaines du temps de saint Jérôme et de saint Augustin, et aux chapitres nobles d'avant la Révolution. Il en rédigea les statuts qui furent publiés. Les chanoinesses étaient choisies parmi les veuves et les personnes non mariées les plus honorables. Elles se divisaient en résidantes vivant en communauté, mais sans vœux ni promesses quelconques; et en non résidantes n'ayant que des liens spirituels avec le chapitre de Carthage et ses œuvres. Les unes devaient justifier d'au moins cinq mille francs de revenu pour leur entretien et leurs aumônes; les autres devaient verser environ six mille francs pour les œuvres d'Afrique, au moment de leur admission. La règle prescrivait la prière, l'office divin, le soin des malades pauvres, le patronage des Orphelinats et des Refuges, le catéchisme aux enfants abandonnés et le service du culte. Mais rien de strict dans ces pieuses et charitables obligations. Le Cardinal

avait surtout cherché des bienfaitrices et zélatrices à ses œuvres. En retour, il les revêtait de magnificence et de splendeur, et le violet, là aussi, fleurissait dans tout son éclat. La règle avait d'ailleurs toutes sortes de tempéraments pour ces dames séculières, desquelles la charité était le seul lien et la dernière fin. Elles le comprirent. Il en vint très peu pour résider; mais beaucoup surent donner, et leur bienfait demeure.

La première de ces bienfaitrices, agrégée à titre honoraire au chapitre de Saint-Louis, fut Mme la comtesse de Chambord. Le 10 mars 1886, elle écrivit de Goritz au Cardinal Lavigerie une lettre où elle rappelait « le vif attachement que son bien-aimé Henri avait voué au prélat. » — « Morte au monde, je ne songe plus qu'au ciel où j'espère aller prier avec mon Henri, pour la France et pour l'Afrique, qu'il a tant aimées. »

Les travaux interrompus reprirent à la cathédrale. On vit débarquer successivement et monter dans le chantier les cent quarante-deux colonnes de marbre blanc de Carrare qui devaient porter l'édifice. Une grande salle du scolasticat reçut des peintures à fresque représentant, en cinq tableaux, les principaux épisodes de la croisade de saint Louis. On l'appela la salle des Croisades, et l'artiste, M. l'abbé Alouette, sut en faire un poème d'une dramatique beauté.

Les quatre cloches et le bourdon qui devaient habiter bientôt les tours de la cathédrale étaient fondues et montées sur une charpente provisoire. Le Cardinal voulut en faire le baptême solennel. Ce fut le 20 juin 1886. Après la cérémonie, il leur céda la parole : « Allons, mes enfants, dit-il aux ouvriers, faites parler vos cloches. Qu'elles sonnent la résurrection de Carthage! » Leur grande voix se fit entendre. Elle arrivait jusqu'à Tunis; on l'entendait au large, portée par les flots; elle montait jusqu'aux sommets des montagnes d'alentour; une immense clameur de la foule y répondit : « Quels silences séculaires elles

interrompaient sur ces ruines! écrit un des assistants. Que de tombes elles pénétraient, depuis celles d'Hannon et d'Amilcar, jusqu'à celles des Cyprien et des pontifes leurs successeurs, jusqu'à celles des preux compagnons de saint Louis! »

Le Cardinal avait désigné le lieu de sa sépulture dans sa cathédrale, au pied même du trône épiscopal, dans le chœur. Il y avait fait creuser un caveau funèbre dans lequel il serait déposé. Il voulut en faire lui-même la bénédiction, en cette même journée. Avant d'y procéder, il adressa aux scolastiques quelques paroles graves : « Mes chers enfants, leur dit-il, je craindrais de vous attrister par cette cérémonie, si je n'y voyais pour vous et pour moi le sujet de pensées salutaires. Dieu m'a fait cette précieuse grâce de ne point passer un seul jour de ma vie sans avoir ma dernière heure présente devant mes yeux. Ma santé si souvent atteinte ne m'en a pas d'ailleurs épargné les avertissements; mais à mesure que les années viennent et me rapprochent de ce terme, cette pensée de ma mort domine en moi toutes les autres. J'y trouve deux avantages, qui nous sont l'un et l'autre marqués par l'Esprit-Saint. Le premier est d'apprendre de la mort à mieux régler sa vie : « Souviens-toi de tes fins dernières et tu ne pécheras pas. » Le second est de mieux travailler à mesure que le temps nous échappe : « Travaillons et faisons le bien tandis que nous avons le temps, car vient la nuit dans laquelle on ne travaille plus. » Voilà pourquoi je viens ce soir avec vous près de ce tombeau, avant de vous quitter bientôt pour d'autres travaux. Mais un jour j'y reviendrai, j'y descendrai encore, mais cette fois ce sera pour n'en plus sortir; et, ce jour, je sens bien qu'il ne saurait tarder. C'est là que j'aurai besoin de vos prières à tous, car, à cette heure, j'aurai paru devant le Juge suprême et rendu compte de mon administration. Voilà pourquoi j'ai voulu reposer près de vous, parce que vous du moins, mes enfants, vous vous souviendrez de

votre père, et vous implorerez pour lui la miséricorde de Dieu. C'est le seul prix que je vous demande en retour de mon amour paternel, de tant de fatigues endurées pour vous, de tant de peines : *Misereminі mei, saltem vos, amici mei.* »

Ayant prononcé ces paroles avec une gravité tranquille, le Cardinal descendit dans le caveau, le bénit, et y demeura quelque temps en prière. Puis on le reconduisit, comme on était venu, au chant du *Miserere*, jusque dans la chapelle du scolasticat. Il semblait revenir du seuil de l'éternité.

Il se disposait donc à repartir encore, et à parcourir, dans cette fin de l'été 1886, la France et l'étranger pour le besoin de ses œuvres de Carthage et des missions. Il fallait en effet que ce besoin fût extrême pour motiver un acte d'administration accompli dans les mêmes mois, et qu'on eut quelque peine à s'expliquer alors. Il ne s'agissait de rien moins que de faire passer l'enseignement de son collège ecclésiastique de Saint-Charles entre les mains de l'État; et voici pour quelles causes.

Il y avait quelque temps que l'affaire se négociait secrètement avec M. Cambon, lorsqu'un prospectus, adressé aux familles pour la rentrée d'octobre 1886, les informa que, « par suite d'un arrangement intervenu entre son éminent fondateur, le gouvernement tunisien, et l'Université de France, l'enseignement précédemment donné par les missionnaires le serait désormais par des professeurs laïques, nommés par le ministre de l'Instruction publique, sur la présentation du Cardinal et des pères du Conseil, lesquels en gardaient d'ailleurs la direction morale. Mgr Lavigerie assimilait cette combinaison mixte à celle du collège Stanislas à Paris, et il en espérait les mêmes résultats. Mais quel motif avait pu le presser de retirer de ce poste de combat une partie de ses troupes? Dans une note à M. Cambon, il alléguait la crainte fondée que l'Université n'élevât en face de Saint-Charles une

maison concurrente. Il alléguait encore le désir que certaines familles avaient témoigné de voir leurs enfants instruits par des maîtres laïques, pourvus de tous leurs grades. Mais il disait aussi que le prix de la pension de ses deux cent cinquante élèves ne parvenait pas, loin de là, à solder les intérêts des 600.000 fr. que lui avait coûtés l'immeuble. Il disait que les besoins de ses missions équatoriales, lesquelles allaient se développant chaque jour davantage, ne permettaient plus à sa Société de distraire de ce grand objet une partie de ses ressources. Or la combinaison nouvelle, en laissant à l'État la charge du personnel enseignant, lui permettrait, à lui, d'équilibrer son budget. C'était la raison vraie : en jetant à la mer une partie de la cargaison, il déchargeait le navire et le sauvait du naufrage. N'oublions pas non plus que cette fin de l'année 1886 était l'époque à laquelle l'Ouganda persécuté pressait le Cardinal d'envoyer du secours à cette vaillante chrétienté menacée de périr. Il fallait la sauver au prix de tous les sacrifices.

Aussi bien, l'image de l'holocauste de ces héros ne quittait plus ses yeux ; elle se reflétait dans tous ses discours, en ardentes couleurs. Le 2 octobre, ayant donné le sacre épiscopal à Mgr Soubrier, évêque élu d'Oran, il ne parla, à la fin de la cérémonie, que du triomphe de l'Église par la croix et la mort. « Rappelons-nous, disait-il, que le calice que nous tenons chaque jour entre nos mains n'est pas seulement destiné à recevoir le sang divin qui a sauvé le monde, mais que nous devons y savoir mêler le nôtre, s'il le faut. » Il finissait en souhaitant au nouvel évêque d'Oran, non seulement de vivre longtemps sur son siège, mais d'y rester jusqu'à la mort : « Restons fidèles à nos épouses, Monseigneur, précisément parce qu'elles sont pauvres et humiliées. Ne donnons pas le spectacle d'un abandon que l'antiquité n'a point connu, et que l'obéissance même ne justifie que lorsque nous ne nous soumettons qu'à regret. »

Le 21 octobre, le Cardinal reprenait le chemin de Tunis et de Carthage. Le train qui l'emportait était le train de réception du chemin de fer Est-Algérien conduisant directement d'Alger à Constantine, pour la première fois.

Quand il revit à Tunis son collège de Saint-Charles, la douloureuse mais nécessaire transformation était consommée. Quelques-uns des anciens professeurs ecclésiastiques devenant libres de ce chef, il en dirigea deux sur la ville de Kairouan, avec le titre de curé pour le père Coquerel, et celui d'aumônier de l'hôpital militaire pour l'autre. A leur départ, il les combla de témoignages d'affection, de bénédictions et de présents. Une *zaouia* de marabouts chrétiens à Kairouan, c'eût été autrefois un mortel sacrilège. Kairouan, c'est la ville sainte. Cent quatre-vingt mosquées y élèvent leurs coupoles au-dessus des rues tortueuses, poudreuses ou boueuses, qui débouchent par d'étroites poternes sur une campagne aride, désolée, coupée par quelques lignes rougeâtres d'anciens acqueducs romains récemment reliés aux sources des montagnes de Cheri-Chera. Une pauvre maison prise en location par les missionnaires fournit une petite chapelle et une école. Mais au bout d'une année, le poste militaire ayant quitté Kairouan, les deux prêtres suivirent le détachement plus au sud, dans l'oasis de Gafsa, située à l'ouest de Gabès, au sein d'une forêt de plus de cent mille palmiers, en face d'un large cirque de montagnes, entre la plaine d'Aamra et les portes du désert. Notre protectorat en avait fait le chef-lieu d'une subdivision militaire, à qui le Cardinal envoyait ses missionnaires porter ou rappeler le Dieu de la mère-patrie.

Le Cardinal ne devait plus revoir M. Cambon à Tunis : il était nommé ambassadeur à Madrid. A cette époque, le général Boulanger était ministre de la guerre; et la position de son ancien adversaire en était devenue difficile jusqu'à l'impossibilité. Ses dernières lettres intimes au

Cardinal Lavigerie témoignent moins de regrets pour Tunis que pour l'homme qui lui en avait allégé le séjour. Le 22 décembre, il était remplacé à ce poste par M. Massicault, précédemment préfet du Rhône, sur lequel le Cardinal Caverot renseignait avantageusement son collègue.

Mais à cette date déjà Mgr Lavigerie avait quitté Tunis pour aller passer la saison d'hiver à Biskra où nous le retrouverons encore dans les hivers suivants. Il y était appelé principalement par le soin d'une santé qu'avaient ébranlée fortement les voyages et les travaux de ces deux dernières années, et qui attendait beaucoup du soleil et des eaux thermales de cette station d'hiver. Le rhumatisme goutteux ou arthrite, qui devait bientôt l'envahir progressivement, se faisait déjà sentir dans ses mains et ses bras, comme il l'écrivait alors familièrement au bon chanoine Gatheron : « Cher et vieux débris, vous êtes pris par le pied, je suis pris par la main; vous voyez que nous ne valons guère mieux l'un que l'autre, et le bon Dieu nous avertit chaque jour, en nous démolissant pièce à pièce, que le moment est venu où toute notre pauvre baraque s'effondrera. Tâchons de bien finir, mon cher ami; et ne nous faisons pas illusion sur ce que nous avons pu faire dans le passé : presque toujours ç'a a été de travers, et ce n'est pas de la sorte que nous nous sommes préparé une belle place dans le paradis. Suppléons-y par la pénitence de nos derniers jours. Vous m'avez bien édifié par votre amour de la méditation et par votre résignation complète à la sainte volonté de Dieu. Demandez pour moi une participation à ces deux grâces; elles ne me sont pas moins nécessaires qu'à vous. Et croyez, cher et vieux débris, que je vous aime plus encore avec cette jambe de bois, que si je vous voyais alerte comme autrefois courir par monts et par vaux, les jours de siroco, dans le Chélif. »

Parti de Tunis, le 5 novembre 1886, précédé par le P. Delattre, accompagné par le P. Toulotte et les pères Thevenet et Palasse, avec un ou deux frères coadjuteurs, le

Cardinal descendit les plateaux de l'Aurès par une route semée de belles ruines romaines, et qui serait la route la plus admirable du monde si l'on n'y courait le risque d'être précipité mille fois. A cette époque, la ligne ferrée, partant de Philippeville, finissait aux gorges d'El-Kantara d'où le transport se faisait en détestables diligences jusqu'à la capitale des Zibans. C'est dans cet équipage que l'Archevêque d'Alger atteignit Biskra, l'ancienne *Biscera* romaine et chrétienne. Elle s'élève au sein d'un jardin de cinq kilomètres de long, planté de 140.000 palmiers, arrosé par l'Oued-el-Kantara et l'Oued-Abdi. C'est l'oasis. Six mille habitants environ, dont 350 Européens, sans compter la garnison, forment la population de la ville moderne, avec ses maisons à arcades et à terrasses orientales. Plus au sud se retrouvent les villages d'indigènes, nègres, Arabes et Berbères. C'était, à cette époque, le plus extrême point de rencontre de la barbarie africaine et de la civilisation européenne, au bord des sources d'eaux chaudes auxquelles nos Français s'accoutument de plus en plus à venir demander la guérison de leurs maux.

Le palais cardinalice consistait en une maisonnette en terre, blanchie à la chaux, qu'un vieux capitaine de l'armée d'Afrique s'était bâtie de ses propres mains, sur la fin de ses jours. Mgr Lavigerie avait résolu « d'y vivre de la vie de missionnaire ». Il y forma et présida la petite communauté de ses fils, sous un même règlement de travail, de piété et de repos familier. C'était le régime de la Thébaïde transporté dans ce beau désert.

Il y venait pour le travail plus que pour le repos. Son travail d'étude portait sur les antiquités de l'Afrique chrétienne. Le Cardinal avait résolu de refaire l'*Africa christiana* de Morcelli, sur de nouveaux documents archéologiques. Ils abondent en Numidie. L'histoire, si on la sait lire, est écrite sur cette longue et riche traînée de ruines qui va de Batna à Biskra, et au-dessus desquelles Lambèse relève les arcades de son prétoire, les débris de ses tours,

de ses palais, de ses arcs de triomphe, où plus de quinze cents inscriptions font reparaître un passé plein des souvenirs perdus.

Le Cardinal entendait bien que cette œuvre historique fût de Dieu et pour Dieu. « Une fois installé dans sa modeste maison, il nous fit appeler dans son cabinet de travail, nous raconte le P. Delattre. Là, nous faisant asseoir, il nous entretint longuement de l'ouvrage qu'il avait projeté. Il nous supplia de considérer cette œuvre comme une œuvre destinée à procurer en grand la gloire de Dieu et le bien de l'Église : Si vous n'y voyez pas cela, vous ne ferez rien de bon! Puis, se jetant à genoux, il récita à haute voix le *Veni Sancte Spiritus*, en y joignant de ferventes invocations à tous les saints et saintes dont cette histoire ferait éclater la vertu, le génie, le martyre. »

La récréation se passait en promenades dans la campagne, parmi les sept Ksour séparés qui forment ensemble la grande oasis de Biskra. On allait au delà, vers le sud; et il n'y avait pas pour le Cardinal de plus grandiose spectacle que celui de la plaine immense courant à perte de vue vers l'horizon sans vie. De ce côté, plus de bornes. C'est le Sahara tout entier qui se déroule comme une mer profonde. L'illusion est complète. La lumière se transformant transforme tout avec elle, et l'infini des sables devient aux regards l'infini des mers. La terre rougeâtre prend, le soir, des tons de bleu azuré ou glauque sur lesquels se détachent les oasis comme des îles, tandis que de longues bandes sablonneuses semblent les grèves endormies d'un rivage inconnu. La pensée séduite elle-même conspire avec les yeux. Cette surface unie qui s'en va jusqu'à la ligne rouge, violette ou noire de l'horizon, est-ce la terre encore, sont-ce les eaux? Et cette barre là-bas, quelle est-elle? « L'océan! l'océan!... » Et Dieu était béni dans une des plus splendides peintures de ses mains.

Au mois de janvier 1887, Mgr Lavigerie écrivait à Marseille qu'il se trouvait bien de Biskra, corps et âme. « Biskra,

malgré ses inconvénients de très petite ville, me plaît beaucoup, disait-il, par sa tranquillité et surtout par son climat qui me fait grand bien. Je n'y ai pas été souffrant un seul jour depuis bientôt deux mois, ce qui est une grande nouveauté pour moi. » Il ajoutait dans cette lettre : « Notre *Morcelli* avance; mais quel travail! nous sommes six à travailler dix heures par jour, et il n'y paraît pas. Vous avez bien raison de le dire : il a besoin d'être complété. Quelquefois même, c'est à croire qu'il eût mieux valu tout refondre, et faire un travail entièrement nouveau. »

On eût vécu en paix à cette extrémité du monde algérien, si Biskra, par malheur, n'avait eu une poste et même un télégraphe. Le flot maussade des affaires arrivait jusqu'à l'oasis. Un jour, les journaux de France lui apprirent qu'à Hyères, une femme libre penseuse, Mme Paule Minck, dans une conférence publique, s'était donné carrière sur le sujet des millions du Cardinal Lavigerie, ce qui lui avait attiré une vigoureuse réponse d'un auditeur inconnu. Cette légende du Cardinal archi-millionnaire, courant à travers les journaux, avait l'inconvénient d'ôter aux plus charitables toute envie de lui venir en aide. Il lui importait donc de rectifier les chiffres. Dans une lettre de Biskra, à la date du 12 janvier, il écrivit à son défenseur inconnu pour le remercier d'abord, pour le renseigner ensuite, et le public avec lui. « Vous vous êtes fait mon chevalier, Monsieur, lui dit-il, il est bien juste que je vous envoie des armes. » La lettre, qu'il publia, établissait le compte de ses recettes et de ses dépenses La conclusion était que « ses millions n'avaient que deux torts : c'était d'être ni millions ni siens, disait-il spirituellement. Il se trouvait même finalement que c'étaient des millions à rebours; et il n'était pas un financier qui ne se crût ruiné, s'il devait équilibrer son budget dans ces conditions ». Il offrit même de faire abandon de tous ses biens, et même de ceux de sa Société, à qui s'engagerait en retour à payer, chaque année, seulement le quart de la somme nécessaire à l'entretien

de ses œuvres. Il ne se trouva pas de preneur à ce prix. « La vérité, Monsieur, est que je suis pauvre, et pauvre au point de devoir mendier le pain de mes missions, et en partie le pain de mes deux diocèses d'Alger et de Carthage. » Tel était le mot de la fin.

Cette vérité, le parlement se chargea de la justifier encore, en dépouillant l'Archevêque du peu qu'il lui accordait. Un minime crédit de 100.000 francs, nous nous en souvenons, avait été rétabli par M. Goblet, pour être partagé entre les diocèses d'Algérie et de Tunisie. Le Cardinal apprit à Biskra que la commission du budget, pour l'exercice 1887, venait de le retrancher entièrement et définitivement. Ce retranchement, elle se disait décidée à le soutenir énergiquement à la tribune, et à enlever de haute lutte le vote de la Chambre, malgré le Cabinet. Le Cardinal ne le souffrit point. Par une lettre adressée au gouvernement il déclara que c'était assez et trop, pour son clergé et pour lui, des humiliations subies devant les Chambres une première fois. Il ne s'y exposera plus. « Je n'exposerai plus mes prêtres à se voir, en Afrique, l'objet de la dérision de ceux qu'on fait douter de notre dévouement à la France. Nous n'acceptons pas cette douleur imméritée. » En conséquence, pour prévenir tout incident de ce genre, le Cardinal déclara que, si le gouvernement ne pouvait empêcher le retour de semblables manifestations, il voulût bien retirer de la discussion un crédit que ni son clergé ni lui ne pouvaient acheter à ce prix. Le gouvernement en prit acte. Le crédit fut retiré.

Le clergé d'Alger avait été admirable en cette circonstance. Par deux fois il avait protesté, devant son Archevêque, qu'il aimait mieux, lui aussi, « mourir de faim que de honte. » Mgr Lavigerie lui adressa, le 24 février 1887, une lettre d'une noble fierté, dans laquelle il l'informait de sa décision. Du moins il était libre. Du moins les 100,000 francs que le gouvernement voulait rendre aux quatre diocèses algériens et tunisien, sur les 500.000 francs

accordés autrefois, n'entretiendraient plus dans les esprits l'illusion que tout était rendu à l'état primitif : « Ce qu'on nous accordait était un commencement d'agonie. Or, pour moi et pour vous, mieux vaut la mort qu'une agonie qui se prolonge sans honneur. »

Mais leur patriotisme n'en devait pas être refroidi : « Messieurs, leur disait-il en de nobles paroles, ne nous laissons ni arrêter, ni effrayer par le mal. Répondons-y de la seule manière qui soit vraiment digne de nous, je veux dire en faisant le bien. Si nous en jugeons par les bruits qui nous viennent de l'Europe, tout semble s'obscurcir. Ici même les éventualités peuvent être un jour redoutables. Attachons-nous d'autant plus à servir la France. Ne désespérons jamais d'elle ni de la bonté de Dieu. Hommes de la prière, tenons nos mains et nos cœurs élevés vers le ciel, pour obtenir qu'au temps du péril, tous les bras gardent leur force et tous les cœurs leur courage. Laissons de côté les formes de gouvernement et les compétitions de la politique. Notre place n'est vraiment désormais qu'à la défense de la religion et des âmes. Oublions tout, en un mot, en dehors de la religion et de la grande image de la patrie. Serrons-nous autour de son drapeau. Ne donnons pas à nos ennemis la joie cruelle qu'ils éprouvent aux divisions de ses fils. Ne lui montrons enfin ses torts qu'en donnant, — après avoir sacrifié, comme nous venons de le faire, jusqu'au pain de chaque jour, pour ne pas laisser douter au dehors de son antique honneur, — notre vie même, s'il le faut. »

Le 15 février, le Cardinal Lavigerie avait quitté Biskra et se retrouvait à Alger, d'où il adressait cette lettre à ses prêtres. Six semaines après, 30 mars, c'est encore à Tunis et à Carthage qu'on le retrouve, pour la semaine sainte et Pâques. Il y décide l'établissement d'un poste de ses missionnaires à Porto-Farina, entre Tunis et Bizerte. Mais il ne fit que passer. Il venait d'écrire à son clergé : « Nous ne pouvons plus compter que sur la charité des

fidèles. Vous reprendrez donc, Messieurs, le bâton de quêteur. Je l'aurais déjà repris moi-même si mes forces qui ploient et les rigueurs de la saison actuelle me l'avaient permis. » Le 12 avril, l'hiver passé, il reprenait la mer pour de nouveaux voyages et de nouvaux appels.

Nous ne le suivrons pas à Rome, en France, en Belgique où il alla porter ses plaintes patriotiques et ses supplications de père mendiant pour ses enfants. Nous en avons déjà entendu de semblables. Cette fois, par un sentiment de pudeur nationale, il s'adressa de préférence aux pays étrangers. En Hollande, l'enthousiasme des peuples et de leurs prêtres lui ouvrait largement les bourses et les cœurs. Tous les presbytères étaient conquis d'avance. Il avait d'ailleurs d'irrésistibles manières de les gagner à lui. C'est ainsi que, durant son séjour à Maëstricht, apprenant que dans un village, à une demi-lieue de la ville, un curé octogénaire célébrait, ce jour-là, le cinquantième anniversaire de son sacerdoce, le Cardinal part pour la fête en grand manteau de pourpre, arrive au moment où le cortège s'organisait dans l'église, va s'agenouiller devant le vénérable jubilaire qu'il contraint de lui donner sa bénédiction : *Non dimittam te nisi benedixeris mihi*, lui disait-il avec insistance. Lui-même le bénit à son tour, puis entonnant de sa forte voix l'*Adjutorium nostrum*, donne la bénédiction à toute l'assistance. Enfin, avant de se retirer, il embrasse le vieillard, qui confus, tremblant et ravi, disait en larmes que, dans ses cinquante années de sacerdoce, il n'avait jamais connu de jour plus heureux que celui-là.

Il rentrait en Afrique lorsque, se trouvant à Marseille, il apprit, par une lettre de l'évêque et des notables de Malte, que le choléra sévissait dans leur île. La navigation s'en éloignait, le commerce était tué, le pays ruiné et mourant de faim. Les Maltais, pour le Cardinal de Carthage, c'étaient des fils. Aussitôt, 22 août, de Marseille même il fit appel à la France en faveur de ces infortunés, dans une lettre où il disait les services rendus

par les insulaires à Alger, à Philippeville, à Bône, mais surtout à Tunis où ils étaient neuf mille, les meilleurs amis de la France. Lui qui revient de tant quêter, s'excuse de quêter encore pour ces nécessiteux : « Mais je n'ai consulté que mon vieux cœur de Français qui vient de se réchauffer pendant trois mois au contact de la mère-patrie. » Enfin, aussitôt débarqué, le 24 août, il adressa une autre Lettre, en français et en italien, aux Maltais de la Tunisie, pour les convoquer au pied des autels afin d'obtenir de Dieu qu'il mît fin aux malheurs de leurs compatriotes.

Lorsque Mgr Lavigerie revenait ainsi à Tunis, chargé des aumônes de l'Europe, il y avait deux sentiments qui réjouissaient son cœur. « Le premier, écrivait-il, est celui de la gratitude envers ceux qui, de tous les points du monde, sont généreusement venus à mon aide; le second, c'est le sentiment d'honneur apostolique qui, après saint Paul, ne m'a pas permis de rien demander à mes fils de la Tunisie. J'ai la conscience moi aussi de n'avoir été, parmi vous, à charge à personne, et d'avoir, avec la grâce de Dieu, acquitté ma dette par un travail de chaque jour. »

Mais il disait aussi que ce travail l'accablait. C'est pourquoi une lettre, datée du 5 octobre 1887, annonça à ses fidèles qu'il avait demandé au Souverain-Pontife et au gouvernement qu'un évêque auxiliaire lui fût accordé pour Tunis, dans la personne de Mgr Jourdan de la Passardière, évêque titulaire de Rosea, membre de l'Oratoire de Saint-Philippe de Neri, vicaire général de Grenoble, puis auxiliaire de Lyon. « Voici vingt-cinq ans que je porte le poids de la charge épiscopale, et dans quelles conditions! Je sens, comme l'Apôtre, venir la fin pour moi. Demandez à Dieu qu'il me donne la résignation parmi les infirmités croissantes de l'âge; et de mon côté je demanderai qu'il vous accorde à tous, pareillement, à quelque nationalité que vous apparteniez, les grâces et les bénédictions du ciel. »

L'installation de Mgr l'auxiliaire se fit, le 30 octobre,

dans la cathédrale de Tunis, au milieu d'une assistance de hauts fonctionnaires et de fidèles que Mgr de Rosea gagna aussitôt par le charme d'une parole pétrie de la plus pure substance de l'Évangile. En le présentant à son peuple, le Cardinal avait dit : « Vous pensez bien, mes chers fils, qu'en vous donnant un père nouveau, je ne cesse pas de l'être moi-même. Bien plutôt je réclame le droit de vous aimer encore davantage, en ma qualité de grand-père. »

Trois jours après cette installation de l'auxiliaire, 3 novembre, le noviciat, bien réduit alors, des sœurs de la Mission abordait à la Goulette. Le Cardinal l'avait appelé à prendre domicile près de lui pour une formation apostolique plus complète. Celles des novices employées au travail des mains étaient maintenues à Kouba. Celles qu'il appelait à Carthage étaient destinées aux missions africaines. La maison où il les reçut était celle-là même qu'il avait fait bâtir, vaste et belle, pour les Dames chanoinesses de Saint-Louis, lesquelles n'y étaient pas venues, ou n'y étaient pas restées. Il leur dit, dès leur arrivée, ce qu'il attendait d'elles : l'abnégation, le courage et le sacrifice de tout, leur vie y comprise. « Vous n'êtes venues en Afrique que pour vous laisser martyriser, » leur dit-il tout d'abord. Il leur représenta l'Afrique comme la terre classique de l'héroïsme féminin, leur rappelant le bûcher de Didon et de la femme d'Asdrubal, le martyre de Perpétue et de Félicité, la persévérance maternelle de Monique. Il leur déclara que « ce noviciat de Carthage devait être pour elles un noviciat nouveau sur une terre nouvelle. » Pendant une retraite qui leur fut donnée, leur découvrant quelque chose de ses desseins ultérieurs, il leur confia qu'il les destinait plus tard à l'intérieur de l'Afrique. Il fit briller au-dessus de leurs têtes la couronne du martyre : La voulez-vous, mes sœurs, cette couronne, la voulez-vous? « C'étaient là, écrit une des novices d'alors, de ces paroles à lui qui nous électrisaient et qui nous auraient fait passer par le fer et le feu .»

Le noviciat ne demeura à Carthage que le temps qu'y demeura le Cardinal lui-même. Mais ce temps fut d'abord celui de son accroissement : ouvert avec sept novices, le petit cénacle en comptait quarante l'année suivante. Ce fut surtout le temps de son affermissement dans son esprit propre. Celles qui en furent proclament que l'impulsion imprimée alors à l'Institut fut décisive pour toute sa marche, et que de là commença à dater pour la Congrégation une ère nouvelle.

Le Cardinal pensait à bien autre chose encore qu'à fixer à Carthage le noviciat des sœurs, il songeait à déplacer la maison-mère elle-même des pères missionnaires. Ses lettres d'alors y reviennent à plusieurs reprises. Où voulait-il la transférer? Il parle de nouveau de la France. Il parle aussi de Carthage, pour l'avoir plus sous sa main. La raison qu'il donne de cette translation est assez faible, il est vrai : l'avantage de soustraire le Supérieur et son conseil aux sollicitudes matérielles d'une gestion agricole, comme celle de Maison-Carrée. Mais, outre le motif qu'il dit, n'en avait-il pas un autre qu'il ne pouvait donner? Et sa haute prévoyance n'appréhendait-elle pas, pour les Supérieurs majeurs, de graves difficultés résultant de leur proche voisinage d'Alger? Le R. P. Deguerry opposa à ce transfert de sérieuses objections. Son Éminence insista : « C'était, disait-elle, une affaire qu'il voulait terminer avant de mourir. C'était un devoir de conscience qu'il ne pouvait omettre sous peine de péché grave. » Mais d'autres affaires survinrent qui firent remettre celle-ci à des temps et des circonstances qui ne vinrent jamais.

Le retour de l'hiver rappela une seconde fois le Cardinal à l'oasis. Parti pour Biskra le 19 novembre, il en revint seulement le 26 février 1888. C'était pour les mêmes nécessités de santé; c'était aussi pour les mêmes travaux d'archéologie et d'histoire africaine, entremêlés d'excursions scientifiques parmi les ruines romaines et chrétiennes du désert. Mais bientôt les événements et les ordres de

Rome allaient donner un autre cours à son activité. L'œuvre d'étude passa alors aux mains savantes de son principal collaborateur, le R. P. Toulotte, qui la poussa fort avant dans son livre de la *Géographie de l'Afrique chrétienne*. Le livre fut dédié au Cardinal qui en avait eu l'initiative. Sous une forme modeste et plus que sobre d'ornements, il reconstituait l'Afrique proconsulaire des six premiers siècles du christianisme, avec ses 180 églises épiscopales, et, au-dessus d'elles, Carthage pour métropole et pour reine. C'était aussi, dans son espèce, une reconstruction de Carthage chrétienne que cet ouvrage.

Pendant ce séjour du Cardinal à Biskra, Rome célébrait magnifiquement le jubilé sacerdotal de Léon XIII. Le 1er janvier 1888, au sein de fêtes triomphales, le souverain Pontife avait dit au sacré Collège rangé autour de lui : « Il y a un des nôtres qui nous manque bien ici, c'est le Cardinal Lavigerie. » Le Cardinal absent s'était fait représenter par l'envoi d'une offrande d'un caractère et d'une signification particulière. C'était le reliquaire d'un martyr, une *Memoria*, comme l'appelait l'Église d'autrefois, pièce historique très rare, trouvée entre Theveste et Tagaste, dans les débris d'une ancienne église de la Numidie, et que le Cardinal avait acquise à grand prix. On la faisait remonter au quatrième ou cinquième siècle, et le primat était heureux de présenter au saint-Père, non seulement « un monument insigne de l'art chrétien », comme le nommait M. le commandeur de Rossi, dans une savante notice, mais un témoin de la foi de l'Église des Tertullien et des Cyprien. Le Pape lui en adressa un éloquent remerciement, dans un Bref remarquable entre tous les autres. Lui témoignant son désir, son espoir, de voir un jour se relever tant de ruines, il disait de la personne du Primat d'Afrique ces paroles mémorables, les premières que nous ayons citées dans cet ouvrage : « Vous nous aiderez en tout cela, notre très cher Fils, vous que de si rares services rendus à l'Afrique recommandent à ce point que vous semblez com-

parable aux hommes qui ont le mieux mérité du nom catholique et de la civilisation. » C'est à ce haut rang que le Cardinal était placé par le Pape lui-même.

L'opinion publique ne le portait pas moins haut, et elle ne voyait plus que le siège suprême qui fût digne de lui. C'est alors qu'on commença à répandre le bruit que ces grandes paroles du Pape, et d'autres qu'on citait de lui, étaient comme une désignation de son successeur. La prudence du Cardinal les interprétait beaucoup plus simplement et modestement : « Le Bref n'a eu qu'un but, écrivit-il en France : répondre aux accusations portées par les Italiens contre le Pape, d'avoir voulu desservir l'Italie en m'envoyant à Tunis, et, en particulier, donner une leçon à la *Riforma*, l'organe de Crispi, qui avait reproduit ces accusations avec des injures contre moi. Je ne saurais en douter, car le Pape me l'a fait dire par son secrétaire d'État. »

Ces articles de la *Riforma* étaient du mois d'octobre. Ils n'étaient pas tombés à terre. Le Cardinal notifia au consul d'Italie à Tunis, M. Malmussi, « qu'il lui serait difficile de les laisser passer, particulièrement l'accusation portée publiquement contre lui d'avoir excité qui que ce soit contre la colonie italienne... Je n'admets pas que de telles calomnies soient acceptées et publiées par un journal officieux, et je demande expressément une satisfaction pour un tel oubli des règles de la justice et de la convenance... J'ai, comme missionnaire, le privilège de parler nettement, et j'en userai à coup sûr, si de pareilles indignités se renouvellent. Je sens germer en moi les élements d'une réponse publique sur la situation intolérable faite aux Français, même à ceux qui sont venus consacrer leur fortune à la Tunisie et en faire profiter tous les habitants, sans distinction de nationalité, par les infamies et les provocations italiennes. Et je suis certain, malgré le déclin de mes forces, de tenir un langage tel qu'il soulèvera mon pays et lui montrera l'impossibilité de conserver l'état de choses actuel. » Le

Cardinal finissait en déclarant au consul qu'il ne s'opposait pas à ce qu'il en fît confidence à M. Crispi son maître.

Encore moins se laissait-il prendre aux pièges des flatteurs sur sa prétendue candidature pontificale. Un écrivain, qu'on ne nomme pas, lui ayant fait demander son encouragement pour la publication d'une brochure en faveur de l'élection future d'un pape non italien, le Cardinal lui fit transmettre la réponse suivante : « Quant à la pensée de saisir l'opinion du choix à faire d'un Cardinal étranger comme successeur de Léon XIII, je la considère comme très malheureuse, parce que, sans le vouloir, elle peut mener à un schisme. Jamais, rappelez-vous-le bien, jamais les Cardinaux italiens ne nommeront un étranger, tant qu'ils seront en majorité ; et lancer le public dans des idées contraires, c'est, je le répète, courir aux plus graves aventures. La seule chose pratique à faire, dans cet ordre d'idées, est de porter le Pape à augmenter successivement le nombre des Cardinaux non-italiens. Cela pourra alors avoir des résultats... dans cent ans d'ici. Voilà ce que je pense bien nettement, et ce que je suis disposé à dire *publiquement* pour montrer le péril et la fausse conception de la brochure dont vous me parlez, supposé qu'on la publie de mon vivant. Dites-le bien à l'ecclésiastique auquel vous faites allusion et détournez-le de son projet. »

Dans ces mêmes jours le Cardinal Lavigerie, lui aussi, s'apprêtait à célébrer un grand anniversaire de son existence. Il y avait vingt-cinq ans qu'il avait reçu le sacre épiscopal, le 12 mars 1868. Les sentiments intimes que ce souvenir lui inspirait, il faut les lire dans cette lettre qu'il adressait de Biskra à Mgr Bourret. C'est d'abord ce sentiment du néant de la vie qu'il portait en toute chose : « Mes pensées et mes vœux, mon cher ami, se tournent plutôt vers la vie éternelle, qui s'approche à grands pas, qu'à la vie présente qui commence à nous tirer laidement la langue. *Venit nox!* Au fond, elle ne nous laisse pas grand'chose à regretter ; et ce qu'elle nous donne de mieux est précisément de nous

montrer la vanité le plus souvent amère et ridicule de toutes choses : honneurs et même honneur compris. » Et un peu plus tard, exprimant à son ami son regret de ne le pas voir assister à cette fête : « Puisque, cher Seigneur, vous ne voulez pas venir à mes noces d'argent, je vous retiens du moins pour mon enterrement. Je veux que vous puissiez dire aux fidèles, du haut de notre chaire d'Alger : « Voici « son extrait mortuaire ! » de la même voix que vous y avez dit, il y a vingt et un ans : « Voici ses Bulles ! » Mais je sais d'avance que ce ne sera pas du même cœur. »

Il était encore à Biskra, lorsque, le 19 février 1888, une Lettre pastorale de lui à ses diocésains leur apporta, disait-il, des méditations que, « durant les semaines qu'il venait de passer dans le silence des déserts », il avait faites sur ces vingt-cinq années de son épiscopat. « Que si mon cœur, ajoutait-il, est contraint, à ces souvenirs, de saigner devant vous, je ne puis oublier que j'ai pris pour symbole de mon ministère le pélican qui ouvre ses veines, pour donner à ses fils la nourriture de chaque jour. »

Ces souvenirs de vingt-cinq ans se rattachaient à de grands noms et à des événements immenses. C'était d'abord et en tête Pie IX, son consécrateur, alors régnant et glorieux, puis dépossédé, prisonnier, et insulté dans sa tombe. C'était l'Empereur, tout-puissant alors, et aujourd'hui inhumé obscurément dans l'exil, sans un pied de terre pour sa sépulture dans son empire d'hier. C'était le jeune prince, son fils, tombé dans un coin sauvage de l'Afrique, et restant, comme son père, exilé jusque dans la mort. Et la France écrasée, terrassée comme par la foudre et se déchirant elle-même de ses propres mains ! Et la Lorraine, sa Lorraine, son premier patrimoine d'évêque, arrachée à la France ! Et la société, l'ancienne société française, partie pour d'autres destinées ! Et la religion éternelle livrée en proie à l'impiété brutale et toute-puissante : « Ah ! mes chers frères, de toutes les menaces qui se dressent devant moi, à la fin de ma carrière, celle-là est la plus redoutable.

Je me console de tout, de ma vieillesse qui succombe, de ma santé qui a disparu, des persécutions ouvertes ou cachées. Mais ce dont je ne me console pas, c'est de voir dans notre patrie la religion outragée, l'Église méconnue, Dieu blasphémé, parce que cela, c'est la fin de la France si, par un coup soudain, elle ne remonte pas aux sources de la vie, je veux dire à son Dieu. »

A ce tableau, le Cardinal opposait celui des grandeurs spirituelles de ce même quart de siècle qui avait vu Léon XIII se lever après Pie IX. « Je viens de voir, disait-il, dans ce désert que l'Écriture compare souvent à la vie, je viens de voir, après les sombres orages qui avaient comme voilé le jour, le ciel s'éclairer d'une pure lumière vers le soir, et le soleil se coucher radieux dans la pourpre et l'or, pour annoncer les jours purs qui allaient suivre. C'est ce que je vois aujourd'hui, Seigneur, au soir de mon épiscopat, dans le ciel de l'Église, et j'en bénis votre bonté ! »

Cet épiscopat en France, en Algérie, en Afrique, il en disait les joies et les peines, les craintes et les espérances. Il saluait la pacifique légion de ses compagnons d'armes, les missionnaires d'Alger. Il se recommandait lui-même au Juge suprême d'une vie dont il voyait venir le terme. « Priez pour que Dieu m'accorde de pleurer dignement mes fautes, avant de paraître devant lui, comme Augustin mourant les pleurait dans son Hippone avec tant d'amertume. Priez afin que je termine dans sa grâce une vie déjà longue, et que je puisse ainsi moi-même, durant toute l'éternité, continuer à vous aimer et à prier pour vous. »

La fête fut admirable. Le Cardinal avait désiré qu'elle fût célébrée à Alger, « dans une pensée de tendresse et de justice paternelle », comme il disait. Les évêques de l'Algérie, le coadjuteur d'Alger, l'auxiliaire de Carthage avaient écrit chacun une circulaire à leur clergé pour les associer à cette solennité. Ce devait être la fête de l'Église d'Afrique tout entière.

Le 12 mars 1888, la cour mauresque de l'archevêché se

transforma en salle du trône pour la circonstance. Le Cardinal passa de là à la cathédrale, où il avait fait dresser un siège élevé, en face du sien, pour Mgr Averardi, premier conseiller de la Nonciature, représentant le Saint-Siège. Au repas, offert ensuite aux neuf prélats et aux trois cents membres du clergé, des séminaires et de l'école apostolique, le nom de l'Archevêque d'Alger fut porté jusqu'aux cieux. Mgr Géraïgiry, évêque de Panéas, représentait la Palestine : en termes excellents, il évoqua les souvenirs de la fondation de l'Œuvre des écoles d'Orient, du voyage en Syrie de 1860, et du séminaire de Sainte-Anne de Jérusalem. Le premier conseiller de la nonciature célébra l'union étroite du Cardinal avec Rome. Mgr Combes le compara au palmier de l'oasis qu'il venait de quitter, et lui souhaita les palmes de victoires sans nombre. Mgr Lavigerie trouva, pour répondre à chacun, la note juste et simple d'une parole tour à tour aiguisée de finesse ou enflammée de reconnaissance. A Mgr Dusserre, son coadjuteur, qui lui offrait, au nom de tout le clergé diocésain, un riche anneau pastoral, il répondit en lui donnant l'anneau que lui-même portait : « Monseigneur, je vous le destinais, après ma mort. Laissez-moi vous l'offrir dès ce jour. Je ne vous demande, en retour, qu'une seule grâce : c'est que, lorsque ma main sera glacée et que la vôtre se lèvera sur mes fils pour les bénir, vous pensiez quelquefois qu'au delà de la tombe je les aime encore et que je les bénis avec vous. »

Les pauvres ne furent pas oubliés. A l'issue de la messe, montant en chaire, et montrant partout inscrit le mot de *Caritas*, il demanda qu'une quête fût faite en leur faveur immédiatement : « C'est le jour de mon jubilé, mes chers frères. Or Jubilé veut dire joie. Vous ne pouvez mieux réjouir mon cœur qu'en faisant l'aumône aux pauvres pour lesquels je vous implore. » Et lui-même donna l'exemple de la générosité.

Lorsqu'il remonta d'Alger à Notre-Dame d'Afrique et

à Saint-Eugène, le Cardinal y trouva ses familles d'Arabes chrétiens des deux villages du Chélif, qui lui présentèrent leurs nombreux enfants à bénir et mirent à ses pieds les plus beaux produits de leurs fermes. Ce fut une très grande joie de se revoir. Il les combla de tendresse, les fêtant eux-mêmes, les hébergeant, les régalant dans une abondante *diffa* où il prit place au milieu d'eux. On ne pouvait plus se quitter.

A la Tunisie était réservé un monument durable de ce grand anniversaire : ce fut, on le devine, un monument de charité. Aux témoignages de reconnaissance qui lui vinrent de là, le Cardinal répondit en annonçant que, moyennant le concours d'un généreux chrétien, M. Perret, de Lyon, il fondait à la Marsa un orphelinat agricole pour l'entretien gratuit de huit jeunes orphelins de la Tunisie. Il donnait des ordres à son chancelier, M. Tournier, pour que l'établissement s'ouvrît dès le 1er mai de cette année, et pour que les demandes d'admission fussent reçues immédiatement : « Vous serez heureux comme moi, mon cher chancelier, de donner ainsi aux familles pauvres de la Tunisie, cette nouvelle marque de paternel intérêt et de charité pastorale. »

Enfin, après les fêtes de Pâques, il adressa au clergé de sa juridiction son remerciement public pour cette unanime manifestation : « Je vous appartiens désormais, Messieurs, tant qu'il plaira à Dieu de me garder sur la terre, plus complètement encore que par le passé. »

Il en donna la preuve immédiatement, en profitant de ces trois mois de séjour à Alger, pour en reprendre en main l'administration : « Je voudrais, écrivit-il, donner plus efficacement à mon vénérable coadjuteur, dont je connais la sagesse et le zèle, le concours et l'appui qui lui sont nécessaires, et faire ainsi face, avec lui, à des embarras qui, d'un jour à l'autre, pourraient devenir plus grands. » Dans cette circulaire d'une vingtaine de pages, datée du 15 avril, étaient traités et réglés divers changements dans

le personnel ecclésiastique, le budget des séminaires, celui de la caisse de secours aux prêtres âgés ou infirmes, l'observation de chacune des ordonnances synodales, que l'Archevêque se disait « profondément et douloureusement surpris de voir tombées si tôt en désuétude, malgré tout le zèle de son vénérable coadjuteur. » — « Tel est, concluait sa lettre, l'ensemble des réflexions et des conseils que j'ai cru nécessaires, pour donner à notre vie diocésaine une vigueur nouvelle. J'ai la confiance que vous ne verrez dans cet acte de ma sollicitude paternelle que ce qui s'y trouve réellement, à savoir mon désir de remplir un devoir sacré. »

Quelques jours après, 4 mai, le Cardinal partait pour Rome, à la tête d'une députation de ses missionnaires et du clergé algérien. Ce n'était pas un simple pèlerinage diocésain ni même régional qu'il accomplissait, comme tous ceux qui y conduisaient alors les catholiques pour le Jubilé sacerdotal de Léon XIII. Ç'allait être le point de départ d'une grande expédition humanitaire et chrétienne.

Mgr Lavigerie, contre ses prévisions, ne devait plus revoir Carthage, ni cette année ni la suivante. Il venait à Rome recevoir du Vicaire de Jésus-Christ le commandement et le signal de son entrée en campagne contre l'esclavage en Afrique.

CHAPITRE XV

L'ESCLAVAGE AFRICAIN. — PREMIÈRE CAMPAGNE

L'ESCLAVAGE AFRICAIN. — LETTRE DU CARDINAL AU PAPE. — L'ENCYCLIQUE *IN PLURIMIS.* — PÈLERINAGE A ROME. — L'ADRESSE. — PRÉDICATION ANTI-ESCLAVAGISTE A PARIS, A LONDRES, A BRUXELLES. — LES COMITÉS. — LETTRE A L'ESPAGNE, A COLOGNE. — BREF ET OFFRANDE DU PAPE. — INTERVENTION DIPLOMATIQUE.

1888.

Mgr Lavigerie constatait dans ses discours que, deux fois précédemment dans l'histoire, l'Église était entrée en lutte contre l'esclavage et l'avait vaincu. Elle avait vaincu l'esclavage païen, sur le vieux continent, par ses exemples, ses doctrines, ses institutions. Elle avait vaincu l'esclavage moderne dans le Nouveau Monde, par l'action de ses missionnaires, celle de ses pontifes et la coalition des nations chrétiennes contre la traite des noirs.

Notre siècle croyait en avoir fini avec lui. Et lorsqu'en 1838, le parlement britannique eut proclamé l'affranchissement des 800.000 esclaves des colonies anglaises, lorsqu'en 1839, une Bulle du pape Grégoire XVI eut solennellement condamné l'esclavage et la traite ; lorsqu'au lendemain de la Révolution de 1848, la France eut affranchi à son tour les 250.000 esclaves de ses possessions coloniales; lorsqu'enfin, en 1860, le président des États-Unis, l'immortel Abraham Lincoln, eut d'un trait de plume émancipé 4 mil-

lions de ses frères, le monde put croire que le globe tout entier était à jamais purgé de cette lèpre.

Et cependant, il y avait longtemps que, dès sa première Lettre à ses diocésains, l'Archevêque d'Alger avait dénoncé l'esclavage africain aux peuples civilisés. Il y avait longtemps que, dès sa délégation apostolique du Sahara et du Soudan, il avait fait du rachat des jeunes victimes de l'esclavage à la fois le moyen et le but de son apostolat. Nous l'avons vu leur ouvrir au Tanganika et au Nyanza, à Tabora, à Zanzibar, à Carthage, puis à Malte, des orphelinats destinés à les rendre à l'humanité en même temps qu'à la liberté. Mais qu'était-ce que cette poignée de rachetés auprès de 400.000 esclaves par an, chiffre auquel on estimait le nombre des infortunés que les traitants de l'intérieur arrachaient à leur famille, à leur pays, pour les traîner sur les marchés du Soudan ou du Maroc, quand ils ne les laissaient pas, neuf sur dix, tomber sur les chemins du désert, rompus de coups, ou exténués de misère, de fatigues, de maladies et de faim !

« Ainsi, disait le Cardinal, pendant que l'esclavage américain s'éteignait peu à peu, on pouvait entendre des cris de désespoir, chaque jour plus nombreux, s'élever du centre de l'Afrique. Les explorateurs belges, anglais, américains, en portaient les échos jusqu'à nous. » Il était même constaté que, dans ces dernières années, la traite des esclaves à l'intérieur était devenue de quatre à cinq fois plus active et plus fournie que précédemment. C'était l'islam, qui, de plus en plus puissant dans le continent noir, y multipliait ses captures, menacé qu'il était dans son affreux trafic par l'arrivée des blancs : « Il faut que l'Europe le sache et se presse, écrivait le Cardinal. Les musulmans ont comme stimulant l'arrière-pensée que leur pouvoir va bientôt finir, et qu'il faut profiter de ses derniers jours pour pressurer le fruit, comme ils disent, et en faire tout sortir, avant qu'il ne leur échappe des mains. »

Il y avait trois choses que l'islamisme demandait à la traite, des ouvriers, des bêtes de somme et des femmes : des ou-

vriers pour des travaux dont l'indolence des Arabes ne voulait pas pour eux-mêmes; des bêtes de somme humaines pour transporter l'ivoire de l'intérieur jusqu'aux marchés de la côte; des femmes pour l'entretien des harems, où la honteuse polygamie musulmane entasse des troupeaux de ces infortunées. Tels étaient les trois besoins, les trois vices, l'oisiveté, la cupidité, la volupté, auxquels on demandait à l'esclavage de pourvoir; et le Cardinal disait que, « dans les proportions où il s'exerce aujourd'hui, il menaçait d'anéantir tout un peuple. »

Des récits récents, décembre 1887, venus du Tanganika rendaient ces horreurs présentes à ses yeux. Ses missionnaires lui écrivaient que des bandes d'Arabes et de métis, ayant à leur tête le fameux Tipo-Tipo, Kampa son frère, Mohammed ben Raffan, razziaient les rives du lac et y faisaient le désert. « Je vois passer sous mes yeux plus de 300 esclaves, lui disait une lettre du 4 de ce mois. Il n'y a pas de jour où les bateaux ne chargent pour Oujiji des centaines d'esclaves. » Les pères rachetaient au passage ceux qu'on ne pouvait traîner ou qu'on ne pouvait nourrir, les petits enfants, les malades. « Dans l'espace de deux mois nous en avons vu passer à notre station plus de quatre cents. » C'était partout de même. Dans les mêmes jours, la station de Kibanga avait ouvert un refuge à mille indigènes, pressés dans le *boma* muré où les missionnaires les avaient protégés et défendus plusieurs jours contre les soldats de Mohammed. Pendant ce temps-là, autour d'eux, tout était en proie aux barbares. « Nous ne voyons plus partout que des villages qui flambent, des gens qui se sauvent sur le lac, des brigands armés qui fouillent les replis des vallées ou les bas-fonds de la rivière Maongolo, où sont cachés les fuyards, puis qui reviennent le soir traînant les femmes et les enfants qu'ils ont liés ensemble. C'est un spectacle affreux. » Les missionnaires en rachetèrent, comme toujours, autant qu'ils purent : « Tout ce que nous avons y passe, écrivaient-ils, et que n'avons-nous de quoi les délivrer tous? »

On lisait à la fin de ces lettres effrayées : « Quand donc le règne pacifique de Notre-Seigneur viendra-t-il rendre à ces pauvres peuples la liberté qu'ils ont perdue! Ce jour, nous l'appelons de tous nos vœux, offrant à Dieu nos prières et nos sacrifices pour qu'il hâte sa venue : *Veni, Domine Jesu!* »

« Ces récits, écrivait ensuite l'Archevêque, ces récits que m'apportait chaque courrier de l'intérieur, ne me laissaient plus de repos. Il me semblait qu'en ma qualité d'évêque et de successeur de saint Cyprien, qui faisait vendre jusqu'aux vases sacrés de son Église pour racheter les captifs africains, en qualité de chef de l'héroïque société des missionnaires qui les premiers avaient pénétré dans les profondeurs de la région des Lacs, j'avais le devoir de chercher à mettre un terme à tant de cruautés. Mais comment un homme seul, un vieillard, pourrait-il faire partager ses sentiments à l'Europe? Dans une telle angoisse, je me rappelai naturellement celui qui est le père de tous ceux qui pleurent et qui souffrent. »

En effet, pendant que ces lugubres peintures traversaient les mers pour arriver à lui, le Cardinal adressait au saint-Père, le 16 février 1888, une lettre destinée à provoquer l'initiative d'une grande chose. Le signal en était donné du Nouveau Monde. Il partait du Brésil. Le Brésil possédait encore deux millions d'esclaves. De concert avec Léon XIII, l'Empereur Dom Pedro se préparait à décréter leur émancipation, et le Cardinal d'Afrique apprenait par les journaux que le Pape était sur le point d'adresser aux évêques de cet Empire une Lettre encyclique propre à hâter l'accomplissement de ce grand dessein. C'est à cette occasion qu'était écrite la lettre du Cardinal au saint-Père, ouvrant à sa charité un autre et plus vaste horizon que le Brésil même : « Très saint-Père, ce n'est pas seulement dans l'Amérique du Sud que l'esclavage existe ; c'est surtout en Afrique qu'il conserve toutes ses horreurs. La traite maritime a été supprimée, il est vrai, mais la traite par

terre existe toujours, accrue même par la suppression de l'autre, et avec des caractères plus abominables encore. »

Il les décrivait, ces horreurs. Il montrait les musulmans s'élançant des États barbaresques, de l'Égypte, du Soudan, de Zanzibar, et s'associant des bandes de nègres pour la chasse à l'homme, ouverte ou clandestine, individuelle ou par masses. Il montrait les villages de l'intérieur cernés de nuit, surpris par ces troupes armées, enveloppés d'armes et de flammes; puis les habitants qui s'enfuient, qu'on prend, qu'on lie, qu'on arrache pour toujours à leur pauvre hutte, à leur pays, à leur famille, qu'on entraîne, vil bétail, vers un marché d'esclaves, à soixante ou quatre-vingts jours de marche. Et quelle marche! La lettre au Pape en dépeignait les tortures, l'épuisement, la meurtrière cruauté. On assomme les réfractaires, on abandonne les traînards. « Et l'on a pu dire avec vérité que, si l'on perdait la route qui conduit de l'Afrique équatoriale aux villes où se tiennent les marchés d'esclaves, on pourrait la retrouver aisément à la traînée d'ossements dont elle est bordée. »

Ce qu'il apprenait par ses missionnaires, l'Archevêque le savait pareillement par les récits des explorateurs de l'Afrique. Il citait Livingstone que « le souvenir de ces spectacles réveillait la nuit en sursaut, et qui n'en pouvait chasser l'effrayante image de devant ses yeux. » Il comptait que les 400.000 victimes annuelles de l'abominable commerce faisaient, en vingt-cinq années, dix millions : dix millions d'hommes actuellement vivants et voués à la mort qu'il venait de décrire!

Cette lettre se terminait par une prière. Le Cardinal demandait au Souverain-Pontife s'il ne lui serait pas possible, dans l'Encyclique que Sa Sainteté se proposait d'adresser aux évêques du Brésil, d'exhorter aussi les évêques d'Afrique à faire ce qui serait en eux pour l'abolition de ces infâmes pratiques. « Il n'y a pas, disait-il, un seul de nos évêchés ou vicariats apostoliques qui n'ait, soit sur

son propre territoire, soit sur des territoires immédiatement limitrophes, des marchés à esclaves. C'est donc en excitant d'une part le zèle de leurs missionnaires, en s'adressant de l'autre aux gouvernements chrétiens, que les évêques pourront arriver à s'opposer efficacement à supprimer peu à peu cette horrible plaie. Personne, très saint-Père, ne peut leur rappeler ce devoir d'humanité et de charité chrétienne avec plus d'autorité que Votre Sainteté. Quelques mots ajoutés, dans ce but, à votre Lettre aux évêques du Brésil pourraient suffire. J'ose la supplier de le faire. »

Le Cardinal fut exaucé. Lorsque parut, au mois de mai 1888, l'Encyclique *In plurimis* aux évêques du Brésil, il put y lire toute une page qui n'était que la traduction et la reproduction à peu près littérale de sa lettre au Pape sur l'esclavage africain. Léon XIII déclarait que, tel du moins qu'il existe pratiquement en Afrique, l'esclavage était contraire au droit naturel et divin : *Contra quod est a Deo et a natura institutum;* et, quant au trafic de l'homme, il n'y en avait pas qui fût plus honteux ni plus criminel que celui-là : *Mercatura quæ nec inhonesta magis nec scelerata.* Trois jours après l'Encyclique, le 8 mai 1888, l'acte d'émancipation des esclaves du Brésil était signé de la main de la fille de Dom Pedro, et l'Empereur lui-même alors en Europe, en faisait hommage à Léon XIII, comme du plus digne présent qu'il pût offrir au père commun des chrétiens, à l'occasion du jubilé qui attirait à Rome la chrétienté des deux mondes.

L'Archevêque, à son tour, avait pris la route de la Ville sainte, avec une députation de son clergé, de ses missionnaires, et de ses enfants nègres et Kabyles. Les évêques de Constantine et d'Oran, et Mgr le coadjuteur, s'y étaient rendus de leur côté, avec quelques-uns de leurs prêtres. Le pèlerinage de Lyon s'y trouvait en même temps, fort nombreux, fort brillant, et l'Archevêque de cette ville, Mgr Foulon, avait prié son ami de le présenter

au saint-Père, en son nom et en sa place. Le Cardinal Lavigerie arriva, le 17, à sa procure de Saint-Nicolas des Lorrains. où, deux ans auparavant, le 19 février 1886, il avait installé deux de ses missionnaires, les pères Toulotte et Burtin, dans la petite et pieuse église où il avait relevé, avec le culte des saints de Lorraine, le souvenir de la France.

Le 24 mai 1888, jeudi de la Pentecôte, jour de l'audience solennelle, fut un grand jour pour le Cardinal d'Afrique et pour l'Afrique elle-même. Les journaux italiens, même ceux des partis contraires, proclamèrent ensuite pompeusement qu'on n'avait jamais rien vu de plus grandiose dans l'Église, depuis l'adoration des Mages aux pieds du Roi des rois.

La salle ducale était comble : les deux pèlerinages lyonnais et africain la remplissaient jusqu'au parvis. Au premier rang, sur les marches mêmes de l'estrade pontificale, s'étageaient, debout ou assis à la turque, les Arabes et les nègres; derrière eux, comme de hauts supports, les pères Blancs rangés autour de leur Supérieur général. Par un ressouvenir biblique et évangélique, le Cardinal avait voulu que chacun de ces groupes fût formé de douze membres : douze nègres chrétiens de l'intérieur de l'Afrique, douze Arabes ou Kabyles de l'Algérie, douze missionnaires d'Alger, douze prêtres de chacun des diocèses algériens. C'était l'image des douze tribus d'un Israël nouveau.

Après les gardes-nobles, les camériers, les prélats, les évêques et le vénérable cortège de quinze à seize cardinaux, le Pape parut, et le Cardinal Lavigerie près de lui.

Ce fut le grand moment. Le Cardinal dans toute sa majesté, s'avança pour lire l'Adresse, au nom de l'assemblée. La Lettre pontificale aux évêques brésiliens sur l'esclavage, publiée seulement depuis deux jours, était dans toutes les pensées. Elle eut les honneurs principaux du discours.

Rien de banal dans cette Adresse. Le Cardinal missionnaire venait parler de l'apostolat, dont tout parlait d'ailleurs en ce lieu et à cette heure. Lyon, dont il présentait le pèlerinage, c'était le berceau de la Propagation de la foi, principale nourricière de l'apostolat. L'Afrique dont il présentait les enfants, c'était le champ même de cet apostolat africain que le Pape venait d'encourager dans un si grand langage : « Ce que Votre Sainteté a flétri avec tant d'éloquence, disait-il d'une voix nuancée de tous les sentiments qui passaient sur ses lèvres, c'est, très saint-Père, la propre histoire des noirs qui sont en ce moment à vos genoux. Tous sans exception sont les témoins et les victimes de ces infamies. Tous ont été, par la violence, enlevés à leurs familles, séparés de leurs pères, de leurs mères, qu'ils ont vu le plus souvent massacrer sous leurs yeux. Tous ont été traînés sur les marchés à esclaves, sur ces routes impies dont parle Votre Sainteté avec une vérité qui fait frémir. Tous enfin ont été vendus comme un vil bétail. Et si les missionnaires envoyés par vous, très saint-Père, il y a maintenant dix années, ne s'étaient trouvés pour les racheter, au nom de l'Église, avec les ressources d'une œuvre admirable, la Sainte-Enfance, ils seraient encore sous le joug et sous les coups de maîtres impitoyables, ou déjà morts de leurs souffrances sur les sables arides de nos déserts. Or ils ont laissé, dans l'intérieur de notre immense continent, tout un peuple, leur propre peuple, voué à ces effroyables misères : cent millions d'hommes, de femmes, d'enfants, condamnés à une telle vie et à une telle mort! »

L'Adresse relevait toutes les circonstances et opportunités de cette journée mémorable : cette première apparition à Rome de nègres chrétiens, le jour même où la voix du Pape prend devant le monde catholique la défense de leur liberté et de leurs âmes; cette audience, près du tombeau de Pierre, « parlant encore une fois par la voix de Léon »; près du tombeau de Paul, qui,

« vieux et prisonnier pour Jésus-Christ », comme il s'intitulait, demandait l'affranchissement de l'esclave Onésime qu'il appelle son fils. Le Cardinal félicitait l'infatigable Pontife qui, renouvelant sa jeunesse comme celle de l'aigle, venait de faire entendre la parole de résurrection. Et il demandait pour tous ceux qui étaient là, et pour tous ceux aussi qu'il montrait invisiblement derrière eux, jusque dans les dernières ténèbres africaines, la bénédiction du père de la grande famille. »

Une longue acclamation répondit à cette Adresse. Puis le Pape parla.

Ici tout formait contraste avec ce qu'on venait de voir et d'entendre, l'homme et le discours. Un vieillard frêle et délicat jusqu'à la transparence, une voix claire mais faible, une ardeur profonde mais contenue, une parole mesurée et simple, ne disant les choses que pour elles-mêmes, et s'imposant au respect et à l'obéissance par l'autorité, la vérité, la force : telle fut la réponse du Pape. Léon XIII, reprenant chacun des points de l'Adresse, énuméra ce que son règne avait fait pour l'Afrique : les missions centrales et équatoriales organisées, l'Église de Carthage rétablie. Il s'adressa aux Lyonnais qu'il loua de leurs grandes œuvres apostoliques. Il félicita tendrement les Africains et les nègres en particulier. Il insista spécialement sur l'abominable traite continentale, recommandant aux missionnaires de consacrer toutes leurs forces et leur vie même à l'œuvre de la rédemption et du soulagement de ces infortunés. Et alors, se tournant vers le Cardinal d'Afrique, il prononça ces paroles de confiance, de félicitation et de commandement : « Mais c'est surtout sur vous, Monsieur le Cardinal, que nous comptons pour le succès de ces difficiles œuvres et missions africaines. Nous connaissons votre zèle actif et intelligent. Nous savons tout ce que vous avez fait jusqu'à ces jours, et nous avons la confiance que vous ne vous lasserez pas que vous n'ayez mené à bonne fin vos grandes entreprises. »

De telles paroles étaient un ordre. Le Cardinal s'inclina. Le Pape comptait sur lui, il devait être obéi. Il le fut aussitôt.

Le lendemain même de cette audience, Mgr Lavigerie écrivit à Paris, pour faire connaître le mandat qu'il venait de recevoir et lancer le manifeste de la campagne qu'il ouvrait immédiatement : « J'avoue, écrivait-il à son représentant, n'avoir jamais mieux ressenti l'honneur qui m'était fait : c'est la cause même de l'humanité, de la liberté chrétienne, de la justice, qui nous est ainsi remise au nom de Dieu même par son Vicaire. Et ce n'est pas seulement à un vieillard dont les forces tombent comme les miennes qu'il fait ainsi appel, c'est encore, vous le comprenez mieux que personne, à tous ceux qui m'aident dans mon ministère et me soutiennent dans mes œuvres. Je ne vous étonnerai donc pas si je vous dis que je laisse pour un temps tout de côté, jusqu'à ce que j'aie organisé une telle croisade. Au lieu de retourner en Afrique, c'est à Paris que je vais venir, non pas pour des quêtes ordinaires, mais pour dire enfin ce que je sais des crimes sans nom qui désolent l'intérieur de notre Afrique, et pour jeter ensuite un grand cri, un de ces cris qui remuent jusqu'au fond de l'âme tout ce qui, dans le monde, est encore digne du nom d'homme et de chrétien. Je n'ai plus du reste qu'à mettre en lumière ce que Léon XIII vient d'écrire sur l'esclavage africain.

« A bientôt donc, mon cher ami, c'est-à-dire au moment où je pourrai quitter Rome, après avoir reçu les dernières bénédictions et les derniers conseils du Vicaire de Jésus-Christ. Annoncez ma venue à tous nos amis. Où parlerai-je? Où écrirai-je? Je l'ignore encore. Mais ce que je sais, c'est qu'en demandant la fin de tant d'excès infâmes, en proclamant ces grands principes chrétiens d'humanité, de charité, de liberté, d'égalité, de justice, je ne trouverai, en France et dans le monde chrétien, ni une intelligence ni un cœur qui me refuse son appui. »

Le 1er juin, il partait de Rome; le 13, il était à Paris. La

croisade anti-esclavagiste allait être prêchée dans les principales contrées de l'Europe. Le Cardinal d'Afrique en serait le Pierre l'Ermite.

Il lui parut convenable, avant d'entreprendre l'accomplissement d'une mission aussi peu ordinaire, d'avoir l'assentiment des chefs du gouvernement français : « Je leur rends publiquement cet hommage, écrivait-il ensuite : ils me manifestèrent toutes leurs sympathies pour une cause qui était celle de la liberté et de la justice. M. le Président de la République, que j'eus l'honneur de voir personnellement, — ainsi que les deux ministres des Affaires étrangères et de la Justice et des cultes, MM. Goblet et Ferrouillat, — me dit noblement qu'en me parlant ainsi il ne faisait que suivre les constantes traditions de la France. »

Le Cardinal monta d'abord dans la chaire de Saint-Sulpice, « heureux, comme il disait, de débuter dans la même église, où avait commencé, un demi-siècle auparavant, sa vie sacerdotale. » C'était le 1er juillet. L'assemblée réunie pour entendre sa parole remplissait l'église tout entière, « à ce point, écrit-on, qu'on s'écrasait littéralement contre les grilles des chapelles. » Il parut en chaire, mitre en tête, précédé de ses insignes et de la croix d'archevêque. Il dit d'abord la mission qu'il venait de recevoir « et qu'il tenait pour l'honneur suprême d'une vie à son déclin ». Il annonça qu'il exposerait simplement ce qu'est présentement l'esclavage dans l'Afrique, et comment on peut et on doit travailler à y mettre fin.

On vit d'abord se dérouler le tableau de la lutte de l'Église contre l'esclavage, puis celui de l'envahissement actuel de l'Afrique par le mahométisme, et avec lui les doctrines qui font des nègres, selon l'expression de Léon XIII, un bétail né pour le joug : *nata jugo jumenta;* enfin, derrière ces doctrines sauvages, les bandes esclavagistes accourant du Maroc, de chez les Touareg, de Tombouctou, de la Tunisie, de l'Égypte, de Zanzibar, et se jetant sur l'Afrique des Lacs pour la chasse exterminatrice dont le prédicateur

racontait les exploits. On avait sous les yeux les enlèvements furtifs de ces pauvres femmes et enfants qui, « pour peu qu'ils s'éloignent à une distance de dix minutes de leurs villages, ne sont plus certains d'y revenir »; puis la grande chasse organisée, les razzias en masse, les villages cernés, incendiés, fusillés; la population fuyante, prise, attachée, traînée à la cangue; les réfractaires et les invalides abattus en route, les autres en plus petit nombre qui parvenaient au terme, vendus, livrés à des maîtres qui le sont de leurs corps, de leurs âmes, de leur vie; enfin les femmes et les enfants condamnés à un sort dont l'idée faisait monter la rougeur au front. De toutes ces infamies, il prenait à témoin les grands explorateurs de l'Afrique : Livingstone, Cameron, Stanley, Burton, Speke, Pinto. L'Europe distraite n'avait pas prêté l'oreille à leurs cris d'horreur : lui, serait-il plus écouté? Puis il refaisait, avec Cameron, avec ses missionnaires, le compte des victimes. C'était bien le chiffre de 400.000 par année, de 500.000 selon d'autres, sans compter le nombre incalculable de ceux qui semaient la route de leurs os. Le résultat total était la dépopulation prochaine d'une grande partie de l'Afrique, à peine connue, déjà finie; capable de renaître, près de mourir.

Alors soudain frémissant : « Assez, assez de souffrances, s'écriait-il. Assez de sang, assez d'opprobres, assez d'insultes à la civilisation et à l'humanité, que le monde chrétien ne peut pas plus longtemps laisser fouler aux pieds. Vive Dieu! Si vos sentiments répondent aux miens, il ne dépendra pas de nous, j'en ai la confiance, que le monstrueux esclavage continue ainsi à nous déshonorer en paix! »

Mais par quels moyens pratiques ce chancre peut-il s'extirper? Le rachat, par la charité, par l'aumône, de tant de millions de créatures humaines? c'est impossible. Une expédition armée de l'Europe chrétienne ne l'est pas moins. L'action morale des États européens, auprès des puissances musulmanes? Oui; mais comment l'obtenir, prompte,

générale, effective et désintéressée? Reste enfin une ressource, celle du dévouement privé, tel que celui qu'exerce, à la station de M'pala, le capitaine Joubert. Et ici le Cardinal ouvrait une perspective à des générosités et des vaillances semblables.

Autrefois les Ordres militaires avaient protégé l'Europe contre l'invasion et l'esclavage dont le Sarrasin et le Turc la menaçaient alors. « Pourquoi, demandait l'orateur, pourquoi, jeunes gens chrétiens des divers pays de l'Europe, ne ressusciteriez-vous pas, dans l'intérieur de l'Afrique, ces nobles entreprises de vos pères? » Au lieu des quartiers de noblesse exigés autrefois par les Ordres militaires, la noblesse du cœur, le courage de souffrir et de mourir ne sauraient-ils forger un blason à cette chevalerie nouvelle? Il faisait appel aux fils de familles, aux prêtres, aux ouvriers, aux laboureurs. Au sein des bassesses où se déshonorent et des futilités où se perdent tant d'existences, n'y aurait-il pas des existences heureuses et fières de se donner cet emploi héroïque? C'était électrisant. Il ne s'agissait ni de faire des conquêtes, ni de livrer des batailles; mais de protéger l'Évangile, de désarmer les brigands, et de fermer la route aux caravanes d'esclaves. « En un mot, expliquait-il plus tard, j'aurais voulu former une gendarmerie sacrée. J'ai reculé devant le sentiment qu'un tel nom aurait inspiré à quelques-uns, et j'ai simplement parlé de volontaires. » Ces volontaires, un jour viendra où la charité chrétienne aura à pourvoir de ses aumônes à leur enrôlement et à leur entretien. Pour aujourd'hui, la seule chose qu'il sollicite de l'assemblée, c'est de créer contre l'esclavage africain et ses horreurs un courant d'opinion qui devienne irrésistible, et finisse par briser les fers de tant de malheureux.

Le discours avait été d'une heure et demie. Cinq mille personnes au moins s'étouffaient pour l'entendre. Les journaux rapportent « qu'on eût applaudi vingt fois si la sainteté du lieu n'eût imposé silence aux manifestations. »

C'était bien la prédication d'une nouvelle croisade, et, dans un autre temps, à Clermont, à Vézelay, toute cette assemblée se fût levée au cri de : Dieu le veut !

Lorsque le lendemain les journaux portèrent cette parole à la France entière, le premier sentiment fut celui de l'étonnement : « Quoi ! l'esclavage subsiste encore quelque part dans le monde ! Quoi ! quatre cent mille nègres par année tirés de l'intérieur de l'Afrique ! Mais c'est impossible. Où vont-ils donc? qui les achète, maintenant que la traite des noirs est arrêtée partout par les croisières anglaises ? » Une note du Cardinal, complétant son discours, dénonça un à un les principaux marchés de l'intérieur de l'Afrique. C'étaient le Maroc qui recevait les nombreux arrivages du lac Tchad; les oasis du Sahara, au sud de l'Algérie, de la Tunisie et de la Tripolitaine; Tombouctou qui en faisait son principal négoce; le sud de l'Égypte et le littoral de la mer Rouge depuis la hauteur de Souakim jusqu'à Aden et Périm; la région intermédiaire entre les grands Lacs et la côte du Zanguebar, d'où les esclaves étaient portés en fraude dans l'Asie; enfin les grands Lacs équatoriaux, où les roitelets indigènes font eux-mêmes trafic de leurs propres sujets. Lorsque, le 13 juillet, le Cardinal publiait ces explications, il ajoutait que déjà des demandes d'enrôlements avaient répondu à son appel de Saint-Sulpice : « Que ne puis-je, écrit-il, publier ces lettres ! Elles sont de nature à réconcilier avec notre temps ! »

Un véritable enthousiasme éclata dans toutes les régions de la presse. On lisait dans le *Matin* du 23 juillet : « Nous vivons depuis cent ans dans le siècle des merveilles, mais une voix vient de s'élever, dans la chaire de Saint-Sulpice, qui nous avertit de ne pas triompher trop tôt de nos progrès. C'est la voix d'un évêque de Carthage aussi puissant par les œuvres que les Augustin l'ont été par la doctrine. » L'article résumait son discours, ses protestations, ses appels : « Qui parle ainsi ? C'est le Cardinal. Le Pape lui a donné une mission. Il l'aurait prise. Il a soixante-quatre

ans. Il a plus fait à lui seul pour la civilisation et pour la France que nos armées. Le voilà parti en guerre ; il cherche encore son moyen, il le trouvera, il réussira : le cœur de la France est avec lui ? C'est un prêtre. Oui, certes. Suivons-le : nous suivrions de même un général. Quel que soit son habit, c'est un apôtre. » Ce vif article, débordant de verve, étincelant de feux, miroir fidèle et à mille facettes de la physionomie du discours et de l'orateur, était signé : Jules Simon.

Huit jours après Saint-Sulpice, la chapelle des Dames de Sion réunissait pour l'entendre un auditoire composé principalement de dames françaises. Le Cardinal, ce jour-là, y consacrait un évêque de ses missionnaires. Celui que précédemment il avait donné au vicariat apostolique du Tanganika, M[gr] Charbonnier, avait beaucoup semé, et déjà beaucoup moissonné. Mais le moissonneur venait de tomber dans le sillon, épuisé de courses et de fatigues, un an seulement après sa consécration. Se sentant mourir, il avait demandé les derniers sacrements, que lui administra le R. P. Coulbois, et il s'était endormi doucement dans le Seigneur, le 16 mars 1888. M[gr] Charbonnier avait rêvé une mort plus haute, quand il avait accueilli si généreusement le *Visum pro martyrio*, que lui présentait l'Archevêque. « Vaincu par un climat meurtrier, disait de lui le Cardinal, il est tombé presqu'au lendemain du jour où il avait reçu le sacre épiscopal. Dieu l'a rappelé à lui. Je le dis sans crainte, car il avait l'âme d'un saint. Il l'a rappelé pour récompenser, avant l'heure, les désirs qui, depuis longtemps, le portaient au martyre. »

Celui que le Cardinal lui donnait aujourd'hui pour successeur était le R. P. Léonce Bridoux, du diocèse d'Arras, ancien Supérieur général de la Société et maintenant Supérieur du scolasticat à Carthage. Ce fut le 8 juillet que le Cardinal le consacra, assisté de M[gr] Combes et de M[gr] Catteau, évêque de Luçon. Après la cérémonie, le Cardinal parla. Il prévint son cher fils de l'affreux spectacle

contre lequel allaient heurter ses premiers pas, sur ce Tanganika retentissant partout des cris de l'esclavage. Il l'avertit surtout du sort douloureux et glorieux qui l'attendait lui-même : « Vous allez souffrir, Monseigneur, et en vous revêtant de ces brillants insignes, nous ne faisons, ce semble, que parer la victime pour le sacrifice. » Les derniers adieux étaient : « Maintenant, partez, Monseigneur, prêt à bénir Dieu de vos épreuves comme de vos succès, de votre vie comme de votre mort, et même du martyre, si vous en êtes digne un jour. Pour moi, que vous laissez sur le rivage, la seule chose que je vous demande, en retour de ma tendresse, c'est que, lorsque vous apprendrez ma mort, vous demandiez à Dieu de me faire participer à vos mérites, et de me faire entrer dans sa paix. »

Ce petit discours avait parlé des troupes de libérateurs armés, que peut-être le nouveau Vicaire apostolique du Tanganika verrait prochainement arriver à son aide. Une des dames de l'auditoire, M[me] Clarisse Bader, écrivait ensuite : « J'apprends de la bouche du Cardinal que cent chevaliers des opprimés africains sont déjà venus à lui, et que l'héroïque général de Charette a promis le concours de plus d'un de ses zouaves. « Des hommes pour se « battre, des femmes pour leur procurer des ressources », « nous disait le Cardinal. — Et pour les envoyer se battre, « Monseigneur! » lui répondait l'une d'elles. Les femmes de France ne failliront pas à cette mission. Devant ces pauvres enfants arrachées à leurs mères, toutes nous nous sentirons mères. Devant ces femmes livrées aux plus indignes outrages, toutes nous nous sentirons sœurs. Et devant ces vieillards, ces vieilles femmes, traînées sur les longues routes, frappées comme des bêtes de somme, nous nous sentirons filles, et nous penserons à nos pères, à nos mères. »

Le Cardinal avait dit déterminément qu'il prêcherait sa croisade partout où il trouverait une chaire ou une tribune pour y porter sa parole, un peuple pour l'entendre. Ce fut

au peuple anglais qu'il s'adressa ensuite. Le 31 juillet, nous le trouvons à Londres. Il y était annoncé et présenté à la nation par le *Times*, comme étant un ami éprouvé de la Grande Bretagne. Une Société anti-esclavagiste avait son siège en cette ville, composée des plus illustres représentants du pays. Elle l'accueillit comme un auxiliaire, comme un chef. Le secrétaire, M. Allen, écrivait de lui : « Je viens de quitter le Cardinal ; c'est un homme merveilleux. Il est si plein de ferveur, d'enthousiasme, et si bien informé ! » Un meeting fut organisé. Lord Granville, ancien ministre des Affaires étrangères, prié d'en accepter la présidence, télégraphia sans délai : « J'accepte cet honneur. »

Ce fut le 31 juillet, dans Princess'Hall, que se tint l'assemblée. Le Cardinal Manning, archevêque de Westminster, vint s'y asseoir à côté du Cardinal de Carthage. L'illustre commandant Cameron, qui pendant sept ans avait exploré l'intérieur africain, avait écrit, le matin même, à l'Archevêque français son admiration, son encouragement, son témoignage conforme sur les horreurs de l'esclavage. Sa lettre se terminait par cette belle finale : « L'homme qui assurera la liberté à la race nègre sera le plus digne serviteur de Dieu que la terre aura vu. » Il assista au meeting. Des évêques anglicans siégeaient aux premières places. Le noble Lord président présenta son Éminence le Cardinal de Carthage comme le porte-voix d'une cause chère de tout temps à la magnanime Angleterre. Puis il pria le Cardinal de faire à l'assemblée l'honneur de prendre la parole sur ce grave sujet.

Le Cardinal parla en français, mais à l'anglaise. Ayant salué en quelques mots gracieux lord Granville et le Cardinal de Westminster, puis rappelé ses bons rapports personnels avec la nombreuse colonie d'Anglais qu'attirait dans son diocèse le beau soleil de l'Algérie, il annonça son discours. Il venait de Rome, il venait de France ; et, ce double devoir de piété filiale et de patriotisme accompli, il s'adressait aujourd'hui aux chrétiens d'Angleterre. C'é-

taît justice. L'Angleterre avait été la première entre les nations à déclarer la guerre à l'esclavage dans les Indes occidentales; et c'était en s'inclinant que l'orateur prononçait les noms des Willeberforce, des Clarkson, des Buxton, chers à la liberté. En tête de ces grands Anglais qu'avait indignés l'esclavage africain, il saluait Livingstone, Livingstone de qui il disait : « J'ai voulu en ma qualité de vieil Africain, visiter la tombe du grand explorateur, la gloire de ce siècle et de votre pays, placé par vous au milieu de vos plus grands hommes, sous les voûtes de Westminster. Et c'est avec une émotion qui a fait monter les larmes jusqu'à mes yeux que j'y ai lu ces paroles écrites par lui près de mourir, et que l'Angleterre a fait graver sur son tombeau : « Je ne puis rien faire de plus que de souhaiter « que les bénédictions les plus adondantes du ciel descen- « dent sur tous ceux, quels qu'ils soient, Anglais, Améri- « cains ou Turcs qui contribueront à faire disparaître de ce « monde la plaie affreuse de l'esclavage. »

Puis, partant de là, il reprenait : « Mais vous êtes, Messieurs, les héritiers de sa gloire, vous devez être les exécuteurs de ses derniers désirs. » Il en donnait les motifs, mais des motifs nouveaux et tout de circonstance, de sorte que le discours de Princess'Hall se trouvait être encore neuf, même après celui de Saint-Sulpice. Le point de vue particulier auquel il se plaçait, c'était toujours celui de la nation anglaise, de la grandeur anglaise, des intérêts anglais, de l'histoire et de la géographie coloniale anglaise, mais sans rien céder à personne de la prérogative d'honneur due à la générosité traditionnelle de la France.

Puis, plus haut que les intérêts, il élève les devoirs. Les missionnaires ont fait le leur, et c'est en père qu'il parle de « ces jeunes hommes qu'il avait réunis autour de lui, tout brûlants du plus pur feu de l'apostolat. » — « Ils n'étaient que trois en commençant, dit-il, mais c'est la gloire de la nature humaine que l'héroïsme est pour elle contagieux comme le mal; ils sont aujourd'hui trois cents, à

des titres divers, prêtres, frères, novices et auxiliaires, trois cents vivants. Cent sont morts, les plus glorieux. Onze d'entre eux ont versé leur sang par le martyre; le reste a succombé au climat, à la maladie, aux privations, aux fatigues. » Ce sont leurs témoignages qu'il apporte : « Il faut croire des témoins qui se font égorger. »

Les devoirs dont il parle sont les devoirs de tous. Il y en a pour les cabinets et pour les gouvernements, qui ont élevé sur l'Afrique des droits présents ou futurs. Il y en a pour l'armée et pour la marine anglaise, dont les croiseurs de l'Océan Indien opposent au transport d'esclaves une insurmontable barrière. Il y en a aussi pour les dévouements privés; il cite la parole de Gordon : « C'est aux peuples à se montrer, c'est aux dévouements privés à agir »; et il rappelle ce qu'a pu faire cet Anglais intrépide, à la tête de sa centaine de noirs. On l'applaudit. Il cite Stanley, il cite Emin-Pacha; mais il insiste sur notre Joubert; et ce sont des Joubert qu'il demande à Londres comme à Paris! Enfin, il y a des devoirs pour les écrivains et les publicistes, les femmes comme les hommes; et il rappelle aux dames qui sont venues l'entendre que c'est le livre d'une femme, un roman, *La Case de l'Oncle Tom*, qui, traduit dans toutes les langues, a mis le sceau à l'émancipation des esclaves d'Amérique.

Ce jour là-même, le Cardinal recevait du P. Guillemé, missionnaire à la station de Kibanga, une description navrante de la vente des esclaves à Oujiji, sur le Tanganika. Il lut cette lettre au meeting. C'était comme le cri même des victimes lointaines apporté à l'assemblée par un écho vivant.

Le Cardinal Lavigerie avait été magnifique et habile, pathétique et simple, tout en demeurant grand. On l'applaudit sans fin.

Le Cardinal Manning se leva, dans l'austère majesté de sa tête d'ascète et de son regard de feu. En sa qualité de membre de l'*Anti-slavery Society*, il lui appartenait de

formuler et de présenter une résolution. Il fit adopter celle-ci à l'unanimité : « Le temps est maintenant arrivé où toutes les nations de l'Europe qui, au congrès de Vienne en 1815, et à la conférence de Vérone en 1822, ont pris une série de résolutions condamnant sévèrement le commerce des esclaves, doivent prendre des mesures sérieuses pour en arriver aux effets. Comme les brigands Arabes, dont les dévastations sanguinaires dépeuplent en ce moment l'Afrique, ne sont ni sujets à des lois, ni sous une autorité responsable, il appartient aux gouvernements de l'Europe d'assurer leur disparition de tous les territoires où ils ont eux-mêmes quelque pouvoir. Ce meeting se propose également de faire instance auprès du gouvernement de Sa Majesté pour que, de concert avec les puissances européennes, il adopte telles mesures qui puissent assurer l'abolition de l'affreux commerce des esclaves pratiqué par ces ennemis de la race humaine. »

La rencontre fraternelle de deux hommes tels que les Cardinaux Manning et Lavigerie, sur ce terrain chrétien de la charité humanitaire, restera une date dans l'histoire. Ils ne devaient plus se revoir.

Hâtons-nous de dire en deux mots que l'Archevêque d'Alger, à peine de retour à Paris, le 5 août, ayant appris que les sauterelles qui avaient ravagé la province de Constantine, venaient de se jeter sur ses diocèses d'Alger et de Carthage, s'empressa d'en écrire au gouvernement et aux fidèles de France, pour attirer sur ces désastres le secours officiel de l'un et la charité des autres.

Il retrouva Paris sous l'impression de sa parole de Saint-Sulpice, multipliée par la presse. Le 2 août, M. Jules Simon écrivait dans le *Matin :* « Eh bien, je comprends les ravisseurs, je comprends les tigres. Je ne comprends pas les civilisés qui ont tant crié et agi contre la traite maritime, et qui laissent en paix celle-ci. Le Cardinal Lavigerie a entrepris de les faire rougir… Qu'un simple prêtre, âgé de plus de soixante ans, fasse autant et plus que tous les

rois avec leurs milliards et leurs armées, vrai Dieu! c'est un miracle, et j'ai l'espoir qu'il le fera! »

Il ne suffisait pas d'émouvoir et d'ébranler : il fallait organiser. « La première et plus grave difficulté qui se présentait pour une telle organisation, écrit le Cardinal, était la diversité des intérêts et des vues politiques qui devaient se rencontrer, relativement à l'Afrique, parmi les diverses nations de l'Europe qui, ayant assumé le protectorat de ces contrées, voulaient s'en réserver les bénéfices futurs. Et il était difficile de songer, sans s'exposer à de fâcheuses rivalités d'intérêts dans le sein même de l'œuvre, à former un comité ou conseil unique qui aurait compris les représentants de tous les peuples. C'est pourquoi, avec l'approbation du saint-Père, l'œuvre anti-esclavagiste dut être constituée par nationalités distinctes et indépendantes les unes des autres. C'est dans leurs nations respectives que les conseils, établis dans les capitales de l'Europe chercheront et trouveront chacune leurs ressources. C'est aussi exclusivement au profit de l'influence de leurs nations propres qu'ils les dépenseront en Afrique. De la sorte, une émulation féconde remplacera les tiraillements qui auraient pu se produire entre les comités. »

Paris reçut du Cardinal sa *Société anti-esclavagiste de France*, à l'instar de l'*Anti-slavery Society* anglaise. Un « Conseil de haut patronage, » composé des hommes politiques et publicistes influents de tous les partis, fut chargé de faire appel à l'action des gouvernements, des assemblées parlementaires, des corps savants, de la presse dévouée aux mêmes idées. M. Jules Simon en fut le président. Le Conseil d'administration de la Société fut présidé par M. le député Keller, à la tête d'une quinzaine de catholiques éminents, ayant pour mission de procurer à l'œuvre les ressources nécessaires, d'en diriger l'emploi, de recevoir les enrôlements, de créer des comités locaux dans les principales villes de France, de provoquer les souscriptions individuelles. La souscription annuelle était

de cent francs pour les membres titulaires, de vingt francs pour les autres. Des associations de Dames patronnesses étaient adjointes aux comités de Paris et aux comités de province, pour les mêmes fins. Des relations de confraternité et de mutuel appui rattachaient la Société de France aux sociétés similaires des États européens. Le *Bulletin des Missions d'Alger* devenait l'organe de l'œuvre, en attendant la création d'un Bulletin spécial à la Société.

Le Cardinal était attendu en Belgique. La Belgique était pour lui le pays des hommes, de l'action et de l'argent. Le roi, souverain du Congo, s'intéressait pratiquement aux choses d'Afrique. La nation était catholique, riche, laborieuse, charitable, fidèle et persévérante jusqu'à la ténacité. Il arriva chez elle le cœur plein de reconnaissance et d'espoir.

Ce fut le 15 août, fête de l'Assomption, qu'il monta dans la chaire de Sainte-Gudule, à Bruxelles. Il avait été Anglais en Angleterre, il fut Belge en Belgique. Au lieu de la gravité un peu solennelle de la parole britannique, il affecta, à Sainte-Gudule, le ton de la causerie familière, au sein de laquelle cependant la plus haute éloquence ne perdait rien de ses droits. Il se présenta lui-même bonnement et rondement : « Vous savez, mes très chers frères, pourquoi je suis venu au milieu de vous. La multitude qui se presse autour de cette basilique et qui la remplit en ce moment, suffirait à le prouver. Vous avez donc entendu parler de ce vieil évêque qui, malgré le poids de l'âge et des fatigues africaines, a voulu tout quitter pour plaider auprès des chrétiens d'Europe, la cause des pauvres noirs dont il est le pasteur, et qui agonisent, au Haut-Congo, dans les horreurs de l'esclavage. »

Ce Haut-Congo, possession belge, devait demeurer le cadre et fournir le thème de tout l'entretien. Du Bas-Congo, au-dessous de Stanley-Falls jusqu'à la mer, il ne dira rien ; cette région est préservée contre la traite par la présence des administrateurs envoyés de Belgique. Mais

la partie supérieure, encore inoccupée, est une terre de désolation et de crimes. C'est pourtant leur Afrique à eux. Il vient leur en parler franchement et librement : « Je suis un missionnaire, je ne prêche que la vérité, comme doivent prêcher les apôtres. Je suis sûr d'ailleurs, quoi que je puisse dire, de ne vous point blesser. J'en suis sûr, parce que j'aime votre Belgique... » Tout son discours allait consister à leur expliquer et à leur appliquer, sur ce sujet du Congo, une parabole de l'Évangile, celle du Semeur, de ses gens qui dorment, de l'homme ennemi qui sème l'ivraie pendant ce sommeil, et de l'ivraie qu'il faut arracher de ce champ. Mais où voulait-il en venir?

L'homme qui jette le bon grain, c'est le prince qui a conçu la noble pensée de semer la civilisation dans l'Afrique barbare, c'est le roi. Le Cardinal rappelait le premier appel de Léopold II à l'Europe pour l'exploration de l'intérieur de l'Afrique, l'Association internationale de Bruxelles, les discours par lesquels ce prince invitait les savants et les voyageurs à « l'œuvre chrétienne d'abolir l'esclavage, et de mettre un terme à l'odieux trafic qui fait rougir notre époque »; enfin, la réunion des grandes puissances au congrès de Berlin, où la Belgique, le plus petit des royaumes par son étendue, parut, ce jour-là, par l'initiative de son roi, le plus grand devant le monde entier. » Il n'y avait rien là encore qui fût de nature à déplaire aux sujets ni au souverain.

Les gens qui se sont endormis ensuite, explique-t-il, ce sont les catholiques de la Belgique. Leur roi leur ouvrait un pays soixante-trois fois plus grand que le leur, peuplé de 20 à 30, ou même 40 millions d'âmes. C'était un champ immense d'apostolat et de charité. « Mais, ô Belges, vous avez dormi! vous avez fermé les yeux; vous n'avez pas assez fait pour la diffusion des lumières chrétiennes et la lutte contre le barbarie. — Je sais bien que tous n'ont pas manqué à leur devoir. » Et, à cette occasion, le Cardinal les remerciait des excellents missionnaires qu'ils lui avaient

donnés, et de leur incomparable générosité. « Mais pendant qu'en Belgique, vous soutenez toutes les œuvres chrétiennes de l'univers entier, comment avez-vous pu oublier la partie de l'Afrique qui porte désormais votre nom?

« Or voici, continue-t-il, que tandis qu'ils dormaient, l'homme ennemi est venu; la barbarie ennemie de tout bien, a fait son œuvre; et l'ivraie qu'elle a semée, et le mal qui menace de tout envahir, c'est l'esclavage. » Ce qu'il avait dit de l'esclavage et de ses horreurs à Paris et à Londres, l'orateur, toujours belge, l'appliquait au Congo belge, n'appelant que des voyageurs Belges à témoigner pour lui. Ce coin du tableau général de l'esclavagisme, pour être limité, n'en était pas moins effroyable. Le Cardinal lut en chaire la dernière lettre du P. Guillemé; il la rapprocha du livre de Stanley : *Cinq années au Congo*. Ce fleuve du Congo semblait rouler du sang. Il interpellait tels et tels explorateurs présents dans l'auditoire et témoins naguère de ces atrocités sans nom. Alors, plein d'indignation : « Et vous trouveriez que ce n'est pas mon devoir de pasteur de mettre un terme à de semblables infamies! Des sages m'ont représenté que je me tue, avec mes voyages et mes discours. Mais je ne me tairai et ne m'arrêterai point. J'ai fait le serment de David, j'ai fait le vœu de ne plus donner de repos ni à mes pieds ni à ma voix jusqu'à ce que j'aie soulevé d'indignation, sur ces horreurs de l'Afrique, l'univers chrétien tout entier. »

Que répondre à cela? Le Cardinal rappelait la parole célèbre d'un roi de la Gaule Belgique, de Clovis, leur Clovis, né dans leur pays, à Tournai peut-être où son père était mort, de Clovis s'indignant au récit de la passion du Sauveur des hommes, et brandissant sa framée : « Que n'étais-je là, avec mes Francs? » Après quoi apostrophant l'assemblée : « Fils de Clovis, Belges catholiques, Jésus-Christ est crucifié encore une fois sur les plateaux de l'Afrique dans la personne de ces millions de noirs. Ré-

pétez la parole de votre vieux roi, et soyez là avec votre courage et avec votre foi. »

C'était finalement d'arracher l'ivraie qu'il s'agissait. Le Cardinal présentait les articles 6 et 9 de l'Acte constitutif du Congo, stipulant tous deux la suppression de l'esclavage, et l'abolition de la traite des noirs. Il conjurait l'opinion, le pouvoir, la charité d'agir immédiatement, au nom de Jésus-Christ, au nom de l'honneur d'un pays célèbre par son amour de la liberté. « L'amour de la liberté, la noble fierté humaine, ô peuple de Belgique, je les rencontre à toutes les pages de ton histoire; et si tu es aujourd'hui devenu un peuple, tu le dois à l'horreur de la servitude et au sang que tu as versé pour ton indépendance! » Il indiquait les moyens d'empêcher l'effusion du sang : enlever aux Arabes et aux métis de l'intérieur le droit de porter des armes à feu; former des bataillons de volontaires pour la défense des nègres; souscrire et donner pour la formation de cette milice sacrée. Il demandait un million. Il annonçait la formation d'une Société anti-esclavagiste nationale toute composée de Belges. Puis, par un dernier regard, il se retournait vers Godefroy de Bouillon, dont il venait, dit-il, de saluer la statue, en se rendant à l'église. Il célébrait l'héroïsme conquérant de ses compagnons d'armes, les 80.000 Belges conduits au saint tombeau par les comtes de Flandre et de Hainaut, et il appelait leurs fils à une autre croisade : Dieu le veut!

Les Belges durent être rassurés. L'averse de vérités dont le Cardinal les avait d'abord menacés s'était changée en une pluie de fleurs, et les verges en lauriers. Il les disait endormis : ils se réveillèrent si bien qu'après sa prédication, il reçut tout de suite 23.350 francs. Il y ajouta son offrande personnelle de 2.000 francs, et il remit le tout à la Société anti-esclavagiste belge appelée à fonctionner immédiatement. Le roi lui fit connaître qu'il voulait, pour sa part, contribuer largement à l'achat et au transport d'un bateau à vapeur sur le Tanganika. Anvers, Liège,

Gand eurent aussi leurs comités locaux et couvrirent en même temps les listes de souscription. D'autre part, les demandes d'enrôlement affluaient : il fallait faire un choix. De Bruxelles, le Cardinal écrivait à Maison-Carrée : « Il nous faudrait un million pour réaliser nos projets. Il est à croire qu'il viendra. Cette affaire devient si considérable en Belgique qu'il est impossible de ne pas y avoir la main. Le président du Conseil de la Société anti-esclavagiste, M. Jacmart, est un général de division; et le vice-président le doyen de Sainte-Gudule, premier curé de la Belgique, que je nomme à cette occasion mon vicaire général de Carthage. »

Une voix de contradiction ou du moins de réclamation s'éleva cependant contre lui. Dans chacune de ses conférences, le Cardinal avait dénoncé l'islamisme comme le grand coupable de la traite des noirs en Afrique. Le ministre turc à Bruxelles, M. Carathéodory Effendi, protesta, dans l'*Indépendance Belge*, au nom de ses coreligionnaires. Mal lui en prit. Le 26 août, Mgr Lavigerie répondit, non point directement au haut personnage diplomatique qu'il devait respecter, mais à la rédaction du journal, par une série de déclarations qu'il résumait ainsi : « En résumé, tous les musulmans sont prêts, quand ils le peuvent sans péril, à acheter et à vendre des esclaves; la Turquie elle-même ne l'empêche que pour la forme et très imparfaitement. Dans ses provinces d'Afrique et dans ses provinces d'Asie, les interprètes du Coran ne condamnent pas l'esclavage; les juges musulmans, qui jugent d'après le Coran, ne se prononcent jamais contre lui. » Chaque affirmation portait sa preuve, et la conclusion était : « Je continuerai à dire hautement ce que j'ai vu, entendu, touché de mes mains, depuis trente années, parce qu'il est nécessaire que je le dise, pour que l'Europe le sache et arrête enfin ces infamies. »

La *République française* accourut à la rescousse : on y lisait que le Cardinal était un fanatique qui « criait sus au

mahométisme et en appelait au bras séculier contre les musulmans, dont il demandait l'extermination sous couleur humanitaire. » Le Cardinal avait beau jeu pour la réplique : « Je n'ai jamais, Monsieur, durant ma longue vie, crié sus à aucun homme, sous prétexte de religion, répondit-il. Ce n'est pas maintenant que je veux commencer, alors surtout que l'Église sent chaque jour de plus en plus partout l'amertume de l'odieuse persécution des athées. Je n'ai en particulier pour les musulmans de bonne foi que des sentiments de bienveillance paternelle. Je suis prêt, non à leur courir sus, mais à les servir, comme je l'ai toujours fait, s'ils ont besoin de moi. La seule chose que je veuille exterminer c'est l'esclavage qui ensanglante l'Afrique. Tels sont mes sentiments. » (1)

Le 27 août, le Cardinal écrivait au Conseil de la Société anti-esclavagiste de Bruxelles pour prendre congé de la Belgique. Il lui remettait l'œuvre en main : « Ma mission est finie ; c'est à vous de faire le reste, disait-il. Je vous laisse

(1) Cela n'empêche pas M. Lavertujon, sénateur de la Gironde. d'écrire, dans un Rapport parlementaire, ces choses légères : « J'ai un peu connu et grandement admiré le Cardinal Lavigerie. C'était un saint de haute race présentant des ressemblances singulières avec mon héros favori, l'évêque Martin, dont j'écris depuis dix ans la biographie. Mgr Lavigerie, qui avait la chaleur d'âme et aussi l'esprit quelque peu borné du vieil évêque de Tours, professait, sur la manière de détruire la traite en Afrique, des idées tout simplement abominables. Son but n'était pas autre chose que l'organisation d'une croisade contre les musulmans africains, et nous reconnaîtrons sans peine ici les effets désastreux que peut produire sur le cœur le plus noble et le plus généreux une doctrine radicalement fausse et inhumaine... La traite est exécrable ; mais le Cardinal Lavigerie, appelant aux armes toute la chrétienté européenne, dans Sainte-Gudule, me laisse plus que froid. La police contre les marchands d'esclaves qui exploitent les solitudes de l'Afrique, c'est la guerre incessante, très sanglante, pleine de chances redoutables et infiniment coûteuse. Personne n'a plus envie d'exterminer l'islam, etc... »

Rapport, au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi concernant la création de compagnies de colonisation. Séance du 10 juin 1865. Sénat. *Officiel* des 29 juillet et 4 août 1865.

les délibérations à prendre, les dévouements à soutenir, en ne me réservant plus à moi-même que de prier de loin le Dieu de miséricorde de vous aider et de vous bénir. »

Il rentrait à Paris, accablé « d'une fatigue indescriptible », comme il s'exprimait. Ce n'était pas pour son repos. Le 17 août, il avait reçu des catholiques allemands l'invitation pressante de se rendre à leur trente-cinquième Congrès général, à Fribourg en Brisgau. Il dut s'excuser d'y assister, par raison de santé. Et puis ne craignait-il pas, après une première expérience, que sa parole mal interprétée, et sa présence mal vue dans un congrès allemand, ne parût en France une avance faites aux ambitions conquérantes de l'Empire? Il se contenta d'annoncer, dans sa réponse du 29, l'envoi qu'il faisait au Congrès, par Mgr Brincat, d'un mémoire destiné à appuyer le projet de création d'un comité anti-esclavagiste allemand.

Ce mémoire, joint à la lettre, pressait l'Allemagne d'entrer dans ce mouvement rédempteur, au nom de la justice d'abord et de son devoir spécial : « Vous le devez, disait-il, à ce qu'ont fait pour l'Afrique les fils les plus distingués et les plus courageux de votre nation. Vous le devez à l'empire nouveau que vous venez d'acquérir sur nos rivages. Vous le devez à l'appel du Vicaire de Jésus-Christ, qui vous y convie par sa voix paternelle. Vous le devez à l'honneur chrétien, qui ne vous permet pas de laisser se continuer impunément les horreurs qui souillent et ensanglantent l'Afrique et vos propres territoires, où les traitants ont établi un des centres de leur infâme commerce. »

L'Allemagne était, en effet, la patrie des plus célèbres explorateurs de l'Afrique, parmi lesquels le Cardinal distinguait le Dr Nachtigal, naguère consul général à Tunis; et la dernière entrevue qu'il y avait eue avec lui, à Carthage, l'amitié qu'il lui avait témoignée étaient racontées de manière à se gagner les sympathies de tous les cœurs allemands. L'Allemagne, de plus, était la mère-patrie de cet

Acte constitutif de Berlin qui avait stipulé l'abolition de l'esclavage et de la traite des nègres. L'Allemagne enfin était la maîtresse de cette zone africaine qui va de l'Océan indien aux plateaux du Tanganika, et des anciennes possessions du Portugal aux possessions anglaises : or il n'y a pas de terre plus déshonorée que celle-là par l'esclavage. « Les marchés de Tabora et d'Oujiji, villes d'influence allemande, resteront fameux dans l'histoire des crimes et des souffrances de l'humanité. »

Enfin, écrivant à des Allemands, le Cardinal les remerciait eux aussi de lui avoir donné des missionnaires, et des meilleurs. Il leur citait l'un d'eux, le bon frère Jérôme Baumeister, du diocèse de Wurtzbourg, qui, par ses entreprises agricoles au Tanganika, avait groupé une population de plusieurs milliers d'âmes là où, il y a dix ans, il n'y avait qu'un désert. Il leur faisait connaître un autre de leurs frères martyr, Maximilien Blum, un de ses fils, frappé à mort non loin de Tabora, par les barbares auxquels le brave frère voulait enlever un pauvre enfant esclave. « Il repose, disait-il, il repose sur cette terre dont il a pris ainsi possession, au nom de Dieu et de l'Allemagne catholique, avant que la politique ne vous la donnât. Au nom de ce modeste, pieux et courageux martyr, catholiques d'Allemagne, je vous demande, après le Vicaire de Jésus-Christ, de ne pas abandonner le peuple pour lequel il est mort, aux horreurs inhumaines de l'esclavage. »

Mais l'Allemagne était toute dans la main de Bismarck. Étant encore à Bruxelles, le Cardinal avait été encouragé à lui écrire par le ministre plénipotentiaire allemand de Belgique, M. Alvensleben, qui l'avait recommandé au prince. Il se contenta de lui adresser, par le même intermédiaire, ses trois conférences imprimées de Paris, de Londres et de Bruxelles, en y joignant quelques phrases, dans lesquelles, lui parlant de l'horrible trafic d'Oujiji et de Tabora, il avait la bonté de croire ou de dire au chancelier de fer « que, s'il habitait comme lui l'Afrique, et s'il sa-

vait les détails donnés par les misionnaires, il ne serait pas besoin d'insister, et que son cœur parlerait plus haut que tous les discours! »

L'épiscopat français s'honora lui-même en prêtant son appui à l'éminent collègue qui lui faisait tant honneur. Quatre-vingt-quatre évêques lui adressèrent, alors et depuis, leurs lettres de félicitations et d'encouragement ; « quelques-uns, écrit-il, avec une haute éloquence, tous avec l'accent de la charité et de l'indignation apostoliques. »

Au-dessus de tous ces suffrages, Léon XIII voulut faire dominer le sien. Le 17 octobre, il lui adressa un Bref où il le louait en termes affectueux de la grandeur d'âme qu'il apportait partout où il s'agissait du salut des hommes : *qualem animum, ubi salus hominum agitur, quamque excelsum geris!* Mais ce qui avait une signification plus effective encore, c'était l'envoi d'une somme de 300.000 francs destinée par le Pape à être partagée entre les conseils et comités anti-esclavagistes. « Rien ne peut être plus doux à notre âme que de venir ainsi au secours d'hommes si cruellement atteints. Et nous pensons que les catholiques de toutes les nations, dont la générosité s'est montrée si grande envers nous, principalement pendant cette année de notre jubilé sacerdotal, seront heureux d'apprendre que leur munificence a pu nous servir ainsi à réparer tant d'atroces injustices, et à défendre, dans un si grand nombre de nos frères, la dignité de la nature humaine. » Le don était royal, comme le cœur qui le faisait et la lettre qui l'apportait.

Le Cardinal la reçut à Cambô, dans les Pyrénées, où il était allé refaire ses forces épuisées. Les Espagnols le pressaient de se rendre de là à Madrid, afin de fonder, là aussi, une Association contre l'esclavage. Des empêchements s'y opposaient. Il en fit savoir ses regrets à son correspondant, M. Luis de Sorella, officier de marine, par une lettre d'une grâce caressante à l'endroit de la chevaleresque nation : « J'ai toujours eu pour votre pays une affection

sincère, lui disait-il. Elle remonte à mon enfance qui s'est passée tout entière près des frontières de votre Espagne, à l'ombre des montagnes et sur le bord des flots qui séparent nos deux patries. J'ai été bercé aux accents de votre langue, comme vous-même à ceux de notre langue française. J'ai connu à Bayonne des catholiques, des prêtres espagnols dont j'ai admiré la foi, la fermeté de caractère. Rien de ce qui vous touche ne m'a donc jamais été étranger. Et maintenant un nouveau lien, celui de la tendresse pastorale, m'unit aux cent cinquante mille Espagnols qui sont venus chercher en Algérie une patrie nouvelle. »

Cette Espagne qui, des hauteurs qui bordent son détroit de Gibraltar, aperçoit ce Maroc où se tiennent les marchés des pauvres noirs, le Cardinal exaltait sa fierté, sa noblesse. Il saluait en elle la terre classique de l'antique et infatigable croisade contre l'islam; la mère des Ordres religieux pour la rédemption des esclaves; la nation qui, après avoir chassé l'islamisme de chez elle, était allé livrer assaut à ses citadelles barbaresques; la patrie de Las-Casas, de saint Claver, et de ce grand Cardinal Ximenès qui lui-même avait commandé une de ces expéditions contre les infidèles. Que de saints et brillants souvenirs! « Voilà, Monsieur, écrivait-il, voilà ce que j'aurais voulu dire de près, au nom du saint-Père et au mien, à vos catholiques espagnols. Voilà surtout ce que je serais heureux de dire à votre chrétienne et noble Reine, si justement entourée, pour ses vertus, du respect de tous. Elle est femme, elle est chrétienne, elle est reine d'un grand peuple; et, à ce triple titre, je lui aurais demandé sa compassion pour tant de millions d'êtres humains, parmi lesquels les femmes, les pauvres négresses Africaines tiennent une si grande place; son appui pour la croisade de pitié que je prêche à l'Europe; son intervention auprès des souverains et ses encouragements pour ceux de ses sujets qui prendront en main une telle cause. » Du moins demandait-il qu'on plaçât cette lettre sous ses yeux.

Le Cardinal annonçait qu'une part de l'offrande du Souverain Pontife serait attribué au comité de Madrid, dès qu'il serait formé. Il en assurait une autre de 50.000 francs au comité de Cologne qui venait de convoquer dans la salle du Gürzsnich toutes les communions religieuses, tous les partis politiques, pour déterminer le gouvernement de l'Empire à mettre la force au service d'une des plus nobles causes que jamais les armes aient défendues et protégées. « Tout semble indiquer, écrit le comité au Cardinal Lavigerie, que le sympathique accueil fait par le prince de Bismarck aux résolutions prises par notre assemblée, sera suivi d'une intervention active de l'Empire d'Allemagne et d'autres puissances, pour la suppression du hideux esclavage africain. »

En effet, le 6 novembre, M. de Bismarck avait répondu à l'Assemblée de Cologne que « pour le moment le gouvernement était engagé dans des négociations à cet effet avec le gouvernement royal britannique. » — « J'ose espérer, ajoutait-il, que ces négociations formeront sous peu une base pour entamer également des pourparlers avec les gouvernements intéressés sur la côte orientale de l'Afrique, l'Italie et le Portugal, ainsi qu'avec les puissances signataires de l'Acte du Congo. »

Il y allait pour l'Allemagne de son propre intérêt. Les Arabes et les nègres de la côte du Zanguebar avaient armé contre la Compagnie allemande; ses agents et ses soldats n'avaient eu que le temps d'accourir à Zanzibar s'abriter sous le canon de leurs navires. Les postes de Pangini, de Kilwana, de Madimola, le poste si important de Bagamoyo étaient restés au pouvoir des insurgés. Les Anglais, attaqués dans leur port de Naudas, avaient eu plusieurs hommes tués avec le lieutenant Copper. C'était à sa propre défense qu'il fallait pourvoir désormais.

L'affaire de l'anti-esclavagisme entrait ainsi forcément dans sa phase diplomatique. Le 13 novembre, le *Messager de l'Empire allemand* annonça que « les gouverne-

ments allemand et anglais, par suite des notes échangées entre le comte de Hatzfeld et lord Salisbury, s'étaient mis d'accord pour bloquer en commun, et avec l'assentiment du sultan, Zanzibar et les côtes de l'Afrique orientale, afin de supprimer la traite des esclaves et l'importation d'armes et de munitions. » Dans les mêmes jours, le marquis de Salisbury faisait les mêmes déclarations à la Chambre des Lords, en ajoutant que « la France donnait son assentiment au blocus des côtes orientales; et que cette reconnaissance impliquait pour l'Angleterre le droit de visite sur tous les vaisseaux, quel que fût leur pavillon. » Aux Chambres françaises, M. Goblet expliqua, le 19 novembre, que la France n'acceptait ni le blocus des côtes, ni la visite de ses navires, mais qu'un bâtiment français, détaché de notre division navale de l'Océan Indien, serait affecté à empêcher le trafic des esclaves. Dans leurs discours aux Chambres, lord Salisbury et M. Goblet lui-même s'en étaient référés, pour appuyer leur politique, au mouvement d'opinion créé par le Cardinal Lavigerie.

Un journal russe, le *Nord*, applaudit hautement à ce premier résultat : « Voici donc, écrivait-il, que par une rencontre heureuse de circonstances la croisade prêchée par Mgr Lavigerie, qui semblait à ses débuts devoir se réduire à un succès d'estime, se trouve subitement galvanisée. En se confondant avec les intérêts matériels et politiques de deux grandes puissances, non seulement elle est assurée désormais de recevoir son exécution, mais elle est appelée à conserver le caractère qu'elle empruntait à la qualité de son initiateur, et elle se fera sans doute sous le haut patronage du Pape, à qui le gouvernement allemand semble soucieux de ménager cet hommage honorifique. »

Le *Courrier de Bruxelles*, le journal hollandais le *Tijd*, les journaux catholiques de France, la *Perseveranza* de Rome, voyaient déjà la réunion d'un Congrès des puissances anti-esclavagistes sous la présidence de Léon XIII,

« le seul prince, disaient ces feuilles, qui soit personnellement désintéressé au sein des compétitions qui se disputent l'Afrique. »

Mais c'était à Rome que l'affaire devait recevoir sa préparation et sa direction. Le 15 novembre 1888, le Cardinal Lavigerie prenait le chemin de Rome.

Nous entrons dans sa seconde campagne contre l'esclavage africain. La première avait marché de conquêtes en conquêtes : c'était celle de l'initiative, de l'ardente parole, de l'enthousiasme universel, de la générosité et des premiers succès. La seconde allait connaître des difficultés, en face des intérêts politiques privés qui voudront se substituer au suprême intérêt humanitaire et chrétien. Mais la sagesse du Pape et celle de son mandataire ne laissera pas ce mouvement dévier du premier but. Elle triomphera de l'obstacle, et si les moyens sont différents de ceux prévus par les hommes, d'autres sont tenus en réserve par la sagesse de Dieu.

CHAPITRE XVI

L'ESCLAVAGE AFRICAIN — DEUXIÈME CAMPAGNE

LE CARDINAL A ROME. — OPPOSITION POLITIQUE. — A NAPLES. — LETTRE A LA SICILE. — DISCOURS AU GESU. — A MILAN. — COMITÉS ITALIENS. — CRISE DE SANTÉ A MARSEILLE. — CHARITÉS A ALGER. — L'HIVER A BISKRA ; LA FAMINE. — LE VENDREDI SAINT. — LETTRE CONTRE LA LOI MILITAIRE. — LE CONGRÈS DE LUCERNE, SA PROROGATION.

1888-1889.

Le Cardinal arriva à Rome le 20 novembre 1888. Il y venait rendre compte de sa mission à celui qui la lui avait donnée, et en même temps préparer une action politique réclamée aujourd'hui par les puissances elles-mêmes.

Au mois de septembre, le Pape avait nommé une commission de Cardinaux chargée d'étudier la meilleure manière de mener l'entreprise anti-esclavagiste à bonne fin. Mgr Lavigerie lui apportait son expérience et son activité. Il n'y avait pas huit jours qu'il était à Rome lorsque les correspondances adressées aux journaux de France annoncèrent qu'un *Memorandum* du Saint-Siège venait d'être envoyé aux cabinets européens, à l'effet de leur proposer la réunion d'un congrès international pour l'étude et la pratique d'une action commune contre l'esclavage. Les mêmes correspondances avaient soin d'ajouter : « Il va de soi que, dans ce congrès, le Pape sera représenté, et que son délégué aura le rang qui lui convient, c'est-à-dire le premier. »

Léon XIII était encouragé dans cet espoir par une lettre d'adhésion du prince de Bismarck, à lui adressée au nom de l'empereur d'Allemagne et en son propre nom. Le chancelier y exprimait son admiration pour l'œuvre de civilisation dont Sa Sainteté avait pris l'initiative, en ajoutant « qu'il ne pouvait faire moins que d'exprimer le même sentiment pour le zèle vraiment apostolique de l'Éminentissime Cardinal Lavigerie ».

Le Cardinal espéra trouver en Italie le même concours qu'il avait obtenu de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Espagne et de l'Allemagne. Mais il sentait bien que, pour lui Archevêque français de Carthage et de Tunis, c'était là un terrain miné par l'envie et qui se dérobait sous ses pas. Il fallait s'y faire premièrement accepter avant de s'y faire écouter. Or, à Rome plus qu'ailleurs, le premier moyen pour cela est de n'offusquer personne, en se tenant dans l'ombre. Aussi avait-il résolu de s'enfermer soigneusement à l'hôtel de Londres, où il était descendu, en prévenant le Supérieur de Saint-Nicolas-des-Lorrains de faire savoir partout qu'il ne ferait ni ne recevrait de visites : « Servez-moi de garde du corps, mon cher ami, en annonçant que je ne m'occuperai de rien que de mon œuvre. Criez cela sur les toits. »

Peu s'en fallut cependant que le pied ne lui glissât sur le terrain politique. Il avait dû, dans l'intérêt de la publicité nécessaire à son œuvre, se laisser interviewer par quelques journalistes, avec lesquels il se montra accommodant et confiant jusqu'à une sorte d'abandon. Il leur avait parlé de la Tripolitaine comme d'un pays où le transport et la vente des esclaves étaient le plus notoirement pratiqués, et il les avait priés en conséquence de s'employer à en arrêter le cours, moyennant l'aide des religieux et des religieuses de leur nationalité qui y est prépondérante et le serait de plus en plus. Une confidence à des journalistes est un jeu périlleux. Cette fois une dépêche de Rome adressée au *Journal des Débats*, du 26 novembre

rapportait que « Mgr Lavigerie, se voyant la bête noire des Italiens, cherchait à se les concilier, en disant à tout venant qu'il aimait beaucoup l'Italie. Il aurait même donné à entendre qu'il la verrait sans déplaisir occuper la Tripolitaine. » Telle était la version de la *Tribuna* et du *Popolo romano*. Le Cardinal s'était-il avancé plus que de droit à ce sujet? Il ne faudrait pas s'en étonner. Toujours est-il que cette dernière phrase, sur l'avenir de l'Italie dans la Régence de Tripoli, fit scandale dans les milieux diplomatiques. Mgr Lavigerie le sentit. Dès le surlendemain, une lettre de lui au *Moniteur de Rome* « nia le caractère politique soit de sa personne, soit de son entretien, et finalement déclara repousser ouvertement tout ce qui, dans des relations fantaisistes de la presse, lui avait été prêté en dehors de son programme de missionnaire africain et français. » L'Agence *Havas* annonça cette lettre et sa teneur avant que le texte lui-même n'en parvînt à Paris.

Il était temps. Le 1er décembre, M. Goblet recevait la visite d'Essad-Pacha, ambassadeur de Turquie à Paris, qui se plaignit des propos tenus par le Cardinal, comme d'une menace à l'adresse d'un État dépendant de la Sublime Porte. Le ministre des affaires étrangères put répondre que Mgr Lavigerie avait donné un démenti public au langage qu'on lui avait attribué, et que le ministère en avait été avisé officiellement par l'ambassade de France auprès du Vatican. Mais l'alerte avait été vive. Les journaux revinrent à la charge. La *Riforma* fit rage contre le Cardinal; l'*Italie*, la *Roma* cherchèrent à le discréditer. Il répondit d'abord, puis dédaigneusement il s'excusa auprès des lecteurs « de perdre si peu utilement le temps que réclamait le salut de tant de millions de créatures humaines. »

Au fond, sa pensée plusieurs fois exprimée sur la Tripolitaine était qu'il y aurait avantage pour nous-mêmes à ce que Tripoli passât sous le protectorat de l'Italie : ce serait une satisfaction et une compensation de nature à apaiser le ressentiment qu'elle gardait de notre occupation de Tunis.

Nous trouvons la trace de cette pensée dans plusieurs de ses écrits; et son secrétaire d'alors se souvient parfaitement d'une lettre politique dans laquelle le Cardinal donnait à M. Goblet la possession de Tripoli par l'Italie et du Maroc par l'Espagne comme complétant l'occupation très désirable des anciens États barbaresques par les puissances chrétiennes.

Il espéra un moment qu'un éclaircissement de lui sur sa conduite en Tunisie vis-à-vis des Italiens lui ramènerait les esprits et préparerait les voies à un meilleur accueil. Il le donna dans un Mémoire d'une vingtaine de pages, où toutes les souplesses s'entrelacent à toutes les énergies pour former un tissu d'une belle et forte contexture de style et de raison. Qu'on en juge : « Je suis Français, dit-il, et c'est la France que j'ai par conséquent le plus habité et le mieux aimé dans ma vie. Mais, après la France, c'est l'Italie où j'ai le plus longtemps séjourné. Je l'ai habitée comme auditeur de Rote, j'ai appris sa langue, admiré son ciel, vécu dans l'intimité de ses habitants. Les liens ont été si étroits qu'une fois parti je n'ai plus su me passer de la revoir. Depuis bientôt vingt-six ans que je suis évêque, j'y suis revenu régulièrement chaque année, et plutôt deux fois qu'une. Il semblerait, après de tels précédents, que j'eusse dû trouver de la part de tous, dans votre pays, le respect et la paix. »

Il vient d'en être autrement. Le Cardinal se plaint alors « d'avoir vu son nom couvert, dans Rome même, d'injures, d'outrages et de calomnies. Il aurait pu s'en plaindre au monde catholique tout entier qui, à cette heure, le comble de témoignages de sympathies. Il aurait pu lui demander si c'est ainsi qu'il entend que ses évêques soient reçus quand ils se rendent auprès du saint-Père pour y remplir leurs devoirs de pasteurs, et s'il trouve qu'une telle situation soit acceptable pour lui et pour nous. Il n'a pas fait cet éclat pour ne pas augmenter les difficultés des relations internationales déjà trop tendues. Il n'entrera

pas dans une lutte publique avec ceux qui l'ont calomnié : cela ne convient pas à son caractère ni à la dignité dont l'Église l'a revêtu ; mais il croit pouvoir et devoir, sans discussion aucune, présenter le tableau des actes de son épiscopat en Tunisie. »

Ces actes, connus de nous et résumés ici, c'est sa généreuse et libérale conduite envers Mgr Suter, qu'on l'accuse pourtant d'avoir fait chasser et dépouiller! Ce sont ses achats et établissements, constructions, dépenses en Tunisie s'élevant à six millions, dont on l'accuse de s'être fait une sorte de satrapie opulente, mais dont pas un seul denier n'est resté dans ses mains. C'est surtout sa conduite envers les Italiens qu'on l'accuse de vouloir exclure du pays, qu'il aime au contraire et protège comme ses fils, qui sont en majorité dans tous les établissements diocésains, en majorité dans son grand séminaire, dans son Refuge des filles, dans son orphelinat des garçons, chez les Petites sœurs des pauvres, parmi les religieux et prêtres des paroisses rétribués par lui. Il rappelle les termes paternels de ses lettres pastorales ; il rappelle les témoignages officiels que lui ont rendus les consuls italiens de Tunis. Puis, en contraste, il rappelle la conspiration des six loges maçonniques de Tunis et des 40.000 juifs qui, depuis 1882, ont comploté de ruiner son influence pastorale par la calomnie. « Cette calomnie, je ne puis espérer de la détruire, mais je suis certain que, pour les catholiques, ces courtes explications pourront suffire, et qu'après les avoir lues ils sauront que la voix qui s'adresse à eux en faveur d'une œuvre sainte et grande, est la voix d'un ami des Italiens dignes de ce nom. » Cette lettre manuscrite du Cardinal fut-elle envoyée aux journaux? Je ne sais.

Ayant essuyé le feu de cette petite guerre, il se réfugia à Naples, harcelé, irrité : c'était la fable du lion et du moucheron. Il écrivait de là, le 5 décembre, à sa procure de Rome : « Décidément les journaux libéraux de Rome sont une véritable artillerie de l'enfer. Il n'y a rien d'aussi

méchant, mauvais et menteur dans toute l'Europe ».

Naples le consola. Le 13, il y tint une réunion antiesclavagiste, sous la présidence de l'archevêque son ami, le cardinal San-Felice. Il n'y parla que de l'union entre les catholiques d'Italie et de France, que d'action commune et fraternelle contre la barbarie. Le Cardinal de Naples fut le premier et généreux bienfaiteur de l'œuvre. Mais il avait déjà trop donné pour être riche. A défaut d'argent, il envoya une précieuse croix pectorale, enrichie de diamants; c'était celle qui lui avait été offerte par ses Napolitains, en reconnaissance de son dévouement pendant le choléra. « Lorsque j'ai reçu l'envoi et la simple carte écrite qui l'accompagnait, disait une lettre de Mgr Lavigerie, j'ai baisé respectueusement cette croix qui m'était offerte, et le nom de celui qui en faisait si généreusement le sacrifice pour nos esclaves noirs ». Il dénonça le fait au *Courrier de Naples*. Une souscription s'ouvrit, on fit une loterie dans la ville et le diocèse. La croix, ainsi rachetée, fut gracieusement rendue à l'archevêque, et le prix en fut versé au Comité de l'œuvre.

La Sicile eut son tour. Le Comité y existait constitué par l'épiscopat de l'île. Le Cardinal Celesia, archevêque de Palerme, y avait provoqué une réunion plénière pour le 5 décembre. Mgr Lavigerie s'excusa de ne pas s'y rendre; une lettre de lui le remplaça. La Sicile était illustre. Elle avait été mêlée à toutes les grandes expéditions navales et militaires accomplies, pour le nom chrétien, sur les bords ou sur les flots de la Méditerranée. La lettre du Cardinal rappela les croisades, l'établissement des Siciliens à Tripoli, à Mahédia; le martyre de sainte Olive, une Sicilienne, à Tunis. Aujourd'hui, d'autres services à rendre sollicitaient d'autres dévouements. Qui en était plus capable que ce peuple de marins et de soldats? Pourquoi par exemple, la Sicile ne serait-elle pas, mieux encore que l'îlot de Malte, l'asile des pauvres nègres arrachés à l'esclavage?

Le 20 décembre, le Cardinal était rentré à Rome. Il avait

dit de Rome, dès le commencement, « qu'un comité anti-esclavagiste devant rencontrer là des difficultés toutes spéciales, il se proposait de faire appel uniquement aux dames romaines, pour les prier de le constituer elles-mêmes. » A son retour, en effet, il leur fit une conférence chez les Dames religieuses françaises de la Retraite, via della Stamperia, et les intéressa profondément, tendrement, au sort de la femme africaine. Ce fut, comme dit l'Écriture, « une étincelle courant dans une forêt de roseaux. » Rome prit feu pour cette œuvre, et les hommes demandèrent à l'éloquent Cardinal de se faire entendre, pour eux aussi, dans la riche église du Gesu.

Le 28 décembre, deux mille personnes l'y attendaient, Français, Italiens, catholiques, protestants, avec toute la presse romaine sous les armes. Le Cardinal affecta de dépouiller tout artifice de parole, afin d'écarter de lui la défiance et l'ombrage. Il apparut comme un homme accablé de sa tâche, troublé du sentiment que le sort de plusieurs millions de créatures humaines était suspendu à quelques mots de ses lèvres. Et c'était à Rome qu'il parlait, à Rome, capitale du monde, devant les représentants de tous les peuples, à Rome où l'antique servitude avait eu son empire, où la moderne rédemption allait avoir son berceau. »

Il se présentait aux Romains, aux Italiens, comme l'homme, non d'un peuple, ni même d'une religion, mais de l'humanité dont il vengeait les droits : « Voilà pourquoi, disait-il, je fais appel à tous, sans distinction de nationalités ni de partis, ni de confessions religieuses : *Homo sum, et nihil humani a me alienum puto*. C'est un cri qui est parti de Rome : « Je suis homme, et rien de ce qui est humain ne « m'est étranger. » Je suis homme, l'injustice envers d'autres hommes révolte mon cœur. Je suis homme, la cruauté envers les hommes me fait horreur. Je suis homme, et ce que je voudrais que l'on fît pour me rendre la liberté, l'honneur, les liens sacrés de la famille, je veux le faire pour

rendre aux fils de cette race infortunée la famille, l'honneur, la liberté. »

Même après tant de discours et de publications, la Conférence du *Gesu* apporta en faveur de l'anti-esclavagisme de nouveaux faits appuyés de nouvelles pièces. Elle les tira du *Blue-Book* récemment publié par le Foreign-Office. Le Cardinal démontra que, nonobstant des dénégations intéressées, la traite des nègres persistait, non seulement dans les provinces musulmanes de l'Afrique, au Maroc, au Soudan, dans la Tripolitaine, en Égypte, mais dans les provinces musulmanes immédiatement soumises à l'Empire turc. Ce qu'il accordait volontiers, c'est que chez les musulmans, l'esclavage domestique était bien adouci par la place faite habituellement au nègre dans l'intérieur de la famille. Il savait que très souvent l'esclave s'attachait à elle, comme elle s'attachait à lui. Mais l'esclavage en lui-même n'en était pas moins un mal; et ce mal, le mahométisme en faisait un mal nécessaire, incurable, inséparable de ses habitudes, de ses mœurs. Le Turc donc aura beau dire : si ce n'est pas par lui, c'est pour lui que ces hommes, que ces femmes sont enlevés à leur pays parmi des horreurs sans nom; c'est pour lui, pour la garde de ses harems, que ces enfants subissent des mutilations indicibles dans lesquelles on constate que neuf succombent sur dix. Il est clair qu'il n'y aurait pas de vendeurs d'esclaves, s'il ne se trouvait des acheteurs. Tout ce sang versé retombe donc sur eux comme sur les fauteurs et les complices de toutes ces infamies et de cette barbarie.

L'auditoire était mis en cause : « C'étaient autrefois vos frères, lui disait l'orateur, c'étaient vos femmes, vos enfants, arrachés à tous nos rivages, ou enlevés de vos barques et de vos navires, ô Romains, qui subissaient les infamies que subissent aujourd'hui les noirs. C'est parce que l'esclavage est un mal nécessaire chez les musulmans que, lorsqu'il leur fut impossible de faire la traite des blancs, ils s'en dédommagèrent par la traite des noirs.

Après l'esclavage des bagnes, ce fut celui des provinces du Caucase et du Danube. Celui-là aussi a disparu à son tour. » Et l'orateur félicitait la Russie d'avoir supprimé, jusque dans les provinces centrales de l'Asie, l'odieux commerce qui alimentait naguère les harems de la Tunisie, de l'Égypte, de Constantinople et de la Perse.

Telle est la cause qu'il défend, qu'il défendra quand même : « Qu'on se plaigne, si l'on veut, dit-il, qu'un vieillard se soit mis à parcourir le monde pour troubler son repos. Je savais ce que je faisais; et il le savait aussi, le Maître auguste de l'Église chargé d'enseigner la vérité au monde, lorsqu'il me donnait ma mission... Mais que dis-je? Ma voix va se taire bientôt, et sur ma parole passera l'oubli comme sur toute voix humaine; mais j'ai confiance dans ces autres voix, que je vous ai fait entendre : celle de Dieu, celle de la religion, celle de la nature. Bientôt s'y joindra la grande voix des peuples qui retentira comme un tonnerre, et renversera les obstacles qui s'opposent encore au triomphe de l'humanité. »

Finalement il touchait, et de quelle main légère et pacifique! au dissentiment politique de la France et de l'Italie : « Au milieu des antagonismes qui divisent les chrétiens, leur disait-il, il n'y a pas d'entreprise qui puisse mieux que celle-là les disposer à oublier leurs propres querelles et les haines du passé. Les luttes de l'Europe, si elles revenaient, ne pourraient se terminer que par des catastrophes sur lesquelles pleureraient encore nos arrière-neveux. Laissez-moi demander à Dieu, selon l'obligation de mon ministère, qu'il détourne ces sombres nuages qui semblent nous menacer, et qu'en retour de votre pitié pour nos noirs, il ranime entre tous les peuples chrétiens, les sentiments fraternels qui ne devraient jamais cesser de les unir. »

La main qu'il tendait aux Romains ne fut pas repoussée cette fois : « Je vous remercie, avait-il dit aux représentants de la presse italienne, de vous être rendus au pied de ma

chaire, malgré tout ce qui nous divise. » Les journaux de toute nuance, que nous avons sous les yeux, furent unanimes à recommander l'œuvre et à glorifier l'ouvrier. Il est vrai qu'ils l'admiraient à l'italienne, en artistes, en *dilettanti*. Après avoir rappelé, sur lui, le mot fameux : « Cet homme vaut à la France une armée en Tunisie », leurs articles se répétaient les uns les autres pour célébrer son grand air, son attitude guerrière, sa majesté royale, et redire que « la cuirasse lui siérait tout autant que la pourpre, et qu'il porterait l'épée non moins bien que la crosse. »

Le mouvement gagnait donc l'Italie elle-même, comme précédemment l'Europe occidentale : « Qui eût dit, écrivait le *Moniteur de Rome*, qu'à son lever l'année 1889 verrait l'Europe entière, sous l'inspiration de la papauté, oublier ses rancunes pour prendre, au nom du Christ, la défense des noirs de l'Afrique centrale? » Et le journal ajoutait : « Ici, à Rome, l'héroïque apôtre des nègres a emporté la position de haute lutte. Rome lui est conquise, sans distinction de partis. »

Le 4 janvier, le Cardinal partit pour Gênes, d'où il devait se rendre à Milan.

Il avait dit au père Burtin, procureur de Saint-Nicolas des Lorrains, de le précéder dans cette dernière ville, afin d'y tout disposer pour une conférence. Il faisait froid; les journaux annonçaient qu'il y avait de la glace en Lombardie. Le Cardinal était horriblement souffrant. Le P. Burtin s'effraya de le voir partir en cet état; et se mettant à genoux près de lui, à son bureau : « Éminence, lui dit-il, un fils peut toujours adresser une prière à son père, quand il s'agit du service de l'Église. » Le Cardinal le regarda. « Éminence, de grâce, ne partez pas. Il y va de votre santé, de votre conservation, de votre vie! » Mgr Lavigerie lui fit signe de se relever : « Eh bien, mon enfant, quand j'y laisserais ma vie, quel meilleur emploi puis-je en faire que de la donner pour le rachat de ces

pauvres esclaves?... Allez, mon enfant, je me rendrai à Milan. Partez. »

C'est à Milan, en effet, que nous le trouvons, le 7, dans l'église Saint-Étienne. Une heure avant son entrée, la société milanaise avait déjà rempli l'église jusqu'au fond; et cependant un millier de personnes se pressaient encore sur la place, assiégeant les portes. A trois heures, le Cardinal parut et monta en chaire, ayant devant lui l'Archevêque, Mgr Nicora, évêque élu de Côme, le syndic, le chapitre, et une foule compacte et un peu confuse de six mille personnes. Il attendit d'abord que le silence s'établît. Mais, l'agitation continuant quand même, il leur dit avec douceur que sans doute il était bien habitué à parler dans le bruit, mais qu'aujourd'hui il était malade, et qu'on voulût bien le dispenser de faire ce grand effort dont il était incapable. Puis, un instant après, se tournant vers un point de l'église plus bruyant que les autres, il dit en italien : « Mes amis, je vous demande le silence. Si vous me l'accordez, je promets, en ma qualité de Cardinal, et avec l'autorisation de Mgr l'Archevêque, cent jours d'indulgence à ceux qui feront le sacrifice de m'écouter, malgré la presse dont ils souffrent. » On sourit, et c'est à ce prix qu'il obtint enfin une attention silencieuse.

Il se mit alors à converser familièrement en français avec ceux de ses auditeurs qui, comprenant notre langue, avaient été placés aux premiers rangs. « Il y a huit jours, mes chers frères, je n'espérais pas pouvoir vous adresser la parole, et j'ai d'autant plus de consolation de pouvoir le faire aujourd'hui. C'est le Souverain Pontife qui m'a encouragé à venir, en me disant : Allez donc à Milan, vous verrez quel bon esprit ils ont, ces Milanais, quel élan! quel cœur! quelle foi! Et le pauvre successeur de saint Augustin est venu, comme lui, à Milan, pour constater de ses propres yeux toutes ces belles qualités!

« Je ne suis pas un orateur, je parle avec la simplicité du cœur, de la foi, de la charité. Par un sentiment d'af-

fection pour vous, j'avais pensé d'abord vous parler dans votre belle langue; mais j'ai eu peur de la gâter, désaccoutumé d'elle comme je suis, et de manquer de respect à mon auditoire. »

Le Cardinal raconta alors les horreurs particulières à l'esclavage africain, dénonçant les marchés de l'Asie Mineure, de l'Arabie, du Soudan, où les chefs des dix ou douze principaux États ne vivent que de cet infâme trafic.

Un moment il mit le pied sur un terrain épineux. L'émotion de sa voix l'annonça par un tremblement qui venait du fond même des choses. Il parlait des rivages de la Méditerranée. « La Méditerranée, mes frères, ses parrains lui ont donné divers noms de baptême, selon le pays dont ils sont. On l'a appelé un lac français, un lac anglais, un lac italien. Je serais bien heureux de pouvoir le baptiser du nom de lac chrétien, un lac que ne souillassent plus des embarcations d'esclaves, et qui n'entendît plus les gémissements de ceux qui pleurent leurs pères, leurs mères, leurs enfants et leur patrie, en proie aux atrocités que je viens de vous redire. »

Le Cardinal fit un pas de plus dans cette voie. Le discours allait se terminer, lorsque redisant son regret de n'avoir pu se faire entendre, depuis le commencement, dans la langue de saint Charles : « Laissez-moi du moins le faire dans ces dernières paroles qui seront l'expression du plus cher vœu de mon cœur : ce vœu, je le fais non seulement pour le salut de mon Afrique, mais pour le salut de toutes les nations catholiques, pour le vôtre, chers Milanais : *Questo voto io lo faccio, non soltanto per la salvezza della mia Africa, ma per la salvezza di tutte le nazione cattoliche, per la vostra, cari Milanesi* »...

Il continua en italien, au sein de l'attention universelle cette fois : « Mes chers frères, dit-il, il me vient en pensée que, sur notre terre d'Afrique, un usage consacré par les traditions anciennes veut que, lorsque deux hommes, deux tribus, ont répandu et mêlé leur sang sur une même

terre, la guerre ne peut plus exister entre eux. Or, mes très chers frères, le vieil évêque africain qui vous parle appartient, par sa naissance, à un peuple qui a mêlé son sang avec le vôtre. Tout autour de Milan fument encore, pour ainsi dire, les champs de votre liberté, les champs de bataille de Magenta, de Montebello, de Solférino, où le sang de la France a été mêlé à celui de l'Italie. Oh ! que ce sang versé garde la paix entre nos deux peuples ! qu'il vous préserve des maux que la guerre entraîne après elle ! Seigneur ! c'est devant ces autels la dernière prière de ce pauvre successeur de saint Augustin : pour les esclaves nègres de ma pauvre Afrique, la vie, la liberté, la fin de tant d'horreurs ! Pour les peuples de l'Europe, pour ces fils de saint Ambroise, la paix ! la paix ! la paix ! » On faillit éclater en applaudissements.

Le Cardinal profita de son passage à Milan pour se faire conduire à la cathédrale et y vénérer le corps de son patron saint Charles Borromée, dont la splendide châsse fut ouverte devant lui. On l'entendit qui lui disait, le front courbé devant ces reliques : « O grand saint, allumez donc en moi une étincelle de votre ardente charité ! » A la Basilique ambrosienne, il s'agenouilla de même devant le corps de saint Ambroise. On lui présenta le reliquaire spécial qui renferme le larynx du saint Docteur. Il le baisa en disant : « O Ambroise, obtenez-moi assez de voix pour que je puisse continuer de faire connaître au monde les maux dont souffre l'Afrique, cette Afrique d'Augustin votre fils. »

L'œuvre anti-esclavagiste s'universalisait. Le Cardinal laissait des comités à Milan, à Palerme, à Naples, à Rome. A Venise, le Patriarche suscitait le même élan, par une Lettre pastorale à ses diocésains. L'évêque de Plaisance envoyait à Mgr Lavigerie les hommages et les vœux de la première ville italienne dans laquelle Urbain II avait prêché la croisade. En France, deux comités importants s'étaient fondés, l'un à Marseille, l'autre à Lyon. Un autre

s'organisait à Vienne en Autriche et à Salzbourg. Deux grandes réunions d'Alsaciens se tenaient à Strasbourg. La Société coloniale d'Allemagne adressait un manifeste anti-esclavagiste à toute la nation germanique. Une Société analogue se constituait à Genève. La Hollande groupait à Amsterdam et à Bovenkerk une Association d'ouvriers enrôlés contre l'esclavage. Ainsi M. Jules Simon pouvait dire, dans une conférence à la Sorbonne : « L'œuvre du Cardinal Lavigerie sera plus grande que celle de la destruction de l'esclavage : il aura peut-être appris aux hommes à se connaître, à s'entendre, à oublier leurs divisions et à s'unir pour la cause sacrée de l'humanité et de la justice. »

Après Milan, le Cardinal était rentré en France. Il s'arrêta à Marseille où, le 11 janvier 1889, on l'entendit encore dans l'église Saint-Joseph. La France qu'il revoyait était pleine de son nom, mais le grand éclat de ce nom offusquait bien des yeux. Un article du *Gaulois* prit à tâche de jeter dans les roues de son char triomphal tout ce que la malice des jaloux colportait contre lui : il avait conseillé aux Italiens d'occuper Tripoli ; il avait offert la Tunisie au Pape pour qu'il s'y taillât un domaine temporel ; il s'était mis au service de Bismarck et de la politique coloniale allemande ; il aspirait à la tiare et à la domination de l'Église tout entière. L'article qui formulait toutes ces perfidies était signé du pseudonyme de *Veridic*, que l'auteur ne se mettait guère en peine de justifier. Le Cardinal dédaigna de repousser des calomnies qui se détruisaient elles-mêmes. Il fit répondre en général dans le journal le *Monde :* « On voudrait, par cette série d'accusations, rendre la personnalité de Mgr Lavigerie suspecte à la fois au Saint-Siège, au gouvernement français et à la chancellerie allemande. Mener dans la presse conservatrice une telle campagne c'est faire œuvre anticatholique et antifrançaise. » Quant à ses visées ambitieuses au souverain pontificat, il faisait répondre simplement au même lieu, que « le vaste

continent d'Afrique était plus que suffisant à son zèle apostolique; et que désormais l'on ne pouvait concevoir de séparation entre l'Afrique et lui. »

Avant de rentrer en Algérie, il adressa de Marseille, le 19 janvier 1889, à M. Keller, président du Conseil d'administration, une lettre destinée à faire faire à son œuvre un grand pas en avant. Il s'agissait d'organiser un congrès général de tous les comités anti-esclavagistes réunis. Constitués par nation, indépendants les uns des autres, ils avaient d'autant plus besoin de se concerter entre eux, en vue de l'unité d'action dans la liberté et la diversité des ressources et des moyens : « J'espère, disait-il, que, ce que ne pourrait pas faire seule la voix d'un vieillard et d'un pasteur, toutes ces voix fraternelles, réunies à la mienne, le pourront accomplir. »

En attendant, il allait demander à l'Algérie quelques semaines d'un repos nécessaire : « Il y aura demain huit mois et quatorze jours, disait la même lettre, que je débarquais à Marseille, amenant à Rome avec moi le pèlerinage africain. Depuis lors je n'ai plus ni couché un jour sous mon propre toit, ni pris place à ma propre table. C'est vous dire qu'avec les fatigues des voyages et des conférences, avec les obstacles auxquels il fallait faire face, et enfin avec ce qui pèse encore plus que tout le reste, les longues années et les travaux de ma vie, je suis à bout de forces. J'ai perdu le sommeil, l'appétit, la faculté même, je crois, de me mouvoir et de penser. Il ne me reste que celle de sentir; et je sens que, jusqu'au bout, je resterai attaché à l'œuvre de l'abolition de l'esclavage, ne croyant pas qu'il y ait, en ce monde, dans ce moment, une œuvre plus sainte et plus nécessaire. »

Ce travail avait été tel que, lorsqu'on suit ces voyages, lorsqu'on lit ces discours, ces lettres, ces mémoires, si éloquents, si documentés, si variés, lorsqu'on assiste à ces fondations et organisations de comités et sociétés par l'Europe entière, on se demande comment les jours pou-

vaient suffire à cette tâche; et on ne s'en rend compte que par son habituelle et effroyable surchage du travail des nuits.

Il n'y put résister : « Ces huit mois de prédications et de voyages, écrivait-il plus tard, m'avaient réduit à un état de fatigue extrême. Tant que ma mission n'était pas terminée, le sentiment du devoir à remplir me soutenait encore. Mais à Marseille, après ma dernière conférence, la crise que j'avais prévue dès l'origine se déclara. Au moment où je venais d'écrire la lettre par laquelle j'annonçais la première pensée de notre congrès, j'ai été frappé d'un coup grave qui pouvait m'enlever la vie. Le matin du 15 janvier, je me réveillai presque privé de mouvement. » Les médecins parlèrent dès lors d'une menace de paralysie. C'étaient les premiers craquements d'un organisme usé de travail et près de s'écrouler.

Il parut se rétablir. Il fut à Alger le 21 janvier. Son clergé l'attendait pour lui faire une ovation, à laquelle il répondit avec sa cordialité toute franche. Mais on le trouva vieilli, harassé, brisé; il se traînait avec peine. Il se fit conduire à Notre-Dame d'Afrique, qui le reçut au son de ses cloches et de la musique de ses enfants. Enfin il était chez lui!

La plus grande des souffrances pour une telle activité eût été le désœuvrement, le désœuvrement de l'œuvre de Dieu, comme il disait dans une lettre de remerciement que, trois jours après, il écrivait à Mme la Supérieure du Sacré Cœur de Mustapha : « Je vous reviens tout malade, et j'ai bien besoin du secours de vos prières. Je vous demande de m'obtenir la résignation à ne rien faire, lorsque je vois qu'il y a tant à faire encore. Si le bon Dieu voulait me trouver un enfer qui fût tout à fait à ma taille, il me condamnerait à ne rien faire pour lui durant toute l'éternité : ce serait, je le sens, le plus grand châtiment qu'il pût m'infliger. Or, aujourd'hui, tout perclus de rhumatismes et de douleurs névralgiques, au retour de ma croisade, je ne peux même

plus signer de ma main la lettre que je vous adresse. Il est vrai que ce n'est pas la main qui exprime la reconnaissance, c'est le cœur; et il lui reste encore assez de vie pour dire, par votre intermédiaire, à votre révérende Mère générale combien je lui suis reconnaissant de sa généreuse charité. »

Ne pouvant plus écrire, du moins il pouvait parler. Le 2 février, fête de la Purification de Marie, il apparut, en grande tenue pontificale, dans la basilique de Notre-Dame d'Afrique, après les vêpres. Là, debout à l'entrée du chœur, il prit la parole sur l'esclavage et les esclaves africains. Il commença par raconter qu'autrefois c'étaient leurs pères, Espagnols, Sardes, Siciliens, Français, que les pirates musulmans enlevaient sur cette mer qui était là, et qu'ils traînaient captifs à Alger. Il rappela ce mot sinistre du khédive d'Égypte : « Puisque vous nous avez empêché de prendre les blancs, il faut bien que nous prenions les noirs. » Les noirs paient donc pour vous, mes chers frères, ils sont votre rançon, et vous ne feriez rien pour ceux qui vous remplacent dans la captivité et dans la mort! » Sa parole était de flamme. Mais où elle fut vraiment extraordinaire, au dire de tous les auditeurs, ce fut lorsque, se retournant vers l'autel de la Vierge noire, de la Negretta, comme on l'appelait communément, et l'adjurant de sa voix suppliante et tonnante, il s'écria, les bras tendus vers elle : « O Marie, nous vous avons proclamée ici reine de l'Afrique, il y a de cela vingt-cinq ans, et l'Afrique a compté sur votre protection. Qu'avez-vous fait pour elle, et comment souffrez-vous encore de telles horreurs? N'êtes-vous reine de l'Afrique que pour régner sur des cadavres? N'êtes-vous mère que pour oublier vos enfants? Il faut que cela finisse. Car quelle confiance aurons-nous en vous désormais, et que dira-t-on de vous si vous ne prenez pas soin des plus malheureux de vos fils? »

Pendant qu'il parlait ainsi, sa droite lançait sur la Vierge noire un geste de supplication et de provocation à la fois,

tandis que dans l'autre main sa crosse frappait sur la dalle de marbre des coups retentissants dont chacun faisait passer le frisson dans les cœurs.

L'Archevêque retrouvait une partie de ses diocésains éprouvés par la famine. Il s'occupa des paroisses les plus maltraitées, Temet-el-Had, Aumale, Bir-Rabalou, Aïn-Bessem, Bou-Saada, etc. Il avait peu reçu de la France, pour ces nouveaux nécessiteux; il y suppléa par des sermons de charité. Et, comme on lui avait fait savoir que la colonie anglaise s'était montrée particulièrement généreuse, il lui en adressa ses remerciements par un discours spécial dans lequel il lui parla du grand Cardinal Manning, et il formula des vœux pour que tous, Anglais et Français, déjà réunis dans la charité, le fussent aussi dans la profession de la vérité, sous la houlette du Pape.

S'il fût resté à Alger, le Cardinal s'y fût exterminé de travail, et il eût aggravé son mal. On le força d'aller demander de nouveau la guérison aux eaux thermales de Biskra, où nous le trouvons le 15 février 1889 pour toute la saison d'hiver. Son habitation, à peine distinguée des autres par la croix archiépiscopale placée sur sa porte, se cachait modestement dans l'alignement commun, sous les arcades de la rue à demi envahies par les tables du café voisin. Il demeurait dans un simple et pauvre cabinet de travail auquel on accédait par une cour hérissée plutôt que pavée de cailloux, et où l'on montait par un escalier presque à pic. Il évitait, le plus possible, les visites inutiles, mais il trouvait son vrai repos dans la promenade qu'il faisait chaque jour dans la soirée, en voiture, tantôt vers le col de Sfax, tantôt vers le sud, sur la route de Tougourt. Arrivé au but, il descendait à terre; et là il ne se lassait pas de contempler le soleil couchant derrière les montagnes empourprées de ses feux, ou les horizons bleuâtres du désert, ou les forêts de palmiers qui balançaient lentement leurs hautes têtes panachées au vent rafraîchi du soir. Toute cette grandeur le remplissait de sa majesté tranquille.

Un autre et meilleur repos, pour cette âme généreuse, était la charité. En cette année 1889, la famine qui avait sévi dans toute la province d'Alger et de Constantine avait été encore plus désastreuse pour le Sud. Les indigènes étaient aux abois. Le Cardinal, ayant appris du chef du Bureau arabe que, sur 10.000 habitants de son district de Biskra, plus de 3.000 indigènes manquaient de tout, il lui offrit 6.000 francs pour eux, lui demanda d'en obtenir autant du gouvernement, puis la chose ainsi faite, le P. Delattre, un lieutenant du Bureau et le kalife des Zibans partirent à cheval pour en faire la distribution. On s'avançait à travers les grandes plaines sablonneuses, coupées par le lit desséché des torrents dont une couche de salpêtre recouvrait la surface comme d'une gelée de printemps. On visita ainsi les oasis de Mlili, l'ancienne Gemellæ, ceux de Sahira, de Liona, Ben-Thious, Mekhadma : c'étaient les oasis du sud. Le lendemain on se porta, à travers la plaine nue et profonde, aux oasis du nord : Joughala, El-Amri, Lichana. Dès que les charitables visiteurs approchaient, on voyait apparaître à l'entrée du village le cheik, à cheval et en burnous rouge, qui les recevait solennellement sous les premiers palmiers. De là la foule misérable, en habits terreux et gras, leur faisait cortège jusqu'à la place, en leur baisant l'épaule à la manière arabe, pendant que les femmes faisaient entendre leurs joyeux *you-you*, cachées dans les jardins. Sur cette place le missionnaire, assis entre ses deux compagnons, devant une table en plein air, procédait à la répartition des secours, assiégés, pressés de toutes parts par la foule de ces affamés qui tous, pères, mères, enfants se ruaient sur ces pièces blanches, bénissant la France et le grand marabout de Biskra, et ne recevant d'une main que pour tendre l'autre et redemander encore.

Le traitement des eaux semblait salutaire au Cardinal, mais il l'avait jeté dans une faiblesse extrême : « J'approche, je l'espère, de la guérison, écrivait-il, le 27 mars, à l'évêque de Marseille. Mais je ne pourrais pas recommencer

mes anciennes folies. Ce sont bien des folies de la croix; mais elles ont pour mes œuvres de telles conséquences que je dois en conscience les éviter. »

Il quitta Biskra, le 7 avril, soulagé plutôt que guéri, comme il l'écrivait alors : « Ma convalescence n'a fait que de très lents progrès; je crois qu'elle se prolongera encore. Toutefois le danger de cette terrible crise me semble maintenant conjuré. Mais j'ai été deux fois véritablement près de la mort. La seule chose qui pût me consoler, c'est que je m'étais sacrifié ainsi uniquement pour sauver les âmes et pour obéir au désir du saint-Père. »

Arrivé à Alger, le travail le reprit immédiatement. Le jour du vendredi saint, 19 avril, la Passion de Jésus-Christ lui rappelant celle de l'Afrique, il voulut monter en chaire dans sa cathédrale pour en faire part à son peuple. On l'en avait dissuadé, à cause de son état de souffrance : « Mais si brisé que soit mon corps, dit-il, mon cœur ne l'est pas encore; et tant qu'il me restera un souffle de vie, je le dois à la cause que m'a confiée le pape. » Ainsi commença-t-il l'éloquent petit discours qui fut publié ensuite. « A Jérusalem, le Calvaire était le sommet d'une colline, et ne portait que trois croix. En Afrique, le Calvaire est un continent immense; et le sang y coule de toutes parts des veines de millions de noirs, mêlé aux larmes de leurs mères. Là le cri du Calvaire sort de toutes les poitrines : Pourquoi sommes-nous abandonnés? » Il commenta les premières strophes du *Stabat Mater*, il en appela de nouveau à Marie, reine de cette terre désolée. Il prêcha la prière : c'était le sujet central de cet entretien; et il invita les fidèles à la faire retentir dans ce temple : « Il est drapé de noir, dit-il, pour nous rappeler non seulement la Passion du Sauveur, mais encore la mort qui plane sur l'Afrique et la destruction qui la menace. »

Des prières avaient été composées par lui pour obtenir l'abolition de l'esclavage. Il les fit chanter immédiatement. Une ordonnance épiscopale prescrivait de les chanter de

même, chaque jeudi, dans les principales églises d'Alger, de Carthage et de Tunis. En même temps, une confrérie était fondée par lui sous le vocable de Notre-Dame des Esclaves, et c'était principalement une société de prières au Dieu rédempteur des peuples aussi bien que des âmes.

D'autres prières étaient adressées à Dieu pour sa santé par les personnes religieuses. Il répondait, le 3 mai, aux Dames du Sacré Cœur : « Combien je suis touché de la persévérance de vos prières pour obtenir de Dieu ma guérison ! Mais ce n'est pas la guérison que je désire, quoique disposé à répéter la parole de saint Martin. C'est surtout, — ce qui importe bien davantage, — c'est la grâce de me conformer en tout d'avance à la volonté de Dieu. Tel était le sentiment du Cœur de Jésus sur la terre, puisqu'il n'a battu que pour obéir, et obéir jusqu'à la mort de la croix. Voilà le premier résultat des prières de vos chères enfants et des vôtres pour leur père tout dévoué. »

Les apostoliques de Saint-Eugène cherchèrent à le distraire de son mal, en lui donnant, dans ces mêmes jours, une séance littéraire et musicale dont le sujet était l'Esclavage africain ; le clergé et la bonne société d'Alger s'y étaient rendus. On y lut sur le même sujet une pièce de beaux vers que le Cardinal avait reçue de France. Il donna le signal des applaudissements : « Il faut de l'enthousiasme, mes enfants ! leur dit-il. C'est l'enthousiasme qui fait les génies, les héros et les saints. C'est l'enthousiasme qui fera de vous de vrais missionnaires. » Et puis, tout à coup : « Il faut être enthousiaste, être fou de Jésus-Christ, comme je le suis moi-même. »

Cependant, en ce même printemps de 1889, l'apostolat était inquiet, troublé. Un projet de loi, déjà adopté par la Chambre et présenté au Sénat, obligeait à trois ans de service militaire tout séminariste ou prêtre qui n'appartenait pas au clergé diocésain et n'était pas attaché à un poste reconnu par l'État. C'était la ruine des missions que ces trois ans de caserne. Le Cardinal, par deux fois,

avait entretenu le Président de la République « des déplorables conséquences qu'une telle loi aurait, au point de vue de nos missions catholiques à l'étranger. » Il n'en avait obtenu, comme à l'ordinaire, que des échappatoires. Il lui adressa alors, dans le courant de mai, une Lettre ou Mémoire de soixante-cinq pages qu'il livra ensuite à la publicité. Là il déchire tous les voiles. « Je ne puis me résigner à désespérer du succès d'une démarche aussi grave. L'histoire du moins ne pourra pas dire que l'immense troupeau qui nous est confié au dehors n'a trouvé personne pour le défendre. En mon nom, et au nom de tous les autres évêques placés à la tête des missions, je viens vous exposer, Monsieur le Président, le tort irréparable que l'adoption de cette loi nouvelle causerait à notre patrie. »

C'était sa thèse. En quatre articles, il exposa premièrement ce que sont présentement, dans le monde, au point de vue de notre influence nationale, les missions catholiques françaises. C'étaient trois mille prêtres, près de cent évêques, cent mille frères ou religieuses, constituant une armée au service de Dieu et des plus nobles intérêts de la France. Il établit ensuite que le projet de loi militaire en discussion amènerait dans le monde la destruction de cette force nationale sans égale, en tarissant ou en empoisonnant ses sources. Il faisait observer que les missionnaires, qui sont des soldats eux aussi, et des soldats qui savent mourir, ont une bien plus noble manière de servir la patrie que de traîner, trois années durant, la vie de garnison et de s'étioler à la chambrée. Il démontra, en troisième lieu, que, si la France des missions laisse cette fois échapper ce patrimoine des siècles, ce sont les puissances rivales, l'Italie, l'Allemagne, qui s'en empareront. Il cite des textes, il donne des preuves : nos voisins sont à l'œuvre, prêts à profiter de notre faute, et cette faute il l'appelle un crime. Ce sera le crime de ceux qui auront voté cette loi antinationale, antichrétienne;

et il espère bien qu'aucun des catholiques ne se rendra leur complice, en leur donnant sa voix aux élections prochaines.

Le Cardinal sait bien qu'à un moment donné la France égalitaire peut avoir besoin du service de tous ses fils. Ni lui, ni ses prêtres ne le refuseront : ils l'ont bien montré à l'occasion. « Mais je demande d'une part, dit-il, qu'on ne les fasse pas sortir de leur rôle de charité et de miséricorde ; et, de l'autre, qu'on ne leur impose pas des mesures et des détails inutiles. Enfin je demande que les sursis d'appel nécessaires soient accordés aux séminaristes pour terminer leurs études et recevoir les ordres sacrés, avant de se former aux fonctions des ambulances et de l'aumônerie. »

Sous ces ménagements et ces respects nécessaires bouillonnait cependant un flot d'indignation qui déborde dans ses lettres privées. Telle, par exemple, celle-ci à Mgr l'évêque de Marseille : « En vérité, ces gens sont infâmes ; et ce qui me révolte plus peut-être que la brutalité de quelques-uns, c'est l'hypocrisie des centres. Quand on pense que tel député de ce groupe a osé dire qu'il faut laisser détruire les missions, parce que la loi doit être laïque, comme si les missions ne servaient pas autant les intérêts politiques et humains de la France que les intérêts de la religion et de l'Église ! Mais parce qu'ils veulent rester dans les charges publiques, ces hommes se plient au joug de l'opinion à la mode et font les affaires de l'athéisme... » Et dans une autre lettre : « J'avais fait d'abord tout ce que j'avais pu pour éviter un tel malheur. Puis, n'ayant pas cru qu'il fût possible de faire revenir le Parlement sur une loi où les républicains avaient donné avec toutes leurs forces, j'ai cherché alors à en atténuer les effets dans la mesure du possible. Un grand nombre d'évêques et de Supérieurs de séminaires veulent, je le sais, suivre la même voie. »

On approchait du moment où se devait réunir le Con-

grès international contre l'esclavage africain. Après sa lettre de Marseille à M. Keller, Mgr Lavigerie en avait adressé une autre, le 15 avril, à chacun des présidents et membres des comités nationaux, en y joignant un projet de réglementation des séances, avec le tableau des matières à mettre à l'ordre du jour. « C'est peut-être, écrivait-il, la dernière assemblée où mes infirmités me permettront de paraître. Après avoir ainsi jeté à l'Europe, à la demande de Léon XIII, le cri qui devait émouvoir sa pitié, je n'aurai qu'à rentrer dans le silence; et, sans refuser ni mon concours ni mes conseils, s'ils sont jugés nécessaires, je devrai me souvenir que je dois surtout désormais lever les mains vers Dieu, pour obtenir la force à ceux qui soutiendront les luttes glorieuses qui vont commencer. »

Les principaux comités nationaux auxquels il s'adressait étaient celui d'Angleterre, précédemment existant, sous la présidence d'honneur du Prince de Galles; celui de France sous la présidence de M. Keller et de M. Jules Simon; celui d'Allemagne sous la présidence de l'Archevêque de Cologne et de M. Seiger; d'Italie, présidé par le prince Rospigliosi; de Belgique, par le général Jacmart; de Portugal, par Son Altesse Royale le duc d'Oporto; d'Autriche par le prince de Wrède; d'Espagne, par M. Canovas del Castillo. Nous ne mentionnons pas les comités encore en formation de Hollande, de Suisse et des États-Unis. La réunion, conformément à la pensée du Pape, devait se tenir à Lucerne comme étant le point central entre la France, l'Italie, la Belgique et l'Allemagne. La salle des délibérations du grand Conseil du canton était gracieusement offerte à cet effet. L'ouverture du congrès aurait lieu le 4 août, et Mgr Mermillod devait y apporter sa brillante parole.

En Italie cependant, le sentiment national s'était pris de jalousie contre l'action française. Les journaux mêmes catholiques opposaient aujourd'hui le Cardinal Massaia,

un moine capucin, au Cardinal Lavigerie, les missions des Gallas à celle de l'Ouganda, et Mgr Comboni à Mgr Livinhac et à ses pères d'Alger. Le ministre Crispi, dans un discours au Sénat, reprocha aux Italiens de « porter à M. Lavigerie un argent qui, disait-il, serait mieux placé ailleurs. » Le Cardinal lui fit savoir par une lettre publique, que, loin d'avoir reçu un baïoque des Italiens, il leur avait beaucoup donné, en Tunisie, par exemple. Il venait de verser au comité anti-esclavagiste de Rome les 20.000 francs qui lui restaient du don royal du Pape. En outre, c'était une règle de l'Association que les offrandes italiennes fussent remises aux seuls comités italiens, et dépensées dans les régions africaines soumises à l'influence de l'Italie. Quant à M. Crispi et à ses insolences gratuites, le Cardinal déclarait fièrement que, pour son compte, « il se trouvait honoré du sentiment qui dictait de telles calomnies à un ennemi de l'Église et de la France. »

D'autre part, les journaux informaient le public qu'un autre congrès, et celui-là composé des représentants officiels des puissances, devait se tenir à Bruxelles au cours de la même année. En Angleterre, cette réunion avait été déclarée urgente à la Chambre des Communes, où M. Sydney Burton avait exprimé le vœu qu'une adresse fût présentée à Sa Majesté, pour qu'elle daignât en prendre l'initiative. Un autre orateur, M. Mac Neill avait fait applaudir le nom du Cardinal Lavigerie. L'Allemagne entrait dans ces vues, desquelles, il faut bien le dire, sa politique coloniale devait bien se trouver. A ceux qui demandaient si le congrès libre de Lucerne n'allait pas faire double emploi avec le congrès officiel de Bruxelles, Mgr Lavigerie répondait qu'il n'en serait pas ainsi : ce dernier serait, par sa nature, le congrès des intérêts, tandis que le premier serait le congrès des principes; chez l'un, l'abolition de l'esclavage passerait sans doute au second rang, chez l'autre, elle garderait religieusement le premier. « Notre Association ne se propose que d'exercer une action

morale, disait une de ses circulaires. Éclairer les questions, les soumettre à l'opinion publique et à l'attention des puissances, formuler des vœux motivés, et leur offrir son concours pour la mise en œuvre : tel est le seul but du congrès libre; et les deux assemblées, loin de se faire concurrence, ne pourront que se compléter en se portant un mutuel et utile appui. »

Des orateurs illustres de toutes les contrées d'Europe, et quelques-uns d'Amérique, devaient se faire entendre à Lucerne. On y avait même appelé des nègres de Haïti. Le Portugal y envoyait officiellement M. Henri Malldo, ancien ministre des colonies, et Sa Majesté le roi Luis conférait au Cardinal la grand'croix de l'ordre du Christ. Les comités étrangers annonçaient des députations importantes. Mgr Lavigerie avait commandé à une escorte de ses missionnaires de se tenir prête à l'accompagner, et même un petit détachement de ses apostoliques devait y apparaître en costume de la mission. C'est dans cet appareil que le Prince de l'Église voulait se présenter dans l'assemblée des nations.

Il se mit en route pour Lucerne. Mais à peine y était-il arrivé, que tout à coup une nouvelle à sensation parut dans les journaux : contre-ordre venait d'être donné par le Cardinal lui-même. Le congrès anti-esclavagiste était indéfiniment ajourné.

Qu'était-il survenu? Dès qu'il avait pu faire le compte des adhésions par nationalités, une chose l'avait effrayé : le petit nombre de celles qui lui venaient de la France, comparé à celui des nations étrangères. Dix-huit Français étaient inscrits, mais parmi eux quatre seulement, dont M. de Broglie et M. le marquis de Vogüé, ancien ambassadeur, étaient membres de l'œuvre et pouvaient de droit prendre part aux délibérations. Le Cardinal allait-il paraître ainsi isolé et comme délaissé par les sympathies de son propre pays?

Puis, au-dessus de ces considérations personnelles, de

forminables conséquences nationales se dressèrent aussitôt devant ses yeux. Lui-même l'expliquait ensuite à un grand journal de Paris : « Les Allemands, les Anglais, les Belges, allaient être représentés par un nombre prépondérant de délégués. Était-il admissible que la France, qui avait eu l'initiative de l'œuvre, fût comme effacée, écrasée par la supériorité numérique de la représentation étrangère? »

Mais ce n'était pas seulement chez le grand patriote une susceptibilité d'honneur national : l'intérêt de la France était en cause. « Le Congrès, explique-t-il encore, par le fait de notre abstention, tombait aux mains des Allemands et des Anglais qui allaient y faire tourner l'avantage du nombre au profit de leurs affaires et au détriment des nôtres. » — « Je voyais, écrit-il ailleurs, s'éveiller dans un certain nombre d'esprits, des préoccupations politiques fort graves. D'un côté, les Anglais y feraient peut-être accepter le principe de leur droit de visite de nos navires; de l'autre, l'Allemagne de M. de Bismarck y ferait consacrer et étendre ses droits dans l'intérieur de l'Afrique. » Ainsi n'aurait-il abouti finalement qu'à faire le jeu de nos ennemis, et à se ruiner lui-même dans l'esprit de la France.

« J'aurais néanmoins affronté la lutte, quoique inégale, disait-il encore, décidé à ne pas laisser sacrifier la France, car je mets la France avant l'Afrique. Mais je suis tombé malade; ma voix s'est couverte, et je n'aurais pas pu diriger un congrès d'une issue si problématique. Car, vous le savez, ajoutait-il en souriant, il faut, pour diriger une assemblée, plus de poumons que de raison. »

Son parti fut pris immédiatement : le Congrès ne se tiendrait pas dans des conditions semblables : il était prorogé jusqu'à une époque qui serait déterminée plus tard. Et, comme la plupart de ceux qu'on y attendait avaient donné pour excuse l'approche des élections législatives et le devoir de rester chez eux pour les préparer et les diriger, le Cardinal s'empara d'une raison que le patriotisme couvrait de si nobles couleurs. De Lucerne, il adressa, le 24 juillet, une

circulaire aux Comités, dans laquelle il disait : « Ces raisons sont de telle nature que je ne puis que les approuver. Je comprends que tous les hommes qui exercent une influence en France ne puissent se résoudre à l'abandonner, dans la période qui va décider de son avenir, et je suis le premier à reconnaître qu'ils se doivent à leur pays avant tout. Et d'autre part, les Français aujourd'hui empêchés s'étonneraient à bon droit, qu'en maintenant la date précédemment donnée, je leur rendisse impossible la participation à une réunion décisive pour une œuvre qui a pris naissance au milieu d'eux. »

Une telle résolution, si sage, si nécessaire même qu'elle pût être, ne se prend pas soudainement sans qu'on en ressente la secousse. Le Cardinal en reçut le coup dans son corps, comme dans son cœur. Il eût voulu quitter aussitôt ce Lucerne qui ne lui disait plus rien d'aimable. Une crise l'y retint malgré lui.

Ce fut pourtant durant ces jours que, le 5 août, arrivèrent de l'Amérique deux jeunes nègres catholiques délégués au Congrès, MM. Daniel Rudd et Robert Ruffin, l'un de vingt-six ans, l'autre de trente et un, munis des lettres des évêques et des hautes autorités sociales des États. Ils ignoraient la prorogation du Congrès. Le Cardinal n'omit rien pour les dédommager de ce mécompte. Les recevant à bras ouverts, il leur dit ses regrets. Il avait près de lui alors une respectable dame, Mme la comtesse de Stainlein, une des plus généreuses bienfaitrices de l'œuvre. « Mais, dit-il en montrant ses hôtes, il y a ici de quoi faire une grande assemblée. Essayons ! La charité y assistera dans la personne de Mme la comtesse, la foi dans celles de ces deux missionnaires ; et l'espérance, mes enfants, dans vos cœurs et dans le mien. » On s'assit. Les jeunes noirs parlèrent des dix millions de leurs frères affranchis qui brûlaient de s'enrôler dans sa croisade contre l'esclavage, pour lui fournir des auxiliaires et des ressources. « Si jamais Votre Éminence mettait le pied en Amérique, lui disaient-ils, vous verriez

arriver à votre débarquement des foules innombrables de nos compatriotes, qui viendraient acclamer le libérateur de leurs frères! » Le Cardinal les retint encore deux jours auprès de lui. Ils déclarèrent en partant qu'ils avaient vu à Lucerne bien plus que le Congrès.

Mgr Lavigerie se remit assez promptement de ce coup : « Ce n'est pas le corps qui est le plus malade, disait-il, mais c'est le cœur qui saigne. » Le 10 août il était à Paris, où il consulta les célébrités médicales. Il put remarquer à son passage que la presse parisienne était vis-à-vis de lui pleine de questions, d'ironie et parfois d'amertume, c'était un vaincu qui battait en retraite; son crédit était en baisse. Les médecins l'envoyèrent aux Pyrénées : il s'établit à Cambô. Il s'y trouva mal, comme tous les souffrants, où qu'ils aillent. « Je me traîne toujours misérablement, écrit-il au P. Deguerry. Je ne meurs pas, comme votre intérêt filial me l'avait prédit, mais je ne cesse de souffrir, particulièrement d'insomnies cruelles; et ma pauvre tête est ébranlée par tant de nuits sans sommeil. Adieu encore, mon cher enfant, priez et faites prier pour moi, car je ne pense pas qu'il y ait sur la terre beaucoup d'hommes plus éprouvés. »

Et puis les motifs allégués pour la prorogation du congrès lui avaient attiré le ressentiment de l'Allemagne. Les catholiques allemands, assemblés à Bochum, s'en plaignirent comme d'une offense. Le 4 septembre, une lettre à l'archevêque de Cologne dissipa tous les nuages : « Jamais ce sentiment de haine, vous le savez, Monseigneur, n'a pu entrer dans mon esprit. J'aime sans doute mon pays plus que tout autre, mais je ne suis pas mêlé aux passions politiques. Je suis évêque catholique, j'ai parlé et agi comme tel, et ma première règle a toujours été d'observer envers tous le devoir de la justice et de la charité. Si j'ai cru devoir différer le congrès de Lucerne, c'est à cause des circonstances politiques qui ne permettaient pas au comité français de s'y faire représenter suffisamment. C'était non

pas une pensée d'opposition ou de haine, mais une pensée de convenance et de justice, à laquelle j'étais convaincu que tous nos comités voudraient s'associer dans un sentiment fraternel... »

A lui aussi l'approche des élections législatives imposait un devoir. Elles étaient fixées au 22 septembre. Le 4, l'Archevêque adressa à son clergé une circulaire dans laquelle il renouvelait ses instructions données en 1885, sous l'inspiration du Saint-Siège : « Obéissance et respect aux pouvoirs établis, tant qu'ils respectent eux-mêmes les principes sans lesquels ne peuvent vivre les nations civilisées; défense de la religion contre l'impiété et les sectes nées de son inspiration. » La Lettre dénonçait les projets des sectes montant progressivement à l'assaut de l'Église : « Tout notre devoir est d'établir, non le règne d'un parti, mais le règne de Jésus-Christ dans les âmes et dans la société. On nous trouvera toujours disposés à rendre à César ce qui est à César, mais jamais nous ne pouvons oublier que nous devons aussi rendre à Dieu ce qui est à Dieu. Jamais on ne nous fera courber la tête sous le joug des exigences tyranniques, antichrétiennes, de la franc-maçonnerie. » C'était d'un évêque et d'un Français.

En repassant par Paris, le Cardinal régla avec le Conseil d'administration que le Congrès anti-esclavagiste se réunirait au printemps de 1890, et il le notifia aux présidents de chacun des comités français et étrangers. Le 13 octobre, il arrivait à Marseille, afin de s'y embarquer pour Alger. Ce jour était celui où l'évêque, Mgr Robert, célébrait dans l'église de Saint-Cannat, parmi son clergé et ses fidèles, l'anniversaire du sacre que, dix-sept ans auparavant, lui avait conféré l'Archevêque d'Alger. Mgr Lavigerie assista à la fête; il voulut y parler pour présenter ses vœux à son collègue et ami : « Priez, mon vénéré frère, pour cette Église africaine qui fut si heureuse de verser sur vous l'huile qui fait les pontifes. Plus jeune que vous par le nombre des années, je suis plus vieux par le poids des fatigues et des

soucis. Que votre main amie se tende vers moi qui m'incline vers la tombe, afin de m'obtenir la miséricorde de Dieu, après ma longue administration ».

C'était la dernière fois qu'on l'entendait à Marseille. Deux jours après il était de retour au milieu de son peuple.

CHAPITRE XVII

L'ISLAMISME : SAHARA ET OUGANDA

CALOMNIES. — CHAPITRE, ÉLECTION DE Mgr LIVINHAC. — LE CARDINAL A BISKRA. — LETTRE AU ROI LÉOPOLD. — LE SNOUSSISME. — LETTRE SUR LA PÉNÉTRATION DU SAHARA. — L'HOSPICE PROJETÉ DE BISKRA. — RÉVOLUTION DANS L'OUGANDA. — CHUTE DE MWANGA; EXIL DE LA MISSION. — MWANGA RÉFUGIÉ CHEZ LES PÈRES. — LA MISSION BLOQUÉE. — VOIE DU NYASSA OUVERTE. — DÉPART DE MISSIONNAIRES D'ALGER.

1889-1890.

Le Cardinal venait à peine de mettre le pied hors de la France que déjà l'ingratitude était à sa poursuite. Dès son arrivée à Alger, il reçut un méchant article du journal le *Matin*, à la date du 14 octobre, jour même de son embarquement. C'était une bordée d'injures que son ténébreux auteur n'avait pas osé signer : faste insolent, prodigalités criantes, entreprises risquées, fondations précaires, complicités dangereuses, relations antinationales, ingérences indiscrètes, politique de bascule, ambitions inassouvies, maladies simulées, et le reste. Le Cardinal y reconnut sans peine le levain amer d'anciens ressentiments, et il laissa dédaigneusement à la presse honnête et vraiment française le soin de répondre à ces méchantes pages.

Seulement le venimeux article touchait à son honneur par un point plus sensible. Il avançait qu'autant le Cardi-

nal était méprisant pour le général Boulanger, aujourd'hui tombé, autant il lui avait été favorable et même secourable aux jours de sa puissance. C'était un double mensonge ; et le 17 octobre, le Cardinal y répondit brièvement dans le journal le *Monde* : « Je ne suis étonné, Monsieur, ni qu'on publie contre moi ces articles outrageants, ni qu'on ait attendu, pour le faire, l'heure de mon départ : c'est trop dans la nature humaine. Mais je veux protester dans vos colonnes contre un propos odieux qui m'est prêté sur des vaincus. Ce propos, je ne l'ai point tenu.

« Quant aux autres articles malveillants, il suffit de les lire pour voir qu'ils sont une œuvre de haine et de vengeance, et leur attribuer dès lors leur valeur. Je n'ai donc qu'à me taire et à pardonner. »

Au moment où il débarquait à Alger, il y avait trois semaines qu'un grand acte venait d'y être accompli à Maison-Carrée. Les trois années du supériorat du R. P. Deguerry allaient expirer. Devant ses instances réitérées pour résigner ses fonctions, la Société avait été invitée par le Cardinal à lui donner un successeur, dans le chapitre réuni après la retraite de septembre 1889. Absent et malade alors, Mgr Lavigerie voulut du moins se rendre présent au conseil par une longue Lettre d'avis, qu'il lui adressa de Cambô, et qui commençait ainsi : « Ce chapitre, mes enfants, est, selon les probabilités humaines, le dernier que vous tiendrez pendant ma vie. D'après les décisions prises par vous, il y a trois ans, vous ne devez plus, en effet, vous réunir en chapitre que toutes les six années. Or dans six ans, avec les infirmités qui s'appesantissent sur moi et les fatigues extrêmes que j'ai dû porter depuis plus d'une année, il est probable que Dieu m'aura rappelé à lui. »

Dans cette pensée, le Cardinal, désirant assurer l'avenir de la société et se survivre à lui-même dans un fils de son cœur, attirait l'attention du chapitre sur le nom de Mgr Livinhac, l'homme le plus au courant des choses de l'Afrique équatoriale, laquelle devenait de plus en plus le grand

champ d'action de ses missionnaires. Lui qui jusqu'alors, comme il le faisait remarquer, « n'avait jamais consenti à leur dire un seul mot, soit en particulier, soit en public, pour recommander ceux sur lesquels il pensait que devaient se porter leurs suffrages, afin de ne pas gêner, sans motif suffisant, l'exercice de leur liberté », s'excusait auprès d'eux de leur rendre cette fois ce service suprême. Il leur disait « qu'au cas où leur avis serait conforme au sien, il se proposait de demander lui-même au Saint-Siège de relever le Vicaire apostolique du Nyanza des fonctions qui le rattachaient à ce vicariat, pour lui permettre d'accepter une situation où le bien qu'il ferait serait plus grand encore. »

« L'avis du père, répondirent-ils eux-mêmes, était depuis longtemps celui de ses enfants. » Le 24 septembre 1889, fête de Notre-Dame de la Merci, Mgr Livinhac fut donc, à son insu, porté, pour six ans, à la tête de la Société, où le maintient encore fidèlement aujourd'hui l'affectueuse confiance de sa famille religieuse.

En attendant son retour, qui demandait de longs mois et que les révolutions du pays pouvaient retarder encore, le R. P. Deguerry, nommé premier assistant, continuait à exercer les fonctions de son ancienne charge.

Les malades sont nombreux qui viennent, durant l'hiver, demander leur guérison au climat de l'Algérie. La première lettre qu'à son retour l'Archevêque adressa à ses prêtres, est une Circulaire du 15 décembre pour leur recommander, corps et âmes, ces poitrinaires pour lesquels il indique les meilleures stations, le traitement le plus salutaire, avec des prescriptions hygiéniques et médicales que lui dicte l'expérience et qui sembleraient relever d'un autre ministère que le sien.

Ces *Avis sur l'exercice de la charité fraternelle*, selon le titre même de cette lettre, lui-même les appuyait de son propre exemple. Dans ces mêmes jours, Mgr Koppes, évêque du grand-duché du Luxembourg, lui ayant adressé un jeune

séminariste, que les médecins envoyaient refaire en Algérie sa poitrine brisée, le Cardinal répondit : « Obligés de recevoir la charité de tous, nous ne pouvons la refuser à personne. Envoyez-moi votre enfant : nous ferons tout pour l'arracher à la mort, et, s'il se peut, à la maladie. » On le priait de lui donner place au grand séminaire de Kouba : il le garda près de lui, chez lui, à Saint-Eugène, lui donnant le meilleur médecin de l'hôpital du Dey, se faisant son infirmier, et se mettant à l'œuvre de le guérir, à tout prix : « J'éprouve, écrit-il, j'éprouve à le voir se ranimer et ressusciter ainsi, combien, selon le langage de saint Paul, on est plus heureux de donner que de recevoir. » Le 16 janvier 1890, le Cardinal expédia le jeune abbé Jungblut dans sa demeure de Biskra, accompagné de son secrétaire, M. Hurabielle, et d'un de ses domestiques, afin qu'il y respirât l'air tiède de l'oasis : « Entendez bien : ce que vous aurez fait à ce petit, vous l'aurez fait à moi-même, dit-il au secrétaire. Vous voyez assez tout ce que je fais pour lui! » Puis ce furent des vœux, des bénédictions des conseils, des tendresses sans fin. Des dépêches arrivaient de Biskra chaque jour, apportant des nouvelles dont quelques-unes jetaient le Cardinal dans des inquiétudes et des empressements qui ne prirent fin que le jour où lui-même put aller revoir son enfant, le soigner, l'égayer, le distraire, présider à ses repas, diriger ses lectures, enfin redevenir son médecin, son ami, son père.

Ce fut le 4 février 1890 que le Cardinal commença son troisième hivernage à Biskra. Il y apportait le grave souci de sa lutte contre l'esclavage, et le souci non moins grave des évènements qui se passaient alors dans l'Ouganda. De part et d'autre, c'était l'islamisme qui fomentait le mal. Nous en parlerons successivement.

La Conférence de Bruxelles s'était ouverte, le 8 novembre 1889, au ministère des Affaires étrangères de cette capitale : L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemarck, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie,

les Pays-Bas, le Portugal, la Russie, la Turquie, les États-Unis, la Perse, l'État indépendant du Congo y étaient représentés par leurs plénipotentiaires et leurs délégués. Le prince de Chimay fit accepter la présidence à M. le baron de Lambermont; et la question de l'esclavage se posa devant l'assemblée immédiatement. « Il ne se passe pas un seul jour, écrivait le 19 mars Mgr Lavigerie, sans que ma pensée ne se reporte sur la Conférence de Bruxelles, et que je ne fasse des vœux pour le complet succès de ses travaux en faveur de l'abolition de l'esclavage africain. »

Celui qui avait été le premier inspirateur et auteur de cette réunion, et qui aurait dû y être admis au premier rang, comme représentant du Saint-Siège, en demeura du moins l'âme invisiblement. Dix jours avant l'ouverture, il avait adressé au roi Léopold II une lettre ou Mémoire imprimé d'une quarantaine de pages formulant à peu près le programme qu'il souhaitait de voir rempli par les représentants des puissances. Le 19 mars 1890, une seconde Lettre de près de soixante-dix pages, avait surtout pour objet de dénoncer le péril musulman dans une de ses manifestations les plus récentes et les plus menaçantes à la fois : le madhisme. Ce n'était pas le madhisme tel qu'il venait alors de se produire dans les événements du Haut Nil, mais celui qui, sous le nom de snoussisme, suscitait un terrible réveil de l'islamisme sur l'Afrique tout entière.

« Retenu, écrit-il, perdu pour ainsi dire aux confins de la Barbarie, je ne cesse de méditer sur les maux qui m'entourent, et que je touche ici, près de moi, ne serait-ce que par les récits qui m'en sont faits chaque jour, et par la vue des anciens esclaves sahariens qui sont venus chercher un asile à l'ombre de notre drapeau. Une partie de la population de Biskra appartient à la race soudanienne. Au milieu des représentants de vingt races diverses, successivement établis dans cette ancienne capitale des Zibans, Berbères, Touareg, Arabes, Turcs, Français, Italiens, nous recevons les échos de tous les points de l'intérieur de l'Afrique pour

en tirer des enseignements pratiques en faveur de notre pacifique croisade. »

Le Cardinal fait donc savoir à l'Europe assemblée que, depuis le moment où, en 1796, il y a juste un siècle, le chérif oranais Si Mohammed ben Esnoussi, ou Snoussi, s'est déclaré madhi, c'est-à-dire prophète, pour relever l'islamisme amoindri et défaillant, une formidable corporation de *khouans*, ou frères, s'entasse dans une centaine de *zaouias* nommées *snoussias*, de l'Afrique centrale et septentrionale, et cela en dépit du Grand Turc et de l'islamisme officiel. Débordant aujourd'hui sur toute la face des royaumes noirs de l'Afrique du Nord, dans l'Égypte, la Nubie, le Soudan égyptien, le Darfour, le Bornou, le Maroc, le Sahara, la Sénégambie, le Sénégal, la Nigritie et jusqu'à la côte de Bénin et la Côte d'Or, poussant ses émissaires jusqu'aux Lacs équatoriaux, cette association, qui se recrute et s'enrichit par la traite des noirs, son principal commerce, a réussi à s'agréger des centaines de mille fanatiques, avec une armée libre qui ne compte pas moins de 30.000 fantassins et 15.000 cavaliers prêts à toutes les expéditions. La grande zaouia de Djerboub, sur les confins de la Tripolitaine, riche de ses immenses ressources d'élevage et de négoce, en est l'arsenal redoutable, renfermant des milliers de fusils, de tonneaux de poudre et de nombreux canons. L'effervescence est extrême. Un vaste soulèvement se prépare qui n'a qu'un but, un seul : entraîner contre nous le Soudan tout entier, et jeter au plus tôt les Européens à la mer. Ainsi l'ont annoncé les prophéties, ainsi les enfants eux-mêmes le chantent-ils sous la tente. Le Cardinal énumère un à un ces postes d'action et d'observation. Il cite les livres spéciaux : *Marabouts et Khouans*, du colonel Kinn, les *Touareg du Nord*, de M. Henri Duvivier; la *Conquête pacifique de l'intérieur africain*, par le général Philebert. Le péril suscité par ce fanatisme armé n'est pas seulement celui de l'Afrique, il peut devenir, comme au cinquième et sixième siècle, celui de l'Europe elle-même et

du monde entier. La Conférence de Bruxelles ne peut ignorer ces choses : aveugle qui ne voit pas cela ! La Turquie elle-même n'échappera pas plus au péril que les États chrétiens ; et le Cardinal rappelle cette parole du fils et successeur du premier Snoussi : « Les Turcs et les chrétiens, tous de la même bande ; je les détruirai tous ensemble ! »

La Turquie répudiait donc ces irréguliers près d'être des rebelles. Même un mois après la réunion de la conférence, 4 décembre, le gouvernement ottoman avait sanctionné, par un iradé impérial, un règlement prohibant désormais la traite des noirs. Le madhisme y avait répondu par des cris de rage : c'était l'apostasie des traditions de l'islam ! Mgr Lavigerie félicita doublement le Sultan et du décret porté et des injures reçues, en lui donnant à méditer à lui aussi la devise madhiste : « Turcs et chrétiens, tous du même bord, dignes de la même mort. »

Mais nous-mêmes avions une tâche nationale à accomplir. Ce fut le sujet d'une autre Lettre d'une trentaine de pages, très nourrie de faits, très vive de forme, adressée, le 25 mars, presqu'aussitôt que la première, à M. Keller. Elle est, plus que la précédente encore, éloquente et pressante, car c'est de la France qu'il s'agit, de l'œuvre de la France, et elle s'adresse aux Français.

Le repaire du snoussisme esclavagiste, écrit-il, c'est le Soudan, cet immense parc traversé par des troupeaux de bétail humain, et pour l'atteindre, il faut traverser le Sahara. Sahara et Soudan sont des territoires attribués à la France. C'est donc à la France que s'impose d'abord la pénétration du Sahara. Elle s'impose à sa conscience de libératrice et de vengeresse de la race humaine. Elle s'impose à la sécurité de ses deux colonies de l'Algérie et du Sénégal. « Elle s'impose enfin à son honneur compromis depuis vingt ans, par les massacres de nos nationaux voyageurs et missionnaires, qui font chanter aux femmes des Touareg que la France n'ose plus affronter l'intrépidité farouche des combattants du désert ; de sorte que, de son

ancien prestige, il ne lui reste plus que la honte, la honte d'une mère qui a dû laisser massacrer, sans y laisser sa vie, ses propres enfants sous ses yeux! »

La question de la pénétration de ce désert, par la construction d'un chemin de fer transsaharien, étudiée et propagée par M. l'ingénieur Roland, était à l'ordre du jour, dès lors comme aujourd'hui. Mgr Lavigerie en donne les voies et moyens, et en dresse le tracé jusqu'à Tombouctou. Mais encore faudrait-il que préalablement une expédition, ou mieux une exploration armée, pacifiât le pays par la victoire et nous le gagnât par la bonté. Pour cela, un chef serait nécessaire qui réunît les vertus de l'apôtre et du soldat. « Ce chef, je le connais, reprend le Cardinal. Je suis certain à l'avance de son triomphe sur tous les obstacles et sur tous les périls. Si certes il voulait me prendre avec lui, malgré ma vieillesse, pour aumônier de sa petite troupe, je n'hésiterais pas à accepter de le suivre. Je pourrais, il est vrai, succomber aux fatigues; mais il a suffi à Moïse, qui était encore plus vieux que je ne le suis, pour sauver le peuple de Dieu, de l'accompagner jusqu'en vue de la Terre Sainte, et d'avoir entonné le chant de l'action de grâces.

« Souvent, en esprit, écrit-il encore ici, dans une solitude, sur ces confins du Sahara, il m'a semblé voir briller au-dessus des oasis lointaines qui apparaissent à l'horizon comme les îles qui bordent l'Océan, la grande parole africaine sortie de cette Carthage dont je vais, dans quelques semaines, consacrer la nouvelle basilique : *Sanguis martyrum semen christianorum.* »

La conquête du pays se ferait par la charité. Un établissement de charité se préparait dès lors sur les confins du désert : « J'ai commencé par acheter ici, à Biskra, une terre aride, comme elles le sont dans le désert, avant que l'homme ne les vivifie en cherchant des eaux abondantes sous sa surface brûlée par le soleil. Elles sont trouvées. A côté s'élève une construction modeste, mais

suffisante, sur la porte de laquelle je veux écrire le nom qu'elle doit porter parmi les indigènes; *Bit Allah*, maison de Dieu. Cette maison, je la destine à un triple usage. Le premier, à la formation de ceux que je nommerai les *Frères du Sahara* ou khouans chrétiens, et qui viendront ici assurer par la charité la conquête morale du pays. Le second, à l'hospitalisation soit des Arabes et des voyageurs sans asile, en dehors des limites de la domination française, soit des esclaves fugitifs qui y voudront trouver un refuge et la liberté, et y seront reçus gratuitement pendant trois jours. Enfin un hôpital de malades où seront gratuitement soignés les nègres du Sahara indépendant qui s'y présenteront, et auquel seront attachés des médecins nègres, à mes frais. »

La propriété qu'il venait d'acquérir était celle de M'Salla, à quinze cents mètres de Biskra, de la contenance d'une vingtaine d'hectares qu'il fallait planter et bâtir.

« D'un bout à l'autre de ces déserts, écrit-il encore, on se répétera bientôt que, dans le désert français, il existe une maison uniquement créée pour l'exercice de la charité envers les populations sahariennes. — Tout voyageur, se diront-ils, a droit d'y recevoir gratuitement un abri, s'il ne peut s'en procurer d'autre. Tout esclave fugitif y retrouvera non seulement sa liberté, mais encore l'assurance d'un avenir de travail libre et de paix; tout malheureux malade y trouvera des médecins de son propre sang ». Et ils pourront ajouter : « Les hommes qui ont établi cette première étape de la miséricorde et de la civilisation veulent pousser de loin en loin leur entreprise. Bientôt Tougourt en verra une semblable, et après Tougourt Ouargla; et ensuite plus loin encore. — Et alors chacun comprendra, par cet exemple, quels sont nos vrais desseins sur les populations de l'oasis. »

Telle fut la première conception et origine de ce qu'on nomma plus tard « les Pionniers armés du Sahara ». Ces volontaires, écrit le Cardinal, ne sont pas les volontaires

de la guerre et de la destruction, mais les volontaires de la civilisation et de la paix. » Ce fut l'institution dans sa primitive conception et sa première forme, un Institut non militaire, mais hospitalier, rien de plus.

Mais à cette heure, ce qui, plus encore que le Sahara et le Soudan, remplissait les pensées du solitaire de Biskra, c'était l'œuvre de destruction que l'islamisme accomplissait cette fois dans l'Ouganda. Il est temps de retourner nos regards de ce côté, en reprenant les événements au point où nous les avons laissés dans cette histoire (1).

Depuis la persécution et les glorieux martyres de 1886, le nombre des chrétiens n'avait pas cessé de s'élever dans le vicariat apostolique du Nyanza. Il en était de même de celui du Tanganika. On y avait donné à la station de Kibanga le nom de Lavigerie-ville ; et des conversions nombreuses, un orphelinat de 300 enfants, un hôpital, une infirmerie, justifiaient ce grand nom de zèle et de charité. Dans le Haut-Congo, la mission transformait les mœurs des pêcheurs du Lac, pauvres gens dont la vie était à la merci des crocodiles et des hippopotames, et l'âme en proie à la terreur des maléfices et des superstitions barbares. Dans l'Ounyanyembé, l'orphelinat de Kipalapala grandissait dans le travail et la fidélité à la loi de l'Évangile. La station de M'pala, aux prises avec l'esclavagisme, reposait sous la main armée du capitaine Joubert, à l'ombre de la croix. C'était, à la fin de 1888, dans les deux vicariats, environ 10.000 chrétiens éprouvés, sans compter un plus grand nombre de catéchumènes épars. Les ouvriers évangéliques ne pouvaient plus suffire à la tâche, et Mgr Livinhac écrivait au Cardinal : « Voici que plusieurs d'entre nous ont dix ans d'Afrique équatoriale. C'est plus qu'il n'en faut pour user les constitutions les plus ro-

(2) V. sur toute cette révolution de l'Ouganda l'excellente *Vie du R. P. Lourdel,* par M. l'abbé Nicq, ch. XVIII et XIX. (Paris, Poussielgue, 1895.)

bustes. Je supplie donc Votre Éminence de nous envoyer des missionnaires, et des missionnaires de choix ; car Dieu semble avoir des desseins particuliers de miséricorde sur les Bagandas. »

Mais, de ce côté aussi, le grand péril de la mission c'était l'islam et l'influence des Arabes musulmans. Ce péril avait éclaté dans la fin de l'année 1888, à la suite et à propos de l'occupation allemande et anglaise sur le littoral, laquelle s'était répercutée jusque sur les bords des lacs.

Les Arabes, et avec eux les indigènes musulmanisés par eux, y avaient soufflé la haine et prêché l'expulsion de tous les blancs indistinctement. Ils n'étaient que trop écoutés. Le roi Mwanga, doublement menacé par le Haut Nil et par la côte, se montrait impatient, irrité, violent. L'imprudence d'un nouveau venu vint mettre le feu aux poudres. Un évêque anglican, M. Gordon, se présenta à lui et à sa cour avec une lettre tellement impérieuse de son gouvernement, et lui-même, en la présentant, y mit un tel ton de commandement et de hauteur, que l'assemblée n'y tint plus. L'Anglais fut hué, insulté, menacé de mort par les seigneurs et les guerriers. Le roi, furieux, jeta sur la lettre une poignée de cendre ; c'était une déclaration de guerre en forme : « Achetez des fusils, de la poudre, beaucoup de fusils ! » s'écriaient les noirs en brandissant leurs piques. Tous jurèrent de donner leur vie pour le roi et le royaume.

Sur ses entrefaites, ce même roi, que l'on avait juré de défendre jusqu'au dernier soupir, fut renversé et chassé par son peuple. Les nègres le trouvaient trop cruel, les Arabes trop perfide. Des dépêches parties de Zanzibar au commencement de janvier 1889, puis des lettres du P. Jamet, de la procure de cette île, apprirent au Cardinal que depuis le mois d'otobre Mwanga était en fuite, et que Kiweva, son frère, avait été mis à sa place par les musulmans. Celui-ci eût voulu d'abord épargner les chrétiens. Mais les Arabes lui avaient imposé pour tâche d'en finir

avec la mission et les missionnaires. Le vendredi 12 octobre, il jeta donc pêle-mêle prêtres catholiques et ministres protestants dans la même prison, après avoir pillé, saccagé, brûlé ce qu'ils possédaient, et dispersé en grande partie leurs orphelins.

L'emprisonnement dura une semaine ; et quelle horrible semaine ! Autour d'eux, les captifs n'entendaient que gens délibérant ou devisant sur le genre de supplice qui leur était réservé : Les fera-t-on passer par le feu ? Leur crèvera-t-on les yeux ? Mais d'autres blancs les vengeront ; et qui peut résister aux armes et aux maléfices des blancs ? On les relâcha finalement, par peur des représailles, avec ordre de quitter le royaume pour toujours. Mgr Livinhac, ses missionnaires, ses orphelins furent embarqués sur un bateau appartenant à la mission anglaise. C'est une mer que le lac. On était déjà au large quand, d'un coup de tête, un hippopotame coule la barque et jette à l'eau l'évêque et ses compagnons. Cinq des orphelins périrent. Tous auraient été noyés si une pirogue de pêcheurs, qui se trouvait là providentiellement, n'eût recueilli les naufragés et ne les eût déposés dans une petite île presque déserte. C'est de là, qu'après dix-sept jours d'effroyable misère, ils atteignirent, au sud du lac, le territoire du Bukumbi où ils se blottirent dans quelques huttes, en donnant à cette station le nom consolateur de Notre-Dame des Exilés.

Mgr Livinhac écrivit de là au Cardinal qu'ils manquaient de tout, qu'ils étaient à moitié nus, que leurs pertes s'élevaient au moins à 100.000 francs. Le bon pasteur ajoutait : « Plusieurs centaines de chrétiens se disposent à venir nous rejoindre. Mais que deviendront les deux ou trois mille néophytes ou catéchumènes qui ne pourront quitter leur pays ? Les musulmans leur feront probablement entendre leur inexorable : Crois ou meurs ! et ils n'auront plus autour d'eux les missionnaires pour les encourager à mourir pour leur foi. » La fin de cette lettre disait :

« Profondément affligés des malheurs qui ont fondu sur notre mission, nous sommes cependant heureux d'avoir été trouvés dignes de souffrir sinon le martyre, du moins la prison, le mépris, la pauvreté et l'exil *pro nomine Jesu.* Cela fait plus de bien à l'âme que la meilleure des retraites. » La main qui écrivait ces lignes avouait que'lle était encore secouée par le tremblement de la fièvre.

A ces nouvelles, le Cardinal poussa un cri de détresse : « C'est à coup sûr, écrivit-il dans le *Bulletin des Missions,* pour le présent et pour l'avenir, l'événement le plus grave qui se soit produit en ce siècle dans l'Afrique équatoriale; et aussi le coup le plus rude porté à l'influence européenne dans le centre de l'Afrique orientale. » Dès la première dépêche reçue par Zanzibar, il avait écrit à Rome et fait dire à la Propagande qu'il était sûr de ses fils : « Je ne sais ce que le bon Dieu leur réserve, disait-il, mais je les connais assez pour savoir qu'ils seront martyrs jusqu'au dernier, par la grâce de Dieu. » Et quelques lignes après : « Vous devez juger aisément que toute notre congrégation et moi-même sommes profondément affectés d'un si grave événement. Mais nous n'avons pas le chagrin d'avoir un seul apostat, même parmi les noirs. »

C'est en pleine campagne anti-esclavagiste, en février et mars 1889, que Mgr Lavigerie recevait l'annonce de cette révolution. On devine le parti qu'en tirait, pour sa cause et contre l'oppression musulmane, le vengeur des droits de l'humanité universelle. Aussi bien Mgr Livinhac lui écrivait-il du Bukumbi : « Ce sont les musulmans venus de Zanzibar et leurs adeptes qui sont la cause, l'unique cause de notre expulsion. Nos néophytes ont été attaqués, et nous avons été pillés, mis en prison et chassés en haine de la religion chrétienne. Les dernières paroles que nous a adressées le chef musulman de l'escorte qui nous conduisait au lac, a été celle-ci : « Vous saurez, et vous ferez savoir aux *Bazoungou* (Européens) que nous ne voulons plus de leur religion dans l'Ouganda. Nous voulons l'isla-

misme, rien que l'islamisme. Si un Européen remet le pied sur le sol, nous le mettrons aux fers et nous le chasserons au bout de quatre ans de prison. » Cette lettre concluait ainsi :« La grande plaie de l'Afrique équatoriale, ce n'est pas l'esclavage, ni la superstition, ni la barbarie, ce sont les Arabes. Puisse-t-on le comprendre dans les cours de l'Europe ! Tant qu'on laissera les commerçants esclavagistes de Zanzibar continuer leur trafic ici, tant qu'on leur permettra d'avoir poudre et fusils, on travaillera en vain à détruire la traite et à civiliser l'Afrique. »

Pendant que Mgr Lavigerie faisait savoir à Rome son regret croissant que la France n'eût pas cru pouvoir accepter naguère le protectorat de ces rives troublées, des remerciements lui arrivaient d'Angleterre pour les bons services que ses missionnaires avaient rendus aux prédicants protestants, dans leur prison commune. MM. Walcker et Gordon, surpris par les soldats, n'avaient eu le temps de rien emporter avec eux, et ils avaient raconté, par lettres, à leur pays l'assistance que, dans leur détresse, ils avaient reçue des missionnaires français. Le gouvernement britannique, touché de reconnaissance, chargea son Ambassadeur à Paris d'en porter l'expression à notre ministre des Affaires étrangères. Le 8 avril 1889, M. Spuller en écrivit à la procure des pères : « M. le ministre d'Angleterre à Paris vient de me faire savoir officiellement que le gouvernement de la Reine avait hautement apprécié l'assistance que les pères d'Alger ont prêtée aux deux missionnaires anglais gravement mis en péril par les indigènes. Je tiens à vous informer sans retard de cette démarche, et à vous transmettre, avec mes félicitations les remerciements du gouvernement britannique. »

Mgr Livinhac avait écrit : « Tout espoir de retourner dans cette belle mission n'est pas perdu. Les Bagandas païens détestent les musulmans, et ils forment la masse de la population. Il est probable qu'ils ne tarderont pas à se révolter contre leurs oppresseurs, et à créer un roi qui

lèvera l'arrêt de bannissement porté contre nous. » Ces choses advinrent, mais d'autre sorte. Un jour, les exilés du Bukumbi ne furent pas peu surpris de voir arriver à eux leur ancien persécuteur, le meurtrier de leurs jeunes martyrs, qui venait leur demander asile. Mwanga poursuivi par ses ennemis, s'était dirigé vers eux avec une trentaine de ses pages. Le chef de sa garde royale, Honorat, un bon catholique, lui était demeuré fidèle : « Ma religion me défend de trahir mon serment, » avait-il répondu aux chefs musulmans. Mwanga le savait bien. Ses principaux amis vinrent le rejoindre dans l'exil. « Il nous a demandé pardon d'avoir persécuté les chrétiens, rapporte Mgr Livinhac, dans une lettre du 21 décembre 1888, reconnaissant que c'était pour ce crime que Dieu l'avait renversé du trône. Tout en lui faisant comprendre l'énormité de ses fautes, nous l'avons reçu avec charité, et lui avons promis le pardon de la part de Dieu, pourvu qu'il se repentît du fond de son cœur. Nous voilà avec une cinquantaine de Bagandas en plus sur les bras. Nous avons en outre une centaine d'orphelins : ce qui fait deux cents personnes à nourrir et à vêtir; et c'est notre pauvre budget qui doit fournir présentement à tous ces besoins ! — Enfin, nous sommes heureux d'exercer la charité à l'égard de cet infortuné. Puisse-t-il enfin comprendre les miséricordes de Dieu sur lui, et embrasser une religion qu'il a eu la folie de persécuter, et qui est maintenant son unique espérance ! »

Ces nouvelles, datées de décembre 1888, arrivaient au Cardinal en mai 1889. A cette dernière date, les choses avaient changé de face. Kiweva avait été renversé à son tour. Un de ses frères Karema avait été mis à sa place par les musulmans qui finalement demeurèrent seuls maîtres du pays. Mais ces bandits arabes, détestés autant que redoutés, gouvernèrent si bien qu'ils en vinrent à faire regretter la tyrannie de Mwanga. Une députation de chrétiens, catholiques et protestants, Honorat à leur tête, se rendit au Bukumbi et l'annonça aux pères qui en ins-

truisirent le roi. Celui-ci ne se fit pas prier : au bout de cinq mois d'exil, le 29 avril 1889, Mwanga dit adieu aux missionnaires, s'embarqua sur le bateau d'un commerçant anglais, avec toute son escorte, et fit voile vers l'Ouganda pour tenter une aventure dont personne ne pouvait prévoir l'issue.

Il avait dit aux pères qu'il les voulait avec lui, sans quoi il renoncerait à rentrer dans son royaume : « Nous irons, » répondit Mgr Livinhac. C'était courir le risque de succomber avec lui. « Mais, explique une lettre du vicaire apostolique, si nous refusons de nous rendre à cette invitation, nous passerons pour des lâches qui prêchent le dévouement et ne savent pas se dévouer. Nous irons porter les secours religieux à nos malheureux chrétiens. Le missionnaire ne doit jamais reculer, pas même devant la mort, quand il s'agit d'étendre le royaume de Dieu. » Les PP. Lourdel et Benoist débarquèrent le 14 septembre 1889, dans la grande île de Sesé, où des centaines de disciples accoururent les rejoindre, pendant que Honorat avec sa petite troupe, s'avançait pour reconquérir à Mwanga le royaume de ses pères. Le peuple de plus en plus se détachait de Karema, un monstre pire que les autres, fanatique musulman, qui tuait ou brûlait quiconque refusait la circoncision. Les missionnaires ruinés par le pillage, les voyages et l'hospitalité donnée pendant cinq mois au roi, à sa cour et ses soldats, avouaient qu'ils n'avaient plus rien, ils souffraient de la faim : « Mais, disait une de leurs lettres, le bon Dieu nous fait la grâce d'être pleins de confiance parmi les périls et les épreuves. »

Le pire de la situation était la rupture des communications entre l'Ouganda et Zanzibar. La guerre allumée sur la côte orientale entre les Arabes et les indigènes d'une part et les Allemands d'autre part, avait pour les missionnaires cette double conséquence de menacer leurs établissements de l'Ounyanyembé, et de fermer à leurs courriers la route de l'Europe, à l'heure même où leur détresse implorait de l'Europe le plus urgent secours. Cette petite troupe per-

due n'avait plus que la ressource de vaincre ou de périr.

Les Allemands faisaient la guerre sur la côte, à l'allemande, une véritable guerre d'extermination, bombardant Bagamoyo, Saadani, Tamga, et bloquant les ports pour affamer la côte. Par représailles, les indigènes, sous la conduite de l'Arabe Bouchiri, interceptaient tout rapport entre l'intérieur et le littoral : « Je ne puis pourtant croire que l'Allemagne se propose de faire massacrer tous les blancs de l'intérieur, écrivait, le 15 janvier 1889, Mgr Livinhac au Cardinal Lavigerie. Il faut cependant avouer qu'elle en prend les moyens. A la garde de Dieu ! Il sait que nous sommes venus ici pour établir son règne. Il ne permettra pas que les maladresses des puissances européennes aient les conséquences qu'elles semblent devoir amener. » Et le 2 mai, dans une autre lettre : « Les courriers européens ne peuvent plus voyager d'ici à la côte. Nous ne recevons plus de nouvelles du monde civilisé, et il nous est presque impossible de vous donner des nôtres. » Enfin, dans le mois suivant : « Si cet état de choses continue encore durant quelques mois, nous manquerons du nécessaire. Mais le bon Dieu sait mieux que nous ce qui nous convient, et nous nous abandonnons à sa providence toujours aimable. » Ce cri de détresse partait subrepticement, dissimulé dans les plis du pagne crasseux d'un nègre qui, pour quelques piastres, consentait à risquer sa vie sur le chemin de Zanzibar.

Restait encore un lien entre le littoral et les deux vicariats des lacs : c'était la maison de Kipalapala, proche de Tabora. Il fallut la quitter. Les indigènes l'enveloppaient, prêts à tout massacrer, au premier échec que leur infligeraient les blancs. Le Supérieur, le P. Hauttecœur, y dirigeait l'orphelinat. Partageant ses enfants en deux troupes, il se replia sur le Bukumbi, où après des périls extrêmes il rejoignit enfin Mgr Livinhac à Notre-Dame des Exilés.

Le Cardinal, qui devinait plutôt qu'il ne connaissait les maux de ses enfants, écrivait néanmoins qu'un tel état de choses était à bref délai la fin de ses missions et de ses

missionnaires « ensevelis, comme il s'exprimait, dans un tourbillon d'insurrections barbares ».

Mais comment les dégager; par quelle voie arriver jusqu'à eux? Il y avait songé. Dès janvier de cette année 1889, et aux premières nouvelles des événements de l'Ouganda, il s'était adressé au R. P. Deguerry : « Il n'y a plus qu'une seule voie libre pour pénétrer dans l'intérieur, lui écrivit-il, c'est la voie d'eau. Il faut se résigner à descendre jusqu'au Zambèze, à s'y embarquer, à remonter le Chiré et le Nyassa, à traverser le Tanganika et ensuite le plateau qui sépare ce dernier du Nyanza et de l'Albert-Nyanza. La route est libre, elle est salubre, et même assez facile pour les transports, dans la plus grande partie de son parcours. » Il fit plus, il demanda au R. P. Deguerry de partir pour Zanzibar et au delà, afin de s'assurer lui-même des passages : « Mon cher père, lui écrivait-il le 10 février, je vous ai demandé un grand sacrifice, surtout dans cette saison; car, sur la Méditerranée du moins, la mer n'est pas belle. Je crois qu'en revanche, c'est la bonne époque d'Aden à Zanzibar. » Et il lui donnait les raisons de ce voyage, avec ses instructions : se tenir à portée des nouvelles et des personnes, pour diriger les missionnaires et l'informer lui-même dans ces circonstances graves; empêcher les missionnaires de venir à la côte, ce qui serait une désertion de poste et une entreprise dangereuse; trouver à Zanzibar des courriers à tout prix pour transmettre aux missions ses instructions et ses secours; mais surtout chercher, en descendant jusqu'à Quilimane et Tété, possessions portugaises, la route par eau qui sauverait les communications et rétablirait le passage entre l'Europe et les Lacs.

Le R. P. Deguerry se mit en route sans retard. Le Cardinal écrivait de lui, le 30 mars, à Maison-Carrée : « Je prie le P. Lechaptois de recommander partout aux prières des pères le R. P. Deguerry, qui accomplit en ce moment un bel acte de dévouement et d'héroïsme. Ce serait le plus grand des malheurs s'il venait à succomber dans un

tel voyage, et au moment où il donne à toute la société une telle preuve d'attachement. »

Pendant ce temps-là, le Cardinal agissait auprès du Portugal en possession déjà ancienne des territoires avoisinant le Nyassa, et maître par conséquent de la route que l'on voulait s'ouvrir. Il obtint pleine satisfaction du gouvernement, et le 7 du mois de mai, le ministre des Affaires étrangères, M. Baros Gomès, ayant consulté la Chambre, répondit que « le Portugal donnerait tout l'appui qu'il pourrait aux missionnaires envoyés par le Cardinal Lavigerie pour l'intérieur de l'Afrique, déclarant une fois de plus tout le désir qu'il avait de voir se réaliser les désirs de l'éminent prélat. »

Rentré au mois de mai, le P. Deguerry avait déclaré que la voie fluviale était praticable, à des prix modérés, 2.000 francs par tonne, y compris les hommes d'équipe. Aucun danger n'existait jusqu'au nord du Nyassa, et de là au Tanganika le capitaine Joubert averti pourrait offrir une protection assurée.

On pouvait donc partir. Le 24 juin 1889, cinq missionnaires recevaient à Notre-Dame d'Afrique les adieux du Cardinal. Ils allaient fonder une nouvelle mission à Mporda, au sud du Nyassa et sur les bords du Chiré, dépendant du Portugal. Avant le baisement des pieds, le Cardinal préconisa les œuvres de la Société popularisée sous le nom de pères Blancs. « La voix du peuple a raison, mes chers frères, dit-il. Ce nom, ils le doivent encore plus aux ardeurs de leur charité, à ce soleil intérieur qui éclaire et enflamme leurs âmes et qui leur donne, non seulement aux regards des hommes mais au regard de Dieu, la blancheur éclatante de la justice et de la charité. »

Il célébra cette charité d'apôtres et de martyrs, et rappela les épreuves présentes de l'Ouganda : « Que deviennent mes chers fils? Chaque matin je tremble de recevoir une dépêche de Zanzibar qui m'annonce leur fin... — Comment la nommerai-je? — Ah, sans doute, pour eux

bienheureuse, mais pour nous pleine d'amertume. Et chaque matin, je lève les yeux sur les chemins, attendant, comme le père du jeune Tobie, le messager qui m'annonce que mes fils sont sauvés. Mais non, mes très chers frères, le messager n'est point venu. »

On avait dit que le Cardinal allait être forcé d'abandonner ses missions. Cette seule idée l'indigna : « Abandonner nos missions fondées depuis dix années, arrosées de notre sang! Ah! ceux qui ont dit cela ne savent pas de quel esprit nous sommes. C'est parce que le péril est plus pressant que nous ne pouvons les abandonner. Abandonner nos néophytes, nos catéchumènes, nos esclaves rachetés, pour sauver la vie d'un jour, jamais! mes très chers frères, jamais! J'aime mes fils. J'ai consacré la meilleure part de ma vie à former leur petite société que Dieu a visiblement bénie; je les aime jusqu'à mourir pour eux, s'il le faut; mais si je les voyais céder à la lâcheté pour sauver leur vie, en vérité, entendez ce que je dis, vous mes enfants qui allez partir : Vous avez témoigné le désir d'aller au combat, si vous désertiez un jour par quelque lâche faiblesse, je vous repousserais de moi. Mais non, mes chers fils, je n'ai rien de semblable à craindre de vous; et vous, quoi qu'il arrive, vous pouvez compter sur mon cœur de père. »

Le Cardinal exalta le Portugal, son histoire maritime, ses gloires religieuses; il commanda ensuite à la musique des apostoliques de jouer l'air national de ce généreux peuple : « C'est l'air qu'entendit peut-être saint François Xavier! » dit-il. La foule des assistants débordait hors de l'église et priait pour les partants : « Écoutez, disait-il, à ses missionnaires, écoutez ces chants et ces voix! C'est la voix de la prière ardente et attendrie qui demande à Dieu de vous garder la force au milieu des fatigues, la joie sainte du sacrifice au milieu des souffrances, et, au delà des bornes de cette vie pleine de larmes, de vous préparer les joies de l'éternité. »

Tout cela marchait de front, dans la vie du Cardinal, avec la seconde période de la campagne anti-esclavagiste que nous venons de raconter, et se passait au sein même des derniers préparatifs du congrès de Lucerne. Pendant ce temps-là, Dieu faisait lui-même son œuvre de salut dans l'Ouganda. Tandis que, fort du nombre de ses troupes, du secours des Arabes et des quinze cents fusils qui lui arrivaient du Zanguebar, le musulman Karema, pillant tout et brûlant tout, se disait assuré de la victoire et du trône, le chrétien Gabriel, successeur d'Honorat qui venait de périr, surprend sur le Nyanza les embarcations ennemies qui, par deux fois, font explosion sans qu'on en sache la cause, et perdent 1500 hommes d'équipage noyés ou tués. Les nègres chrétiens, sous une grêle de balles ou de flèches, n'avaient perdu que deux hommes. C'est au mois de novembre 1889, que Mgr Livinhac annonça ces succès : « Dieu dût-il faire un miracle, écrivait-il au Cardinal, le parti musulman ne triomphera pas. » Il se disait pauvre, très pauvre, mais consolé et content. On allait manquer de chaussures, de linge, et de vin de messe, hélas ! « Toutefois, que Votre Éminence ne soit pas trop inquiète sur le sort de ses enfants du Nyanza, qui sont tous calmes et gais comme dans les plus beaux jours, dans la pensée qu'ils ont dans le ciel un bon père qui les garde *ut pupillam oculi.* »

En attendant, ils mouraient. Un de ces réfugiés de Notre-Dame des Exilés, à Kamoga, venu de l'orphelinat de Kipalapala, le bon père Chevalier, expirait le matin même de la Toussaint, en offrant à Dieu sa vie pour sa chère mission. Il tombait épuisé par les luttes qu'il avait dû soutenir pour arracher ses orphelins aux mains des brigands arabes, dans sa fuite du pays de l'Ounyanyembé. Les PP. Girault et Schynse venaient d'être rappelés, pour ne pas succomber promptement à leur tour. « Voilà le nombre de nos missionnaires bien réduit, écrivait Mgr Livinhac, et parmi eux plusieurs sont déjà usés par les

fièvres et les privations. Je vous conjure donc, Éminence et très vénéré père, de nous envoyer du renfort dès que la route sera ouverte, en prenant pitié d'un Vicariat si éprouvé. » Le renfort était en route.

Mais quand, aux premiers mois de 1890, ces nouvelles arrivèrent à Mgr Lavigerie, il n'était déjà plus à l'oasis de Biskra. La veille de son départ, le Cardinal se fit remettre la liste de tous les Arabes dont les pluies torrentielles de cette saison avaient délayé et détérioré les gourbis. Il s'en présenta chez lui vingt et un, et chacun reçut de sa main un louis de vingt francs pour adieu.

En même temps il faisait partir son jeune malade Luxembourgeois pour Alger, où il le fit installer confortablement à Saint-Eugène, chez lui. L'année suivante, il le fit hiverner à Sfax, en le recommandant à son charitable ami, Mgr Polemini. Le jeune poitrinaire voulut revoir son bienfaiteur à Carthage. Il se traîna à la Marsa où il resta quelques jours. « Je me rappelle, nous raconte le secrétaire, l'émotion du Cardinal et ses sanglots, quand il vit s'éloigner la voiture qui emportait le cher enfant qu'il ne devait plus revoir en ce monde. »

La conférence de Bruxelles poursuivait son œuvre. Mgr Lavigerie avait écrit à Mgr l'évêque de Marseille : « A cause de ces travaux pour l'abolition de l'esclavage, j'ai dû ajourner la consécration de la cathédrale de Carthage ». Maintenant, fin de mars, l'heure était venue de présider à cette grande solennité de sa vie, en attendant qu'à Paris, le Congrès libre, se réunisse et mette le sceau à sa campagne de près de trois années contre l'esclavage africain.

CHAPITRE XVIII

CONSÉCRATION DE SAINT-LOUIS — CONGRÈS DE PARIS

LA NOUVELLE CARTHAGE. — LE MALADE DU SCOLASTICAT. — COLLÈGE SAINT-CHARLES CÉDÉ A L'ÉTAT. — FÊTES DE LA CONSÉCRATION DE LA PRIMATIALE. — LE CONCILE DE CARTHAGE. — PREMIÈRE PIERRE DE LA CATHÉDRALE DE TUNIS. — LETTRE DU ROI MWANGA AU CARDINAL. — L'AFRIQUE ANGLAISE ET ALLEMANDE. — DÉPART DE VINGT MISSIONNAIRES. — RÉSOLUTIONS DE LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES. — BREF DE LÉON XIII. — CONGRÈS DE PARIS. — LE CARDINAL A ROME.

1890.

Le Cardinal arriva à la Goulette le 1er avril 1890. Il y avait deux ans qu'il n'avait point revu la Tunisie. La traversée avait été mauvaise ; en débarquant il ne trouva point la voiture qui devait l'attendre et le porter à Carthage, il pleuvait à gros temps. A une autre époque, on eût essuyé de sa part une averse d'autre sorte. Il fut calme, patient, bon pour tous. C'était vraiment un autre homme.

Lorsque, bientôt après, il entendit le gros bourdon de Saint-Louis qui lui souhaitait la bienvenue, puis qu'en montant encore, il vit se dresser la croix archiépiscopale sur la coupole de la basilique, éclatante de jeunesse et de blancheur, il eut un éclair de joie dans les yeux. C'était cette jeune primatiale de l'Afrique nouvelle qu'il venait épouser, sacrer, dans une pompe royale.

Dans l'après-midi, il lui fit une longue visite, en compagnie des pères du scolasticat. Il admira ce grand ensem-

ble qui plaît tant à l'esprit et aux yeux. La cathédrale, de style byzantin et mauresque, lui présentait d'abord sa façade, flanquée des deux tours carrées que relie une galerie ajourée et que couronnent deux dômes portant la croix primatiale dans les airs. Le Cardinal monta au portail par le perron de marbre blanc. La porte du milieu s'ouvrit et lui laissa voir l'ensemble de cette croix latine se prolongeant à soixante mètres de profondeur, avec ses trois nefs et son déambulatoire, séparées entre elles par leurs lignes de colonnes de marbre de Carrare, aux chapiteaux dorés et supportant des arcs mauresques d'une grâce majestueuse. C'était plein de grandeur. A la retombée des arceaux se groupaient, encadrés d'arabesques, deux cent douze écussons portant les armes et les plus nobles noms de la vieille chevalerie française. Plus haut, une galerie ininterrompue enveloppe le périmètre intérieur du monument. Au-dessus un cordon de lettres d'or, suivant la nef principale et le chœur, y fait lire les paroles du pape Léon XIII qui consacrent la primauté de Carthage à jamais. Les plafonds des nefs latérales à poutrelles saillantes, le plafond de la nef centrale, avec ses caissons d'une riche ornementation, règnent à une hauteur qui laisse au regard comme à l'âme la liberté de son essor. Le transept est couronné par le dôme central, entouré de huit clochetons et portant la croix à son faîte. A l'abside, s'ouvre la chapelle de Saint-Louis où repose le très saint-Sacrement, comme il convenait à l'honneur du saint roi qui, là même, la veille de sa mort, recevant l'Hostie sainte, prononçait ces paroles de foi reproduites de chaque côté de l'autel : « Je ne croirais pas mieux en sa divine présence si je le voyais tel que les apôtres le virent en son ascension. » Enfin, au-dessus de l'autel majeur, l'admirable reliquaire de la maison Armand Caillat porte un ossement du saint, précieuse offrande de l'évêque et du chapitre de Montréal en Sicile. Ainsi saint Louis règne partout dans ce temple éclatant de la blancheur des lys. Au dehors, la galerie qui entoure la plate-forme em-

brasse tout l'horizon terrestre et maritime qui nous est déjà connu. Le premier objet que le navigateur aperçoit de la pleine mer, c'est le dôme, le premier nom que ce dôme rappelle est celui de la France. Il y a peu de panoramas aussi éloquents dans ce monde.

Telle apparut au Cardinal, dans sa jeunesse et sa poésie, l'œuvre qui pour lui traduisait dix ans de ses pensées, et résumait tous les souvenirs de l'Église et de la patrie sur ces bords fameux.

Il ne manqua pas de s'arrêter devant le caveau qu'il destinait à sa sépulture. Il y descendit lentement, et il y récita à genoux et à haute voix le *De Profundis*, comme il avait déjà fait deux ans auparavant. Cette fois il fallut l'aider à en remonter les degrés, et cela à grand'peine : « Merci, mes enfants, dit-il. Mais le jour vient et il est proche, où vous n'aurez plus à me remonter. » Il avait bien vieilli dans ces deux ans d'absence.

Il s'informa des malades selon son habitude. Le Supérieur lui apprit que, depuis le 14 juillet, un jeune scolastique hollandais, le père Kreyns, était en proie à une phtisie très avancée, qui le tenait alité à l'infirmerie. L'Archevêque s'y rendit. Il venait de quitter un malade à Biskra, il en adoptait un autre à Carthage. « J'étais là, raconte le jeune religieux, lorsque j'entendis une grosse voix qui remplissait les corridors du séminaire, et qui, en approchant, m'inspirait une crainte révérencielle. La porte s'ouvre, le Cardinal à barbe blanche apparaît et s'approche de ma pauvre couchette, suivi de quelques-uns des pères directeurs. Me voyant si amaigri : « O mon Dieu ! » s'écria-t-il, et, pendant qu'il m'embrassait, je vis des larmes dans ses yeux. « Vous êtes bien malade, mon enfant? Le bon Dieu vous éprouve. Offrez votre vie à Dieu pour les infidèles, c'est ainsi que vous serez un véritable missionnaire. » Il lui demanda depuis combien de temps il souffrait. Puis il en vint au traitement, aux prescriptions qu'il devait suivre, aux soins qu'il devait prendre : du jus de viande pour aliment, du linge frais chaque

jour. Il redisait sans cesse : « Pauvre enfant! si jeune! Et moi aussi je suis malade, mais je suis vieux, moi! Savez-vous bien ce que ferai? Je demanderai au bon Dieu qu'il me prenne au lieu de vous. » Avant de sortir il le pria de lui faire connaître ce qu'il pourrait faire pour lui? — « Eminence, dit le Supérieur, je sais qu'il serait fort heureux d'entendre la sainte messe ici, dans sa chambre, ne pouvant s'y rendre ailleurs. — Très bien, très bien! Demain, c'est mercredi saint : quelqu'un la dira ici. Après ce sera pour samedi, le samedi de l'alleluia. » Il le bénit encore; puis se retournant de la porte : « Adieu, mon enfant, adieu! »

Ce n'était pas un adieu. Le jeudi saint, le Cardinal reparut à l'infirmerie, seul, en soutane noire, selon l'usage de ce jour. Il venait servir à son malade le jus de viande qu'il avait fait préparer chez lui et sous ses yeux. On allait l'apporter. Il entretint le jeune homme de la messe dite la veille dans sa chambre, de la semaine sainte, du jeudi saint. Puis tout à coup : « Mais voulez-vous, mon enfant, que j'écrive moi-même une lettre à votre père et votre mère? — Éminence, hélas! ils sont morts. — Ah! pauvre enfant! Alors voulez-vous que je les remplace, que je vous prenne chez moi? Je vous soignerai de mon mieux. » En ce moment entrait le porteur du jus de viande. C'était le nègre Golio qui, tout surpris de voir là Son Éminence assise au chevet du malade, baisa rapidement son anneau, puis se retira, ouvrant de grands yeux. « Et maintenant, raconte toujours le P. Kreyns, le grand Cardinal se mit en devoir de faire prendre lui-même le jus de viande au pauvre malade qui ne savait comment le remercier de sa bonté. » Nous les retrouverons ensemble, et on nous pardonnera de placer ces scènes intimes dans un coin du tableau grandiose qui va se déployer à nos regards.

En rentrant dans son diocèse de Carthage, le Cardinal Lavigerie avait le regret de ne plus y retrouver l'évêque auxiliaire qu'il y avait installé à son départ. Mgr Jourdan de la Passardière, prédicateur éloquent, et grand direc-

teur d'âmes, très habitué au ministère apostolique de nos villes de France, très apprécié dans les chaires de nos cathédrales, avait à peine pris possession de sa pauvre église de Tunis que le vide effrayant où il s'était trouvé, l'avait écrasé de son poids, corps et âme. « A toutes les qualités aimables et pieuses qui distinguent sa vertu et son talent, écrivait le Cardinal, il ne joignait pas malheureusement une santé suffisamment robuste pour des labeurs tels que ceux qu'il devait affronter en Afrique. Elle n'y sut pas résister. » Dès le 2 mars 1889, on apprit par les journaux que l'auxiliaire rentrait en France par ordre des médecins, pour ne plus reprendre la pesante résidence de Tunis. Le 7 juillet suivant, le Cardinal Lavigerie consacrait pour le remplacer, Mgr Brincat, un très jeune prélat algérien dont il avait fait son second dans sa campagne anti-esclavagiste, et duquel il concevait d'heureuses espérances.

Un acte plus considérable dans ses résultats avait été la cession que le Cardinal avait faite de son collège Saint-Charles de Tunis au gouvernement de la Régence. La situation mixte qu'il avait précédemment créée à cette maison, en lui donnant un enseignement laïque et universitaire sous une direction ecclésiastique, n'avait pas porté les fruits qu'il en attendait. Dans une lettre adressée, le 29 mai 1889, à M. Massicault, le Cardinal attribuait cet insuccès à diverses causes : la répugnance de certaines familles françaises pour la direction d'une congrégation religieuse, d'où étaient résultés plusieurs actes d'indiscipline qu'il lui était aussi difficile de tolérer que de réprimer ; la concurrence, qu'en dépit de ses promesses, le gouvernement lui avait opposée, en laissant se fonder à Tunis deux établissements français et un second collège italien ; la diminution notable des élèves et des ressources, qui en avait été l'inévitable conséquence pour Saint-Charles. Cela étant, le Cardinal avait enfin prêté l'oreille aux propositions que lui faisait le résident de céder le collège à l'État tunisien, pour être laissé entièrement à la direc-

tion de l'Instruction publique. Il estimait à un million le terrain, les constructions et le mobilier de l'immeuble ; et, comme la Société de ses missionnaires en était propriétaire, il se faisait fort d'obtenir son assentiment, en sa qualité de Supérieur majeur. Le résident poussa l'affaire auprès du ministère, et, après des négociations prolongées, il fut convenu que l'État tunisien reprendrait Saint-Charles avec 20.000 mètres de terrain environnants, et que l'établissement dépendrait dès lors du protectorat et de la direction universitaire de la Régence.

Une lettre du Cardinal à son clergé, à la date du 1er octobre 1889 l'informait de ce changement et lui en donnait un motif personnel, de nature à le satisfaire : « L'inconvénient pour le diocèse de n'avoir qu'un seul établissement d'enseignement secondaire commun à tous les cultes, et la nécessité, par contre, d'avoir un petit séminaire pour le recrutement du clergé si clairsemé dans le pays. » En conséquence, il annonçait que le prix de la vente du premier établissement à Tunis servirait à la fondation du second à Carthage. Une dernière raison, si toutefois ce n'était pas la première, était le besoin d'argent sur toute la ligne de ses opérations apostoliques. Une partie du prix provenant de la vente du collège devait revenir à la Société des missionnaires, et l'on sait si les nécessités de leurs missions étaient pressantes à cette époque ! L'autre partie, le prix des terrains que le Cardinal possédait en propre, serait exclusivement, écrivait-il, consacrée par lui aux besoins urgents du clergé français des paroisses de la Régence, lequel, faute d'obtenir un traitement de l'État, était menacé de s'éteindre et de disparaître.

Quelles qu'aient été les raisons supérieures du fondateur pour faire passer son collège des mains de l'Église dans celles de l'État, quelque motif qu'ait eu le général d'abandonner une position importante pour prêter un appui nécessaire à toutes les autres, il s'ensuivit un étonnement dans l'opinion publique. Il s'ensuivit aussi une heure d'é-

branlement dans la Société dont cette cession semblait, aux yeux de plusieurs membres, léser les intérêts matériels et autres. Le R. P. Deguerry réclama, au nom de la Congrégation dont il était le premier assistant, en attendant l'arrivée du Supérieur nommé. Il avait d'autres pensées, d'autres projets; il les dit, il ne parvint pas à les faire accepter. C'est alors que, plutôt que d'apposer sa signature à un traité conclu sans lui et désapprouvé par lui, il préféra se retirer, mais sans d'ailleurs entraîner personne dans sa retraite.

Ouvrier de la première heure, deux fois Supérieur général, et encore alors Supérieur intérimaire, homme d'action et homme d'administration, très estimé et aimé de ses frères, le R. P. Deguerry laissa par son départ un grand vide et un grand regret. Pour des raisons connues de lui, il avait cru devoir se sacrifier à une cause dont il se sentait le défenseur en titre, tandis que le Cardinal, placé plus haut et voyant plus loin, s'inspirait d'intérêts généraux et collectifs dont il faut bien reconnaître qu'il était le premier juge. La blessure que ces deux hommes s'infligèrent ainsi l'un à l'autre, en se séparant l'un de l'autre, saigna longtemps, bien que de part et d'autre elle craignît de se faire voir. Le *Bulletin des Missions* expliqua au public cette détermination par des raisons de fatigue et de santé, en des termes reconnaissants et tout à l'honneur du démissionnaire. De plus, nous avons sous les yeux les Lettres testimoniales dans lesquelles l'Archevêque entasse l'une sur l'autre les inépuisables expressions de son estime pour celui qui avait été pour lui un fils si dévoué, un si précieux auxiliaire et longtemps un si fidèle ami. Dans les derniers temps de sa vie, on l'entendit redire plus d'une fois : « Il faudra que le P. Deguerry rentre dans la Société. »

Un petit séminaire allait donc s'ouvrir à Carthage, et le Cardinal tenait à ce que la chose se fît en même temps que les pères quitteraient Saint-Charles de Tunis, afin que la

fondation de l'un fût la justification et la consolation de la cession de l'autre. Déjà, dans sa pensée, il lui destinait la maison provisoirement occupée par le noviciat des Sœurs.

Cependant Carthage n'était encore peuplée que de ses fondations religieuses. Allait-elle demeurer sans autres habitants? En ce même mois de mai 1890, à la veille de la consécration de Saint-Louis, un architecte de Paris, M. Armand Perié, vint lui soumettre son projet de formation d'une société civile immobilière pour la reconstruction de la ville, en lui demandant de la prendre sous son haut patronage. Il l'assurait « qu'une partie des capitaux était trouvée, que l'autre partie ne se ferait pas attendre, qu'on allait commencer les travaux dans deux mois, avec l'espérance de les avoir terminés au bout de six ans. » Le Cardinal approuva le projet, mais sans y engager ni son nom ni son bien : tout dépendait à ses yeux de la reconstruction des anciens ports dans de plus vastes proportions; et ce projet grandiose allait-il prévaloir dans les pensées de la France?

En attendant, Byrsa prenait un nouvel aspect. On y faisait monter une route carrossable qui partait de la gare de la Malga. On nivelait le sol pour établir une esplanade devant et autour de la cathédrale. Un bureau de poste et de télégraphe était établi chez les missionnaires, desservi par eux. Le Cardinal revivait de la vie de cette ville renaissante. On le voyait comme jadis sur les chemins, dans les villages, parmi les gourbis souterrains des anciennes citernes de la Malga. Ces vieux pauvres à qui, pendant son absence, il avait eu soin de faire remettre une aumône chaque mois, venaient baiser son vêtement, et comme ils le voyaient devenu très vieux, très blanc, il leur disait et laissait croire qu'il avait bien cent ans. Il en trouvait d'employés aux fouilles archéologiques. Palais des proconsuls, nécropole, amphithéâtre, basilique de Damous-el-Karita livraient chaque jour de nouveaux trésors à la curiosité

des antiquaires. Les travailleurs indigènes ne procédaient à ces fouilles qu'avec précaution, presque avec tremblement. C'est que, d'après le dire des ancêtres, il y avait là quelque part un puits plein d'or et de choses précieuses, mais bien caché et défendu par une grande roue garnie de glaives, laquelle se mettrait d'elle-même en mouvement pour faucher tout autour d'elle dès qu'on l'effleurerait! Le Cardinal en frissonnait!

Mais sa visite quotidienne était toujours pour la cathédrale dont il pressait les derniers travaux d'ornementation. Elle le ramenait fidèlement au lit de son cher malade auquel il apportait chaque fois un bouquet de roses de la Marsa. Il ordonna qu'on le levât quelque temps chaque jour; et comme il n'y avait pas de fauteuil dans l'infirmerie, il y fit apporter le meilleur qu'il pût trouver dans son appartement. « Mais, cher enfant, voici devant votre fenêtre cet arbre qui vous ôte tout le jour. Vous ne voyez donc jamais le soleil, mon cher fils? — Bien rarement, Éminence. — Eh bien, écoutez : voulez-vous venir chez moi? — Oh! merci, je n'oserais. — Venez, je vous céderai une des grandes pièces qui me sont réservées ici. Vous y aurez par trois fenêtres le plus beau soleil et la plus belle vue du monde. » Le lendemain le transfert était opéré : c'était fait. L'Archevêque avait fait venir exprès de Paris à l'usage du malade un thermocautère avec lequel il lui faisait appliquer des pointes de feu. Il présidait lui-même à l'opération, et quand le patient se récriait sous la brûlante piqûre : « Comment! vous désirez le martyre, vous enviez le bûcher des nègres de l'Ouganda, et une pointe de feu vous fait jeter ces cris ! » Pour animer le pieux malade à la souffrance chrétienne, il avait fait placer dans un cadre, devant son lit, ces paroles sacrées en gros caractères : « *Ecce venio, ut faciam, Deus, voluntatem tuam.* » Lui-même avait soin de les lui montrer en silence chaque fois qu'il se retirait; puis avec un accent particulier : « Adieu, mon enfant, adieu! »

On était au temps pascal. La fête de la consécration de la cathédrale de Carthage était fixée au 15 mai, jeudi de l'Ascension. Le Cardinal y avait invité de nombreux archevêques et évêques de France, d'Italie, de Sicile, de Sardaigne, de Malte, tous ceux de l'Algérie. Les autorités administratives et militaires de la Tunisie avaient accepté volontiers de s'y rendre. Les novices et les apostoliques d'Alger étaient convoqués et attendus. Ce devait être le grand jour de sa vie et le glorieux couronnement de ses œuvres tunisiennes.

Durant les premiers jours de la semaine de l'Ascension, les principaux personnages étrangers arrivèrent. La joie était grande, non complète toutefois : on touchait à la veille de la fête, et un bateau, parti certainement d'Alger depuis trois et quatre jours, ne se montrait pas en vue des côtes. Or c'était le bateau qui portait les novices, les apostoliques, ses enfants. Le Cardinal était inquiet. Le 14, il fit mettre les scolastiques en prières pour les navigateurs : si le navire s'était perdu ! C'était un petit vapeur avarié, fort secoué et tenant mal la mer, laquelle, d'ailleurs, était mauvaise. Il se traînait le long de la côte, relâchait à Dellys, s'arrêtait à Bône ; et il y avait quatre jours et quatre nuits qu'il était en route, et le mercredi, veille de la fête, s'était passé tout entier, jusqu'au soir, jusqu'à la nuit, sans qu'on l'eût vu apparaître. L'anxiété était extrême à Carthage. Enfin, aux premières lueurs du matin de l'Ascension, on aperçut une troupe harassée qui montait la colline, on l'entendit qui frappait à la porte des missionnaires; c'étaient eux! Ils avaient pris terre à la Goulette dans la nuit noire; puis tout de suite à pied ils étaient partis pour Carthage où ils dormirent trois heures; après quoi ils se portèrent au palais de la Marsa pour rassurer leur père qui, lui, n'avait pas reposé. Ils lui chantèrent une cantate composée pour la circonstance. Il eût bien été tenté de gronder, de se fâcher d'une si longue attente; mais contre qui? Il pleura, il bénit, il embrassa : ce furent des tendresses sans fin.

La fête de l'Ascension réunit dans la jeune cathédrale de Carthage dix évêques français et étrangers, siégeant dans les stalles revêtues de velours rouge, avec leurs porte-insignes devant eux. Le résident général, en costume d'apparat, avait son siège élevé sur une estrade pavoisée de drapeaux tricolores, en face du Cardinal : c'était la place de la France. Au premier rang, dans la nef, était le prince Taïed, frère du Bey, avec tous les ministres tunisiens. Puis venaient les états-majors de l'armée et de la marine, les consuls de toutes les puissances, les attachés d'ambassade, les congrégations religieuses du pays, les missionnaires en grand nombre, les scolastiques et novices, des journalistes de France, une grande multitude de peuple, un détachement de chasseurs d'Afrique, la musique du 4me zouaves, beaucoup d'Arabes, une foule de 15.000 personnes sur la colline ou dans l'église. Carthage redevenait une ville pour un jour.

Un peu avant l'heure de la cérémonie, le Cardinal disparut pendant quelques instants. Il était près de son malade, entouré de ses riches insignes, revêtu de la *cappa-magna*, escorté de plusieurs de ses chanoines de Saint-Louis dans leur costume quasi-épiscopal. Le pauvre enfant ne l'avait jamais vu dans ce grand appareil, et le Primat avait voulu lui apporter ainsi l'image et la primeur de la fête à laquelle il ne pouvait pas se rendre. Il s'approcha de son lit, le bénit, l'embrassa, en enveloppant de sa barbe blanche ce visage amaigri. Puis il sortit pour l'entrée solennelle dans la cathédrale, au son de la musique et de toutes les cloches, et aux détonations de deux batteries de la garde beylicale, assez étonnées sans doute d'honorer de leurs salves une fête chrétienne.

Le Cardinal et cinq évêques consacrèrent simultanément six autels dédiés à des Saints africains. En creusant les fondations de l'autel majeur, on avait trouvé inscrite la dédicace d'un temple romain à la Concorde : *Ædes Concordiæ*. C'était un beau présage.

M[gr] Combes, évêque de Constantine, monta en chaire, pour y lire la Lettre pastorale dans laquelle le Primat d'Afrique donnait le sens historique de cette construction et de cette consécration. C'était l'histoire de Carthage rappelée et résumée avec magnificence. Avant la fin, le Cardinal monta lui-même en chaire, « pour reposer le vénéré lecteur », comme il dit. Il ne lut pas, il parla, improvisant quelques paroles vibrantes et toutes de feu : « Tant de splendeurs, s'écria-t-il avec la majesté de l'attitude et du geste, tant de splendeurs paraîtront peut-être exagérées à plusieurs dans les temps où nous sommes. Mais il fallait à cette Église, après tant de siècles de deuil, une fête digne de son histoire. Peut-être les ornements dont vous me voyez revêtu paraîtront-ils trop magnifiques à plusieurs. Mais moi, je me souviens que sur cette colline de Byrsa, ici, à la place même d'où je vous parle, a paru enchaîné, dépouillé de ses vêtements, a été insulté, battu de verges, le dernier archevêque de l'ancienne Carthage. Et moi, son successeur, le premier archevêque de la Carthage nouvelle, je tiens à paraître, à mon tour, sur le même sol, au même endroit, dans toute la pompe que l'Église permet à ses pontifes. Ainsi verra-t-on que les défaites du christianisme, à une heure marquée de Dieu, se changent en triomphe ! »

La fin de l'instruction pastorale célébrait ces triomphes de la religion renaissante. Le Cardinal y rappelait que César, dans ses campagnes africaines, campant un soir dans les plaines qui entourent Carthage, avait cru voir et entendre, durant son sommeil, une immense multitude qui fondait en sanglots; et alors ce grand homme avait écrit à la hâte sur ses tablettes cette simple note, en deux mots : *Reconstruire Carthage*. Il rappelait ensuite saint Victor de Vite présentant tous les saints de l'Afrique, à genoux devant le trône de Dieu et lui demandant de faire revivre cette Église dont ils étaient les pasteurs ou les fils : « Me blâmerez-vous, demandait alors le Cardinal, d'avoir cru, comme César, aux sanglots des multitudes disparues sous les ruines de leur

patrie; ou, comme Victor de Vite, aux prières des saints de notre Afrique, implorant de Dieu sa résurrection?...

« Et maintenant, s'écria-t-il en terminant, maintenant, cloches de notre église, annoncez une Carthage nouvelle! Ne sonnez désormais que la résurrection et la vie! Assez de morts, assez de catastrophes, assez de combats, assez de divisions, assez de funérailles! N'annoncez que les espérances, les consolations de la foi. Ne parlez plus à ces populations qui vous entourent que de concorde, d'oubli du passé, d'affection fraternelle, de prospérité et de paix! »

On chanta l'hymne joyeux de la résurrection, l'*O filii et filiæ*, pendant que le Primat d'Afrique montait à un grand fauteuil doré apporté par des prêtres sous le dais de son trône : c'était le rit de la prise de possession du siège primatial. Il y eut messe solennelle, *Te Deum*, bénédiction papale donnée du portique de l'église à la foule de toute race pressée sur l'esplanade et sur les pentes de Byrsa.

Il y eut ensuite un banquet de deux cents couverts auquel prirent place les plus hautes autorités françaises, indigènes et étrangères, à côté du Cardinal et des évêques assistants. Ceux-ci portèrent la santé du Primat dans des toasts de circonstance. On remarqua beaucoup l'accueil qu'il fit entre tous à la parole de Mgr Berchialla, archevêque de Cagliari qui porta la santé de Léon XIII, en des termes qui soulevèrent tous les applaudissements. Mgr Lavigerie professait une estime singulière pour ce prélat d'un mérite supérieur. Ils s'entretinrent beaucoup, durant ces fêtes, des affaires ecclésiastiques d'Italie et de France. Un jour que, se promenant ensemble, ils en étaient sur le sujet des malheurs de l'Église, on les vit s'arrêter sans pouvoir continuer : ils pleuraient.

Les deux jours qui suivirent l'inauguration de la cathédrale furent consacrés aux sessions d'un rapide concile de Carthage convoqué par Lettre d'indiction du 20 avril. Un douzième prélat, Mgr l'Évêque de Monreale, en Sicile, était arrivé après les autres, et siégeait dans l'assemblée. Elle

avait pour objet trois choses : remettre en vigueur, dans l'Afrique nouvelle, tout ce qui, dans les conciles de l'Afrique d'autrefois, était applicable aux temps présents; donner une adhésion collective aux enseignements de Léon XIII, en particulier à ses instructions récentes sur l'esclavage; enfin rendre obligatoires pour Carthage les décrets et règles édictés par le concile d'Alger de 1873. Le Cardinal émit aussi le vœu que saint Fulgence, évêque de Ruspe au sixième siècle, et exilé pour la foi par les Vandales, fût élevé par le Saint-Siège au titre de Docteur de l'Église. Une belle place, croyait-il, était encore à prendre, sur le chandelier de l'Église d'Afrique, par celui à qui l'excellence de ses écrits avait mérité le surnom de « second Augustin ».

La clôture du concile fut célébrée, le 18 mai, dans la cathédrale provisoire de Tunis. En ce même jour, au même lieu, le Cardinal bénit la première pierre d'une nouvelle cathédrale destinée à remplacer celle que justement il estimait peu digne du culte de Jésus-Christ et de l'honneur de la France parmi les infidèles. Une cathédrale terminée, une autre allait donc s'élever près de là : tant de travaux n'effrayaient pas l'entreprenant génie. Il lui donna pour patrons notre saint Vincent de Paul esclave à Tunis et sainte Olive, vierge sicilienne martyrisée en Tunisie. Une Lettre pastorale, lue dans cette solennité, rappela ces deux souvenirs. De l'union de ces deux noms, l'un français, l'autre italien, le Cardinal pronostiquait l'union fraternelle des deux nations rivales, appelées à venir unir leurs prières au pied des mêmes autels. Enfin, comme l'ancienne noblesse avait, par ses charités, élevé Saint-Louis de Carthage, il conviait l'aristocratie nouvelle, celle des affaires, du négoce et du travail, toute-puissante à Tunis, à inscrire pareillement son nom sur les murs de ce temple nouveau « Ce serait, disait-il, le premier livre d'or de la future nation tunisienne ! »

Au repas qui suivit, Mgr de Constantine rappela aux évêques et aux prêtres qu'à Bône une église semblable à

celle de Saint-Louis de Carthage, s'élevait sur la colline historique d'Hippone, en l'honneur de saint Augustin; et il les invita expressément à venir célébrer sa consécration, qu'il espérait prochaine.

Saint-Louis de Carthage, Saint-Augustin d'Hippone, Notre-Dame d'Afrique, trois basiliques sœurs et semblables entre elles, qui aujourd'hui s'échelonnent sur le littoral de notre Afrique, en regardant vers la France, par delà la mer et le ciel.

Les dernières semaines du séjour du Cardinal à Carthage furent employées à préparer l'installation du nouveau petit séminaire dans la maison occupée naguère par le noviciat de ses sœurs. Celles-ci n'avaient été transportées en Tunisie que pour y recevoir la direction du fondateur, à qui malheureusement ses continuelles absences en ôtaient le pouvoir. Il les rendait à leur première maison-mère de Saint-Charles de Kouba, selon leurs propres désirs : « Il faut que vous teniez bien à Saint-Charles, dit-il à la Supérieure; car, à chaque fois que j'ai voulu en ôter le noviciat, vous l'y avez ramené par vos prières. » Cinq mois auparavant, 8 décembre 1889, il s'était déchargé de leur direction sur le R. P. Voillard, nommé par lui Supérieur ecclésiastique. Lui-même avait présidé alors la réunion de leur chapitre, duquel étaient sortis l'élection de la Supérieure générale, la très digne mère Salomé, et le gouvernement désormais affermi de la Société.

La Tunisie, qui élevait un temple à saint Vincent de Paul, son esclave d'autrefois, ne pouvait laisser subsister l'esclavage dans son sein. Si adoucie qu'y fût la condition servile, c'était encore trop que l'esclave nègre y fût introduit en fraude, ou conservé par transmission et héritage dans les anciennes familles. L'Archevêque, secondé par M. Massicault, amena Sidi Ali Bey à décréter officiellement l'abolition de l'esclavage dans ses États. Une lettre du Cardinal, 26 mai 1890, fit connaître à Paris le décret beylical dans lequel on lisait : « L'esclavage n'existe pas et est in-

terdit dans la Régence. Dans le délai de trois mois, tous ceux qui y sont employés en domesticité, nègres et négresses, recevront aux frais de leurs maîtres un acte notarié attestant qu'ils sont libres. Et quiconque sera convaincu d'avoir acheté, vendu, ou retenu comme esclave une créature humaine sera puni d'un emprisonnement de trois mois à trois ans. »

Un autre bonheur de ces mêmes journées était apporté à Carthage par de récentes nouvelles venues de l'Afrique des Lacs. Mgr Livinhac avait reçu notification de sa promotion à la charge de Supérieur général. Avant de quitter l'Ouganda, il avait consacré le successeur que lui désignait le Saint-Siège. C'était le R. P. Hirth, un fils de l'Alsace qui, successivement directeur du noviciat des frères, professeur à Saint-Eugène, Supérieur à Sainte-Anne de Jérusalem, et enfin compagnon de Mgr Livinhac dans le vicariat apostolique du Nyanza, s'était montré digne de le remplacer.

Les mêmes dépêches, suivies de lettres, informaient le Cardinal du triomphe définitif de Mwanga et du rétablissement de la mission dans ses États. Le roi lui-même voulut lui adresser une lettre qui l'informât de la restauration de son trône et le remerciât comme le père de ses libérateurs. Cette lettre, mémorable dans l'histoire de la mission, se terminait en disant : « Maintenant, père très grand, je vous en supplie, daignez nous envoyer des prêtres pour enseigner la religion de Jésus-Christ dans tout le pays de l'Ouganda. Je vous demande aussi des médecins, comme ceux qui sont allés à Oujiji, et je leur donnerai une belle place dans mon royaume. J'ai appris que le grand chef de la religion vous a donné mission pour faire disparaître le trafic des hommes en Afrique. Et moi, si les blancs veulent bien me donner la force, je puis les aider et empêcher ce commerce dans tout le pays du Nyanza. Daignez demander pour moi la force de bien faire. » C'était pour le Cardinal, dans sa campagne contre l'esclavage, un

auxiliaire bien inattendu, que ce trafiquant, d'esclaves le plus puissant de la contrée!

Hélas! dans le même mois, 12 mai, à la veille et pendant les joies de ces fêtes de Carthage, la même mission perdait un de ses plus grands ouvriers. Le père Lourdel, le premier apôtre de l'Ouganda, succomba aux fatigues et aux privations de cette année de voyages et de combats. A la nouvelle de sa maladie et de sa mort prochaine, les chrétiens se précipitèrent vers sa case pour voir encore une fois leur bien-aimé père. Il demanda à être étendu sur la cendre pour y rendre son dernier soupir. On ne se rendit pas à ses désirs. Il leva alors les yeux au ciel avec un tel sourire de béatitude qu'on crut que Dieu et sa mère se montraient à lui et l'appelaient. Puis ses yeux se fermèrent doucement : l'âme était devant Dieu. Au même moment le roi entrait dans la case pour revoir une dernière fois son sauveur (1).

Du côté du littoral jusqu'au Tanganika, les hostilités prenaient fin, par l'accord de l'Allemagne avec l'Angleterre pour s'en partager la domination. De leur convention il résultait d'une part que tout le sultanat arabe de Zanzibar, c'est-à-dire les îles et une grande partie du continent, passait sous le protectorat anglais, à l'exception d'une bande de la côte affermée à la « Société allemande de l'Afrique Orientale. » Il résultait d'autre part que le protectorat de l'Allemagne s'étendait, au sud, de l'ouest du Nyassa jusqu'au Tanganika; et, au nord, de la rive ouest du Victoria-Nyanza jusqu'à l'État du Congo. La France dut se contenter de recevoir notification de ces arrangements. Quant à l'Ouganda, il n'entrait pas encore dans la zone d'influence attribuée à l'une ou à l'autre puissance. Tout en s'abstenant de prendre parti pour aucune, nos missionnaires redoutaient secrètement les effets religieux de l'influence anglaise sur une terre où l'anglicanisme se mon-

(1) V. la *Vie du R. P. Lourdel*, chap. XX.

trait impatient de les supplanter, même par la violence, ainsi qu'on le verra.

La lettre de Mwanga appelait une réponse. Comme à l'ordinaire, le Cardinal répondit par un acte. Un jour de ce mois de mai 1890, réunissant autour de lui le scolasticat de Carthage, il annonça qu'il y aurait ordination le samedi, veille de la Trinité. Puis, prenant à part ceux qui allaient être prêtres : « Mes enfants, leur dit-il, nous n'avons pas l'habitude d'envoyer nos scolastiques dans les missions lointaines. Mais si, parmi vous, il s'en trouvait qui voulussent répondre à l'appel de Mgr Livinhac, qu'ils me le disent, je les autorise à venir s'en expliquer avec moi demain; après quoi j'en référerai au conseil de la Société. Mais réfléchissez-y bien : c'est le sacrifice qui vous attend, et peut-être le martyre. »

Onze scolastiques, dont six prêtres, furent ordonnés le 31 mai. A peine les nouveaux prêtres avaient-ils eu le temps de se former à dire la messe. Le Cardinal se chargea lui-même d'en apprendre la cérémonie à l'un d'eux, le père Schmitt : » Mais, à six ans, je savais dire la messe » ! répétait-il. Trois, parmi les plus valides, furent acceptés pour la prochaine caravane.

Le père Kreyns reçut la tonsure à l'infirmerie, puis les quatre ordres mineurs. Le Cardinal était venu les lui conférer solennellement. Il lui promit les ordres majeurs et la prêtrise pour l'année suivante. — Mais, Éminence, je suis si peu prêt, si peu digne! — Oui, *pauci in infirmitate meliorantur*, je le sais. Il est écrit au même livre : *Multo peregrinantes raro sanctificantur;* cela, je le sais mieux encore. Mais confiance, mon enfant! Le bon Dieu y suppléera par sa miséricorde, pour vous comme pour moi. » Puis il lui fit ses adieux. Le bouquet de roses qu'il lui apportait ou lui envoyait chaque jour n'avait pas manqué une seule fois.

Les deux dernières semaines de son séjour en Tunisie furent employées à visiter, sur un croiseur de l'État, le

d'Estrées, les paroisses du littoral. Il laissa un établissement de sœurs à Porto-Farina. Il eut aussi la joie de présider la procession de la Fête-Dieu parmi les ruines de la vieille ville déserte : « C'est presque la France!... mieux que la France, hélas! » disaient les soldats et les colons.

Le 17 juin, le Cardinal prenait sa route pour Alger. Le 29 juin, fête des saints Apôtres Pierre et Paul, vingt nouveaux partants y recevaient ses exhortations et ses adieux dans la cathédrale de cette ville. Partir! il expliqua ce mot : ce qu'on laisse en partant, et puis ce qu'on retrouve. Il crut utile aussi de leur rappeler publiquement « qu'au milieu des compétitions suscitées entre les nations européennes, ils ne devaient jamais prendre parti pour quelque cause politique que ce pût être. Aussi avait-il voulu que cette caravane fût composée non seulement de Français, mais d'Anglais, d'Allemands et de Belges, unis par la fraternité apostolique : « Mon ambition est qu'en parlant de vous, qui êtes par votre origine la plus humble et la dernière venue des sociétés d'apostolat, on dise du moins qu'elle est *catholique par excellence.* »

La caravane avait le père Gerboin pour Supérieur. Elle comprenait deux médecins nègres, rachetés jadis de l'esclavage et élevés à l'institut maltais du Cardinal. Il leur rappela Notre-Seigneur, attirant les foules autour de lui par les guérisons qu'il opérait. « C'était sans doute par miracle, expliquait-il. Mais quelle différence y a-t-il, pour toucher et gagner les cœurs, entre un miracle de puissance et un miracle d'amour? »

Au repas qu'il donna ensuite aux partants et aux pères et frères du Noviciat, le Cardinal commanda de jouer l'air national de chacun des divers États, auxquels appartenait la caravane : « Maintenant, mes enfants, jouez-moi un air africain! » En même temps, il faisait mettre les deux jeunes médecins nègres à sa droite et à sa gauche. L'air achevé, il se lève, presse les deux jeunes noirs sur sa poitrine, et essaye de parler. Il n'y put parvenir : quel-

que chose étouffait sa voix. Alors il prend son verre, le lève, et on devina plutôt qu'on n'entendit ces deux mots : « A l'Afrique! »

Une des recommandations du père à ses enfants avait été celle-ci : « Dites aux peuples noirs qu'en ce moment même l'Europe chrétienne achève les travaux de la conférence qu'elle a réunie à Bruxelles pour guérir et finir les maux de l'antique esclavage. »

Ce fut en effet le 2 juillet que les plénipotentiaires signèrent l'Acte général de la conférence de Bruxelles : « Au nom de Dieu tout-puissant, y était-il écrit, leurs majestés souveraines, également animées de la ferme volonté de mettre un terme aux crimes qu'engendre la traite des noirs africains, de protéger efficacement les populations aborigènes de l'Afrique, et d'assurer à ce vaste continent les bienfaits de la civilisation et de la paix, ont adopté les dispositions suivantes. »

Ces dispositions, en sept chapitres et cent articles, furent résumées dans une Lettre du Cardinal Lavigerie aux présidents et membres des comités anti-esclavagistes. On y dénonçait successivement la chasse à l'homme dans les pays d'origine de la traite, puis les cruautés et les souffrances des caravanes sur terre, comme sur mer. Quant aux moyens à prendre pour sa suppression, c'étaient ceux indiqués d'avance par le Cardinal : « Organisation progressive des services administratifs, judiciaires, religieux et militaires dans les territoires d'Afrique placés sous la souveraineté ou le protectorat des nations civilisées; établissement graduel, à l'intérieur, par ces puissances, de stations fortement occupées; constructions de routes et de voies ferrées reliant les stations à la côte; installation de bateaux à vapeur sur les eaux intérieures navigables et sur les lacs, avec l'appui des postes fortifiés établis sur les rives; établissement de postes et lignes télégraphiques; organisation d'expéditions et de colonnes mobiles; restriction de l'importation des armes à feu et des munitions

dans toute l'étendue des territoires de la traite; prohibition de l'entrée des spiritueux dans les contrées qui en ignorent l'usage, protection de toutes les puissances signataires pour les missions religieuses établies ou à établir. »

Le Cardinal déclara qu'ainsi conçue, « l'œuvre était très satisfaisante, très belle et qu'elle répondait à ses vœux, sinon à tous ses vœux ». Il signala quelques lacunes. D'abord on n'avait rien stipulé en faveur de ceux que, par une cruelle ironie, on appelait les *Travailleurs libres*. Ce sont de pauvres nègres que l'on enlève en bloc, par des procédés absolument pareils à ceux de la traite, pour de grands travaux publics ou privés, routes, constructions, forages, exploitations, etc., que l'on emploie tant que dure l'ouvrage, et que l'on renvoie ensuite soi-disant *libres :* libres à des centaines de lieues de leur pays, libres quand on n'a plus besoin de leurs bras, libres quand on ne veut plus les nourrir, libres en définitive de demeurer dans l'esclavage ou de mourir de faim.

En second lieu, la Conférence, par des ménagements diplomatiques sans doute, ne s'était pas préoccupée de ce que le Cardinal lui avait si opportunément dénoncé : l'invasion progressive et redoutable des sectes musulmanes, fanatiques et menaçantes, dans l'intérieur africain. Il en exprima son regret. « Mais en somme, concluait-il, la Conférence portera des fruits de salut. L'œuvre de sang destinée à dépeupler notre continent, et poursuivant impunément sa marche séculaire, est enfin arrêtée. L'esclavage doit disparaître sous la réprobation de l'opinion indignée, sous les coups de la force que la Conférence a résolu sans faiblesse de porter partout où sévit le fléau destructeur. »

Alors, s'exaltant sur ce sujet : « A coup sûr, c'est un grand spectacle qui se prépare. L'histoire marquera l'année où il se présente au monde, comme elle a marqué celles où, selon la parole bien connue, on eût dit que l'Europe chrétienne voulait s'arracher tout entière de ses fondements pour se précipiter sur l'Asie, afin d'y mettre un

terme à la servitude des chrétiens et à celle du sépulcre de Jésus-Christ. »

L'Archevêque faisait honneur de cette grande œuvre au Pape d'abord, à la Société anti-esclavagiste ensuite. La Société anti-esclavagiste et l'opinion tout entière en faisaient honneur au Pape et au Cardinal Lavigerie. Et quand lui-même demandait aux représentants des comités d'inscrire en lettres d'or, en tête de leurs dyptiques, les noms de la Belgique, de l'Angleterre et de la Rome pontificale, il était un autre nom déjà inscrit et pour toujours au premier rang de ceux qu'il appelait « les promoteurs d'une révolution qui allait faire entrer la quatrième partie du monde dans la lumière de la civilisation, de la liberté et de la vie » : ce nom, c'était le sien.

Un bref du Pape, à la date du 17 juillet, fut le remerciement de l'Église au Cardinal Lavigerie, aux puissances signataires de l'acte de Bruxelles, aux missionnaires de l'Afrique, et jusqu'à ces chrétientés naissantes de l'Ouganda, si empressées d'abriter leur liberté et leur salut à l'ombre de la croix.

Le Cardinal avait fait son œuvre principale : provoquer et obtenir une action officielle, commune et énergique des puissances européennes; et s'en fût-il tenu là, il eût assez fait pour mériter excellemment de l'histoire et de l'humanité. Aussi bien, c'est grâce à lui qu'on allait voir les abominations de la traite sur terre reculer peu à peu devant l'occupation, l'influence ou les armes des nations chrétiennes déjà ébranlées et mises à l'œuvre sur les divers points du continent noir. Qu'elles y cherchassent leurs propres intérêts nationaux et coloniaux, autant que ceux de la charité et de l'humanité, nous n'avons pas la simplicité de le méconnaître : Dieu sait faire tourner à ses fins les desseins des hommes. Mais il n'en résulte pas moins qu'en fait la chasse à l'homme est abolie en Afrique, qu'elle ne s'y pratique qu'exceptionnellement, rarement, par fraude et par surprise, en attendant que l'esclavage, là

condition servile, antérieurement existante et encore maintenue par habitude et par intérêt, disparaisse à son tour et par extinction. Quant à la France, n'oublions pas que c'était à la même date qu'elle entreprenait son expédition au Dahomey, ce repaire du plus effroyable esclavagisme qui fût dans l'Afrique entière.

Maintenant c'était l'heure de la réunion libre. Le Cardinal écrivit à tous les comités anti-esclavagistes que le Congrès naguère impossible à Lucerne allait s'assembler à Paris. Lui-même prit le chemin de la France, 3 août 1890.

Ce Congrès ne pouvait avoir ni l'importance, ni la durée de la Conférence de Bruxelles, de laquelle il n'était plus maintenant que l'épilogue. Les comités de toutes les nations n'en tinrent pas moins à y être représentés par leurs plus hautes personnalités. L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Portugal y eurent leurs délégués, outre un bon nombre de membres de comités français. M. Keller en reçut la présidence effective. Le Cardinal s'y était réservé le premier mot et le dernier.

Le dimanche 21 septembre, le Cardinal devait en faire l'ouverture par un discours prononcé dans l'église Saint-Sulpice.

Le matin même de ce jour, arrivait à Paris, du fond de son Afrique équatoriale, Mgr Livinhac, Supérieur général des missionnaires d'Alger, parti la veille de Marseille. Ce fut comme un coup de théâtre de la Providence. Quand le soir de ce dimanche, le Cardinal monta dans la chaire de Saint-Sulpice, devant les représentants de l'Europe chrétienne et une assistance sans nombre, son cher fils était là, en face de lui, entouré de quatorze nègres qu'il avait amenés de l'Ouganda. La première parole de l'orateur fut pour lui souhaiter la bienvenue, et bénir le jour heureux où il lui était donné de le revoir. Il rappela ses souffrances et ses combats ; puis il lui demanda ce que saint Cyprien demandait jadis aux confesseurs de la foi, d'intercéder auprès du Seigneur pour

lui obtenir à lui-même les pardons et les grâces de la clémence divine.

A ce même Saint-Sulpice où, deux ans auparavant, il avait ouvert sa campagne contre l'esclavage, le Cardinal venait rendre compte de ces deux années d'efforts couronnés aujourd'hui par la décisive conférence de Bruxelles. La fin du discours fut un adieu à la France, et la remise publique de son œuvre aux mains du cher fils que l'Afrique lointaine venait de lui rendre : « Je termine, mes chers frères; c'est le dernier discours que je veux adresser à la France. Je vois depuis longtemps à trop de signes que la vieillesse est venue pour moi avec ses infirmités, et m'interdit de porter désormais au dehors le reste de mes forces épuisées. J'en reçois d'ailleurs le signe manifeste par votre présence dans cette église en ce moment solennel, Monseigneur. J'ai obtenu du saint-Père que je pusse employer le zèle, les vertus et les talents que vous avez reçus de Dieu à la direction des œuvres de mission qui me sont confiées. Vous arrivez à temps aujourd'hui, Monseigneur. Sans doute, je ne suis point Élie, mais je dépose sur vos épaules, comme sur celles d'un autre Élisée, le manteau que je ne puis plus porter seul. C'est à vous qu'il appartiendra désormais de me remplacer en France et dans l'intérieur de votre congrégation, de plaider la cause de nos missionnaires et de nos œuvres, de tendre pour eux, dans nos églises, comme je l'ai fait si longtemps, ces mains qui ont été enchaînées pour l'amour de Notre-Seigneur et de leur faire entendre cette voix qui a confessé Jésus-Christ. Pour moi, je vais rentrer dans mon Afrique pour n'en plus sortir, et lui donner ce qu'il plaira à Dieu de me laisser encore de courage contre les années. Heureux si, n'ayant pu mieux travailler à la sanctification des brebis du Père de famille qui m'entouraient depuis plus d'un quart de siècle, il m'est donné de tomber du moins en poursuivant la brebis perdue! »

Le Congrès tint ses séances, les 22 et 23 septembre. Le président, M. Keller, l'ouvrit par un discours-programme

d'une grande envergure. L'adhésion aux dispositions de l'Acte de Bruxelles, la recherche des ressources indispensables aux œuvres africaines, la question des « travailleurs libres », la résistance au fanatisme mahométan africain, Madhisme, Snoussisme, le projet du chemin de fer saharien, la création d'un corps de pionniers de Sahara, furent le sujet des délibérations et des discours, entre lesquels on remarqua celui d'un orateur belge, M. Descamps-David, sur « l'Afrique nouvelle ». Le Cardinal Lavigerie reparut à la séance de clôture. Il ne parla point, mais s'adressant à Mgr Livinhac : « Voilà mon discours, dit-il. C'est mon fils ; celui que la Providence vient de m'envoyer pour partager mes travaux et les continuer après moi ! » Le missionnaire, mis en demeure, raconta, avec l'émotion des souvenirs, les récents événements de l'Ouganda. A la fin de la séance, lorsque M. le marquis de Vogüé annonça qu'il allait donner lecture des résolutions adoptées par les congressistes : « Permettez-moi de me lever, dit l'Éminence, pour écouter les ordres que vous allez nous donner. » Le secrétaire de l'*Anti-slavery Society*, M. Allen, ayant adressé ses remerciements et ceux des délégués étrangers au Cardinal, celui-ci pour toute réponse lui ouvrit ses bras et lui donna l'accolade fraternelle. Quelques jours après, l'*Anti-slavery Society*, remerciant à son tour le Cardinal Lavigerie, lui exprimait le désir que le prochain Congrès des comités se tînt à Londres, deux ans après, en juin ou juillet 1892.

Quant à la Belgique, elle n'en était plus aux discours ; chez elle, l'action était commencée. Quelques mois auparavant partait d'Anvers la première des expéditions anti-esclavagistes destinées à porter secours à Joubert et à fonder le long du Tanganika une série de postes armés pour servir de barrière contre les razzias des traitants. M. Hinck, de l'armée belge, en avait le commandement, M. Paul Van Kerchove était son compagnon. A leur embarquement, M. Jacobs avait dit à la petite troupe et à leurs chefs : « Dans quelques instants, le vaisseau va lever l'ancre. En

avant donc vers l'Afrique! Nos cœurs vous y suivront. Que Dieu vous ait en sa sainte garde! En avant pour la cause la plus noble qu'il y ait sur la terre : la cause de Dieu, de la patrie et de l'humanité! »

En Hollande, au contraire, le gouvernement du roi avait cru devoir suspendre son adhésion à la Conférence de Bruxelles, par des considérations d'intérêts commerciaux. Cet ajournement était d'autant plus de conséquence que l'Acte de Bruxelles ne devenait exécutoire que moyennant l'adhésion de toutes les puissances qui avaient précédemment signé l'Acte général de Berlin. Le Cardinal s'adressa directement au roi, par une lettre du 22 septembre 1890.

Cette lettre, il voulut que, par un aimable artifice, elle fût transmise au vieux roi par la main de sa jeune enfant, la princesse Wilhelmine, son héritière présomptive. Il suppliait Sa Majesté de ne plus retarder une adhésion à laquelle était attachée la cessation de l'effroyable fléau de l'esclavage : « Sire, disait-il au vieux roi, nous devons tous rendre compte à Dieu de notre vie. Je ne pourrais me résigner, à mon âge où je vois l'éternité déjà si proche, à me reprocher, en paraissant devant Dieu de n'avoir pas tout épuisé pour faire cesser ces souffrances. Sire, au nom de l'honneur chrétien, du bonheur de votre enfant, daignez donner l'ordre d'ajouter sans délai la signature de Votre Majesté à celle de toutes les puissances de la Conférence de Bruxelles. Pardonnez-moi, Sire, ma hardiesse : Elle vient tout entière de vos vertus, de votre bonté si connue de votre peuple, et aussi de la pitié que m'inspirent la misère, les larmes, le sang versé dont je suis le témoin. » Près de quatre mois après, 4 janvier 1891, la reine Emma, régente des Pays-Bas, informait par télégraphe le Pape et le Cardinal Lavigerie que le premier acte de souveraineté de sa fille, après la mort du roi, avait été la signature de l'Acte de Bruxelles.

Un des vœux du Congrès anti-esclavagiste de Paris avait été qu'il fût demandé au Souverain Pontife d'instituer une

quête annuelle générale en faveur de l'œuvre. Le Cardinal Lavigerie devait aller lui-même porter cette requête au pied du trône pontifical. Il partit, précédé par Mgr Livinhac et ses nègres. Le 8 octobre, à minuit, il descendait à l'hôtel de Londres; et le surlendemain il était appelé à l'audience de Léon XIII dont il n'avait jamais reçu un accueil plus paternel et plus reconnaissant. Deux jours après, Mgr Livinhac était présenté au pape, le père Girault avec lui. Le saint-Père leur ouvrit ses bras comme à des confesseurs de la foi; il confirma Mgr Livinhac dans son titre de Supérieur général des missionnaires d'Alger. A leur tour, les quatorze nègres de l'Ouganda furent reçus par Sa Sainteté. Huit jours après, six d'entre eux étaient conduits à l'Institut médical de Malte.

L'affaire de la quête annuelle et universelle, en faveur de l'abolition de l'esclavage, fut terminée sans retard. Ayant entendu la commission cardinalice réunie le 16, et de laquelle Mgr Lavigerie était membre, le Souverain Pontife établit : 1° que lui-même adresserait une Lettre à tous les évêques du monde catholique, ordonnant qu'une quête fût faite chaque année à cette intention, le jour de la fête de l'Épiphanie; 2° que les offrandes des fidèles de l'univers chrétien seraient remises à la Propagande, qui en ferait ensuite la distribution à toutes les nations établies ou à établir dans les pays à esclaves; 3° que les fonds ainsi recueillis dans chaque État seraient consacrés aux missions africaines attribuées à cette nation.

Enfin, dans ces mêmes jours, le R. P. Toulotte apportait à Rome les actes du dernier concile de Carthage, que le Cardinal présentait à l'approbation du Saint-Siège.

Cependant un autre et plus grave objet avait occupé les audiences intimes du Vatican. Il s'agissait de la France. Lorsque, le 20 octobre, le Cardinal quitta Rome, il emportait dans son cœur le dessein du grand acte qui allait éclater dans son *toast d'Alger*, et que nous raconterons au chapitre suivant.

CHAPITRE XIX

LE TOAST ET LA RÉPUBLIQUE

LA POLITIQUE DU CARDINAL ET DU PAPE. — L'AUDIENCE DE LÉON XIII. — LE TOAST A LA MARINE. — DIVISION DES PARTIS. — INJURES AU CARDINAL. — OPPOSITION MONARCHIQUE. — LA LETTRE AU COMTE DE CHAMBORD. — LETTRE DU CARDINAL RAMPOLLA. — BREF D'ENCOURAGEMENT. — ATTITUDE DU NONCE ; SON RAPPEL. — CONSULTATION DU CARDINAL RICHARD. — L'UNION CATHOLIQUE. — ADHÉSIONS ÉPISCOPALES. — SOUFFRANCES DU CARDINAL. — DÉCLARATION DES CINQ CARDINAUX. — L'ENCYCLIQUE PONTIFICALE. — ACTION DE GRACES.

1890-1891.

La politique du Cardinal Lavigerie s'était déjà plusieurs fois formulée publiquement dans les trois points suivants :

« Regarder tout pouvoir régulier, dans l'ordre propre de son action, comme l'expression et le représentant de la Providence, et se soumettre, quelle qu'en soit la forme, au gouvernement légal de son pays. — Pratiquement, comme citoyens, remplir les devoirs que nous dicte notre conscience, en nous inspirant pour cela, en premier lieu, des droits et des intérêts de la religion et des âmes ; comme prêtres, ne pas nous immiscer aux choses de la politique intérieure, et nous abstenir d'entrer dans les compétitions de partis auxquelles ne peut être mêlé notre ministère. — Mais, en même temps, regarder comme notre devoir propre de résister aux injustices et aux abus du pouvoir, en défendant la religion et les œuvres catholiques, et cela au

péril de notre fortune, de notre repos, de notre vie même, si c'est nécessaire. » Tel était littéralement le programme formulé par lui à l'usage de ses prêtres et de ses missionnaires, particulièrement dans les instructions pastorales qu'il leur adressait à l'occasion des élections législatives, en 1885 et en 1890.

C'est à peu près dans les mêmes termes qu'il le présentait encore à ses diocésains, le 3 février 1890, en leur communiquant l'Encyclique *Sapientiæ æternæ :* « En résumé, disait-il, ce que doivent faire aujourd'hui pratiquement les catholiques de France, c'est se soumettre simplement à la forme du gouvernement national, recommander l'union entre les catholiques, profiter de cette union pour défendre avec plus d'énergie, dans les assemblées, dans la presse, auprès des pouvoirs publics, la cause et les droits de la religion, s'abstenir de prendre part aux querelles, aux passions, aux entreprises purement politiques des partis, et implorer surtout le secours de Dieu sur la France et l'Église. »

Il savait que cet esprit de soumission politique d'une part et de résistance religieuse de l'autre était particulièrement celui de Léon XIII ; et, lorsqu'une fraction de la presse catholique ou conservatrice avait hésité ou répugné à entrer dans les mêmes voies, on se souvient des avertissements à la fois bienveillants et menaçants qu'il lui administrait dans ses lettres, ne comprenant pas que des fidèles et des prêtres pussent placer leur pensée et leur conduite personnelles hors de la direction du pape, et du pape régnant. « A la fin, écrivait-il, j'étais affligé et inquiet du peu d'attention pratique que l'on prêtait en France aux enseignements, aux conseils du saint-Père, et à ceux de plusieurs évêques » ; et il déclare que c'est pour cela « qu'il avait prononcé le toast tel qu'il est ».

Avant son départ pour Rome, il avait eu avec le président Carnot, à Fontainebleau, une entrevue autour de laquelle on fit alors beaucoup de bruit. Il ne s'ouvrit jamais à personne

de ce qui avait été dit dans leur entretien. Mais on savait que le Cardinal, craignant qu'on n'inclinât le Saint-Siège à s'allier plus intimement à des puissances étrangères ou hostiles à la France, s'appliquait à démontrer à la cour de Rome que l'union avec la France était la plus utile aux intérêts de l'Église. Et comme dans cet état de choses l'adhésion des catholiques français à la République, provoquée par le Saint-Siège, eût été le ciment le plus solide de cette union, on en conclut qu'à la suite de l'entrevue de Fontainebleau Mgr Lavigerie était allé à Rome pour négocier dans ce sens. Ce ne sont là sans doute que des présomptions nées de la coïncidence des faits. Seulement on se souvient, à l'évêché de Marseille, et l'on nous écrit de là que, passant par cette ville en se rendant à Rome, « le Cardinal, sans rien dire de l'entrevue de Fontainebleau, laissa facilement comprendre quel était le but de son voyage à la Ville éternelle : il allait s'y occuper du ralliement à la République, et amener une solution publique à cet effet : — Vous ne serez pas étonné, dit-il à ses amis, de me voir publier une Lettre pastorale à Rome, hors la porte Flaminienne, sur la même question, suivant les pensées du Pape. »

Léon XIII, nous l'avons vu, s'était ému d'entendre les hommes du gouvernement, tels que M. Grévy dans sa réponse à la lettre pontificale de mai 1883, et précédemment M. de Freycinet, dans son discours au Sénat, en juin 1879, accuser des maux de l'Église de France l'alliance des catholiques et du clergé avec les ennemis de la République, et leur « attitude belligérante » contre elle. Était-ce là le motif ou simplement le prétexte de la persécution? Prétexte ou motif, il était expédient de lui enlever ce subterfuge et de dissiper ce malentendu, par la franche acceptation d'une forme politique qui n'avait rien par elle-même de contraire aux principes enseignés par l'Église et que la nation avait, à plusieurs reprises, sanctionnée par ses suffrages. On devait espérer alors que le gouvernement, s'il était vraiment sincère et consé-

quent avec lui-même, ne refuserait pas un concours qui lui était une force, et que la République se montrerait reconnaissante d'une accession qui achèverait de rallier à elle le pays tout entier. Que si, au contraire, il arrivait qu'elle repoussât de son sein ces hommes nouveaux, parce qu'ils étaient chrétiens, elle se démasquerait en montrant qu'au lieu d'être le gouvernement de tous, elle n'était que le gouvernement d'une faction, qu'elle faisait la guerre à l'Église, non par raison d'État, mais uniquement par passion de parti, et qu'au lieu d'être un régime de liberté et de justice, elle ne représentait que l'oppression, le mensonge et le mal. Quant à la Papauté, par ces généreuses avances, elle aurait fait son devoir, mis de son côté la sagesse, la charité et l'honneur, cherché à tout prix le salut et la paix, et délivré son âme.

Et il le fallait bien, car, dans les Chambres et dans la presse, les catholiques monarchistes, — et il n'y en avait guère d'autres, — ne pouvaient rien d'utile pour la défense de la cause religieuse, du moment que, sur leurs lèvres, elle paraissait se solidariser avec celle des anciens partis. Leur voix avait beau être l'organe de la justice et de la vérité, elle était inécoutée comme étant celle d'irréductibles ennemis de la République. De son côté, le Saint-Siège, et pour la même cause, ne rencontrait qu'échecs à sa diplomatie : « Le cléricalisme, c'était l'ennemi. » On le lui faisait bien voir. Après la loi scolaire, on avait eu la loi militaire, puis les innombrables laïcisations, la condamnation des prêtres et des évêques les plus indépendants, la suppression de leurs traitements, des circulaires ministérielles impertinentes, enfin vingt mesures oppressives qui démontraient à la fois et l'acuïté du mal et l'urgente nécessité du remède.

Ce remède, Léon XIII espéra le trouver dans la formation, au sein de la nation et dans le parlement, d'un parti constitutionnel qui, prenant pour base la loyale acceptation du régime présent, pourrait se faire désormais écouter et

respecter des masses républicaines, en plaidant les intérêts religieux d'un pays dont il reconnaîtrait le gouvernement. Là lui parut l'issue à l'impasse où nous étions engagés depuis vingt ans. Il en parlait volontiers aux évêques de France venus pour le visiter, leur montrant ce qu'il croyait sage et utile de faire pour le bien de l'Église, suivant les moyens, les convenances, les possibilités et facilités de chacun. Ainsi par exemple, en avait-il conféré récemment, avril 1890, avec le Cardinal Place, archevêque de Rennes.

Mgr Lavigerie n'arrivait pas à Rome mandé par Léon XIII; il n'y venait recevoir aucune mission à cet égard. Voici d'ailleurs et d'abord de quelle sorte lui-même rapporte ce qui se passa entre le saint-Père et lui, dans une de ces audiences du 10 au 14 octobre 1890 :

« Je m'étais rendu à Rome pour rendre compte au saint-Père de ma croisade contre l'esclavagisme, et lui présenter Mgr Livinhac tout récemment promu aux fonctions de Supérieur de nos missionnaires d'Alger. Je trouvai Léon XIII tout plein sans doute de cette pensée de la rédemption de l'Afrique; mais il me manifesta une pensée plus large et plus haute, qui embrassait le monde chrétien tout entier et particulièrement la France. Aussi me demanda-t-il d'interrompre pour un moment l'œuvre anti-esclavagiste que j'avais entreprise, et daigna-t-il m'exposer ses vues. J'étais frappé de leur sublimité et de leur simplicité tout ensemble; mais néanmoins je ne me dissimulais pas, vous le savez, au milieu du trouble qui semblait régner dans tant d'esprits, et des divisions qui nous entraînaient à notre perte, quels orages j'allais susciter, en prenant l'initiative d'un mouvement auquel le monde paraissait, en ce moment même, étranger. J'allais porter un coup terrible aux convictions et aux espérances de gens dont les subsides assuraient le pain de mes missionnaires. En avais-je le droit? J'entrevoyais aussi déjà les vengeances que quelques-uns chercheraient à tirer de moi et de mes œuvres pour arrêter ma voix. Je le dis au saint-Père. Mais il me répondit que peu

importaient les considérations secondaires; que c'était la volonté du Pape que je fisse ce qu'il me demandait comme un acte d'obéissance, de soumission filiale... Malgré tous les inconvénients que je prévoyais et qui ont encore été dépassés, je résolus de me sacrifier moi-même puisqu'il le fallait et de faire ce que voulait le Pape.

« J'avais alors à Rome auprès de moi l'un des chefs de la congrégation des missionnaires d'Alger. Vous connaissez son esprit de foi, d'obéissance, sa piété humble et modeste. Je résolus donc, avant que de rien faire, de le consulter à mon tour et de contrôler mes pensées par les siennes. Lorsque je lui eus exposé les pensées du pape et aussi les résultats que pouvaient entraîner pour nous et même pour nos œuvres d'apostolat la mission dont le saint-Père me chargeait, Mgr Livinhac me dit simplement : « Le « Pape le demande; c'est pour le bien de l'Église; nous « ne pouvons lui rien refuser, dussions-nous être écrasés « nous-mêmes sous nos propres ruines. »

Ce récit, publié par le Cardinal dans une Lettre pastorale du 22 février 1892, reproduit alors par la presse française, et à Rome par le *Moniteur* du 11 mars, inséré dans divers écrits sur le même objet, mais exagéré et dramatisé par plusieurs, appelle quelques éclaircissements. Nous sommes maintenant en mesure de le compléter, en le simplifiant.

Le Cardinal venait donc de faire connaître au saint-Père des résultats de son œuvre anti-esclavagiste, lorsque, passant de là aux affaires de France, il l'entretint de l'état déplorable dans lesquels se trouvait le pays. Il ne fit aucune mention de sa visite au président de la République, ni de l'entretien que, disait-on, il aurait eu avec lui sur ces graves affaires. Mais il insista vivement sur l'inaction des monarchistes, ainsi que sur les lois hostiles à la religion votées ou proposées par les Chambres françaises. Cet intérêt de la religion était, pour le Vicaire de Jésus-Christ, l'intérêt suprême comme le salut de l'Église le premier de ses devoirs. Le Cardinal exposa que le seul moyen pratique de

s'opposer à tant de maux serait l'union des catholiques français sur le terrain constitutionnel, en se déclarant disposés à embrasser la forme républicaine désormais établie et consolidée en France, et de laquelle on ne pouvait prévoir le changement.

Le saint-Père entrait d'autant mieux dans ces vues qu'elles étaient conformes aux siennes. Mais il ne lui convenait pas d'en faire par lui-même, quant à présent du moins, l'objet d'une déclaration ; et nous savons, qu'entre autres raisons, il tenait compte des égards dus à tant d'excellents monarchistes français, fidèles à leurs traditions et à leurs convictions, lesquels sont presque partout au premier rang des catholiques les plus dévoués à l'Église et aux bonnes œuvres. Mais s'il était en France un évêque capable d'imprimer à l'opinion ce mouvement salutaire, c'était assurément le Cardinal d'Alger, actif, généreux, et devenu plus populaire encore par sa récente campagne contre l'esclavage africain. Mgr Lavigerie présenta les objections que nous venons de lire. « Sans doute, répondit le Pape, il y a des difficultés, mais il faut avoir bon courage. Courage ! » Seulement il prit soin de lui faire observer qu'il convenait de ne pas trop exposer la responsabilité du Saint-Siège. L'Archevêque enfin demanda, comme il vient de le dire, à consulter le Supérieur et les membres présents du conseil de ses missionnaires.

C'est à la suite de cette audience que rentré chez lui, à l'hôtel de Londres, le Cardinal appelant Mgr Livinhac et le R. P. Toulottie, son assistant, leur demanda leur avis, en leur montrant les conséquences que cet acte pourrait avoir pour leur société. Le Supérieur répondit : « Ne vaudrait-il pas mieux que cet acte fût accompli par un évêque de France? En Afrique, Votre Éminence sera trop loin pour répondre aux attaques qui ne manqueront pas de se produire. — Mais le saint-Père veut que ce soit moi, dit simplement le Cardinal. — Alors, Éminence, vous n'avez qu'à faire ce que vous dit le Pape, sans tenir compte de nous. Il

en adviendra de nos œuvres ce que le bon Dieu voudra. Il suffit que ce soit la volonté du Pape, et pour le bien de l'Église. » C'est la réponse rapportée plus haut par le Cardinal, mais ici en termes plus simples.

La parole du saint-Père était un encouragement. Or pour Mgr Lavigerie, tel qu'il nous est connu, l'encouragement du Pape était un commandement : il le tint pour tel. De là les expressions de soumission, d'obéissance, de dévouement filial et autres de lui, qu'il faut entendre en ce sens. Mais, quels qu'aient été pour lui les sacrifices prévus et bravement acceptés, c'était en pleine conviction et libre détermination qu'il se faisait l'organe de la politique du Pape.

Maintenant il s'agissait de trouver et choisir l'heure, l'occasion, le mode de sa déclaration. Rentré à Alger dans l'après-midi du 27 octobre, le Cardinal, suivant sa coutume, monta faire ses dévotions à Notre-Dame d'Afrique, puis s'installa à Saint-Eugène, mais sans rien laisser paraître, dans son plus proche entourage, du grand poids qu'il portait maintenant sur ses épaules. Le 4 novembre, jour de sa fête, il installa comme Supérieur général à la maisonmère Mgr Livinhac, qui venait de débarquer cinq jours auparavant. Il se montrait fort heureux de présenter et de fêter ce cher et vénéré fils. « Regardez-le bien, disait-il aux novices, et aimez-le bien. Il est maintenant à vous! »

Le 10 était le jour du départ pour la caserne dite d'Orléans, à Alger, de douze séminaristes diocésains ou missionnaires appelés sous les drapeaux par la nouvelle loi militaire. Le Cardinal les réunit à Notre-Dame d'Afrique, et là, prenant la parole, il les entretint douloureusement de cette loi sacrilège, de la terrible épreuve infligée à l'Église, du but satanique de cet internement de la jeunesse cléricale; et cela dans des termes qui ne laissaient guère prévoir la déclaration politique faite deux jours après, mais qui n'en marquaient que mieux la distinc-

tion qu'il faisait et qu'il ne cessera de faire entre la République et ses œuvres.

Dans ces premiers jours de novembre, il avait pensé donner à sa déclaration la forme ordinaire d'une Lettre à son clergé, comme il venait d'ailleurs de l'annoncer à son retour à Marseille, avant son rembarquement. Ainsi parlait-il mystérieusement « d'un travail » dont il était occupé et dont lui avait parlé le cardinal Rampolla. Mais tout à coup surgit une circonstance qui lui parut une issue ouverte par la Providence à ses perplexités. Il s'y jeta tout de suite et déterminément.

Depuis le commencement de novembre, l'escadre de la Méditerranée était mouillée en rade d'Alger où de grandes fêtes étaient données pour la recevoir. En l'absence du gouverneur général, le premier personnage officiel de la colonie se trouvait être le Cardinal archevêque. En cette qualité, il résolut d'offrir un banquet, dans sa résidence de Saint-Eugène, à l'état-major de l'escadre et à toutes les autorités militaires et civiles de la province. C'est là qu'il ferait solennellement sa déclaration en présence de cette imposante représentation de l'armée et de la France.

Le jeudi 12 novembre devait être ce grand jour. Le Cardinal se montra très agité durant les trois journées précédentes, qu'il employa à préparer l'allocution qu'il devait prononcer à la fin du repas. Il sentait les conséquences que devait avoir pour l'Église, encore plus que pour lui, l'acte considérable qu'il allait accomplir, et son émotion croissait à mesure qu'approchait cette heure solennelle.

Le jour même, de bonne heure, il manda près de lui deux enfants de l'école apostolique qu'il avait coutume de faire venir pour soutenir sa marche, à cause de ses douleurs; et que, pour cette raison, il appelait « ses deux cannes ». Ils le trouvèrent préoccupé extraordinairement. Il allait, venait en silence dans sa bibliothèque, se traînait s'appuyant sur eux, abaissant vers eux sa tête blanche en les interrogeant, puis s'asseyant, leur parlant de devoir à

remplir, de périls à courir, et d'un père à servir, par allusion à des choses qu'ils ne pouvaient comprendre : « C'est ainsi, racontent ces enfants, que nous passâmes la matinée jusque vers dix ou onze heures. Son Éminence nous renvoya alors, en nous embrassant et en nous recommandant de prier beaucoup pour Elle, surtout pendant le repas dont l'heure approchait. »

A cette dernière heure, il fit appeler un de ses prêtres, M. l'abbé Piquemal, aujourd'hui curé de Blidah. Il se sentait si fatigué qu'il avait pensé à lui pour la lecture de son toast. Il lui en remit le texte, lui en demanda son avis, appela son attention sur la phrase où il disait « qu'il ne craignait d'être désavoué par aucune voix autorisée », parla en termes ardents de l'Église, indépendante des formes politiques et des révolutions. Puis il demanda au prêtre d'essayer la lecture du discours à haute voix. Et, comme celui-ci mettait dans sa parole l'accent d'un enthousiasme qu'il croyait de circonstance, le Cardinal l'arrêtant lui donna le ton calme, modeste, digne et grave de l'acceptation résignée : il ne fallait rien de plus.

L'heure était arrivée. Vers midi, le Cardinal réunissait à sa table quarante officiers de la flotte, ayant à leur tête les vice-amiraux Duperré et Alquier, les contre-amiraux O'Neill et Auger-Dufresse, et, avec eux, Mgr Dusserre son coadjuteur, Mgr Livinhac, les généraux Bréard, commandant du XIXe corps; Bayard, commandant la subdivision d'Alger; Florentin, commandant l'artillerie; le préfet, le premier président, le procureur général, le recteur de l'Académie, le président du tribunal civil, le procureur de la République, le secrétaire général du gouvernement et les quatre conseillers du gouvernement. C'était une soixantaine des plus hauts personnages de l'administration, la magistrature, l'armée, la colonie et l'escadre : une image de la France.

« A la fin du repas, et le moment étant venu d'accomplir la plus redoutable action de sa vie, sentant qu'il serait

entendu de la France entière et que ses paroles ouvriraient peut-être une nouvelle période de l'histoire nationale, on dit que le Cardinal eut un moment de trouble. Il fit signe à l'abbé Piquemal de se placer à ses côtés pour être prêt à le suppléer au besoin. L'hésitation, en tout cas, fut de courte durée, et elle échappa aux convives. Il se leva donc, et, tout le monde debout, il dit d'une voix ferme :

« Messieurs, permettez-moi, avant de nous séparer, de boire à la marine française, si noblement représentée aujourd'hui au milieu de nous.

« Notre marine rappelle à l'Algérie des souvenirs glorieux et chers. Elle a contribué, dès le premier jour, à sa conquête; et le nom du chef éminent qui commande actuellement l'escadre de la Méditerranée semble lui ramener comme un lointain écho de ses premiers chants de victoire.

« Je suis donc heureux, monsieur l'Amiral, en l'absence de notre gouverneur retenu loin de nous, d'avoir pu vous faire ici comme une couronne d'honneur de tous ceux qui représentent en Algérie l'autorité de la France, les chefs de notre vaillante armée, de notre administration et de notre magistrature.

« Ce qui me touche, surtout, c'est qu'ils soient tous venus à cette table sur l'invitation du vieil archevêque qui a, comme eux, pour mieux servir la France, fait de l'Afrique sa seconde patrie. Plaise à Dieu que le même spectacle se reproduise dans notre France, et que l'union qui se montre ici parmi nous, en présence de l'étranger qui nous entoure, règne bientôt entre tous les fils de la mère-patrie !

« L'union, en présence de ce passé qui saigne encore, de l'avenir qui menace toujours, est en ce moment, en effet, notre besoin suprême; l'union est aussi, laissez-moi vous le dire, le premier vœu de l'Église et de ses pasteurs à tous les degrés de la hiérarchie. Sans doute, elle ne nous

demande de renoncer ni au souvenir des gloires du passé, ni aux sentiments de fidélité et de reconnaissance qui honorent tous les hommes. Mais lorsque la volonté d'un peuple s'est nettement affirmée, que la forme d'un gouvernement n'a rien en soi de contraire, comme le proclamait dernièrement Léon XIII, aux principes qui seuls peuvent faire vivre les nations chrétiennes et civilisées; lorsqu'il faut, pour arracher son pays aux abîmes qui le menacent, l'adhésion sans arrière-pensée à cette forme de gouvernement, le moment vient de déclarer enfin l'épreuve faite, et, pour mettre un terme à nos divisions, de sacrifier tout ce que la conscience et l'honneur permettent, ordonnent à chacun de nous de sacrifier pour le salut de la patrie.

« C'est ce que j'enseigne autour de moi; c'est ce que je souhaite de voir enseigner en France par tout notre clergé, et en parlant ainsi, je suis certain de n'être point désavoué par aucune voix autorisée.

« En dehors de cette résignation, de cette acceptation patriotique, rien n'est possible en effet, ni pour conserver l'ordre et la paix, ni pour sauver le monde du péril social, ni pour sauver le culte même dont nous sommes les ministres.

« Ce serait folie d'espérer soutenir les colonnes d'un édifice sans entrer dans l'édifice lui-même, ne serait-ce que pour empêcher ceux qui voudraient tout détruire d'accomplir leur œuvre de folie, surtout de l'assiéger du dehors, comme le font encore quelques-uns malgré des hontes récentes, donnant aux ennemis qui nous observent le spectacle de nos ambitions ou de nos haines, et jetant dans le cœur de la France le découragement, précurseur des dernières catastrophes.

« La marine française nous a, de même que l'armée, donné cet exemple. Quels que fussent les sentiments de chacun de ses membres, elle n'a jamais admis qu'elle dût ni rompre avec ses traditions antiques, ni se séparer

du drapeau de la patrie, quelle que soit la forme, d'ailleurs régulière, du gouvernement qu'abrite ce drapeau.

« Voilà une des causes pour lesquelles la marine française est restée forte et respectée, même aux plus mauvais jours, pourquoi elle peut porter son drapeau comme un symbole d'honneur partout où elle doit soutenir le nom de la France; et, permettez à un Cardinal missionnaire de le dire avec reconnaissance, partout où elle protège les missions chrétiennes créées par nous. »

Aucun applaudissement, ni pendant ni après, ne répondit à ces paroles; chacun se rassit en silence. Il fallut que Mgr Lavigerie fît lui-même au Commandant de l'escadre l'invitation de porter sa santé : « Amiral, ne répondrez-vous pas au Cardinal? » Alors l'amiral Duperré se leva et prononça ces mots, rien que ces mots : « Je bois à Son Éminence le Cardinal et au clergé de l'Algérie! » Le télégraphe, après coup et par ordre, les fit précéder de cette première phrase : « Je remercie Votre Éminence, au nom de la marine dont vous venez d'exprimer les sentiments. » Mais elle n'avait pas été prononcée dans la réponse. Ce silence, ce mutisme, cette froideur générale furent un premier coup porté au cœur de l'Archevêque. Il en devait recevoir d'autres.

Lors du départ des autorités, le Cardinal ordonna à la fanfare de ses Apostoliques de jouer la *Marseillaise*. On l'avait déjà jouée plusieurs fois à Saint-Eugène, comme on faisait des chants ou airs nationaux des divers États devant leurs représentants; et nul, en Algérie, n'en avait témoigné ni scandale, ni étonnement. Dans la circonstance voulait-il en outre accentuer plus fortement, par cet air républicain, l'acte qu'il venait d'accomplir, et le rendre plus retentissant par un dernier éclat? On l'interpréta généralement en ce sens.

On nous raconte que lorsque, le soir même du toast, la nouvelle en fut portée au Pape par l'*Osservatore*, Léon XIII n'en témoigna à son entourage aucun étonnement : « Quel

mal y aurait-il à ce que les catholiques de France imitassent en cela le primat d'Afrique? » Et comme le journal ajoutait que le Cardinal avait fait jouer la *Marseillaise* au départ de ses convives, le Pape sourit en disant : « Ah! cela, je n'en ai rien dit à Son Éminence! » Était-il besoin de le faire remarquer?

Il n'en fut pas de même en France. A peine la déclaration y fut-elle transmise télégraphiquement, qu'une grande clameur s'éleva de tous les points du pays. Le nom du Cardinal remplit toutes les feuilles publiques, celles de Paris d'abord, celles de la province ensuite. C'était l'orage qui se déchaînait; le Cardinal Lavigerie ne devait plus cesser de l'entendre gronder autour de sa tête jusqu'à son dernier jour.

Les journaux monarchiques chargèrent tous à l'envi, chacun à sa manière et avec son arme spéciale. La *Gazette de France* prit la chose au tragique, le *Gaulois* au comique. La *Défense* protesta d'une voix mourante au nom du centre droit et de la monarchie libérale; le *Français*, le *Moniteur*, la *Patrie*, au nom de l'Orléanisme ou de l'Empire. Mais encore ces organes conservateurs bien élevés revêtaient-ils d'honnêteté leurs blâmes ou leurs regrets. L'*Autorité* brisa tout : « L'acte du Cardinal était injustifiable. — Le pitoyable politique qui l'avait commis avait perdu en Afrique la notion exacte de la France. — C'était la capitulation sans conditions de la religion chrétienne devant la franc-maçonnerie. — Le Cardinal invite à baiser les pieds des bourreaux. — Jadis la foi punique était célèbre à Carthage : il serait regrettable que cette vertu théologale de contrebande inspirât exclusivement le Cardinal Lavigerie. — Heureusement le prélat ne représente que lui-même, que ses intérêts plus ou moins avoués, que ses rancunes et ses mécomptes; — enfin sa déclaration n'est qu'un propos de table et un discours après boire. » On eut ainsi presque chaque jour, pendant plusieurs mois, l'insulte à jet continu.

Parmi les journaux d'église, le *Monde*, royaliste encore, mettait une sourdine discrète au blâme comme à l'éloge, protestant toutefois contre le débordement d'injures que la haine politique déversait sur celui qu'on saluait hier encore du titre de grand Français! La *Croix*, d'abord étourdie de la soudaineté du coup, se reprit bientôt elle-même, en se souvenant qu'elle était avant tout au service de l'Église. Quant à l'*Univers*, informé du lieu haut d'où partait le mot d'ordre, il n'hésita plus à conformer sa ligne à cette direction, dessinant lentement son mouvement tournant, y affermissant ses pas chancelants d'abord, et s'employant désormais à donner cette orientation à son public de catholiques, prêtres et laïques, attentifs et surpris.

Parmi les journaux républicains, centre gauche ou opportunistes modérés, la plupart virent dans cette évolution le profit futur de la République conservatrice, sans y pouvoir entrevoir encore le profit de l'Église : « C'est ainsi que doit parler un Évêque ! » répétèrent avec des nuances les *Débats*, la *République française*, l'*Événement*, la *Paix*, le *Temps*, le *Figaro*, la *Liberté*, le *Petit Moniteur*. Quant aux feuilles radicales, la *Lanterne*, la *Justice*, le *Rappel*, le *Paris*, le *Mot d'ordre*, elles n'eurent pas assez de sarcasmes contre le toast qui traitait leurs entreprises « d'œuvre de folie », et qui pressait les catholiques d'entrer dans l'édifice pour s'y mettre à leur place!

La presse de province reflétait toutes ces couleurs sous le feu des mêmes passions; et, il faut bien le dire, le mécontentement et la colère y avaient une très grande part.

Cette colère des partis arrivait au Cardinal exprimée dans tous les langages, y compris celui de la plus immonde grossièreté. On lui envoya de Marseille le texte de son toast souillé d'ordures, avec ces mots de lui : « Sans arrière-pensée. » On lui écrivit des lettres anonymes où il se voyait transformé en sans-culotte ou pire encore.

D'ignobles caricatures ameutaient le gros rire autour d'un Cardinal à barbe buissonneuse, près de qui des moines grotesques enflaient des cuivres d'où s'envolait la *Marseillaise.* Des coupures de journaux, que lui adressait régulièrement l'agence de publicité l'*Argus*, entassaient sur sa table des montagnes d'insolences dont il faisait son pain amer de chaque jour. Certain religieux, populaire dans le Midi par ses excentricités mystiques, lui écrivit une lettre dans laquelle il disait : « Après avoir pleuré sur la chute du P. Hyacinthe, faut-il que l'Église de France ait à pleurer aujourd'hui sur une chute plus lamentable encore! » Le Cardinal se contenta d'envoyer la lettre au Pape.

Là, près du Pape, le *Moniteur de Rome* prit franchement, dès le 16 novembre, la défense du discours : « Le clergé français a trop souvent été accusé d'être le clergé d'un parti. Quand ce prétexte sera brisé dans les mains des ennemis ou des indifférents, la lutte ne sera-t-elle pas plus facile et plus fructueuse? » Le *Moniteur* prenait ses inspirations en haut lieu, et on le savait.

Cependant, en présence de l'emportement des partis, le Cardinal se demandait s'il avait été bien compris. Dès le surlendemain du toast, 14 novembre, il en adressa le texte à son clergé d'Alger. Sa lettre d'envoi, fort calme d'ailleurs au sein de toute cette tempête, demandait uniquement aux catholiques « de prendre part résolument aux affaires publiques, non comme adversaires de la forme du gouvernement établi, mais en réclamant droit de cité dans la République qui nous gouverne. » De plus, il prenait soin de dire que sa déclaration n'était que « le résumé succinct de son enseignement pastoral et l'écho fidèle des enseignements solennels du Vicaire de Jésus-Christ. » Surtout il ajoutait qu'il ne faisait pas de l'adhésion à la République « une affaire d'enthousiasme ni d'entraînement, mais une affaire de résignation et de raison, une affaire de conscience. » Enfin il se croyait le devoir d'expliquer que « si, en France, l'attitude des défenseurs de la République l'a pu faire

regarder comme un gouvernement impie et sectaire, cette impiété n'était pas de l'essence même de la forme républicaine, comme en faisaient foi la République chrétienne de l'Équateur et la République libérale des États-Unis. »

D'autres lettres semblables à celle-là se suivirent de près, dont chacune était destinée à dissiper un malentendu, détruire une calomnie. C'était une calomnie de croire et de laisser croire que, dans sa déclaration, le Cardinal acceptait la République en bloc, la République telle qu'elle était, avec ses lois oppressives de la liberté religieuse. « C'est une infamie, répondait-il indigné, c'est une infamie d'oser prêter ces pensées à un évêque qui a employé trente ans de sa vie en travaux et en luttes pour défendre la cause de la religion, et qui est résolu à s'opposer avec la même énergie à tous les attentats qui pourront se produire. »

Mais alors, puisque ces réserves étaient dans sa pensée, pourquoi ne pas les avoir mises dans son expression?

« — Ce n'en était pas la place, répondait-il encore. Ayant appelé à ma table les officiers et les fonctionnaires de la République, je ne pouvais faire devant eux, sans grave inconvenance, le procès de cette République qu'ils représentaient officiellement, et les condamner à entendre leur condamnation dans la sienne. »

— Mais enfin une déclaration de cette haute importance était-elle bien placée, dans un banquet, à table, sous cette forme légère d'un toast, sur les lèvres d'un Évêque qui dispose de tant de moyens de parler avec autorité et de se faire entendre avec respect?

L'Archevêque répondait que déjà vingt fois il avait dit équivalemment les mêmes choses dans ses instructions, mandements et circulaires, sans qu'on y fît même attention, et que ce n'était pas la peine de reprendre les mêmes sentiers pour aboutir au même vide. Du reste, c'était d'un discours politique qu'il s'agissait, et la France politique avait là à sa table sa plus magnifique représentation.

Restait la *Marseillaise*. Là était le dernier grief, le

grand grief pour beaucoup. Le clergé, la noblesse, la foule honnête qui juge de l'idée par son symbole, ne lui pouvait pardonner d'avoir fait jouer par ses élèves, — on disait même par les pères blancs, — l'hymne de sang au chant duquel leurs pères, leurs mères, leurs prêtres avaient été fusillés ou livrés à l'échafaud. Le Cardinal dissipa ce malentendu, comme les autres. La *Marseillaise*, à l'étranger, dans toutes nos colonies, c'est l'air national, le mémorial de la patrie française, sans aucune évocation révolutionnaire, sans aucune odieuse signification ; il citait des témoignages et apportait des faits. Chacune de ces explications était l'objet soit de communications aux journaux, soit de circulaires au clergé. Il en fit aussi le sujet d'une lettre publique au R. P. Louail, Supérieur de sa procure des pères blancs, à Paris, à qui il écrivait : « Bornez-vous à fournir ces éclaircissements, mon cher père, et restez complètement indifférent aux injures. » Et au clergé d'Alger : « Travaillons à la fondation d'un grand parti conservateur national. Je le répète : là est le salut de la France. »

Quelques membres du haut clergé le pensaient déjà comme lui. Dès le 15 novembre, Mgr Isoard, évêque d'Annecy, adhéra, par lettre publique, à l'initiative du cardinal d'Alger. Il le félicita « d'ouvrir une voie nouvelle », en déclarant que lui-même « aimait à s'y engager dès ce moment ». Sa thèse — une thèse personnelle, — était que l'esprit monarchique n'existant plus en France, la monarchie ne s'y rétablirait jamais d'une manière durable. Outre cette lettre, le Cardinal parlait encore d'autres lettres épiscopales pareillement encourageantes ; mais il les gardait secrètes, soit qu'il y fût obligé, soit qu'elles missent à l'adhésion des conditions et des réserves. Enfin quelques *Semaines religieuses*, organes des évêchés, celles de Mende, de Rodez, de Châlons, de Soissons, s'enhardirent à entrer dans le mouvement qu'elles pressentaient devoir être la marche de l'avenir. Mais la plupart ne sachant encore

d'où soufflait ce vent nouveau, n'osaient y tendre leur voile et attendaient le signal du Pilote suprême.

Quelques-uns de nos hommes politiques se déclaraient plus ouvertement. C'est dans les mêmes jours que M. Piou, député catholique de la Haute-Garonne, publia le programme d'un parti de la paix religieuse et sociale duquel il disait en finissant : « La constitution de ce parti n'est possible qu'à une condition : c'est que la question constitutionnelle qui nous divise soit écartée, que le principe du gouvernement établi soit accepté, et que la lutte ne s'engage plus ni directement, ni par sous-entendus, sur la forme de gouverner. » A quoi des journaux républicains modérés, comme les *Débats*, répondaient « qu'ils ne voyaient pas pourquoi la République de M. Piou n'aurait pas sa place au soleil de France, aussi bien que celle de M. Clemenceau? » Quelque temps après, février 1891, M. Piou obtenait du Pape une longue audience et recevait du saint-Père les mêmes encouragements que Mgr Lavigerie lui-même.

M. Jules Delafosse, député du Calvados, s'exprimait plus carrément encore, dans un article du *Matin* : « Le discours prononcé par le Cardinal devait faire beaucoup de tapage, il en a fait... Nous entrons dans la République, déclarent les catholiques, non pour subir vos lois, mais pour vous imposer les nôtres; pour abroger tout d'abord ces lois monstrueuses qui sont l'horreur du présent et resteront l'étonnement de l'avenir... Et ne croyez pas que ce soit œuvre malaisée ou lointaine. Que trois cents candidats arborent ce programme, et la République changera de maîtres. Il suffit pour cela de parler au suffrage universel la langue qui lui convient, et c'est une éducation qui progresse tous les jours. »

Par contre, à l'extrême droite, Mgr Lavigerie voyait se dresser contre lui, des rangs mêmes de l'épiscopat, le plus rude, le mieux armé de ses adversaires politiques : Mgr Freppel. La confraternité entre les deux évêques n'a-

vait jamais tourné à une sympathie profonde ni d'esprit ni de cœur. Tous deux avaient leur grandeur, tous deux auront une belle place dans l'histoire de l'Église de France, mais ni au même titre, ni sur le même rang. L'intelligence, l'action, le talent, la tenue, les opinions, le langage, tout différait entre eux. Ils ne se ressemblaient que par l'absolutisme de leur caractère; ce qui n'était pas fait pour les rapprocher.

Dans deux articles consécutifs de son journal l'*Anjou*, publiés en novembre, articles non signés, — un écrivain de cette marque a-t-il besoin de signer? — l'éloquent député reprenait une à une les assertions du toast pour les jeter à bas, d'une main armée tour à tour de raison et de paradoxe, de logique et d'ironie, parfois de sarcasme et d'amertume, mis au service d'une passion que contenait à peine le respect d'un si auguste contradicteur. Les deux articles, le premier surtout, étaient d'une véhémence entraînante contre cette troisième République dont il déshabillait le passé, pièce à pièce. — « L'épreuve en est faite, » dit Mgr Lavigerie; oui, l'épreuve est faite; mais quelle épreuve, grand Dieu!... — « Il faut entrer dans l'édifice. » Oui, mais à une condition : c'est de n'être pas obligé de laisser à la porte, la dignité, la conscience, l'honneur. — « La volonté du peuple s'est nettement affirmée. » Oui, mais dans quelles sortes d'élections!... — On parle de « conserver la paix, de sauver le culte, d'arracher le pays aux abîmes. » Mais qui a semé la division, menacé le culte de suppression, et creusé ces abîmes, sinon la République?

Avec une grande habileté, retournant contre Rome l'argument de son collègue en faveur de l'acceptation d'un gouvernement de fait, Mgr Freppel demandait quel parti M. Crispi ne pourrait pas tirer de cette volonté populaire affirmée par ses votes, si quinze ou vingt années légitimaient l'acceptation sans arrière-pensée d'un régime établi révolutionnairement? « Il peut paraître imprudent d'é-

noncer à Paris ou à Alger des théories que nos adversaires ne se feront pas faute d'appliquer à Rome. — Et le *Moniteur de Rome* répondait qu'on ne pouvait établir de parité entre l'intérêt politique et dynastique des princes, d'une part, et d'autre part l'intérêt religieux au nom duquel le Pape revendiquait son domaine temporel comme seule garantie et condition présente de son indépendance et du libre exercice de son ministère.

L'Évêque d'Angers concluait : « quant à nous, entre une république athée qui n'entend renoncer à aucune de ses erreurs et une monarchie chrétienne qui présenterait toutes garanties à la religion et à la patrie, notre choix est fait depuis longtemps. Aucune invitation, d'où qu'elle vienne, ne nous fera changer d'avis. » Mais cette monarchie idéale, « la monarchie chrétienne, présentant toutes garanties à la religion et à la patrie, » si désirable à tous, avait-elle quelque chance sérieuse de s'établir dans un pays où la République se consolidait chaque jour ?

Le Cardinal, quant à lui, en exprima sa pensée, mais cette fois avec une dureté qui le rendit injuste envers les personnes et les partis vaincus. Était-ce représailles ? Ou n'était-ce pas, comme l'ont dit ceux qui le voyaient de près, l'effet d'un état de surexcitation maladive et de fatigue fiévreuse qui ne permettait plus à sa main de mesurer ses coups ?

En ces mêmes jours, 20 novembre, arriva d'Alger aux journaux de Paris, une lettre du Cardinal adressée à un catholique d'Amiens, rédacteur de la *Croix de Picardie*, qui lui avait fait part de ses perplexités au sujet de la politique du toast : « Et moi non plus, lui répondait l'Éminence, je ne me suis pas fait ma conviction d'un seul coup. J'ai passé par vos angoisses. Il a fallu pour fixer mes résolutions une expérience suffisante, et plus encore, la voix d'une autorité à laquelle nous devons tous obéir. »

Ce que cette expérience lui avait appris, en somme, c'est que les rois s'en vont. Il passait en revue chacun des trois prétendants d'hier et d'aujourd'hui à la couronne

de France : le comte de Chambord, le comte de Paris, le prince Napoléon, et il les déclarait équivalemment ou démissionnaires, ou déchus définitivement, ou ralliés à la démocratie républicaine. Puis, allant plus avant et généralisant ses observations, il déclarait impossible le retour à la monarchie, laissant même entrevoir l'établissement prochain de la République universelle. C'était la leçon que l'histoire avait donnée à un solitaire vivant en dehors du monde et des passions de parti. « Pour peu que l'on sache écouter les bruits qui arrivent jusque dans nos déserts, disait-il solennellement, la République, dans un temps prochain, sera partout indestructible... Mais j'avoue, ajoutait-il, que, dans une si grave matière, et devant des conséquences comme celles qu'on en doit attendre, j'aurais hésité, j'hésiterais encore, si nous n'avions pas, dans l'Église, un phare qui brille toujours, et que je n'eusse pu contrôler mes pensées à sa lumière. Ce phare allumé au milieu de nous, catholiques, jusqu'à la fin des temps, c'est le Pape. »

Cette lettre était malheureuse. En proclamant presque comme chose fatale et définitive l'avènement de la République universelle, le Cardinal élargissait l'écartement de l'angle qui le séparait de tous les partis monarchiques dont il s'aliénait l'esprit. En cela encore il dépassait la pensée du Pontife qui, en demandant aux catholiques d'adhérer au régime présent de leur pays, ne leur a jamais demandé d'abdiquer la pensée que leur pays quelque jour s'en pourrait donner un autre.

En troisième lieu et surtout, il offensait, sans raison et à son insu peut-être, une mémoire grande et chère à tous les catholiques, respectée de tous les honnêtes gens, celle du comte de Chambord. Il avait écrit que « la monarchie s'était suicidée avec M. le comte de Chambord ». Il avait rapporté de lui quelques paroles dites à lui-même desquelles il avait inféré gratuitement que le grand prétendant « n'avait pas voulu régner ». Il avait eu beau ensuite pro-

clamer que « ce noble prince était un saint »; que personne « n'avait tenu si haut le drapeau de l'honneur chrétien »; il avait eu beau rappeler, — afin sans doute que d'autres ne fussent pas tentés de le lui rappeler les premiers — que « le prince avait été son ami, son bienfaiteur, qu'il lui avait légué 100.000 francs par testament, pour ses œuvres africaines », il n'en ressortait pas moins que, de fait, l'héritier du trône de France avait renoncé à son droit, sinon manqué à son devoir.

Il était plus sévère encore envers le comte de Paris, un vrai chrétien lui aussi pourtant, mais qui, par son alliance avouée avec les boulangistes « s'était suicidé, disait-il, auprès de tous ceux qui croient aux principes immuables de la morale chrétienne, d'après lesquels le mal n'est jamais permis pour amener le bien. »

Encore une fois, ce double et triple réquisitoire était de trop. Et pour atteindre son but il eût bien suffi à l'Archevêque d'Alger de ces lignes finales : « Désormais la question est posée devant l'opinion. Les catholiques dignes de ce nom la résoudront par la résignation à la forme du gouvernement actuel, par la cessation d'une opposition systématique à la forme républicaine, qui rendrait stériles leurs efforts pour la défense de la religion dans l'ordre politique, et enfin par la formation d'une union catholique efficace qui leur a été si fortement recommandée. »

A la suite de sa lettre et de ses assertions sur M. le comte de Chambord, le Cardinal Lavigerie reçut des dénégations : il en devait recevoir. Elles lui vinrent de légitimistes considérables qui étaient ses amis ou ses admirateurs, mais non jusqu'à lui offrir en sacrifice la vérité de l'histoire et l'honneur du fils de saint Louis. M. Amédée de Margerie, doyen de la Faculté catholique des lettres de Lille, rapporta dans les journaux ces paroles qu'il avait recueillies de la bouche même du prince : « A ceux qui prétendent que le roi ne veut pas régner, dites que c'est comme s'ils disaient que le roi ne veut pas faire son salut, que le roi

ne veut pas aller au ciel. On ne fait son salut, on ne va au ciel qu'en remplissant son devoir d'état. Mon devoir d'état est de régner. » La veille, M. Lucien Brun, sénateur du Rhône, s'était empressé de porter le même témoignage d'après, non pas seulement un entretien d'une heure, mais toute la conversation, toute la correspondance d'un prince dont il avait été le confident jusqu'à la fin, et dont la dernière parole dite à lui avait été : « Adieu! au revoir en France! »

Mais la plus grande infortune de la lettre du Cardinal fut qu'elle en rappela une autre adressée autrefois par lui-même à ce même prince; et celle-là était conçue en des pensées bien différentes. C'était celle du 25 août 1874, écrite après les entrevues de Carlsbad et de Marienthal, et que nous avons rapportée; celle dans laquelle il le pressait d'en finir avec la République, fût-ce par un coup d'État, dont il lui donnait le plan tracé de main de maître. La copie en était demeurée aux mains du secrétaire du prince, le comte Henri de Vanssay, lequel avait cru aujourd'hui, pour l'honneur de son roi, pouvoir se servir d'une arme qu'une discrétion plus délicate lui eût peut-être commandé de consigner au fourreau. Mais le rapprochement de ces deux pièces était trop piquant pour ne pas tenter un adversaire politique. Publiée le 28 novembre dans la *Gazette de France*, cette lettre eut un grand succès de malice dans tous les rangs du public, comme il arrive quand les gens sont pris en flagrant délit de contradiction. « Toutefois la contradiction, comme on le remarquait aux *Débats*, n'était pas telle qu'il semblait entre l'homme qui naguère avait désiré la restauration de la royauté et l'homme qui aujourd'hui, voyant l'impuissance définitive de ce désir, demandait l'adhésion ou mieux la résignation à la République, comme répondant aux volontés légitimes du pays. » — « Oui, disait-il lui-même à un publiciste : j'ai été légitimiste, et légitimiste militant. Et aujourd'hui me voici devenu républicain pour la même raison que j'étais légiti-

miste hier : l'intérêt bien compris de l'Église de France ».

Profondément blessé du procédé du noble comte, Mgr Lavigerie se dispensa d'y répondre. Je me trompe, il y répondit indirectement; et nous avons entre les mains la lettre que, quelques semaines après, il adressait à un neveu de M. de Vanssay, jeune séminariste d'Issy, qui lui demandait une place dans ses missions d'Afrique. C'était une belle occasion de vengeance; il la satisfit de cette sorte : « Mon très cher enfant, je reçois à Biskra, où ma santé me retient en ce moment, la bonne lettre que vous avez bien voulu m'écrire à l'occasion du nouvel an, et il me tarde de vous exprimer combien je suis touché et profondément reconnaissant du sentiment qui l'a dictée. Dans toute cette affaire du toast, où je n'ai fait qu'obéir au Pape comme je le devais, j'ai considéré d'avance comme le bénéfice de l'Église le bien qui en pourrait découler, et comme mon propre bénéfice les ennuis, les meurtrissures et toute une amertume de vieillesse que j'en retire personnellement. Je considère donc M. le comte de Vanssay comme mon bienfaiteur involontaire, et, dans ce sens, vous le comprenez, je ne puis que lui en garder une vraie reconnaissance. »

Mgr Lavigerie était donc alors à Biskra. Il y était parti le 25 novembre. Le jour de son départ, recevant ses prêtres à l'archevêché, il tint à leur répéter qu'il n'était pas et ne voulait pas être un homme politique, qu'il n'était entré dans les affaires politiques de la France que pour se conformer à la pensée du Saint-Père, et qu'il n'était et ne serait jamais qu'évêque et missionnaire.

Biskra, où nous le retrouverons, ne lui donna pas la paix. La France se battait sur son nom et sur ses opinions. Bien qu'il eût déclaré « qu'il ne craignait d'être désavoué par aucune voix autorisée, » on en était toujours à se demander de qui il avait reçu mission ou permission de parler? Même plus tard encore, M. Étienne Vacherot lui en posait ainsi la question en un de ses livres : « Assurément,

Monseigneur, vous êtes un grand apôtre. Vous en avez toutes les vertus... Vous êtes le saint Bernard de la plus généreuse des croisades. Mais avant de prononcer ce grand discours sur la nécessité pour tous les catholiques de crier Vive la République ! n'eussiez-vous pas bien fait de consulter le Saint-Siège ? Êtes-vous sûr d'avoir compris toute sa pensée ? » M. de Cassagnac écrivait, avec moins de formes, les 26 et 28 novembre : « C'est par des déductions fantaisistes et toutes personnelles que le Cardinal Lavigerie s'autorise du Pape. Il faut être Vacquerie ou Pelletan pour voir le Pape derrière les fantaisies carthaginoises du Cardinal Lavigerie. »

Bien plus, l'*Autorité*, dans un article de provenance romaine, *Les Dessous de l'affaire Lavigerie*, informait ses lecteurs que non seulement le Cardinal n'était pas avec le Pape, mais qu'il était contre le Pape, et que son toast n'était qu'un fruit aigri de son ressentiment : « Le Pape, disait cette correspondance, venait de lui retirer la disposition des quêtes et sommes affectées à l'abolition de l'esclavage, pour en remettre la répartition et l'emploi à la Propagande. C'en était trop pour l'humilité du Cardinal. Comme César, il n'a pas aimé le second rang. Il a quitté Rome, soumis, mais non résigné. Obéissant à un sentiment d'aigreur, il a voulu faire parler de lui, et il y a malheureusement trop réussi. C'est un mauvais tour joué à la France et à l'Église. » Et charitablement on rappelait qu'autrefois, à son retour de Rome, Lamennais lui aussi avait écrit les *Paroles d'un croyant !*

Ce n'était pas de cela que s'inquiétait le Cardinal. Mais on lui avait dit que ses adversaires politiques « agissaient à Rome contre lui, et faisaient des démarches pour jeter l'incertitude dans l'entourage de Léon XIII, demandant au souverain Pontife de désavouer ses paroles ». — « Certainement, écrivait-il à Rome le 4 décembre, le saint-Père est le seul juge, quant au fond, des mesures qu'il doit prendre ; mais, en vérité, que pensera-t-on s'il revient sur des choses qu'il m'a dit avoir mûrement réfléchies ?... »

Ses alarmes étaient vaines. Le Pape était avec lui. Les évêques qui revenaient de Rome en rapportaient et en publiaient le témoignage. De plus, la presse officieuse ou accréditée au Vatican en faisait foi. Le père Ballerini, de la compagnie de Jésus, directeur de la *Civiltà cattolica*, faisait paraître sous le titre de l'*Union catholique et conservatrice en France*, une brochure qui apportait à Mgr Lavigerie l'adhésion de cette Revue autorisée, considérable, avec celle des théologiens qui y sont attachés. Un article très remarqué de l'*Osservatore romano* prenait à partie M. Paul de Cassagnac, « pour son amère censure de la conduite du Saint-Siège et de ses représentants en ce qui regarde les intérêts religieux et les relations de l'Église et de l'État ». Il en était de même des autres journaux catholiques, tels que le *Moniteur;* et de là on pouvait conclure à une direction supérieure et commune. Mgr Freppel lui-même en trahissait son dépit, lorsqu'il écrivait dans l'*Anjou :* « Que les Suisses et les Allemands qui rédigent le *Moniteur de Rome* donnent leur adhésion enthousiaste à une république définitive, libre à eux. Mais cela, c'est notre affaire à nous, Français, *de nobis res agitur;* et les conseils d'une feuille étrangère, n'ayant d'autre autorité que la sienne, ne pèsent d'aucun poids dans une question où notre liberté d'appréciation reste pleine et entière. »

Le Vatican parla lui-même; et c'est au moment où le Cardinal faisait arriver ses respectueuses doléances auprès du Saint-Siège que le Saint-Siège confirmait, par un premier acte public, officiel, la doctrine du toast et son opportunité.

Dans le partage des esprits sur l'opinion du saint-Père, Mgr l'évêque de Saint-Flour, voulant en avoir le cœur net, avait interrogé le 19 novembre Son Éminence le cardinal secrétaire d'État. Le 28, le Cardinal Rampolla répondit, *au nom du Pape*, sur ce grave sujet du conflit des catholiques, *super re gravissima.* Tels sont les termes mêmes du commencement de sa lettre.

C'était une Lettre doctrinale. D'abord Son Éminence invoquait à l'appui de ses instructions la même autorité qu'avait alléguée le Cardinal Lavigerie, l'autorité des Encycliques pontificales : « Le sentiment du Saint-Siège est facile à connaître d'après sa doctrine exposée dans des actes publics. Il en ressort avec évidence que l'Église catholique, ni dans sa constitution, ni dans ses dogmes, n'a rien qui répugne à une forme quelconque de gouvernement. »

Conformément à ce que le Pape avait dit en audience au Cardinal Lavigerie, cette Lettre rappelait que l'Église, s'élevant au-dessus des formes changeantes du pouvoir et du conflit des partis, considère avant tout l'avancement de la religion et le salut des âmes, comme étant le bien suprême qu'elle a mission de procurer. « Et, comme elle-même, dans cette vue, traite avec les États et les gouvernements, de même il convient que les fidèles, lorsque le bien de la religion l'exige, prennent part aux affaires publiques, *ad rempublicam capessendam conveniant*, pour faire entrer la justice dans les constitutions et les lois. »

Comme le Cardinal Lavigerie, le Cardinal Rampolla estime « qu'il n'est pas douteux que les catholiques de France n'aient désormais à tenter une œuvre opportune et salutaire, et que, tenant compte de la situation actuelle de leur pays, ils ne se doivent décider à entrer dans une voie qui les conduise plus promptement et plus sûrement à la noble fin que j'ai marquée ». Il s'agissait donc d'une voie politique nouvelle.

Il fallait d'abord en finir avec les querelles de partis. La Lettre le disait encore, ainsi que le Cardinal. « Ceux qui continueraient à vouloir entraîner l'Église et les forces catholiques sur un champ de bataille trop étroit et à s'en servir pour des luttes issues des passions de partis, détourneraient ainsi leur esprit des intérêts supérieurs auxquels il est nécessaire qu'ils consacrent ces forces, et porteraient préjudice à l'illustre nation française. »

Enfin cette Lettre concluait : « J'ai le ferme espoir que dans l'avenir les catholiques verront quelles obligations leur sont imposées par les besoins de leur époque, et qu'obéissant à la parole de leurs pasteurs, ils se mettront à l'œuvre pour l'union des cœurs et la pleine concentration de leurs forces. »

Le Cardinal Lavigerie se déclara pleinement accrédité par cette instruction, pour générale qu'elle fût (1). Une lettre circulaire adressée aux fidèles, à l'occasion de la rentrée des Chambres, fut consacrée tout entière à démontrer « que les principes rappelés dans cette réponse romaine, sous une forme qui convenait à un ministre de Sa Sainteté, avaient été ceux de ses propres enseignements et des actes accomplis par lui.

« Le saint-Père a donc pris officiellement en main l'œuvre commencée, dit-il. Il l'a fait dans cette Lettre où vous aurez remarqué les trois points principaux sur lesquels j'ai

(1) « La lecture de ce document, faite d'un esprit calme, dit l'historien très autorisé de Léon XIII, Mgr T'Serclaes, montrait suffisamment ce que demandait le Pape, et ce qu'il ne demandait pas aux catholiques de France. Il ne leur demandait pas de renoncer à leur attachement à la monarchie, ni à la fidélité aux dépositaires actuels de l'hérédité monarchique. Il ne leur demandait pas de juger intérieurement que le droit abstrait de tel ou tel prétendant fût périmé, ni que la monarchie ne fût pas le régime qui convenait le mieux à la France ou celui qui, en définitive, finirait par triompher. Il leur commandait beaucoup moins encore de faire amende honorable aux détenteurs actuels du pouvoir et d'accepter sans murmurer leurs lois persécutrices, que Rome assurément avait le très vif désir de voir abolies, mais qui ne pouvaient l'être que par l'action légale d'un corps électoral qui aurait renversé le ministère et la majorité. — Ce que Léon XIII faisait uniquement demander par l'organe des Cardinaux Lavigerie et Rampolla, c'était que l'action catholique se plaçât sur le terrain légal ; et que, mettant à part les intérêts dynastiques, quelque respectables qu'ils pussent être, on ne s'occupât plus que de défendre d'un commun accord les intérêts catholiques, mais en acceptant loyalement le régime constitutionnel existant, seul moyen de mettre la défense catholique dans une position solide vis-à-vis de l'ennemi. » (*Le Pape Léon XIII*, tome II, chap. XXXIII, 339.)

appuyé moi-même. Le premier est l'affirmation que l'Église ne répugne à aucune forme de gouvernement. Le second est le conseil pour les catholiques considérés comme tels de séparer leur cause et leur action de celle des anciens partis. La troisième est le conseil de s'unir étroitement entre eux sur le terrain des intérêts religieux. » Ayant ainsi résumé les propositions de la Réponse, en quelques lignes serrées comme les anneaux d'une chaîne, il envoya sa circulaire à sa procure de Rome pour que là elle fût mise sous les yeux de qui de droit : « Comme vous le verrez, dit-il, je n'ai fait qu'y reproduire la lettre de Son Éminence le Cardinal secrétaire d'État, en en martelant le sens, pour ainsi dire, afin de remédier aux atténuations que tout le monde, consciemment ou inconsciemment, lui avait fait subir. Cela m'a semblé absolument nécessaire et urgent, car les nouvelles que je recevais de France me montraient qu'on déraillait vraiment partout. »

Cependant, le mot de République, d'adhésion à la République, n'était pas prononcé dans ce document doctrinal qui s'en tenait aux principes desquels il n'y avait plus qu'à déduire les conséquences pratiques. Beaucoup ne surent pas ou ne voulurent pas le faire. De plus, un article de l'*Osservatore*, paru le 12 décembre, et complétant la réponse du Cardinal Rampolla, sembla encore prêter des armes aux réfractaires. L'article se terminait ainsi : « L'Église, en traitant avec les pouvoirs constitués, n'entend ni reconnaître des droits à ceux avec qui elle traite, ni leur en accorder, pas plus qu'elle n'entend nuire aux droits de tiers. L'Église, qui n'a en vue que le progrès de la religion et le salut des âmes, ne regarde et ne réclame que la justice dans la pratique de telle ou telle forme de gouvernement. Elle n'exclut ou n'inclut un droit quel qu'il soit. Par où l'on voit si et comment l'on peut dire que l'Église est entrée dans une nouvelle voie, et que le Saint-Siège tourne à une révolution démocratique et républicaine. »

Rien n'était plus vrai ni plus sage. Mais plusieurs voulu-

rent y voir une sorte de jeu de bascule destiné à faire contrepoids, sinon à donner un désaveu à la déclaration politique d'Alger. Un journal humoristique de Rome, la *Fanfulla*, partit de là pour informer ses lecteurs que « le nonce de Paris avait été autorisé à déclarer que le Pape n'avait jamais chargé le Cardinal Lavigerie de parler comme il avait fait. Une note du Cardinal Rampolla aux nonces des puissances catholiques leur notifierait que les idées de l'archevêque d'Alger lui étaient personnelles et que le souverain Pontife réservait son opinion ».

Le nonce de Paris était alors Mgr Rotelli. En cette qualité, il estimait n'avoir qu'à s'en tenir strictement à ce que le saint-Père lui-même avait demandé au Cardinal Lavigerie : ne pas engager la responsabilité du Saint-Siège. Tandis qu'il exécutait scrupuleusement cette consigne, les partis monarchiques, le circonvenant de toutes parts, lui représentaient tout le préjudice qu'une évolution républicaine de la part de Rome porterait aux œuvres catholiques et en particulier au Denier de saint Pierre. Il en paraissait fort ému, il en disait ses craintes, et on en concluait à une mésintelligence entre Rome et Alger.

Dès lors la passion politique se donna libre carrière contre le bouc émissaire chargé seul de si formidables responsabilités. Un incident à peine croyable, suscité au Sénat, le 20 décembre, par un membre de la droite, M. le marquis de l'Angle-Beaumanoir, fit mieux voir que tout le reste le degré d'effervescence des esprits. Le noble sénateur, montant à la tribune, vint dénoncer en termes amers le cas de cet archevêque qui « revêtu de la pourpre romaine, possesseur de biens et de revenus considérables, était venu offrir à la République persécutrice de l'Église l'hommage de son dévouement ambulant ». Puis il demanda ironiquement au garde des sceaux « s'il n'allait pas retrancher le traitement du prélat néorépublicain qui faisait de la politique dans ces conditions extra-apostoliques, comme le gouvernement n'eût pas manqué de retrancher celui de

nos pauvres vicaires bretons à 400 francs, si l'un d'eux se fût avisé de dire publiquement que le cabinet Freycinet n'était pas l'idéal d'un gouvernement chrétien ». Ce fut une longue diatribe. Les royalistes catholiques soulignèrent par des « très bien » et des applaudissements ces sarcasmes de leur collègue. Le ministre dut leur rappeler que « les paroles prononcées à Alger étaient celles d'un bon citoyen, plusieurs disaient d'un bon prêtre ; que la République ne pouvait que se féliciter de voir des hommes, placés à la tête des grands services publics, faire acte d'adhésion sage aux institutions du pays ». Le ministre ajoutait : « Je n'ai pas appris d'ailleurs que l'autorité à laquelle l'Archevêque, comme catholique, doit premièrement se référer, ait blâmé le sens de son discours d'Alger. » — Le sénateur protesta : « Quant à l'approbation de la cour de Rome, à laquelle on vient de faire allusion, dit-il, attendez-la ! Vous l'attendrez longtemps. »

Ces dernières paroles, proférées même après la Lettre du Cardinal Rampolla, s'autorisaient-elles de l'attitude expectante du nonce ? Mgr Lavigerie était fort incliné à le croire par sa correspondance. Il se plaignait beaucoup et fréquemment de lui : « Les discours tenus chez le nonce sont exploités par les adversaires, écrivait-il à Rome. La Lettre du Cardinal Rampolla y est détournée de son vrai sens. Qu'y a-t-il d'étonnant que les évêques se détachent de la pensée du Pape ? » Il écrivait encore : « Il n'y a que déconsidération à attendre si l'on recule. Le Pape, à coup sûr, ne le fera pas ; mais il doit empêcher son représentant à Paris de le faire... Il serait urgent, afin d'éclairer nos troupes abusées, qu'un mot carré fût dit sur ce sujet par le saint-Père ou par une voix autorisée. »

Son impatience éclatait contre ceux qui, disait-il, « trompaient le Pape sur la vraie situation des esprits qui font, en France, chaque jour de nouveaux progrès dans le sens de la profonde et sage politique de Léon XIII ; et qui trompent ensuite les évêques en interprétant inexactement et

incomplètement les pensées exprimées dans la lettre de S. E. le Cardinal secrétaire d'État. Ceci est très grave en soi-même. Mais ceci est très grave aussi qu'on me fasse passer pour un serviteur infidèle envers le souverain Pontife, à qui j'ai donné cependant de si nombreuses marques de dévouement! »

C'est le 10 janvier 1891 qu'il s'exprimait ainsi, dans une lettre destinée à Mgr Ferrata, secrétaire des affaires ecclésiastiques extraordinaires, très dévoué à sa personne. Lui fut-elle remise? je ne sais. Dans le brouillon qui nous en reste, des corrections ont adouci l'amertume de ses premières plaintes contre Mgr Rotelli. C'était son second mouvement, toujours plus calme que l'autre, et partant plus sage.

Aussi bien, peu de jours après, un nouvel encouragement, et celui-là tout personnel, lui arrivait de Rome. Répondant aux vœux que le Cardinal d'Afrique lui avait adressés pour la nouvelle année, le saint-Père lui écrivait ces paroles particulières et significatives : « Tout ce qu'a fait Votre Éminence répond parfaitement aux besoins du temps, à notre attente et aux autres marques de particulier dévouement que nous avons reçues de vous : *Studia et officia tua... optime congruebant rationi temporis, expectationi nostræ, et aliis quæ jam edideras de egregia tua erga nos voluntate.* La Lettre du Cardinal Rampolla avait justifié l'orthodoxie du toast, le présent Bref de Léon XIII en justifiait l'opportunité : *optime congruebant rationi temporis.*

Cette approbation, le Cardinal la communiqua aux fidèles dans une lettre où il se donnait de plus en plus ouvertement comme n'ayant été que l'organe du Pape : « Vous l'aviez bien compris, dès les premiers jours, vous, nos très chers Frères. Vous saviez que j'arrivais de Rome. Vous connaissiez les liens étroits de pensées et de sentiments qui m'unissent au souverain Pontife, et vous pensiez avec raison que c'était pour répondre à ses désirs que je profitais du séjour de la flotte française à Alger, pour frapper

ce grand coup. J'ai cru devoir rendre compte à notre saint-Père le Pape de la manière dont je me suis acquitté de ce devoir; et voici de quelle sorte Sa Sainteté vient de me répondre. » Il en concluait que « sa mission était désormais terminée, puisqu'elle ne regardait que cette première initiative ».

La mission du Cardinal n'était pas terminée, quoi qu'il lui plût à dire, mais elle allait entrer dans une nouvelle phase. On annonçait déjà que Léon XIII allait faire entendre sa grande voix par une nouvelle Encyclique à l'Église de France. C'était, pour les monarchistes, un coup décisif qu'il leur importait de prévenir au plus tôt. Au mois de février, ils déléguèrent à Rome Mgr Freppel, avec une lettre collective de soixante députés hostiles à toute adhésion à la République, lesquels suppliaient le Pape de faire droit à leurs doléances et réclamations dans l'intérêt de la France et de l'Église elle-même. Arrivé le 9 février, admis à l'audience pontificale, le 13 et le 16, l'évêque d'Angers fut accueilli avec les égards dus à un si vaillant défenseur de l'Église. Mais la démarche de l'homme politique n'obtint aucun succès. Lorsque Mgr Freppel rentra à Paris, la lumière était totalement faite dans son esprit : sa cause était perdue.

Le Cardinal Lavigerie en fut rendu responsable. Il vit de plus en plus tarir la source des aumônes que ses œuvres d'Afrique recevaient des royalistes français. On menaçait d'affamer de même le Denier de Saint-Pierre. Le *Gaulois* avait dit, après la lettre du Cardinal Rampolla : « On s'aperçoit déjà des résultats de cette politique à Alger; on s'en apercevra à Rome. » On calculait que le toast d'Alger allait coûter trois cent mille francs aux missionnaires en six mois. « Les pauvres enfants, s'écriait le Cardinal, ils pâtissent à cause de moi! » Mais eux aussi, dès la première heure, avaient accepté de souffrir.

Ces premiers mois de l'année 1891 furent ceux d'une effroyable mêlée des esprits. L'épiscopat était partagé. Beaucoup de ses membres hésitaient à suivre le Cardinal

qu'ils trouvaient extrême. D'autres arrivaient à lui. L'*Univers* du 3 janvier annonçait que « les archevêques et évêques de Tours, de Rouen, de Cambrai, de Bayeux, de Langres, de Digne, de Bayonne, se groupaient autour du Cardinal Lavigerie ». Au mois de février, une longue note de lui, envoyée à sa procure de Rome, et destinée à être placée sous les yeux du saint-Père, constatait ce progrès : « Les esprits se calment en France; la masse de la nation partage au fond ces sages et larges idées du Pape. Elle trouve qu'il n'y a qu'à se résigner à un état de choses inéluctable et à servir la République, dans la mesure du possible, pour remédier à la cruelle situation faite à l'Église. Les partis ne sont plus maintenus que par leurs chefs; et ce qui soutient encore ces chefs, ce sont les mensonges effrontés semés sur les intentions du Pape. Je crois donc qu'il est absolument nécessaire de mettre une bonne fois les points sur les *i*, en rétablissant les faits dans leur vérité et dans leur simplicité. » A cette demande se mêlaient encore de très amères paroles sur la conduite du nonce et de douloureuses plaintes sur les calomnies auxquelles son propre honneur était abandonné. Mais craignit-il ensuite d'avoir excédé en cela? Quoi qu'il en soit, l'éloquente note, avant d'être placée sous les yeux du saint-Père, devait attendre un ordre exprès du Cardinal : l'ordre ne vint pas. Aussi bien, dans l'intervalle, au commencement d'avril, il apprenait à Biskra que Mgr Rotelli allait quitter Paris pour revêtir la pourpre; et que son successeur désigné à la nonciature était Mgr Ferrata, son confident et correspondant dans ces dernières affaires.

Par contre, les radicaux faisaient rage contre l'Église. Leur tactique consistait à empêcher le rapprochement, en creusant plus profond le fossé qui la séparait de la République. Le 15 janvier, M. Floquet dénonçait les catholiques, comme « entrant dans la République pour en expulser les lois, les doctrines et les espérances républicaines. » Peu de temps après, 202 voix réclamaient à la Chambre la suppres-

sion de notre ambassade au Vatican. La loi sur le droit d'accroissement avait le même caractère et tendait au même but. M. Brisson le disait : « On a parlé d'une orientation nouvelle de la politique républicaine : il faut donner au pays une démonstration éclatante que la politique de la majorité républicaine sur les questions religieuses n'a pas varié. » On proposa d'imposer à quiconque voudrait soit un diplôme, soit une fonction de l'État, l'obligation de fréquenter les écoles officielles. M. Ferry avertit les siens de faire bonne garde. Il disait, le 20 avril, à Vic de Bigorre : « Il ne faut pas regarder avec dédain l'évolution du parti catholique. Si elle est bien conduite, et si l'on a surtout l'intelligence de la suivre — ce qui ne m'est pas démontré — elle peut devenir une machine de guerre très redoutable. » C'était, disait-il, l'envahissement de la République par les cléricaux, et il prêchait « la coalition de toutes les forces radicales contre eux ».

C'est alors que quelques bons esprits, parmi les catholiques, cherchèrent un moyen terme qui, sans demander l'adhésion à la République, pourvût cependant à la défense des intérêts religieux. Le 1er mars, le Cardinal Richard, archevêque de Paris, publia sous le titre de : *Réponse à ceux qui m'ont consulté sur le devoir social*, une lettre considérable. Elle passait d'abord en revue la série des mesures et lois oppressives subies par la religion sous le régime présent, et par là elle donnait une satisfaction demandée par la conscience chrétienne. Puis elle prêchait le devoir urgent de s'unir sur le terrain religieux pour défendre l'Église, mais abstraction faite de la politique et sans distinction de parti. C'était tout. Quant à demander nettement le ralliement à la constitution, la prudence de l'archevêque ne se croyait pas encore autorisée à le faire.

Réduite à ces termes généraux, la *Réponse* reçut de nombreuses adhésions épiscopales. Qu'est-ce qui les eût arrêtées? Celle de Mgr Lavigerie ne fut pas la moins chaleureuse de toutes, ni surtout la moins habile. Ce dont il

félicitait son vénéré collègue, c'était de suivre pas à pas le Cardinal Rampolla, mais y compris sans doute et nécessairement la franche acceptation de la forme républicaine? « Comme lui, Éminentissime Seigneur, vous rappelez avec l'Évangile le respect dû au pouvoir établi, lequel est en France celui de la République, et vous ajoutez que la stabilité d'un gouvernement est l'objet des vœux de tous les citoyens honnêtes... » Qu'en conclure sinon que ces vœux sont en faveur de la stabilité de la République? « J'ai voulu par mon adhésion à cette Lettre, expliquait-il à Rome, reconstituer tout entière la thèse du Saint-Siège, tandis que la *Réponse* du Cardinal Richard ne formulait explicitement que l'*Union catholique*, c'est-à-dire pour beaucoup la coalition des partis contre le gouvernement. J'espère que le Saint-Siège aura été satisfait de ce que je viens de faire. »

Un des pas en avant les plus remarqués en France, les plus applaudis par le Cardinal Lavigerie, fut l'acte de Mgr Fava, évêque de Grenoble, par lequel, à la date du 24 juin 1891, il demandait à ses prêtres l'adhésion à un programme dont le premier article se formulait en ces termes : « Nous acceptons la forme de gouvernement qui est celle de la France, c'est-à-dire la République. » Les articles suivants exprimaient les revendications d'un parti catholique que l'Évêque établissait dans son diocèse, dont il prenait la tête, auquel il donnait son organisation, et dont le programme se résumait dans ces mots : « La défense de l'Église, sur le terrain républicain; le règne de Jésus-Christ dans les âmes, les familles, les écoles et la société. »

Dans ce mois de juin, le Cardinal vint à Paris. Il fut reçu par M. Carnot, au palais de Fontainebleau; mais rien, cette fois non plus, ne transpira de leur entretien. Les journaux n'en imaginèrent pas moins qu'un marché venait d'être conclu entre l'Archevêque et le gouvernement pour l'achat de la tiare. La presse en général fut dure pour l'Archevêque, celle de droite comme celle de gauche. Tels journaux, comme l'*Éclair*, lui disaient moqueusement qu'il

aurait mieux fait pour sa gloire de rester en Afrique que de venir à Paris : « Le lion est plus beau au milieu du désert que vu dans une cage au Jardin des Plantes. » On citait ce mot cruel d'un personnage ecclésiastique : « J'avais toujours pensé que Mgr Lavigerie ne finirait pas sa carrière sans faire une sottise. Maintenant il peut mourir tranquille. » On opposait la popularité du grand civilisateur africain au discrédit du très médiocre politicien du toast! Et l'on montrait « les royalistes s'amusant à effacer le nimbe d'or d'autour de sa tête blanchie, comme des gamins à éteindre les flambeaux de l'autel ».

Le Cardinal s'enfuit aux Pyrénées, et s'y cacha. Il était gravement malade, malade des coups reçus au cœur, depuis bientôt dix mois : « J'ai accepté toutes ces injures, disait-il plus tard à un de ses infirmiers, j'ai supporté ces cruelles épreuves avec le calme le plus parfait en apparence, parce que j'obéissais à notre Père commun et que j'étais intimement persuadé que la conduite indiquée aux bons catholiques était le seul moyen de faire beaucoup de bien à notre chère patrie. Mais personne ne saura jamais apprécier ce que ma nature si bouillante a eu à souffrir : cette lutte m'a tué. »

Il était à Cambô, le 29 juillet : il n'avait donc passé qu'une semaine à ce Paris, qu'il ne voulait plus revoir. La presse l'y poursuivit de ses sarcasmes acharnés : « Il s'en est allé bouder, disait encore l'*Éclair*, malade de dépit, dans une tente confortable, à Cambô, au pied des Pyrénées, sous les sapins vert espérance. » Ce persiflage était placé sous le titre cruel de : *La fin d'un Cardinal!* Le dernier mot, le mot de l'adieu, était pour demander ce que l'avenir penserait de « cette curiosité remisée au garde-meuble du dix-neuvième siècle? » Et comme on parlait encore alors de le faire entrer à l'Académie : « Mais quelle chute que de tomber dans le fauteuil d'un Doucet..., après avoir essayé de monter sur le trône de Sixte-Quint! »

Le Cardinal fit de plus grosses pertes que celle de sa popularité, il perdit des amis. C'est la plus triste conséquence des divisions politiques. Il reçut la démission de M. Keller, président du Comité anti-esclavagiste de Paris. M. Keller était l'homme qui, depuis vingt ans, soit en Algérie, soit en France, soit dans les comités, soit à la Chambre, avait le mieux servi les œuvres du Cardinal Lavigerie, et lui avait apporté le plus de son dévouement, de son crédit, de son éloquence et de son cœur.

L'Archevêque revint à Alger. Il était triste, non abattu. C'est à Alger que lui arriva le bruit des outrages dont l'Italie sectaire venait d'accabler le pèlerinage des 25.000 Français venus à Rome pour porter à Léon XIII l'hommage de la France chrétienne. Il s'indigna, il écrivit au Cardinal Langénieux le chef du pèlerinage une lettre d'admiration, de félicitation, presque d'envie : « Je vous estime heureux, lui disait-il, d'avoir eu à souffrir des contradictions pour une si noble cause, et de l'avoir vaillamment confessée auprès du tombeau de saint Pierre. » Et il ajoutait : « Rien n'a été plus louable que votre courage, Éminentissime Seigneur, rien n'a été plus noble que votre langage. Vous nous avez donné à tous l'exemple de ce que doit être chez un évêque, et en particulier chez un évêque Français, dans ce triste temps, et au milieu des luttes qui se préparent, l'alliance de la fermeté intrépide, du zèle, du patriotisme et de la sagesse. »

Il était donc une chose à laquelle on pouvait être assuré que ce rallié ne se rallierait jamais : c'était à la capitulation de la conscience devant les ennemis de Dieu.

Nous n'avons pas à raconter l'accélération du mouvement d'adhésion durant la fin de l'année 1891, et les entraves que s'efforçaient d'y opposer les agissements des pouvoirs publics : l'attitude odieuse de M. Fallières vis-à-vis des évêques après ces violences romaines contre nos nationaux ; la protestation de l'archevêque d'Aix, son procès, sa condamnation devant la cour d'appel de Paris, sa

belle défense, où sagement il donnait son adhésion à la Constitution républicaine pour prélude à la résistance aux violences du gouvernement de la République. Puis l'action des loges et des Chambres; les interpellations haineuses du pasteur Dide et de M. Hubbard contre le clergé; la séparation de l'Église et de l'État posée en principe par M. Goblet; le vote du Sénat du 8 décembre « contre la violation flagrante des droits de l'État par les manifestations récentes d'une partie du clergé » : autant de coups de force destinés à irriter les catholiques, et par là, rendre impossible leur ralliement à un pouvoir persécuteur. Il faudrait dire aussi parallèlement la persistance, quand même, de la politique du Pape, qui signale le piège, modère les écarts, assure le gouvernement de sa fidélité à la même conduite, envers et contre tous, et dirige dans ces voies ses adhérents et ses fidèles. Mais un tel récit ne serait plus l'histoire d'un homme; ce serait l'histoire de la France et de l'Église de France dans ces dernières années; ce serait aussi un chapitre, et non le moins intéressant de l'histoire de Léon XIII; et il n'est plus à faire (1).

Du sein d'infirmités telles « qu'elles lui enlevaient le mouvement et même la possibilité de transmettre sa pensée », le Cardinal tournait encore cette mâle pensée vers la France. A la fin de janvier 1892, il lui fit connaître ses dernières dispositions dans une Lettre pastorale destinée à demander des prières pour les Chambres : « Il y a maintenant plus d'une année, disait-il, que, pour obéir à la direction paternelle du Saint-Siège, je donnais dans une occasion solennelle le conseil à tous les catholiques de France d'entrer dans une voie nécessaire d'union et de pacification religieuse, afin de concourir plus efficacement au salut de l'Église et de la patrie gravement menacé. Sans doute, l'acceptation d'un

(1) V. *Le Pape Léon XIII,* par M[gr] T'Serclaes, t. II, ch. XXXIII à ch. XL, où toute cette phase historique est exposée et expliquée. — Et aussi le lumineux et vigoureux écrit : *Du Toast à l'Encyclique.*

tel conseil fut loin d'être unanime. Je n'y avais eu pourtant aucune arrière-pensée ni aucun intérêt politique. J'obéissais simplement au conseil de Léon XIII, me faisant l'écho de ses doctrines. Là se sont bornées ma mission et mon initiative. Je n'ai rien voulu y ajouter depuis, malgré la tempête qui éclata tout d'un coup autour de moi, et qui dure encore à l'heure présente, sans que rien ait pu ni me faire sortir de mon silence, ni provoquer de ma part une réponse ou une plainte.

« Je continuerai à tenir la même attitude. Je ne veux m'occuper des choses de la France qu'au point de vue des intérêts de l'Église, car je ne puis plus ni lutter, ni faire entendre ma parole. Je dois me contenter de prier Dieu de soutenir et de diriger les troupes sacrées, comme faisait Moïse sur la montagne, pendant que l'armée d'Israël combattait dans la plaine. »

Ces lignes mélancoliques, des premiers jours d'une année qui devait être pour lui la dernière, accusaient encore chez les catholiques une désunion qu'il déplorait « comme un oubli coupable des glorieuses traditions de l'Église de France ». Et il ajoutait : « Il faut y revenir si tard que ce soit, revenir à l'unité que nous aurions dû suivre dès le principe; il faut que l'accord rentre dans nos rangs, l'harmonie des sentiments dans nos cœurs. » — Sa dernière parole était : « C'est du Pape que doit nous venir le secours indispensable pour le rétablissement de l'ordre et de l'obéissance, c'est-à-dire de l'unité dans l'Église et dans le pays. »

Il était déjà entendu et exaucé. Justement dans les mêmes jours, tandis qu'il dictait cette lettre, à la date du 20 janvier, lui arrivait de France une autre Lettre collective de cinq Cardinaux français des plus autorisés, ceux de Toulouse, de Reims, de Rennes, de Paris et de Lyon. C'était une Déclaration d'une très grande portée concertée avec le Saint-Siège, et composée de deux parties très distinctes. La première présentait, en termes d'une mâle concision, le tableau des griefs de l'Église de France contre les

pouvoirs publics de ces dernières années. C'était superbe de calme, de courage, de raison, de patriotisme et d'éloquente douleur. La seconde partie était plus magnanime encore, puisque, nonobstant de si justes griefs, la déclaration proposait « l'acceptation franche et loyale des institutions politiques, et le respect des lois du pays, hors le cas où elles se heurtent aux exigences de la conscience; mais en même temps la résistance ferme aux empiétements de la puissance séculière sur le pouvoir spirituel. » En un mot : « Faire trêve aux dissentiments politiques; et, en se plaçant résolument sur le terrain constitutionnel, se proposer avant tout la défense de la foi menacée ». Tel était ce programme.

C'en était donc fait : le pas était franchi, la République était acceptée sans ambage, et le Cardinal Lavigerie obtenait enfin gain de cause au tribunal de ses pairs. En outre, en adhérant à la constitution, les Cardinaux avaient soin de recommander « la fidélité au devoir électoral, dont l'accomplissement par tous les gens de bien assurerait une représentation nationale capable d'opérer, dans la législation, les réformes nécessaires à la paix publique. » C'était complet.

Un mois après, soixante-quinze évêques avaient souscrit à cette Déclaration qui, de la sorte, devenait celle de l'épiscopat français presque tout entier. Le Cardinal Lavigerie, infirme, perclus alors, s'empressa de tendre les deux mains à ses collègues de France : « Ces pensées ont été et sont toujours les miennes, leur écrivit-il consolé, ainsi que je l'ai publiquement manifesté à plusieurs reprises. Il est impossible de mieux dire. Voilà pourquoi je tiens à ce que l'on sache que, malgré la distance et la différence de situation, je partage tous vos sentiments. »

Une dernière consolation, venue de plus haut encore, celle qu'il appelait de tant de vœux, allait lui être donnée, moins d'un mois après. Au-dessus de la voix des évêques de France, celle du souverain Pontife se fit entendre à la

France. Tout ce qui avait été dit et fait depuis le toast d'Alger n'en avait été que la lente mais nécessaire préparation et introduction. Le 16 février 1892, fut donnée à Rome, sous le sceau du Pêcheur, l'Encyclique *Inter innumeras sollicitudines*, adressée en français à « tous les évêques et catholiques de France, » avec version latine pour l'Église universelle.

Léon XIII commence par rappeler tour à tour son amour de la nation française, la douleur qu'il ressent de ses maux et de ses divisions, son vif désir d'y remédier, le besoin de l'union pour arriver à la paix, la mutabilité des constitutions politiques selon les lieux et les âges, la nécessité sociale d'accepter les nouvelles formes du pouvoir avec les temps nouveaux, la règle que s'est prescrite l'Église de traiter avec les divers gouvernements qui se sont succédé en France depuis un siècle. Puis il concluait : « Une telle attitude est la plus sûre et la plus salutaire ligne de conduite pour tous les Français dans leurs relations civiles avec la République, qui est le gouvernement actuel de leur nation. »

Que si l'on arguait, contre la République, du caractère irréligieux qu'elle revêt actuellement, le Pape répondait que telle n'est pas l'essence même de cette forme politique, et qu'il y avait une distinction fondamentale à établir entre la *constitution* et la *législation*. Cette distinction célèbre éclairait tout ce sujet. C'était la constitution qu'il fallait accepter; c'était la législation qu'il fallait réformer, en amenant au pouvoir de meilleurs gouvernants et des législateurs plus chrétiens. Après avoir réservé la question toujours brûlante de la séparation de l'Église et de l'État, et celle du Concordat, Léon XIII exprimait finalement l'espoir que cette instruction « dissiperait les préjugés de plusieurs hommes de bonne foi, faciliterait la pacification des esprits, et par elle l'union de tous les catholiques, pour soutenir la grande cause du Christ qui aime les Francs ».

Le Cardinal se sentit réconforté, heureux. « Sa joie,

comme il l'écrivait, était de voir, dans cette Lettre, le couronnement et la confirmation des enseignements que le souverain Pontife avait donnés à l'Église et que lui-même avait transmis aux fidèles. » Aussi, malgré l'état d'infirmité et d'impuissance où il était réduit, voulut-il communiquer l'Encyclique à ses diocésains, pour le Carême de 1892. Sa Lettre pastorale rappela les diverses phases de cette immense affaire, la part qu'il y avait prise, et les grandes souffrances qu'elle lui avait coûtées : « Il n'y a point d'injustices, écrivit-il, ni presque de calomnies que je n'aie eues à subir depuis ce moment. Mes très chers frères, vous avez vu quelle a été mon attitude. A l'exemple de saint Cyprien, j'ai cru devoir paraître tout ignorer, j'ai tout pardonné, me souvenant simplement de mon caractère d'évêque, laissant au souverain Pontife le soin d'attendre et de choisir le moment où il lui conviendrait de parler. Vous venez de le voir ; le moment lui a semblé enfin venu. Les pensées, les paroles que je vous avais dites en son nom, il a daigné les rappeler dans cette Encyclique qui fera désormais, par la fidélité que nous mettrons à la suivre, l'objet de nos espérances, non seulement pour la patrie du temps, mais encore pour l'Église qui est celle de l'éternité. »

CHAPITRE XX.

L'INFIRMITÉ — DERNIÈRES LUTTES

A BISKRA, LES PIONNIERS. — LES COURSES. — INAUGURATION DE M'SALLA. — STATION A OUARGLA. — A CARTHAGE. — STATION A DJERBA. — LES CAPUCINS SE RETIRENT. — DÉPART D'UNE CARAVANE POUR LE TANGANIKA. — SACRE DE Mgr TOULOTTE. — LES ANGLAIS MAITRES DE L'OUGANDA. — PERSÉCUTION PROTESTANTE. — L'INFIRMITÉ. — UN COADJUTEUR POUR CARTHAGE. — MORT DU P. DAUSBOURG. — LES ÉVÊQUES SUFFRAGANTS DE LA TUNISIE. — MASSACRE DES CATHOLIQUES DE L'OUGANDA, PROTESTATION DU CARDINAL. — RECHUTE ET ADIEUX.

1890-1892.

Au lendemain de son toast à la marine française, le Cardinal s'était rendu, pour la quatrième fois, à Biskra où il passa l'hiver de 1890 et une partie du printemps de 1891. Il y arrivait brisé par la fatigue, l'infirmité et les soucis, mais avec le même courage, sinon avec les mêmes forces. Toute cette année est une lutte suprême entre le travail et la douleur.

A Biskra, des escouades de pénitenciers prêtés par le commandement militaire construisaient et préparaient, sous la direction de M. l'abbé Tournier, la maison de M'Salla, moitié couvent, moitié caserne, destinée aux futurs Frères pionniers du Sahara : trois vastes salles autour desquelles couraient des bancs en maçonnerie devant servir de lits et de sommiers, et quatre chambres contiguës, c'était tout l'édifice.

Tout occupé de cette œuvre, comme si, à cette heure, il n'avait pas toute la France politique sur les bras, le Cardinal fit paraître, en janvier, une Lettre destinée aux volontaires qui s'étaient proposés aux comités anti-esclavagistes pour cet enrôlement. On n'en comptait pas moins de 1.700; entre lesquels il fallait faire le choix des soldats de Gédéon. Ayant rappelé, dans cette lettre, ses grands desseins sur le Sahara et le Soudan, percés quelque jour par un chemin de fer, et mis ainsi en communication avec le Sénégal d'une part et l'Algérie de l'autre, il déclara que ce qu'il voulait, ce n'était pas une troupe de conquérants armés, mais uniquement des pionniers qui soumissent le sol par la culture, des hospitaliers qui offrissent aux esclaves une protection, aux fugitifs un asile, aux malades une assistance, mais ne se servissent de leurs armes que pour la sûreté de leurs personnes et la défense de leurs clients. Leur société était et demeurait distincte de celle des missionnaires, qui leur prêtait seulement leurs directeurs spirituels et aumôniers. Ils vivaient en religieux, mais sans vœux monastiques. Un postulat de trois mois, un noviciat suivi d'un engagement pour cinq ans, mais renouvelable; l'obéissance à un supérieur ecclésiastique, le vicaire apostolique du Sahara; un règlement de chaque journée qui en partage les heures entre la prière, le travail, le maniement des armes, les repas et le sommeil : telles étaient les lignes générales de l'institut naissant. « Je ne veux pas chercher à séduire les imaginations, écrit le fondateur. Je dis les choses telles qu'elles doivent être. L'œuvre à laquelle je vous invite est sans doute une œuvre de courage, mais encore plus une œuvre d'abnégation. Je ne veux que des hommes qui se résignent à vivre pauvres dans les travaux et les fatigues, sans récompense humaine, sans traitement, sans solde, se contentant, comme ont fait les apôtres, du vêtement qui les couvre et des aliments qui soutiendront leur vie, consacrant tout ce qu'ils ont d'intelligence, d'ardeur, d'énergie à l'accomplissement d'une œuvre qui intéresse

leur patrie, l'humanité, et, par suite, dans l'avenir, la religion, les âmes. »

Tout cela était bien, mais un homme sur le bord de sa tombe allait-il avoir le temps et les forces de mener à bonne fin une entreprise si difficile, si onéreuse et si nouvelle que celle-là?

La maison de M'Salla fut bénite dès le 21 décembre, par Mgr Combes, l'évêque diocésain. Le P. Hacquard, aujourd'hui Supérieur de la mission de Tombouctou, était mis à la tête de la communauté en formation : on en devait bien augurer.

Le Cardinal avait été reçu dans l'oasis comme un roi. Il tint à faire honneur à sa royauté par sa munificence, et il fit annoncer que des courses de chameaux seraient données et récompensées à ses frais, dans le mois de janvier 1891.

Ces concours de vitesse sont un des plaisirs les plus passionnants des Arabes. Les concurrents devaient faire le parcours de Ouargla à Biskra : un champ de course de 420 kilomètres! Les premiers prix offerts par le Cardinal étaient de 1.000 francs, les seconds de 500, et quelques autres moindres. Tout le pays des Chambâa et des Zibans s'en émut. On ne parla plus d'autre chose dans le Touat, dans le Gourara, jusqu'à In-Salah. Biskra était dans l'attente. Le 25, à neuf heures du soir, les deux premiers coureurs, deux frères, Mohammed et Abd-el-Kader y entrèrent en vainqueurs et vinrent se présenter au grand marabout des chrétiens. Ils avaient fait les 105 lieues de Ouargla à Biskra en 45 heures consécutives, non compris une halte nécessaire à Tuggurt. Les autres coureurs les suivirent. Trente et un étaient partis d'Ouargla, sept seulement arrivèrent au but.

Le 27, il y eut fête au domaine de M'Salla, distribution des prix présidée par l'Éminence, foule immense de Français et d'indigènes, assistance de toutes les autorités civiles et militaires, proclamation des lauréats, remise solennelle

des douros, auxquels on ajouta un burnous neuf pour chacun des sept arrivés, reconnaissance enthousiaste des vainqueurs, et le lendemain parade et défilé dans la cour intérieure de la maison de l'Archevêque. Lorsque, rentrés chez eux, les Ouargli racontèrent ce qu'il leur avait été distribué de boisseaux d'orge pour leurs chameaux, de viande, de couscous et de café pour eux, on s'écria que « les Marabouts chrétiens de Biskra étaient des hommes bénis de Dieu, du prophète et de Sidi-el-Cheikh ».

Une autre fête se préparait pour le mois d'avril. Ce fut l'époque de l'installation des pionniers dans leur demeure, et de la prise d'habit des novices. Cet habit demi-monastique et demi-militaire consistait en une tunique de laine blanche, avec croix rouge sur la poitrine, panache rouge et croix dorée sur le casque. Mgr Lavigerie leur parla devant une très nombreuse assistance. Il insista beaucoup sur le caractère entièrement pacifique de cette troupe, formée pour répondre au vœu de la Conférence de Bruxelles : on devinait qu'il voulait dissiper les ombrages que la levée d'un corps franc ne pouvait manquer de susciter dans l'esprit des puissances régulières de l'Europe.

Et, comme il savait bien que sa parole de ce jour serait portée en France, c'est à la France qu'il adressait ce souvenir de son toast et de la haute inspiration de sa politique : « Quand j'ai parlé comme je l'ai fait, je n'étais que l'écho des enseignements de Léon XIII. Je veux l'être encore aujourd'hui au milieu de ces déserts : *vox clamantis in deserto*. Dans le désert, la voix est plus puissante et se fait entendre de ceux mêmes qui passent inattentifs. Puisse la mienne réveiller ceux qui, au milieu de ce mouvement irrésistible de l'opinion, paraissent sommeiller déjà, et ne pas comprendre encore les leçons si souvent répétées du Chef suprême des pasteurs. »

Le soir, il y eut salut dans la nouvelle chapelle de M'Salla, procession sous les palmiers. Rentré chez lui,

suivi de l'insatiable multitude des indigènes, le Cardinal leur jeta, d'une fenêtre de sa maison dans sa cour intérieure, pour plusieurs centaines de francs de menue monnaie, qu'elle se disputa, s'arracha dans une mêlée indescriptible, brûlante et poudreuse, parmi des cris sans fin.

En France, les journaux extrêmes, l'*Intransigeant*, la *Bataille*, la *Lanterne* n'eurent pas assez de rires et de violences contre ce qu'ils appelaient les condottieri du général Lavigerie. C'étaient des bandits, contre lesquels les États civilisés ne pouvaient agir ni trop promptement ni trop sévèrement : « Ne craignez rien des menaces qui s'élèvent contre votre œuvre et qui n'ont pu sortir du cœur d'aucun Français digne de ce nom », leur disait le Cardinal dans ces mêmes journées. Mais il y avait d'autres feuilles comme la *Liberté*, l'*Estafette* qui avaient vu là du prosélytisme par les armes, et qui se demandaient déjà ce que la France ferait si l'islamisme levait l'étendard de la guerre sainte contre ces prétendus libérateurs Français armés sans mandat ni permission de la France? Cette spécieuse objection devait faire son chemin.

Le Cardinal marchait toujours. Durant ce séjour à Biskra, il rétablit la station de Ouargla supprimée en 1876, et où les courses et leurs prix avaient popularisé son nom. Ce fut le 25 février 1891, qu'après deux mois de séjour auprès du Cardinal, le père Verax, le père Macherel et le frère Émile prirent à chameaux la route frayée des caravanes, et parmi des spectacles magiques que leur journal aime à décrire, ils atteignirent Touggourt ou Tuggurt, puis les oasis de Temacin, de Bidet-Amor, de El-Nadjira, le puits d'El-Arifidji, le ksar de N'gouca, et enfin, après sept jours de marche, Ouargla dont les deux blancs minarets se détachent seuls au milieu d'une immense forêt de palmiers. La France était là représentée et vivante dans les sympathiques personnes du lieutenant Menvielle, chef du bureau arabe, du lieutenant Bresse chargé des travaux de sondage, de M. Auger, interprète militaire, ainsi que des offi-

ciers du Bordj. Le 3 mars, les missionnaires purent célébrer la messe : Dieu était maintenant en ce lieu! La charité commença son œuvre immédiatement. Les mois d'été apportèrent à la petite colonie de 40 à 52 degrés de chaleur : elle en sortit péniblement, mais victorieusement. Enfin, le 29 octobre le père Hacquard y amena de Biskra six Frères armés, lesquels, trois jours après, écrivirent au Cardinal : « Visiblement protégés par la Providence, sentant sur nous la main de Dieu qui nous soutient et nous dirige, nous n'avons d'autre désir que de répondre à une grâce aussi spéciale et de justifier la confiance dont Votre Éminence a daigné nous honorer. Nous savons les difficultés et les dangers qui nous attendent; mais, avec notre foi pour point de départ et l'éternel bonheur pour récompense, qu'importent les périls du chemin au terme duquel tant de martyrs nous tendent les bras! Groupés autour du guide aimé et vénéré que Votre Éminence nous a donné, nous tâcherons de tenir bien haut la bannière du Sacré Cœur et le drapeau de la France. »

Cependant le Cardinal Lavigerie avait quitté Biskra; depuis le 17 avril, il était rendu à Carthage. Les scolastiques de Saint-Louis furent effrayés de le trouver si infirme, si brisé. Il les mena à sa suite dans la cathédrale, pour adorer avec lui; puis il leur adressa quelques paroles simples et bonnes : « Mes enfants, voyez : mes bras et mes jambes vieillissent, mais mon cœur, lui, ne vieillira jamais! »

On s'en aperçut tout de suite à ses bontés envers tous. Le P. Kreyns allait mieux. Il lui promit le diaconat pour la Trinité prochaine, puis il l'envoya respirer l'air natal durant la belle saison. Un autre jeune scolastique ordonné prêtre par lui l'année précédente, et qu'il aimait pour son éminente piété, le P. Billy, venait de mourir, à l'âge de 25 ans. Sa mort avait été celle d'un prédestiné, comme avait été sa vie. Le Cardinal le pleura. Il se fit redire, il fit écrire ses dernières paroles : « O mon Dieu! je vous donne ma

vie. Je remets mon âme entre vos mains... O Marie, ma sainte mère, je vous avais toujours demandé de mourir saintement; et vous m'accordez cette grâce par les mérites de votre divin Fils... Mon Dieu ! je meurs pour vous... Je... meurs... pour vous. » Un ami, M. l'abbé Laynaud, secrétaire de Son Éminence, témoin des derniers jours de ce saint missionnaire, en fit la relation dans des pages pleines d'édification et d'attendrissement.

Le 17 mai, fête de la Pentecôte, le Cardinal demanda à voir ceux des jeunes scolastiques qui devaient, le samedi suivant, être ordonnés par les mains de Mgr Livinhac. Après de pieuses exhortations sur le sacerdoce : « Vous êtes jeunes, pleins de forces, donnez tout cela à Dieu. Moi, tel que je suis aujourd'hui, usé, fini, je ne puis penser qu'à mourir. Je n'emporte qu'un regret, celui de laisser ces œuvres qui ont compté sur moi, de laisser ces enfants qui n'auront plus de père. » Il se mit alors à pleurer. Les ordinands lui promirent de prier Notre-Seigneur, afin qu'il le guérît : « Ne dites pas cela, mes enfants. Vous ne savez pas ce que vous demandez. Est-ce à nous à dicter à Dieu ce qu'il doit faire? Ne sait-il pas mieux que nous ce qui nous convient? Non, mes enfants, ne lui demandez rien sinon que sa sainte volonté soit faite ! »

Le jour même de l'ordination, il appela chez lui les nouveaux prêtres, et leur prenant les mains il les baisa : « Puisque je n'ai pu les consacrer, que je les baise du moins! » Il désigna deux d'entre eux pour une fondation nouvelle, celle de l'île de Djerba : « Mes enfants, vous êtes bien jeunes sans doute, mais aussi dans toute la ferveur de votre sacerdoce. L'esprit de Dieu sera sur vous. » C'étaient le P. Jacquet et le P. Fau, avec un frère. Il les fit revenir chez lui deux jours après : « Djerba, mes enfants, c'est trois ou quatre cents chrétiens perdus dans une trentaine de mille musulmans. Jugez si la besogne vous manquera! » Il leur promit des ornements sacerdotaux : « Revenez me voir. » Ils revinrent. Le pauvre in-

firme, se faisant lever par eux de son fauteuil, leur montra, leur donna tout ce qu'il trouvait sous sa main. Et comme ils le remerciaient avec effusion : « Allez, mes enfants, vous prierez pour moi quand je serai mort, et ce ne sera pas long. » Puis il les embrassa et les bénit encore

Il ne voulait pas quitter Carthage, quitter la vie, sans avoir terminé la grosse et délicate affaire du remplacement des capucins italiens en Tunisie par un clergé français. Les circonstances lui vinrent en aide. La suppression des noviciats et d'un grand nombre de couvents franciscains en Italie avait amené dans l'ordre une grande pénurie de sujets ; et dès 1883, la Propagande avertissait le Cardinal que, de ce chef, les capucins étaient dans l'alternative ou de laisser leur ancienne mission de Tunisie ou de s'adjoindre de leurs pères de la province de Lyon ou de la province de Malte. Ce dernier parti entrait fort dans les vues du Cardinal français, si même l'initiative n'en venait pas de lui. Mais les promesses de remplacement n'avaient pu être tenues que très incomplètement, de sorte que ces religieux se virent dans la nécessité d'abandonner les paroisses administrées par eux, pour ne plus garder que celles de Sainte-Croix de Tunis, de la Goulette, de Bizerte et de Monastir. En 1887, ils annoncèrent à la Propagande leur résolution de se retirer de ces derniers postes. Mgr Lavigerie leur fit ordonner de surseoir à leur embarquement, jusqu'à leur remplacement « Même au point de vue des relations internationales, qui exploitent facilement tous les prétextes dans ce pays, explique-t-il, il y avait un grave inconvénient à les laisser partir ainsi, d'un seul coup et sans motif apparent. » On les remplaça donc progressivement ; et ils n'étaient plus que neuf, lorsque, le 12 juin 1891, Son Éminence adressa de Carthage au clergé et aux fidèles une Lettre circulaire annonçant que « la nécessité de pourvoir au salut des âmes, par le maintien d'un ministère sacerdotal suffisant dans la Régence, lui défendait de s'opposer plus longtemps au départ solli-

licité par ces religieux ». Il constatait, avec pièces à l'appui, les impossibilités avouées de ces bons pères. Il louait leurs œuvres du passé; il recommandait aux fidèles le devoir de la reconnaissance envers ceux qui les avaient nourris et soutenus dans la foi. Il leur accordait lui-même des avantages et indemnités équitables, il conférait à leurs chefs des titres honorifiques. Il les traitait enfin en prince généreux qui, en acceptant leur capitulation, leur accordait du moins tous les honneurs de la guerre.

Cela fut mal compris autour d'eux, sinon par eux. Il y eut des réclamations violentes parmi les Italiens; on fit des démonstrations jusque dans les églises; on forma un comité de protestation; on envoya une délégation à Léon XIII, qui ne la reçut pas; on adressa à Rome un mémoire justificatif, qui fut suivi d'un autre non moins vif de la main du Cardinal Lavigerie. Les journaux italiens la *Riforma*, la *Tribuna*, l'*Unione*, le *Popolo romano*, *Capitan Fracassa* firent une affaire d'État de cette affaire de moines. On ameuta la rue contre le *Francesaccio*, comme on nommait l'Archevêque. On chercha à ce départ, à ce renvoi, vingt motifs pareillement imaginaires. En dehors de l'insuffisance reconnue du service religieux en Tunisie, le seul, le grand motif était l'irréductible antagonisme entre l'Italie et la France entretenu par des religieux dont le patriotisme communicatif constituait un péril permanent pour le protectorat français. C'est comme Français et comme évêque qu'avait agi le Cardinal. Il laissa à tout ce tumulte le temps de s'apaiser, en faisant espacer les rappels successifs des capucins de la Régence; mais il tint tête à l'orage; et, au bout de quelques semaines, les partants étaient dignement remplacés, les fidèles consolés, et l'unité religieuse rétablie à Tunis.

Les principaux d'entre ces religieux savaient d'ailleurs, lui rendre hommage. Le R. P. Salvatore, naguère préfet apostolique de la Tunisie, annonçant au Cardinal sa promotion à la coadjutorerie de Bovino, lui disait dans sa recon-

naissance attendrie que « nulle part il ne trouverait un père tel que lui, une âme qui le comprît mieux, un cœur qui l'aimât davantage, un guide qui l'aidât plus efficacement du conseil et de l'exemple dans le service de l'Église. Le souvenir de l'homme intrépide qui tenait le gouvernail de l'Église de Tunisie lui serait une force qui rassurerait sa faiblesse; et son Éminence ne serait jamais aimée par personne plus que par lui ».

Trois jours après ce grand acte, le 15 juin, le Cardinal, ouvrant le matin sa fenêtre, à la Marsa, vit les scolastiques qui venaient lui présenter leurs adieux. Il allait quitter Carthage pour prendre le chemin de fer d'Alger. S'appuyant sur cette fenêtre, il leur dit tout ce qui lui montait du cœur aux lèvres, pour les animer à être de saints missionnaires. Il les bénit de là, ne pouvant marcher. Cinq jours après il avait pu atteindre enfin Saint-Eugène et s'y installer.

Depuis le mois d'avril, un nouveau gouverneur général avait été donné à l'Algérie. C'était M. Jules Cambon, frère du précédent résident général de Tunisie. Mgr Lavigerie, dont le nom se rattachait pour lui à des souvenirs d'enfance, devait trouver, dans l'éminent gouverneur un ami des derniers jours, fidèle par delà le tombeau.

Ce qui appelait le Cardinal à Alger, c'était le départ d'une caravane pour le Tanganika. Le vicaire apostolique de cette mission, Mgr Bridoux, après deux ans d'épiscopat, venait d'y succomber à ses fatigues. Déjà le voyage de Zanzibar au lac l'avait épuisé : « Pas de vivres depuis cinq semaines, écrivait-il, pas un brin d'herbe pour nos montures. Dans de telles conditions, la fièvre ne nous a pas toujours épargnés. J'ai été le plus rudement atteint; et, durant huit jours, aucun remède ne pouvait abaisser chez moi une température presque constante de 40 degrés. » Sa visite sur les bords du lac, à ses trois ou quatre mille chrétiens des stations de Kibanga ou Lavigerie-Ville, de M'pala, de Saint-Louis, avait été une autre fatigue, en même temps qu'une joie empoisonnée par le spectacle de la traite des

noirs : « Ah! s'écriait-il dans une lettre, si j'avais l'argent nécessaire pour les racheter tous, je les délivrerais, je les emmènerais sur l'heure pour les soigner, pour panser leurs plaies, pour les guérir. L'impuissance, en présence de tant de maux, c'est ma plus grande douleur. »

Sa fin fut héroïque. Apprenant que les traitants appareillaient une flottille pour diriger un coup de main contre M'pala et le fort du capitaine Joubert, il était accouru auprès de ses néophytes menacés d'extermination. Il les préparait à mourir, lui au milieu d'eux, lorsqu'on apprit que l'expédition barbare venait de faire naufrage sur les rochers de la côte. La vengeance du vicaire apostolique fut sublime : il se dépensa, avec toute sa colonie chrétienne, à sauver, à recueillir, à soigner tous les terribles pirates que n'avaient pas engloutis les eaux du Tanganika. Il succomba à tant d'efforts. Il rendit son âme à Dieu auprès du vaillant Joubert, au milieu de ses pères, de ses frères, des jeunes médecins noirs qu'il avait amenés d'Europe avec lui. Il n'avait que trente-huit ans. On déposa son corps dans le petit cimetière de M'pala près des hautes herbes du lac; il y repose encore sous la garde de l'épée et de la prière de la France. « C'est une bien grande perte pour notre congrégation naissante que celle de ce saint missionnaire, écrivait le Cardinal à l'évêque de Marseille. Il nous laisse un grand vide. » Il en laissait surtout un immense dans son cœur.

Le Cardinal avait écrit au Conseil de l'Œuvre de la Propagation de la foi que cette mort nécessitait l'envoi dans cette mission et dans celle du Nyanza d'un renfort d'autant plus urgent que les missions protestantes venaient de demander pour ces mêmes pays au moins cinquante ministres, afin de tenir tête aux pères Blancs dont le succès grandissait chaque jour. « Déjà, écrivait Son Éminence, dans la seule mission de l'Ouganda, on estime à 20.000 le nombre des noirs ayant reçu ou allant recevoir sans plus de délai, le baptême. »

Le 3 juillet 1891, le Cardinal bénit une nouvelle caravane destinée au Tanganika : de son siège où le clouait l'infirmité, il put encore exhorter ses chers missionnaires au courage, à l'espoir, en quelques paroles toutes de feu.

Quelques jours après, 12 juillet, il présidait dans la cathédrale d'Alger au sacre de Mgr Toulotte. Précédemment, 14 décembre 1890, il avait fait ériger la préfecture apostolique du Sahara et du Soudan en vicariat apostolique, en considération de l'importance donnée ou promise à cette mission par l'occupation progressive de la France. Mgr Toulotte avait été présenté et agréé pour ce vicariat nouveau, et son sacre avait mis en fête la cathédrale intérieurement tendue de rouge jusqu'aux coupoles. Les pionniers étaient déjà là, en uniforme, rangés dans le sanctuaire, avec leur Supérieur. Après que Mgr Combes, l'évêque consécrateur, eut accompli la fonction, le Cardinal, de son siège, adressa quelques paroles au nouvel évêque. Il le félicita surtout de ce qu'il était sur le chemin du martyre que tout symbolisait en ce lieu. Sur la porte principale on lisait ce jour-là : *Ecclesia Christi moriendo non occidendo triumphavit.*

Il avait besoin de cette espérance pour se consoler des nouvelles que, depuis le mois de mars il recevait de l'Ouganda. Au péril musulman en avait succédé un autre, le péril anglais protestant, aussi menaçant que le premier pour le catholicisme. Dès que les ministres anglicans avaient vu Mwanga rétabli sur le trône par le secours des catholiques, ils s'étaient dit qu'un seul moyen leur restait de regagner le pays : le rendre anglais afin de le rendre protestant. Une Société avait en main les affaires de toute la côte orientale de l'Afrique, l'*Imperial East-African Company;* les prédicants lui tendirent la main. Son représentant, M. Jackson, à la tête de 500 fusils, vint sommer Mwanga de reconnaître à l'Angleterre le monopole du commerce dans ses États, sous peine d'être détrôné, remplacé, livré aux musulmans. Un second représentant de la

même compagnie, M. Gedges, se concerta avec le ministre Gordon, pour le même dessein. Dans cet intervalle, des rixes, des spoliations, des expulsions fomentées contre les catholiques trouvaient leur encouragement auprès de la Compagnie et des révérends ses complices. Mwanga, poussé à bout, envoya une délégation au consul anglais de Zanzibar pour y traiter de la liberté commerciale et religieuse. La réponse fut l'arrivée, 13 décembre 1890, du capitaine Lugard, de lugubre mémoire. Au nom de l'impériale compagnie, Lugard entre dans l'Ouganda avec 100.000 cartouches, un canon Maxim, des carabines Schneider. Ainsi appuyé, il fait lire à Mwanga, par les missionnaires anglais, les lettres qui l'accréditent pour traiter et statuer sur la destinée politique et commerciale du pays. La Compagnie s'y adjugeait purement et simplement l'Ouganda. En conséquence, le 26 décembre, Mwanga fut forcé de signer un traité par lequel il acceptait la suzeraineté de l'*Imperial British East-African Company*, reconnaissait que son royaume était dans la sphère d'influence et de protection anglaise, s'engageait à ne traiter avec aucune autre nation, recevait à sa cour un agent ou résident chargé de juger les différends des Européens et de traiter les affaires importantes de l'État, de surveiller la perception des impôts et leur emploi, d'organiser une armée permanente pour la défense du royaume, de favoriser le commerce, d'empêcher la traite des esclaves, et de protéger la liberté religieuse dans tout le pays situé dans la sphère anglaise. Ce traité, conclu pour deux ans, était modifiable et renouvelable indéfiniment. Mwanga était sous le joug. Lugard s'établit en maître sur la hauteur de la ville royale, dans un camp fortifié, avec sa troupe armée, sous le commandement du capitaine Williams et à l'abri de son canon. Le drapeau britannique flotta au-dessus du lac, un lac anglais désormais.

Dès que ces nouvelles parvinrent au Cardinal Lavigerie, alors à la Marsa, il s'empressa, le 28 avril 1891, d'écrire

à son « très vénéré et bien-aimé frère, le Cardinal Manning », une lettre dans laquelle, ayant rappelé avec reconnaissance la conférence de Princess'Hall, la situation florissante et prépondérante du catholicisme dans l'Ouganda, et enfin l'établissement du protectorat anglais, il ajoutait : « Non seulement nos missionnaires français sont disposés à ne faire aucune opposition au protectorat britannique, mais encore à se rallier à lui et à le soutenir, si on leur donne, au point de vue religieux, les garanties convenables... Ce que demanderaient nos missionnaires est simplement que, le nombre des catholiques dépassant de beaucoup le nombre des protestants dans l'Ouganda, le protectorat y fût confié à un Anglais catholique, pour éviter des tiraillements entre les missionnaires anglicans et eux. » Cette lettre avec cette demande devait être communiquée à lord Salisbury. M[gr] Lavigerie voyait d'autant moins d'inconvénient à cette nomination d'un résident catholique, disait-il, que le gouvernement français lui avait depuis longtemps déclaré à lui-même n'avoir aucune prétention à un protectorat quelconque sur l'Afrique orientale ou centrale. Il confiait donc cette affaire à la charité, à la religion, au zèle du cardinal anglais : « Elle est délicate, sans doute, mais je sais par expérience que les affaires les plus délicates sont d'avance gagnées entre vos mains vénérables. »

Mais c'est autre chose que voulaient Lugard et les ministres. Par eux les catholiques furent abandonnés aux mains des protestants indigènes, et leurs chefs destitués comme suspects de faire de la politique anti-britannique. Lord Salisbury, prévenu par Lugard et ses coreligionnaires, sembla, dans sa réponse, partager ces ombrages ou ces animosités, ce dont le Cardinal Manning fit part à son collègue français. Ce fut M[gr] Livinhac qui, le 17 juillet, répondit à l'Éminence. « Jamais, expliqua-t-il, et cela est capital, jamais ni lui ni ses frères ne s'étaient donnés comme les représentants de la France, mais comme les

envoyés pacifiques du Pape. Ils étaient venus, non pour traiter au nom d'un gouvernement, mais pour instruire les peuples. Ainsi avaient-ils répondu à M'tésa, en 1879, lorsque ce roi leur avait demandé de lui obtenir le protectorat de la France. Ils n'avaient jamais appelé leur religion la religion des Français, mais la religion catholique. Jusqu'ici les missionnaires avaient pu empêcher les fidèles d'opposer la violence à la violence protestante. En auraient-ils toujours la possibilité? » Mgr Livinhac proposait humblement que le représentant de l'Angleterre dans l'Ouganda déclarât hautement qu'il n'était d'aucun parti et qu'il voulait la liberté et l'égalité pour tous. Il demandait, lui aussi, l'envoi d'un gouverneur catholique dont la présence montrerait qu'on peut être à la fois catholique et Anglais. Si l'on négligeait ces moyens de pacification, la guerre allait éclater, et ce serait peut-être la colonie allemande de l'ouest du Nyanza qui bénéficierait de la victoire.

Ce n'était là que le commencement des maux de la mission, et cette blessure fut de celles que le Cardinal devait emporter dans la tombe. Et cependant jamais le catholicisme n'avait fait plus de progrès, sur les bords du lac, que durant ces jours troublés. Au mois de mars, trois missionnaires avaient fondé, à Kasozi dans le Buddu, la station de l'Immaculée Conception. Les catéchumènes par centaines demandaient à genoux la grâce du baptême. « Nous avons soif de cette eau », disaient-ils aux missionnaires. « Le missionnaire a ici tout ce qu'il ambitionne, écrivait le Supérieur de ce poste ; pour lui la croix et pour Jésus des âmes ! »

Le Cardinal était en France, depuis le mois de juin, à Paris et aux Pyrénées. Il en repartit au mois d'août, pour retourner à Alger. Mais arrivé à Marseille, il s'y trouva si fatigué qu'il consentit à séjourner durant quelques semaines à la maison de campagne de Mgr Robert, à quatre ou cinq kilomètres de la ville. « Hélas ! nous écrit Mgr de Marseille, je pus constater l'étendue et les progrès de son mal.

Non seulement il ne pouvait plus se servir de sa main, mais ses jambes lui refusaient à peu près leur office. Il lui était fort pénible de monter les degrés. » Ce n'était plus qu'une ruine.

Il voulut se mettre en route pour Alger, vers la mi-septembre. Il eut une fort mauvaise mer. Lui-même racontait ainsi les périls de la traversée et le danger plus grand encore qu'il avait couru aussitôt son retour : « A notre départ de Marseille, écrivait-il, le 19 septembre, à M. Payan d'Augery, à notre sortie du port, une légère brise soufflait à peine. Mais cinq heures après l'avoir quitté, nous sommes entrés dans une tempête terrible de vent du sud qui nous a accompagnés jusqu'à Alger, en nous occasionnant toutes les émotions d'usage, y compris celle de l'absolution *in extremis* et de toutes les péripéties que vous connaissez. C'était, à vingt-quatre ans de distance, un renouvellement du voyage de l'*Hermus*, sauf que cette fois la dimension du navire nous a fait échapper aux dernières angoisses et n'a presque pas retardé l'heure normale de notre arrivée. »

Mais les pauvres infirmes sont sujets à mille maux, et il ajoute aussitôt : « Je n'en ai pas été quitte pour cela, mon cher ami, et le soir même j'ai eu le couronnement de notre aventure. Je m'étais couché dans mon moustiquaire, que les cousins rendent nécessaire, par ce temps-ci, à Alger. A peine dans mon lit j'avais fermé les yeux, exténué que j'étais, dans mon triste état de santé, par les fatigues du voyage, lorsque je fus réveillé par une vive douleur au pied et au bras. C'était mon moustiquaire qui s'était enflammé, par suite de quelque manœuvre de ma part en éteignant ma bougie. J'étais déjà environné de flammes, et mon lit prenait feu. Je n'eus rien de plus pressé que de m'en précipiter. Je tombai à plat ventre au milieu de ma chambre où je n'avais personne pour m'aider, et je me fis une contusion grave au fémur et au côté droit. Les brûlures ne sont pas encore cicatrisées; l'articulation luxée est toujours douloureuse, et les médecins, qui viennent de me

voir, il n'y a qu'un instant, m'annonçent que du repos est encore nécessaire. Voilà mon aventure au complet. Après cela, je ne suis pas très rassuré pour l'avenir. J'estime que Dieu ne me donne tant d'avertissements que parce qu'il veut m'apprendre que ma fin se rapproche chaque jour davantage et qu'il faut que je m'y prépare. Aidez-moi, mon cher ami, de vos bonnes prières. »

C'est dans cet état que, dans la même journée, le Cardinal se présenta à la retraite du noviciat, près de se terminer. Le lendemain la prêtrise était conférée à deux novices, dont l'un, le père Barthélemy, était un Arabe devenu chrétien. Ce fut une grande consolation pour Son Éminence. Il venait d'apprendre la mort d'un excellent missionnaire de l'Ouganda, le père Denoit, et du frère Pierre : il voulut parler, il ne sut que pleurer. Une autre retraite commença pour les nouvelles recrues : ils étaient trente-huit conscrits arrivants ou postulants. N'ayant pu les revêtir lui-même de l'habit blanc, le Cardinal se les fit présenter ensuite, les bénit et voulut embrasser chacun d'eux. Plusieurs frères reçurent aussi l'habit dans ces mêmes jours, entre autres deux excellents nègres amenés de l'Ouganda par Mgr Livinhac.

L'institut des frères était donc, lui aussi, en progrès. Leur récent postulat de Marienthal dans le Luxembourg recevait des accroissements. Marienthal ou vallée de Marie, ancien couvent dominicain fondé au treizième siècle par Yolande de Vianden, n'était plus guère qu'une ruine, entourée de quelques bâtiments d'exploitation, lorsqu'en octobre 1890, le Cardinal sollicité par les Luxembourgeois y avait établi un postulat pour les frères de langue allemande. Une quinzaine y arrivèrent soit du duché, soit de l'Alsace-Lorraine, soit des diocèses de Cologne, de Trèves, de Munster et de Ratisbonne. Windthorst, le grand orateur du Reichstag, avait, près de mourir, souhaité la bienvenue à cette fondation, au nom de l'Allemagne catholique. La grâce d'en haut était visiblement sur toutes les œuvres de la société.

Mais, de plus en plus, le fondateur penchait vers son déclin. Une lettre de lui, 6 octobre, à l'évêque de Marseille disait : « Je suis toujours à peu près dans le même état, et je me demande par conséquent de plus en plus si je guérirai, et quand finira, par la mort, comme elle doit finir, une épreuve si prolongée. Je puis encore moins écrire que par le passé, et je suis incapable de signer cette lettre que je dicte à M. l'abbé Hurabielle. Ayez la charité de prier pour moi la bonne Mère de la Garde, afin qu'elle m'obtienne, non pas la guérison que je ne demande point, mais du moins la parfaite résignation qui me manque et qui est encore plus nécessaire. »

Une lettre de lui, à la date du 10 octobre, adressée au P. Burtin, à Rome, rend bien compte à la fois de l'infirmité du corps et de la force de l'âme : « Je vous prie, mon cher père, de faire une démarche auprès du Cardinal secrétaire d'État, afin de lui demander en mon nom de solliciter de vive voix de Sa Sainteté une faveur qui me devient indispensable, tant que je resterai dans mon état d'infirmité actuelle. Il m'est impossible, en effet, de célébrer la sainte messe de la manière accoutumée, ne pouvant plus me tenir debout durant le temps qu'exige la célébration du saint sacrifice : ma jambe droite me refuse son service, et le bras droit est également perclus. Tout cela est l'effet d'une grave atteinte rhumatismale, compliquée d'un surmenage nerveux porté à l'extrême.

« Je l'avais bien prévu, à l'époque où j'ai dû, pour remplir mes missions diverses, affronter des fatigues aussi excessives et des changements de climat aussi complets. Je ne m'en plains pas, comme vous le savez, puisque c'est pour servir l'Église et le Saint-Siège. Mais je puis bien dire du saint-Père : *Etiamsi occiderit me, in ipso sperabo ;* et je compte en conséquence sur sa bonté pour m'alléger le poids de mon épreuve actuelle, en m'autorisant, comme il le fait dans des cas semblables, à dire la sainte messe assis, dans une chapelle privée et close, et en dehors de

l'assistance des fidèles ; et cela jusqu'à ce que la crise qui m'empêche de célébrer depuis plusieurs mois, et qui me force de me contenter de l'assistance au divin sacrifice et de la communion laïque, aura disparu suffisamment pour me permettre de reprendre la célébration habituelle. »

Dans les premiers jours de novembre, une grave atteinte d'influenza, bientôt compliquée d'une fluxion de poitrine, mit sa vie en danger. Il demanda l'Extrême-Onction. Informé par dépêche de l'état de Son Éminence, Léon XIII se rendit à la Basilique Vaticane où il resta longtemps en prières à la Confession de Saint-Pierre pour la guérison du grand apôtre de l'Afrique. Il ne se passa pas un jour sans que le Pape fît prendre, à la procure des pères, le bulletin d'une santé si précieuse à l'Église.

Les plus récentes nouvelles reçues de l'Ouganda n'étaient pas faites pour le guérir. Tout l'été de 1891 n'avait été pour les catholiques qu'une douloureuse série de désastres ou d'alertes : incendies de leurs maisons du Buddu par les protestants, rassemblements armés, rixes et blessures, impunité assurée aux agresseurs ; impuissance du roi et toute-puissance de son ministre protestant ; cession forcée de la moitié des îles Sesé aux protestants, expulsion des catholiques de ces îles, tentative d'assassinat du roi par un protestant indigène, et le reste. Mgr Hirth écrivait à Mgr Livinhac : « Les protestants enhardis par le partage des îles ne peuvent plus s'arrêter. Les musulmans, de leur côté, rentrent dans l'Ouganda. Les prédicants anglais, qui ont formé de si dignes disciples, nous ont avoué qu'ils étaient débordés aujourd'hui. Le résident anglais parle de même. Le roi est moins écouté que personne. Demain il sera dans la main de ses sujets protestants et musulmans coalisés contre lui et contre nous. C'est ainsi que disparaîtra le royaume du grand M'tésa. »

La même lettre disait : « Tout cela n'a pu arrêter le mouvement de la grâce de Dieu. Les protestants, semés partout au milieu des catholiques, espéraient les faire apostasier

en les intimidant. C'est le contraire qui est arrivé, et le nombre de ceux qui abjurent l'hérésie va toujours croissant. »

Les dernières nouvelles, celles de la fin de 1891, étaient plus graves encores : « Tout l'Ouganda est en feu, écrivait Mgr Hirth, et notre mission court les plus grands dangers. Jusqu'ici tout s'est terminé par des combats partiels, mais une lutte générale s'engagera évidemment, elle amènera la ruine de l'un ou de l'autre parti. Je ne m'explique pas la haine que nous porte la Compagnie anglaise : il lui eût été si facile de gagner les catholiques en leur rendant stricte justice!... Il n'y a pas, que je sache, de pays au monde où les catholiques soient moins libres que ceux de l'Ouganda, depuis dix-huit mois. »

Il ajoutait encore : « Malgré cela, notre religion fait des progrès; nos catéchismes sont toujours plus fréquentés. L'embarras devient grand, pour les baptêmes surtout : le nombre des aspirants devient tellement considérable que nous ne pouvons les bien préparer. Aux derniers examens on m'a présenté sept cents adultes; il m'a fallu quinze matinées pour les interroger; trois cents ont échoué; il en restait quatre cents, qui ont reçu le baptême à Noël. Ces chiffres vont bientôt doubler. » La même lettre enregistrait quatre cents baptêmes d'adultes, neuf cents communions pour Noël, le baptême de la sœur du roi, l'assistance de Mwanga à la messe des missionnaires, entouré de six mille hommes qui se disputaient l'honneur de le porter sur leurs épaules, le nombre des cathécumènes de la mission doublé : quatre à cinq mille à l'ordinaire.

Mais, d'autre part, le capitaine Lugard, s'appuyant sur les musulmans, leur ouvrait une mosquée dans le fort, et faisait briller aux yeux du roi l'appât de 2.000 fusils, s'il voulait être à lui, à l'Angleterre et à l'anglicanisme, sans partage.

De la chaise où le clouait son mal, le vénérable infirme n'était pas seulement à ses braves missionnaires de l'Ou-

ganda qu'il défendait et consolait, il était à la France dont il dirigeait de loin le mouvement politique, il était à la Tunisie qu'il voulait achever d'organiser avant de mourir.

Son dessein présentement était de se donner Mgr Livinhac pour coadjuteur et successeur à Carthage, avec quelques évêchés suffragants autour de lui. Cette élévation du Supérieur général sur le siège de Carthage n'y entraînait-elle pas la translation de la maison-mère? A quelle crainte ou pressentiment de l'avenir correspondait ce dessein? Le Cardinal en écrivit d'abord à M. Massicault, pour qu'il appuyât ce projet auprès du ministre des Affaires étrangères. Il lui montrait l'avantage qu'il y aurait pour la Tunisie d'avoir à la tête de son Église le Supérieur général d'une Congrégation reconnue par l'État français, et qui avait si bien mérité de la France : « J'ai recours à vous, Monsieur le ministre, pour traiter cette affaire auprès de M. Ribot avec votre bienveillance accoutumée, et de plus cette fois avec la célérité que les circonstances réclament. C'est le dernier service que je puisse rendre maintenant à la Tunisie, surtout dans l'attente d'une fin qui, dans mon état de santé, ne saurait être éloignée. »

En même temps, 4 novembre, il faisait agir secrètement à Rome : « Il faut, disait sa lettre, que le saint-Père ait la bonté de faire à Mgr Livinhac une obligation d'accepter, au nom de la sainte obéissance. Sans cela il refusera, ou il risquera même de s'enfuir pour éviter ce qu'il considère comme une charge et une dignité dont il est incapable et indigne. »

La fin de la lettre au père Burtin disait : « N'oubliez pas, mon cher père, que je vous fais écrire du pied de mon lit de mort, d'où je ne suis pas encore bien sorti, et que tout cela presse d'une manière très étroite, parce que tout serait inutile si la nomination que je sollicite n'arrivait qu'après que je ne serais plus vivant. »

Comme le Cardinal l'avait redouté, son projet échoua finalement contre les résistances respectueuses et sup-

pliantes de son cher fils. Quelque temps après, 5 janvier, Son Éminence faisait savoir « qu'ayant reçu de Mgr Livinhac des confidences d'un ordre intime, il ne pouvait donner suite à son dessein. »

Cette pensée de sa fin prochaine lui inspirait aussi, comme à tous les vieillards, d'aimables retours vers le passé le plus lointain de sa vie, son enfance, sa mère, son pays. C'était le sujet ordinaire de son entretien avec ses écoliers de Saint-Eugène. Il s'y mêlait toujours l'idée de sa fin prochaine. Après une fonction à Notre-Dame d'Afrique, s'adressant à ses porte-insignes : « Mes enfants, je ne serai plus là lorsque vous serez prêtres; mais si vous me promettez de dire trois de vos premières messes pour le repos de mon âme, je vais vous bénir trois fois. » Et gravement il posa la main sur la tête de chacun d'eux pour les bénir.

L'École apostolique avait alors à sa tête un Supérieur de grand mérite, le R. P. Dausbourg, du diocèse de Rouen. Peu de mois auparavant, il avait été rejoint à Alger par son frère aîné, prêtre déjà respectable, qui avait reçu l'habit des novices des mains de ce frère plus jeune. Ainsi l'avait voulu une délicate attention du Cardinal. La joie de leur société fraternelle ne fut pas de longue durée. Le père Dausbourg mourut le 18 janvier 1892.

Ce fut un grand deuil pour le cœur de Mgr Lavigerie. Il voulut que son corps fût déposé dans le sanctuaire de Notre-Dame d'Afrique, pour qu'il lui fût plus facile d'aller prier sur la tombe de cet ami. Quand, au retour des funérailles, les novices revinrent le saluer à Saint-Eugène, ils le trouvèrent brisé de douleur : « Je ne puis me faire, dit-il, à la pensée qu'il n'est plus. Hélas! mes enfants veulent donc me précéder au ciel! » Le dimanche suivant, il ordonna que l'absoute qui se chante après vêpres sur l'esplanade de Notre-Dame fût chantée à Saint-Eugène, lui présent. Après le *Libera*, il se leva pour dire l'oraison liturgique; mais, arrivé à ces paroles : *Famulum tuum Victorem*,

il ne put achever et il retomba dans son fauteuil, pour donner un libre cours à ses larmes, jusqu'à ce qu'enfin se relevant il termina l'oraison en sanglotant, comme il put. Après la cérémonie, il s'excusa de cette émotion involontaire. « C'était plutôt à moi de vous consoler, mes enfants; mais le père que vous venez de perdre était tellement mon fils! » Disant cela, il regardait les coupoles de Notre-Dame d'Afrique sous lesquelles reposait celui qu'il pleurait.

Cette année 1892 allait ramener le vingt-cinquième anniversaire de son épiscopat en Afrique. Son clergé et son peuple se proposaient de le fêter, par une petite ovation filiale, le 27 mars. Il refusa, demandant seulement qu'on priât pour lui obtenir la grâce d'une bonne mort. A Rome, le journal officieux, l'*Osservatore romano*, publia la note suivante : « Demain l'Afrique célébrera le vingt-cinquième anniversaire de l'apostolat de S. É. le Cardinal Lavigerie sur le continent noir. Cette fête consolera le grand organisateur de l'Église d'Afrique de tous ses sacrifices de vingt-cinq ans, et de toutes ses nombreuses souffrances. Nous associons nos félicitations et nos vœux à ceux de ses enfants, et nous prions Dieu de conserver longtemps encore une vie si précieuse au Pape, à l'Église et à la civilisation. »

En Tunisie, l'échec que ses projets avaient subi auprès de Mgr Livinhac ne l'avait pas fait renoncer à constituer la hiérarchie épiscopale dans sa province de Carthage. Dès novembre 1884, il avait divisé le diocèse en trois archidiaconés, celui de Carthage, celui de Tunis, celui de Ruspe. Mais, depuis cette époque, le nombre des catholiques s'était élevé dans la Tunisie jusqu'à 100.000, y compris notre armée d'occupation. Le nombre des paroisses s'était accru, les œuvres d'enseignement et de charité multipliées. Mgr Lavigerie estima que l'heure était venue de mettre à la tête de chaque archidiaconé non plus un simple curé, mais un vicaire général revêtu du caractère épiscopal, N'était-ce pas beaucoup d'évêques pour le gouvernement d'une chrétienté encore à ses débuts? A cette question,

le Cardinal répondait en écrivant, le 7 mars, à ses fidèles de Carthage : « La maladie qui me retient malgré moi loin de vous me presse de prendre cette détermination pour sauvegarder les intérêts de vos âmes qui me sont confiées. Je me trouve dans l'impossibilité de faire personnellement la visite de vos paroisses, et il est difficile, à cause de l'étendue du diocèse, d'assurer, avec un seul suppléant, l'administration régulière du sacrement de confirmation dans un pays où l'on a l'habitude de faire donner ce sacrement aux enfants en bas âge et surtout aux enfants malades. »

En demandant pour les futurs évêques les prières des fidèles, le Cardinal ajoutait : « Vous voudrez bien y joindre un souvenir pour moi-même. Voici vingt-cinq ans que je porte, en Afrique, le poids de la charge épiscopale, et comme l'Apôtre je sens venir la nuit où le travail n'est plus possible. Demandez pour moi à Dieu la soumission à sa volonté sainte, la patience et la résignation dans les infirmités. Et moi je demanderai en retour pour vous les grâces et les meilleures bénédictions du ciel. »

Ce fut le jour de la Pentecôte 1892 qu'eut lieu, à Saint-Louis de Carthage, le sacre des trois vicaires généraux archidiacres, Mgr Tournier, archidiacre de Carthage, Mgr Gazaniol, archidiacre et curé de Tunis, Mgr Polomeni, curé de Sfax et archidiacre de Ruspe. Le Cardinal avait dressé les cadres de son armée d'occupation et mis les officiers généraux à sa tête : c'était à eux de les remplir et de former l'effectif de leurs corps.

Cependant une nouvelle, arrivée des rives du Tanganika, l'avait, comme lui-même s'exprime, soulevé de son lit de souffrance. Après l'expédition belge du capitaine Hink, rappelé trop tôt pour avoir pu réaliser tout son plan de campagne, le comité anti-esclavagiste de Bruxelles avait envoyé le capitaine Jacques, avec la mission de fonder le long du lac des postes armés destinés à servir de barrière contre les traitants. Jacques, étant allé d'abord faire bénir son épée par Léon XIII, avait levé une cara-

vane de 2.000 hommes armés qui culbutèrent les Wagogos, atteignirent Tabora, devenue station allemande, parvinrent au Tanganika, dispersèrent les troupes de l'Arabe Rumaliza, le tyran d'Oujiji, qui se préparait à envelopper Joubert, rejoignirent celui-ci à Saint-Louis de M'rumbi, et le dégagèrent des hordes esclavagistes qui le débordaient. Le Cardinal écrivit à Mgr Jacobs, président du Comité, pour lui dire « quel rayon de consolation et d'espoir cette nouvelle avait apporté à son cœur de père ». Il glorifia la Belgique, son roi, le comité.

Une nouvelle expédition, commandée par le lieutenant Long, allait partir en avril. Le Cardinal l'encourageait : « Ce que vous avez su faire dans le passé m'est un sûr garant de ce que vous ferez dans l'avenir ; et déjà je salue de loin les succès des nouveaux efforts que vous allez tenter pour défendre, dans notre Afrique, la cause de Dieu et les intérêts les plus sacrés de l'humanité. »

Mais, hélas! rien de consolant n'arrivait à ce grand cœur de la région du Nyanza. Une lettre des nègres catholiques implorait son secours contre les protestants indigènes qui les dépouillaient de tout : « Nous te prions, notre Seigneur, et nous prions tous les grands chefs de la religion d'avoir pitié de nous. Envoie-nous des Européens qui soient bons, et ne nous imposent pas la religion du mensonge... Quant à nous, nous défendrons notre religion par la force, si les officiers européens continuent à anéantir ici le parti de Jésus-Christ. »

Ce n'était que le commencement de leurs maux. Mwanga ayant donné congé à son premier ministre protestant, la révolte avait éclaté. Les esclavagistes Arabes et le parti anglican coalisés, à l'ombre du protectorat anglais, avaient mis la main sur le roi, s'étaient rués sur les catholiques, en avaient tué un grand nombre, avaient jeté nos missionnaires en prison, tandis que Mgr Hirth était recueilli à la station allemande de Boukoba, à l'ouest du lac. De là le vicaire apostolique révéla à l'Europe l'effroyable brigandage du capitaine Lu-

gard. Le 24 février 1892, une effroyable mêlée avait ensanglanté l'espace de deux lieues carrées qu'occupe la capitale. Les catholiques avaient résisté avec héroïsme. Leur chef, le Mjasi, accula cinq fois de suite les bandes protestantes jusque sous le fort anglais. La cinquième fois il montait à l'assaut de ce fort, sous le feu de deux mitrailleuses aux ordres du capitaine Williams. Forcé de s'arrêter, faute de munitions, il se replia sur le palais du roi qu'il emmena avec sa cour et 2.000 personnes, vers le lac, sous bonne escorte et en bon ordre. Les catholiques étaient vaincus par les armes anglaises.

A la mission, les pères Blancs réfugiés dans une frêle maison bâtie en terre avec leurs orphelins, les femmes et de jeunes enfants, y avaient été bombardés à deux reprises. Lugard leur avait refusé la garde de quelques soldats. Environnés de flammes et de fusils braqués sur eux, à bout portant, ce fut seulement après deux heures qu'ils furent tirés de là et emmenés au fort anglais, parmi les huées de leurs tristes vainqueurs.

Deux jours après, ce ne fut plus une lutte, mais un massacre. Les missionnaires enfin relâchés ayant obtenu d'aller rejoindre le roi aux îles Sesé avec leurs chrétiens fidèles, les barques des rebelles bondées de soldats se mirent à leur poursuite, tirant sur eux en même temps que la mitrailleuse Maxim. Ces trois ou quatre mille catholiques, pris entre deux feux et manquant d'embarcations, se jetèrent à l'eau pour s'accrocher à quelques rares pirogues déjà pleines. La fusillade et la noyade en firent périr un nombre incalculable. Les survivants prirent le chemin de la frontière allemande, vers le Buddu qui leur ouvrit les bras. A cette époque, plus de 5.000 catéchumènes achevaient leur épreuve de quatre ans, et il en restait près de 50.000 autres qui se disposaient au baptême. La mission de l'Ouganda allait-elle être anéantie? Les six stations de l'Ouganda, desservie par dix-sept missionnaires, dont 14 prêtres et trois frères, avaient été détruites. Près de 50.000 néophytes ou caté-

chumènes avaient vu leurs maisons incendiées ou pillées Plusieurs milliers de femmes et d'enfants avaient été réduits en esclavage. Une trentaine de chapelles avaient été réduites en cendres. Environ deux cents jeunes enfants, garçons et filles, rachetés de l'esclavage, étaient tombés au pouvoir des protestants. Quant au nombre des tués, on ne le saurait dire.

On fit savoir à Mwanga que, s'il tentait de remettre le pied dans l'Ouganda, son royaume serait donné à un Baganda musulman. C'était donc bien le triomphe de l'islam. « Nous ne regrettons qu'une chose, disait Mgr Hirth, à la fin de sa lettre, c'est de n'avoir pas été jugés dignes de la couronne du martyre : toute chance d'ailleurs n'est pas perdue. » Il ajoutait : « Comment se terminera cette terrible épreuve? C'est l'affaire de Dieu. J'ai confiance en lui et dans les saints martyrs de l'Ouganda, que je ne cesse d'invoquer. »

La dépêche qui annonçait ces désastres au Cardinal lui arriva le 17 avril, saint jour de Pâques. Il était fort souffrant, et pendant quelques heures on lui cacha la mauvaise nouvelle. Quand on la mit sous ses yeux, Son Éminence fort émue ne prononça que ces paroles : « Pauvres martyrs, priez pour moi! Si le bon Dieu a voulu qu'il en fût ainsi, c'est qu'il sait que sa gloire en éclatera mieux plus tard : *Sit nomen Domini benedictum!* »

Le mois de Marie s'ouvrit sur ces entrefaites : on lisait en lettres de feu sur la façade de Notre-Dame d'Afrique : *Regina Ougandæ, ora pro nobis.* Le 8 mai, on apprit que, la veille au soir, Son Éminence avait eu une congestion cérébrale des plus graves. Le 9, le très saint Sacrement fut exposé toute la journée à son intention. Quelques lignes de Mgr le coadjuteur apprirent au clergé que le « vénérable malade se trouvait dans le plus grand danger, et que les médecins ne conservaient presque plus d'espoir de le sauver ». On lui administra les derniers sacrements. Lui-même croyant mourir, fit approcher le père Michel, il lui dit ces paroles que le père consigna aussitôt par écrit : « Je

meurs dans la foi catholique, apostolique et romaine, pour laquelle je serais heureux de donner le peu de vie qui me reste. Je demande pardon à Dieu de toutes les fautes de ma vie, et je me confie uniquement à sa miséricorde infinie, comptant pour rien le peu que j'ai pu faire pour sa gloire. Vous ferez savoir au Souverain Pontife Léon XIII que je meurs dans les sentiments de la vénération la plus profonde pour sa personne sacrée et de la soumission la plus absolue à ses ordres et à ses moindres désirs. Bien volontiers j'offre à Dieu le souffle de vie qui me reste pour que le clergé français tout entier, ses évêques et ses prêtres, comprenne enfin qu'il n'y a de salut pour nous que dans l'acceptation absolue des volontés et de la direction de Sa Sainteté Léon XIII. Vous direz à mon clergé séculier et régulier que je le bénis de tout mon cœur avant de paraître devant Dieu. Je bénis surtout mes enfants, pères, frères et sœurs. Je demande pardon à tous de la peine que j'ai pu leur causer par ma manière d'agir à leur égard. Qu'ils sachent bien cependant que je n'ai jamais voulu autre chose que leur progrès dans la sainteté, pour le bien de l'Église et des âmes. Qu'ils se souviennent de leur père lorsqu'il ne sera plus là, et qu'ils l'aident de leurs prières et de leurs saints sacrifices! »

Le malade revint peu à peu à la vie. Le 25 mai, il était enfin hors de danger, et quelques jours après, 10 juin, il reparaissait encore aux yeux de ses enfants. Mais ce n'était plus qu'une vie amoindrie, corps et âme. Chacune de ces crises marquait une chute plus profonde dans ce puissant organisme vaincu par tant de coups.

Il trouva encore la force de protester et de se plaindre contre les forfaits qui venaient d'abattre sa mission de l'Ouganda, et qui, par contre-coup, venaient de l'abattre lui-même. Il écrivit une lettre publique adressée à « un catholique éminent de l'Angleterre » qu'il ne nomme pas. Il y disait d'abord : « Monsieur, c'est à peine si ma voix peut espérer de se faire entendre de l'Angleterre. Il y a

seulement trois semaines, je recevais les derniers sacrements de l'Église catholique. Au moment où, comme ressuscité de la mort, je reprends un peu la conscience de ce qui se passe autour de moi, c'est pour connaître dans leurs affreux détails les malheurs de nos missions catholiques de l'Ouganda; et c'est à peine si j'ai la force de comprendre le devoir qu'il me reste à remplir vis-à-vis de mes enfants.

« Je suis la cause première de tous leurs malheurs. C'est moi qui les ai envoyés à la mort, en les exposant, par obéissance et par esprit de foi, à de semblables périls. » Il rappelait les bons offices des pères Blancs envers les missionnaires anglais, MM. Walker et Gordon, qui en avaient témoigné officiellement : « Et maintenant vous savez la réponse qui nous arrive des profondeurs ensanglantées de ces missions, et qui retentit dans le monde entier. » Naguère il avait supplié le Cardinal Manning d'intervenir auprès de Lord Salisbury pour assurer l'union entre tous les chrétiens : « Hélas maintenant ses pieds sont descendus dans la tombe, et nous ne pouvons plus compter sur sa grande âme. Moi-même je ne puis plus m'adresser à lui. Mais je puis, puisque je sens aussi mes lèvres prêtes à se fermer, m'adresser au monde catholique, et en particulier au peuple anglais, pour le supplier de mettre fin à d'aussi tristes entreprises, et de considérer comme placées sous la protection des plaies sacrées de Notre-Seigneur toutes les missions qui s'établissent dans le monde infidèle. Je ne crains pas, avant de cesser la mission apostolique que je remplissais ici-bas, de vouer aux malédictions de Dieu les sociétés chrétiennes qui répandraient désormais le sang, ou porteraient les ravages dans les lieux où les missionnaires cherchent à établir l'Évangile. Je demande au contraire à Dieu de bénir tous ceux qui se rappelleront, en propageant la doctrine chrétienne, qu'ils doivent être les enfants de la paix et de la charité, en même temps que les enfants de la lumière.

« C'est tout ce que ma main défaillante me laisse la force d'écrire et que je dédie à ceux qui s'occupent des missions, sous la conduite et la direction du grand Pape que Dieu a donné et voudra conserver plus longtemps encore à la terre, pour le salut de tant de peuples ! »

Cette lettre, dictée comme les autres, à laquelle il put seulement ajouter çà et là de sa main paralysée quelques mots crayonnés, informes et tremblés, était son testament de soldat apostolique. C'est une plainte douloureuse, religieuse, funèbre ; ce n'est plus ce rugissement de douleur et de colère dont, en d'autres jours, le lion blessé eût fait retentir l'Europe entière. Il bénit ses enfants, il maudit leurs ennemis : c'est l'arme dernière d'un vieillard qui sent que les autres armes sont tombées de ses mains. Puis le vieil invalide dépose son épée aux pieds du pape qui la lui avait donnée. Il ne lui restait plus, comme à l'apôtre saint Paul, après le bon combat et au terme de sa course, qu'à attendre la couronne que lui réservait dans sa justice le juge équitable des vivants et des morts.

Les quelques mois qui lui restent à vivre ne furent plus qu'une agonie prolongée dont nous redirons le courage et la religieuse grandeur, après que, dans un dernier regard, l'homme dans sa vie privée aura été présenté à nos yeux.

CHAPITRE XXI

LA VIE PRIVÉE

LE PORTRAIT. — L'HOMME D'ACTION. — SA JOURNÉE. — SON TRAVAIL. — SES VOYAGES. — SA MAISON. — DÉPENSES ET PAUVRETÉ. — SES SECRÉTAIRES ET FAMILIERS. — RUDESSE ET BONTÉ. — SES PRÊTRES MALADES. — LES PAUVRES ET LES PETITS. — LES ARABES. — LE PEUPLE. — SES AMIS. — NOTICE SUR Mgr MARET. — L'ESPRIT DE FOI. — LE DÉVOUEMENT AU PAPE. — PIÉTÉ. — PENSÉE DE LA MORT. — TOUT LE PROGRAMME REMPLI.

On connaît l'admirable portrait du Cardinal par Bonnat. C'est Mgr Lavigerie dans ses dernières années, avec sa barbe de patriarche toute blanche éparse sur sa poitrine, enveloppé dans sa pourpre comme un soleil couchant, gravement assis dans toute sa majesté orientale, fier encore et puissant, mais allangui, alourdi déjà par la fatigue et la souffrance. Les photographies de lui prises vers la cinquantaine nous le font mieux connaître : les traits sont forts, la bouche est fine, le regard est vif et pénétrant comme le glaive. Une de ses images les plus moralement vraies, prise dans sa vieillesse, le représente, l'index replié sur sa lèvre, dans l'attitude du *Pensieroso* de Michel-Ange : c'était l'attitude habituelle de ses heures de réflexion silencieuse. Mais il y avait aussi des heures d'expansion non moins habituelles où tout cela se détendait, se déridait, avec un naturel où le montagnard et le Parisien se fondaient dans un ensemble d'une vigoureuse originalité. C'est cet

ensemble, plus qu'aucun détail particulier, qui lui composait une sorte de beauté solennelle et riante, mélange de bonhomie et de rudesse, d'abandon et d'autorité, qui attirait et qui imposait à la fois. En somme, on se sentait devant une puissance, et il en était peu qui échappassent à son empire.

Il y avait, au dire des médecins, pour cent ans de vie dans cette robuste constitution, mais il la dépensa tout entière avant l'âge, dans une activité sans repos ni mesure qui ne comptait pour rien ni le temps, ni les distances, ni les difficultés et les résistances, ni les fatigues non plus, pas plus d'ailleurs les fatigues des autres que les siennes. La flamme consuma le flambeau.

Les facultés étaient puissantes et ardentes; l'intelligence haute, large, prompte. Les grandes idées devenaient vite de grands projets qu'il embrassait d'un premier regard dans toute leur étendue, avec toutes leurs voies, moyens, résultats, conséquences. Mais encore se donnait-il le temps de tout voir, de tout peser avant d'agir : « Attendez, disait-il aux empressés, j'ai à réfléchir encore. » Mais lorsqu'à la suite de cette incubation l'idée sortait éclose de dessous ses grandes ailes, c'est qu'elle pouvait marcher.

Quelques-uns de ces projets n'étaient-ils pas cependant aventureux, téméraires même? Et puis n'embrassait-il pas trop d'objets à la fois? Tenait-il compte assez du temps, des hommes et des circonstances?... Mais l'idéal était devant lui : c'était la vérité, le droit, le bien, l'honneur de Dieu et de la France, l'avancement des affaires de l'Église et des siennes; il ne voyait que le but. Il le manqua rarement, et il faut bien convenir que le succès fut le complice de ses témérités mêmes, et que le temps n'a fait que justifier de plus en plus les plus audacieuses de ses conceptions, comme de ses prévisions.

Ex Africa semper aliquid novi, disaient les anciens. Pendant vingt-cinq ans, il y eut peu de jours où les journaux de France, d'Europe même, ne nous apportassent le

nom de Mgr Lavigerie, avec l'annonce de quelqu'une de ses initiatives. Le plus souvent lui-même en faisait part au public, dans une lettre, un mandement, un mémoire; et sous quelle forme magnifique, généreuse, confiante! confiante en Dieu surtout et dans la charité de la France. La presse était à ses ordres. Peu d'autres dans notre siècle se seront servis de la presse autant que lui, et l'auront maniée, exploitée comme lui. Une fois une affaire engagée, il ne la lâchait plus qu'il ne l'eût poussée à ses fins. Intelligence, imagination, cœur, toutes les facultés convergeaient vers l'action, et l'action à l'accomplissement d'une haute pensée. Les obstacles ne manquaient pas, non plus que les résistances; qui en connut plus que lui? Il ne s'en étonnait, ni ne s'en rebutait, ni ne s'en désespérait : « Je suis Basque, écrivait-il, et entêté quand il le faut. » Et une autre fois : « Je suis un enfant des Pyrénées, une montagne ne me fait pas peur; quand je ne peux pas la franchir, je la tourne; mais, de face ou de biais, je passe. » Il passait, de gré ou de force, par l'assaut et par la brèche, ou par les circonvallations de la plus ingénieuse tactique. Il était de la race des habiles autant que de celle des forts. Un jour qu'assis au pied d'un olivier de son vignoble de la Marsa, il considérait une fourmi qui allait et venait pour tourner un léger obstacle qui lui barrait le passage : « Elle fait comme moi, dit-il, elle y mettra le temps, mais elle arrivera. » Il écrivait, il partait, il s'adressait au Pape, aux ministres, aux princes, aux peuples, aux croyants et aux incroyants, faisant tourner aux utilités de l'Église la politique même de ceux qui s'étaient déclarés de parole et de fait les persécuteurs et les pires ennemis de l'Église. Il se faisait redouter, il se faisait aimer, mais toujours écouter. Il lui fallait de l'argent, il en recevait; il lui fallait des libertés, il en obtenait. Autour de lui toutes les volontés devaient concourir à la sienne, et plier sous la sienne, sous peine d'être brisées. C'était l'outrance de l'autorité, et ce n'est point sans doute sous cette forme que se conçoit l'exercice or-

dinaire du commandement dans l'Église. Mais cette énergie n'était-elle pas la condition du succès, et, sans cet inflexible despotisme et ténacité de volonté, lui qui n'eut jamais qu'une poignée d'hommes dans sa main, eût-il obtenu et opéré de si grandes choses?

Il pouvait demander beaucoup, faisant beaucoup lui-même. C'était un travailleur infatigable que cet homme. Il se levait à cinq heures, et très souvent plus tôt, sauf quand il était malade. A sept heures, il avait fait ses exercices de piété et dit sa messe. Le reste de la journée était rempli par un travail varié, mais intense et presque incessant. Les journaux qu'il recevait, l'*Univers*, le *Monde*, l'*Osservatore romano*, les *Missions catholiques*, étaient parcourus en quelques minutes. C'était alors le moment de la correspondance : elle entassait chaque jour sur son bureau une avalanche de lettres qui lui tombaient de partout. Il répondait ou faisait répondre à tout, brièvement mais exactement. Dans les premières années, il écrivait lui-même, de son écriture grande, droite et espacée, haute et fine, un peu enroulée, mais sûre, sans rature et d'une grande tenue. Plus tard, il dut emprunter la main de ses secrétaires, auxquels il dictait en se promenant, tantôt à pas lents, tantôt rapidement, selon la poussée des idées ou la chaleur du sentiment.

Son repos était la promenade, la visite à ses enfants ou à de pauvres gens, et un peu de sieste en été, surtout à Carthage, suivant l'usage et les besoins de ce pays. Il lisait peu de livres, les Pères de l'Église d'Afrique, Bossuet, quelques histoires et biographies d'évêques contemporains, quelques ouvrages de voyages et explorations africaines, car sur ce sujet son esprit tenait à être à jour et au courant de tout. Les affaires arrivaient, les visites l'assiègeaient. Il se prêtait à tout. Et cependant au sein de cette action continue, rien de précipité, ni dans sa parole, ni dans sa démarche; l'homme de tant d'affaires ne semblait pas affairé; tout venait à son rang, à son heure.

Comme les vainqueurs des courses antiques, il eût mené, sans brouiller les rênes, sept chars de front.

La fin de la journée n'était pas toujours la fin du travail pour lui. Mgr Lavigerie fut un grand travailleur de nuit : c'est ce qui l'a ruiné. Il dormait peu et mal. L'idée conçue, le travail commencé le poursuivait, s'acharnait à lui dans ses veilles. C'était irrésistible : il se levait alors; ses papiers étaient près de lui, il se les était fait apporter. Le lendemain matin l'ouvrage total était achevé, à la grande surprise et satisfaction de ses secrétaires; mais lui n'avait pas fermé l'œil.

Il y avait aussi des moments où il fallait qu'à ces heures-là il eût son monde à ses ordres. C'était les heures de bataille, celles où il s'agissait de gagner de vitesse pour défendre l'Église, l'Algérie, les Missions, la France, par quelque écrit pressant. Le Cardinal réquisitionnait pour la besogne urgente plusieurs des pères disponibles, ceux de Saint-Eugène, par exemple. Là, les installant dans la grande salle de sa bibliothèque, il leur dictait sans fin, durant la nuit presque entière, à la lueur de plusieurs lampes, allant de l'un à l'autre, et se promenant dans l'ombre, sans détourner de l'ouvrage ni son application, ni la leur, sauf parfois pour prêter l'oreille au clapotement de la vague au pied de la pointe de Saint-Eugène, ou donner un regard aux blanches coupoles de Notre-Dame d'Afrique qui se dressaient, sous les étoiles, par dessus les sombres massifs de la vallée endormie.

Il avait dit une fois, en partant pour sa campagne de 1868 : « Je ne veux pas un jour de repos. » Ce fut la devise de toute sa vie. Il voyageait beaucoup, c'était le travail encore. La moitié de son existence s'est dépensée en voyages. On se souvient qu'il disait que la vie, qui est un voyage aussi, peut se compter ou par années, ou par kilomètres, et qu'à ce dernier compte il était assurément le plus âgé des évêques de France. En France on riait parfois de ce mourant perpétuel et perpétuel voyageur

qui, disait-on, avait toujours un pied dans la tombe et l'autre sur toutes les routes de l'univers. Combien de fois n'a-t-il pas traversé la Méditerranée, « la plus belle, la plus bleue, et la plus perfide des mers! » Il la redoutait extrêmement, et n'osait se confier à elle que sur l'assurance d'une traversée tranquille. Elle ne tenait pas toujours ses promesses de paix. Mais, la tempête survenant, il se retrouvait le plus brave de tous les passagers pour remonter les courages et distribuer les paroles de confiance et de foi. Quand au contraire il faisait beau, sur le pont, à table, au salon, il était roi. Les passagers lui formaient une cour; on le voulait voir, entendre, avoir un mot de lui : c'était le règne d'un jour.

Il emmenait d'ordinaire peu de monde en voyage, son secrétaire, un domestique, parfois moins encore : « Je ne suis pas un cardinal comme les autres, disait-il un jour, au retour d'une absence de trois mois. Je suis un cardinal sauvage. Je voyage seul, sans secrétaire, en soutane noire, comme un simple missionnaire. Aussi m'arrive-t-il souvent des aventures. — D'où êtes vous? — D'Alger. — Connaissez-vous le Cardinal Lavigerie? — Je le vois de temps en temps. — Étiez-vous à Alger avant lui? — Nous y sommes arrivés en même temps. » Il s'ensuivait des rencontres qu'il racontait ensuite avec tout son esprit, et qui défrayent encore l'entretien de ses prêtres (1).

(1) Telle cette jolie anecdote que raconte M. l'abbé Klein (*Le Cardinal Lavigerie,* p. 38, en note), sans la garantir toutefois :

« Mgr Lavigerie alors depuis longtemps archevêque d'Alger, se promenait un jour sur le quai d'une gare, en France, sans aucun signe apparent de sa dignité, quand il se vit aborder par un prêtre qui, comme lui, attendait le départ du train. Après l'avoir salué sans façon, ce prêtre engagea avec lui ce petit dialogue : — Pardon, mon père, vous êtes missionnaire, n'est-ce pas? Cela se voit à votre barbe. — Hé, oui, monsieur l'abbé, je suis missionnaire. — Où cela, sans indiscrétion? — Il n'y a pas d'indiscrétion, je suis en Algérie! — Ah! vous êtes en Algérie! Alors vous devez connaître notre ancien évêque, Mgr Lavigerie (car je suis de Nancy). — Je crois bien que je le connais! —

Ce n'était pas sans doute en ce modeste équipage, qu'il se présentait dans les solennités où il lui fallait faire son personnage de grand évêque ou de grand Français. Mais, dès qu'il ne devait plus paraître, qu'avec bonheur il se dérobait aux visiteurs, aux curieux, aux reporters inévitables et insatiables ! Nous l'avons vu, durant ses séjours à Paris, se cacher dans un petit hôtel de famille de la rue de Rivoli, près du Palais-Royal, où il demeurait incognito, sous le nom emprunté de Mgr Livinhac. C'était de ces retraites cachées, à Issy, à Versailles, à Cambô, à Biarritz, qu'il soufflait le feu de son âme sur la France catholique ou politique, par des écrits, lettres, mandements, articles, discours, qu'il lançait à tous les vents de la publicité. Il en était de même à Rome, à Bruxelles, à Biskra, à Carthage, à Alger, mettant tout en œuvre autour de lui; mais lui restant calme, maître de soi, à ce point que son entourage immédiat ne soupçonnait rien de ces grandes initiatives, jusqu'à ce que l'écho en arrivât du dehors.

On a dit de lui et à lui qu'il était le Napoléon de l'Afrique. Il avait beaucoup du tempérament de ce grand homme, l'intuition, la vue de génie, l'esprit d'entreprise

Est-il toujours aussi?... — Aussi?... — Aussi peu commode? — Ah! monsieur l'abbé, il est pis que jamais, maintenant que le soleil d'Afrique lui a donné sur la tête. — Cela ne m'étonne pas, allez, mon père. Moi qui vous parle, j'avais deviné du premier coup son caractère, car j'ai bientôt fait de reconnaître mon monde. — Cela se voit tout de suite, monsieur l'abbé. — Figurez-vous qu'il voulut, un moment, me faire son vicaire général! — Ah! vraiment? — Oui, mon père, son vicaire général. Mais je savais à qui j'avais affaire, et je me gardai d'accepter.

« Les deux interlocuteurs devenus tout à fait amis, continuèrent de médire ensemble de l'ancien évêque de Nancy, jusqu'à ce que le train fût en gare. A ce moment, l'archevêque d'Alger, entr'ouvrant son manteau pour laisser voir sa croix pectorale, dit à l'abbé : « Eh bien, « monsieur l'abbé, dans ce que nous avons dit il y a du vrai, il y a du « faux. Ce qu'il y a certainement de faux, c'est que je ne vous ai jamais demandé pour mon vicaire général. » Et il s'en alla en souriant. L'abbé, dit-on, ne souriait pas. »

et de conquête, les ambitions colossales, le despotisme impérieux, l'intransigeance de volonté : l'assimilation pourrait se pousser très loin. Mais il en avait aussi le goût des brillantes manifestations, des mises en scène pompeuses, des éblouissements prestigieux, des déploiements de forces dont il était le maître et des fêtes fastueuses où il était le roi. On s'en offusquait en France comme d'une exhibition immodeste de sa personne, et d'un prélèvement de sa propre gloire sur la gloire de Celui dont nous ne sommes, quoique nous fassions, que les serviteurs inutiles. Il y voyait, quant à lui, la manifestation des grandeurs de cette Afrique historique, dont il était l'authentique représentation. Ce lui était d'ailleurs un moyen de fascination sur ces populations indigènes et autres pour qui être grand, c'est le paraître. Et des instruments de règne il ne dédaignait aucun, pourvu qu'il fût digne de lui.

Le personnage éclatant qu'il croyait devoir faire, le Cardinal s'en défaisait dans son particulier. C'est l'autre côté de sa vie, moins apparente que la grande vie de faste et de représentation, et dès lors moins connue, comme l'envers de toute chose. Mais combien plus aimable, et plus condescendante à notre humilité, et plus sympathique à notre humanité, qu'il attire ainsi et qu'il console, au lieu de l'éblouir et de la terrasser !

Chez lui, dans son intérieur, Mgr Lavigerie était d'une simplicité tout ecclésiastique. Pendant vingt-cinq ans, même étant Cardinal, il n'eut qu'un seul domestique, le fidèle Louis, et une vieille cuisinière qui ne paraissait jamais. Louis était à la fois valet de chambre, cocher, portier, bon à tout faire. Ceux qui ont parlé et écrit du luxe princier du Cardinal ne l'avaient pas vu de près. A Saint-Eugène, à la Marsa, à Saint-Louis de Carthage, les appartements de réception étaient vastes, et il le fallait bien. C'était leur unique splendeur. Pas de meubles précieux, pas de tableaux de prix, aucun de ces colifichets auxquels de moin-

dres esprits attachent une importance enfantine. « Le grand Cardinal d'Afrique était un pauvre, dans toute la rigueur de ce terme, nous écrit le P. Federlin, aujourd'hui Supérieur à Sainte-Anne de Jérusalem et son ancien secrétaire. Fondateur d'une société d'apôtres, il donna à ses fils l'exemple du mépris le plus profond pour le luxe. » Dans sa chambre personnelle, le mobilier le plus sommaire, un lit d'anachorète, quelques images pieuses et des livres d'études, c'était tout. « Tous ses vêtements, nous écrit un autre de ses familiers, le P. Delattre, tenaient dans une simple armoire de vingt-cinq francs, et quelques malles. Il y avait aussi, au fond de l'armoire à habits, toutes ses décorations déposées pêle-mêle dans une boîte commune. Il ne les porta jamais, on ne les découvrit là qu'après sa mort et pour en orner son cercueil. » Il se désappropriait de tout ce qui était à lui, ne tenant à aucun objet en particulier, petit ou grand. Ce qu'il avait de plus beau comme insignes épiscopaux était donné par lui volontiers aux évêques qu'il venait de consacrer. Ses ornements et vases sacrés, son calice même étaient à la disposition du chapelain qui, pendant ses maladies, disait la messe devant lui. En tout digne, mais simple : « Comme sous la tente ! » aimait à répéter le grand soldat de Dieu.

Il en était de même pour sa table. Une toile cirée pour nappe; pour tout service, au repas principal de midi, le potage et deux plats : c'était l'ordinaire. S'il arrivait des visiteurs ecclésiastiques, on ajoutait le plat des hôtes, la nappe était mise et on servait le dessert : c'était l'extra. Un secrétaire faisait la lecture, lorsqu'on était seuls. Le dîner durait vingt minutes, une demi-heure tout au plus, puis on passait à la chapelle privée, pour quelques minutes d'adoration. Le soir, le Cardinal prenait son souper dans sa chambre, seul et de presque rien. Grâce à ce régime de presbytère, le Primat, vivant au milieu de ses vignes et de ses oliviers, pouvait se croire ce que dans son enfance il avait rêvé d'être : simple curé de campagne.

Même régime en voyage. Il estima souvent de son rang de descendre dans les premiers hôtels. Le prince de l'Église y retenait un grand salon pour la réception de ses visiteurs, et il en avait d'illustres. Pour lui, il lui suffisait d'une petite pièce voisine, où il faisait porter son modeste repas, n'y permettant le dessert que pour le plaisir de l'offrir à son compagnon de voyage.

Il en était autrement, on le devine bien, dans les grands dîners de gala qu'à Alger, à Carthage ou ailleurs, Son Éminence offrait aux dignitaires de l'armée ou de la marine, à la magistrature, à l'administration et aux corps constitués de la colonie. Là, le Cardinal aimait à déployer pour les autres la richesse et l'abondance qu'il dédaignait pour lui-même. Il était vraiment très grand seigneur, ces jours-là. Il se mettait en luxe d'esprit, de bonne grâce, presque de séductions, éveillant et animant la conversation, la menant avec une aisance, une verve, une finesse et une abondance de traits et de gaieté, un charme de raconter et de peindre, un art d'intéresser qui faisaient converger vers lui toutes les attentions, et lui gagnaient tous les suffrages. Mais la séance à table ne s'en prolongeait pas pour cela plus que de raison. A peine le service terminé, le Cardinal se levait, laissant là le copieux dessert dont d'autres allaient profiter : il en avait pour plusieurs jours de distributions à faire aux petits mendiants Arabes qui assiégeaient tumultueusement sa porte et s'en promettaient des délices.

Ces déploiements de magnificence trompaient sur la pauvreté de sa vie habituelle. Un méchant article anonyme du *Matin* avança un jour qu'il dépensait 150 ou 200.000 francs pour le seul entretien de sa personne : « Cela fait rire, répondit un journal d'Alger mieux informé. Le Cardinal n'habite pas l'archevêché, il n'a pas d'équipage et se sert de voitures de louage, il vit seul dans un quartier retiré de Saint-Eugène, et son entretien personnel ne lui coûte pas — je le sais pour avoir tenu moi-même ses comptes — plus de six à huit mille francs par année. Il est vrai qu'il y a

les dépenses de ses œuvres, les voyages, la publicité, les traitements de ses prêtres et du personnel à sa charge. Ce n'est plus alors une somme de 150 ou 200.000 francs, mais jusqu'à 1.400.000 francs par année qu'il dépense de ce chef, et qu'il lui faut trouver. »

Il n'avait point de fortune propre, ayant fait abandon à ses frères et sœurs du peu qui lui revenait de sa famille, et ayant donné à ses diocèses et à ses communautés religieuses ce qu'il possédait en Afrique. Un jour qu'un de ses frères, M. Félix Lavigerie, officier de la garnison d'Alger, était dans un débit de tabac de cette ville à renouveler sa provision de cigares, l'Archevêque vint à passer dans une simple voiture de louage, selon son habitude. « Voulez-vous voir l'homme le plus riche de l'Algérie? dit la marchande; regardez! — Qui, celui-là? — Mais l'Archevêque. — Vraiment, si riche que cela? — Je crois bien : il possède d'abord toutes les terres qui sont des deux côtés du chemin de fer, depuis Alger jusqu'à Oran. — C'est beaucoup, dit l'officier. — Oui, mais il a de plus tous les bateaux à vapeur qui sont dans le port. — Mais, Madame, je croyais qu'ils étaient la propriété de compagnies bien connues, Messageries Maritimes, Valéry, Touache. — Sans doute, ils en portent le nom, mais en réalité, ils sont bien à l'Archevêque. — Eh! grand Dieu! que peut-il donc faire de tant d'argent? — Mais il s'en sert pour enrichir sa famille. — Ah! pour le coup, Madame, je puis vous assurer le contraire. Je suis le propre frère de l'Archevêque, et jamais, je vous l'affirme, il n'a rien donné à aucun des siens. »

« C'était la vérité pure, ajoute ce récit. Elle est connue de tous dans le clergé d'Alger, et l'on ne saurait trouver, à coup sûr, un prélat qui sur ce point eût été plus strict observateur des lois et de l'esprit de l'Église. »

Il faut bien dire que, parti de son pays à quinze ans, n'y étant revenu qu'en passant et pour peu de jours, n'y retrouvant plus sa famille, que l'emploi du père en avait éloignée, privé jeune encore de ce père et de sa mère, no-

tablement plus âgé que ses frères et sœur avec lesquels il n'avait pas été élevé et qui bientôt se dispersèrent eux-mêmes, enfin vivant en Afrique ou dans de perpétuels voyages, Mgr Lavigerie n'avait pu nouer avec les siens ces nœuds étroits qui se forment dans la communauté de vie au même foyer. Il n'en fut pas moins un bon parent, aimant les siens, leur faisant un accueil cordial et familier, leur rendant les services conciliables avec l'indépendance de son ministère ; et nous l'avons vu, dans ses voyages en France se rendre fidèlement auprès de Mme Keiner sa sœur, devenue veuve de bonne heure, et qui lui fut jusqu'à la fin affectueusement et respectueusement dévouée. Mais il tenait à demeurer évêque par-dessus toute chose, et ceux-là surtout lui étaient devenus des frères et des sœurs qui écoutaient sa parole et la mettaient en œuvre.

Le Cardinal était un grand manieur d'hommes. Il les embauchait partout où il les trouvait capables de le servir, par l'enthousiasme, par l'intérêt, l'affection, l'espérance ; puis une fois à lui, il les entraînait irrésistiblement. Il usait d'eux comme d'outils, tant qu'ils pouvaient servir, quitte ensuite pour les changer dès qu'ils n'allaient plus à sa main : « Du moins, nous disait l'un d'eux, et l'un des plus utiles, nous savions que nous étions les instruments de grandes choses ! Cela nous soulevait. »

Il eut successivement un grand nombre de secrétaires ; on disait « qu'ils les tuait tous sous lui, à la bataille. » Ils étaient d'ailleurs loyalement prévenus par lui-même à qui ils auraient à faire. « Quand le Cardinal me prit comme secrétaire particulier, raconte l'un d'eux, il commença par me dire : « Mon enfant, aimez-moi comme un fils, je vous « aimerai comme un père. » Mais il ajouta tout de suite avec l'Évangile : « Prenez garde ! *Scias quia homo austerus sum, « tollens quod non posui et metens quod non seminavi.* » Il disait communément : « Qui me craint fait bien, qui m'aime fait mieux. » Il voulait être obéi exactement, promptement ; et quand une idée, une affaire le possédait,

le passionnait, on se trouvait mal d'hésiter, de tarder, de le faire attendre. C'étaient ses moments terribles : il tonnait, il foudroyait, il chassait impitoyablement.

Parfois ce n'était que pour éprouver un débutant dans la carrière : « Je me souviens, nous écrit un de ses familiers, qu'une fois Son Éminence me gronda très fort, me chassa, et fut près de deux jours sans me rappeler. L'épreuve était d'autant plus dure que c'était dans mes débuts, et que je n'étais pas au fait de ses manières d'agir. Mais j'appris qu'en secret Son Éminence demandait autour de moi comment je prenais la chose. Quand il crut que l'épreuve avait été assez longue, lui-même vint me trouver, et me mettant sur la tête sa calotte cardinalice, il me dit avec le sourire le plus aimable : « Mon cher ami, si la pourpre était donnée à l'humilité, ce serait à vous de la porter. »

Il savait remercier comme il savait gronder, et ces moments de bonne grâce et d'amabilité, les plus habituels d'ailleurs, faisaient oublier les autres. Nous trouvons à la fin d'une lettre dictée par lui ce *Post-scriptum* au sujet de celui qui l'écrivait : « Je n'ai pas voulu vous dire, dans le courant de ma lettre, mande-t-il au Supérieur de ses missionnaires, toute la satisfaction que me donne mon secrétaire, parce que je ne veux pas lui inspirer de l'orgueil mal à propos. Mais un *Post-scriptum* est moins grave, et c'est là que j'aime à vous dire, par sa propre main, qu'il a été pour moi une consolation et un soutien véritable. Je prie qu'on en tienne toujours compte. »

Dans l'habitude de la vie, le Cardinal avait avec ceux de sa maison, ses vicaires généraux, ses missionnaires, son entourage ecclésiastique, une expansion que j'appellerais écolière et enfantine. Il n'y avait pas d'histoires exhilarantes qu'il ne racontât, en y mêlant ces riches broderies d'imagination dont sont tentés d'ordinaire ceux qui racontent bien. Avouons aussi que le gros sel n'en était pas exclu; et que la gravité du primat d'Afrique ne reculait ni devant les jeux de mots les plus aventurés, ni devant

les appellations les plus invraisemblables. Il croyait, comme nos pères, que « pour rire bien, faut rire de rien ». Et qui donc, plus que ce travailleur acharné, avait le besoin et le droit de débander son arc?

Cette nature, pétrie de tous les contrastes, attachait jusqu'à passionner. En somme, son monde l'aimait. L'un de ses secrétaires, M. l'abbé Laynaud, aujourd'hui curé de la Goulette, avait commencé à recueillir le souvenir des années qu'il avait passées auprès de lui. Il écrit à la première page : « L'image de notre père est gravée dans mon âme plus profondément que jamais. J'aime à revivre par la pensée les jours que j'ai vécus avec lui. D'autres parleront de ses grandes œuvres et de son admirable génie. Mais quelqu'un voudra-t-il, pour l'honneur de l'Église, le faire connaître avec son bon cœur et ses vertus? » Il nous a légué ce soin. Un autre de ses fils, le P. Federlin, termine ses notes par ces lignes : « Tous ceux qui ont vraiment connu le Cardinal se seraient fait hacher en morceaux pour lui. »

Mêmes contrastes de conduite envers les gens de service et ses subordonnés. Il était grand justicier, se faisant parfois l'exécuteur de ses propres arrêts. Un des jeunes Arabes recueillis par lui s'était conduit de telle sorte qu'il s'était fait chasser de son emploi. C'était un drôle qui avait débauché une orpheline, puis avait pris une autre femme, et le reste. Le Cardinal le fait venir : « Ferdinand, va me chercher mon bâton qui est là. » Il va et apporte la canne. « Maintenant, mets-toi à genoux. » Alors l'Archevêque lui en administre trois ou quatre coups bien portés. Puis, lui disant son fait, il l'accable de reproches, et l'épouvante de ses fautes pour l'en faire repentir. Et comme le coupable pleurait : « Eh bien, lui dit-il, combien veux-tu que je te donne pour chaque coup de bâton? Cinq francs? Non, ce n'est pas assez. — Monsieur l'abbé, dit-il s'adressant à son secrétaire, allez, je vous prie, me chercher cent francs. Au moins mon pauvre Ferdinand ne partira pas

sans un morceau de pain. » Dans cette petite tragédie en deux actes, il y a le Cardinal tout entier.

Il brusquait ses domestiques, mais ses emportements étaient habituellement suivis de confusions, de repentirs et parfois d'excuses dont quelques exemples nous sont déjà connus : « Je l'ai entendu une fois demander humblement pardon à son fidèle Louis, nous raconte un missionnaire. Cela se passait entre eux seuls, bien seuls, car il ne me savait pas là, et il ne pouvait me voir. » — « Que de fois, nous rapporte un de ses secrétaires, après un de ces orages, je l'ai entendu me dire, d'une voix émue : « Ah! « mon enfant, priez donc le bon Dieu qu'il me donne enfin « la patience! »

« N'oublions pas qu'à côté de sa vaillance infrangible souriait la bonté, a-t-on écrit de lui. Ceux qui n'ont connu de lui que le lutteur et le dompteur d'hommes, ignorent ce côté de sa riche nature. La vénération religieuse et enthousiaste de ses pères Blancs prouve comment et combien il pouvait être aimé. Dans l'intimité, quand sa rude volonté se détendait, il avait le charme des forts, la douceur dans l'énergie. L'esprit vif et exubérant, la finesse souriante, la séduction de son visage où passaient des flammes, tout en lui fascinait. Comme M. de Bismarck, il avait la grâce irrésistible quand il le voulait; et aussi cette mélancolie cachée des forts qui ont trop réfléchi sur les hommes et sur les conditions du succès. Il a été bon; mais quand le clairon des batailles sonnait, il courait au but, tout à travers et par-dessus tout : il fallait vaincre, et il a vaincu. »

« Au milieu de ses immenses projets et de ses vastes entreprises, écrit un de ses visiteurs, le Cardinal conserve une admirable sérénité; et il a le temps d'être bon. Ce conquérant est tout à tous. Il reçoit ses hôtes, comme s'il n'avait pas autre chose à faire. Il les entretient de Tunis, de Carthage surtout; il fait passer dans leurs âmes quelque chose de son amour pour ce pays de son cœur. »

Les mécréants eux-mêmes ne tardaient pas à se laisser

prendre à cet ensorcellement de sa parole. L'un d'eux, un radical, écrit, à la dernière ligne du récit d'une de ses visites à Biskra : « D'un grand geste noble, il me dit un dernier adieu. Ses bras s'élèvent et viennent peser sur mon épaule. Je sens un peu mollir ma vieille foi jacobine. Puis la grande vision rouge s'efface lentement et disparaît. Je ne regrette pas mes six cents kilomètres. » Un autre, qui avait d'abord affecté de l'appeler Monsieur l'Archevêque, s'était bien vite apprivoisé à lui dire Monseigneur, et enfin Votre Grandeur : « Prenez garde, Monsieur, de vous laisser aller, lui dit l'Évêque en l'arrêtant. Vous finiriez par me demander ma bénédiction. » Ces visiteurs emportaient tous de lui un souvenir charmé : « C'est un homme ! » disaient ceux qui en lui ne voyaient rien de plus.

Quelques-uns même rapportaient d'auprès de lui quelque don de sa généreuse libéralité. Il aimait à faire les honneurs de son vin de Carthage. Par exemple, une fois, en le quittant, le général Bréard, le négociateur du traité du Bardo, trouvait, rentré chez lui, cette gracieuse carte sur un panier du meilleur muscat de la Marsa : « Monsieur le général en chef, veuillez permettre à la Tunisie d'offrir, par son Archevêque, à son vaillant et généreux vainqueur, l'échantillon du vin qu'elle a fait couronner l'année dernière, à l'exposition universelle. » Il avait de ces manières de donner, plus appréciées que le don même.

Les séminaristes de Kouba se souviennent de l'abandon paternel qu'avait avec eux cet Archevêque qu'on leur avait dépeint si redoutable : « C'est le 23 janvier 1885, à trois heures du soir, nous écrit l'un d'eux, que je vis le Cardinal Lavigerie pour la première fois. C'était au grand séminaire. On me l'avait représenté comme un exterminateur d'hommes, et je me sentis tout de suite en présence d'un père. On lui avait dressé un siège élevé, il n'y monta point : « Mes enfants, nous sommes en famille, pas de « trône, je veux me mettre au milieu de vous. » Et alors il nous parla de la vocation sacerdotale, du ministère, de

l'apostolat, comme jamais je n'en avais entendu parler. Il fit, dans son entretien, l'éloge de M. Levacher, notre héroïque consul d'Alger du dix-septième siècle, martyrisé pour la foi, et nous exprima son désir de le voir un jour au nombre des saints canonisés. La plupart et les plus pieux d'entre nous avaient pour leur Archevêque une affection respectueuse qu'entretenait d'ailleurs en nous la parole de M. Valette, notre saint Supérieur. Un jour de la fête du Cardinal, il nous disait, je m'en souviens : « Messieurs, « tous les chrétiens ont le devoir de prier pour leurs évêques. « Mais à plus forte raison devons-nous prier pour le nôtre, « qui n'est pas, vous le savez, un évêque comme un autre. « C'est lui qui par son travail, son activité, son zèle intré- « pide et son grand nom, fait vivre cette Église d'Afrique « qui périrait sans lui. Que si l'on vous répète qu'il demande « des choses difficiles à son clergé, laissez dire. Son Émi- « nence n'a qu'une vue en cela : le relever aux yeux du « peuple et de tout le monde. Et, quant à nous, nous n'a- « vons qu'à nous ranger sous sa loi. »

Apprenait-il qu'un de ses prêtres était malade, Mgr Lavigerie accourait vers lui : « J'ai appris que le P. Meyer, l'aumônier de l'hôpital militaire, est gravement malade, dit-il à son secrétaire. Allons voir ce saint religieux. » Le Cardinal répétait, chemin faisant : « C'est une grande perte que vont faire là nos pauvres soldats. Et moi, dont il était le directeur spirituel ! » — « Je n'oublierai jamais, raconte le secrétaire, la scène qui se passa lorsqu'il fut près du lit du mourant. Le pieux jésuite pleurait d'attendrissement; le Cardinal pleurait aussi. A la fin il lui donna sa bénédiction, en lui disant : « Courage, bon serviteur ! » C'était déjà la parole de la récompense éternelle. »

Il ne se contentait pas de visiter ses prêtres, de les plaindre et de les pleurer; il les secourait de ses propres deniers : « Comment va M. Benèche, demande-t-il un jour au curé de Blidah, et que dit le médecin? — Monseigneur, le médecin prescrit une cure d'eau... Mais, mais !

— Ah! les moyens lui manquent, voulez-vous dire? Qu'à cela ne tienne! » Et aussitôt il fait parvenir au voyageur son passage, aller et retour, avec une fort honnête somme pour son séjour. De tels faits se sont renouvelés vingt fois.

Ce que nous avons dit de ses soins délicats envers M. l'abbé Jumgblut, son jeune malade Luxembourgeois, est bien loin d'avoir épuisé la matière. Pour connaître quels excès de sollicitude il avait pour ce jeune clerc étranger, il faudrait relire les lettres qu'il lui adressait jusqu'à plusieurs fois par jour à Alger d'abord, où, après Biskra, il l'avait établi dans sa propre demeure. Il a oublié de lui dire de ne point sortir quand il fait froid, quand il pleut, quand il vente, de ne pas quitter sa chambre, de prendre le soleil au jardin, de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, d'éviter le chemin couvert et trop humide de la vallée des Consuls, de ne monter à Notre-Dame d'Afrique, même pour la messe, que quand le soleil est superbe, sinon de prendre une voiture qui lui sera payée. — Il y a trois pages sur ce sujet des précautions à prendre : c'est la nourrice la plus tendre. Le jeune malade répond par des détails semblables, et se plaint de n'être plus auprès de celui qui lui rendait ces soins plus faciles et plus doux! Il le remercie d'avoir si bien fait arranger, tapisser, meubler, chauffer sa chambre à Saint-Eugène. Il signe : Votre Michel. Quand il est rendu en Hollande, c'est le Cardinal encore qui sollicite et qui obtient son appel aux ordres : « Ah! écrit le malade dans son français composite, que le bon Dieu vous récompense de ce que vous me faites, comme moi je ne le puis pas! » Et il se dit « un fils qui l'aime de tout son cœur ». Une fois prêtre, il lui répond : « Ah! qu'est-ce que vous auriez pu faire que vous n'ayez pas fait? Vous m'avez donné des ressources pour vivre, et, ce qui vaut mille fois plus, vous m'avez aimé et vous m'aimez. Si j'avais assez de santé pour être à côté de vous, je serais l'homme le plus heureux du monde. » Le jeune prêtre suivit de près son bienfaiteur au tombeau, en consolant ses dernières souf-

frances par le souvenir écrit des bontés qu'il en avait reçues.

Les préférences du Cardinal étaient pour les gens du peuple, une préférence évangélique. « A la Marsa il occupait un certain nombre d'ouvriers musulmans, nous écrit-on. Il se rendait au milieu d'eux. Il s'asseyait simplement sur les racines de quelque gros olivier, faisait approcher les travailleurs qui accouraient joyeusement, la pioche à la main. Il les saluait à l'arabe, les questionnait sur leurs petites affaires, leur parlait de Dieu et du devoir de le servir. De temps à autre, il les régalait d'un mouton. Les marchands de galette à l'huile affectionnaient le chemin de la Marsa : ils savaient bien que, si le Cardinal venait à les entendre crier leur marchandise, il achèterait toute la cargaison pour la distribuer. Je puis affirmer que jamais je ne l'ai vu rencontrer un Arabe ou un nègre sans qu'il cherchât à lui faire du bien. »

Sa récréation d'après-dîner le conduisait le plus souvent vers les habitants des citernes de la Malga ou vers les gourbis des villages voisins. Dès que sa voiture apparaissait, et elle était bien connue, une nuée d'enfants s'abattait autour d'elle : « Karoube ! Karoube ! » (ce sont les sous de France). Il en avait ses poches pleines, et son plaisir était de les faire pleuvoir à pleines mains sur cette bousculade de haillons d'où partaient autant de cris que de rires. « J'ai pu moi-même constater, nous écrit Mgr de Marseille, quand il m'est arrivé de l'accompagner dans quelque excursion autour de la Marsa, avec quelle facilité il s'entretenait avec les habitants et les Arabes. Je l'ai vu recevoir dans sa salle à manger, pendant un dîner, les enfants d'une famille pauvre arabe, à laquelle il distribuait lui-même leur nourriture. » Ce n'était toutefois pas tout à fait impunément qu'il pénétrait dans leurs réduits, et plus d'une fois il arriva qu'une légion de puces affamées escalada et envahit sa robe rouge jusqu'aux genoux. Il la secouait à la sortie, en riant, et c'était tout. Jamais Mgr Lavigerie n'eut le dégoût du pauvre.

« Jamais, nous écrit le P. Federlin, jamais Arabe ne vint lui exposer ses misères sans repartir avec un secours proportionné à ses besoins. Il intervenait auprès d'eux pour les moraliser. Un soir le Cardinal me fait appeler dans son bureau. En y arrivant, je trouve un Arabe de quarante-cinq ans, accroupi au milieu de la pièce. Qu'était-ce que cela? Le Cardinal me fit connaître que ce musulman, un voisin, maltraitait sa femme d'une manière atroce; il l'attachait avec une corde, l'élevait ainsi au moyen d'une poulie, puis il lui meurtrissait les pieds à coups de bâton. Plusieurs fois la malheureuse avait failli rester sous les coups de cette brute. Mis au courant de ces faits, le Cardinal l'avait fait venir aussitôt. Je devais servir d'interprète pour le sermon qu'il voulait administrer au coupable. Il lui parla en termes si énergiques du scandale qu'il donnait à ses enfants, et des châtiments dont Dieu le punirait, que le malheureux jura solennellement qu'il ne recommencerait jamais. »

Il vivait en famille avec les enfants de son orphelinat de la Marsa : « Croiriez-vous, nous écrit-on, que durant les récréations, s'asseyant au milieu d'eux, il passait des heures à leur raconter des histoires, ou à leur apprendre des chansonnettes d'enfants, la *Complainte de saint Nicolas*, le *Petit navire*, et autres poésies d'un lyrisme semblable! — Et qu'auriez-vous dit si vous l'aviez vu à Biskra, jouer avec des gazelles, porter un agneau dans ses bras, ou réchauffer un chevreau mouillé sur ses genoux? »

Il faisait bon aux pauvres gens de le rencontrer sur leur chemin. Un jour voyageant seul avec un missionnaire dans la plaine du Chélif, il aperçoit un ouvrier qui cheminait assez péniblement : « Eh bien, capitaine de l'armée roulante, où allez-vous donc comme ça? — Monseigneur, je vais à Alger. — A Alger! Comment? Vous allez faire 200 kilomètres à pied? — Ah! il faut bien, faute d'argent pour payer le chemin de fer. » L'Archevêque, sans rien dire, met sa main dans celle de l'ouvrier, et se dispose à

continuer son chemin. — « Mais, pardon, Monseigneur, vous me donnez trop ; permettez-moi d'aller changer, et je vous rendrai le reste. — Gardez-le, mon fils, ce sera pour boire à ma santé. » De tels faits ne se comptent plus.

Cette rondeur de parole et de manières, c'est la clef pour entrer en commerce avec le peuple. Mgr Lavigerie n'aimait rien tant que cela, et il n'en manquait aucune occasion. Le 15 ou 16 février 1886, il était à Naples, se rendant à Rome, pour l'installation de sa maison de Saint-Nicolas des Lorrains. Débarquant seul dans cette ville, il s'était établi dans une voiture découverte, prise sur le quai, en attendant que son domestique eût retiré ses bagages. Quoique sans insignes cardinalices, et vêtu de sa douillette noire, cet évêque vénérable, à belle barbe blanche, attira l'attention. Les enfants s'approchèrent. Il en profita pour les interroger, leur faire la doctrine, comme on dit dans le pays. A Naples, il n'en faut pas tant pour former un rassemblement. Le peuple l'entoure, l'écoute, l'examine; la foule grossit et le regarde curieuse : Qui peut-il être? Une voix sort de cette foule : « C'est le Cardinal d'Afrique! Je l'ai vu à Tunis! » On l'avait reconnu. Le Cardinal sourit, et entre aussitôt en conversation : « Eh bien, oui, mes amis, je suis le Cardinal de Carthage. » On l'acclame avec gestes : « Vive le grand Cardinal de Carthage! » Quelqu'un se ravise : « Qu'est-ce donc qu'il peut faire là-bas? » — « C'est vrai, reprend en italien l'Éminence, de la façon la plus naturelle, et avec sa spirituelle et souriante bonhomie; mais écoutez un peu. Il y a plusieurs catégories de cardinaux dans l'Église. Il y a d'abord les plus parfaits, ceux de la première classe, ceux qui valent mieux que tous les autres, et ceux-là, le Pape en fait des archevêques de Naples. — *E vero, e vero!* s'écrie toute la foule; et le nom de San-Felice, Cardinal de Naples, éclate parmi mille louanges. — Mais écoutez encore : après les excellents, comme celui qui est à vous, il y a encore les bons et il y en a beaucoup. Ceux-là, le Pape les

garde à Rome, pour prendre leurs conseils et gouverner l'Église. — *Bene, bene!* répondent-ils, chacun mêlant à cela ses propres réflexions. — Enfin, il y a ceux qui valent moins, et savez-vous ce qu'en fait le Pape?... Eh bien, ceux-là, le Pape les jette par-dessus la mer et les envoie en Afrique pour les corriger. » On le regarde, on le plaint. *Il povero, poveretto!* On lui demande depuis combien de temps il est là en pénitence, et quand il en sortira? — « Comme il faut qu'il en ait fait! » s'écrie quelqu'un avec horreur. D'autres admirent son dévouement; on lui fait raconter quelque chose de sa vie et de ses œuvres d'Afrique; il électrise ce peuple par ce récit à grands traits et le tient attaché à ses lèvres, jusqu'à ce que l'arrivée des bagages hâte le départ et mette fin à l'entretien.

On devine assez par là son succès parmi le petit peuple. Dans une circonstance où les cochers d'Alger s'étaient mis en grève, il fut décidé unanimement que l'Archevêque serait excepté de l'exclusion générale. On se souvenait de ses bonnes paroles et de ses pourboires.

Dans les processions, parmi les fêtes, revêtu de ses grands insignes, on le voyait prendre dans ses bras les petits enfants que leurs mères lui présentaient à bénir. Il se laissait d'ailleurs aborder par tous, fidèles et infidèles. Une femme juive s'approche et lui demande à baiser sa main : « Venez, ma fille; que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob vous comble de toutes ses bénédictions! »

D'une grande clémence envers les égarés, il gardait la confiance qu'un dernier acte d'amour parfait les réconcilierait sur le seuil de l'éternité. « Pour cela, disait-il, il ne faut qu'une minute, moins encore. Il n'est pas nécessaire pour que le baptême opère que l'eau sainte coule pendant cinquante ans sur la tête. Une minute de grâce peut purifier et blanchir l'âme la plus noire. »

Lui, si militant contre les adversaires du dehors, détestait les luttes intestines dans l'Église : « Pour moi, les divisions bruyantes entre catholiques me font chaque jour

plus d'horreur, écrivait-il dès 1883. Je ne veux plus avoir désormais sur les lèvres d'autres exhortations que celles de l'Apôtre de la charité, aux derniers jours de sa vie : *Filioli, diligite invicem,* ni dans mon cœur d'autre vœu que celui du Maître : *Ut unum sint.* »

« Vous direz qu'il fut bon, très bon, et qu'il avait un grand cœur », nous écrivent d'éminents ecclésiastiques qui l'ont senti battre près du leur.

Ses vieilles amitiés le trouvèrent toujours fidèle, même malgré les dissentiments de l'esprit et par delà le tombeau. Nous savons ce qu'il avait été pour Mgr Maret, et ce que Mgr Maret avait été pour lui. Après sa mort, très ému des appréciations dont son ancien maître avait été l'objet dans une certaine presse, Mgr Lavigerie se mit à dicter le récit de leurs relations d'autrefois, dans une trentaine de pages charmantes et touchantes demeurées encore inédites, et auxquelles nos premiers chapitres sont grandement redevables. « Nous en étions arrivés à la dernière page, raconte son secrétaire, M. l'abbé Laynaud. C'était à Biskra, le matin du 3 mars 1890. Je fus alors témoin d'une scène que je n'oublierai jamais. Déjà je l'avais vu pleurer à l'annonce de cette mort, en pensant qu'il n'avait pu lui fermer les yeux : « Mon premier bienfaiteur ! disait-il, mon ami depuis qua-« rante ans ! » La notice qu'il me dictait réveillait toutes ces fibres. Quand il en fut au récit des derniers moments de son ami, je remarquai que sa voix baissait et s'émotionnait par intervalles. Il se promenait lentement, la tête penchée, les yeux humides. Je le regardais de temps en temps avec une vive compassion. Tout à coup, à la suite de cette phrase finale : « Si ma parole peut avoir quelque valeur »... j'entendis un sanglot étouffé, une sorte de rugissement comme celui d'un fauve blessé. Je me retournai vers lui. « Allez-« vous-en, mon enfant, me dit-il, laissez moi me maîtriser. » Et je sortis aussitôt. J'étais absent à peine depuis un quart d'heure, priant et pleurant, quand Son Éminence me rappela et me dit : « Je vous demande pardon, mon enfant,

« de m'être laissé aller à cette émotion. Mais aussi ce pau-
« vre homme! Comme on l'a torturé, comme on l'a calom-
« nié! C'était un esprit plein d'illusions, il est vrai, mais le
« cœur d'un saint. J'ai voulu le dire. » Et alors le Cardinal me remit un autographe de trois pages que je conserverai toujours et où l'on peut voir encore la trace de ses larmes. Voici ce qu'il y disait :

« Si ma parole peut avoir quelque valeur auprès des
« chrétiens, c'est à vous, ô mon père, que je le dois. C'est
« de vous que j'ai appris l'accomplissement du devoir, le
« culte des sciences sacrées, l'amour des œuvres de zèle,
« ma vocation à l'apostolat. C'est à vous que je dois par
« conséquent en consacrer les derniers accents. »

Il rappelait que, dans les premiers temps de son épiscopat, M[gr] Maret, appelé par lui à Nancy, y avait été outragé dans une cérémonie publique par un fanatique qui, à l'occasion de sa récente renonciation au siège de Vannes, s'était permis d'attaquer sa foi et son caractère : « Je vous en vis navré de douleur, ô mon père, et je ne pus que vous embrasser tendrement, en vous promettant que nous, vos fils, qui vous connaissions, nous vous vengerions toujours de tout par notre respect et par notre amour.

« Laissez-moi, ô maître vénéré, tenir aujourd'hui cette promesse, et vous offrir, s'il le fallait, en sacrifice, tout ce que j'ai pu faire et devenir, grâce à vous.

« En retour, du haut du ciel où vos vertus vous ont placé, près de Celui que vous avez tant aimé et tant voulu servir, bénissez-moi une fois encore, bénissez les œuvres de ma vieillesse, que j'ai entreprises sur vos encouragements et vos conseils! »

Voilà l'homme tel que ses actes et ses paroles nous l'ont fait apparaître : haut, grand, abrupt comme ses montagnes natales, ardent et bienfaisant comme les sources d'eaux chaudes qui sortent de leurs roches.

Maintenant, qu'y avait-il au-dessus de ces vertus pour les inspirer et les vivifier, au-dessus de ces défauts pour

les réprimer? On peut tout dire d'un mot : il y avait l'esprit de foi, un grand esprit de foi. C'est l'âme de cette vie et le secret de ses œuvres. Qu'on relise les lettres du Cardinal et ses instructions; qu'on repasse une à une toutes ses fondations : la foi, l'espoir en Dieu est au sommet et à la base. Un jour, à Carthage, un visiteur lui ayant demandé d'où lui étaient venues les ressources nécessaires à tant de grandes œuvres : « De trois vieilles sœurs, répondit-il à sa vivante manière, la Foi, l'Espérance et la Charité. » La foi était l'aînée.

Il avait foi en Dieu, dans la parole de Dieu, dans la grâce de Dieu, dans l'Église de Dieu, dans le Pape, représentant de Dieu. Après Pie IX, Léon XIII : l'un fut le pape du matin de son épiscopat, l'autre le pape du soir de son apostolat et de son existence : mais c'était le même soleil de la papauté perpétuellement allumé au firmament de ce monde, pour des heures différentes et des besoins divers. De là, sa docilité et obéissance à tout prix : « Je suis un astre errant, disait-il un jour à des religieuses d'Alger. Le Pape me dit d'aller là, j'y vais; de venir ici, j'y viens, et je réponds : *adsum!* » Il fallait l'entendre parler du Pape à ses missionnaires, de l'obéissance au Pape : « Vous devez m'obéir à moi, leur disait-il un jour. Et croyez-vous que moi je n'ai pas à obéir, et que je réplique quoi que ce soit lorsque le Pape me commande? » On a écrit de lui : « Rarement l'histoire a connu une collaboration aussi haute et aussi fructueuse que celle de Léon XIII et du Cardinal Lavigerie. La postérité ne nommera pas le Cardinal sans le Pape, ni le Pape sans le Cardinal. Ils vivront unis dans la mémoire des hommes. Dans cent ans, quand le touriste européen pénétrera dans les villes blanches du continent noir, il admirera sur les places publiques leurs deux statues et saluera les deux rédempteurs de ces peuples. »

La piété du Cardinal était profonde, plutôt que tendre. Sa vie spirituelle était la vie sacerdotale dans sa régularité,

fidèle à tous ses devoirs envers Dieu premier aimé et premier servi. Il le visitait au très saint Sacrement chaque jour, plusieurs fois par jour, et son domestique rapporte les longues factions du soir et parfois de la nuit où il le surprenait en présence du Maître. Il disait la messe avec la gravité et l'accent pénétré d'un pontife du Très-Haut. Il se confessait tous les huit jours : en voyage, c'était au curé de la paroisse en laquelle il se trouvait, ou même au prêtre qui l'accompagnait et pour lequel il avait demandé des pouvoirs à cette intention.

Il aimait les beaux offices, s'intéressant au chant et aux cérémonies, et y intervenant parfois par des interruptions ou des interpellations moins conformes sans doute aux bonnes règles qu'à son ardeur d'initiative privée. « En 1868, raconte Mgr de Marseille, j'assistais à l'office pontifical de la fête de tous les Saints célébré par Mgr Lavigerie. Un chœur de chantres avec orchestre voulut continuer en musique le chant du *Credo* que le prélat venait d'entonner. Tout aussitôt celui-ci, du haut de son trône, avec son geste et sa grande voix, impose silence aux musiciens : « Mes frères, dit-il, le *Credo* est la profession de notre foi. Dans un pays comme le nôtre, tous nous devons affirmer solennellement notre foi. Nous tous donc qui sommes ici, prêtres et fidèles, nous allons chanter à l'unisson le *Credo !* » Et de sa voix puissante et mélodieuse il reprend l'intonation du Symbole, qui est poursuivi jusqu'à la fin, dans l'union des voix et des cœurs. — Ce fait n'est pas isolé, ajoute le prélat. Dans toutes les solennités qu'il célébrait à Alger ou à Carthage, il communiquait aux assistants son âme apostolique. On le sentait à l'accent et à l'entrain de tous. »

C'était un fidèle de Marie. Il avait sur sa table, devant ses yeux, une madone en bois grossièrement sculptée, mais elle était l'ouvrage d'un esclave chrétien ! Il portait habituellement avec lui une statuette de la sainte Vierge, et une autre de saint Joseph. Il ne manquait jamais de réciter son chapelet, le faisant souvent dans sa pro-

menade, à pied, ou en voiture, lorsqu'il était seul. Il lui arriva parfois d'emprunter pour cela le gros rosaire que ses missionnaires portent suspendu au cou. Une nuit qu'il était au lit, il eût été asphyxié par suite d'une négligence de son domestique, s'il n'eût été alors tenu éveillé par la récitation de cette prière. Bien des fois, lorsqu'il était arrêté dans son travail par quelque difficulté : « Mon enfant, disait-il à son secrétaire, mettons-nous à genoux et disons un *Memorare*, pour demander l'assistance de la sainte Vierge. » Puis se relevant : « Allons maintenant, confiance! » Nous avons dit sa dévotion à Notre-Dame d'Afrique, et ses visites au départ et au retour de chacun de ses voyages petits ou grands. Une fois il rentra de nuit : il n'était pas attendu, la pluie tombait, le vent grondait, et le père gardien tardait à ouvrir, croyant avoir affaire à quelque malfaiteur : « Mais ouvrez donc, mon père! Laisserez-vous votre évêque se morfondre ainsi à la pluie? Ouvrez, ouvrez, c'est moi ! »

Nous avons dit son culte pour les saints et saintes d'Afrique. « Dans la dernière année de sa vie, nous écrit Mgr l'Évêque de Marseille, il était sur le point de faire approuver à Rome l'office de sainte Salsa, cette aimable vierge et martyre du troisième ou quatrième siècle dont l'abbé Duchesne lisait la charmante légende dans une réunion solennelle des cinq académies, le 2 avril 1890. » — C'était une jeune fille de quatorze ans, fort belle, que ses parents païens avaient menée aux fêtes idolâtriques célébrées à Tipasa, entre Alger et Cherchell, en l'honneur d'un serpent d'airain à tête dorée. Là, la jeune chrétienne avait trouvé le moyen, pendant la sieste des pèlerins, de s'emparer de l'idole et de la précipiter du haut de la falaise dans les flots, au risque de ses jours. Surprise en flagrant délit de récidive, assommée par la foule furieuse, précipitée à son tour du haut du promontoire, la martyre avait été retrouvée et recueillie dans le port par un bateau arrivant de Marseille; puis elle était bientôt devenue l'objet d'un

culte dont les monuments sont encore reconnaissables de nos jours. Il y avait là la promesse d'une belle fête pour l'Algérie et la Provence intéressées en commun à ce culte.

Cardinal du titre de Sainte-Agnès hors des murs, il professait une dévotion spéciale envers l'aimable sainte vierge et martyre romaine. Déjà, du temps qu'il était auditeur de Rote, il aimait à se rendre à sa Basilique qu'il affectionnait. Quand il en devint titulaire, il fit reconstruire à ses frais le monumental escalier en marbre qui y descend, comme on le lit sur la grille forgée qui le ferme.

Toute cette religion douce et haute s'éclairait de la vue constante de la mort et l'éternité. Elle lui constituait une grande supériorité d'esprit et de caractère, en le plaçant au dessus de toutes les choses qui passent. Il avait écrit de bonne heure son testament, et un de ses secrétaires nous apprend que, pendant quatre ans qu'il travailla près de lui, l'enveloppe qui contenait cette pièce fut toujours maintenue sur le bureau du prélat, sous ses yeux, bien en vue, comme un avertissement. Très souvent, à la fin de la journée, son bonsoir et adieu à sa famille épiscopale était celui-ci : « Allez, mes enfants, et priez Dieu pour moi ; peut-être ne me retrouverez-vous plus demain. »

« Je ne pense pas, nous écrit un de ses familiers, que, durant les vingt dernières années de sa vie, il ait passé une seule journée sans nous parler de la mort. » Pendant son dernier séjour à Carthage, il aimait à se rendre au musée archéologique où le père Delattre a rassemblé les débris des vieux siècles. Il y a là, retiré de son grand tombeau punique, le squelette ou plutôt la poussière d'un prince ou chef carthaginois ayant près de lui ses armes, son sceau et les restes de sa riche parure d'il y a trois mille ans. Le Cardinal se faisait asseoir là, regardant, interrogeant, méditant sur la fin de toute grandeur humaine ; il y demeurait seul et pensif, durant des heures entières.

Maintenant, au terme de sa vie, le Cardinal Lavigerie pouvait se retourner vers les vingt-cinq années de son épis-

copat en Afrique : il y avait rempli, et même au delà, le programme qu'il s'était tracé dès le premier jour. Quand on relit son mandement de prise de possession du siège d'Alger, avec la lettre qu'au lendemain de sa nomination il adressait à Mgr Maret, on n'y trouve pas une promesse qui n'ait été tenue, pas une espérance qui n'ait été réalisée et dépassée. Il a, comme il l'annonçait, travaillé à « faire de la terre algérienne le berceau d'une nation grande, généreuse, chrétienne » en lui conquérant la liberté de l'apostolat. Il a, selon sa parole, porté au delà du désert, comme Délégué apostolique du Sahara, « les lumières d'une civilisation dont l'Évangile est la loi ». Il a non seulement travaillé « à relier l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale à la vie des peuples chrétiens »; mais l'Afrique équatoriale elle-même s'est ouverte par lui à la vie de l'Évangile. Il avait dit, dans ce mandement, avec l'Empereur des Français : « La gloire de la France retentira depuis Tunis jusqu'à l'Euphrate »; et aujourd'hui il était évêque et restaurateur de l'Église de Tunis et de Carthage, sous le drapeau de la France. « Il avait fait appel, pour toute cette évangélisation, à son clergé et aux communautés religieuses »; et il avait fait mieux, en suscitant lui-même une légion d'apôtres. On sait ce qu'il fit en outre pour l'Orient et pour la France.

Enfin, dans le même temps, sur le seuil de sa carrière, il s'était prophétisé à lui-même des difficultés, des contradictions, des souffrances. Sa première Lettre pastorale à son peuple disait : « Je dois, comme les grands évêques d'Afrique dont les noms brillent à l'origine de notre histoire, ne reculer ni devant le travail, ni devant la souffrance... O Église d'Afrique, puissé-je mêler mes sueurs, mes larmes, mon sang, s'il le faut, aux douleurs de ton long martyre! » On sait maintenant s'il a travaillé, s'il a combattu, s'il a souffert.

Enfin quelle mort allait mettre le sceau à une telle vie? Il nous reste à le dire.

CHAPITRE XXII

LA CONSOMMATION — MORT ET SURVIVANCE

CE QUI L'A TUÉ. — RÉSIGNATION CHRÉTIENNE. — SÉJOUR A LA BOUZARÉAH. — A SAINT-EUGÈNE. — PATIENCE ET BONTÉ. — SES VUES SUR LE CONGRÈS DE JÉRUSALEM. — LICENCIEMENT DES FRÈRES ARMÉS. — LE DÉTACHEMENT DU MORIBOND. — ADIEU AUX ENFANTS. — SES DERNIERS ACTES. — L'ATTAQUE. — LA MORT. — LES OBSÈQUES NATIONALES. — LA PRESSE ET L'ÉGLISE. — LA SURVIVANCE DES OEUVRES. — LE DERNIER VOEU.

1892.

Après tant de crises répétées, tant de chutes rapprochées, il n'y avait plus d'espoir que le Cardinal se relevât. Le cœur, du reste, était frappé tout autant que le corps; c'était le choc en retour de son toast d'Alger : « Je me suis tué, disait-il au prêtre qui l'assistait; car il est inutile qu'on essaie de me tromper : je sais bien que je m'en vais. Mais ce que j'ai fait, je n'ai pas lieu de m'en repentir devant Dieu ni devant les hommes. Je suis convaincu que plus tard tout le monde m'approuvera : mais cela importe peu. J'ai fait la volonté d'en haut, en accomplissant celle de Léon XIII, cela me suffit. »

Il reprenait, parlant au même : « J'ai consacré ma vie à bien des œuvres : que deviendront-elles après moi? La Providence y pourvoira. Je fais le sacrifice de cette pauvre vie avec résignation, et cependant j'avais encore bien des projets en vue! Mais, mes chers fils, mes bons mis-

sionnaires la livrent bien, leur vie, eux, sans y regarder, pour le salut de leurs pauvres noirs! Que le Seigneur daigne les bénir, et puisse un jour la France apprécier mieux mes paroles du mois de novembre, cause pour moi de tant de déboires et motifs de tant de haines! »

Ces paroles, le Cardinal les disait au P. Dausbourg, un novice vénérable âgé de cinquante-trois ans, ancien curé du diocèse de Rouen, dont le malade avait désiré recevoir les soins, en raison même de son âge et de son expérience, et aussi en souvenir de son cher frère défunt, qu'ils pouvaient pleurer ensemble.

Dès cette époque, le Cardinal était dans un état d'infirmité déplorable : ni ses pieds, ni ses mains ne le pouvaient servir. La cruelle arthrite qui l'envahissait ne lui laissait de repos, ni le jour, ni la nuit. « On trouve rarement cette diathèse dans des conditions plus douloureuses, écrit un des médecins qui l'avaient soigné; et ce qui m'étonne davantage, c'est qu'on puisse supporter longtemps un tel état et trouver encore le moyen de faire tout ce qu'il fait. »

Sa force d'âme demeurait toujours; elle lui servait beaucoup à se dominer lui-même. Il avait encore des vivacités de nature : il les surveillait et les réparait franchement. « Un jour, raconte le P. Dausbourg, que j'avais défendu auprès de lui et couvert de ma responsabilité un frère attaché à son service, Son Éminence me renvoya assez brutalement d'auprès d'Elle. Mais, quelques minutes après, Elle me fit rappeler, et me prenant les mains, Elle me pria de lui pardonner ce mouvement d'impatience inexcusable envers un prêtre de mon âge. J'étais confus de la confusion que ce grand Cardinal en témoignait devant moi. »

La maladie avait ravivé en lui son grand esprit de foi. Il s'était fait donner par ce vénérable prêtre un petit règlement qu'il suivait de son mieux. Tous les matins, raconte le même père, vers six heures, je célébrais la messe dans une petite chambre contiguë à la sienne, de sorte qu'en ouvrant la porte, Son Éminence suivait parfaitement

toutes les cérémonies de l'auguste sacrifice. Les premiers jours, ce n'était point sans une profonde émotion que je bénissais cet auguste vieillard et que je déposais la sainte Hostie sur les lèvres du grand Cardinal étendu sur son lit de douleurs. Son visage me paraissait comme transfiguré à ce moment solennel, et avec quelle piété je le voyais joindre les mains aussitôt que l'Hôte divin était descendu dans son cœur!

« Bien souvent, dans la journée, récitant son chapelet il lui arrivait de me dire : « Ouvrez la fenêtre, s'il vous « plaît, que je vois d'ici Notre-Dame d'Afrique, et que je « fasse ainsi ma visite à cette bonne mère, puisque je ne « puis la faire autrement! »

Il avait d'abord pensé, espéré même, mourir dans le mois de mars consacré à saint Joseph, patron de la bonne mort. Il arriva au contraire qu'un léger mieux lui permit de reprendre alors les affaires que d'ailleurs il s'obstinait à ne point abandonner, se faisant renseigner sur tout, lisant ses lettres et journaux, dictant sa correspondance, avec une activité plus forte que la souffrance. Que si celle-ci le terrassait pendant quelques instants, l'esprit n'attendait que le sujet et l'occasion pour reprendre son ressort et son élasticité : « J'ai toujours remarqué, écrit le P. Dausbourg, que, lorsqu'il s'agissait d'affaires, aussitôt, malgré l'affaiblissement progressif produit par le mal intérieur, il revenait alors à ses plus beaux jours de lucidité et d'énergie. Il y parut bien, par exemple, lorsque, le 4 avril, revêtu de sa soutane rouge, appuyé sur mon bras, il reçut dans sa bibliothèque M. et Mme Cambon, avec leur fils, ce qu'il fit de la manière la plus aisée et la plus aimable : il était redevenu l'homme de ses plus beaux jours. » De même lorsque, aux premiers jours de mai, il reçut M. Jules Ferry et s'entretint avec lui de l'Algérie, du Sahara, des pionniers de Biskra, des intérêts français, et tout cela avec une largeur de vues et une précision des détails qui étonna l'ancien ministre, et le charma.

Nous avons dit précédemment la crise qui, à la suite des dernières nouvelles de l'Ouganda, le 7 et 8 mai, le tint, pendant trois jours, entre la vie et la mort. Nous avons lu sa lettre de protestation « à un éminent catholique d'Angleterre » contre les violences protestantes, et nous l'avons saluée comme un testament et un adieu.

Mais chacune de ces crises, il faut le dire, le faisait descendre d'un degré plus bas, corps et âme. « Il avait maintenant de longs moments où la vie s'engourdissait, ses traits s'altéraient, son regard se ternissait. De bons soins lui étaient donnés par M. le docteur Rochet, son médecin : il ne s'en contentait pas. Il demandait et recevait des consultations médicales de partout, de sommités et d'autres. C'est une montagne de prescriptions que nous trouvons dans ses papiers, toutes souveraines, souvent contradictoires. Comment eût-il guéri?

Au mois de juillet, le médecin lui fit prendre domicile en bon air sur la hauteur, près du village de la Bouzaréah, à l'abri du siroco qui brûlait sa résidence d'été. Au mois d'août il écrivit à Mme Keiner, sa sœur, qu'il n'y était ni plus ni moins malade que le premier jour ; et il lui demanda de lui chercher une habitation au pied de ses collines natales. Il partirait pour la France, le 25 août, M. Rochet l'accompagnerait jusqu'à Marseille, d'où les Frères de Saint-Jean de Dieu le conduiraient à Bayonne. Les Pyrénées le reverraient, le guériraient peut-être? Tout était préparé ; mais il fallut bien se rendre compte qu'il n'arriverait pas, et renoncer au cher mais hasardeux voyage.

Il se résigna. Aux vœux de santé qui lui étaient adressés, il répondait le plus souvent : *Non mea voluntas sed tua fiat!* ajoutant quelquefois que, « dans l'état d'inaction auquel il était réduit, n'étant plus bon à rien sur terre, il valait mieux que le bon Dieu l'appelât à lui. »

Les services qu'on lui rendait le trouvaient reconnaissant, jusqu'à une humble tendresse. Un jour que le frère qui l'habillait lui passait l'anneau pastoral au doigt,

le Cardinal retint sa main pour la porter à ses lèvres : « Et comme j'essayais de m'en défendre, rapporte le frère : « Non laissez-moi, dit-il avec insistance, baiser cette main « dévouée qui me sert si bien et qui soulage mes souffran- « ces. Ce n'est que juste, mon enfant. » Cela s'est renouvelé une dizaine de fois, durant mon service auprès de lui. »

Il y avait bien quelques moments où la souffrance plus aiguë lui arrachait des cris. Une fois il s'écria : « Mon Dieu ! c'est trop souffrir ! » Mais tout de suite, à mains jointes : « Non, mon Dieu ! ce n'est pas trop ; j'ai tort de me plaindre. Pardon ! encore davantage. » Le frère déclare que, l'entendant parler et prier ainsi, il pleura.

Le P. Dausbourg était retourné, sur son ordre, achever son noviciat à Maison-Carrée. Il lui fut rendu ensuite. Le Cardinal lui dit alors qu'en souvenir de son frère il le nommait chapelain de Notre-Dame d'Afrique : « Vous y serez le gardien de ses restes, dit-il. En attendant l'installation, vous voudrez bien me continuer vos soins de garde-malade, pour être prêt à me donner les derniers sacrements. »

Au mois de septembre, comme il pensait à rentrer à Saint-Eugène, il demanda au curé de la Bouzaréah, qu'il venait de faire chanoine honoraire d'Alger, de lui présenter ses paroissiens, après les vêpres. C'était le dimanche 11 : « Je veux leur donner ma bénédiction encore une fois avant mon départ... et avant ma mort », ajouta-t-il. Environ deux cents personnes vinrent le saluer sous la véranda de sa maison. Il les entretint assez longtemps en vrai père, leur demanda leurs prières, particulièrement celles des Petites-Sœurs des pauvres qu'il distingua dans l'assemblée, et il bénit tout le monde.

Le milieu de septembre ramena les missionnaires des maisons de France et d'ailleurs, à Maison-Carrée, pour la retraite annuelle. Plusieurs furent mandés par lui. On parla d'affaires ; il demanda des comptes. C'était toujours un sujet épineux et difficile. Quelque chose lui déplut ;

il se fâcha, s'emporta, ne fût-ce que pour bien montrer qu'il se tenait au courant et qu'il était toujours là. Le lendemain 13, on craignit une attaque. Mais, tout menacé qu'il était, il ne parlait que d'une chose : se rendre le samedi 17, à Maison-Carrée, pour la clôture de la retraite, y revoir encore une fois ses enfants assemblés, les exhorter et les bénir avant de mourir. Puis, de là, il rentrerait tout droit à Saint-Eugène pour s'y réinstaller. Le médecin le priva de cette consolante visite, par crainte du siroco qui eût achevé de l'abattre. Le Cardinal s'en montra contrarié : « Ne pas revoir mes enfants ! Ne pas leur dire adieu ! » Il obéit.

Les jours suivants furent mauvais; les nuits étaient pleines d'angoisses. Il raconta qu'il avait vu en songe le frère défunt du P. Dausbourg qui l'appelait à lui. « Votre frère est parti avant moi, j'irai le rejoindre bientôt, » lui dit-il. Et encore le même jour : « Je sais que je m'en vais, mais je veux auparavant vous voir installé à Notre-Dame d'Afrique. Partez d'abord prévenir Mgr Livinhac de mon désir. Puis allez me recommander à notre bonne Mère, et obtenez d'elle que je fasse une bonne mort. » Le père y fut et y demeura, suivant ses ordres.

De retour à Saint-Eugène pour le mois d'octobre, la première recommandation que le Cardinal fit au père Michel, Supérieur des Apostoliques, fut celle-ci : « Votre consigne sera de n'introduire personne auprès de moi. Je ne dois plus m'occuper que des choses de l'éternité. »

« Il me rappela également, raconte le même père, la promesse qu'il avait exigée de moi, de ne pas négliger, dès qu'il serait en danger, de lui donner à temps les derniers sacrements, comme aussi de lui suggérer de bonnes pensées pour l'aider à bien mourir : « C'est une mission que je vous « confie, et vous en êtes chargé en conscience ».

« Une fois il ajouta : « Ce n'est pas que je me reproche « rien en ce moment. Je serais bien misérable, si, dans l'état « où je suis, j'offensais Dieu qui ne me fait que du bien et tant

« de bien. Mais vous savez combien est grande ma confiance « en l'Extrême-Onction ; et on a toujours besoin d'être sou- « tenu à ses derniers moments. »

« Son séjour à Saint-Eugène, depuis son retour de la Bouzaréah, ne fut plus qu'une douce et calme préparation à la mort dans le plus entier abandon à la volonté de Dieu. Ses entretiens si multipliés sur ce sujet se terminaient d'ordinaire par ces mots : « Allons, il n'en sera que ce « que le bon Dieu voudra ; mais le plus tôt sera le mieux. »

Il n'en continuait pas moins d'user de remèdes de tout genre, dont quelques-uns étranges et nouveaux. Il n'en continuait pas moins non plus à s'intéresser aux affaires publiques, mais aujourd'hui sans passion, et avec une tranquille et passive indulgence pour tout ce qui l'aurait autrefois déchaîné, emporté. « Un jour, raconte le père Michel, au moment où j'entrais dans sa chambre, il me présenta un journal où il était fort malmené, en me disant en souriant : « Voyez comme on me traite ! Mais tout cela « n'est rien ; j'oublie tout, je pardonne tout ; je ne désire « qu'une chose : voir tout le monde entrer dans la pensée « du Pape. »

Il y avait cependant des heures où, repassant sa vie, il lui paraissait qu'il avait eu trop à faire : « Un jour, rapporte le même père, il me dit tout à coup : « Mon enfant, « je suis bien au-dessous de ma mission. — Sans doute, il « est certain que Votre Éminence ne peut plus travailler au- « jourd'hui, comme par le passé. Mais le bon Dieu ne le de- « mande pas. — Ah ! ce n'est pas cela que je dis, c'est toute « ma vie que j'ai été inférieur à ma tâche. — Pourtant Votre « Éminence peut se rendre compte qu'elle a bien travaillé ; « ses œuvres sont là et elles marchent bien. — C'est vrai « qu'elles se développent, et j'en rends grâces à Dieu. Mais il « est vrai aussi que j'ai été trop chargé. Oui, on m'a trop « chargé. »

« Dans ses derniers mois, poursuit le P. Michel, il s'intéressait vivement à une œuvre qu'il avait désirée et qui

commençait à prendre des proportions sérieuses : le Congrès eucharistique de Jérusalem. Je ne sais s'il s'est passé une seule des visites que j'avais l'honneur de lui faire tous les jours, sans que la conversation revînt sur ce sujet qu'il avait très à cœur. Je transcris exactement ses pensées à cet égard : « Il y aura donc de belles fêtes à Jérusalem, et ces « fêtes remueront profondément les Orientaux très sensi« bles aux grands spectacles. Mais là n'est pas le côté im« portant des choses. Vous avez remarqué que le souverain « Pontife, dans le Bref relatif à ce Congrès, indique, comme « but principal sinon unique de cette assemblée, l'union de « l'Église orientale et de l'Église romaine. Tel est le point « capital que doit avoir en vue un Congrès catholique tenu « dans la Ville sainte. »

« Le Cardinal disait, en une autre occasion : « Ce Congrès « peut devenir le point de départ de grandes choses, et être « une des gloires du pontificat de Léon XIII, mais à la con« dition que là-bas on saura manier cette arme, en se péné« trant de la pensée de Léon XIII, et en entrant largement « dans les vues qui président à tous ses actes relatifs à « l'Orient : unité dans la foi, mais conservation des antiques « usages des Orientaux. C'est là ce que veut Léon XIII, et « il ne faut rien négliger pour que le Congrès reste dans cette « voie, sinon mieux vaudrait cent fois qu'il n'eût pas lieu ».

« Et, comme je lui manifestai la crainte que ces larges vues ne fussent point celles de tous : « Mais que veulent-ils « donc? répliqua-t-il vivement. Sont-ils plus sages que le « Pape? Je veux espérer que ce Congrès comprendra que « toute démarche en dehors de la ligne tracée par Léon XIII « est condamnée par avance à l'égarement et à la mort. »

« Le moyen qui lui semblait le plus propre à atteindre cette fin était l'envoi au Congrès d'un Délégué spécial du souverain Pontife, avec les instructions de Sa Sainteté.

« Je me convaincs de plus en plus, me disait-il un autre « jour, que le Congrès de Jérusalem sera le plus beau joyau « des noces d'or de Léon XIII, et je me prends presque

« à espérer que le bon Dieu me donnera assez de vie pour « contempler de loin le retour des Orientaux au centre de « l'unité. C'est de tout cœur que je m'unis au souverain « Pontife pour bénir tous ceux qui auront le bonheur d'y « contribuer par leurs travaux. Pour moi, ne pouvant faire « autre chose, je prie constamment pour cela. »

Avec moins de joie ses yeux se tournaient vers l'Institut des pionniers du Sahara, les derniers-nés de ses fils. Ce n'est pas qu'il reçût de mauvaises nouvelles de cette petite troupe. Établis à Biskra et à Ouargla, ils attendaient dans la vaillance, la règle et le travail, que le temps de leur probation fût à son terme pour prendre leur premier engagement de cinq ans dans l'Association dont ils n'étaient encore qu'une espérance.

C'était le 1er novembre 1892 que ces promesses religieuses devaient être faites entre les mains de Mgr Toulotte. Mais un changement survenu dans les dispositions du gouvernement fit échouer la barque près du port.

Précédemment, en mai, dans la visite que M. Cambon et M. Jules Ferry avaient faite au Cardinal, il avait été beaucoup question d'employer les frères armés dans une expédition au Touat, ce qui épargnerait au gouvernement l'envoi d'une troupe régulière et l'ennui d'un débat devant les Chambres sur cet objet. Des pères seraient adjoints à leur troupe comme aumôniers, et un premier poste serait établi à In-Salah, au point extrême de l'occupation française. Fort de ces promesses, le 28 juin, le Cardinal avait présenté ce projet au conseil de la Société qui opina bravement qu'il fallait marcher en avant.

Mais, dans les régions diplomatiques, l'intervention d'un corps armé indépendant de tout État et ne relevant que de lui-même n'était pas acceptée. On l'estimait d'ailleurs, ce corps, beaucoup plus considérable qu'il n'était réellement. Le Cardinal n'avait-il pas écrit que 1.700 volontaires s'étaient offerts à lui? Le Maroc, en particulier, en avait fait savoir son inquiétude à M. d'Aubigny, notre

ambassadeur à Fez, qui en avait donné communication à son gouvernement. D'un autre côté, les puissances européennes en possession de l'Afrique équatoriale repoussaient les responsabilités personnelles qui pouvaient retomber sur elles du fait d'actes militaires accomplis par une troupe d'irréguliers qu'elles n'avaient pas autorisée.

En conséquence, dans les premiers jours d'octobre, M. Cambon, rentrant de France, vint informer le Cardinal qu'il ne fallait plus songer à In-Salah, que le gouvernement avait renoncé à l'expédition du Touat et conséquemment au concours des frères armés, enfin qu'en aucune hypothèse il n'était disposé à utiliser leurs services. « D'ailleurs, ajouta-t-il, ils deviennent inutiles pour la défense de vos missions elles-mêmes, car j'ai la promesse formelle que les pères Blancs seront protégés partout où ils s'établiront dans notre Sud. » Le gouvernement lui-même les croyait au nombre. présent ou prochain, de 1.500 à Biskra! — Mais ils n'y sont pas vingt, répondit le Cardinal.

Aujourd'hui que le Sahara du sud et le Soudan leur demeuraient fermés, qu'allait-il faire de ces jeunes gens, à Biskra? Il fallait se hâter de statuer sur leur sort avant qu'aucun engagement ne les liât encore à lui, et lui à eux, la liberté demeurant entière de part et d'autre.

Le Cardinal ordonna à Mgr Livinhac de notifier les trois points suivants à Mgr Toulotte : refus de l'expédition d'In-Salah par le gouvernement; refus de se servir des frères armés; refus de favoriser leurs expéditions à l'avenir. La lettre du Supérieur général ajoutait : « Cette déclaration du gouvernement semble pousser notre vénéré père à en revenir à la mission apostolique pure et simple, sans autres armes que le dévouement et la prière. Mais, avant de prendre une résolution touchant cette petite société de braves, notre fondateur veut se rendre à Biskra et reprendre la direction du Sahara qu'il vous avait confiée.

« Il pourrait se faire que Son Éminence licenciât ces auxiliaires, dont le dévouement semble devoir être rendu

inutile par les dispositions du gouvernement. Veuillez donc leur dire qu'il convient d'attendre l'arrivée de leur vénéré fondateur, avant de faire leur serment. »

Il voulait donc partir, dans cette extrémité de son mal. C'était l'illusion de son courage. Les préparatifs se firent précipitamment, les bagages furent expédiés, un wagon était loué. Le P. Duval s'était rendu de Biskra à Alger afin de prendre ses ordres pour le voyage et l'installation. Mais le malade s'effraya lui-même de se mettre en route dans cet état. Il ajourna le départ. Il n'y avait plus pour lui de voyage que celui de l'éternité.

Il s'était préparé à la Toussaint par une neuvaine, dans l'intention d'obtenir une bonne mort : « J'espère cette fois, dit-il ce jour-là, que ce sera pour demain, ou du moins dans l'octave des morts. J'aurai part ainsi à tant de prières qui se font partout dans l'Église pour les trépassés. » Et l'octave achevée : « Attendez : le mois des morts n'est pas encore terminé; vous verrez que je ne le passerai pas sur la terre tout entier. » Il disait vrai.

Le 3, veille de sa fête de saint Charles, il ne reçut personne, excepté les enfants de l'École apostolique qui lui apportèrent leurs vœux. Pour eux, il se fit revêtir de son costume rouge et descendre dans sa bibliothèque, où, les accueillant avec toute sa bonté et toute sa majesté, il ne put s'empêcher toutefois de leur parler de sa mort comme étant proche. Quand il les eut congédiés, il fit ouvrir une fenêtre qui donnait sur le séminaire, afin d'entendre encore leurs chants et de s'unir aux vœux que l'on faisait pour lui. Le soir du 4, il consentit à recevoir la fanfare, qu'il paya d'un bon goûter. Cette fête de saint Charles, la dernière, s'était passée toute en famille.

Le même jour, 4 novembre, M. Massicault, résident général de la République française à Tunis, rendait son âme à Dieu. C'était un protecteur des œuvres tunisiennes. Le Cardinal s'empressa d'adresser aux prêtres de la Régence l'ordre de « célébrer sans retard dans chaque pa-

roisse un service solennel pour le repos de l'âme du regretté défunt, et de faire en sorte que cette cérémonie s'accomplisse avec tous les regrets possibles et tous les honneurs dus au représentant de la France. »

Cette mort acheva de le détourner du voyage de Biskra. Son devoir, croyait-il, était de rester là, pour inspirer et surveiller le choix d'un digne successeur à l'intelligent administrateur que la Régence venait de perdre.

Le 15 au matin, il manda donc le P. Duval dans sa chambre, pour lui dire de s'en retourner sans lui à l'oasis. Puis, la tristesse peinte sur ses traits, il lui donna l'ordre de licencier les frères armés. « En les fondant, dit-il, j'avais compté sur la politique coloniale; aujourd'hui tout s'écroule; plus d'expédition au Touat, plus d'issue pour l'avenir. » Il lui donna ses instructions verbales : 1° Déclarer aux pionniers, qu'en raison des difficultés survenues du dehors, Son Éminence ne voulait pas qu'ils prissent d'engagements; 2° laisser partir ceux qui le demanderaient, et même favoriser les départs; 3° ne plus accepter personne.

« Je pris congé de Son Éminence que je laissai couchée dans son lit, rapporte le P. Duval. En me donnant sa bénédiction, il ajouta encore, comme accablé : Voilà donc comme cela finit! C'était la dernière fois que je devais le revoir sur cette terre. Le lendemain 16 novembre, je partis pour Biskra. »

Le P. Duval trouva soit là, soit à Ouargla, vingt et un frères en tout, dont dix-huit avaient déjà passé au désert de quinze à vingt mois. Ils étaient pleins de courage. Leur licenciement fut pénible. Neuf d'entre eux demandèrent à entrer dans la Société des pères Blancs comme frères coadjuteurs; sept y furent admis. D'autres furent placés honorablement comme chefs de culture ou employés de chemins de fer. Sept Hollandais reprirent le chemin de leur pays. Quelques-uns demandèrent par l'entremise de Mgr Livinhac à faire partie d'une expédition belge dirigée sur le Haut-Congo; ils furent remerciés poliment par

l'Œuvre anti-esclavagiste elle-même : aucune puissance n'acceptait de tels auxiliaires libres sur son territoire. Plus tard, un ancien novice des pères Blancs de Biskra sorti de leur Société, tentera de reprendre l'œuvre, mais de lui-même, selon ses vues, et sans attache d'aucune sorte à la Congrégation des missionnaires d'Alger.

Cependant, depuis quelques semaines, le Cardinal n'était plus le même. La loi fatale s'exécutait sur l'organisme entier de cet être si puissant. L'intelligence s'absorbait dans des soins matériels, ou s'en allait à des projets sans consistance. Le cercle d'horizon se rétrécissait en s'obscurcissant : on sentait l'approche de la nuit. Un état de somnolence pesait sur ses journées, y compris le temps de la messe à laquelle il continuait d'assister chaque jour. Sa fin devenait imminente.

Il prenait de plus en plus ses dispositions, particulièrement en se détachant de tout ce qu'il possédait. « Ce détachement était tel, rapporte le père Michel qu'il fallait lui résister pour l'empêcher de se dépouiller de ce qui restait à son usage. » Le même père raconte, comment, malgré ses refus réitérés, le Cardinal le contraignit de laisser porter à sa chambre de l'École apostolique la grande croix archiépiscopale en argent qui lui avait été offerte à l'occasion de sa fête jubilaire. — Puisqu'il faut obéir, je ne l'accepte, Éminence, que pour vous la rendre le jour où vous pourrez vous en servir. — C'est entendu, répondit-il, vous la ferez porter devant moi lorsqu'on me conduira au tombeau. C'est la seule circonstance où elle me servira. » Il en fut ainsi, en effet.

Le jour de la fête de sainte Cécile, 22 novembre, ayant demandé la fanfare et les enfants, il entendit la musique avec plaisir, parla doucement aux élèves de sa fin à laquelle il touchait; puis il les bénit, en leur disant cette parole, la dernière qu'ils entendirent de lui : « Mes chers enfants, je m'en vais : vous aimerez toujours bien le bon Dieu! »

Il avait désiré la consolation de revoir quelques-uns de

ses amis de Tunis, car là aussi était un gros morceau de son cœur, comme lui-même s'exprimait. Le père Delattre et l'abbé Bombard, secrétaire de l'archevêché de Carthage, aujourd'hui curé de Sainte-Croix de Tunis, se rendirent à son appel, dans la matinée du 23. Deux fois pendant la nuit, il avait demandé : « Ne sont-ils pas arrivés? » Ils le trouvèrent méconnaissable, étendu, enfoncé dans un fauteuil bas, d'où tournant la tête lentement de leur côté : « Ah! enfin, vous voilà! Ah! ces Tunisiens! » C'était une ruine vivante. Il les bénit et les embrassa l'un après l'autre, avec des paroles caressantes. Puis les faisant asseoir : « Je vous remercie d'avoir bien voulu venir; vous serez mes gardes-malade. J'ai voulu avoir auprès de moi deux anciens de la Tunisie. Nous parlerons de Carthage... » Il en parla longuement avec le P. Delattre.

Il en parla aussi longuement, dans l'après-midi, avec l'abbé Bombard, n'oubliant rien ni personne, rappelant facilement des faits passés depuis plus de dix ans, riant entre temps de son grand rire solennel mais voilé d'une teinte de tristesse. Cependant, sur la fin d'une lettre dictée à ce cher secrétaire, il s'embrouilla dans les formules de la salutation. Sa tête reprit bientôt sa lucidité pour en dicter une seconde annonçant sa prochaine arrivée à Tunis où il voulait, disait-il, se remettre au courant de tout ce qui s'était fait depuis son départ. Ce fut son dernier acte d'administration. Il tombait les armes à la main.

« Le même jour, raconte le père Michel, m'ayant appelé auprès de lui, le Cardinal me remit la somme de mille francs pour la faire parvenir au comité organisateur du Congrès eucharistique de Jérusalem. Je n'oublierai pas les paroles que ce vénéré père m'adressa à cette occasion; ce sont les dernières que je lui ai entendu proférer : « Mon cher enfant, me dit-il en me remettant cette somme, j'ai consacré les débuts de ma carrière apostolique à l'Orient, et je veux en consacrer la fin, — car je m'en vais, — au retour de l'Orient à l'unité catholique, en m'associant,

dans la mesure du possible, à l'Œuvre du Congrès eucharistique de Jérusalem, en union de vues et de sentiments avec le souverain Pontife Léon XIII. Je ne puis lui venir en aide que par cette aumône que je lui destine ; mes enfants me suppléeront pour le reste. Je leur laisse mon amour pour l'œuvre, comme un héritage qu'ils seront, je le sais, heureux de recueillir. »

Tels sont les termes mêmes de la lettre d'envoi qui fut faite de son offrande aussitôt après sa mort : « Ainsi, ajoutait-elle, le Congrès de Jérusalem avait eu une des dernières pensées du Cardinal, et certainement sa dernière aumône. »

Le lendemain jeudi, 24 novembre, devait être le jour funèbre. Le matin, après la messe et la communion, le Cardinal voulut se lever, comme il avait coutume, à l'aide de deux frères. Ce lui fut impossible ; il tomba, incapable de se tenir debout ; la paralysie s'était aggravée ; il fallut le remettre au lit, d'où il ne devait plus se relever : « Ah ! vous êtes venu à point pour en voir de belles ! » dit-il au P. Delattre. C'était de sa suprême bataille qu'il parlait ainsi gaiement et militairement.

Le mal augmenta ; la parole devint pesante et difficile. On crut d'abord au bienfait d'un sommeil réparateur ; mais le lendemain vendredi, à une heure du matin, les symptômes d'une congestion cérébrale ne laissèrent plus d'espoir. Il ne parlait plus, mais il donnait encore des signes de connaissance. Il reçut l'Extrême-Onction des mains du P. Michel, s'unissant visiblement aux dernières prières et faisant silencieusement lui-même une petite croix sur chaque membre touché par l'huile sainte. Il entra bientôt dans un sommeil léthargique précurseur de la mort. Le soir de ce jour, à dix heures, l'agonie commença. Vers minuit, Mgr le coadjuteur récita les prières liturgiques pour les agonisants. Les soupirs devenaient plus rares. Mgr Dusserre s'adressant aux assistants : « Messieurs, baisons une dernière fois la main qui nous a bénis souvent ! » Et lui-même

s'approchant en donna le premier l'exemple. Quelques instants après, le Cardinal Lavigerie rendait sa grande âme à Dieu. C'était le vendredi 25, en la fête de sainte Catherine d'Alexandrie, une martyre d'Afrique.

Il avait soixante-sept ans et vingt-six jours. Il y en avait vingt-neuf qu'il était Évêque, et dix qu'il était Cardinal de la sainte Église romaine.

Autour de son lit de mort étaient réunis les représentants de toutes ses œuvres d'Afrique : Mgr le coadjuteur et les deux vicaires généraux, pour Alger ; Mgr Livinhac et le père Michel, pour la société des Missionnaires d'Afrique et de Jérusalem ; le R. P. Delattre et l'abbé Bombard, pour Carthage et Tunis ; la rév. mère Salomé, Supérieure des sœurs missionnaires d'Afrique. Il y faut joindre son confesseur, le P. Buffet, Supérieur des Jésuites d'Alger, son secrétaire, M. Teyssier, son médecin, M. Rochet, et la sœur de Bon-Secours qui lui avait donné ses soins.

L'attaque, qui avait paralysé sa voix, ne lui avait pas permis d'adresser des adieux suprêmes à ceux qui étaient là. Mais ses dernières volontés ne devaient être perdues ni pour eux, ni pour nous. Elles se trouvaient inscrites dans un testament spirituel laissé parmi ses papiers, et qui remontait à l'année 1884 ou 1885. C'est un testament patriotique et catholique en même temps, une dernière et ardente protestation de dévouement au Pape, à l'Église, à la France, à l'Afrique, derniers amours d'un cœur fidèle :

« Au nom du Père, du Fils et du saint-Esprit. Ainsi soit-il !

« Ceci est mon testament spirituel. Je le commence en déclarant, en présence de l'éternité qui va s'ouvrir devant moi, que je veux mourir dans les sentiments où j'ai toujours vécu, à savoir ceux d'une obéissance et d'un dévouement sans bornes au Saint-Siège apostolique et à notre saint-Père le Pape, vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

« J'ai toujours cru, je crois tout ce qu'ils enseignent et dans le sens où ils l'enseignent. J'ai toujours cru, je crois

qu'en dehors du Pape ou contre le Pape, il n'y a et il ne peut y avoir dans l'Église que trouble, confusion, erreur et perte éternelle. Lui seul a été établi comme le fondement de l'Unité et par conséquent de la vie, en tout ce qui tient au salut éternel.

« J'ai l'insigne honneur d'appartenir de plus près au Saint-Siège apostolique par mon caractère de prêtre, d'évêque, par mon titre de Cardinal de la sainte Église romaine. Sans doute, ces honneurs, qui sont fort au-dessus de ma misère et de ma faiblesse, sont faits pour me confondre, en ce moment surtout où je songe à me présenter au tribunal de Dieu. Mais j'y veux voir un motif de reconnaissance et de fidélité d'autant plus grandes envers la chaire de Pierre et envers notre saint-Père le Pape, qui m'a comblé des marques de sa confiance et de sa bonté.

« Je l'ai servi de mon mieux tant que je l'ai pu. Ne pouvant plus rien maintenant, je prie Notre-Seigneur d'agréer le sacrifice que je lui fais de ma vie, et les souffrances qui accompagneront ma mort, pour la prolongation des jours précieux de Léon XIII et le triomphe de ses desseins magnanimes.

« Je confonds dans mon dévouement au Saint-Siège celui que j'ai toujours eu pour la France chrétienne et pour les missions d'Afrique, à la tête desquelles je suis placé. La paix, la gloire, la vie même de la France sont étroitement liées à sa foi catholique et par conséquent à sa fidélité envers le Saint-Siège. C'est surtout d'elle qu'on a pu dire, à chacune des pages de son histoire : *Sacerdotium et regnum cum inter se consentiunt, bene regitur mundus. Cum autem non concordant, non tantum parvæ res non crescunt, sed etiam magnæ miserabiliter delabuntur.*

« J'ai tout fait, dans la mesure de mes forces et de mon intelligence pour maintenir cette concorde si désirable. Je puis dire en vérité que j'en meurs, car la maladie qui me conduit au tombeau est la conséquence des fatigues surhumaines que je me suis imposées, l'été dernier, à Rome et à

Paris, pour empêcher une rupture éclatante que tout semblait rendre inévitable. Et là je travaillais encore plus, dans un sens, pour ma pauvre et chère patrie que pour l'Église. Car l'Église a des assurances d'immortalité, mais la France n'a d'autres promesses que celles que la Providence a faites aux nations de la terre; et elle a contre elle, hélas! la menace divine : *Omnis civitas contra se divisa non stabit.*

« Oh! si je pouvais lui parler encore du fond de ma tombe! Si je pouvais, avec ce désintéressement de toutes choses qui est le propre de la vie à venir, lui représenter une dernière fois, comme je l'ai fait souvent à ceux qui la gouvernent, ce qui peut lui donner la paix! Je la vois avec une amère douleur descendre chaque jour du rang de puissance et d'honneur où l'avaient placée, dans le monde, la foi et les vertus de nos pères, la politique sage et persévérante de nos rois.

« Je ne parle pas de son régime intérieur. Je ne me suis jamais mêlé à l'action et surtout aux passions des partis. Ma vie s'est écoulée presque tout entière au dehors, depuis que j'ai âge d'homme. C'est là que j'ai pu juger de sa décadence, et que j'ai vu, à mesure qu'elle abandonne sa foi et ses traditions nationales, sa voix être moins écoutée et son nom moins respecté...

« La France va-t-elle finir? Dieu va-t-il lui retirer la mission qu'il lui avait confiée, de défendre et de protéger généreusement dans le monde la justice et la vérité? Ma prière suprême est que ce malheur lui soit épargné. Mais qu'est-ce que la prière d'un homme devant la justice de Dieu?

« C'est à toi que je viens maintenant, ô ma chère Afrique! Je t'avais tout sacrifié, il y a dix-sept ans, lorsque, poussé par une force intérieure, qui était visiblement celle de Dieu, j'ai tout quitté pour me donner à ton service. Depuis, que de traverses, que de fatigues, que de peines!... Je ne les rappelle que pour pardonner, et pour exprimer encore une fois mon indicible espérance de voir la portion de ce

grand continent, qui a connu autrefois la religion chrétienne, revenir pleinement à la lumière; et celle qui est restée plongée dans la barbarie, sortir de ses ténèbres et de sa mort.

« C'est à cette œuvre que j'avais consacré ma vie. Mais qu'est-ce qu'une vie d'homme pour une semblable entreprise? A peine ai-je pu ébaucher ce travail. Je n'ai été que la voix du désert appelant ceux qui doivent y tracer les routes à l'Évangile. Je meurs donc sans avoir pu faire autre chose pour toi que souffrir, et par mes souffrances, te préparer des apôtres! »

Lorsque, six ans après, 8 juin 1890, le Cardinal Lavigerie écrivit à Carthage ses dispositions testamentaires, il se référa d'abord à ces mêmes pages : « J'ai consigné, dans mon testament spirituel, mes sentiments et mes pensées relativement à mes devoirs et au jugement qui m'attend auprès de Dieu.

« Je me contente de répéter ici que je meurs plein de regret de mes fautes et de confiance dans la miséricorde divine et dans la protection maternelle de Marie que j'ai toujours tendrement aimée.

« Je me recommande aussi aux prières de tous, et particulièrement à celles de mes fils spirituels, de mes prêtres, de mes missionnaires, de mes filles les Sœurs de nos diverses congrégations, surtout de celles que j'ai fondées. »

Ce testament déclarait que, « ne possédant rien dans ce monde, sauf les objets à son usage personnel, tous les biens meubles et immeubles placés sous son nom appartenaient au diocèse ou aux œuvres dont il avait eu l'administration ». Il mourait pauvre, très pauvre, ne laissant rien à sa famille que la gloire de son nom.

Cette mort, immédiatement connue en France, puis dans le monde entier, prit les proportions d'un deuil national et universel. Ce jour même, un télégramme adressé au Cardinal Rampolla avait porté à Léon XIII la douloureuse nouvelle. Le saint-Père leva les mains au ciel. Rappelant

tout ce que l'Église perdait dans ce grand homme : « Et moi, s'écria-t-il, je sens ce que je perds! Ce Cardinal Lavigerie, je l'aimais comme un frère, comme Pierre aimait André! »

Les obsèques du Cardinal furent un triomphe. Le gouverneur avait demandé et obtenu immédiatement du ministère que « des honneurs extraordinaires lui fussent décernés. La grandeur du rôle qu'a rempli le Cardinal, l'importance des services qu'il a rendus à la France, notamment à Tunis, rendent ce cérémonial nécessaire, non moins que le respect dont nous devons entourer, aux yeux de la population musulmane, les grands personnages Français. »

La ville s'était mise en deuil; les édifices publics et les navires du port avaient leurs drapeaux et leurs pavillons en berne; le glas sonnait à toutes les paroisses d'Alger. Le Cardinal était exposé sur son lit funèbre devant lequel ses enfants priaient et pleuraient. Le samedi soir on l'embauma; puis, revêtu des ornements pontificaux, on le descendit au grand salon, la célèbre salle du toast, où les fidèles furent admis à le vénérer. Le lundi soir, à trois heures, déposé à découvert dans un triple cercueil, il descendit vers le plateau de Notre-Dame d'Afrique où il passa la nuit dans la chapelle de Saint-Joseph parmi ses missionnaires; puis le lendemain matin, il fut transféré solennellement dans la chère Basilique dont il avait coutume de venir saluer la Reine, avant chaque voyage, et qu'il venait saluer cette fois encore avant le voyage éternel.

La cathédrale d'Alger le reçut dans la soirée du mardi; et là, pendant trois jours, on eut le spectacle de toute la ville, des cent mille habitants d'Alger, non seulement Européens, mais Arabes, musulmans et Juifs, montant les degrés de la métropole entièrement tendue de rouge, puis défilant religieusement dans le chœur embrasé de lumières, pour vénérer une dernière fois le Prophète de Dieu et se prosterner devant lui.

Le samedi fut le grand jour du service et de l'adieu. Dès

le matin toute la ville était sur pied, toute la garnison sous les armes. Douze coups de canon se font entendre, et la cathédrale ouvre ses portes aux autorités civiles et militaires. Les six évêques de l'Algérie et de la Tunisie avec Mgr Livinhac prennent place autour du magnifique catafalque; les représentants de tous les pouvoirs et de toutes les religions, rabbins, pasteurs, muphtis se rangent en ordre dans l'église vingt fois trop petite pour la circonstance; le gouverneur a sa place isolée près du trône. La foule encombre les abords et les rues, dans l'attente.

Après la messe chantée par quatre cents voix à l'unisson, Mgr Combes montant en chaire parla éloquemment de cette gloire dont l'Algérie jouissait comme d'un patrimoine sacré : « C'est, dit-il, la gloire de l'apostolat, et la gloire de la sainteté; c'est la gloire de la charité, c'est la gloire des grands caractères trempés dans les sources vives de la grâce; c'est la gloire de la sagesse que donne l'esprit de Dieu; c'est la gloire de la noble fermeté, des dévouements sans réserve aux intérêts de Dieu, de l'Église, de la patrie, qu'une âme vraiment chrétienne ne sépare jamais; c'est la gloire de la résurrection des peuples assis à l'ombre de la mort; c'est la gloire des grands fondateurs; c'est la gloire de l'affranchissement des horreurs de l'esclavage... » Ainsi devait parler un évêque, un Français et un fils.

L'office achevé, le cercueil fut placé sur un char magnifiquement décoré de draperies, de couronnes rouges et de palmes vertes, et l'imposant cortège se mit en mouvement par la place de l'Archevèché et du Gouvernement, la grande rue Bab-Azoun, le quai de la République, entre la haie formée par les troupes de toutes armes, le clergé en tête, et, par derrière, le gouverneur, la famille (1), l'amiral, l'état-major, la magistrature, l'administration, l'université,

(1) Mme Keiner-Lavigerie, sœur du Cardinal, le Dr Pouvreau et M. Louis Lavigerie, ses neveux.

les consuls, la représentation de la France et des puissances étrangères. Les musiques militaires alternant avec le sourd roulement des tambours et le chant du *Miserere*, la foule s'étageant en grappes vivantes aux fenêtres des maisons, aux balcons, sur les terrasses, inondant le jardin des Palmiers et les quais : c'était une pompe triomphale.

Arrivé à la rampe de l'Amirauté, le char s'arrête, le cercueil est descendu et déposé sous une arcade, à quelques pas de la rade. Le canon du port le salue. Alors M. le gouverneur général de l'Algérie s'avance et prononce ces paroles d'admiration, de regret et d'adieu, qu'il faut reproduire tout entières :

« Le moment est venu... Et je ne puis me résoudre à céder à la prière de Mgr d'Alger. Je ne puis laisser partir sans un mot d'adieu l'homme dont la France entière salue aujourd'hui le cercueil.

« Le Cardinal a voulu que son corps fût transporté à Carthage, mais il nous a laissé son cœur. C'est ici, en effet, Messieurs, que le Cardinal conçut et poursuivit la grande œuvre de sa vie, et cela à une heure où personne encore ne songeait à l'Afrique. Le Cardinal avait rêvé de conquérir l'Afrique à la France et à la civilisation, et il a mené cette entreprise en bon Français et en bon Européen.

« Il a été, sur la terre africaine, le précurseur de tous ces hardis voyageurs, de ces marins, de ces soldats, qui semblent renouveler chez nous la gloire des conquérants du Nouveau-Monde. Et, toute sa vie, cet homme vaillant a lutté; Dieu sait au prix de quelles amertumes quelquefois! Il était né pour l'action. Son esprit était de ceux que tout progrès attire et que préoccupe par-dessus tout le souci du but à atteindre, du mieux à réaliser.

« C'est ainsi qu'il était venu à la République. Il me le disait souvent à moi-même : « Je suis le serviteur d'un « Maître qu'on n'a jamais pu renfermer dans un tombeau. »

« Qu'il me soit permis de dire aussi combien le Cardinal Lavigerie était doux et tendre à ceux qu'il aimait, constant

dans ses affections, et toujours enflammant de son ardeur généreuse ceux qui l'approchaient. Sa mémoire leur restera chère, et la France, qu'il a tant aimée, gardera son souvenir comme celui d'un de ses meilleurs et de ses plus nobles enfants. Adieu! cher et vénéré Cardinal! »

Un croiseur de l'État, le *Cosmao,* nom d'un héros, reçut à midi les restes mortels du Cardinal dans une chapelle ardente dressée dans son entrepont. Une dernière absoute de Mgr Combes donnée de la passerelle, et une dernière salve des canons du croiseur furent l'adieu du troisième évêque d'Alger à ce rivage qu'il venait d'immortaliser. Les forts, la marine, les clairons et les tambours, l'acclamation de l'immense foule des quais, des boulevards, des toitures, des barques, et des mâtures de la rade répondirent à cet adieu.

Deux jours après, le dimanche 4 décembre, le précieux dépôt entrait en rade de Tunis, salué non seulement par le stationnaire du port, mais par un navire de guerre danois, le *Saint-Thomas*, qui avait demandé à s'associer au deuil de la France. L'hommage de l'étranger ne devait pas manquer à cette gloire cosmopolite. La France montra à Tunis comment elle sait honorer ceux qui la servent. Ses représentants, ses nationaux, ses soldats, ses prêtres, ses religieux, se pressèrent dans la cathédrale en deuil. L'on voyait des indigènes fendre la foule pour venir déposer des suppliques sur le cercueil du grand « marabout rouge », pendant qu'au dehors on lisait cette glorieuse inscription latine, de M. de Rossi :

KAROLO LAVIGERIE V. E PRESB. CARD. S. R. E.
ARCHIEP. CARTHAG. PRIMATI AFRICÆ
OB SINGULARIA ERGA NOMEN CATHOLICUM
ET GENUS HUMANUM MERITA
GALLORUM NATIO
TANTO CIVE ET DECORE ORBATA
MŒRENS JUSTA PERSOLVIT.

Le 6, le Primat d'Afrique arrivait à Carthage, où le bourdon de Saint-Louis saluait le fondateur. Le soleil luisait comme au jour où naguère on y célébrait la grande résurrection de la Carthage chrétienne. Lorsque le cercueil eut été déposé là, chez lui, et que la multitude et les troupes se furent repliées vers Tunis, on entendit en mer des détonations lointaines : c'était le *Cosmao* qui passait au large par le travers de Carthage, et qui envoyait à son illustre passager de tout à l'heure, une dernière salve d'honneur.

Le Cardinal rentrait pour toujours dans sa primatiale, le jour même de la fête de l'Immaculée Conception de Marie, fête patronale de la Société de ses missionnaires. Ce furent Elle et eux qui le reçurent : leur Supérieur Mgr Livinhac, ses assistants, les délégués des missions, le clergé de la Tunisie et ses évêques, les congrégations d'hommes et de femmes de la Régence, beaucoup de leurs élèves, beaucoup d'Arabes, des nègres mêmes venus de Biskra, tout l'apostolat du Cardinal représenté par ses enfants et ses bienfaits. A la messe, l'Auxiliaire de Carthage lut une lettre dans laquelle le Préfet de la Propagande, le cardinal Ledochowski, disait « l'impérissable reconnaissance du Saint-Siège envers l'athlète du Christ tombé sur le champ de bataille et maintenant endormi dans le baiser du Seigneur ».

Le même jour, à trois heures, en présence seulement du clergé, des missionnaires et de quelques Arabes, après les cinq absoutes, on procéda à la levée du corps, par l'*In Paradisum*. Au même instant un rayon de soleil, coloré par les vitraux pénétrant dans la Basilique, illumina le cercueil. Le corps du grand pontife descendit dans le caveau d'où il ne devait plus remonter. L'épitaphe était prête, composée par lui depuis plus de dix ans. Il n'y manquait qu'une date.

Pendant ce temps-là, le nom du Cardinal Lavigerie était

sur toutes les lèvres et remplisait tous les journaux de la France et de l'Europe. Chose étonnante! presque partout le ressentiment des partis avait désarmé devant la majesté du tombeau; ceux mêmes de qui la religion ne reconnaissait pas en lui le grand évêque, saluaient du moins le grand patriote. L'Algérie se rendait compte qu'elle perdait son grand homme. La *Dépêche Algérienne*, le *Radical algérien*, le *Colon*, l'*Écho d'Oran*, la *Vérité de Constantine*, le *Bônois*, le *Journal de l'Algérie*, la *Politique coloniale*, le *Tirailleur*, la *Vigie*, l'*Akhbar*, the *Algerian advertiser*, se rencontrèrent cette fois dans l'admiration et le regret d'une grande figure nationale, d'une grande puissance coloniale et civilisatrice, telle que l'Afrique française n'en reverrait pas de longtemps. En France, ce ne furent pas seulement les journaux ecclésiastiques, mais les feuilles de toutes nuances, les *Débats*, la *Paix*, la *République française*, le *Temps*, le *Soleil*, le *Gaulois*, l'*Estafette*, le *Petit Journal*, l'*Éclair*, la *Liberté*, la *Presse*, le *Matin*, l'*Événement*, l'*Écho de Paris*, le *Figaro*, même le *Radical*, le *Rappel*, beaucoup d'autres, sans compter les journaux innombrables de la province, qui, amis et ennemis, l'appelaient maintenant à l'envi « le grand Cardinal ». L'un de ceux qui l'avaient jadis le plus cruellement traité écrivait aujourd'hui : « Quand Henri III vit son ennemi, devenu sa victime, le duc de Guise, couché assassiné, le roi s'écria : Mon Dieu, qu'il était grand! La mort, cette sœur cadette de la gloire, grandit parfois ses victimes et prépare des apothéoses. Le Cardinal Lavigerie, discutable et discuté pendant sa vie, apparaît aujourd'hui au fond de sa tombe comme un héros national. » Enfin M. Spuller terminait ainsi un long et brillant article de la *République Française* : « C'était une grande figure. Tous les Français salueront ce grand mort. Cet homme vraiment supérieur aura sa place un jour dans l'histoire de son temps et de son pays, et son nom vivra plus longtemps que son image. »

La Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre firent écho à

ces voix venues de France et d'Algérie. La presse italienne elle-même oublia un instant l'évêque de Tunis pour ne se souvenir que du vengeur de l'humanité broyée par l'esclavage. Il n'y eut que la *Riforma*, le journal de M. Crispi, qui ne daigna lui envoyer que « l'hommage de sa haine ». Le Cardinal s'en fût tenu pour honoré.

A Rome, l'ambassade française fit célébrer, dans notre église nationale de Saint-Louis, un service funèbre qui réunit autour du Cardinal Parochi et autres illustres membres du Sacré-Collège, les personnages officiels et considérables non seulement de la colonie française, mais de l'Europe, de l'Orient, des deux Amériques et des îles.

En France, et partout où fonctionnaient les comités anti-esclavagistes, des services furent pareillement célébrés à Paris, à Lyon, à Lille, à Marseille, à Bayonne, à Nancy, à Chartres, à Rodez. A Bruxelles, l'oraison funèbre fut prononcée par Mgr le Vice-Recteur de l'université de Louvain, à Lille par le Recteur.

Plusieurs archevêques et évêques écrivirent au clergé et aux fidèles de leurs diocèses pour célébrer et pleurer celui que la presse de toute nuance nommait la plus grande figure de l'épiscopat. Plus tard, au mois d'avril 1893, Mgr Perraud, de l'Académie française, aujourd'hui cardinal, présenta, dans deux oraisons funèbres, prononcées successivement l'une à Carthage, l'autre à Alger, les traits d'ensemble de cette physionomie qui avait rayonné sur ces deux Églises et au delà.

Nous ne parlons pas des deux évêchés algériens de Constantine et d'Oran, où le métropolitain reçut de dignes hommages. Quant à celui d'Alger, qu'il nous suffise de renvoyer à la Lettre pastorale du 15 janvier 1893 adressée par Mgr Dusserre au clergé diocésain et exclusivement destinée à lui.

Le Cardinal avait dit, en parlant de ses œuvres : « N'en soyez pas inquiets : c'est surtout après ma mort que

vous les verrez grandir et se développer. » Il prophétisait ; et l'avenir est en train de donner raison à toutes les prévisions comme à toutes les entreprises de ce lumineux génie.

Depuis trois ans qu'il n'est plus, le progrès est partout dans son œuvre d'apostolat, en Algérie, au Sahara, au Soudan, en Tunisie, à l'Équateur.

A commencer par l'Algérie, la Kabylie, compte, depuis lui, un hôpital indigène et deux nouvelles stations de Sœurs missionnaires. Les écoles catholiques sont les seules florissantes, et les conversions sont en marche. Aux Atafs, dans les deux villages, la génération des enfants a triplé celle des pères. Il n'y a pas en France un coin de terre plus chrétien et plus français de cœur, d'habitudes et de langage que cette enclave trop étroite d'une civilisation qui devrait être aujourd'hui la civilisation de la vallée entière. A la suite d'une crise de famine en 1893, un asile a été ouvert, sous le nom de Notre-Dame de Pitié, pour les enfants adoptés par la charité de la France. Missionnaires et sœurs s'étaient souvenus de leur passé et de leur père.

A l'entrée du Sahara, la station d'Arris vient de surgir au penchant des montagnes de l'Aurès. Plus loin, les postes avancés de Biskra, d'Ouargla et de Ghardaïa ne sont plus les dernières frontières de la mission du désert. Les pères Blancs sont avec la France à El-Golea : ils les suivront et les précèderont plus loin encore. Enfin nos soldats chantent le *Credo* catholique dans les deux sanctuaires de Tombouctou et de Segou, qui forment ensemble la nouvelle mission confiée à la Société, sous le nom de Mission du Niger.

En Tunisie, un des fils chéris du Cardinal, Mgr Combes, porté sur le siège primatial de Carthage, y rajeunit l'église de Sainte-Croix de Tunis, y fait monter les murs de sa future cathédrale de Saint-Vincent-de-Paul, bâtit la chapelle des Larmes de Ste-Monique, et érige à Saint-Louis un digne mausolée au grand fondateur de cette église ;

tandis que les missionnaires préparent à Saint-Joseph de Tibar un centre de colonisation agricole et religieuse.

En Orient, la fondation du séminaire Sainte-Anne a été le point de départ d'un mouvement unioniste dont les étapes glorieuses ont été successivement le Congrès eucharistique de Jérusalem, l'Encyclique pontificale de décembre 1894 pour le maintien des rits orientaux, les conférences de Rome, poursuivant, activant l'œuvre de résurrection qui, depuis seize ans, se préparait à l'ombre du berceau de Marie. C'est encore un évêque français à qui en a été conférée la mission, à qui en reviendra la gloire ; et le Cardinal d'Afrique peut tendre de là-haut la main à son vénéré frère le Cardinal de Reims.

Mais c'est dans l'Afrique équatoriale qu'en dépit des persécutions musulmanes et protestantes, grandit en nombre et en ferveur la chrétienté des Lacs. Pour répondre à cette expansion, l'ancien partage n'a plus suffi ; il a fallu diviser et subdiviser le vicariat du Nyanza. La partie septentrionale a été cédée au vicariat de l'Afrique centrale. De ce qui reste ont été formés trois vicariats : le Nyanza septentrional, le Nyanza méridional, et celui du Haut Nil, cédé à des prêtres catholiques anglais de la maison de Mill-Hill. Beaucoup des anciens centres ont été déplacés et ont pris d'autres noms. Là, dans la partie nord, fleurissent aujourd'hui Villa-Maria et Notre-Dame des Victoires depuis 1892, Sainte-Marie de Rubaga rétablie en 1893, Notre-Dame de Bon-Secours, dans l'île de Bujaju depuis 1893, Notre-Dame de la Garde et Notre-Dame de la Paix depuis l'année suivante. Dans le Nyanza méridional, outre Notre-Dame de Kamoga qui nous est déjà connue, Marienberg ou Notre-Dame des Sept Douleurs, est fondée depuis 1892. Le vicariat apostolique de l'Ounyanyembé a reçu, en février 1893, la station de Saint-Michel. Dans celui du Tanganika et Haut Congo, Saint-Pierre-Saint-Paul est de 1892, Saint-François-Xavier dans l'Ufida, de 1893. En cette même année Baudoinville est devenue le

refuge et la demeure de la population nègre émigrée de Kibanga. Dans le vicariat apostolique du Nyassa une nouvelle station a été établie au Lobenba. C'est en tout une population de plus de *cent mille* chrétiens, catéchumènes et néophytes fervents, qu'il faut catéchiser, confesser, diriger constamment dans les voies de la lumière et de la vie éternelle; et cela avec une cinquantaine de prêtres disséminés, et une trentaine de frères et de catéchistes indigènes! On n'a jamais vu une si belle germination de la moisson de Dieu (1).

Enfin, n'oublions pas l'abolition progressive de la traite des nègres dans les territoires aujourd'hui placés sous la garde des puissances européennes. Qu'elles serrent leurs lignes de plus près, et l'on peut prévoir le jour où la campagne du Cardinal contre l'esclavagisme aura enfin achevé de purger l'Afrique centrale et équatoriale de ces horreurs sanglantes.

Pour tant de travaux le Seigneur se suscite un plus grand nombre d'ouvriers. Jamais la société des missionnaires n'eut de plus rapides accroissements. Elle ne comptait guère en tout, à la mort du Cardinal, que deux cents membres, prêtres, novices, scolastiques et frères coadjuteurs. Aujourd'hui l'Annuaire pour l'année 1895-1896 en énumère 487, répartis comme il suit : 200 missionnaires prêtres, 108 frères coadjuteurs, 80 scolastiques et novices, 9 frères novices clercs, 40 novices coadjuteurs, auxquels il faut joindre 50 élèves pour la philosophie. C'est au prieuré de Binson, au diocèse de Reims, que ce séminaire de philosophie vient d'être transféré par la libéralité du Cardinal Langénieux. L'école

(1) Dans le seul État de l'Ouganda, l'évêque, Mgr Hirth, avec ses quatorze prêtres et ses quatre frères, comptait, à la fin de l'année 1894, *dix mille* baptisés, *soixante mille* catéchumènes, plus de *cent cinquante* chapelles élevées dans les moindres centres chrétiens; les missionnaires font l'école à plus de *sept cents* enfants. Dans l'année 1893-1894, les pères ont entendu plus de *cent cinq mille* confessions et donné près de *cent mille* communions. (V. *Vie du P. Lourdel*, p. 668.)

apostolique de Saint-Eugène, d'abord réfugiée à Malines, a été transférée à Lille. Le postulat des frères coadjuteurs de Gerra, en Hollande, s'est porté à Baxtel; Marienthal est réservé aux frères de langue allemande, complété par l'école apostolique de Trèves. Marseille a une procure pour les missionnaires de passage et les embarquements. Celle de Rome a pris des agrandissements.

Après les ouvriers, il est juste de nommer les ouvrières. Depuis les trois années que leur fondateur n'est plus, les sœurs missionnaires d'Afrique ont fait ces deux grandes choses conformes à ses desseins : se constituer de plus en plus solidement en dedans, dilater de plus en plus leur apostolat au dehors. Les deux hôpitaux kabyles, des Beni-Menguelleth et d'Arris dans l'Aurès, sont desservis par elles. L'hôpital de Biskra bâti pour les frères armés, leur a été donné. Un mois seulement après la mort du Cardinal, elles se portaient à Ghardaïa, et y fondaïent un dispensaire et un ouvroir. Elles ont pris position à Iril-Aly et à Taguemount, en Kabylie, où elles avaient déjà les Oudhias. Puis enfin est venu pour elles le jour désiré des missions noires. A la fin de l'année 1894, elles se sont embarquées, elles aussi, pour l'Équateur. En 1895, une autre caravane a abordé au Haut-Congo. On les a vues, ces *soeurs blanches*, ainsi qu'on les appelle, traverser ensuite les grandes terres sauvages et apparaître enfin comme des visions du ciel, à ces pauvres femmes nègres dont elles partagent les huttes, soignent les infirmités, catéchisent l'ignorance, recueillent les orphelines. Les voilà maintenant, dans trois stations équatoriales, au service d'une charité qui subjugue les âmes et décourage l'envie du protestantisme. Pendant ce temps-là, en France, près Paris et à Lyon, deux maisons se partagent les postulantes des diverses provinces françaises. Le postulat de Maëstricht a été transféré à Wucht, dans un local plus spacieux. Partout, ces maisons bénies recrutent des vocations uniquement jalouses de la gloire de Jésus-Christ et

du salut des âmes. Partout ces missions lointaines font des conquêtes à la religion parmi des âmes régénérées : « Verse, verse l'eau sans crainte, disait une vieille femme arabe à celle qui la baptisait, il me semble que tu répands des roses sur mon front. »

Il faudrait parler aussi de la politique du Cardinal; il faudrait mesurer le chemin qu'elle a parcouru, depuis le toast d'Alger. Il n'a pas tenu à lui, il n'a pas tenu au Pape, il n'a tenu qu'à la République elle-même et à ses fautes accumulées, que ne soit faite complètement et universellement cette paix nationale à laquelle le généreux patriote conviait tous les catholiques ralliés sur le terrain de la constitution, coalisés pour la défense de nos institutions religieuses.

Un publiciste français avait donc le droit de dire, le lendemain de sa mort, dans le *Moniteur de Rome :* « Maintenant, qu'il repose en paix! Aux initiatives audacieuses du grand homme va désormais succéder le développement graduel et pacifique de ses œuvres. Il a taillé de la besogne à plusieurs générations. Comme les conquérants et fondateurs d'empires, il a fait de l'histoire pour des siècles. Les missions, Carthage, les pères Blancs, l'anti-esclavagisme, le Sahara et le Soudan, l'Afrique des Lacs, la question française, tout marchera sous le coup de l'impulsion reçue de sa main. Quand les moissons mûrissent, les semeurs s'en vont. Infatigable apôtre, de la tombe royale que l'admiration de votre patrie vous a préparée, souvenez-vous de la France, de l'Église et de Rome! »

Ajoutons y l'Afrique, et appelons sur elle le jour où enfin elle sera devenue chrétienne, avec le secours de la France. C'est ce jour que le Cardinal lui-même demandait au Roi éternel des siècles de faire lever sur sa tombe, lorsque dans son grand discours sur l'Afrique et l'armée française, il prononçait ces paroles qui clôront cette histoire et qui seront son adieu : « Ce jour, mes frères, mes yeux ne le verront pas dans ce monde; mais je l'attendrai du

moins avec une ferme confiance qui me suivra jusque dans la mort. Là, si Dieu fait miséricorde à mon âme, mes prières chercheront encore à en hâter la venue. Prosterné devant le trône de l'Agneau, dont le sang a racheté tous les peuples du monde, j'unirai ma voix à celle des martyrs, des docteurs, des pontifes de l'ancienne Afrique qui implorent, depuis tant de siècles, la résurrection de leur patrie. Lorsqu'enfin ces vœux seront exaucés, ma cendre refroidie tressaillera du fond de sa tombe; et, déjà perdu dans les clartés éternelles, j'entendrai, avec des transports nouveaux mêlés à l'hymne d'action de grâces, les noms que je viens de vous redire et que je veux porter sans fin gravés dans mon cœur, l'Église, la France, la terre africaine : l'Église dont je suis le ministre, la France dont je suis le fils, l'Afrique dont Dieu m'a fait le pasteur. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LA MISSION ÉQUATORIALE.

1878.

CHAPITRE II

LA DÉFENSE DE L'ÉGLISE ET LES CONGRÉGATIONS.

1879.

CHAPITRE III

CARAVANES AUX GRANDS LACS.

1879-1880.

CHAPITRE IV

SAINTE-ANNE DE JÉRUSALEM.

1878-1880.

CHAPITRE V

LA FRANCE EN TUNISIE.

1876-1881.

CHAPITRE VI

ADMINISTRATION APOSTOLIQUE DE TUNIS.

1881.

CHAPITRE VII

LE CARDINALAT.

1881-1882.

CHAPITRE VIII

LE SIÈGE PRIMATIAL DE CARTHAGE.

1882-1884.

CHAPITRE IX

« L'ALLIANCE FRANÇAISE ». — LA SPOLIATION

1884-1885.

CHAPITRE X

LES DIRECTIONS PONTIFICALES. — LÉON XIII ET LA FRANCE.

1885.

CHAPITRE XI

MISSIONS AFRICAINES. — NYANZA ET TANGANIKA.

1880-1885.

CHAPITRE XII

LES MARTYRS DE L'OUGANDA.

1884-1887.

CHAPITRE XIII

FORMATION RELIGIEUSE DES MISSIONNAIRES.

1886-1887.

CHAPITRE XIV

CARTHAGE ET BISKRA. — JUBILÉ ÉPISCOPAL.

1884-1888.

CHAPITRE XV

L'ESCLAVAGE AFRICAIN. — PREMIÈRE CAMPAGNE.

1888.

CHAPITRE XVI

L'ESCLAVAGE AFRICAIN. — DEUXIÈME CAMPAGNE.

1888-1889.

CHAPITRE XVII

L'ISLAMISME : SAHARA ET OUGANDA.

1889-1890.

CHAPITRE XVIII

CONSÉCRATION DE SAINT-LOUIS. — CONGRÈS DE PARIS.

1890.

CHAPITRE XIX

LE TOAST D'ALGER ET LA RÉPUBLIQUE.

1890-1891.

CHAPITRE XX

L'INFIRMITÉ. — DERNIÈRES LUTTES.

1890-1892.

CHAPITRE XXI

LA VIE PRIVÉE.

CHAPITRE XXII

LA CONSOMMATION. — MORT ET SURVIVANCE.

1892.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE

Rue Cassette, 15, PARIS

PRINCIPALES PUBLICATIONS

OUVRAGES DE Mgr D'HULST

RECTEUR DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME

CARÊME de 1891. Les Fondements de la Moralité et Retraite de la Semaine Sainte. In-8° écu avec notes.......... 5 fr.

CARÊME de 1892. Les Devoirs envers Dieu et Retraite de la Semaine Sainte. In-8° écu avec notes.......... 5 fr.

CARÊME de 1893. Les Devoirs envers Dieu (*suite.*) In-8° écu avec notes.......... 5 fr.

CARÊME de 1894. La Morale de la Famille et Retraite de la Semaine Sainte. In-8° écu avec notes.......... 5 fr.

CARÊME de 1895. La Morale du Citoyen et Retraite de la Semaine Sainte. In-8° écu avec notes.......... 5 fr.

MÉLANGES ORATOIRES

2 vol. in-8° écu. 8 fr.

MÉLANGES PHILOSOPHIQUES

Un vol. in-8° écu. 5 fr.

VIE DE JUST DE BRETENIÈRES

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE, MARTYRISÉ EN CORÉE (1866)

2e édition. In-18 jésus avec portrait et carte de Corée.......... 3 fr.

VIE DE LA MÈRE MARIE-TÉRÈSE

FONDATRICE DES SŒURS DE L'ADORATION RÉPARATRICE

4e édition. In-18 jésus avec 2 portraits.......... 2 fr. 50

Une âme royale et chrétienne. Notes intimes sur le Comte de Paris, 4e édition. Brochure in-8° raisin.......... 1 fr

M. l'abbé de Broglie. Brochure in-8° raisin.......... 75 c.

M. Renan. 4e édition. Brochure in-8° raisin.......... 1 fr.

Le Droit chrétien et le Droit moderne. Etude sur l'Encyclique *Immortale Dei*, suivie du texte de l'Encyclique (latin-français). In-18 jésus.......... 1 fr. 25

ŒUVRES DE Mgr BOUGAUD

ÉVÊQUE DE LAVAL

Histoire de saint Vincent de Paul, fondateur de la congrégation des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité. 2 volumes in-8° avec 2 portraits.......... 15 fr. »

— LA MÊME. 2e édition. 2 volumes in-18 jésus avec 2 portraits.......... 6 fr. »

Discours, publiés par son frère et précédés d'une notice historique par Mgr LAGRANGE. 2e édition. In-8° avec portrait.......... 7 fr. 50

— LES MÊMES. 3e édition. In-18 jésus avec portrait.......... 4 fr. »

Le Christianisme et les temps présents. 5 volumes in-8°.......... 37 fr. 50

— LE MÊME OUVRAGE. 5 volumes in-18 jésus.......... 20 fr »

Extraits de l'ouvrage « LE CHRISTIANISME ET LES TEMPS PRÉSENTS. »

Jésus-Christ. 2e édition. In-32. Texte encadré.......... 1 fr. 25

De la Douleur. 4e édition. In-16, format carré.......... 3 fr. 75

Histoire de sainte Monique. 10e édition. In-18 jésus.......... 4 fr. »

Histoire de sainte Chantal et des origines de la Visitation. 10e édition. 2 volumes in-8° avec 2 portraits.......... 15 fr. »

— LA MÊME, 12e édition. 2 volumes in-18 jésus avec 2 portraits.......... 8 fr. »

Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie et des origines de la dévotion au Cœur de Jésus. Beau volume in-8°.......... 7 fr. »

— LA MÊME. 9e édition. In-18 jésus.......... 3 fr. 75

OUVRAGES DE MGR F. LAGRANGE

ÉVÊQUE DE CHARTRES

Vie de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, membre de l'Académie française. 4e édition. 3 volumes in-8°, avec 2 portraits .... 22 fr. 50

— La même. 7e édition. 3 volumes in-18 jésus .... 10 fr. 50

Histoire de saint Paulin de Nole. 2e édition. 2 volumes in-18 jésus, avec gravure, plan et vue .... 6 fr. »

Histoire de sainte Paule. 5e édition. Beau vol. in-8° avec gravure .... 7 fr. 50

— La même. 6e édition. In-18 jésus .... 4 fr. »

Lettres choisies de saint Jérôme. Nouvelle traduction française avec le texte en notes. 4e édition. In-18 jésus .... 4 fr. »

OUVRAGES DE MGR BAUNARD

RECTEUR DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

Vie de S. E. le Cardinal Lavigerie. 2 volumes in-8° avec portrait (*Sous presse*).

Le Général de Sonis, d'après ses papiers et sa correspondance. 44e édition augmentée d'appendices et de pièces justificatives sur les opérations militaires du 17e Corps de l'armée de la Loire durant le commandement du général de Sonis. In-8° écu avec portrait .... 4 fr. »

Franco .... 4 fr. 80

Dieu dans l'Ecole.

Tome I. *Le Collège chrétien.* Instructions dominicales : Les Autorités de l'Ecole. La Journée de l'Ecole. L'Ecole et la Famille. 2e édition. In-8° écu .... 5 fr. »

Tome II. *Le Collège chrétien.* Instructions dominicales : L'Ame de l'Ecole. L'Œuvre de l'Ecole. La sortie de l'Ecole. 2e édition. In-8° écu .... 5 fr. »

Espérance. Un réveil de l'idée religieuse en France. 2e édition revue et augmentée. In-18 jésus .... 2 fr. 50

Le Livre de la Première Communion et de la Persévérance. Edition de luxe, plié en portefeuille ou broché. Grand in-16 carré .... 8 fr. »

— Le même ouvrage, édition ordinaire. 6e édition. Grand in-32 carré .... 3 fr. »

Le Doute et ses victimes dans le siècle présent. 8e édition. In-18 jésus .... 3 fr. 75

La Foi et ses victoires. Conférences sur les plus illustres convertis de ce siècle.

Tome I. In-8°. 4e édition .... 6 fr. — In-18 jésus. 6e édition .... 3 fr. 75

Tome II. In-8° .... 6 fr. — In-18 jésus. 4e édition .... 3 fr. 75

L'Apôtre saint Jean. 5e édition. In-18 jésus avec gravure .... 4 fr. »

Histoire de saint Ambroise. 2e édition. Beau volume in-8° avec portrait et plan de Milan au IVe siècle .... 7 fr. 50

Histoire de la vénérable mère M.-S. Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur. 3e édition. 2 forts volumes in-8° avec portrait. *Prix net* .... 10 fr. 50

Franco .... 12 fr. 50

— Le même ouvrage. 6e édition. 2 volumes in-18 jésus .... 5 fr. »

Histoire de Madame Duchesne, fondatrice de la Société des Religieuses du Sacré-Cœur en Amérique. In-8° avec autographe et carte .... 6 fr. 25

— Le même ouvrage. 2e édition. In-18 jésus .... 3 fr. »

Le Vicomte Armand de Melun. 2e édition revue. In-8° écu avec portrait .... 4 fr. 50

Franco .... 5 fr. 25

Histoire du cardinal Pie. 5e édition. 2 volumes in-8° avec portrait .... 15 fr. »

Panégyrique de sainte Thérèse, prononcé le 15 octobre 1886. In-8° .... 75 c.

Le Cardinal Lavigerie. Oraison funèbre prononcée à Lille en l'église Notre-Dame de la Treille, le 7 décembre 1892. In-8° écu .... 1 fr. »

LE R. P. H.-D. LACORDAIRE

SA VIE INTIME ET RELIGIEUSE

PAR LE R. P. CHOCARNE, DES FRÈRES PRÊCHEURS

5e édit. 2 vol. in-8°, portrait. 10 fr. — 8e édit. 2 vol. in-18 jésus.... 5 fr.

VIE DU RÉVME PERE A.-V. JANDEL

SOIXANTE-TREIZIÈME MAITRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

PAR LE R. P. CORMIER

2e édition revue. Beau volume in-8° avec portrait. 5 fr.

HISTOIRE DE SAINT ALPHONSE DE LIGUORI

PRÉCÉDÉE D'UNE LETTRE DE S. G. MGR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

2e édition. In-8° avec portrait.................................. 7 fr. 50

R. P. LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ

S. FRANÇOIS D'ASSISE

6e édit. In-18 jésus avec portrait. 2 fr. 50

S. ANTOINE DE PADOUE

8e mille.

In-12, gravure. 1 fr. 25 *franco*. 1 fr. 50

SAINTE MARGUERITE DE CORTONE

2e édition. In-18 jésus avec gravure..... 1 fr. 75

Docteur COTELLE

S. FRANÇOIS D'ASSISE

ÉTUDE MÉDICALE

In-12.............. 1 fr. 50

MOIS DE S. ANTOINE DE PADOUE

PAR

Mme HENRI COMOLET

In-16 raisin, gravure. 1 fr. 50

Cantiques et Hymnes en l'honneur de saint Antoine de Padoue, publiés sous la direction des PÈRES FRANCISCAINS RÉCOLLETS.
2e édition, paroles seules. In-18..... 10 c. — Le cent, net.................. 7 fr.
Plain-chant et musique. In-18.. 40 c.

MARQUIS ANATOLE DE SÉGUR

HISTOIRE POPULAIRE

DE S. FRANÇOIS D'ASSISE

5e édition. In-18 raisin. 1 fr. 25

LE POÈME DE S. FRANÇOIS

5e édition. In-18 raisin. 1 fr. 30

Edition de luxe, photographie. 2 fr. 50

OUVRAGES DE M. CH. SAINTE-FOI

Heures sérieuses d'un jeune homme. 12e édition. In-32 encadré.......... 1 fr. 25
Heures sérieuses d'une jeune personne. 9e édition. In-32 jésus encadré... 1 fr. 50
Heures sérieuses d'une jeune femme. 9e édition. In-18 raisin encadré..... 2 fr. »

Vie du Serviteur de Dieu, Fr. Jérôme de Corleone, profès de l'Ordre des Frères mineurs Capucins par le R. P. ARSÈNE DE CHATEL. In-12 avec portrait..... 2 fr. 50

Légende des trois Compagnons : La vie de saint François d'Assise racontée par les frères Léon, Ange et Rufin, ses disciples. Traduite pour la première fois du latin avec une introduction de M. l'abbé HUVELIN. In-18.............................. 1 fr. »

Vie du P. Chérubin de Maurienne, de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins, par M. l'abbé TRUCHET. In-8° raisin, avec portrait.............................. 6 fr. »

VIE
DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARGUERITE-MARIE
PAR Mgr JEAN-JOSEPH LANGUET

NOUVELLE ÉDITION
PAR M. L'ABBÉ L. GAUTHEY, VICAIRE GÉNÉRAL D'AUTUN
PRÉCÉDÉE D'UNE ÉPITRE DÉDICATOIRE A SA SAINTETÉ LÉON XIII PAR MGR PERRAUD
In-8° raisin, avec portrait et autographes.............................. 6 fr.
Edition ordinaire, in-18 jésus.. 4 fr.

HISTOIRE DU P. CLAUDE DE LA COLOMBIÈRE
PAR LE P. E. SEGUIN
2° édition. In-18 jésus avec portrait....... 3 fr. 50

VIES DE QUATRE DES PREMIÈRES MÈRES DE LA VISITATION
PAR LA R. MÈRE DE CHAUGY
REPRODUCTION INTÉGRALE DE L'ÉDITION DE 1659, ENRICHIE D'EXTRAITS INÉDITS DES MANUSCRITS ORIGINAUX
PUBLIÉE PAR LES SOINS DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION D'ANNECY
In-8° écu.................................. 5 fr.

R. P. HENRI DE GRÈZES, capucin

VIE
DU
R. P. BARRÉ
FONDATEUR DE L'INSTITUT DU S.-ENFANT-JÉSUS
DIT DE SAINT-MAUR
ORIGINE ET PROGRÈS DE CET INSTITUT
(1602-1700)
In-8° avec 2 portraits........... 4 fr.

HISTOIRE
DE
L'INSTITUT DU S.-ENFANT-JÉSUS
DIT DE SAINT MAUR
DEPUIS 1700 JUSQU'A NOS JOURS
ET
VIE DE LA R. MÈRE DE FAUDOAS
SUPÉRIEURE GÉNÉRALE (1837-1870)
In-8° avec 3 portraits.......... 5 fr.

Un grand Missionnaire Capucin au XVII° siècle : Vie et missions du R. P. Honoré, de Cannes (1632-1694). In-8°.. 4 fr.

SAINT ANTOINE
LE GRAND
PATRIARCHE DES CÉNOBITES
PAR M. L'ABBÉ VERGER
In-8° écu................ 4 fr.

SAINT GRÉGOIRE
DE NAZIANZE
SA VIE, SES ŒUVRES ET SON ÉPOQUE
PAR M. L'ABBÉ BENOIT
2° édition. 2 vol. in-18 jésus. 7 fr.

VIE DE SAINT PAUL
PAR M. L'ABBÉ VIX, DOCTEUR EN THÉOLOGIE, DU DIOCÈSE DE STRASBOURG
Un beau volume in-8° raisin............. 4 fr.

SAINTE MARCELLE
LA VIE RELIGIEUSE
CHEZ LES PATRICIENNES DE ROME
AU IV° SIÈCLE
PAR M. L'ABBÉ L. PAUTHE
2° édition. In-18 jésus...... 4 fr.

SAINT HILAIRE
ÉVÊQUE DE POITIERS
DOCTEUR ET PÈRE DE L'ÉGLISE
PAR M. L'ABBÉ P. BARBIER
DU DIOCÈSE D'ORLÉANS
In-18 jésus.............. 3 fr. 75

ELIZABETH SETON

ET LES COMMENCEMENTS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE AUX ÉTATS-UNIS

PAR MADAME DE BARBEREY

5e édition. 2 volumes in-18 jésus, avec portrait. 5 fr.

CHRISTOPHE COLOMB

D'APRÈS LES TRAVAUX HISTORIQUES DU COMTE ROSELLY DE LORGUES

PAR M. L'ABBÉ LYONS

AUMONIER DES RELIGIEUSES DU S.-SACREMENT A NICE

In-8° écu............. 4 fr.

GLORIFICATION RELIGIEUSE DE CHRISTOPHE COLOMB

PAR M. L'ABBÉ CASABIANCA

SECOND VICAIRE DE S.-FERDINAND-DES-TERNES A PARIS

In-12........... 2 fr. 50

SAINTE JEANNE DE FRANCE

(1464-1505)

DUCHESSE D'ORLÉANS ET DE BERRY

PAR MGR HÉBRARD

In-8° écu.. 5 fr.

HISTOIRE DE MLLE LE GRAS

FONDATRICE DES FILLES DE LA CHARITÉ

PAR MADAME LA COMTESSE DE RICHEMONT

PRÉCÉDÉE DE LETTRES DE S. E. LE CAL MERMILLOD ET DU SUPÉRIEUR DES PRÊTRES DE LA MISSION

4e édition. In-18 jésus. 3 fr. 50. — In-8°.......... 7 fr. 50

HISTOIRE DE SAINTE ANGÈLE MÉRICI

ET DE TOUT L'ORDRE DES URSULINES, DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A NOS JOURS

PAR M. L'ABBÉ V. POSTEL

2 beaux volumes in-8°, avec portrait.......... 15 fr.

HISTOIRE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION

PREMIÈRE SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DES URSULINES DE QUÉBEC

D'APRÈS DOM CLAUDE MARTIN, SON FILS

Ouvrage entièrement remanié, complété à l'aide de plusieurs autres historiens et de nouveaux documents

PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION GÉNÉRALE PAR M. L'ABBÉ LÉON CHAPOT

AUMÔNIER DU MONASTÈRE DE SAINTE-URSULE DE NICE

2 vol. in-8° écu, avec 2 portraits................. 8 fr.

VIE DE M. LE PREVOST

FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION DES FRÈRES DE SAINT-VINCENT DE PAUL

PRÉCÉDÉE D'UNE LETTRE DE MGR GAY, ÉVÊQUE D'ANTHÉDON

In-8° orné de 3 portraits..... 6 fr.

VIE DE FRÉDÉRIC OZANAM

PAR SON FRÈRE C.-A. OZANAM

3e édition. In-18 jésus................................ 4 fr.

OUVRAGES DE M. LE VICOMTE DE MELUN

Vie de la Sœur Rosalie, fille de la charité. 8e édition. In-8° avec portrait... 6 fr. »
10e édition. In-18 jésus avec portrait.......................... 1 fr. 50

Vie de Mademoiselle de Melun. In-8° avec portrait...................... 6 fr. »

La Marquise de Barol, sa vie et ses œuvres, suivi d'une notice sur Silvio Pellico. In-8° avec portrait.............. 6 fr. — In-18 jésus avec portrait.............. 2 fr. 50

VIE DE M. OLIER

FONDATEUR DE LA COMPAGNIE ET DU SÉMINAIRE SAINT-SULPICE
PAR M. FAILLON, PRÊTRE DE LA MÊME COMPAGNIE
3 volumes in-8° raisin. 4° édition, avec 30 gravures............... 22 fr. 50

HISTOIRE DE M. ÉMERY ET DE L'ÉGLISE DE FRANCE

PENDANT LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE
PAR MGR MÉRIC
5° édition. 2 vol. in-12 avec portrait.................... 5 fr.

ŒUVRES SPIRITUELLES DE M. OLIER

Catéchisme chrétien pour la vie intérieure. In-32 raisin. .... 75 c.
Esprit d'un directeur des âmes (L') 70 c.
Explication des cérémonies de la grand'messe de paroisse, selon l'usage romain. In-32 raisin....... 1 fr. 25
Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes. In-32 raisin...... 1 fr. »
Journée chrétienne (La). Nouvelle édition augmentée. In-32 raisin... 1 fr. »
Lettres spirituelles. Nouvelle édition. 2 volumes in-32 raisin.......... 2 fr. 50

VIE INTÉRIEURE DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

OUVRAGE RECUEILLI DES ÉCRITS DE M. OLIER
Avec approbation de Son Em. le Cardinal Guibert, Archevêque de Paris
2° édition. In-12.......... 3 fr.

MÉDITATIONS SUR LES PRINCIPALES OBLIGATIONS

DE LA VIE CHRÉTIENNE ET ECCLÉSIASTIQUE

PAR M. L'ABBÉ CHENART
NOUVELLE ÉDITION REVUE PAR UN MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE ST-SULPICE
2 volumes in-18................ 3 fr.

VIE

DE M. DE COURSON

12° SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE
ET DE LA COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE
In-18 jésus avec portrait. 4 fr.

M. TEYSSEYRRE

FONDATEUR DE LA COMMUNAUTÉ
DES CLERCS DE SAINT-SULPICE
PAR M. L'ABBÉ PAGUELLE DE FOLLENAY
In-18 jésus avec portrait. 4 fr.

De la Crèche au Calvaire. Méditations d'après saint Bonaventure et saint Ignace, avec une introduction par Mgr D'HULST. In-18 raisin...................... 3 fr. »
Résurrection (De la) **à l'Ascension et du Cénacle à Rome.** Méditations avec une introduction par Mgr D'HULST. In-18 raisin.......................... 4 fr. »
Le Chemin de Croix des Enfants, précédé d'une lettre de Mgr D'HULST. 2° édition. In-18 avec gravures, relié toile de couleur, ornements en noir. Le cent. *Net.* 20 fr. »
Manuel des Enfants de Marie, à l'usage des Ouvroirs et des écoles des Filles de la Charité. Gros in-32 raisin, avec gravure.............................. 1 fr. 20
Manuel des Enfants de Marie Immaculée, à l'usage des réunions externes, dirigées par les Filles de la Charité. Gros in-32 jésus avec gravure................... 1 fr. 75
Manuel des Enfants de Marie, d'après les règles de la Congrégation prima-primaria, par le R. P. A. CAHOUR, S. J. In-32 jésus................................ 1 fr.
Zèle de la perfection religieuse (Du), par le P. Joseph BAYMA, S. J. Traduit par le R. P. OLIVAINT. 6° édition. In-32 raisin.. 75 c.
Rusbrock l'admirable. Œuvres choisies par Ernest HELLO. In-18........... 1 fr. 80
Philosophie et Athéisme, par E. HELLO (Œuvres posthumes). In-12........ 3 fr. 50
Guide du Pèlerin au Sanctuaire séculaire de l'Immaculée-Conception, dans l'église Saint-Séverin, à Paris, par M. l'abbé DE MADAUNE. In-12................ 1 fr.

OUVRAGES DU R. P. TH. RATISBONNE

NOUVEAU MANUEL DES MÈRES CHRÉTIENNES
16e édition. In-18 raisin... 2 fr. 50

HISTOIRE DE SAINT BERNARD ET DE SON SIÈCLE
10e édition. 2 vol. in-18 jésus.................................... 6 fr.

LE MYSTICISME A LA RENAISSANCE
OU
MARIE DES VALLÉES
Dite : **LA SAINTE DE COUTANCES**

Par M. l'abbé J. L. ADAM, vicaire à Notre-Dame d'Alleaume
2e édition ornée de 42 gravures dans le texte. Petit in-8°............. 4 fr.

MONSIEUR FRÈRE ET FÉLIX DUPANLOUP
PAR M. L'ABBÉ DAIX
In-18 jésus............... 3 fr.

L'ABBÉ HETSCH
PAR L'AUTEUR DES
Derniers jours de Mgr Dupanloup
In-8°................ 7 fr.

HISTOIRE DU P. DE CLORIVIÈRE
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Par le P. JACQUES TERRIEN, de la même Compagnie
In-8° écu, avec gravure......... 5 fr.

ALBÉRIC DE FORESTA
FONDATEUR DES ÉCOLES APOSTOLIQUES
SA VIE, SES VERTUS ET SON ŒUVRE
PAR LE R. P. DE CHAZOURNES
3e édit. In-18 jésus... 3 fr. — LE MÊME OUVRAGE, avec portrait... 3 fr. 50

VIE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE AGNÈS DE JÉSUS
PAR M. DE LANTAGES
ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE PAR M. L'ABBÉ LUCOT
2 volumes in-8° avec portrait, gravures et autographe................ 12 fr. 50

Œuvres choisies de Mgr Rovérié de Cabrières, évêque de Montpellier. In-8°. 6 fr.

Vie du Vénérable Frère Jean de Saint-Samson, religieux carme, par le P. SERNIN MARIE DE SAINT-ANDRÉ, carme déchaussé. In-8° raisin, avec portrait........ 7 fr. 50

Vie de saint Vincent de Paul, par L. ABELLY, évêque de Rodez. Nouvelle édition. 2 volumes in-12 avec gravures.. 6 fr. »

Castelli (Le vénérable serviteur de Dieu, François-Marie), Clerc profès barnabite, par le R. P. L. M. FERRARI. In-18 jésus avec portrait............................ 2 fr. »

Vie intérieure du Frère Marie-Raphaël Meysson, diacre, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, par le R. P. PIE BERNARD. 2e édition. In-12..................... 3 fr. »

Vie de saint Philippe Néri, par S. E. le Cardinal CAPECELATRO, traduite sur la seconde édition par le P. P.-H. BEZIN, prêtre de l'Oratoire. 2 vol. in-18 jésus. 8 fr.

La conversion d'un maréchal de France (Pages intimes). Précédée d'une préface de Mgr FAVA, et suivie d'un discours de M l'abbé J. LÉMANN. In-12 illustré..... 2 fr.

DISCOURS DU COMTE ALBERT DE MUN

DÉPUTÉ DU FINISTÈRE

ACCOMPAGNÉS DE NOTICES PAR CH. GEOFFROY DE GRANDMAISON

Tome I. **Questions sociales.** In-8°......... *Epuisé.* — In-18 jésus. 3e édition. 4 fr.
Tomes II et III. **Discours politiques.** 2 vol. in-8°. 15 fr. — 2 vol. in-18 jésus...... 8 fr.
Tomes IV et V. **Discours et écrits divers.** 2 vol. in-8°......... 15 fr. — 2 vol. in-18 jésus.. 8 fr.

ALLOCUTIONS ET DISCOURS

PAR M. L'ABBÉ PLANUS, VICAIRE GÉNÉRAL D'AUTUN

PRÉCÉDÉS D'UNE LETTRE DE S. E. LE CARDINAL PERRAUD

2e édition. In-18 jésus.................... 3 fr. 50

ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. PIERRE CONIL

2 volumes in-8° jésus formant ensemble plus de 2,300 pages à 2 colonnes

AVEC SUPPLÉMENT ALLANT JUSQU'AU 1er FÉVRIER 1894

Broché........................... 20 fr.
Relié toile chagrinée, tr. jaspée.... 27 fr.
Relié demi chagrin, tranche jaspée.......................... 30 fr.

MANUEL DES ŒUVRES

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CHARITABLES DE PARIS
ET PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS DES DÉPARTEMENTS
POUVANT RECEVOIR DES ORPHELINS, DES INDIGENTS ET DES MALADES DE PARIS

In-18 jésus........... 4 fr. — Relié en toile souple. 4 fr. 50

Discussion concordataire (La) au Sénat et à la Chambre des Députés les 9, 11 et 12 décembre 1891, par S. E. le Cardinal PERRAUD, évêque d'Autun, membre de l'Académie française. 2e édition. In-18 jésus...................................... 1 fr.

Quelques réflexions au sujet de l'Encyclique du 16 février 1892 adressée à la France, par S. E. le Cardinal PERRAUD, précédées du texte de l'Encyclique et d'une lettre de Sa Sainteté le Pape Léon XIII. In-18 jésus...................................... 1 fr.

Frères des Ecoles chrétiennes (Les) et l'enseignement primaire après la Révolution (1797-1830), par M. A. CHEVALIER. In-8°...................................... 6 fr.

Vie du Bienheureux de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, par M. Abel GAVEAU, prêtre. 3e édition. In-8°, ouvrage illustré de nombreuses gravures...................................... 1 fr. 50

Vie du Bienheureux de la Salle, par M. le chanoine BLAIN. 3e édition. In-8° 7 fr. 50

Esprit et vertus du B. Jean-Baptiste de La Salle. In-12......... 3 fr. 50

Pensées choisies du R. P. Lacordaire, extraites de ses œuvres et publiées sous la direction du R. P. CHOCARNE. 8e édition. 2 vol. in-32 encadré............. 3 fr. »

Lectures pour chaque jour, extraites des écrits des saints et des bienheureux sous la direction du R. P. CHOCARNE, des FF. Prêcheurs. 2 vol. in-32 jésus........... 5 fr. »

Essai sur les missions dans les pays catholiques. Leur histoire, leur utilité, les diverses méthodes à employer et les devoirs des Missionnaires, par le R. P. DELPEUCH. In-18 jésus...................................... 1 fr. 50

Saint Luc, patron des anciennes Facultés de médecine, par le Docteur DAUCHEZ. In-8° illustré...................................... 1 fr. 50

Encyclique du 8 décembre 1864 et les principes de 1789 (L') ou l'Eglise, l'Etat et la Liberté, par M. Emile KELLER, député. 2e édition. In-18 jésus.......... 3 fr. »

Eglise (L') **et le Droit romain.** Etudes historiques par M. C. DE MONLÉON. In-12. 3 fr. »

LA SAINTE VIERGE

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES ET ICONOGRAPHIQUES

PAR M. CH. ROHAULT DE FLEURY

Deux volumes in-4°, imprimés avec luxe sur très beau papier de Hollande, ornés de 157 planches gravées et de 600 sujets dans le texte.......... 100 fr.

LES CARACTÉRISTIQUES DES SAINTS

DANS L'ART POPULAIRE

Enumérées et expliquées par le P. Ch. CAHIER, de la Cie de Jésus

2 vol. gr. in-4°, ornés de nombreuses gravures sur bois. *Nct.* 64 fr.

COURS D'ARCHÉOLOGIE RELIGIEUSE

Par M. l'abbé J. MALLET

Architecture. In-8°, 5e édition avec 255 figures dans le texte.................. 4 fr.
Le Mobilier. In-8°, 2e édition avec 130 figures dans le texte.................. 4 fr.

LA PRATIQUE DU RATIO STUDIORUM

POUR LES COLLÈGES

Par le R. P. PASSARD, S. J.

Nouvelle édition. In-8°.......................... 3 fr. 50

DIRECTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

DANS LES MAISONS D'ÉDUCATION

(Organisation ; méthode ; qualités du professeur ; appendice bibliographique)

PAR M. L'ABBÉ DEMENTHON

PROFESSEUR AU SÉMINAIRE DE BROU

Ouvrage approuvé par Mgr l'Evêque de Belley

2e édition. Fort volume in-12................................ 4 fr.

AUX MAITRES CHRÉTIENS

L'ÉDUCATEUR APOTRE

SA PRÉPARATION

L'EXERCICE DE SON APOSTOLAT

PAR M. GUIBERT

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE

DIRECTEUR AU SÉMINAIRE D'ISSY

5e édit. revue et augmentée. In-18 r. 2 fr.

DES MOYENS

DE DÉVELOPPER PAR L'ÉDUCATION

LA DIGNITÉ ET LA FERMETÉ DU CARACTÈRE

Par M. le Chanoine G. GINON

ANCIEN SUPÉRIEUR

DU PETIT SÉMINAIRE DU RONDEAU

3e édition. In-18 raisin......... 1 fr. 25

Centenaire célébré à l'église des Carmes en l'honneur des victimes de Septembre 1792. Compte rendu des cérémonies du Triduum : Discours prononcés par Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, M. l'abbé Sicard, du clergé de Paris et Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris. In-8°.................................. 1 fr. 50

La Maison des Carmes (1610-1875), par M. l'abbé Pisani, professeur à l'Institut catholique de Paris. Joli volume in-18 avec plan............................ 1 fr. 25

Les Apôtres ou Histoire de l'Eglise primitive, par Mgr Drioux, vicaire général, chanoine honoraire de Langres, docteur en théologie, etc. Ouvrage honoré de plusieurs approbations épiscopales. Fort volume in-8°.............................. 7 fr. 50

VIE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST

Par M. l'abbé PUISEUX, AUMONIER DU COLLÈGE DE CHALONS-SUR-MARNE

In-18 jésus, illustré. Broché.... 1 fr. 50. — Relié toile pleine...... 1 fr. 80

LES QUATRE ÉVANGILES

Traduction de LEMAISTRE DE SACY, corrigée, avec introduction, notes, index, une carte de la Palestine, plans et gravures

PAR M. L'ABBÉ S. VERRET

PRÉFET DES ÉTUDES A L'INSTITUTION NOTRE-DAME DE CHARTRES

In-18 jésus broché. 3 fr. — Relié toile pleine, avec fers spéciaux dorés. 3 fr. 75

NOVUM TESTAMENTUM

JUXTA EXEMPLAR VATICANUM

In-32 raisin. Texte encadré. Broché... 1 fr. 25 — Relié toile pleine... 2 fr.

COURS D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

Par Monseigneur E. CAULY, vicaire général de Reims

Ouvrage honoré d'un bref de Sa Sainteté Léon XIII

I. **Le Catéchisme expliqué.** 16e édition. In-18 jésus........................ 3 fr. »
II. **Histoire de la Religion et de l'Eglise.** 4e édit. In-18 jésus............ 3 fr. 50
III. **Recherche de la vraie religion.** 6e édition. In-18 jésus................ 2 fr. 75
IV. **Apologétique chrétienne.** 4e édition. In-18 jésus...................... 2 fr. 75

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ GAYRARD

CONSIDÉRATIONS POUR **LA MÉDITATION QUOTIDIENNE**

4 beaux volumes in-12. 12 fr.

EXPLICATION DU PATER

OUVRAGE SUIVI DE MÉDITATIONS

Sur le S.-C. de Jésus et le saint Cœur de Marie

In-18 jésus.. 2 fr. 50

GUIDE POUR L'EXPLICATION LITTÉRALE ET SOMMAIRE DU CATÉCHISME DE PARIS

8e édition. In-18. 1 fr. — Cartonné. 1 fr. 25

COMMENTAIRE LITTÉRAL DU CATÉCHISME DE PARIS

5e édition. In-18. 1 fr. 50 — Cartonné. 1 fr. 75

PLANS D'INSTRUCTIONS

POUR UN CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE

(PAROISSES ET INSTITUTIONS)

Par M. l'abbé LE REBOURS

DOGME — MORALE — CULTE — HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Chaque brochure in-8o......... 50 c. — Les quatre années réunies...... 2 fr.

APOLOGIE SCIENTIFIQUE DE LA FOI CHRÉTIENNE

Par le chanoine DUILHÉ DE SAINT-PROJET

RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE TOULOUSE

4e édition, mise au niveau des derniers progrès de la science. In-12. 3 fr. 50

Notre Religion, par M. l'abbé H. DELOR, curé de Saint-Pierre, à Limoges, approuvée par plusieurs Archevêques et Evêques. 2e édition. In-8o........................ 4 fr.

Soirées d'Automne, ou la Religion prouvée aux gens du monde, par M. l'abbé MAUNOURY. Ouvrage approuvé par NN. SS. l'Archevêque de Sens et les Evêques de Séez et du Mans. 3e édition revue et augmentée. In-12............................. 1 fr. 80

Catéchisme simplifié dédié aux catéchismes volontaires. In-32 raisin........ 25 c.

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ CHEVOJON
CURÉ DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Le Manuel de la jeune fille chrétienne, approuvé par Mgr l'archevêque de Paris. 9e édition. In-32 raisin encadré........ 1 fr. 50
La Perfection des jeunes filles, approuvé par Mgr l'Archevêque de Paris. 11e édition. In-32 raisin encadré........ 1 fr. 50
Le Souvenir des morts ou moyen de soulager les âmes du Purgatoire. Nouvelle édition entièrement remaniée par l'auteur. In-32 raisin........ 1 fr. 25

CHOIX DE LECTURES CHRÉTIENNES
2e édition augmentée. In-18 raisin........ 3 fr.

LECTURES PIEUSES
Extraites des Pères et des principaux écrivains catholiques
PAR MADAME LA COMTESSE MAX DE BEAURECUEIL
PRÉCÉDÉES D'UNE LETTRE DE S. G. MGR LAGRANGE, ÉVÊQUE DE CHARTRES
In-18 raisin...... 2 fr. 50

ANNÉE FRANCISCAINE
OU COURTES MÉDITATIONS SUR L'ÉVANGILE
A L'USAGE DES TERTIAIRES DE SAINT FRANÇOIS
2 forts volumes in-12. 8 fr.

COURTES MÉDITATIONS ASCÉTIQUES
POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE
PAR LE R. P. JOSEPH DE DREUX, DES FRÈRES MINEURS CAPUCINS
OUVRAGE INÉDIT DU XVIIe SIÈCLE, REVU ET PUBLIÉ
PAR LE R. P. SALVATOR DE BOIS-HUBERT, CAPUCIN
In-18 jésus. 2 fr. 50

ŒUVRES COMPLÈTES
DU P. AMBROISE DE LOMBEZ
RECUEILLIES ET PUBLIÉES PAR LE P. FRANÇOIS DE BÉNÉJAC

Traité de la Paix intérieure. In-12 avec portrait........ 1 fr. 50
Lettres spirituelles. In-12 avec gravure........ 1 fr. 50
Traité de la joie de l'âme chrétienne. In-12 avec gravure........ 1 fr. 50

LES MÉDITATIONS DE LA VIE DU CHRIST
PAR SAINT BONAVENTURE
TRADUITES PAR M. H. DE RIANCEY
7e édition. In-18 raisin........ 3 fr.

Pensées et affections sur les mystères et sur les fêtes, par le R. P. Gaëtan-Marie DE BERGAME. 2 vol. in-18 raisin........ 4 fr. »
Pensées et affections sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le R. P. Gaëtan-Marie DE BERGAME. 3 vol. in-18 raisin........ 7 fr. 50
Marie Jenna, sa vie, ses œuvres, par Jules LACOINTA. Etude suivie de lettres de Marie Jenna. 2e édition. In-18 jésus........ 3 fr. 50
Elévations poétiques et religieuses, par Marie JENNA. 4e édition augmentée de pièces inédites. In-18 jésus........ 3 fr. »
Pensées d'une croyante, par Marie JENNA. 2e édition encadrée. In-32 raisin.. 1 fr. »
Livre de Messe (Le premier), offert aux enfants, par Marie JENNA. In-32....... 1 fr. »

LE DOGME DE LA VIE FUTURE

ET LA LIBRE PENSÉE CONTEMPORAINE

Par le R. P. LESCŒUR, prêtre de l'Oratoire

In-18 jésus..................... 3 fr. 75

AU CIEL ON SE RECONNAIT

LETTRES DE CONSOLATION

Ecrites par le R. P. BLOT

35e édition. In-18................. 1 fr.

CLEFS DU PURGATOIRE

RECUEIL DE PRIÈRES

Par A. R.

In-32 jésus avec gravure........ 2 fr.

ABBÉ BOULAY

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE

L'Ancienneté de l'Homme, d'après les sciences naturelles. In-8°........... 1 fr. 50
Les Premiers Jours de la Genèse. In-8°............................. 75 c.
Les Sermons laïques de M. Huxley ou l'Agnoticisme. In-8°............. 1 fr. 50

DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR

Mois du Sacré-Cœur. Extrait des écrits de la Bienheureuse Marguerite-Marie. 7e édit. In-32 jésus............ 1 fr. 25
Mois du Sacré-Cœur de Jésus. A. M. D. G. 35e édit. In-32 raisin.............. 75 c.
Pratique de l'amour envers le Cœur de Jésus. 7e édition. In-32 raisin. 1 fr. 50
Mois (Petit) du Sacré-Cœur de Jésus, A. M. D. G., 4e édition. In-32 raisin............................ 50 c.

MOIS DE MARIE

Mois de Marie de Notre-Dame de Séez, par M. l'abbé Courval. 3e édition. In-18......................... 1 fr. 50
Mois de Marie de Notre-Dame du Très Saint Sacrement. Extraits des écrits du R. P. Eymard. 5e édition. In-32 jésus.................... 1 fr. 25
Mois de Marie du Clergé, par le P. Constant, des Frères Prêcheurs. In-32 raisin.......................... 1 fr. 50

MOIS DE SAINT JOSEPH

Le Mois de saint Joseph, d'après les docteurs et les saints, etc.; par Mlle Netty du Boys. 4e édition. In-32 jésus. 1 fr. »
Mois de saint Joseph, le premier et le plus parfait des adorateurs, extrait des écrits du P. Eymard. 4e édition. In-32 jésus. 90 c.

Ouvrages du R. P. Blot.
Bibliothèque dominicaine.
Bibliothèque du saint Rosaire.
Bibliothèque franciscaine.
Bibliothèque oratorienne.
Bibliothèque du Saint-Sacrement.
Musique religieuse.
Ouvrages classiques primaires.
Ouvrages classiques secondaires.
Publications liturgiques.

L'Enseignement chrétien, bulletin semi-mensuel d'enseignement secondaire, organe de l'Alliance des Maisons d'Education chrétienne. 15e année........... 10 fr. par an.
Revue de l'Institut Catholique de Paris, publication périodique paraissant les 5 février, 5 avril, 5 juin, 5 août et 5 décembre par nos de six feuilles in-8 raisin. 5 fr. par an.
Bulletin mensuel des œuvres de la jeunesse, publié sous la direction du Conseil général de l'œuvre des patronages. 12e année.......................... 3 fr. par an.
Annales franciscaines. Les abonnements sont d'un an et commencent en septembre. Paraît une fois par mois. 34e année.................................. 3 fr. par an.
La Couronne de Marie, annales du Saint-Rosaire. Les abonnements sont d'un an et commencent en janvier. 35e année .... 2 fr. 50 par an.
Le XXe Siècle. Revue d'études sociales. Les abonnements sont d'un an et commencent en Janvier. 6e année.......................... 10 fr. par an.

— PARIS. IMP. DEVALOIS, AVENUE DU MAINE, 144. — 1-96.